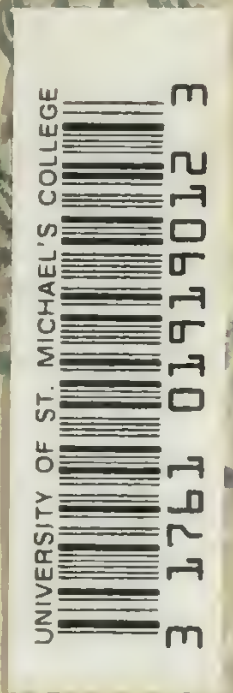

SAINT-SIMON

La Cour de Louis XIV.

LIBRARY

Saint-Simon

Duc de Saint-Simon :

La Cour de Louis XIV

Introduction par
Charles Sarolea

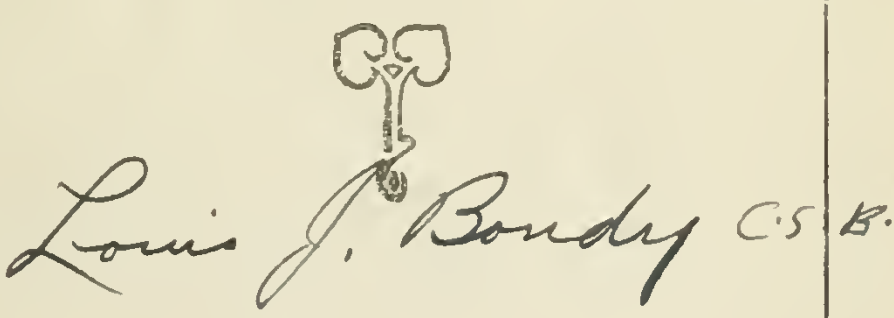

Paris
Nelson, Editeurs
189, rue Saint-Jacques
Londres, Édimbourg, et New-York

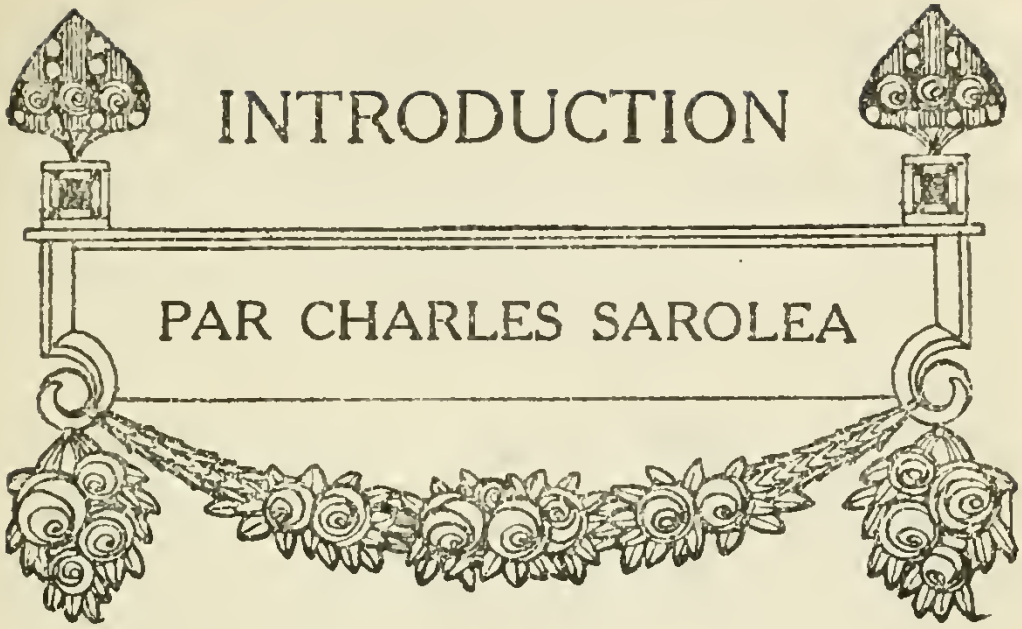

INTRODUCTION

PAR CHARLES SAROLEA

Ce qui met tout d'abord les *Mémoires de Saint-Simon* hors pair, c'est l'intérêt et l'ampleur du sujet ; ce qui revit dans les Mémoires, c'est la monarchie française à son apogée, c'est tout le siècle de Louis XIV, c'est-à-dire une époque critique dans l'histoire de l'Europe moderne, décisive dans l'histoire de France: époque critique pour l'Europe par l'influence qu'elle exerce, par les complications internationales qu'elle suscite, par le duel pour l'hégémonie du monde; époque décisive pour la France parce qu'elle engage la France dans une centralisation d'où elle ne sortira que par la Révolution, ou plutôt, d'où encore aujourd'hui, elle tâche en vain de sortir après un siècle de révolutions incessantes... Ce qui revit dans les *Mémoires*, c'est un monde étrange, monstrueux, qui rappelle le monde romain du temps des Césars, c'est une cour féconde en tragédies, en comédies burlesques, où la

nature humaine apparaît avec toutes ses vertus, mais surtout avec toutes ses bassesses, où non seulement les caractères se montrent sur une scène agrandie, mais où, exposés à toutes les tentations, ils montrent le mieux de quelle trempe ils sont faits ; en un mot, un de ces milieux qui offrent au moraliste un champ d'observations incomparable pour l'étude de l'âme humaine.

Pour faire revivre cette époque, il ne suffisait pas d'une histoire politique ou diplomatique, ni d'un journal intime à la manière des journaux de Pepys, ou d'Evelyn, ou de Dangeau. Un journal, si minutieux fût-il, une histoire politique, si lumineuse fût-elle, ne nous eussent révélé que les dehors, l'écorce des événements et des phénomènes. Pour faire revivre cette époque, cette cour prodigieuse du Roi-Soleil, il fallait un esprit capable de pénétrer toutes les intrigues, de comprendre toutes les passions, de sonder tous les cœurs, un esprit prédestiné par les circonstances, par sa naissance, par son tempérament à devenir l'historien définitif, le témoin irrécusable de son siècle.

Que si même aujourd'hui, malgré son génie, malgré l'intérêt de son œuvre, Saint-Simon n'est encore devenu ni un classique français, ni surtout un classique européen, il faut l'attribuer à la fois aux dimensions formidables des *Mémoires* et aux circonstances adverses de la fortune. La fortune a été contraire au terrible duc. Pendant trois quarts de siècle les *Mémoires* sont restés enfermés, séquestrés dans les archives de la monarchie. Evidemment la monarchie avait peur d'élargir

ce témoin qui allait déposer contre elle. Quand enfin, à la veille de la révolution de 1830, on lève les scellés, les *Mémoires* ne paraissaient que tronqués, défigurés, ressuscitant d'ailleurs suffisamment le spectre de l'ancien régime pour contribuer pour leur part à la chute de Charles X. On peut dire que jusqu'à l'édition de Chéruel, qui est la véritable édition princeps, la France ne possédait pas une édition convenable de l'immortel historien.

L'édition définitive, publiée par MM. Hachette sous la direction de M. de Boislisle et qui comprendra quelque quarante gros volumes in-8°, est en cours de publication. Elle fait le plus grand honneur, et à l'éminent érudit qui en a eu l'initiative, et à l'illustre maison qui l'a entreprise.

I. — L'Homme

C'est presque devenu une tradition et un lieu commun de l'histoire littéraire de rabaisser l'homme tout en exaltant l'artiste. Taine, plein d'ailleurs d'une admiration débordante pour son génie, ne voit en Saint-Simon qu'un grand écrivain victime de son imagination. M. Brunetière se contente de répéter le mot de Taine. La plupart des critiques, et M. Faguet lui-même, se contentent de répéter et de commenter ce mot fameux de Marmontel : « Saint-Simon ne voyait dans la France que l'aristocratie, dans l'aristocratie que les ducs, et dans les ducs que lui-même. »

Que Saint-Simon ait de très graves défauts et de

très petits côtés qui étonnent et détonnent chez un pareil génie, qu'il soit entaché de vanité et pétri d'orgueil, il faut bien l'accorder ; c'est accorder tout simplement que Saint-Simon n'a pas passé impunément la plus grande partie de sa vie dans l'atmosphère de Versailles. Et ce qu'il faut accorder bien plus, c'est qu'avec tous ses défauts qui sont ceux du milieu et de l'époque, Saint-Simon a des vertus qui lui appartiennent en propre, c'est qu'il est un caractère de grande envergure et de trempe superbe. Le moindre éloge que l'on puisse faire de lui, c'est qu'il a traversé, sans se démoraliser et se déformer, le despotisme et la servilité du règne de Louis XIV et les ignominies de la Régence.

Il est de grande noblesse, fils d'un favori de Louis XIII et s'en souvenant. Toute sa vie, il ne cessera de parler avec tendresse et mélancolie du roi des gentilshommes et de l'opposer à Louis XIV, le roi de la bourgeoisie. Il oublie que c'est Louis XIII, ou plutôt Richelieu, avec la complicité tacite de Louis XIII, qui a fondé la monarchie centralisée et la bureaucratie bourgeoise et qui a brisé la puissance de l'aristocratie. Il oublie plus encore, lui, le duc, entiché des privilèges des ducs et pairs, que son duché est de création toute récente et ne remonte qu'à une génération. C'est qu'il a au plus haut point, non pas, comme on l'a trop dit, la vanité, mais l'orgueil de sa classe. Sa mémoire prodigieuse semble lui servir surtout à apprendre par cœur la généalogie et l'histoire de toutes les familles nobles et souveraines de la France et presque de l'Europe.

La noblesse devient la clef de voûte de son système politique. Elle est plus qu'une classe, plus qu'une caste, elle devient un principe. Ajoutons, d'ailleurs, que s'il possède tant l'orgueil de son état, il possède aussi ce que la noblesse avait perdu : le sentiment de l'honneur, de l'indépendance, de la loyauté, c'est-à-dire qu'il possède (et il les possède au plus haut degré) des vertus qui sont fatales, funestes, néfastes dans une cour où l'on ne parvient plus guère que par la bassesse et la servilité. C'est évidemment à lui-même que Saint-Simon songe quand, dans son portrait de Louis XIV, il écrit les paroles suivantes : « L'esprit, la noblesse, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect et bientôt haïssable. » Malgré ses vertus, ou plutôt grace à ses vertus, Saint-Simon non seulement tombe en disgrâce, mais devient bientôt l'un des hommes les plus impopulaires de son temps.

La fausseté de sa position — un caractère indépendant dans une cour asservie, un noble ambitieux dans un gouvernement d'où les nobles sont systématiquement exclus — donne la clef de sa psychologie. C'est un mécontent et, ajoutons-le, un mécontent qui ne peut laisser paraître son mécontentement, qui doit flatter le Maître quand le Maître daigne lui adresser la parole, qui doit féliciter de leurs honneurs mal acquis les bâtards qu'il déteste, qui doit s'humilier devant Mme de Maintenon qu'il abomine. L'état d'âme de Saint-Simon, c'est un peu l'état d'âme d'un La Bruyère à la cour du prince de Condé. Comme lui, il

ronge son frein, comme lui il est aigri ; écœuré de la bassesse triomphante, il n'a pas, comme lui, renoncé à l'ambition qui était interdite à La Bruyère par son humble extraction. Bien loin d'avoir renoncé à l'ambition, toute sa vie il aspire à jouer un rôle politique. Il a conscience de son génie et déplore ses facultés sans emploi, son oisiveté forcée ; il abomine cette politique bourgeoise qui est en réalité une politique despotique et qui écarte les nobles et les princes des fonctions publiques. La vie active lui étant fermée, il regarde autour de lui, d'autant qu'il est admirablement placé pour voir aux premières loges de face, et il regarde avec des yeux rendus plus pénétrants par la haine. Ne pouvant pas prendre part à la comédie, n'ayant pas même le droit de siffler tout haut, il se dédommage en écrivant, pour l'édification de la postérité, toutes les choses honteuses, ignominieuses dont il est témoin, il devient l'historien secret de la monarchie, à la fois le Suétone et le Tacite de la cour de Versailles. Il déverse sur le papier sa colère contenue. Son activité comprimée se trouve à s'exprimer dans des pages qui, à deux siècles de distance, sont encore brûlantes d'indignation.

Dans cette haine, dans cette indignation où je crois découvrir surtout la rancune d'un honnête homme, d'un Alceste ducal, et le dégout d'un homme dévoré d'activité, condamné à l'oisiveté, — la plupart des critiques continuent de voir la rancune d'une vanité blessée. On allègue les nombreux procès de Saint-Simon, ses querelles sur le tabouret, sur des questions

d'étiquette et de préséance : ne sont-ce pas là autant d'indices évidents d'une âme mesquine ? Qu'il y ait dans ces querelles un élément de vanité, qui voudrait le nier ? De cette vanité essentiellement française, quel Français en est exempt ? Mais on oublie trop que ces questions de préséance et d'étiquette avaient à la cour de Versailles une importance énorme, couvrant des questions de principe, décidant de la carrière d'un courtisan. Que si nous avons peine à comprendre cette importance, la posterité n'aura-t-elle pas bien plus de peine encore à comprendre l'importance qu'un républicain de la troisième république attache au ruban et à la rosette de la Légion d'honneur ? L'intensité du sentiment religieux qui caractérise Saint-Simon vient confirmer l'impression générale qui se dégage de la lecture des *Mémoires* : c'est que nous nous trouvons en présence d'une nature ardente, d'un tempérament profondément moral, nullement superficiel. Chaque année, pendant une partie de sa vie, le duc fait une retraite à la Trappe. Cet homme qui juge des questions religieuses de son temps avec tant d'indépendance, ennemi des jésuites, ami de Port-Royal, hostile à la révocation de l'édit de Nantes, est profondément imprégné de christianisme. Ce critique passionné du grand règne, qui traverse toute la première moitié du XVIIIe siècle, contemporain de Voltaire et de Montesquieu, n'a jamais été effleuré par le doute : par la solidité de ses croyances religieuses, il se rattache quand même à la génération de Bossuet et de Bourdaloue.

II. — L'Historien

Il est certain que Saint-Simon se fait une très haute idée des devoirs de l'historien et que, s'il a failli à son idéal, ce n'est pas faute d'avoir conscience de ses obligations. Il ne cesse de protester de ses scrupules presque religieux, de ne dire que l'exacte, l'absolue vérité ; il ne cesse de nous convaincre de la rigueur de ses méthodes d'information, à ne donner des faits que de source certaine et sur les témoignages les plus compétents.

A première vue, il semblerait bien que nous devions le croire sur parole. S'il n'était animé, soutenu par un sentiment profond de son devoir, comment expliquer que pendant soixante ans il s'est attaché à son œuvre, il s'est rivé à une tâche aussi ingrate que dangereuse : tâche ingrate puisque les *Mémoires* devaient être posthumes ; tâche dangereuse, puisqu'il eût été jeté à la Bastille ou à Pignerol si on avait découvert ses manuscrits. Ce qui l'a soutenu, ce n'est pas la vanité littéraire, puisque de toutes les vanités c'était assurément celle qu'il avait le moins et puisque son œuvre ne devait paraître que très longtemps après sa mort ; ce n'était pas exclusivement la haine et la rancune, puisqu'elles sont incapables d'inspirer des chefs-d'œuvre en vingt volumes ; ce qui l'a soutenu, c'est surtout la conscience d'une mission à remplir. M. Clifton Collins, dans son livre sur Saint-Simon, nous dit que des mémoires secrets et posthumes ne sauraient donner les mêmes garanties de vérité et même de véracité qu'une

œuvre qui doit affronter le jugement de la critique et les dangers de la publicité, et que cette seule raison suffirait à nous rendre suspect le témoignage de Saint-Simon. — Ce raisonnement me semble absolument fallacieux. — Il me semble que l'on peut parfaitement retourner l'argument et affirmer avec bien plus de raison qu'aucune œuvre ne saurait donner plus de garanties de désintéressement et de sincérité que des mémoires d'outre-tombe, qui délivrent l'écrivain de toutes les préoccupations de la peur, de l'intérêt, sinon de la vanité, et qui n'ont plus besoin de ménager les puissants de la terre.

Malgré les protestations réitérées de l'écrivain, malgré les garanties de vérité que les *Mémoires* nous donnent, — précisément parce qu'ils sont à la fois secrets et posthumes, — Saint-Simon continue d'être regardé comme un historien extraordinairement suspect. S'il fallait accepter des opinions très autorisées, les *Mémoires* ne méritent aucune créance. Ils ne sont qu'une œuvre de passion, tour à tour un réquisitoire et une plaidoirie. Il est victime de son imagination. Sa haine lui fait accepter tous les racontars défavorables à ses ennemis. Sa crédulité, ses préjugés, ses superstitions excluent jusqu'au sens même de la critique historique. —Le moindre reproche que l'on puisse faire aux *Mémoires* et sur lequel tous sont unanimes, c'est qu'ils sont d'un bout à l'autre entachés de partialité. — Et ce qui est grave pour Saint-Simon et pour sa réputation d'historien, c'est que ce sont surtout des historiens et des spécialistes comme Chéruel, qui l'attaquent : il n'a

trouvé de défenseurs que parmi les littérateurs et les politiques (Villemain, Sainte-Beuve, Montalembert).

Dire que Saint-Simon est partial, c'est ne rien dire. Il y a une partialité qui est une vertu, comme il y en a une qui est le plus grave défaut qui puisse entacher une œuvre d'historien. Mais avant de définir si la partialité est une qualité ou un défaut, c'est l'homme tout entier qu'il faut définir. Si l'historien est un esprit étroit et un caractère méprisable, son œuvre sera sans valeur, non pas parce qu'elle est partiale, mais parce qu'elle est l'œuvre d'un esprit étroit et d'un caractère méprisable. Si l'historien est tout à la fois un caractère noble et généreux et une intelligence large, pénétrante et lumineuse, sa partialité sera une qualité de plus, et nous lui serons d'autant plus reconnaissant d'avoir mis son génie au service de la bonne cause, c'est-à-dire de ce qu'il croit être la bonne cause.

Or, si de ce point de vue l'on examine la qualité et la trempe du caractère et de l'intelligence de Saint-Simon, l'on conviendra que sa partialité est la partialité d'un honnête homme et d'un homme éclairé, merveilleusement ouvert et pénétrant, capable de se tromper, de se laisser égarer par ses sympathies et ses antipathies, mais incapable de mensonge.

Mais examinons la question dans les détails, elle en vaut la peine : lisez au hasard un volume des *Mémoires* et vous conviendrez que si Saint-Simon est très souvent féroce pour ses ennemis et indulgent à l'excès pour ses amis, plus souvent encore il ne semble préoccupé que de rendre pleine justice, et une justice

distributive, exacte et rigoureuse, aux uns comme aux autres.

Ce que nous pouvons tout d'abord accorder aux critiques de l'historien, c'est qu'il y a un certain nombre de personnages qui suscitent en Saint-Simon des sentiments tellement violents qu'il ne semble plus se posséder et qu'à leur égard son témoignage est plus que suspect.

Il est difficile de croire que Louvois, et le père Tellier, et le duc du Maine, et le duc de Vendôme, et le cardinal du Bois, et Mme de Maintenon aient été les monstres diaboliques et machiavéliques que nous dépeignent les *Mémoires*. Il est difficile d'admettre que tous les moyens leur aient été bons, même et surtout le crime, pour arriver aux fins de leur ambition. Il est difficile de croire à toutes ces insinuations d'empoisonnement qui assimileraient la cour de Versailles à la cour des Borgia ou des Médicis. D'autre part, il est également difficile d'admettre que le duc de Bourgogne, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse aient été les types de perfection que nous décrit Saint-Simon, et que le dauphin, s'il n'eût été empoisonné, eût été les délices de la France et de l'Europe.

Convenons donc que des amours et des haines aussi violentes sont forcément aveugles. Qu'est-ce à dire ? Quand les convictions les plus sacrées et les sentiments les plus intimes sont en jeu, n'est-il pas à la fois inhumain et pédant d'exiger l'impartialité d'un juge ? Il nous suffit d'être en garde contre ces écarts et ces excès du sentiment. Ce qui importe surtout

c'est de savoir si, dans les cas ordinaires, quand ses sympathies et ses antipathies les plus passionnées ne sont pas en jeu, si Saint-Simon, dans ces cas ordinaires, se montre juge équitable et pénétrant interprète des caractères.

Or, c'est ce qu'aucun lecteur attentif des *Mémoires* ne saurait révoquer en doute. Aucun historien n'est autant préoccupé d'être juste et de distribuer équitablement l'éloge et le blâme, l'ombre et la lumière. Et quand des critiques éminents comme M. Faguet nous disent que Saint-Simon est systématiquement hostile aux ministres, aux jésuites, aux bâtards, ils font croire tout simplement qu'ils ont lu les *Mémoires* d'un œil fort distrait. On donnerait des centaines d'exemples où l'historien fait un magnifique éloge de ses ennemis et analyse avec une étonnante pénétration les faiblesses de ses amis. Il ne cache pas les hautes qualités de Louis XIV, qu'il n'a jamais aimé. Il ne cache pas les vices hideux du Régent, qu'il n'a jamais cessé d'aimer. — Il est très vrai que Saint-Simon n'aime pas les ministres en général : ce qui ne l'empêche pas d'être juste pour Colbert, pour Chamlay, pour le chancelier Pontchartrain, pour Chamillart. Il est très vrai qu'il exècre les bâtards : ce qui ne l'empêche pas d'être juste pour le comte de Toulouse. Il est très vrai qu'il n'aime pas les jésuites collectivement : ce qui ne l'empêche pas de faire un superbe éloge du père La Chaise. — Tout ce qui tient au duc de Bourgogne lui tient à cœur : ce qui ne l'empêche pas d'être extraordinairement sévère pour Fénelon.

Tel est, chez Saint-Simon, le souci de la vérité qu'il ne l'abandonne pas quand il parle de ses ennemis les plus intimes. Etudiez les différents portraits de Louvois. — Louvois, d'après les *Mémoires*, est, plus encore que Mme de Maintenon et que le père Tellier, l'âme damnée de Louis XIV. C'est à lui qu'il faut rapporter les guerres les plus funestes, entreprises pour les motifs les plus personnels, sous les prétextes les plus futiles. (Fenêtre du Trianon.) Saint-Simon ne lui attribue pas moins des actes qu'il n'hésite pas à qualifier de *sublimes*. En nous représentant Louvois comme tour à tour capable de visées diaboliques et d'actions sublimes, Saint-Simon est tellement sincère et véridique qu'il ne se doute même pas que son portrait est psychologiquement impossible.

C'est surtout quand Saint-Simon met en scène des personnages qui lui sont plus ou moins indifférents ou étrangers que sa pénétration est vraiment prodigieuse et son regard étonnamment clairvoyant. Soit qu'il juge Pierre le Grand, ou Guillaume III, ou l'Ecossais John Law, son coup d'œil est également infaillible. Il sait rendre justice aux ennemis les plus acharnés de sa patrie, de même qu'il voit tous les défauts du caractère français. Il est tel jugement qui semble être d'un historien du XIXe siècle.

Ce qui prouve combien peu les préventions de la critique contre Saint-Simon sont fondées et combien, en général, on peut se fier à ses jugements, c'est qu'en général la postérité les a confirmés. Cet homme qu'on accuse d'être un féodal attardé au XVIIIe siècle, com-

ment expliquer que presque toujours le XIXe siècle soit avec lui contre ses contemporains ?... Saint-Simon a défendu toutes les grandes causes que nous défendons. Il est ennemi des jésuites politiciens et ultramontains. Il défend Port-Royal. Il maudit la révocation de l'édit de Nantes. Il glorifie Vauban. Il déplore les prodigalités financières de Louis XIV et les débordements de la cour du Régent. Il voit nettement les causes de la décadence de l'Espagne et garde toute son indépendance de jugement au cours d'un voyage triomphal. Quel plus bel éloge pourrait-on faire de Saint-Simon que de dire que ses jugements sur les hommes et les institutions et les événements se trouvent ratifiés à deux cents ans de distance ?

Si nous nous sommes si longuement étendu sur cette accusation de partialité, c'est que tant qu'on n'aura pas examiné ce qu'elle a de fondé et ce qu'elle contient d'exagération, on ne saurait rendre justice aux merveilleuses parties de l'historien, et tout d'abord, à ce don d'observateur, à cette vision nette de la réalité, qui nous frappe tant à la lecture la plus superficielle. Rien ne semble échapper à cette rétine : pas un regard, pas un jeu de physionomie, pas un décor, pas une draperie, pas une date, pas un fait historique. Ajoutez que Saint-Simon est doué d'une mémoire prodigieuse au service de ces dons d'observateur : toute l'histoire de France, de chaque province, de chaque famille, de chaque individualité est consignée dans cette mémoire.

La pénétration psychologique est au niveau de ses dons d'observateur et a été admirablement servie par

le milieu. Quel milieu, quelle époque furent jamais plus propices et offrirent jamais un plus riche champ d'observation au psychologue et au moraliste que la cour de Versailles? Que d'intrigues, et de tragédies, et de comédies dans le palais du grand roi! Quel déploiement de vices sous le voile de la décence! Que de hontes sous le masque de l'honneur! Et quoi d'étonnant si sa pénétration psychologique native, aiguisée par la haine, favorisée par le milieu, perfectionnée par une pratique d'un demi-siècle, a fait de Saint-Simon l'un des plus grands moralistes de tous les temps! Quoi d'étonnant si nous trouvons dans les *Mémoires* une galerie de portraits unique dans la littérature moderne! Quoi d'étonnant si cette œuvre prodigieuse fourmille de pages qui mettent Saint-Simon au-dessus de Tacite et presque au niveau de Shakspeare et de Tolstoï!

III. — L'Ecrivain

Tous les caractères de l'homme se retrouvent dans le style de l'écrivain. L'improvisation fiévreuse où les *Mémoires* ont été écrits ont gardé à ce style toute sa sincérité.

Car l'œuvre a été composée sur des notes écrites au jour le jour, sous l'impression du moment, dans toute la fraîcheur et l'ardeur de la haine, ou de l'indignation, ou de l'étonnement. C'est ce qui explique cette intensité de vie, cette surabondance qui sont un des plus grands charmes d'un écrivain. Les *Mémoires* ne sont pas de l'écriture et ne sont pas de l'art, car

dans l'art il entre toujours un peu d'artifice : c'est une copie fidèle de la vie, c'est la vie elle-même dans sa réalité, dans sa nudité, dans sa complexité !

C'est la vie dans sa réalité et surtout dans sa hideuse nudité. Jamais le vice, jamais la corruption originelle de l'homme ne se sont étalés avec autant d'impudence que chez ces courtisans à perruques poudrées, à jabots et à dentelles. Dans la peinture de ces vices et de cette société, Saint-Simon est d'un réalisme terrible. Ce duc féodal est un contemporain de Zola. On trouve dans chaque chapitre des passages que ne désavouerait pas le naturalisme le plus hardi. A ces courtisans de Versailles, et de Marly, et de Meudon, Saint-Simon enlève leurs rubans et leurs dentelles. Il se plaît à nous les montrer dans les attitudes les moins majestueuses. Telle page nous décrit une duchesse se soulageant en pleine chapelle. Le Roi-Soleil lui-même nous apparaît dans les attitudes les moins royales. Tantôt l'historien nous le montre dans un mouvement de colère, jetant les pincettes à Louvois. Tantôt il nous apparaît assis non pas sur son trône, mais sur sa chaise percée. Saint-Simon revient sans cesse à cette attitude avec une complaisance marquée. — Il ne nous épargne aucune misère morale, aucune dégradation physique.

De même, cet aristocrate enragé se sert du vocabulaire le plus démocratique. Métaphores expressives, termes d'argot, langage des halles, tout lui est bon pour exprimer plus clairement sa pensée. Que nous sommes loin de la solennité du vocabulaire abstrait,

choisi, du grand siècle ? Nous en sommes si éloignés que, s'il s'agissait d'une œuvre inconnue, anonyme, on aurait peine à admettre que les *Mémoires* sont d'un contemporain de Boileau et de Racine.

Et tout de même, que Saint-Simon nous montre la vie dans sa réalité, il nous la montre dans sa complexité. Et cette complexité se traduit jusque dans la syntaxe des phrases, comme le réalisme se traduit dans le choix du vocabulaire. La syntaxe des phrases dans Saint-Simon est quelque chose d'unique. Ces périodes embrouillées, ces incidentes, et ces coordonnées, et ces subordonnées, et ces propositions relatives et conditionnelles qui s'emmêlent, et s'entre-croisent, et s'emboîtent, sont devenues les modèles classiques d'un style très peu classique. « Je ne suis pas un sujet académique », dit naïvement l'auteur, et assurément on peut le croire sur parole. On pourrait citer par centaines des périodes énormes sans queue ni tête, incohérentes, qui restent comme suspendues en l'air, sans verbe ou sans complément pour achever la pensée, sans perspective, où le lecteur le plus avisé perd le fil des idées. On a parlé à satiété de ce style extraordinaire, on n'en a pas toujours clairement vu la raison ou plutôt les raisons. Ces phrases compliquées, embarrassées d'incidentes, ne sont telles que par le souci minutieux des faits et des détails qui se pressent sous sa plume et dont il ne veut rien sacrifier. Ces longues périodes ne sont telles que par l'intensité de la passion et la fougue du tempérament. L'homme calme et qui se domine aligne ses phrases, les ordonne et les su-

bordonne l'une à l'autre. Chez le tempérament passionné, emporté, la disposition des idées, les idées se pressent toutes à la fois, et l'écrivain n'a pas le temps de s'occuper de plan et de perspective. Le style analytique est le style de la raison raisonnante. Le style périodique est le style de la passion. Saint-Simon est un maître incomparable dans le style périodique incohérent. Aucun écrivain ne convient mieux à l'usage des classes parce qu'aucun écrivain ne montre mieux, par son exemple, comment il ne faut *pas* écrire et tout ce qu'il y a de péril à imiter un homme de génie.

IV. — Idées politiques

Il arrive d'ordinaire que le souci du menu fait, la préoccupation des détails, la vision du peintre, en un mot les dons de l'observateur excluent les dons du penseur. L'un ne se préoccupe que de faits et de sensations, l'autre ne se soucie que de généralités et d'abstractions. Et il est très vrai que Saint-Simon n'est pas un grand penseur. Il n'y aurait guère à dire sur ses idées philosophiques. D'ailleurs, la philosophie a peu d'usages quand on est, comme Saint-Simon, un chrétien convaincu. Sous le rapport religieux, il est bien du grand siècle. Cet homme, toujours tourmenté, n'a jamais été tourmenté par le doute. Son christianisme est un christianisme large, généreux, nullement ultramontain, antijésuitique, mais ferme, solide et qu'aucun argument, aucun libertinage n'ont jamais ébranlé.

Christianisme à part, on pourrait trouver, à première lecture, que les idées générales de Saint-Simon manquent d'ampleur. Dans sa philosophie de l'histoire — si l'on peut employer ce grand mot à son sujet — il est essentiellement l'homme des petites causes et des grands effets. Il attribuera telle grande guerre européenne à une misérable querelle entre Louvois et Louis XIV. Il attribuera telle persécution religieuse à des intrigues d'alcôve. Il voit partout la main de Mme de Maintenon ou du père Tellier. Il attribuera la nomination de Chamillart à la dignité de premier ministre à son habileté au jeu de billard.

Que si l'on voulait reprocher à Saint-Simon cette tendance à expliquer les événements les plus solennels par les causes les plus infinitésimales, remarquons qu'en cela il ne fait qu'interpréter l'expérience de son milieu et de son époque. Dans un état despotique, les plus grands événements dépendent en effet des causes les plus misérables, des caprices d'un roi ou des fantaisies d'une maîtresse ou d'un favori. Quand toute loi est pervertie, quand la volonté ou les velléités d'un individu deviennent la loi suprême, il est à craindre que l'historien ne perde jusqu'au sens même de la *loi*, à moins d'être dominé, comme Bossuet, par l'idée de la Providence.

A part cette tendance que nous venons de signaler et que nous tâchons d'expliquer, il faut convenir que Saint-Simon a des idées merveilleusement nettes quand il s'agit d'interpréter les événements de son temps. On pourrait presque dire qu'il est à peu près le seul

contemporain qui ait clairement compris son époque et expliqué tous les ressorts de la grande monarchie.

Il a vu, en premier lieu, que la France périssait par le despotisme. Il a vu, en second lieu, que la centralisation bureaucratique était l'instrument le plus efficace et que les ministres bourgeois étaient les collaborateurs les plus actifs de ce despotisme. Il a compris, en troisième lieu, que l'aristocratie seule, rétablie dans ses anciennes dignités, pouvait être un frein à l'omnipotence royale. Il a vu, en quatrième lieu, qu'au règne de l'honneur — ressort de l'ancienne monarchie — succédait le règne de l'argent : l'argent des traitants, des intendants, l'argent non pas acquis par le commerce que Saint-Simon glorifie, mais par l'exploitation du peuple.

Ces quatre points, Saint-Simon les a vus et les a analysés si lumineusement que Montesquieu et Tocqueville n'auraient eu qu'à le lire avec attention pour en dégager le système qui a fait leur gloire.

Et c'est précisément parce qu'il a si bien compris les ressorts et les ressources du despotisme qu'il a si bien exposé la politique de Louis XIV.

Pourquoi Louis XIV a-t-il écarté la noblesse des emplois publics et pourquoi n'a-t-il placé que des roturiers à la tête des ministères ? Parce qu'il y avait danger que, ajoutant la puissance tirée des fonctions publiques à l'éclat de la naissance, la noblesse ne parvînt bientôt à limiter l'omnipotence royale. Un ministre bourgeois qui tenait ses fonctions et son influence

de la faveur et de la confiance royale rentrait dans le néant dès que cette faveur l'abandonnait.

Pourquoi Louis XIV persécuta-t-il avec tant d'acharnement les Port-Royalistes et les huguenots ? Parce que, à part toute question d'hérésie, huguenots et Port-Royalistes représentaient une force indépendante, un obstacle à l'absolutisme.

Pourquoi Louis XIV encouragea-t-il le luxe effréné de la noblesse ? Tout simplement parce qu'il était de bonne politique de ruiner la noblesse, parce qu'une fois ruinée, la noblesse, autant que la bourgeoisie, tombait à la merci des faveurs royales.

Pourquoi Louis XIV exigea-t-il avec tant de persistance la présence de la noblesse dans les salons de Versailles ? Pourquoi était-ce une cause de disgrâce que de résider dans ses terres ? Tout simplement parce que des nobles résidant dans leur province constituaient des centres indépendants d'autorité, parce que le roi voulait détruire les derniers vestiges du *self-government* au profit de la centralisation despotique.

Si les critiques de Saint-Simon voulaient le suivre dans son analyse si pénétrante de la politique despotique, ils auraient moins de peine à comprendre la raison profonde des idées aristocratiques de l'historien et ils se moqueraient peut-être un peu moins des préjugés absurdes du duc féodal. Sans doute, au point de vue pratique, le système aristocratique de Saint-Simon était une chimère. La noblesse était trop profondément corrompue et énervée pour qu'on pût faire d'elle la clef de voûte de la société française. Mais au

point de vue théorique, l'historien avait-il si grand tort? Si la France avait possédé une aristocratie terrienne comme l'Angleterre, une élite de nobles résidant dans leurs domaines, chefs et protecteurs naturels du peuple, remplissant toutes les fonctions d'une aristocratie véritable, le despotisme eût-il été possible? L'atrophie de la province. l'hypertrophie de Paris, le développement anormal de la civilisation artificielle et urbaine eussent-ils été possibles? Et Saint-Simon était-il si ridicule d'attacher tant de prix à ces honneurs, à ces préséances, derniers vestiges des privilèges de la noblesse? Ou plutôt son seul tort ne fut-il pas de ne pas désespérer d'une noblesse dégénérée et mûre pour la servitude? Son seul tort ne fut-il pas de s'attacher à des institutions, à des formes aristocratiques, alors que les mœurs aristocratiques avaient disparu, de revendiquer des privilèges quand ces privilèges ne répondaient plus à des fonctions politiques et à des services sociaux?

SAINT-SIMON : LA COUR DE LOUIS XIV

TABLE.

Introduction 5
I. *Lettre* 31
II. *Les commencements de Saint-Simon* . . . 34
III. *Mariage du duc de Chartres* 37
IV. *Daquin chassé et Fagon mis à sa place* . . 46
V. *Suicide de La Vauguyon* 49
VI. *Projets de mariage de Saint-Simon* . . . 55
VII. *Tracasseries de Monsieur et des Princesses* . 64
VIII. *Mariage de Saint-Simon* 70
IX. *Madame de Sévigné* 79
X. *La Bruyère* 79
XI. *Dangeau* 79
XII. *La comtesse de Roucy et Madame de Castries* . 82
XIII. *Paix de Ryswick* 84
XIV. *Mort de Santeuil* 92
XV. *Le czar Pierre le Grand* 93
XVI. *Le comte de Portland* 96
XVII. *Mort de Racine* 102
XVIII. *Mort de Le Nôtre* 104
XIX. *Déclaration du roi d'Espagne* 106
XX. *Mort de Monsieur* 117
XXI. *Caractère de Monsieur* 129
XXII. *Explication entre Madame et Madame de Maintenon* 135
XXIII. *Mort de Madame* 139
XXIV. *Mort de Jacques II* 143
XXV. *Maladie et mort de Monseigneur* . . . 148

XXVI. *La cour après la mort de Monseigneur* . 162
XXVII. *Portrait de Monseigneur* 178
XXVIII. *Mort de la Dauphine* 201
XXIX. *Portrait de la Dauphine* 207
XXX. *Mort du Dauphin* 216
XXXI. *Portrait du Dauphin* 222
XXXII. *Après la mort du Dauphin* 243
XXXIII. *Le duc d'Orléans accusé d'empoisonnement* . 250
XXXIV. *Journal de la maladie du roi* 267
XXXV. *Commencements de Louis XIV* 300
XXXVI. *Apogée du règne* 303
XXXVII. *Caractère de Louis XIV* 312
XXXVIII. *Influence de Louvois* 323
XXXIX. *Disgrâce de Louvois* 328
XL. *Louis XIV après la paix de Ryswick* . . 341
XLI. *Désorganisation militaire* 355
XLII. *Commencement de Versailles et progrès du despotisme* 371
XLIII. *Munificence et magnificence de Louis XIV* . 380
XLIV. *Amours de Louis XIV* 391
XLV. *Madame de Maintenon* 397
XLVI. *Portrait de Madame de Maintenon* . . 408
XLVII. *Politique religieuse de Louis XIV et de Madame de Maintenon* 411
XLVIII. *La journée de Madame de Maintenon* . . 425
XLIX. *Influence de Madame de Maintenon sur la politique religieuse* 448
L. *Dernières années de Louis XIV* . . . 459
LI. *Mécanique de la vie de Louis XIV* . . 483
LII. *Retraite et mort de Madame de Maintenon* . 505
LIII. *Mort du régent* 510
LIV. *Le roman du duc de Lauzun* 525
LV. *Conclusion des mémoires* 556
LVI. *Testament de Saint-Simon* 562
LVII. *Hiver terrible en* 1709 569

SAINT-SIMON : LA COUR DE LOUIS XIV

I. — LETTRE

ÉCRITE PAR SAINT-SIMON A M. DE RANCÉ, ABBÉ DE LA TRAPPE, EN LE CONSULTANT SUR SES MÉMOIRES.

Versailles, le 29 mars 1699.

« Il faut, Monsieur, que je sois bien convaincu que vous avez pour moi une bonté extrême pour oser prendre la liberté que je fais en vous envoyant par la voie de M. du Charmel les papiers dont j'eus l'honneur de vous parler en mon dernier voyage, lorsque vous me permîtes de le faire. Je vous dis lors qu'il [y] avoit déjà quelque temps que je travaillois à des espèces de Mémoires de ma vie qui comprenoient tout ce qui a un rapport particulier à moi et aussi un peu en général et superficiellement une espèce de relation des événements de ces temps, principalement des choses de la Cour ; et comme je m'y suis proposé une exacte vérité aussi m'y suis-je lâché à la dire bonne et mauvaise, toute telle qu'elle m'a semblé sur les uns et les autres, songeant à satisfaire mes inclinations et passions en tout ce

que la vérité m'a permis de dire, attendu que travaillant pour moi et bien peu des miens pendant ma vie, et pour qui voudra après ma mort, je ne me suis arrêté à ménager personne par aucune considération, mais voyant cette espèce d'ouvrage qui va grossissant tous les jours avec quelque complaisance de le laisser après moi et aussi ne voulant point être exposé aux scrupules qui me convieroient à la fin de ma vie de le brûler, comme ç'avoit été mon premier projet, et même plus tôt, à cause de tout ce qu'il y a contre la réputation de mille gens, et cela d'autant plus irréparablement que la vérité s'y rencontre tout entière et que la passion n'a fait qu'animer le style, je me suis résolu à vous en importuner de quelques morceaux, pour vous supplier par iceux de juger de la pièce et de me vouloir prescrire une règle pour dire toujours la vérité sans blesser ma conscience, et pour me donner de salutaires conseils sur la manière que j'aurai à tenir en écrivant des choses qui me touchent particulièrement et plus sensiblement que les autres. J'ai donc choisi la relation de notre procès contre MM. de Luxembourg père et fils, qui a produit des rencontres qui m'ont touché de presque toutes les plus vives passions d'une manière autant ou plus sensible que je l'aie été en ma vie, et qui est exprimée en un style qui le fait bien remarquer. C'est, je crois, tout ce qu'il y a de plus âpre et de plus amer en mes Mémoires, mais, au moins, y ai-je tâché d'être fidèle à la plus exacte vérité. Je l'ai copiée d'iceux, où elle est écrite éparse çà et là selon l'ordre des temps auxquels nous avons plaidé, et mise ensemble ; et, au lieu d'y parler à découvert comme dans mes Mémoires, je me nomme dans cette copie comme les autres, pour la pouvoir garder et m'en servir sans que j'en paroisse manifestement l'auteur. J'y

ai joint aussi deux portraits pour servir d'échantillon au reste, quoique en bien celui de M. d'Aguesseau pût suffisamment servir à ceux de ce genre, duquel il y en a bien moins qu'en mal. Je vous supplie très-humblement de vouloir garder ce que je vous envoie, jusqu'à ce que je l'aille moi-même chercher, espérant avoir ce délice tout aussitôt après Pâques, et vous porter en même temps quelques cahiers des Mémoires mêmes. Je me flatte donc, qu'au milieu de tous vos maux, de toutes les peines que vous cause ce changement heureux de votre grand et merveilleux monastère, vous aurez la charité d'examiner ce que je vous envoie, d'y penser devant Dieu, et de dicter ces avis, règles et salutaires conseils que j'ose vous demander, afin que, demeurant écrits, ils ne me passent point de la mémoire et que j'y puisse avoir toute ma vie recours. Je crois qu'il seroit inutile de vous demander des précautions sur le secret et sur le ton de voix dont on vous lira ces papiers pour qu'on ne puisse rien entendre hors de votre chambre. Eux-mêmes vous en feront souvenir suffisamment. Il ne me reste plus rien à ajouter ici, sinon de vous demander pardon cent et cent fois de la distraction que cela vous causera de tant de saintes et d'admirables occupations dont vous vous nourrissez sans relâche, et de vous assurer que je suis, Monsieur, plus que personne du monde, pénétré de respect, d'attachement et de reconnoissance pour vous, et à jamais votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« *P. S.* — M. du Charmel ne sait point ce que c'est que ces papiers. »

II. — LES COMMENCEMENTS DE SAINT-SIMON

Je suis né la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude, duc de Saint-Simon, pair de France, et de sa seconde femme Charlotte de L'Aubépine, unique de ce lit. De Diane de Budos, première femme de mon père, il avoit eu une seule fille et point de garçon. Il l'avoit mariée au duc de Brissac, pair de France, frère unique de la duchesse de Villeroy. Elle étoit morte en 1684, sans enfants, depuis longtemps séparée d'un mari qui ne la méritoit pas, et par son testament m'avoit fait son légataire universel.

Je portois le nom de vidame de Chartres, et je fus élevé avec un grand soin et une grande application. Ma mère, qui avoit beaucoup de vertu et infiniment d'esprit de suite et de sens, se donna des soins continuels à me former le corps et l'esprit. Elle craignit pour moi le sort des jeunes gens qui se croient leur fortune faite et qui se trouvent leurs maîtres de bonne heure. Mon père, né en 1606, ne pouvoit vivre assez pour me parer ce malheur, et ma mère me répétoit sans cesse la nécessité pressante où se trouveroit de valoir quelque chose un jeune homme entrant seul dans le monde, de son chef, fils d'un favori de Louis XIII, dont tous les amis étoient morts ou hors d'état de l'aider, et d'une mère qui, dès sa jeunesse, élevée chez la vieille duchesse d'Angoulême, sa parente, grand'mère maternelle du duc de Guise, et mariée à un vieillard, n'avoit jamais vu que leurs vieux amis et amies, et n'avoit pu s'en faire de son âge. Elle ajoutoit le défaut de tous proches, oncles, tantes, cousins germains, qui me laissoit comme dans l'abandon à moi-même, et

augmentoit le besoin de savoir en faire un bon usage, sans secours et sans appui ; ses deux frères obscurs, et l'aîné ruiné et plaideur de sa famille, et le seul frère de mon père sans enfants et son aîné de huit ans.

En même temps, elle s'appliquoit à m'élever le courage, et à m'exciter de me rendre tel que je pusse réparer par moi-même des vides aussi difficiles à surmonter. Elle réussit à m'en donner un grand désir. Mon goût pour l'étude et les sciences ne le seconda pas, mais celui qui est comme né avec moi pour la lecture et pour l'histoire, et conséquemment de faire et de devenir quelque chose par l'émulation et les exemples que je trouvois, suppléa à cette froideur pour les lettres ; et j'ai toujours pensé que si on m'avoit fait perdre moins de temps à celles-ci, et qu'on m'eût fait faire une étude sérieuse de celle-là, j'aurois pu y devenir quelque chose.

Cette lecture de l'histoire et surtout des Mémoires particuliers de la nôtre, des derniers temps depuis François Ier, que je faisois de moi-même, me firent naître l'envie d'écrire aussi ceux de ce que je verrois, dans le désir et dans l'espérance d'être de quelque chose et de savoir le mieux que je pourrois les affaires de mon temps. Les inconvénients ne laissèrent pas de se présenter à mon esprit ; mais la résolution bien ferme d'en garder le secret à moi tout seul me parut remédier à tout. Je les commençai donc en juillet 1694, étant mestre de camp[1] d'un régiment de cavalerie de mon nom, dans le camp de Guinsheim sur le Vieux-Rhin, en l'armée commandée par le maréchal duc de Lorges.

En 1691 j'étois en philosophie et commençois à monter à cheval à l'académie des sieurs de Mémon à Rochefort, et je commençois aussi à m'ennuyer

[1] Le titre de *mestre de camp* répondait à celui de colonel.

beaucoup des maîtres et de l'étude, et à désirer fort d'entrer dans le service. Le siége de Mons, formé par le roi en personne, à la première pointe du printemps, y avoit attiré presque tous les jeunes gens de mon âge pour leur première campagne ; et ce qui me piquoit le plus, M. le duc de Chartres y faisoit la sienne. J'avois été comme élevé avec lui, plus jeune que lui de huit mois, et si l'âge permet cette expression entre jeunes gens si inégaux, l'amitié nous unissoit ensemble. Je pris donc ma résolution de me tirer de l'enfance, et je supprime les ruses dont je me servis pour y réussir. Je m'adressai à ma mère ; je reconnus bientôt qu'elle m'amusoit. J'eus recours à mon père à qui je fis accroire que le roi, ayant fait un grand siége cette année, se reposeroit la prochaine. Je trompai ma mère qui ne découvrit ce que j'avois tramé que sur le point de l'exécution, et que j'avois monté mon père à ne se laisser point entamer.

Le roi s'étoit roidi à n'excepter aucun de ceux qui entroient dans le service, excepté les seuls princes du sang et ses bâtards, de la nécessité de passer une année dans une de ses deux compagnies de mousquetaires, à leur choix, et de là, à apprendre plus ou moins longtemps à obéir, ou à la tête d'une compagnie de cavalerie, ou subalterne dans son régiment d'infanterie qu'il distinguoit et affectionnoit sur tous autres, avant de donner l'agrément d'acheter un régiment de cavalerie ou d'infanterie, suivant que chacun s'y étoit destiné. Mon père me mena donc à Versailles où il n'avoit encore pu aller depuis son retour de Blaye, où il avoit pensé mourir. Ma mère l'y étoit allée trouver en poste et l'avoit ramené encore fort mal, en sorte qu'il avoit été jusqu'alors sans avoir pu voir le roi. En lui faisant sa révérence, il me présenta pour être mousquetaire.

le jour de Saint-Simon Saint-Jude, à midi et demi, comme il sortoit du conseil.

Sa Majesté lui fit l'honneur de l'embrasser par trois fois, et comme il fut question de moi, le roi, me trouvant petit et l'air délicat, lui dit que j'étois encore bien jeune, sur quoi mon père répondit que je l'en servirois plus longtemps. Là-dessus le roi lui demanda en laquelle des deux compagnies il vouloit me mettre, et mon père choisit la première, à cause de Maupertuis, son ami particulier, qui en étoit capitaine. Outre le soin qu'il s'en promettoit pour moi, il n'ignoroit pas l'attention avec laquelle le roi s'informoit à ces deux capitaines des jeunes gens distingués qui étoient dans leurs compagnies, surtout à Maupertuis, et combien leurs témoignages influoient sur les premières opinions que le roi en prenoit, et dont les conséquences avoient tant de suites. Mon père ne se trompa pas, et j'ai eu lieu d'attribuer aux bons offices de Maupertuis la première bonne opinion que le roi prit de moi.

III. — MARIAGE DU DUC DE CHARTRES

Le roi, occupé de l'établissement de ses bâtards, qu'il agrandissoit de jour en jour, avoit marié deux de ses filles à deux princes du sang. Mme la princesse de Conti, seule fille du roi et de Mme de La Vallière, étoit veuve et sans enfants ; l'autre, fille aînée du roi et de Mme de Montespan, avoit épousé M. le Duc. Il y avoit longtemps que Mme de Maintenon, encore plus que le roi, ne songeoit qu'à les élever de plus en plus, et que tous deux vouloient marier Mlle de Blois, seconde fille du roi et de Mme de

Montespan, à M. le duc de Chartres. C'étoit le propre et l'unique neveu du roi, et fort au-dessus des princes du sang par son rang de petit-fils de France et par la cour que tenoit Monsieur. Le mariage des deux princes du sang, dont je viens de parler, avoit scandalisé tout le monde. Le roi ne l'ignoroit pas, et il jugeoit par là de l'effet d'un mariage sans proportion plus éclatant. Il y avoit déjà quatre ans qu'il le rouloit dans son esprit, et qu'il en avoit pris les premières mesures. Elles étoient d'autant plus difficiles que Monsieur étoit infiniment attaché à tout ce qui étoit de sa grandeur, et que Madame étoit d'une nation qui abhorroit la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage.

Pour vaincre tant d'obstacles, le roi s'adressa à M. le Grand, qui étoit de tout temps dans sa familiarité, pour gagner le chevalier de Lorraine, son frère, qui de tout temps aussi gouvernoit Monsieur. Sa figure avoit été charmante. Le goût de Monsieur n'étoit pas celui des femmes, et il ne s'en cachoit même pas ; ce même goût lui avoit donné le chevalier de Lorraine pour maître, et il le demeura toute sa vie. Les deux frères ne demandèrent pas mieux que de faire leur cour au roi par un endroit si sensible, et d'en profiter pour eux-mêmes en habiles gens. Cette ouverture se faisoit dans l'été 1688. Il ne restoit pas au plus une douzaine de chevaliers de l'ordre ; chacun voyoit que la promotion ne se pouvoit plus guère reculer. Les deux frères demandèrent d'en être, et d'y précéder les ducs. Le roi, qui pour cette prétention n'avoit encore donné l'ordre à aucun Lorrain, eut peine à s'y résoudre ; mais les deux frères surent tenir ferme ; ils l'emportèrent, et le chevalier de Lorraine, ainsi payé d'avance, répondit du consentement de Mon-

sieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et M. le duc de Chartres.

Ce jeune prince avoit été mis entre les mains de Saint-Laurent au sortir de celles des femmes. Saint-Laurent étoit un homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur et de basse mine, mais, pour tout dire en un mot, l'homme de son siècle le plus propre à élever un prince et à former un grand roi. Sa bassesse l'empêcha d'avoir un titre pour cette éducation ; son extrême mérite l'en fit laisser seul maître ; et quand la bienséance exigea que le prince eût un gouverneur, ce gouverneur ne le fut qu'en apparence, et Saint-Laurent toujours dans la même confiance et dans la même autorité.

Il étoit ami du curé de Saint-Eustache et lui-même grand homme de bien. Ce curé avoit un valet qui s'appeloit Dubois, et qui l'ayant été du sieur.... qui avoit été docteur de l'archevêque de Reims Le Tellier, lui avoit trouvé de l'esprit, l'avoit fait étudier, et ce valet savoit infiniment de belles-lettres et même d'histoire ; mais c'étoit un valet qui n'avoit rien, et qui après la mort de ce premier maître étoit entré chez le curé de Saint-Eustache. Ce curé, content de ce valet pour qui il ne pouvoit rien faire, le donna à Saint-Laurent, dans l'espérance qu'il pourroit mieux pour lui. Saint-Laurent s'en accommoda, et peu à peu s'en servit pour l'écritoire d'étude de M. le duc de Chartres ; de là, voulant s'en servir à mieux, il lui fit prendre le petit collet pour le décrasser, et de cette sorte l'introduisit à l'étude du prince pour lui aider à préparer ses leçons, à écrire ses thèmes, à le soulager lui-même, à chercher les mots dans le dictionnaire. Je l'ai vu mille fois dans ces commencements, lorsque j'allois jouer avec M. de Chartres. Dans les suites, Saint-Laurent devenant infirme, Dubois faisoit la leçon,

et la faisoit fort bien, et neanmoins plaisant au jeune prince.

Cependant Saint-Laurent mourut et très-brusquement. Dubois, par intérim, continua à faire la leçon ; mais depuis qu'il fut devenu presque abbé, il avoit trouvé moyen de faire sa cour au chevalier de Lorraine et au marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, amis intimes, et ce dernier ayant aussi beaucoup de crédit sur son maître. De faire Dubois précepteur, cela ne se pouvoit proposer de plein saut ; mais ses protecteurs, auxquels il eut récours, éloignèrent le choix d'un précepteur, puis se servirent des progrès du jeune prince pour ne le point changer de main, et laisser faire Dubois ; enfin ils le bombardèrent précepteur. Je ne vis jamais homme si aise ni avec plus de raison. Cette extrême obligation, et plus encore le besoin de se soutenir, l'attacha de plus en plus à ses protecteurs, et ce fut de lui que le chevalier de Lorraine se servit pour gagner le consentement de M. de Chartres à son mariage.

Dubois avoit gagné sa confiance ; il lui fut aisé en cet âge, et avec ce peu de connoissance et d'expérience, de lui faire peur du roi et de Monsieur, et d'un autre côté, de lui faire voir les cieux ouverts. Tout ce qu'il put mettre en œuvre n'alla pourtant qu'à rompre un refus ; mais cela suffisoit au succès de l'entreprise. L'abbé Dubois ne parla à M. de Chartres que vers le temps de l'exécution ; Monsieur étoit déjà gagné, et dès que le roi eut réponse de l'abbé Dubois, il se hâta de brusquer l'affaire. Un jour ou deux auparavant, Madame en eut le vent. Elle parla à M. son fils de l'indignité de ce mariage avec toute la force dont elle ne manquoit pas, et elle en tira parole qu'il n'y consentiroit point. Ainsi foiblesse envers son précepteur, foiblesse envers sa

mère, aversion d'une part, crainte de l'autre, et grand embarras de tous côtés.

Une après-dînée de fort bonne heure que je passois dans la galerie haute, je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, l'air fort empêtré, triste, suivi d'un seul exempt des gardes de Monsieur ; et, comme je me trouvois là, je lui demandai où il alloit ainsi si vite et à cette heure-là. Il me répondit d'un air brusque et chagrin qu'il alloit chez le roi qui l'avoit envoyé querir. Je ne jugeai pas à propos de l'accompagner, et, me tournant à mon gouverneur, je lui dis que je conjecturois quelque chose du mariage, et qu'il alloit éclater. Il m'en avoit depuis quelques jours transpiré quelque chose, et comme je jugeai bien que les scènes seroient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu.

M. de Chartres trouva le roi seul avec Monsieur dans son cabinet, où le jeune prince ne savoit pas devoir trouver M. son père. Le roi fit des amitiés à M. de Chartres, lui dit qu'il vouloit prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés lui ôtoit des princesses qui auroient pu lui convenir ; que, de princesses du sang, il n'y en avoit point de son âge ; qu'il ne lui pouvoit mieux témoigner sa tendresse qu'en lui offrant sa fille dont les deux sœurs avoient épousé deux princes du sang, que cela joindroit en lui la qualité de gendre à celle de neveu, mais que, quelque passion qu'il eût de ce mariage, il ne le vouloit point contraindre et lui laissoit là-dessus toute liberté. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure. Il crut se tirer d'un pas si glissant en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le roi étoit le maître, mais que sa

volonté dépendoit de la leur. « Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas ; » et se tournant à Monsieur : « Est-il pas vrai, mon frère ? » Monsieur consentit comme il l'avoit déjà fait seul avec le roi, qui tout de suite dit qu'il n'étoit donc plus question que de Madame, et qui sur-le-champ l'envoya chercher ; et cependant se mit à causer avec Monsieur, qui tous deux ne firent pas semblant de s'apercevoir du trouble et de l'abattement de M. de Chartres.

Madame arriva, à qui d'entrée le roi dit qu'il comptoit bien qu'elle ne voudroit pas s'opposer à une affaire que Monsieur désiroit, et que M. de Chartres y consentoit : que c'étoit son mariage avec Mlle de Blois, qu'il avouoit qu'il désiroit avec passion, et ajouta courtement les mêmes choses qu'il venoit de dire à M. le duc de Chartres, le tout d'un air imposant, mais comme hors de doute que Madame pût n'en pas être ravie, quoique plus que certain du contraire. Madame, qui avoit compté sur le refus dont M. son fils lui avoit donné parole, qu'il lui avoit même tenue autant qu'il avoit pu par sa réponse si embarrassée et si conditionnelle, se trouva prise et muette. Elle lança deux regards furieux à Monsieur et à M. de Chartres, dit que, puisqu'ils le vouloient bien, elle n'avoit rien à y dire, fit une courte révérence et s'en alla chez elle. M. son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'étoit passée, elle chanta pouille avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle.

Un peu après, Monsieur, sortant de chez le roi, entra chez elle, et excepté qu'elle ne l'en chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage ; tellement qu'il sortit de chez elle très-confus, sans

avoir eu loisir de lui dire un seul mot. Toute cette scène étoit finie sur les quatre heures de l'après-dînée, et le soir il y avoit appartement, ce qui arrivoit l'hiver trois fois la semaine, les trois autres jours comédie, et le dimanche rien.

Ce qu'on appeloit appartement étoit le concours de toute la cour, depuis sept heures du soir jusqu'à dix que le roi se mettoit à table, dans le grand appartement, depuis un des salons du bout de la grande galerie jusque vers la tribune de la chapelle. D'abord, il y avoit une musique ; puis des tables par toutes les pièces toutes prêtes pour toutes sortes de jeux ; un lansquenet où Monseigneur et Monsieur jouoient toujours ; un billard : en un mot, liberté entière de faire des parties avec qui on vouloit, et de demander des tables si elles se trouvoient toutes remplies ; au delà du billard il y avoit une pièce destinée aux rafraîchissements, et tout parfaitement éclairé. Au commencement que cela fut établi, le roi y alloit et y jouoit quelque temps, mais dès lors il y avoit longtemps qu'il n'y alloit plus, mais il vouloit qu'on y fût assidu, et chacun s'empressoit à lui plaire. Lui cependant passoit les soirées chez Mme de Maintenon à travailler avec différents ministres les uns après les autres.

Fort peu après la musique finie, le roi envoya chercher à l'appartement Monseigneur et Monsieur, qui jouoient déjà au lansquenet ; Madame qui à peine regardoit une partie d'hombre auprès de laquelle elle s'étoit mise ; M. de Chartres qui jouoit fort tristement aux échecs ; et Mlle de Blois qui à peine avoit commencé à paroître dans le monde, qui ce soir-là étoit extraordinairement parée et qui pourtant ne savoit et ne se doutoit même de rien, si bien que, naturellement fort timide et craignant horriblement le roi, elle se crut mandée pour essuyer

quelque réprimande, et étoit si tremblante que Mme de Maintenon la prit sur ses genoux où elle la tint toujours la pouvant à peine rassurer. A ce bruit de ces personnes royales mandées chez Mme de Maintenon et Mlle de Blois avec elle, le bruit du mariage éclata à l'appartement, en même temps que le roi le déclara dans ce particulier. Il ne dura que quelques moments, et les mêmes personnes revinrent à l'appartement où cette déclaration fut rendue publique. J'arrivai dans ces premiers instants. Je trouvai le monde par pelotons, et un grand étonnement régner sur tous les visages. J'en appris bientôt la cause qui ne me surprit pas, par la rencontre que j'avois faite au commencement de l'après-dînée.

Madame se promenoit dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite et digne de l'être ; elle marchoit à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun, par respect, lui laissoit le champ libre et ne faisoit que passer pour entrer dans l'appartement. Monseigneur et Monsieur s'étoient remis au lansquenet. Le premier me parut tout à son ordinaire. Jamais rien de si honteux que le visage de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. M. son fils paroissoit désolé, et sa future dans un embarras et une tristesse extrême. Quelque jeune qu'elle fût, quelque prodigieux que fût ce mariage, elle en voyoit et en sentoit toute la scène, et en appréhendoit toutes les suites. La consternation parut générale, à un très-petit nombre de gens près. Pour les Lorrains ils triomphoient. La sodomie et le double adultère les avoient bien servis en les servant bien eux-mêmes. Ils jouissoient de leurs succès,

comme ils en avoient toute honte bue ; ils avoient raison de s'applaudir.

La politique rendit donc cet appartement languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire ; il finit par le souper du roi, duquel je ne voulus rien perdre. Le roi y parut tout comme à son ordinaire. M. de Chartres étoit auprès de Madame qui ne le regarda jamais, ni Monsieur. Elle avoit les yeux pleins de larmes qui tomboient de temps en temps, et qu'elle essuyoit de même, regardant tout le monde comme si elle eût cherché à voir quelle mine chacun faisoit. M. son fils avoit aussi les yeux bien rouges, et tous deux ne mangèrent presque rien. Je remarquai que le roi offrit à Madame presque de tous les plats qui étoient devant lui, et qu'elle les refusa tous d'un air de brusquerie qui jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle.

Il fut encore fort remarqué qu'au sortir de table et à la fin de ce cercle debout d'un moment dans la chambre du roi, il fit à Madame une révérence très-marquée et basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste, que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos, et [elle] avancée d'un pas vers la porte.

Le lendemain toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez M. le duc de Chartres, mais sans dire une parole ; on se contentoit de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du conseil dans la galerie et la messe du roi. Madame y vint. M. son fils s'approcha d'elle comme il faisoit tous les jours pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince,

et combla les infinis spectateurs, dont j'étois, d'un prodigieux étonnement. Ce même jour l'immense dot fut déclarée, et le jour suivant le roi alla rendre visite à Monsieur et à Madame, qui se passa fort tristement, et depuis on ne songea plus qu'aux préparatifs de la noce.

IV. — DAQUIN CHASSÉ ET FAGON MIS A SA PLACE

Je trouvai un changement à la cour qui la surprit fort. Daquin, premier médecin du roi, créature de Mme de Montespan, n'avoit rien perdu de son crédit par l'éloignement final de la maîtresse, mais il n'avoit jamais pu prendre avec Mme de Maintenon, à qui tout ce qui sentoit cet autre côté fut toujours plus que suspect. Daquin étoit grand courtisan, mais rêtre, avare, avide, et qui vouloit établir sa famille en toute façon. Son frère, médecin ordinaire, étoit moins que rien ; et le fils du premier médecin, qu'il poussoit par le conseil et les intendances, valoit encore moins. Le roi peu à peu se lassoit de ses demandes et de ses importunités. Lorsque M. de Saint-Georges passa de Tours à Lyon, par la mort du frère du premier maréchal de Villeroy, commandant et lieutenant de roi de cette province et proprement le dernier seigneur de nos jours, Daquin avoit un fils abbé, de très-bonnes mœurs, de beaucoup d'esprit et de savoir, pour lequel il osa demander Tours de plein saut, et en presser le roi avec la dernière véhémence. Ce fut l'écueil où il se brisa ; Mme de Maintenon profita du dégoût où elle vit le roi d'un homme qui demandoit sans cesse,

et qui avoit l'effronterie de vouloir faire son fils tout d'un coup archevêque *al despetto* de tous les abbés de la première qualité, et de tous les évêques du royaume ; et Tours en effet fut donné à l'abbé d'Hervault, qui avoit été longtemps auditeur de rote avec réputation, et qui y avoit bien fait. C'étoit un homme de condition, bien allié, et qui dans cet archevêché a grandement soutenu tout le bien qu'il y promettoit.

Mme de Maintenon, qui vouloit tenir le roi par toutes les avenues, et qui considéroit celle d'un premier médecin habile et homme d'esprit comme une des plus importantes, à mesure que le roi viendroit à vieillir et sa santé à s'affoiblir, sapoit depuis longtemps Daquin, et saisit ce moment de la prise si forte qu'il donna sur lui et de la colère du roi ; elle le résolut à le chasser, et en même temps à prendre Fagon en sa place. Ce fut un mardi, jour de la Toussaint, qui étoit le jour du travail chez elle de Pontchartrain, qui outre la marine avoit Paris, la cour et la maison du roi en son département. Il eut donc ordre d'aller le lendemain avant sept heures du matin chez Daquin, lui dire de se retirer sur-le-champ à Paris ; que le roi lui donnoit six mille livres de pension, et à son frère, médecin ordinaire, trois mille livres pour se retirer aussi, et défense au premier médecin de voir le roi et de lui écrire. Jamais le roi n'avoit tant parlé à Daquin que la veille à son souper et à son coucher, et n'avoit paru le mieux traiter. Ce fut donc pour lui un coup de foudre qui l'écrasa sans ressource. La cour fut fort étonnée et ne tarda pas à s'apercevoir d'où cette foudre partoit, quand on vit, le jour des Morts, Fagon déclaré premier médecin par le roi même qui le lui dit à son lever, et qui apprit par là la chute de Daquin à tout le monde qui l'igno-

roit encore, et qu'il n'y avoit pas deux heures que Daquin lui-même l'avoit apprise. Il n'étoit point malfaisant, et ne laissa pas à cause de cela d'être plaint et d'être même visité dans le court intervalle qu'il mit à s'en aller à Paris.

Fagon étoit un des beaux et des bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avoit trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connoisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savoit d'ailleurs beaucoup ; point de meilleur physicien que lui ; il entendoit même bien les différentes parties des mathématiques. Très-désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnoit point, il aimoit la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite, et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y opposoit, que si on lui eût été personnellement contraire. Dangereux aussi parce qu'il se prévenoit très-aisément en toutes choses, quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu, il ne revenoit presque jamais ; mais s'il lui arrivoit de revenir, c'étoit de la meilleure foi du monde, et faisoit tout pour réparer le mal que sa prévention avoit causé. Il étoit l'ennemi le plus implacable de ce qu'il appeloit charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendoient avoir des secrets et donner des remèdes, et sa prévention l'emporta beaucoup trop loin de ce côté-là. Il aimoit sa faculté de Montpellier, et en tout la médecine, jusqu'au culte. A son avis il n'étoit permis de guérir que par la voie commune des médecins reçus dans les facultés dont les loi: et l'ordre lui étoient sacrés ; avec cela délié courtisan, et connoissant parfaitement le roi, Mme de Maintenon, la cour et le monde. Il avoit été le médecin des enfants du roi, depuis que Mme de Maintenon en avoit été gouver-

nante ; c'est là que leur liaison s'étoit formée. De cet emploi il passa aux enfants de France, et ce fut d'où il fut tiré pour être premier médecin. Sa faveur et sa considération, qui devinrent extrêmes, ne le sortirent jamais de son état ni de ses mœurs, toujours respectueux et toujours à sa place.

V. — SUICIDE DE LA VAUGUYON

Un autre événement surprit moins qu'il ne fit admirer les fortunes. Le dimanche 29 novembre, le roi sortant du salon apprit, par le baron de Beauvais, que La Vauguyon s'étoit tué le matin de deux coups de pistolet dans son lit, qu'il se donna dans la gorge, après s'être défait de ses gens sous prétexte de les envoyer à la messe. Il faut dire un mot de ces deux hommes : La Vauguyon étoit un des plus petits et des plus pauvres gentilshommes de France. Son nom étoit Bétoulat, et il porta le nom de Fromenteau. C'étoit un homme parfaitement bien fait, mais plus que brun et d'une figure espagnole. Il avoit de la grâce, une voix charmante, qu'il savoit très-bien accompagner du luth et de la guitare, avec cela le langage des femmes, de l'esprit et insinuant.

Avec ces talents et d'autres plus cachés, mais utiles à la galanterie, il se fourra chez Mme de Beauvais, première femme de chambre de la reine mère et dans sa plus intime confidence, et à qui tout le monde faisoit d'autant plus la cour qu'elle ne s'étoit pas mise moins bien avec le roi, dont elle passoit pour avoir eu le pucelage. Je l'ai encore vue vieille, chassieuse et borgnesse, à la toilette de

Mme la dauphine de Bavière où toute la cour lui faisoit merveilles, parce que de temps en temps elle venoit à Versailles, où elle causoit toujours avec le roi en particulier, qui avoit conservé beaucoup de considération pour elle. Son fils, qui s'étoit fait appeler le baron de Beauvais, avoit la capitainerie des plaines d'autour de Paris. Il avoit été élevé, au subalterne près, avec le roi. Il avoit été de ses ballets et de ses parties, et galant, hardi, bien fait, soutenu par sa mère et par un goût personnel du roi, il avoit tenu son coin, mêlé avec l'élite de la cour, et depuis traité du roi toute sa vie avec une distinction qui le faisoit craindre et rechercher. Il étoit fin courtisan et gâté, mais ami à rompre des glaces auprès du roi avec succès, et ennemi de même ; d'ailleurs honnête homme et toutefois respectueux avec les seigneurs. Je l'ai vu encore donner les modes.

Fromenteau se fit entretenir par la Beauvais, et elle le présentoit à tout ce qui venoit chez elle, qui là et ailleurs, pour lui plaire, faisoit accueil au godelureau. Peu à peu elle le fit entrer chez la reine mère, puis chez le roi, et il devint courtisan par cette protection. De là il s'insinua chez les ministres. Il montra de la valeur volontaire à la guerre, et enfin il fut employé auprès de quelques princes d'Allemagne. Peu à peu il s'éleva jusqu'au caractère d'ambassadeur en Danemark, et il alla après ambassadeur en Espagne. Partout on en fut content, et le roi lui donna une des trois places de conseiller d'État d'épée, et, au scandale de sa cour, le fit chevalier de l'ordre en 1688. Vingt ans auparavant il avoit épousé la fille de Saint-Mégrin dont j'ai parlé ci-devant à propos du voyage qu'il fit à Blaye de la part de la cour, pendant les guerres de Bordeaux, auprès de mon père ; ainsi je n'ai pas besoin

de répéter qui elle étoit, sinon qu'elle étoit veuve avec un fils de M. du Broutay, du nom de Quelen, et que cette femme étoit la laideur même. Par ce mariage, Fromenteau s'étoit seigneurifié et avoit pris le nom de comte de La Vauguyon. Tant que les ambassades durèrent et que le fils de sa femme fut jeune, il eut de quoi vivre ; mais quand la mère se vit obligée de compter avec son fils, ils se trouvèrent réduits fort à l'étroit. La Vauguyon, comblé d'honneurs bien au delà de ses espérances, représenta souvent au roi le misérable état de ses affaires, et n'en tiroit que de rares et très-médiocres gratifications.

La pauvreté peu à peu lui tourna la tête, mais on fut très-longtemps sans s'en apercevoir. Une des premières marques qu'il en donna, fut chez Mme Pelot, veuve du premier président du parlement de Rouen, qui avoit tous les soirs un souper et un jeu uniquement pour ses amis en petit nombre. Elle ne voyoit que fort bonne compagnie, et La Vauguyon y étoit presque tous les soirs. Jouant au brelan, elle lui fit un renvi qu'il ne tint pas. Elle l'en plaisanta, et lui dit qu'elle étoit bien aise de voir qu'il étoit un poltron. La Vauguyon ne répondit mot, mais, le jeu fini, il laissa sortir la compagnie et quand il se vit seul avec Mme Pelot, il ferma la porte au verrou, enfonça son chapeau dans sa tête, l'accula contre sa cheminée, et lui mettant la tête entre ses deux poings, lui dit qu'il ne savoit ce qui le tenoit qu'il ne la lui mît en compote, pour lui apprendre à l'appeler poltron. Voilà une femme bien effrayée, qui, entre ses deux poings, lui faisoit des révérences perpendiculaires et des compliments tant qu'elle pouvoit, et l'autre toujours en furie et en menaces. A la fin il la laissa plus morte que vive et s'en alla. C'étoit une très-bonne

et très-honnête femme, qui défendit bien à ses gens de la laisser seule avec La Vauguyon, mais qui eut la générosité de lui en garder le secret jusqu'après sa mort, et de le recevoir chez elle à l'ordinaire, où il retourna comme si de rien n'eût été.

Longtemps après, rencontrant sur les deux heures après midi M. de Courtenay, dans ce passage obscur à Fontainebleau, qui, du salon d'en haut devant la tribune, conduit à une terrasse le long de la chapelle, lui fit mettre l'épée à la main, quoi que l'autre lui pût dire sur le lieu où ils étoient et sans avoir jamais eu occasion ni apparence de démêlé. Au bruit des estocades, les passants dans ce grand salon accoururent et les séparèrent, et appelèrent des Suisses de la salle des gardes de l'ancien appartement de la reine mère, où il y en avoit toujours quelques-uns et qui donnoit dans le salon. La Vauguyon, dès lors chevalier de l'ordre, se débarrassa d'eux et courut chez le roi, tourne la clef du cabinet, force l'huissier, entre, et se jette aux pieds du roi, en lui disant qu'il venoit lui apporter sa tête. Le roi, qui sortoit de table, chez qui personne n'entroit jamais que mandé, et qui n'aimoit pas les surprises, lui demanda avec émotion à qui il en avoit. La Vauguyon, toujours à genoux, lui dit qu'il a tiré l'épée dans sa maison, insulté par M. de Courtenay, et que son honneur a été plus fort que son devoir. Le roi eut grand'peine à s'en débarrasser, et dit qu'il verroit à éclaircir cette affaire, et un moment après les envoya arrêter tous deux par des exempts du grand prévôt, et mener dans leurs chambres. Cependant on amena deux carrosses, qu'on appeloit de la pompe, qui servoient à Bontems et à divers usages pour le roi, qui étoient à lui, mais sans armes et avoient leurs attelages. Les exempts qui les avoient arrêtés les mirent chacun

dans un de ces carrosses et l'un d'eux avec chacun, et les conduisirent à Paris à la Bastille, où ils demeurèrent sept ou huit mois, avec permission au bout du premier mois d'y voir leurs amis, mais traités tous deux en tout avec une égalité entière. On peut croire le fracas d'une telle aventure : personne n'y comprenoit rien. Le prince de Courtenay étoit un fort honnête homme, brave, mais doux, et qui n'avoit de sa vie eu querelle avec personne. Il protestoit qu'il n'en avoit aucune avec La Vauguyon, et qu'il l'avoit attaqué et forcé de mettre l'épée à la main, pour n'en être pas insulté ; d'autre part on ne se doutoit point encore de l'égarement de La Vauguyon, il protestoit de même que c'étoit l'autre qui l'avoit attaqué et insulté : on ne savoit donc qui croire, ni que penser. Chacun avoit ses amis, mais personne ne pût goûter l'égalité si fort affectée en tous les traitements faits à l'un et à l'autre. Enfin, faute de meilleur éclaircissement et la faute suffisamment expiée, ils sortirent de prison, et peu après reparurent à la cour.

Quelque temps après, une nouvelle escapade mit les choses plus au net. Allant à Versailles, La Vauguyon rencontre un palefrenier de la livrée de M. le Prince, menant un cheval de main tout sellé, allant vers Sèvres et vers Paris. Il arrête, l'appelle, met pied à terre et demande à qui est le cheval. Le palefrenier répond qu'il est à M. le Prince. La Vauguyon lui dit que M. le Prince ne trouvera pas mauvais qu'il le monte, et saute au même temps dessus. Le palefrenier bien étourdi ne sait que faire à un homme à qui il voit un cordon bleu par-dessus son habit et sortant de son équipage, et le suit. La Vauguyon prend le petit galop jusqu'à la porte de la Conférence, gagne le rempart et va mettre pied à terre à la Bastille, donne pour boire au palefrenier

et le congédie. Il monte chez le gouverneur à qui il dit qu'il a eu le malheur de déplaire au roi et qu'il le prie de lui donner une chambre. Le gouverneur bien surpris lui demande à son tour à voir l'ordre du roi, et sur ce qu'il n'en a point, plus étonné encore, résiste à toutes ses prières, et par capitulation le garde chez lui en attendant réponse de Pontchartrain, à qui il écrit par un exprès. Pontchartrain en rend compte au roi, qui ne sait ce que cela veut dire, et l'ordre vient au gouverneur de ne point recevoir La Vauguyon, duquel, malgré cela, il eut encore toutes les peines du monde à se défaire. Ce trait et cette aventure du cheval de M. le Prince firent grand bruit et éclaircirent fort celle de M. de Courtenay. Cependant, le roi fit dire à La Vauguyon qu'il pouvoit reparoître à la cour, et il continua d'y aller comme il faisoit auparavant, mais chacun l'évitoit et on avoit grand'peur de lui, quoique le roi par bonté affectât de le traiter bien.

On peut juger que ces dérangements publics n'étoient pas sans d'autres domestiques qui demeuroient cachés le plus qu'il étoit possible. Mais ils devinrent si fâcheux à sa pauvre femme, bien plus vieille que lui et fort retirée, qu'elle prit le parti de quitter Paris et de s'en aller dans ses terres. Elle n'y fut pas bien longtemps, et y mourut tout à la fin d'octobre, à la fin de cette année. Ce fut le dernier coup qui acheva de faire tourner la tête à son mari : avec sa femme il perdoit toute sa subsistance ; nul bien de soi et très-peu du roi. Il ne la survécut que d'un mois. Il avoit soixante-quatre ans, près de vingt ans moins qu'elle, et n'eut jamais d'enfants. On sut que les deux dernières années de sa vie il portoit des pistolets dans sa voiture et en menaçoit souvent le cocher ou le postillon, en joue, allant et venant de Versailles. Ce qui est certain c'est que, sans le baron

de Beauvais qui l'assistoit de sa bourse et prenoit fort soin de lui, il se seroit souvent trouvé aux dernières extrémités, surtout depuis le départ de sa femme. Beauvais en parloit souvent au roi, et il est inconcevable qu'ayant élevé cet homme au point qu'il avoit fait et lui ayant toujours témoigné une bonté particulière, il l'ait persévéramment laissé mourir de faim et devenir fou de misère.

VI. — PROJETS DE MARIAGE DE SAINT-SIMON

Ma mère, qui avoit eu beaucoup d'inquiétude de moi pendant toute la campagne, désiroit fort que je n'en fisse pas une seconde sans être marié. Il fut donc fort question de cette grande affaire entre elle et moi. Quoique fort jeune, je n'y avois pas de répugnance, mais je voulois me marier à mon gré. Avec un établissement considérable, je me sentois fort esseulé dans un pays où le crédit et la considération faisoient plus que tout le reste. Fils d'un favori de Louis XIII, et d'une mère qui n'avoit vécu que pour lui, qu'il avoit épousée n'étant plus jeune elle-même, sans oncle ni tante, ni cousins germains, ni parents proches, ni amis utiles de mon père et de ma mère, si hors de tout par leur âge, je me trouvois extrêmement seul. Les millions ne pouvoient me tenter d'une mésalliance, ni la mode, ni mes besoins me résoudre à m'y ployer.

Le duc de Beauvilliers s'étoit toujours souvenu que mon père et le sien avoient été amis, et que lui-même avoit vécu sur ce pied-là avec mon père, autant que la différence d'âge, de lieu et de vie l'avoit pu per-

mettre ; et il m'avoit toujours montré tant d'attention chez les princes dont il étoit gouverneur, et à qui je faisois ma cour, que ce fut à lui à qui je m'adressai, à la mort de mon père et depuis, pour l'agrément du régiment, comme je l'ai marqué. Sa vertu, sa douceur, sa politesse, tout m'avoit épris de lui. Sa faveur alors étoit au plus haut point. Il étoit ministre d'État depuis la mort de M. de Louvois, il avoit succédé fort jeune au maréchal de Villeroy dans la place de chef du conseil des finances, et il avoit eu de son père la charge de premier gentilhomme de la chambre; la réputation de la duchesse de Beauvilliers me touchoit encore, et l'union intime dans laquelle ils avoient toujours vécu. L'embarras étoit le bien : j'en avois grand besoin pour nettoyer le mien, qui étoit fort en désordre, et M. de Beauvilliers avoit deux fils et huit filles. Malgré tout cela, mon goût l'emporta, et ma mère l'approuva.

Le parti pris, je crus qu'aller droit à mon but, sans détours et sans tiers, auroit plus de grâce ; ma mère me remit un état bien vrai et bien exact de mon bien et de mes dettes, des charges et des procès que j'avois. Je le portai à Versailles, et je fis demander à M. de Beauvilliers un temps où je pusse lui parler secrètement, à loisir et tout à mon aise. Louville fut celui qui le lui demanda. C'étoit un gentilhomme de bon lieu, dont la mère l'étoit aussi, la famille de laquelle avoit toujours été fort attachée à mon père et qu'il avoit fort protégée dans sa faveur, et longtemps depuis par M. de Seignelay. Louville, élevé dans ce même attachement, avoit été pris, de capitaine au régiment du roi infanterie, pour être gentilhomme de la manche de M. le duc d'Anjou, par M. de Beauvilliers, à la recommandation de mon père, et M. de Beauvilliers, qui l'avoit fort goûté depuis, ne l'avoit connu, quoique son parent, que

par mon père. Louville étoit d'ailleurs homme d'infiniment d'esprit, et qui, avec une imagination qui le rendoit toujours neuf et de la plus excellente compagnie, avoit toute la lumière et le sens des grandes affaires et des plus solides et des meilleurs conseils.

J'eus donc mon rendez-vous, à huit heures du soir, dans le cabinet de Mme de Beauvilliers, où le duc me vint trouver seul et sans elle. Là, je lui fis mon compliment, et sur ce qui m'amenoit, et sur ce que j'avois mieux aimé m'adresser directement à lui, que de lui faire parler comme on fait d'ordinaire dans ces sortes d'affaires ; et, qu'après lui avoir témoigné tout mon désir, je lui apportois un état le plus vrai, le plus exact de mon bien et de mes affaires, sur lequel je le suppliois de voir ce qu'il y pourroit ajouter pour rendre sa fille heureuse avec moi ; que c'étoient là toutes les conditions que je voulois faire, sans vouloir ouïr parler d'aucune sorte de discussion sur pas une autre, ni sur le plus ou le moins ; et que toute la grâce que je lui demandois étoit de m'accorder sa fille et de faire faire le contrat de mariage tout comme il lui plairoit ; que ma mère et moi signerions sans aucun examen.

Le duc eut sans cesse les yeux collés sur moi pendant que je lui parlai. Il me répondit en homme pénétré de reconnoissance, et de mon désir, et de ma franchise, et de ma confiance. Il m'expliqua l'état de sa famille, après m'avoir demandé un peu de temps pour en parler à Mme de Beauvilliers, et voir ensemble ce qu'ils pourroient faire. Il me dit donc que, de ses huit filles, l'aînée étoit entre quatorze et quinze ans ; la seconde très-contrefaite et nullement mariable ; la troisième entre douze et treize ans ; toutes les autres, des enfants qu'il avoit à Montargis, aux Bénédictines, dont il avoit préféré la vertu et la piété qu'il y connoissoit, à des

couvents plus voisins où il auroit eu le plaisir de les voir plus souvent. Il ajouta que son aînée vouloit être religieuse ; que la dernière fois qu'il l'avoit été voir de Fontainebleau, il l'y avoit trouvée plus déterminée que jamais ; que, pour le bien, il en avoit peu ; qu'il ne savoit s'il me conviendroit, mais qu'il me protestoit qu'il n'y avoit point d'efforts qu'il ne fît pour moi de ce côté-là. Je lui répondis qu'il voyoit bien, à la proposition que je lui faisois, que ce n'étoit pas le bien qui m'amenoit à lui, ni même sa fille que je n'avois jamais vue, que c'étoit lui qui m'avoit charmé et que je voulois épouser avec Mme de Beauvilliers. « Mais, me dit-il, si elle veut absolument être religieuse ? — Alors, répliquai-je, je vous demande la troisième. » A cette proposition, il me fit deux objections : son âge et la justice de lui égaler l'aînée pour le bien, si le mariage de la troisième fait, cette aînée changeoit d'avis et ne vouloit plus être religieuse, et l'embarras où cela le jetteroit. A la première, je répondis par l'exemple domestique de sa belle-sœur, plus jeune encore lorsqu'elle avoit épousé le feu duc de Mortemart ; à l'autre, qu'il me donnât la troisième, sur le pied que l'aînée se marieroit, quitte à me donner le reste de ce qu'il auroit destiné d'abord, le jour que l'aînée feroit profession, et que si elle changeoit d'avis, je me contenterois d'un mariage de cadette, et serois ravi que l'aînée trouvât encore mieux que moi.

Alors, le duc levant les yeux au ciel, et presque hors de lui, me protesta qu'il n'avoit jamais été combattu de la sorte ; qu'il lui falloit ramasser toutes ses forces pour ne me la pas donner à l'instant. Il s'étendit sur mon procédé avec lui, et me conjura, que la chose réussît ou non, de le regarder désormais comme mon père, qu'il m'en serviroit en tout, et

que l'obligation que j'acquérois sur lui étoit telle qu'il ne pouvoit moins m'offrir et me tenir que tout ce qui étoit en lui de services et de conseils. Il m'embrassa en effet comme son fils, et nous nous séparâmes de la sorte pour nous revoir à l'heure qu'il me diroit le lendemain au lever du roi. Il m'y dit à l'oreille, en passant, de me trouver ce même jour, à trois heures après midi, dans le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne, qui devoit être alors au jeu de paume et son appartement desert. Mais il se trouve toujours des fâcheux. J'en trouvai deux, en chemin du rendez-vous, qui, étonnés de l'heure où ils me trouvoient dans ce chemin où ils ne me voyoient aucun but, m'importunèrent de leurs questions : je m'en débarrassai comme je pus, et j'arrivai enfin au cabinet du jeune prince, où je trouvai son gouverneur qui avoit mis un valet de chambre de confiance à la porte pour n'y laisser entrer que moi. Nous nous assîmes vis-à-vis l'un de l'autre, la table d'étude entre nous deux. Là, j'eus la réponse la plus tendre, mais négative, fondée sur la vocation de sa fille, sur son peu de bien pour l'égaler à la troisième, si, le mariage fait, elle se ravisoit ; sur ce qu'il n'étoit point payé de ses états, et sur le désagrément que ce lui seroit d'être le premier des ministres qui n'eût pas le présent que le roi avoit toujours fait lors du mariage de leurs filles, et que l'état présent des affaires l'empêchoit d'espérer. Tout ce qui se peut de douleur, de regret, d'estime, de préférence, de tendre, me fut dit ; je répondis de même, et nous nous séparâmes, en nous embrassant, sans pouvoir plus nous parler. Nous étions convenus d'un secret entier qui nous faisoit cacher nos conversations et les dépayser, de sorte que, ce jour-là, j'avois compté à M. de Beauvilliers, avant d'entrer en matière, les deux rencontres que

j'avois faites ; et sur ce qu'il me recommanda de plus en plus le secret, je donnai le change à Louville de ce second entretien, quoiqu'il sût le premier, et qu'il fût un des deux hommes que j'avois rencontrés.

Le lendemain matin, au lever du roi, M. de Beauvilliers me dit à l'oreille qu'il avoit fait réflexion que Louville étoit homme très-sûr et notre ami intime à tous deux, et que, si je voulois lui confier notre secret, il nous deviendroit un canal très-commode et très-caché. Cette proposition me rendit la joie par l'espérance, après avoir compté tout rompu. Je vis Louville dans la journée ; je l'instruisis bien, et le priai de n'oublier rien pour servir utilement la passion que j'avois de ce mariage.

Il me procura une entrevue pour le lendemain dans ce petit salon du bout de la galerie qui touche à l'appartement de la reine et où personne ne passoit, parce que cet appartement étoit fermé depuis la mort de Mme la Dauphine. J'y trouvai M. de Beauvilliers à qui je dis, d'un air allumé de crainte et d'espérance, que la conversation de la veille m'avoit tellement affligé, que je l'avois abrégée dans le besoin que je me sentois d'aller passer les premiers élans de ma douleur dans la solitude, et il étoit vrai ; mais que, puisqu'il me permettoit de traiter encore cette matière, je n'y voyois que deux principales difficultés, le bien et la vocation ; que pour le bien, je lui demandois en grâce de prendre cet état du mien que je lui apportois encore, et de régler dessus tout ce qu'il voudroit. A l'égard du couvent, je me mis à lui faire une peinture vive de ce que l'on ne prend que trop souvent pour vocation, et qui n'est rien moins et très-souvent que préparation aux plus cuisants regrets d'avoir renoncé à ce qu'on ignore et qu'on se peint délicieux, pour se confiner dans une prison de corps et d'esprit qui désespère ; à

quoi j'ajoutai celle du bien et des exemples de vertu que sa fille trouveroit dans sa maison.

Le duc me parut profondément touché du motif de mon éloquence. Il me dit qu'il en étoit pénétré jusqu'au fond de l'âme, qu'il me répétoit, et de tout son cœur, ce qu'il m'avoit déjà dit, qu'entre M. le comte de Toulouse et moi, s'il lui demandoit sa fille, il ne balanceroit pas à me préférer, et qu'il ne se consoleroit de sa vie de me perdre pour son gendre. Il prit l'état de mon bien pour examiner avec Mme de Beauvilliers tout ce qu'ils pourroient faire tant sur le bien que sur le couvent : « Mais si c'est sa vocation, ajouta-t-il, que voulez-vous que j'y fasse ? Il faut en tout suivre aveuglément la volonté de Dieu et sa loi, et il sera le protecteur de ma famille. Lui plaire et le servir fidèlement est la seule chose désirable et doit être l'unique fin de nos actions. » Après quelques autres discours nous nous séparâmes.

Ces paroles si pieuses, si détachées, si grandes, dans un homme si grandement occupé, augmentèrent mon respect et mon admiration, et en même temps mon désir, s'il étoit possible. Je contai tout cela à Louville, et le soir j'allai à la musique à l'appartement, où je me plaçai en sorte que j'y pus toujours voir M. de Beauvilliers qui étoit derrière les princes. Au sortir de là je ne pus me contenir de lui dire à l'oreille que je ne me sentois point capable de vivre heureux avec une autre qu'avec sa fille, et sans attendre de réponse je m'écoulai. Louville avoit jugé à propos que je visse Mme de Beauvilliers, à cause de la confiance entière de M. de Beauvilliers en elle, et me dit de me trouver le lendemain chez elle, porte fermée, à huit heures du soir. J'y trouvai Louville avec elle ; là, après les remercîments, elle me dit sur le bien et sur le couvent à peu près les

mêmes raisons, mais je crus apercevoir fort clairement que le bien étoit un obstacle aisé à ajuster, et qui n'arrêteroit pas ; mais que la pierre d'achoppement étoit la vocation. J'y répondis donc comme j'avois fait là-dessus à M. de Beauvilliers. J'ajoutai qu'elle se trouvoit entre deux vocations ; qu'il n'étoit plus question que d'examiner laquelle des deux étoit la plus raisonnable, la plus ferme, la plus dangereuse à ne pas suivre : l'une, d'être religieuse, l'autre, d'épouser sa fille ; que la sienne étoit sans connoissance de cause, la mienne, après avoir parcouru toutes les filles de qualité ; que la sienne étoit sujette au changement, la mienne stable et fixée ; qu'en forçant la sienne on ne gâtoit rien, puisqu'on la mettoit dans l'état naturel et ordinaire, et dans le sein d'une famille où elle trouveroit autant ou plus de vertu et de piété qu'à Montargis ; que forcer la mienne m'exposoit à vivre malheureux et mal avec la femme que j'épouserois et avec sa famille.

La duchesse fut surprise de la force de mon raisonnement et de la prodigieuse ardeur de son alliance qui me le faisoit faire. Elle me dit que si j'avois vu les lettres de sa fille à M. l'abbé de Fénelon, je serois convaincu de la vérité de sa vocation ; qu'elle avoit fait ce qu'elle avoit pu pour porter sa fille à venir passer sept ou huit mois auprès d'elle pour lui faire voir la cour et le monde sans avoir pu y réussir à moins d'une violence extrême ; qu'au fond elle répondroit à Dieu de la vocation de sa fille dont elle étoit chargée, et non de la mienne ; que j'étois un si bon casuiste, que je ne laissois pas de l'embarrasser ; qu'elle verroit encore avec M. de Beauvilliers, parce qu'elle seroit inconsolable de me perdre, et me répéta les mêmes choses tendres et flatteuses que son mari m'avoit dites, et avec la même effusion de cœur. La duchesse de Sully qui

entra, je ne sais comment, quoique la porte fût défendue, nous interrompit là, et je m'en allai fort triste, parce que je sentis bien que des personnes si pieuses et si désintéressées ne se mettroient jamais au-dessus de la vocation de leur fille.

Deux jours après, au lever du roi, M. de Beauvilliers me dit de le suivre de loin jusque dans un passage obscur, entre la tribune et la galerie de l'aile neuve au bout de laquelle il logeoit, et ce passage étoit destiné à un grand salon pour la chapelle neuve que le roi vouloit bâtir. Là, M. de Beauvilliers me rendit l'état de mon bien, et me dit qu'il y avoit vu que j'étois grand seigneur en bien comme dans le reste, mais qu'aussi je ne pouvois différer à me marier ; me renouvela ses regrets et me conjura de croire que Dieu seul qui vouloit sa fille pour son épouse avoit la préférence sur moi, et l'auroit sur le Dauphin même, s'il étoit possible qu'il la voulût épouser ; que si, dans les suites, sa fille venoit à changer et que je fusse libre, j'aurois la préférence sur quiconque, et lui se trouveroit au comble de ses désirs ; que, sans l'embarras de ses affaires, il me prêteroit ou me feroit prêter, sous sa caution, les quatre-vingt mille livres qui faisoient celui des miennes ; qu'il étoit réduit à me conseiller de chercher à me marier, et à s'offrir d'en porter les paroles, et de faire son affaire propre désormais de toutes les miennes. Je m'affligeai, en lui répondant, que la nécessité de mes affaires ne me permît pas d'attendre à me marier jusqu'à sa dernière fille, qui toutes peut-être ne seroient pas religieuses : c'étoit en effet ma disposition. La fin de l'entretien ne fut que protestations les plus tendres d'un intérêt et d'une amitié intime et éternelle, et de me servir en tout et pour tout de son conseil et de son crédit en

petites et en grandes choses, et de nous regarder désormais pour toujours l'un et l'autre comme un beau-père et un gendre dans la plus indissoluble union. Il s'ouvrit après à Louville, et dans son amertume il lui dit qu'il ne se consoloit que dans l'espérance que ses enfants et les miens se pourroient marier quelque jour, et il me fit prier d'aller passer quelques jours à Paris pour lui laisser chercher quelque trêve à sa douleur par mon absence. Nous en avions tous deux besoin.

Je me suis peut-être trop étendu en détails sur cette affaire, mais j'ai jugé à propos de le faire pour donner par là la clef de cette union et de cette confiance si intime, si entière, si continuelle et en toutes affaires si importantes de M. de Beauvilliers en moi et de ma liberté avec lui en toutes choses qui sans cela seroit tout à fait incompréhensible dans cette extrême différence d'âge, et du caractère secret, isolé, particulier et si mesuré ou plutôt resserré du duc de Beauvilliers et de cet attachement que j'ai eu toujours pour lui sans réserve ni comparaison.

VII. — TRACASSERIES DE MONSIEUR ET DES PRINCESSES

Il étoit arrivé pendant la campagne quelques aventures aux princesses. C'étoit le nom distinctif par lequel on entendoit seulement les trois filles du roi. Monsieur avoit voulu avec raison que la duchesse de Chartres appelât toujours les deux autres ma sœur ; et que celles-ci ne l'appelassent jamais que Madame. Cela étoit juste, et le roi le leur avoit ordonné, dont elles furent fort piquées. La princesse de Conti pour-

tant s'y soumit de bonne grâce ; mais Mme la Duchesse, comme sœur d'un même amour, se mit à appeler Mme de Chartres mignonne ; or rien n'étoit moins mignon que son visage, que sa taille, que toute sa personne. Elle n'osa le trouver mauvais ; mais quand, à la fin, Monsieur le sut, il en sentit le ridicule, et l'échappatoire de l'appeler Madame, et il éclata. Le roi défendit très-sévèrement à Mme la Duchesse cette familiarité, qui en fut encore plus piquée, mais elle fit en sorte qu'il n'y parût pas.

A un voyage de Trianon, ces princesses qui y couchoient, et qui étoient jeunes, se mirent à se promener ensemble les nuits, et à se divertir la nuit à quelques pétarades. Soit malice des deux aînées, soit imprudence, elles en tirèrent une nuit sous les fenêtres de Monsieur qui l'éveillèrent, et qui le trouva fort mauvais ; il en porta ses plaintes au roi qui lui fit force excuses, gronda fort les princesses, et eut grand'peine à l'apaiser. Sa colère fut surtout domestique : Mme la duchesse de Chartres s'en sentit longtemps, et je ne sais si les deux autres en furent fort fâchées. On accusa même Mme la Duchesse de quelques chansons sur Mme de Chartres. Enfin tout fut replâtré, et Monsieur pardonna tout à fait à Mme de Chartres par une visite qu'il reçut à Saint-Cloud de Mme de Montespan qu'il avoit toujours fort aimée, qui raccommoda aussi ses deux filles, et qui avoit conservé de l'autorité sur elles, et en recevoit de grands devoirs.

Mme la princesse de Conti eut une autre aventure qui fit grand bruit et qui eut de grandes suites. La comtesse de Bury avoit été mise auprès d'elle pour être sa dame d'honneur à son mariage. C'étoit une femme d'une grande vertu, d'une grande douceur et d'une grande politesse, avec de l'esprit et de la conduite ;

elle étoit d'Aiguebonne et veuve sans enfants, en 1666, d'un cadet de Rostaing, frère de la vieille Lavardin, mère du chevalier de l'ordre, ambassadeur à Rome. Mme de Bury avoit fait venir de Dauphiné Mlle Choin, sa nièce, qu'elle avoit mise fille d'honneur de Mme la princesse de Conti. C'étoit une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde, avec de l'esprit et un esprit d'intrigue et de manége. Elle voyoit sans cesse Monseigneur qui ne bougeoit de chez Mme la princesse de Conti. Elle l'amusa, et sans qu'on s'en aperçût se mit intimement dans sa confiance. Mme de Lislebonne et ses deux filles, qui ne sortoient pas non plus de chez la princesse de Conti, et qui étoient parvenues à l'intimité de Monseigneur, s'aperçurent les premières de la confiance entière que la Choin avoit acquise, et devinrent ses meilleures amies. M. de Luxembourg qui avoit le nez bon l'écuma. Le roi ne l'aimoit point et ne se servoit de lui que par nécessité ; il le sentoit, et s'étoit entièrement tourné vers Monseigneur. M. le prince de Conti l'y avoit mis fort bien, et le duc de Montmorency son fils. Outre l'amitié, ce prince ménageoit fort ce maréchal pour en être instruit et vanté, dans l'espérance d'arriver au commandement des armées ; et la débauche avoit achevé de les unir étroitement. La jalousie de M. de Vendôme, en tout genre contre le prince de Conti, n'osant s'en prendre ouvertement à lui, l'avoit brouillé avec M. de Luxembourg, et fait choisir l'armée de Catinat, où il n'avoit rien au-dessus de lui ; et M. du Maine, par la jalousie des préférences, n'étoit pas mieux avec le général. Tout cela l'attachoit de plus en plus au prince de Conti, et le tournoit vers Monseigneur avec plus d'application, et c'est ce qui fit que Monseigneur avoit préféré la Flandre à l'Allemagne, où le roi le vouloit envoyer, qui commençoit à sentir

quelque chose des intrigues de M. de Luxembourg auprès de Monseigneur.

Ce prince avoit pris du goût pour Clermont, de la branche de Chattes, enseigne des gens d'armes de la garde. C'étoit un grand homme, parfaitement bien fait, qui n'avoit rien que beaucoup d'honneur, de valeur, avec un esprit assez propre à l'intrigue, et qui s'attacha à M. de Luxembourg à titre de parenté. Celui-ci se fit honneur de le ramasser, et bientôt il le trouva propre à ses desseins : il s'étoit introduit chez Mme la princesse de Conti ; il en avoit fait l'amoureux ; elle la devint bientôt de lui ; avec ses appuis il devint bientôt un favori de Monseigneur, et déjà initié avec M. de Luxembourg, il entra dans toutes les vues que M. le prince de Conti et lui s'étoient proposées, de se rendre les maîtres de l'esprit de Monseigneur et de le gouverner, pour disposer de l'État quand il en seroit devenu le maître.

Dans cet esprit ils avisèrent Clermont de s'attacher à la Choin, d'en devenir l'amant, et de paroître vouloir l'épouser. Ils lui confièrent ce qu'ils avoient découvert de Monseigneur à son égard, et que ce chemin étoit sûrement pour lui celui de la fortune. Clermont, qui n'avoit rien, les crut bien aisément : il fit son personnage, et ne trouva point la Choin cruelle ; l'amour qu'il feignoit, mais qu'il lui avoit donné, y mit la confiance ; elle ne se cacha plus à lui de celle de Monseigneur, ni bientôt Monseigneur ne lui fit plus mystère de son amitié pour la Choin ; et bientôt après la princesse de Conti fut leur dupe. Là-dessus on partit pour l'armée, où Clermont eut toutes les distinctions que M. de Luxembourg lui put donner.

Le roi, inquiet de ce qu'il entrevoyoit de cabales auprès de son fils, les laissa tous partir, et n'oublia pas d'user du secret de la poste ; les courriers lui

en déroboient souvent le fruit, mais à la fin l'indiscrétion de ne pas tout réserver aux courriers trahit l'intrigue. Le roi eut de leurs lettres ; il y vit le dessein de Clermont et de la Choin de s'épouser, leur amour, leur projet de gouverner Monseigneur et présentement et après lui ; combien M. de Luxembourg étoit l'âme de toute cette affaire, et les merveilles pour soi qu'il s'en proposoit. L'excès du mépris de la Choin et de Clermont pour la princesse de Conti, de qui Clermont lui sacrifia les lettres que le roi eut par ce même paquet intercepté à la poste, après beaucoup d'autres dont il faisoit rendre les lettres après en avoir pris les extraits, et avec ce paquet une lettre de Clermont accompagnant le service, où la princesse de Conti étoit traitée sans ménagement, où Monseigneur n'étoit marqué que sous le nom de leur gros ami, et où tout le cœur sembloit se répandre. Alors le roi crut en voir assez, et une après-dînée de mauvais temps qu'il ne sortit point, il manda à la princesse de Conti de lui venir parler dans son cabinet. Il en avoit aussi des lettres à Clermont et des lettres de Clermont à elle où leur amour étoit fort exprimé, et dont la Choin et lui se moquoient ensemble.

La princesse de Conti qui comme ses sœurs n'alloit jamais chez le roi qu'entre son souper et son coucher, hors des étiquettes de sermon ou des chasses, se trouva bien étonnée du message. Elle s'en alla chez le roi fort en peine de ce qu'il lui vouloit, car il étoit redouté de son intime famille, plus s'il se peut encore que de ses autres sujets. Sa dame d'honneur demeura dans un premier cabinet, et le roi l'emmena plus loin ; là, d'un ton sévère, il lui dit qu'il savoit tout, et qu'il n'étoit pas question de lui dissimuler sa foiblesse pour Clermont, et tout de suite ajouta qu'il avoit leurs lettres, et les lui tira

de sa poche en lui disant : « Connoissez-vous cette écriture ? » qui étoit la sienne, puis celle de Clermont. A ce début la pauvre princesse se trouva mal, la pitié en prit au roi qui la remit comme il put, et qui lui donna les lettres sur lesquelles il la chapitra, mais assez humainement ; après il lui dit que ce n'étoit pas tout, et qu'il en avoit d'autres à lui montrer par lesquelles elle verroit combien elle avoit mal placé ses affections, et à quelle rivale elle étoit sacrifiée. Ce nouveau coup de foudre, peut-être plus accablant que le premier, renversa de nouveau la princesse. Le roi la remit encore, mais ce fut pour en tirer un cruel châtiment : il voulut qu'elle lût en sa présence ses lettres sacrifiées et celles de Clermont et de la Choin. Voilà où elle pensa mourir, et elle se jeta aux pieds du roi baignée de ses larmes, et ne pouvant presque articuler ; ce ne fut que sanglots, pardons, désespoirs, rages, et à implorer justice et vengeance ; elle fut bientôt faite. La Choin fut chassée le lendemain, et M. de Luxembourg eut ordre en même temps d'envoyer Clermont dans la place la plus voisine qui étoit Tournai, avec celui de se défaire de sa charge, et de se retirer après en Dauphiné pour ne pas sortir de la province. En même temps le roi manda à Monseigneur ce qui s'étoit passé entre lui et sa fille, et par là le mit hors de mesure d'oser protéger les deux infortunés. On peut juger de la part que le prince de Conti, mais surtout M. de Luxembourg et son fils, prirent à cette découverte, et combien la frayeur saisit les deux derniers.

Cependant, comme l'amitié de Monseigneur pour la Choin avoit été découverte par ces mêmes lettres, la princesse de Conti n'osa ne pas garder quelques mesures. Elle envoya Mlle Choin dans un de ses carrosses à l'abbaye de Port-Royal à Paris, et lui

donna une pension et des voitures pour emporter ses meubles. La comtesse de Bury, qui ne s'étoit doutée de rien sur sa nièce, fut inconsolable et voulut se retirer bientôt après.

Mme de Lislebonne et ses filles se hâtèrent d'aller voir la Choin, mais avec un extrême secret. C'étoit le moyen sûr de tenir immédiatement à Monseigneur ; mais elles ne vouloient pas se hasarder du côté du roi ni de la princesse de Conti qu'elles avoient toutes sortes de raisons de ménager avec la plus grande délicatesse. Elles étoient princesses, mais le plus souvent sans habits et sans pain à la lettre, par le désordre de M. de Lislebonne. M. de Louvois leur en avoit donné souvent. Mme la princesse de Conti les avoit attirées à la cour, les y nourrissoit, leur faisoit des présents continuels, leur y procuroit toutes sortes d'agréments, et c'étoit à elle qu'elles avoient l'obligation d'avoir été connues de Monseigneur, puis admises dans sa familiarité, enfin dans son amitié la plus déclarée et la plus distinguée. Les chansons achevèrent de célébrer cette étrange aventure de la princesse et de sa confidente.

VIII. — MARIAGE DE SAINT-SIMON

Tout cet hiver ma mère n'étoit occupée qu'à me trouver un bon mariage, bien fâchée de ne l'avoir pu dès le précédent. J'étois fils unique et j'avois une dignité et des établissements qui faisoient aussi qu'on pensoit fort à moi. Il fut question de Mlle d'Armagnac et de Mlle de La Trémoille, mais fort en l'air, et de plusieurs autres. La duchesse de Bracciano vivoit depuis longtemps à Paris, loin de

son mari et de Rome. Elle logeoit tout auprès de nous ; elle étoit amie de ma mère qu'elle voyoit souvent. Son esprit, ses grâces, ses manières, m'avoient enchanté : elle me recevoit avec bonté, et je ne bougeois de chez elle. Elle avoit auprès d'elle Mlle de Cosnac sa parente, et Mlle de Royan, fille de sa sœur, et de la maison de La Trémoille comme elle, toutes deux héritières et sans père ni mère. Mme de Bracciano mouroit d'envie de me donner Mlle de Royan. Elle me parloit souvent d'établissements, elle en parloit aussi à ma mère pour voir si on ne lui jetteroit point quelque propos qu'elle pût ramasser : c'eût été un noble et riche mariage, mais j'étois seul, et je voulois un beau-père et une famille dont je pusse m'appuyer.

Phélypeaux, fils unique de Pontchartrain, avoit la survivance de sa charge de secrétaire d'État. La petite vérole l'avoit éborgné, mais la fortune l'avoit aveuglé. Une héritière de la maison de La Trémoille ne lui avoit point paru au-dessus de ce qu'il pouvoit prétendre, il y tournoit autour du pot, et son père ménageoit extrêmement la tante dans cette même vue, qui, en habile femme, profitoit de ces ménagements en se moquant, à part elle, de leur cause. Le père avoit toujours été ami du mien, et avoit fort désiré que je le fusse de son fils qui en fit toutes les avances ; et nous vivions dans une grande liaison. Il ne craignoit guère que moi pour la préférence de Mlle de Royan, et il essayoit à découvrir mes pensées sur elle, en me parlant de divers partis. Je ne me défiois point de sa curiosité, et moins encore de ses vues, mais je me contentai de lui répondre vaguement.

Cependant mon mariage s'approchoit. Dès l'année précédente, il avoit été question de la fille aînée du maréchal de Lorges pour moi. Il s'étoit rompu

presque aussitôt que traité, et de part et d'autre le désir étoit grand de renouer cette affaire. Le maréchal, qui n'avoit rien et dont la première récompense fut le bâton de maréchal de France, avoit épousé incontinent après la fille de Frémont, garde du trésor royal, et qui sous M. Colbert avoit gagné de grands biens, et avoit été le financier le plus habile et le plus consulté. Aussitôt après ce mariage le maréchal eut la compagnie des gardes du corps, que la mort du maréchal de Rochefort laissa vacante. Il avoit toujours servi avec grande réputation d'honneur, de valeur et de capacité, et commandé les armées avec tout le succès, que la haine héréditaire de M. de Louvois pour M. de Turenne et pour tous les siens, avoit pu se voir forcer à laisser prendre au neveu favori et à l'élève de ce grand capitaine. La probité, la droiture, la franchise du maréchal de Lorges me plaisoient infiniment ; je les avois vues d'un peu plus près pendant la campagne que j'avois faite dans son armée. L'estime et l'amour que lui portoit toute cette armée ; sa considération à la cour ; la magnificence avec laquelle il vivoit partout ; sa naissance fort distinguée ; ses grandes alliances et proches qui contre-balançoient celle qu'il s'étoit vu obligé de faire le premier de sa race ; un frère aîné très-considéré aussi ; la singularité unique des mêmes dignités, de la même charge, des mêmes établissements dans tous les deux ; surtout, l'union intime des deux frères et de toute cette grande et nombreuse famille ; et plus que tout encore la bonté et la vérité du maréchal de Lorges si rares à trouver et si effectives en lui, m'avoient donné un désir extrême de ce mariage, où je croyois avoir trouvé tout ce qui me manquoit pour me soutenir, acheminer, et pour vivre agréablement au milieu de tant de proches illustres, et dans une maison aimable.

Je trouvois encore dans la vertu sans reproche de la maréchale et dans le talent qu'elle avoit eu enfin de rapprocher M. de Louvois de son mari, et de le faire duc pour prix de cette réconciliation, tout ce que je me pouvois proposer pour la conduite d'une jeune femme que je voulois qui fût à la cour, et où sa mère étoit considérée et applaudie, par la manière polie, sage et noble avec laquelle elle savoit tenir une maison ouverte à la meilleure compagnie sans aucun mélange, en se conduisant avec tant de modestie, sans toutefois rien perdre de ce qui étoit de son mari, qu'elle avoit fait oublier ce qu'elle étoit née et à la famille du maréchal, et à la cour, et au monde, où elle s'étoit acquis une estime parfaite et une considération personnelle. Elle ne vivoit d'ailleurs que pour son mari et pour les siens, qui avoit en elle une confiance entière, et vivoit avec elle et tous ses parents avec une amitié et une considération qui lui faisoient honneur. Ils n'avoient qu'un fils unique qu'ils aimoient éperdument et qui n'avoit que douze ans, et cinq filles. Les deux aînées, qui avoient passé leur première vie aux bénédictines de Conflans, dont la sœur de Mme Frémont étoit prieure, étoient depuis deux ou trois ans élevées chez Mme Frémont, mère de la maréchale de Lorges dont les maisons étoient contiguës et communiquées. L'aînée avoit dix-sept ans, l'autre quinze ; leur grand'mère ne les perdoit jamais de vue : c'étoit une femme de grand sens, d'une vertu parfaite, qui avoit été fort belle et en avoit des restes, d'une grande piété, pleine de bonnes œuvres et d'une application singulière à l'éducation de ses deux petites-filles. Son mari, depuis longtemps accablé de paralysie et d'autres maux, conservoit toute sa tête et son bon esprit, et gouvernoit toutes ses affaires. Le maréchal vivoit avec eux avec toutes

sortes d'amitiés et de devoirs ; eux aussi le respectoient et l'aimoient tendrement.

Leur préférence secrète à tous trois étoit pour Mlle de Lorges ; celle de la maréchale étoit pour Mlle de Quintin, qui étoit la cadette ; et il n'avoit pas tenu à ses désirs, à ses soins, et à quelque chose de plus que l'aînée n'eût pris le parti du couvent pour mieux marier sa favorite. Celle-ci étoit une brune avec de beaux yeux ; l'autre blonde avec un teint et une taille parfaite, un visage fort aimable, l'air extrêmement noble et modeste, et je ne sais quoi de majestueux par un air de vertu et de douceur naturelle ; ce fut aussi celle que j'aimai le mieux, dès que je les vis l'une et l'autre, sans aucune comparaison, et avec qui j'espérai le bonheur de ma vie, qui depuis l'a fait uniquement et tout entier. Comme elle est devenue ma femme, je m'abstiendrai ici d'en dire davantage, sinon qu'elle a tenu infiniment au delà de ce qu'on m'en avoit promis, par tout ce qui m'étoit revenu d'elle et de tout ce que j'en avois moi-même espéré.

Nous étions, ma mère et moi, informés de tous ces détails par une Mme Damon, femme du frère de Mme Frémont, qui étoit fort bien faite, fort bien avec eux et qui étoit plus du monde que ces sortes de femmes-là n'ont accoutumé d'être. Elle étoit amie de ma mère, et je l'aimois fort aussi ; elle l'avoit été de mon père, et toute sa vie elle avoit imaginé et désiré ce mariage, et en avoit parlé une fois à Mlle de Lorges. Ce fut elle aussi qui le traita, et qui avec adresse, mais avec probité, en vint à bout, à travers les difficultés qui traversent toujours ces affaires si principales de la vie. M. de Lamoignon, ami intime du maréchal, et Riparfonds sous lui, cet avocat dont j'ai parlé et qui nous servit si bien contre M. de Luxembourg, furent ceux dont

ils se servirent, et qui tous deux n'avoient aucune envie de réussir. Lamoignon vouloit M. de Luxembourg, veuf de la fille du duc de Chevreuse, sans enfants, qui le désiroit passionnément, et Riparfonds me vouloit pour Mlle de La Trémoille ; ce que nous découvrîmes après. Érard, notre avocat, et M. Bignon, conseiller d'État, étoient notre conseil. Ce dernier avoit été assez ami de mon père pour, sans aucune parenté, avoir bien voulu être mon tuteur, lorsqu'en 1684 j'avois été légataire universel de Mme la duchesse de Brissac, morte sans enfants, et fille unique du premier lit de mon père. Il avoit été avocat général avec une grande réputation de capacité et d'intégrité, et il l'avoit soutenue tout entière au conseil. Pontchartrain, contrôleur général et secrétaire d'État, dont il avoit épousé la sœur, l'aimoit et le considéroit extrêmement, et regarda et traita toujours ses enfants comme s'ils eussent été les siens. Enfin toutes les difficultés s'aplanirent, moyennant quatre cent mille livres comptant, sans renoncer à rien, et des nourritures indéfinies à la cour et à l'armée.

Les choses à ce point, mais encore secrètes, je crus en pouvoir avancer la confidence de quelques jours à l'apparente amitié et à la curiosité de Phélypeaux, d'autant plus même qu'il étoit neveu de Bignon. A peine eut-il mon secret qu'il courut à Paris le dire à la duchesse de Bracciano. J'allai la voir aussi en arrivant à Paris, et je fus surpris qu'elle me tourna de toutes les façons pour me faire avouer que je me mariois. La plaisanterie me secourut un temps, mais à la fin elle me nomma à qui, et me montra qu'elle étoit bien instruite. Alors la trahison me sauta aux yeux, mais je demeurai ferme dans les termes où je m'étois mis, sans nier ni avouer rien, et me rabattant à dire qu'elle me

marioit si bien que je ne pouvois que désirer que la chose fût véritable. Elle me prit en particulier à deux ou trois reprises, espérant de réussir mieux ainsi, qu'elle n'avoit fait par les reproches qu'elle et ses deux nièces m'avoient faits de mon peu de confiance ; et je vis que son dessein alloit à essayer de rompre l'affaire par un aveu qui en auroit éventé le secret, auquel le maréchal étoit fort attaché, ou, par une négative formelle, se fonder un sujet de plainte véritable de ce mensonge. Toutefois elle n'eut pas contentement, et ne put jamais tirer de moi ni l'un ni l'autre. Je sortis d'un entretien si pénible outré contre Phélypeaux. Un éclaircissement ou plutôt un reproche de sa trahison m'auroit mené trop loin avec un homme de sa profession et de son état. Je pris donc le parti du silence et de ne lui en faire aucun semblant, mais de vivre désormais avec la réserve que mérite la trahison. Mme de Bracciano me l'avoua dans les suites, et j'eus le plaisir qu'elle-même me conta sa folle espérance, et s'en moqua bien avec moi.

Mon mariage convenu et réglé, le maréchal de Lorges en parla au roi, pour lui et pour moi, pour ne rien éventer. Le roi eut la bonté de lui répondre qu'il ne pouvoit mieux faire, et de lui parler de moi fort obligeamment : il me le conta dans la suite avec plaisir. Je lui avois plu pendant la campagne que j'avois faite dans son armée, où, dans la pensée de renouer avec moi, il m'avoit secrètement suivi de l'œil, et dès lors avoit résolu de me préférer à M. de Luxembourg, au duc de Montfort, fils du duc de Chevreuse, et à bien d'autres. M. de Beauvilliers, sans qui je ne faisois rien, me porta tant qu'il put à la préférence de ce mariage sans aucun égard pour les vues de son neveu, nonobstant la liaison plus qu'intime qui étoit entre

le duc de Chevreuse et lui, et les deux sœurs leurs femmes.

Le jeudi donc avant les Rameaux, nous signâmes les articles à l'hôtel de Lorges, nous portâmes le contrat de mariage au roi, etc., deux jours après, et j'allois tous les soirs à l'hôtel de Lorges, lorsque tout d'un coup le mariage se rompit entièrement sur quelque chose de mal expliqué que chacun se roidit à interpréter à sa manière. Heureusement, comme on en étoit là butté de part et d'autre, d'Auneuil, maître des requêtes, seul frère de la maréchale de Lorges, arriva de la campagne où il étoit allé faire un tour, et leva la difficulté à ses dépens. C'est un honneur que je lui dois rendre et dont la reconnoissance m'est toujours profondément demeurée. C'est ainsi que Dieu fait réussir ce qui lui plaît par les moyens les moins attendus. Cette aventure ne transpira presque point, et le mariage s'accomplit à l'hôtel de Lorges, le 8 avril, que j'ai toujours regardé avec grande raison comme le plus heureux jour de ma vie. Ma mère m'y traita comme la meilleure mère du monde. Nous nous rendîmes à l'hôtel de Lorges le jeudi avant la Quasimodo, sur les sept heures du soir. Le contrat fut signé. On servit un grand repas à la famille la plus étroite de part et d'autre, et à minuit le curé de Saint-Roch dit la messe et nous maria dans la chapelle de la maison. La veille, ma mère avoit envoyé pour quarante mille livres de pierreries à Mlle de Lorges, et moi, six cents louis dans une corbeille remplie de toutes les galanteries qu'on donne en ces occasions.

Nous couchâmes dans le grand appartement de l'hôtel de Lorges. Le lendemain M. d'Auneuil, qui logeoit vis-à-vis, nous donna un grand dîner, après lequel la mariée reçut sur son lit toute la France à l'hôtel de Lorges, où les devoirs de la vie civile et

la curiosité attirèrent la foule, et la première qui vint fut la duchesse de Bracciano avec ses deux nièces ; ma mère étoit encore dans son second deuil et son appartement noir et gris, ce qui nous fit préférer l'hôtel de Lorges pour y recevoir le monde. Le lendemain de ces visites, auxquelles on ne donna qu'un jour, nous allâmes à Versailles. Le soir le roi voulut bien voir la nouvelle mariée chez Mme de Maintenon où ma mère et la sienne la lui présentèrent. En y allant, le roi m'en parla en badinant, et il eut la bonté de les recevoir avec beaucoup de distinction et de louanges. De là elles furent au souper, où la nouvelle duchesse prit son tabouret. En arrivant à la table le roi dit : « Madame, s'il vous plaît de vous asseoir. » La serviette du roi déployée, il vit toutes les duchesses et princesses encore debout, il se souleva sur sa chaise et dit à Mme de Saint-Simon : « Madame, je vous ai déjà priée de vous asseoir ; » et toutes celles qui le devoient être s'assirent, et Mme de Saint-Simon entre ma mère et la sienne qui étoit après elle. Le lendemain elle reçut toute la cour sur son lit dans l'appartement de la duchesse d'Arpajon, comme plus commode parce qu'il étoit de plain-pied ; M. le maréchal de Lorges et moi ne nous y trouvâmes que pour les visites de la maison royale. Le jour suivant elles allèrent à Saint-Germain, puis à Paris, où je donnai le soir un grand repas chez moi à toute la noce, et le lendemain un souper particulier à ce qui restoit d'anciens amis de mon père, à qui j'avois eu soin d'apprendre mon mariage avant qu'il fût public, et lesquels j'ai tous cultivés avec grand soin jusqu'à leur mort.

IX. — MADAME DE SÉVIGNÉ

Mme de Sévigné, si aimable et de si excellente compagnie, mourut quelque temps après à Grignan chez sa fille qui étoit son idole et qui le méritoit médiocrement. J'étois fort des amis du jeune marquis de Grignan, son petit-fils. Cette femme, par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, en donnoit par sa conversation à qui n'en avoit pas, extrêmement bonne d'ailleurs, et savoit extrêmement de toutes choses sans vouloir jamais paroître savoir rien.

X. — LA BRUYÈRE

Le public perdit bientôt après un homme illustre par son esprit, par son style et par la connoissance des hommes, je veux dire La Bruyère qui mourut d'apoplexie, à Versailles, après avoir surpassé Théophraste, en travaillant d'après lui, et avoir peint les hommes de notre temps dans ses *Nouveaux Caractères* d'une manière inimitable. C'étoit d'ailleurs un fort honnête homme, de très-bonne compagnie, simple, sans rien de pédant et fort désintéressé ; je l'avois assez connu pour le regretter, et les ouvrages que son âge et sa santé pouvoient faire espérer de lui.

XI. — DANGEAU

Dangeau étoit un gentilhomme de Beauce, tout uni, et huguenot dans sa première jeunesse ; toute

sa famille l'étoit qui ne tenoit à personne. Il ne manquoit pas d'un certain esprit, surtout de celui du monde, et de conduite. Il avoit beaucoup d'honneur et de probité. Le jeu, par lequel il se fourra à la cour, qui étoit alors toute d'amour et de fêtes, incontinent après la mort de la reine mère, le mit dans les meilleures compagnies. Il y gagna tout son bien ; il eut le bonheur de n'être jamais soupçonné ; il prêta obligeamment ; il se fit des amis, et la sûreté de son commerce lui en acquit d'utiles et de véritables. Il fit sa cour aux maîtresses du roi ; le jeu le mit de leurs parties avec lui : elles le traitèrent avec familiarité, et lui procurèrent celle du roi. Il faisoit des vers, étoit bien fait, de bonne mine et galant ; le voilà de tout à la cour, mais toujours subalterne. Jouant un jour avec le roi et Mme de Montespan dans les commencements des grandes augmentations de Versailles, le roi, qui avoit été importuné d'un logement pour lui et qui avoit bien d'autres gens qui en demandoient, se mit à le plaisanter sur sa facilité à faire des vers, qui, à la vérité, étoient rarement bons, et tout d'un coup lui proposa des rimes fort sauvages, et lui promit un logement s'il les remplissoit sur-le-champ. Dangeau accepta, n'y pensa qu'un moment, les remplit toutes, et eut ainsi un logement.

De là il acheta une charge de lecteur du roi qui n'avoit point de fonctions, mais qui donnoit les entrées du petit coucher, etc. Son assiduité lui mérita le régiment du roi infanterie, qu'il ne garda pas longtemps, puis fut envoyé en Angleterre, où il demeura peu, et à son retour acheta le gouvernement de Touraine. Son bonheur voulut que M. de Richelieu fît de si grosses pertes au jeu qu'il en vendit sa charge de chevalier d'honneur de Mme la Dauphine, au mariage de laquelle il l'avoit eue pour

rien, et que son ancienne amie, Mme de Maintenon, lui fit permettre de la vendre tant qu'il pourroit et à qui il voudroit. Dangeau ne manqua pas une si bonne affaire ; il en donna cinq cent mille livres, et se revêtit d'une charge qui faisoit de lui une espèce de seigneur, et qui lui assura l'ordre, qu'il eut bientôt après en 1688. Il perdit sa charge à la mort de Mme la Dauphine, mais il avoit eu une place de menin de Monseigneur, et tenoit ainsi partout.

Mme la Dauphine avoit une fille d'honneur d'un chapitre d'Allemagne, jolie comme le jour, et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. L'esprit étoit fort médiocre mais fort juste, sage et sensé, et avec cela une vertu sans soupçon. Elle étoit fille d'un comte de Lovestein et d'une sœur du cardinal de Furstemberg qui a tant fait de bruit dans le monde, et qui étoit dans la plus haute considération à la cour. Ces Lovestein étoient de la maison palatine, mais d'une branche mésalliée par un mariage qu'ils appellent de la main gauche, mais qui n'en est pas moins légitime. L'inégalité de la mère fait que ce qui en sort n'hérite point, mais a un gros partage, et tombe du rang de prince à celui de comte. Le cardinal de Furstemberg, qui aimoit fort cette nièce, cherchoit à la marier. Elle plaisoit fort au roi et à Mme de Maintenon qui se prenoient fort aux figures. Elle n'avoit rien vaillant, comme toutes les Allemandes. Dangeau, veuf depuis longtemps d'une sœur de la maréchale d'Estrées, fille de Morin le Juif, et qui n'en avoit qu'une fille dont le grand bien qu'on lui croyoit l'avoit mariée au duc de Montfort, se présenta pour une si grande alliance pour lui, et aussi agréable. Mlle de Lovestein, avec la hauteur de son pays, vit le tuf à travers tous les ornements qui le couvroient, et dit qu'elle n'en vouloit point. Le roi s'en mêla, Mme de

Maintenon, Mme la Dauphine ; le cardinal son oncle le voulut et la fit consentir. Le maréchal et la maréchale de Villeroy en firent la noce, et Dangeau se crut électeur palatin.

C'étoit le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur ; cela l'avoit chamarré de ridicules, et Mme de Montespan avoit fort plaisamment mais très-véritablement dit de lui : qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer. Ce fut bien pis après sa charge et ce mariage. Sa fadeur naturelle, entée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare que le roi lui donna comme l'avoit Nerestang, mais dont il tira tout le parti qu'il put, et se fit le singe du roi, dans les promotions qu'il fit de cet ordre où toute la cour accouroit pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyoit admiré. Il fut de l'Académie françoise et conseiller d'État d'épée, et sa femme, la première des dames du palais, comme femme du chevalier d'honneur, et n'y en ayant point de titrées. Mme de Maintenon l'avait goûtée ; sa naissance, sa vertu, sa figure, un mariage du goût du roi et peu du sien, dans lequel elle vécut comme un ange, la considération de son oncle et de la charge de son mari, tout cela la porta, et ce choix fut approuvé de tout le monde.

XII. — LA COMTESSE DE ROUCY ET MADAME DE CASTRIES

La comtesse de Roucy, j'en ai rapporté la raison en parlant de la duchesse d'Arpajon sa mère. C'étoit

une personne extrêmement laide, qui avoit de l'esprit, fort glorieuse, pleine d'ambition, folle des moindres distinctions, engouée à l'excès de la cour, basse à proportion de la faveur et des besoins, qui cherchoit à faire des affaires à toutes mains, aigre à l'oreille jusqu'aux injures et fréquemment en querelle avec quelqu'un, toujours occupée de ses affaires que son opiniâtreté, son humeur et sa malhabileté perdoient, et qui vivoit noyée de biens, d'affaires et de créanciers, envieuse, haineuse, par conséquent peu aimée, et qui, pour couronner tout cela, ne manquoit point de grand'messes à la paroisse et rarement à communier tous les huit jours. Son mari n'avoit qu'une belle mais forte figure; glorieux et bas plus qu'elle, panier percé qui jouoit tout et perdoit tout, toujours en course et à la chasse, dont la sottise lui avoit tourné à mérite, parce qu'il ne faisoit jalousie à personne, et dont la familiarité avec les valets le faisoit aimer. Il avoit aussi les dames pour lui, parce qu'il étoit leur fait, et avec toute sa bêtise un entregent de cour que l'usage du grand monde lui avoit donné. Il étoit de tout avec Monseigneur, et le roi le traitoit bien à cause de M. de La Rochefoucauld et des maréchaux de Duras et de Lorges, frères de sa mère, qui tous trois avoient fait de lui et de ses frères comme de leurs enfants, depuis que la révocation de l'édit de Nantes avoit fait sortir du royaume le comte et la comtesse de Roye ses père et mère. Son grand mérite étoit ses inepties qu'on répétoit et qui néanmoins se trouvoient quelquefois exprimer quelque chose.

Mme de Castries étoit un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, extrêmement petite, mais bien prise, et auroit passé dans un médiocre anneau ; ni derrière, ni gorge, ni menton, fort laide, l'air toujours en peine et étonné, avec cela

une physionomie qui éclatoit d'esprit et qui tenoit encore plus parole. Elle savoit tout : histoire, philosophie, mathématiques, langues savantes, et jamais il ne paroissoit qu'elle sût mieux que parler françois, mais son parler avoit une justesse, une énergie, une éloquence, une grâce jusque dans les choses les plus communes, avec ce tour unique qui n'est propre qu'aux Mortemart. Aimable, amusante, gaie, sérieuse, toute à tous, charmante quand elle vouloit plaire, plaisante naturellement avec la dernière finesse sans la vouloir être, et assénant aussi les ridicules à ne les jamais oublier, glorieuse, choquée de mille choses avec un ton plaintif qui emportoit la pièce, cruellement méchante quand il lui plaisoit, et fort bonne amie, polie, gracieuse, obligeante en général, sans aucune galanterie, mais délicate sur l'esprit, et amoureuse de l'esprit où elle le trouvoit à son gré, avec cela un talent de raconter qui charmoit, et, quand elle vouloit faire un roman sur-le-champ une source de production, de variété et d'agrément qui étonnoit. Avec sa gloire, elle se croyoit bien mariée par l'amitié qu'elle eut pour son mari. Elle l'étendit sur tout ce qui lui appartenoit, et elle étoit aussi glorieuse pour lui que pour elle ; elle en recevoit le réciproque et toutes sortes d'égards et de respects.

XIII. — PAIX DE RYSWICK

La paix cependant se traitoit fort lentement à Ryswick, où il s'étoit perdu beaucoup de temps en cérémonial et en communications de pouvoirs. Les Hollandois, qui vouloient la paix, s'en lassoient et plus encore le prince d'Orange, qui avoit beaucoup

perdu en Angleterre, et ne tiroit pas du parlement ce qu'il vouloit. Son grand point étoit d'être reconnu roi d'Angleterre par la France, et, s'il pouvoit, d'obliger le roi à faire sortir de son royaume le roi Jacques d'Angleterre et sa famille ; l'empereur, fort embarrassé de sa guerre de Hongrie, des révoltes de cette année, des avantages considérables que les Turcs y avoient remportés, ne vouloit point de paix sur la mauvaise bouche. Il retenoit l'Espagne par cette raison, dans l'espérance d'événements qui le missent en meilleure posture et lui procurassent des conditions plus avantageuses. Tout cela arrêtoit la paix. Le prince d'Orange, bien informé du désir extrême que le roi avoit de la faire, jugea en devoir profiter pour tirer meilleur parti de l'opiniâtreté de la maison d'Autriche, et, sans avoir l'air de l'abandonner, après en avoir reçu une si utile protection contre les Stuarts et les catholiques pour son usurpation, faire une paix particulière, en stipulant pour cette maison, si elle vouloit y entrer, sinon conclure pour l'Angleterre et la Hollande, et s'en sauver en alléguant que cette république dont il recevoit ses principaux secours et de laquelle il étoit bien connu qu'il étoit maître plus que souverain, et l'Angleterre dont il ne l'étoit pas tant à beaucoup près, quoique roi, lui avoient forcé la main, et que tout ce qu'il avoit pu, dans une presse si peu volontaire, avoit été de prendre soin, autant qu'il avoit pu, de mettre à couvert les intérêts de l'empereur et de l'Espagne. Suivant cette idée, qu'il fit adopter secrètement aux Hollandois, Portland, par son ordre, fit demander tout à la fin de juin une conférence au maréchal de Boufflers, à la tête de leurs armées.

Portland étoit Hollandois, s'appeloit Bentinck, avoit été beau et parfaitement bien fait, et en conservoit encore des restes ; il avoit été nourri page du

prince d'Orange. Il s'étoit personnellement attaché à lui. Le prince d'Orange lui trouva de l'esprit, du sens, de l'entregent et propre à l'employer en beaucoup de choses. Il en fit son plus cher favori, et lui communiquoit ses secrets, autant qu'un homme aussi profond et aussi caché que l'étoit le prince d'Orange en étoit capable. Bentinck discret, secret, poli aux autres, fidèle à son maître, adroit en affaires, le servit très-utilement. Il eut la première confiance du projet et de l'exécution de la révolution d'Angleterre ; il y accompagna le prince d'Orange, l'y servit bien ; il en fut fait comte de Portland, chevalier de la Jarretière et fut comblé de biens ; il servoit de lieutenant général dans son armée. Il avoit eu commerce avec le maréchal de Boufflers, à sa sortie de Namur, et pendant qu'il fut arrêté.

Le prince d'Orange n'ignoroit ni le caractère ni le degré de confiance et de faveur auprès du roi, des généraux de ses armées. Il aima mieux traiter avec un homme droit, franc et littéral, tel qu'étoit Boufflers, qu'avec l'emphase, les grands airs et la vanité du maréchal de Villeroy. Il ne craignit pas plus l'esprit et les lumières de l'un que de l'autre, et il comprit que ce qui passeroit par eux iroit droit au roi et reviendroit de même du roi à eux, mais que par Boufflers ce seroit avec plus de précision et de sûreté, parce qu'il n'y ajouteroit rien du sien, ni à informer le roi, ni à donner ses réponses. Boufflers répondit à un gentilhomme du pays chargé de cette proposition de Portland, qu'il en écriroit au roi par un courrier exprès, et ce courrier lui apporta fort promptement l'ordre d'accorder la conférence, et d'écouter ce qu'on lui voudroit dire. Elle se tint presqu'à la tête des gardes avancées de l'armée du maréchal de Boufflers. Il y mena peu de suite, Portland encore

moins, qui ne s'approchèrent point, et demeurèrent à cheval chacune de son côté. Le maréchal et Portland s'avancèrent seuls avec quatre ou cinq personnes, et, après les premiers compliments, mirent pied à terre seuls et à distance de n'être point entendus. Ils conférèrent ainsi debout, en se promenant quelques pas. Il y en eut trois de la sorte dans le mois de juillet, après la première de la fin de juin. La dernière de ces quatre fut plus nombreuse en accompagnements, et les suites se mêlèrent et se parlèrent avec force civilités, comme ne doutant plus de la paix. Les ministres de l'empereur en firent des plaintes à ceux d'Angleterre à la Haye qui furent froidement reçues. A chaque conférence le maréchal de Boufflers en rendoit compte par un courrier. La cinquième se tint, le 1er août, au moulin de Zenich, entre les deux armées. Portland y fit présent de trois beaux chevaux anglais au maréchal de Boufflers, d'un au duc de Guiche, beau-frère du maréchal, et d'un autre à Pracomtal, lieutenant général, gendre de Montchevreuil, et extrêmement bien avec le maréchal de Boufflers qu'ils avoient suivi à cette conférence. La sixième fut extrêmement longue, et la dernière se tint dans une maison de Notre-Dame de Hall que Portland avoit fait meubler et où il avoit fait porter de quoi écrire. Lui et le maréchal furent enfermés longtemps dans une chambre, pendant que leur suite, pied à terre, nombreuse de part et d'autre et mêlée ensemble, fit la conversation d'une manière polie et fort aimable comme ne doutant plus de la paix.

En effet ces conférences la pressèrent. Les ministres des alliés eurent peur que le maréchal de Boufflers et Portland ne vinssent au point de conclusion pour l'Angleterre, et que la Hollande n'y fût entraînée ; et la prise de Barcelone fut un nouvel

aiguillon qui rendit effectif et sérieux à Ryswick ce qui jusqu'alors n'avoit été qu'un indécent pelotage. Je ne m'embarquerai pas ici dans le récit de cette paix. Elle aura vraisemblablement le sort de toutes les précédentes ; des acteurs et des spectateurs curieux et instruits en écriront la forme et le fond ; je me contenterai de dire que tout le monde convint après, que les alliés n'eurent Luxembourg que de la grâce de M. d'Harlay, qui, malgré ses deux collègues, trancha du premier, quoique les deux autres aient beaucoup souffert de ses avis et de ses manières, et qu'ils aient eu la sagesse de n'en venir jamais à aucune brouillerie. J'ai ouï assurer ce fait souvent à Caillières qui ne s'en pouvoit consoler. L'empereur et l'empire à leur ordinaire ne voulurent pas signer avec les autres, mais autant valut, et leur paix se fit ensuite telle qu'elle avoit été projetée à Ryswick.

La première nouvelle qu'on eut de sa signature fut par un aide de camp du maréchal de Boufflers qui arriva le dimanche 22 septembre à Fontainebleau, dépêché par ce maréchal, sur ce que l'électeur de Bavière lui avoit mandé que la paix avoit été signée à Ryswick le vendredi précédent à minuit. Le lendemain matin il y arriva un autre courrier du même maréchal, accompagnant jusque-là celui que l'électeur envoyoit porter la même nouvelle en Espagne, et à quatre heures après midi du même lundi, un autre de don Bernard-François de Quiros, premier ambassadeur plénipotentiaire d'Espagne, pour y porter la même nouvelle. M. de Bavière eut la petitesse de faire écrire pour prier qu'on amusât ce courrier de l'ambassadeur, pour donner moyen au sien d'arriver avant lui à Madrid ; et le plaisant est qu'on avoit beau jeu à l'amuser, il n'avoit pas un sou pour payer sa poste ni pour vivre, et le roi lui fit donner

de l'argent. On sut par lui qu'il étoit six heures du matin du samedi quand la paix fut signée. Enfin, le jeudi, 26 septembre, Celi, fils d'Harlay, arriva à cinq heures du matin à Fontainebleau, après s'être amusé en chemin avec une fille qu'il trouva à son gré et du vin qui lui parut bon. Il avoit fait toutes les sottises et toutes les impertinences dont un jeune fou et fort débauché et parfaitement gâté par son père s'étoit pu aviser, dont plusieurs même avoient été fort loin et importantes, qu'il couronna par ce beau délai : ainsi il n'apprit rien de nouveau.

Le roi et la reine d'Angleterre étoient à Fontainebleau, à qui la reconnoissance du prince d'Orange fut bien amère ; mais ils en connoissoient la nécessité pour avoir la paix, et savoient bien aussi que cet article ne l'étoit guère moins au roi qu'à eux-mêmes, dont j'expliquerai tout présentement la raison. Ils se consolèrent comme ils purent, et parurent même fort obligés au roi, qui tint également ferme à ne vouloir pas souffrir qu'ils sortissent de France, ni qu'ils quittassent le séjour de Saint-Germain. Ces deux points avoient été vivement demandés ; le dernier surtout dans l'impossibilité d'obtenir l'autre, tant à Ryswick que dans les conférences par Portland. Le roi eut l'attention de dire à Torcy, sur le point de la signature, que si le courrier qui en apporteroit la nouvelle arrivoit, un ou plusieurs, l'un après l'autre, il ne le lui vînt point dire, s'il étoit alors avec le roi et la reine d'Angleterre ; et il défendit aux musiciens de chanter rien qui eût rapport à la paix, jusqu'au départ de la cour d'Angleterre.

On sut en même temps que le prince Eugène avoit gagné une bataille considérable en Hongrie, qui y rétablit fort les affaires et la réputation de l'empereur, mais dont, faute d'argent, il ne put profiter, comme il eût été aisé de faire grandement. Pour

achever de suite cette matière de la paix, les ratifications étant échangées, elle fut publiée le 22 octobre, à Paris, avec l'Angleterre et la Hollande, et huit jours après avec l'Espagne. Celi, qui étoit retourné, arriva à Versailles le 2 novembre portant la nouvelle de la signature de la paix avec l'empereur et presque tout l'empire; quelques protestants faisoient encore difficulté de la signer, sur ce que le roi insistoit que la religion catholique fût conservée dans les pays à eux rendus, et à la fin ils y passèrent. Celi, malgré sa conduite, eut douze mille livres de gratification. On peut juger que les *Te Deum* et les harangues de tous les corps furent la suite de cette paix, dans lesquelles il fut bien répété que le roi avoit bien voulu la donner à l'Europe. Retournons maintenant à beaucoup de choses laissées en arrière, pour n'avoir pas voulu interrompre le voyage de M. le prince de Conti, et la conclusion de la paix. Ajoutons-y, auparavant de finir la guerre, que pendant la campagne, vers le fort des conférences du maréchal de Boufflers, M. le comte de Toulouse fut fait seul lieutenant général.

Je m'aperçois que j'oublie de tenir parole sur les raisons particulières qui rendoient au roi la reconnoissance du prince d'Orange pour le roi d'Angleterre si amère; les voici : le roi étoit bien éloigné quand il eut des bâtards, des pensées qui, par degrés, crûrent toujours en lui pour eur élévation. La princesse de Conti, dont la naissance étoit la moins odieuse, étoit aussi la première; le roi la crut magnifiquement mariée au prince d'Orange, et la lui fit proposer, dans un temps où ses prospérités et son nom dans l'Europe lui persuadoient que cela seroit reçu comme le plus grand honneur et le plus grand avantage. Il se trompa. Le prince d'Orange étoit fils d'une fille du roi d'Angleterre, Charles Ier,

et sa grand'mère étoit fille de l'électeur de Brandebourg. Il s'en souvint avec tant de hauteur qu'il répondit nettement que les princes d'Orange étoient accoutumés à épouser des filles légitimes des grands rois, et non pas leurs bâtardes. Ce mot entra si profondément dans le cœur du roi qu'il ne l'oublia jamais, et qu'il prit à tâche, et souvent contre son plus palpable intérêt, de montrer combien l'indignation qu'il en avoit conçue étoit entrée profondément en son âme.

Il n'y eut rien d'omis de la part du prince d'Orange pour l'effacer : respects, soumissions, offices, patience dans les injures et les traverses personnelles, redoublement d'efforts, tout fut rejeté avec mépris. Les ministres du roi en Hollande eurent toujours un ordre exprès de traverser ce prince, non-seulement dans les affaires d'État, mais dans toutes les particulières et personnelles ; de soulever tout ce qu'ils pourroient de gens des villes contre lui, de répandre de l'argent pour faire élire aux magistratures les personnes qui lui étoient les plus opposées, de protéger ouvertement ceux qui étoient déclarés contre lui, de ne le point voir ; en un mot, de lui faire tout le mal et toutes les malhonnêtetés dont ils pourroient s'aviser. Jamais le prince, jusqu'à l'entrée de cette guerre, ne cessa, et publiquement, et par des voies plus sourdes, d'apaiser cette colère ; jamais le roi ne s'en relâcha. Enfin, désespérant d'obtenir de rentrer dans les bonnes grâces du roi, et dans l'espérance de sa prochaine invasion de l'Angleterre, et de l'effet de la formidable ligue qu'il avoit formée contre la France, il dit tout haut qu'il avoit toute sa vie inutilement travaillé à obtenir les bontés du roi, mais qu'il espéroit du moins être plus heureux à mériter son estime. On peut juger ensuite quel triomphe ce fut pour lui que de forcer

le roi à le reconnoître roi d'Angleterre, et tout ce que cette reconnoissance coûta au roi.

XIV. — MORT DE SANTEUIL

M. le Duc tint cette année les états de Bourgogne, en la place de M. le Prince, son père, qui n'y voulut pas aller. Il y donna un grand exemple de l'amitié des princes, et une belle leçon à ceux qui la recherchent. Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, a été trop connu dans la république des lettres et dans le monde, pour que je m'amuse à m'étendre sur lui. C'étoit le plus grand poëte latin qui ait paru depuis plusieurs siècles ; plein d'esprit, de feu, de caprices les plus plaisants, qui le rendoient d'excellente compagnie ; bon convive surtout, aimant le vin et la bonne chère, mais sans débauche, quoique cela fût fort déplacé dans un homme de son état, et qui, avec un esprit et des talents aussi peu propres au cloître, étoit pourtant au fond aussi bon religieux qu'avec un tel esprit il pouvoit l'être. M. le Prince l'avoit presque toujours à Chantilly quand il y alloit ; M. le Duc le mettoit de toutes ses parties, en un mot, princes et princesses, c'étoit de toute la maison de Condé à qui l'aimoit le mieux, et des assauts continuels avec lui de pièces d'esprit en prose et en vers, et de toutes sortes d'amusements, de badinages et de plaisanteries, et il y avoit bien des années que cela duroit. M. le Duc voulut l'emmener à Dijon ; Santeuil s'en excusa, allégua tout ce qu'il put : il fallut obéir, et le voilà chez M. le Duc établi pour le temps des états. C'étoient tous les soirs des soupers que M. le Duc donnoit ou recevoit, et tou-

jours Santeuil à sa suite qui faisoit tout le plaisir de la table. Un soir que M. le Duc soupoit chez lui, il se divertit à pousser Santeuil de vin de Champagne ; et de gaieté en gaieté, il trouva plaisant de verser sa tabatière pleine de tabac d'Espagne dans un grand verre de vin, et de le faire boire à Santeuil pour voir ce qui en arriveroit. Il ne fut pas longtemps à en être éclairci. Les vomissements et la fièvre le prirent, et en deux fois vingt-quatre heures, le malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentiments d'une grande pénitence, avec lesquels il reçut les sacrements et édifia autant qu'il fut regretté d'une compagnie peu portée à l'édification, mais qui détesta une si cruelle expérience.

XV. — LE CZAR PIERRE LE GRAND

Le czar[1] avoit déjà commencé ses voyages. Il a tant et si justement fait de bruit dans le monde, que je serai succinct sur un prince si grand et si connu, et qui le sera sans doute de la postérité la plus reculée, pour avoir rendu redoutable à toute l'Europe, et mêlé nécessairement à l'avenir dans les affaires de toute cette partie du monde, une cour qui n'en avoit jamais été une, et une nation méprisée et entièrement ignorée pour sa barbarie. Ce prince étoit en Hollande à apprendre lui-même et à pratiquer la construction des vaisseaux. Bien qu'incognito, suivant sa pointe, et ne voulant point s'incommoder de sa grandeur ni de personne, il se faisoit pourtant tout rendre, mais à sa mode et à sa façon.

Il trouva sourdement mauvais que l'Angleterre

[1] Pierre le Grand, souverain de Russie, de 1689 à 1725.

ne s'étoit pas assez pressée de lui envoyer une ambassade dans ce proche voisinage, d'autant que, sans se commettre, il avoit fort envie de lier avec elle pour le commerce. Enfin l'ambassade arriva : il différa de lui donner audience, puis donna le jour et l'heure, mais à bord d'un gros vaisseau hollandois qu'il devoit aller examiner. Il y avoit deux ambassadeurs qui trouvèrent le lieu sauvage, mais il fallut bien y passer. Ce fut bien pis quand ils furent arrivés à bord. Le czar leur fit dire qu'il étoit à la hune, et que c'étoit là où il les verroit. Les ambassadeurs qui n'avoient pas le pied assez marin pour hasarder les échelles de cordes s'excusèrent d'y monter ; le czar insista, et les ambassadeurs fort troublés d'une proposition si étrange et si opiniâtre ; à la fin, à quelques réponses brusques aux derniers messages, ils sentirent bien qu'il falloit sauter ce fâcheux bâton, et ils montèrent. Dans ce terrain si serré et si fort au milieu des airs, le czar les reçut avec la même majesté que s'il eût été sur son trône ; il écouta la harangue, répondit obligeamment pour le roi et la nation, puis se moqua de la peur qui étoit peinte sur le visage des ambassadeurs, et leur fit sentir en riant que c'étoit la punition d'être arrivés auprès de lui trop tard.

Le roi Guillaume, de son côté, avoit déjà compris les grandes qualités de ce prince, et fit de sa part tout ce qu'il put pour être bien avec lui. Tant fut procédé entre eux qu'enfin le czar, curieux de tout voir et de tout apprendre, passa en Angleterre, toujours incognito, mais à sa façon. Il y fut reçu en monarque qu'on veut gagner, et après avoir bien satisfait ses vues, repassa en Hollande. Il avoit dessein d'aller à Venise et à Rome et dans toute l'Italie, surtout de voir le roi et la France. Il fit sonder le roi là-dessus, et le czar fut mortifié de ce que le roi déclina honnêtement sa visite, de laquelle

il ne voulut point s'embarrasser. Peu après en avoir perdu l'espérance, il se résolut de voyager en Allemagne, et d'aller jusqu'à Vienne. L'empereur le reçut à la Favorite, accompagné seulement de deux de ses grands officiers, et le czar du seul général Le Fort, qui lui servoit d'interprète et à la suite duquel il paroissoit être comme de l'ambassadeur de Moscovie. Il monta par l'escalier secret, et trouva l'empereur à la porte de son antichambre la plus éloignée de la chambre. Après les premiers compliments l'empereur se couvrit. Le czar voulut demeurer découvert à cause de l'incognito, ce qui fit découvrir l'empereur. Au bout de trois semaines, le czar fut averti d'une grande conspiration en Moscovie, et partit précipitamment pour s'y rendre. En passant en Pologne il en vit le roi, et ce fut là que furent jetés les premiers fondements de leur amitié et de leur alliance.

En arrivant chez lui, il trouva la conspiration fort étendue, et sa propre sœur à la tête. Il l'avoit toujours fort aimée et bien traitée, mais il ne l'avoit point mariée. La nation en gros étoit outrée de ce qu'il lui avoit fait couper sa barbe, rogné ses habits longs, ôté force coutumes barbares, et de ce qu'il mettoit des étrangers dans les premières places et dans sa confiance ; et pour cela il s'étoit formé une grande conspiration qui étoit sur le point d'éclater par une révolution. Il pardonna à sa sœur qu'il mit en prison, et fit pendre aux grilles de ses fenêtres les principaux coupables, tant qu'il en put tenir par jour. J'ai écrit de suite ce qui le regarde pour cette année, pour ne pas sautiller sans cesse d'une matière à l'autre : c'est ce que je vais faire par même raison sur celle qui va suivre.

XVI. — LE COMTE DE PORTLAND

Le roi d'Angleterre étoit au comble de satisfaction de se voir enfin reconnu par le roi, et paisible sur ce trône ; mais un usurpateur n'est jamais tranquille et content. Il étoit blessé du séjour du roi légitime et de sa famille à Saint-Germain. C'étoit trop à portée du roi, et trop près d'Angleterre pour le laisser sans inquiétude. Il avoit fait tous ses efforts, tant à Ryswick que dans les conférences de Portland et du maréchal de Boufflers, pour obtenir leur sortie du royaume, tout au moins leur éloignement de la cour. Il avoit trouvé le roi inflexible ; il voulut essayer tout, et voir si, n'en faisant plus une condition, puisqu'il avoit passé carrière, et comblant le roi de prévenances et de respects, il ne pourroit pas obtenir ce fruit de ses souplesses. Dans cette vue il envoya le duc de Saint-Albans, chevalier de la Jarretière, complimenter le roi sur le mariage de Mgr le duc de Bourgogne. Il ne pouvoit choisir un homme plus marqué pour une simple commission : on fut surpris même qu'il l'eût acceptée. Il étoit bâtard de Charles II, frère aîné du roi Jacques II, et c'étoit bien encore là une raison pour Saint-Albans de s'en excuser. Il voulut même prétendre quelques distinctions, mais on tint poliment ferme à ne le traiter que comme un simple envoyé d'Angleterre. Les ducs de ce pays-là n'ont aucun rang ici, non plus que ceux d'ici en Angleterre. Le roi avoit fait la duchesse de Portsmouth et le duc de Richemont, son fils, duc et duchesse à brevet, et accordé un tabouret de grâce en passant à la duchesse de Cleveland, maîtresse de Charles II, son ami. La duchesse de La Force, retirée en Angleterre pour la religion et avant elle, la duchesse Mazarin, fugitive

de son mari et fixée en Angleterre, y avoient obtenu le rang des duchesses ; mais ce sont des grâces particulières qui ne tirent point à conséquence pour le général.

Ce duc de Saint-Albans fut le précurseur du comte de Portland, à l'arrivée duquel il prit congé. J'ai déjà assez parlé de ce favori pour n'avoir pas besoin d'y rien ajouter. Les mêmes raisons qui l'avoient fait choisir pour conférer avec le maréchal de Boufflers le firent préférer à tout autre pour cette ambassade. On n'en pouvoit nommer un plus distingué. Sa suite fut nombreuse et superbe, et sa dépense extrêmement magnifique en table, en chevaux, en livrées, en équipages, en meubles, en habits, en vaisselle et en tout, et avec une recherche et une délicatesse exquise. Tout arriva presque au même temps, parce que le comte vint de Calais dans son carrosse à journées, et reçut partout toutes sortes d'honneurs militaires et civils. Il étoit en chemin lorsque le feu prit à White-Hall le plus vaste et le plus vilain palais de l'Europe, qui fut presque entièrement brûlé, et qui n'a pas été rétabli depuis, de sorte que les rois se sont logés et assez mal au palais de Saint-James. Portland eut sa première audience particulière du roi, le 4 février, et fut quatre mois en France. Il arriva avant que Tallard fût parti, ni aucun autre de la part du roi, pour Londres. Portland parut avec un éclat personnel, une politesse, un air de monde et de cour, une galanterie et des grâces qui surprirent. Avec cela, beaucoup de dignité, même de hauteur, mais avec discernement, et un jugement prompt, sans rien de hasardé. Les François qui courent à la nouveauté, au bon accueil, à la bonne chère, à la magnificence, en furent charmés. Il se les attira, mais avec choix, et en homme instruit de notre

cour, et qui ne vouloit que bonne compagnie et distinguée. Bientôt il devint à la mode de le voir, de lui donner des fêtes, et de recevoir de lui des festins. Ce qui est étonnant, c'est que le roi, qui au fond n'étoit que plus outré contre le roi Guillaume, y donna lieu lui-même, en faisant pour cet ambassadeur ce qui n'a jamais été fait pour aucun autre. Aussi fit toute la cour pour lui à l'envi : peut-être le roi voulut-il compenser par là le chagrin qu'il eut en arrivant de voir, dès le premier jour, sa véritable mission échouée.

Dès la première fois qu'il vit Torcy avant d'aller à Versailles, il lui parla du renvoi, le tout à moins de l'éloignement du roi Jacques et de sa famille. Torcy sagement n'en fit point à deux fois, et lui barra tout aussitôt la veine. Il lui répondit que ce point, tant de fois proposé dans ses conférences avec le maréchal de Boufflers, et sous tant de diverses formes débattu à Ryswick, avoit été constamment et nettement rejeté partout ; que c'étoit une chose réglée et entièrement finie ; qu'il savoit que le roi, non-seulement ne se laisseroit jamais entamer là-dessus le moins du monde, mais qu'il seroit extrêmement blessé d'en ouïr parler davantage ; qu'il pouvoit l'assurer de la disposition du roi à correspondre en tout, avec toutes sortes de soins, à la liaison qui se formoit entre lui et le roi d'Angleterre, et personnellement à le traiter lui avec toutes sortes de distinctions ; qu'un mot dit par lui sur Saint-Germain seroit capable de gâter de si utiles dispositions, et de rendre son ambassade triste et languissante ; et que, s'il étoit capable de lui donner un conseil, c'étoit celui de ne rien gâter, et de ne pas dire un seul mot au roi, ni davantage à aucun de ses ministres, sur un point convenu, et sur lequel le roi avoit pris son parti. Portland le crut,

et s'en trouva bien ; mais on verra bientôt que ce ne fut pas sans dépit, et le roi approuva extrêmement que Torcy lui eût dès l'abord fermé la bouche sur cet article. On prit un grand soin de faire en sorte qu'aucun Anglois de Saint-Germain ne se trouvât à Versailles ni à Paris, à aucune portée de ceux de l'ambassadeur, et cela fut très-exactement exécuté.

Portland fit un trait au milieu de son séjour qui donna fort à penser, mais qu'il soutint avec audace sans faire semblant de s'apercevoir qu'on l'eût même remarqué. Vaudemont passoit des Pays-Bas à Milan, sans approcher de la cour. Soit affaires, soit galanterie pour l'ami intime de son maître qu'il voulut ménager, il partit de Paris, et s'en alla à Notre-Dame-de-Liesse, auprès de Laon, voir Vaudemont qui y passoit. Le marquis de Bedmar passa bientôt après d'Espagne aux Pays-Bas, pour y remplir la place qu'y avoit Vaudemont de gouverneur des armes. Il n'avoit pas les mêmes exclusions personnelles que Vaudemont avoit méritées.

Il vint à Paris et à la cour, où Monsieur, à cause de la feue reine sa fille, le présenta au roi, de qui il fut fort bien reçu. Portland suivit Monseigneur à la chasse. Deux fois il alla de Paris à Meudon pour courre le loup, et toutes les deux fois Monseigneur le retint à souper avec lui. Le roi lui donna un soir le bougeoir à son coucher, qui est une faveur qui ne se fait qu'aux gens les plus considérables et que le roi veut distinguer. Rarement les ambassadeurs se familiarisent à faire leur cour à ces heures, et s'il y en vient, il n'arrive presque jamais qu'ils reçoivent cet agrément. Celui-ci prit son audience de congé le 20 mai, comblé de tous les honneurs, de toutes les fêtes, de tous les empressements possibles. Le maréchal de Villeroy eut ordre du roi de

le mener voir Marly, et de lui en faire les honneurs. Il voulut voir tout ce qu'il y a de curieux et surtout Fontainebleau, dont il fut plus content que d'aucune autre maison royale. Quoiqu'il eût pris congé, il alla faire sa cour au roi qui prenoit médecine. Le roi le fit entrer après l'avoir prise, ce qui étoit une distinction fort grande, et pour la combler, il le fit entrer dans le balustre de son lit, où jamais étranger, de quelque rang et de quelque caractère qu'il fût n'étoit entré à l'exception de l'audience de cérémonie des ambassadeurs. Au sortir de là Portland alla trouver Monseigneur à la chasse qui le ramena pour la troisième fois souper avec lui à Meudon. Le grand prieur s'y mit au-dessus de lui avec quelque affectation, dont l'autre, quoique ayant pris congé, s'offensa fort, et le lendemain matin alla fièrement dire au roi que s'il avoit donné le rang de princes du sang à MM. de Vendôme, il ne leur disputeroit pas, mais que, s'ils ne l'avoient pas, il croyoit que le grand prieur devoit avoir pour lui les honnêtetés qu'il n'avoit pas eues. Le roi lui répondit qu'il n'avoit point donné ce rang à MM. de Vendôme, et qu'il manderoit à Monseigneur qui étoit encore à Meudon de faire que cela n'arrivât plus. Monsieur lui voulut faire voir Saint-Cloud lui-même. Madame exprès n'y alla pas, et Monsieur lui donna un grand repas où Monseigneur se trouva et grande compagnie. Ce fut encore là un honneur fort distingué.

Mais parmi tant de fleurs, il ne laissa pas d'essuyer quelques épines, et de sentir la présence du légitime roi d'Angleterre en France. Il étoit allé une autre fois à Meudon pour suivre Monseigneur à la chasse. On alloit partir et Portland se bottoit, lorsque Monseigneur fut averti que le roi d'Angleterre se trouveroit au rendez-vous. A l'instant il le manda à Portland, et qu'il le prioit de remettre à une autre

fois. Il fallut se débotter et revenir tout de suite à Paris.

Il étoit grand chasseur. Soit envie de voir faire la meute du roi, soit surprise de ne recevoir aucune autre civilité du duc de La Rochefoucauld que la simple révérence lorsqu'ils se rencontroient, il dit et répéta souvent qu'il mouroit d'envie de chasser avec les chiens du roi. Il le dit tant et devant tant de gens, qu'il jugea impossible que cela ne fût revenu à M. de La Rochefoucauld, et cependant sans aucune suite. Lassé de cette obscurité il la voulut percer, et au sortir d'un lever du roi aborda franchement le grand veneur, et lui dit son désir. L'autre ne s'en embarrassa point. Il lui répondit assez sèchement qu'à la vérité il avoit l'honneur d'être grand veneur, mais qu'il ne disposoit point des chasses, que c'étoit le roi d'Angleterre dont il prenoit les ordres, qu'il y venoit très-souvent, mais qu'il ne savoit jamais qu'au moment de partir quand il ne venoit pas au rendez-vous, et tout de suite la révérence, et laissa là Portland dans un grand dépit, et toutefois sans se pouvoir plaindre. M. de La Rochefoucauld fut le seul grand seigneur distingué de la cour qui n'approcha jamais Portland. Ce qu'il lui répondit étoit pure générosité pour le roi d'Angleterre. Ce prince, à la vérité, disposoit quand il vouloit de la meute du roi, mais il y avoit bien des temps qu'il ne chassoit point, et jamais à toutes les chasses. Il ne tenoit donc qu'à M. de La Rochefoucauld d'en donner à Portland tant qu'il auroit voulu, à coup sûr ; mais piqué de la prostitution publique à la vue de la cour de Saint-Germain, il ne put se refuser cette mortification au triomphant ambassadeur de l'usurpateur qui avoit attaché à son char jusqu'à M. de Lauzun, malgré ses engagements et son attachement au roi et à la reine

d'Angleterre, et sans y pouvoir gagner que de la honte, pour suivre la mode et croire faire sa cour au roi.

Enfin Portland, comblé en toutes les manières possibles, se résolut au départ. La faveur naissante du duc d'Albemarle l'inquiétoit et le hâta. M. le Prince le pria de passer à Chantilly, et il lui donna une fête magnifique avec ce goût exquis qui, en ce genre, est l'apanage particulier aux Condé. De là Portland continua son chemin par la Flandre ; non-seulement il eut la permission du roi d'y voir toutes les places qu'il voudroit, mais il le fit accompagner par des ingénieurs avec ordre de les lui bien montrer. Il fut reçu partout avec les plus grands honneurs, et eut toujours un capitaine et cinquante hommes de garde. Le bout d'un si brillant voyage fut de trouver à sa cour un jeune et nouveau compétiteur qui prit bientôt le dessus, et qui ne lui laissa que les restes de l'ancienne confiance, et le regret d'une absence qui l'avoit laissé établir. Sur son départ de Paris, il avoit affecté de répandre que tant que le roi Jacques seroit à Saint-Germain la reine d'Angleterre ne seroit point payée du douaire qui lui avoit été accordé à la paix, et il tint parole.

XVII. — MORT DE RACINE

Presque en même temps, on perdit le célèbre Racine, si connu par ses belles pièces de théâtre. Personne n'avoit plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné ; rien du poëte dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et sur la fin, de l'homme de bien. Il avoit

les amis les plus illustres à la cour, aussi bien que parmi les gens de lettres : c'est à eux à qui je laisse d'en parler, mieux que je ne pourrois faire. Il fit, pour l'amusement du roi et de Mme de Maintenon, et pour exercer les demoiselles de Saint-Cyr, deux chefs-d'œuvre en pièces de théâtre : *Esther* et *Athalie*, d'autant plus difficiles qu'il n'y a point d'amour, et que ce sont des tragédies saintes, où la vérité de l'histoire est d'autant plus conservée que le respect dû à l'Écriture sainte n'y pourroit souffrir d'altération. La comtesse d'Ayen et Mme de Caylus sur toutes excellèrent à les jouer, devant le roi et le triage le plus étroit et le plus privilégié, chez Mme de Maintenon. A Saint-Cyr, toute la cour y fut plusieurs fois admise, mais avec choix. Racine fut chargé de l'histoire du roi, conjointement avec Despréaux, son ami. Cet emploi, ces pièces, dont je viens de parler, ses amis lui acquirent des privances. Il arrivoit même quelquefois que le roi n'avoit point de ministres chez Mme de Maintenon, comme les vendredis, surtout quand le mauvais temps de l'hiver y rendoit les séances fort longues ; ils envoyoient chercher Racine pour les amuser. Malheureusement pour lui, il étoit sujet à des distractions fort grandes.

Il arriva qu'un soir qu'il étoit entre le roi et Mme de Maintenon, chez elle, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'opéra, on tomba sur la comédie. Le roi s'informa des pièces et des acteurs, et demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendoit dire, la comédie étoit si fort tombée de ce qu'il l'avoit vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons, et conclut par celle qui, à son avis, y avoit le plus de part, qui étoit que, faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnoient d'anciennes, et entre autres

ces pièces de Scarron, qui ne valoient rien et qui rebutoient tout le monde. A ce mot, la pauvre veuve rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte attaquée, mais d'entendre prononcer son nom, et devant le successeur. Le roi s'embarrassa, le silence qui se fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine, qui sentit le puits dans lequel sa funeste distraction le venoit de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni ouvrir la bouche. Ce silence ne laissa pas de durer plus que quelques moments, tant la surprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il alloit travailler. Il sortit éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoye. C'étoit son ami, il lui conta sa sottise. Elle fut telle, qu'il n'y avoit point à la pouvoir raccommoder. Oncques depuis, le roi ni Mme de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent. Il en conçut un si profond chagrin, qu'il en tomba en langueur, et ne vécut pas deux ans depuis. Il les mit bien à profit pour son salut. Il se fit enterrer à Port-Royal des Champs, avec les illustres habitants duquel il avoit eu des liaisons dès sa jeunesse, que sa vie poétique avoit même peu interrompues, quoiqu'elle fût bien éloignée de leur approbation.

XVIII. — MORT DE LE NÔTRE

Le Nôtre mourut presque en même temps, après avoir vécu quatre-vingt-huit ans dans une santé parfaite, [avec] sa tête et toute la justesse et le bon goût de sa capacité, illustre pour avoir le premier donné les divers dessins de ces beaux jardins qui décorent la France, et qui ont tellement effacé la

réputation de ceux d'Italie qui, en effet, ne sont plus rien en comparaison, que les plus fameux maîtres en ce genre viennent d'Italie apprendre et admirer ici. Le Nôtre avoit une probité, une exactitude et une droiture qui le faisoit estimer et aimer de tout le monde. Jamais il ne sortit de son état ni ne se méconnut, et fut toujours parfaitement désintéressé. Il travailloit pour les particuliers comme pour le roi, et avec la même application ; ne cherchoit qu'à aider la nature, et à réduire le vrai beau aux moins de frais qu'il pouvoit ; il avoit une naïveté et une vérité charmante. Le pape pria le roi de le lui prêter pour quelques mois. En entrant dans la chambre du pape, au lieu de se mettre à genoux, il courut à lui. « Eh ! bonjour, lui dit-il, mon révérend père, en lui sautant au cou, et l'embrassant et le baisant des deux côtés. Eh ! que vous avez bon visage, et que je suis aise de vous voir et en si bonne santé ! » Le pape, qui étoit Clément X, Altieri, se mit à rire de tout son cœur. Il fut ravi de cette bizarre entrée, et lui fit mille amitiés.

A son retour le roi le mena dans ses jardins de Versailles, où il lui montra ce qu'il y avoit fait depuis son absence. A la colonnade il ne disoit mot. Le roi le pressa d'en dire son avis : « Eh bien ! sire, que voulez-vous que je vous dise ? d'un maçon vous avez fait un jardinier (c'étoit Mansart), il vous a donné un plat de « son métier. » Le roi se tut et chacun sourit ; et il étoit vrai que ce morceau d'architecture, qui n'étoit rien moins qu'une fontaine et qui la vouloit être, étoit fort déplacé dans un jardin. Un mois avant sa mort, le roi, qui aimoit à le voir et à le faire causer, le mena dans ses jardins, et à cause de son grand âge, le fit mettre dans une chaise que des porteurs rouloient à côté de la sienne, et Le Nôtre disoit là : « Ah ! mon

pauvre père, si tu vivois et que tu pusses voir un pauvre jardinier comme moi, ton fils, se promener en chaise à côté du plus grand roi d monde, rien ne manqueroit à ma joie. » Il étoit intendant des bâtiments et logeoit aux Tuileries, dont il avoit soin du jardin, qui est de lui, et du palais. Tout ce qu'il a fait est encore fort au-dessus de tout ce qui a été fait depuis, quelque soin qu'on ait pris de l'imiter et de travailler d'après lui le plus qu'il a été possible. Il disoit des parterres qu'ils n'étoient bons que pour les nourrices qui, ne pouvant quitter leurs enfants, s'y promenoient des yeux et les admiroient du deuxième étage. Il y excelloit néanmoins comme dans toutes les parties des jardins, mais il n'en faisoit aucune estime, et il avoit raison, car c'est où on ne se promène jamais.

XIX. — DÉCLARATION DU ROI D'ESPAGNE

Le lundi 15 novembre, le roi partit de Fontainebleau entre neuf et dix heures, n'ayant dans son carrosse que Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, Mme la princesse de Conti, et la duchesse du Lude, mangea un morceau sans en sortir, et arriva à Versailles sur les quatre heures. Monseigneur alla dîner à Meudon pour y demeurer quelques jours, et Monsieur et Madame à Paris. En chemin, l'ambassadeur d'Espagne reçut un courrier avec de nouveaux ordres et de nouveaux empressements pour demander M. le duc d'Anjou. La cour se trouva fort grosse à Versailles, que la curiosité y avoit rassemblée dès le jour même de l'arrivée du roi.

Le lendemain, mardi 16 novembre, le roi, au sortir

de son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, où M. le duc d'Anjou s'étoit rendu par les derrières. Le roi, le lui montrant, lui dit qu'il le pouvoit saluer comme son roi. Aussitôt il se jeta à genoux à la manière espagnole, et lui fit un assez long compliment en cette langue. Le roi lui dit qu'il ne l'entendoit pas encore, et que c'étoit à lui à répondre pour son petit-fils. Tout aussitôt après, le roi fit, contre toute coutume, ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet, et commanda à tout le monde qui étoit là presque en foule d'entrer ; puis, passant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie : « Messieurs, leur dit-il en montrant le duc d'Anjou, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appeloit à cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment ; c'étoit l'ordre du ciel ; je l'ai accordé avec plaisir. » Et se tournant à son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir, mais souvenez-vous que vous êtes né François, pour entretenir l'union entre les deux nations ; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Montrant après du doigt son petit-fils à l'ambassadeur : « S'il suit mes conseils, lui dit-il, vous serez grand seigneur, et bientôt ; il ne sauroit mieux faire que de suivre vos avis. »

Ce premier brouhaha du courtisan passé, les deux autres fils de France arrivèrent, et tous trois s'embrassèrent tendrement et les larmes aux yeux à plusieurs reprises. Zinzendorf, envoyé de l'empereur, qui a depuis fait une grande fortune à Vienne, avoit demandé audience dans l'ignorance de ce qui se devoit passer, et dans la même ignorance attendoit en bas dans la salle des ambassadeurs que l'introducteur le vînt chercher pour donner part de la naissance

de l'archiduc, petit-fils de l'empereur, qui mourut bientôt après. Il monta donc sans rien savoir de ce qui venoit de se passer. Le roi fit passer le nouveau monarque et l'ambassadeur d'Espagne dans ses arrière-cabinets, puis fit entrer Zinzendorf, qui n'apprit qu'en sortant le fâcheux contretemps dans lequel il étoit tombé. Ensuite le roi alla à la messe à la tribune, à l'ordinaire, mais le roi d'Espagne avec lui et à sa droite. A la tribune, la maison royale, c'est-à-dire jusqu'aux petits-fils de France inclusivement, et non plus, se mettoient à la rangette et de suite sur le drap de pied du roi ; et comme là, à la différence du prie-Dieu, ils étoient tous appuyés comme lui sur la balustrade couverte du tapis, il n'y avoit que le roi seul qui eût un carreau par-dessus la banquette, et eux tous étoient à genoux sur la banquette couverte du même drap de pied, et tous sans carreau. Arrivant à la tribune, il ne se trouva que le carreau du roi, qui le prit et le présenta au roi d'Espagne, lequel n'ayant pas voulu l'accepter, il fut mis à côté, et tous deux entendirent la messe sans carreau. Mais après il y en eut toujours deux quand ils alloient à la même messe, ce qui arriva fort souvent.

Revenant de la messe, le roi s'arrêta dans la pièce du lit du grand appartement, et dit au roi d'Espagne que désormais ce seroit le sien ; il y coucha dès le même soir, et il y reçut toute la cour qui en foule alla lui rendre ses respects. Villequier, premier gentilhomme de la chambre du roi, en survivance du duc d'Aumont, son père, eut ordre de le servir ; et le roi lui céda deux de ses cabinets, où on entre de cette pièce, pour s'y tenir lorsqu'il seroit en particulier, et ne pas rompre la communication des deux ailes qui n'est que par ce grand appartement.

Dès le même jour on sut que le roi d'Espagne partiroit le 1er décembre ; qu'il seroit accompagné

des deux princes, ses frères, qui demandèrent d'aller jusqu'à la frontière ; que M. de Beauvilliers auroit l'autorité dans tout le voyage sur les princes et les courtisans, et le commandement seul sur les gardes, les troupes, les officiers et la suite, et qu'il régleroit, disposeroit seul de toutes choses. Le maréchal-duc de Noailles lui fut joint, non pour se mêler, ni ordonner de quoi que ce soit en sa présence, quoique maréchal de France et capitaine des gardes du corps, mais pour le suppléer en tout en cas de maladie ou d'absence du lieu où seroient les princes. Toute la jeunesse de la cour, de l'âge à peu près des princes, eut permission de faire le voyage, et beaucoup y allèrent ou entre eux ou dans les carrosses de suite. On sut encore que de Saint-Jean de Luz, après la séparation, les deux princes iroient voir la Provence et le Languedoc, passant par un coin du Dauphiné ; qu'ils reviendroient par Lyon, et que le voyage seroit de quatre mois. Cent vingt gardes sous Vaudreuil, lieutenant, et Montesson, enseigne, avec des exempts, furent commandés pour les suivre, et MM. de Beauvilliers et de Noailles eurent chacun cinquante mille livres pour leur voyage.

Monseigneur, qui savoit l'heure que le roi s'étoit réglée pour la déclaration du roi d'Espagne, l'apprit à ceux qui étoient à Meudon ; et Monsieur, qui en eut le secret en partant de Fontainebleau, se mit sous sa pendule dans l'impatience de l'annoncer, et quelques minutes avant l'heure ne put s'empêcher de dire à sa cour qu'elle alloit apprendre une grande nouvelle, qu'il leur dit, dès que l'aiguille arrivée sur l'heure le lui permit. Dès le vendredi précédent, Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou et l'ambassadeur d'Espagne le surent, et en gardèrent si bien le secret qu'il n'en transpira rien à leur air ni à leurs manières. Mme la duchesse de Bourgogne le

sut en arrivant de Fontainebleau, et M. le duc de Berry le lundi matin. Leur joie fut extrême, quoique mêlée de l'amertume de se séparer; ils étoient tendrement unis, et, si la vivacité et l'enfance excitoient quelquefois de petites riottes entre le premier et le troisième, c'étoit toujours le second, naturellement sage, froid et réservé, qui les raccommodoit.

Aussitôt après la déclaration, le roi la manda par le premier écuyer au roi et à la reine d'Angleterre. L'après-dînée le roi d'Espagne alla voir Monseigneur à Meudon, qui le reçut à la portière et le conduisit de même. Il le fit toujours passer devant lui partout, et lui donna de la *Majesté ;* en public ils demeurèrent debout. Monseigneur parut hors de lui de joie. Il répétoit souvent que jamais homme ne s'étoit trouvé en état de dire comme lui : Le roi mon père, et le roi mon fils. S'il avoit su la prophétie qui dès sa naissance avoit dit de lui : Fils de roi, père de roi, et jamais roi, et que tout le monde avoit ouï répéter mille fois, je pense que, quelque vaines que soient ces prophéties, il ne s'en seroit pas tant réjoui. Depuis cette déclaration, le roi d'Espagne fut traité comme le roi d'Angleterre. Il avoit à souper un fauteuil et son cadenas à la droite du roi, Monseigneur et le reste de la famille royale, des ployants au bout, et au retour de la table à l'ordinaire, pour boire, une soucoupe et un verre couvert, et l'essai comme pour le roi. Ils ne se voyoient en public qu'à la chapelle, et pour y aller et en revenir, et à souper, au sortir duquel le roi le conduisoit jusqu'à la porte de la galerie. Il vit le roi et la reine d'Angleterre à Versailles et à Saint-Germain, et ils se traitèrent comme le roi et le roi d'Angleterre en tout, mais les trois rois ne se trouvèrent jamais nulle part tous trois ensemble. Dans le particulier, c'est-à-dire dans les cabinets et chez Mme de Maintenon,

il vivoit en duc d'Anjou avec le roi qui, au premier souper, se tourna à l'ambassadeur d'Espagne, et lui dit qu'il croyoit encore que tout ceci étoit un songe. Il ne vit qu'une fois Mme la duchesse de Bourgogne et Mgrs ses frères, en cérémonie, chez lui et chez eux. La visite se passa comme la première du roi d'Angleterre, et de même avec Monsieur et Madame qu'il alla voir à Paris. Quand il sortoit ou rentroit, la garde battoit aux champs ; en un mot toute égalité avec le roi. Lorsque, allant ou venant de la messe, ils passoient ensemble le grand appartement, le roi prenoit la droite, et à la dernière pièce la quittoit au roi d'Espagne, parce qu'alors il n'étoit plus dans son appartement. Les soirs il les passoit chez Mme de Maintenon, dans des pièces séparées de celles où elle étoit avec le roi, et là il jouoit à toutes sortes de jeux, et le plus ordinairement à courre comme des enfants avec Mgrs ses frères, Mme la duchesse de Bourgogne qui s'occupoit fort de l'amuser et ce petit nombre de dames à qui cet accès étoit permis.

Le nonce et l'ambassadeur de Venise, un moment après la déclaration, fendirent la presse et allèrent témoigner leur joie au roi et au nouveau roi, ce qui fut extrêmement remarqué. Les autres ministres étrangers se tinrent sur la réserve, assez embarrassés ; mais l'état de Zinzendorf, qui demeura quelque temps dans le salon au sortir de son audience, fut une chose tout à fait singulière et curieuse. Je pense qu'il eût acheté cher un mot d'avis à temps d'être demeuré à Paris. Bientôt après l'ambassadeur de Savoie, et tous les ministres des princes d'Italie, vinrent saluer et féliciter le roi d'Espagne.

Le mercredi 17 novembre, Harcourt fut déclaré duc héréditaire et ambassadeur en Espagne, avec ordre d'attendre le roi d'Espagne à Bayonne et de l'accompagner à Madrid. Tallard étoit encore à

Versailles sur son départ pour retourner à Londres, où le roi d'Angleterre étoit arrivé de Hollande. C'étoit l'homme du monde le plus rongé d'ambition et de politique. Il fut si outré de voir son traité de partage renversé, et Harcourt duc héréditaire, qu'il en pensa perdre l'esprit. On le voyoit des fenêtres du château se promener tout seul dans le jardin, sur les parterres, ses bras en croix sur sa poitrine, son chapeau sur ses yeux, parlant tout seul et gesticulant parfois comme un possédé. Il avoit voulu, comme nous l'avons vu, se donner l'honneur du traité de partage, comme Harcourt laissoit croire tant qu'il pouvoit que le testament étoit son ouvrage, dont il n'avoit jamais su un mot que par l'ouverture de la dépêche du roi à Bayonne, comme je l'ai raconté, ni Tallard n'avoit eu d'autre part au traité de partage que la signature. Dans cet état de rage, ce dernier, arrivant pour dîner chez Torcy, trouva qu'on étoit à table, et, perçant dans une autre pièce sans dire mot, y jeta son chapeau et sa perruque sur des siéges, et se mit à déclamer tout haut et tout seul sur l'utilité du traité de partage, les dangers de l'acceptation du testament, le bonheur d'Harcourt qui, sans y avoir rien fait, lui enlevoit sa récompense. Tout cela fut accompagné de tant de dépit, de jalousie, mais surtout de grimaces et de postures si étranges, qu'à la fin il fut ramené à lui-même par un éclat de rire dont le grand bruit le fit soudainement retourner en tressaillant, et il vit alors sept ou huit personnes à table, environnées de valets, qui mangeoient dans la même pièce, et qui s'étant prolongé le plus qu'ils avoient pu le plaisir de l'entendre, et celui de le voir par la glace vers laquelle il étoit tourné debout à la cheminée, n'avoient pu y tenir plus longtemps, avoient tous à la fois laissé échapper ce grand éclat de rire. On peut juger de ce

que devint Tallard à ce réveil, et tous les contes qui en coururent par Versailles.

Le vendredi 19 novembre, le roi d'Espagne prit le grand deuil. Villequier dans les appartements, et ailleurs un lieutenant des gardes, portèrent la queue de son manteau. Deux jours après, le roi le prit en violet à l'ordinaire et drapa ainsi que ceux qui drapent avec lui. Le lundi 22 on eut des lettres de l'électeur de Bavière, de Bruxelles, pour reconnoître le roi d'Espagne. Il le fit proclamer parmi les *Te Deum*, les illuminations et les réjouissances, et nomma le marquis de Bedmar, mestre de camp général des Pays-Bas, pour venir ici de sa part. Le même jour, le parlement en corps et en robes rouges, mais sans fourrures ni mortiers, vint saluer le roi d'Espagne. Le premier président le harangua, ensuite la chambre des comptes et les autres cours, conduites par le grand maître des cérémonies. Le roi d'Espagne ne se leva point de son fauteuil pour pas un de ces corps, mais il demeura toujours découvert. Chez le prince de Galles à Saint-Germain, et chez Monsieur à Paris, il ne s'assit point et fut reçu et conduit à sa portière comme il avoit été à Meudon. Le mercredi 24, le roi alla à Marly jusqu'au samedi suivant ; le roi d'Espagne fut du voyage. Tout s'y passa comme à Versailles, excepté qu'il fut davantage parmi tout le monde dans le salon. Il mangea toujours à la table du roi, dans un fauteuil à sa droite.

L'ambassadeur de Hollande, contre tout usage des ministres étrangers, alla par les derrières chez Torcy se plaindre amèrement de l'acceptation du testament, de la part de ses maîtres. L'ambassadeur d'Espagne y amena le marquis de Bedmar, que le roi vit longtemps seul dans son cabinet. Le prince de Chimay et quelques autres Espagnols et Flamands qui les accompagnoient saluèrent aussi les deux

rois ; le nôtre les promena dans les jardins, et leur en fit les honneurs en présence du roi d'Espagne. Ils furent surpris de ce que le roi fit à l'ordinaire couvrir tout le monde et eux-mêmes ; il s'en aperçut, et leur dit que jamais on ne se couvroit devant lui, mais qu'aux promenades il ne vouloit pas que personne s'enrhumât.

Le dimanche 28, l'ambassadeur d'Espagne apporta au roi des lettres de M. de Vaudemont, gouverneur du Milanois, qui y avoit fait proclamer le roi d'Espagne, avec les mêmes démonstrations de joie qu'à Bruxelles, et qui donnoit les mêmes assurances de fidélité. Bedmar retourna en Flandre, après avoir encore entretenu le roi, auquel il plut fort. Les courriers d'Espagne pleuvoient, avec des remercîments et des joies nonpareilles dans les lettres de la junte. Le 1er décembre, le chancelier, à la tête du conseil en corps, alla prendre congé du roi d'Espagne, mais sans harangue, l'usage du conseil étant de ne haranguer pas même le roi. Le lundi 2, le roi d'Espagne fit grand d'Espagne de la première classe le marquis de Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne, et prit sans cérémonie la Toison d'or, conservant l'ordre du Saint-Esprit, qui par ses statuts est compatible avec cet ordre et celui de la Jarretière seulement. Il la porta avec un ruban noir cordonné, en attendant d'en recevoir le collier en Espagne par le plus ancien chevalier. La manière de porter la Toison a fort varié, et est maintenant fixée au ruban rouge ondé au cou. D'abord ce fut pour tous les jours un petit collier léger sur le modèle de celui des jours de cérémonie ; il dégénéra en chaîne ordinaire, puis se mit à la boutonnière par commodité. Un ruban succéda à la chaîne, soit au cou, soit à la boutonnière, et, comme il n'étoit pas de l'institution, la couleur en fut indifférente ; enfin la noire prévalut par l'exemple

et le nombre des chevaliers graves et âgés, jusqu'à ce que l'électeur de Bavière, étant devenu gouverneur des Pays-Bas, préféra le rouge comme d'un plus ancien usage et plus parant. A son exemple, tous les chevaliers de la Toison des Pays-Bas et d'Allemagne prirent le ruban rouge ondé, et le roi d'Espagne le prit de même bientôt après l'avoir porté en noir, et personne depuis ne l'a plus porté autrement, ni à la boutonnière, que pour la chasse.

La maison royale, les princes et princesses du sang, toute la cour, le nonce, les ambassadeurs de Venise et de Savoie, les ministres des princes d'Italie prirent congé du roi d'Espagne, qui ne fit aucune visite d'adieu. Le roi donna aux princes ses petits-fils vingt et une bourses de mille louis chacune, pour leur poche et leurs menus plaisirs pendant le voyage, et beaucoup d'argent d'ailleurs pour les libéralités.

Enfin le samedi 4 décembre, le roi d'Espagne alla chez le roi avant aucune entrée, et y resta longtemps seul, puis descendit chez Monseigneur avec qui il fut aussi seul longtemps. Tous entendirent la messe ensemble à la tribune ; la foule des courtisans étoit incroyable. Au sortir de la messe ils montèrent tout de suite en carrosse : Mme la duchesse de Bourgogne entre les deux rois au fond, Monseigneur au devant entre Mgrs ses autres deux fils, Monsieur à une portière et Madame à l'autre, environnés en pompe de beaucoup plus de gardes que d'ordinaire, des gens d'armes et des chevau-légers ; tout le chemin jusqu'à Sceaux jonché de carrosses et de peuple, et Sceaux, où ils arrivèrent un peu après midi, plein de dames et de courtisans, gardé par les deux compagnies des mousquetaires. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, le roi traversa tout l'appartement bas, entra seul dans la dernière pièce avec le roi d'Espagne, et fit demeurer tout le monde dans le salon. Un quart

d'heure après il appela Monseigneur qui étoit resté aussi dans le salon, et quelque temps après l'ambassadeur d'Espagne, qui prit là congé du roi son maître. Un moment après il fit entrer ensemble Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berry, Monsieur et Madame, et après un court intervalle les princes et les princesses du sang. La porte étoit ouverte à deux battants, et du salon on les voyoit tous pleurer avec amertume. Le roi dit au roi d'Espagne, en lui présentant ces princes : « Voici les princes de mon sang et du vôtre ; les deux nations présentement ne doivent plus se regarder que comme une même nation : ils doivent avoir les mêmes intérêts ; ainsi je souhaite que ces princes soient attachés à vous comme à moi ; vous ne sauriez avoir d'amis plus fidèles ni plus assurés. » Tout cela dura bien une heure et demie. A la fin il fallut se séparer. Le roi conduisit le roi d'Espagne jusqu'au bout de l'appartement, et l'embrassa à plusieurs reprises et le tenant longtemps dans ses bras, Monseigneur de même. Le spectacle fut extrêmement touchant.

Le roi rentra quelque temps pour se remettre, Monseigneur monta seul en calèche et s'en alla à Meudon, et le roi d'Espagne avec Mgrs ses frères et M. de Noailles dans son carrosse pour aller coucher à Chartres. Le roi se promena ensuite en calèche avec Mme la duchesse de Bourgogne, Monsieur et Madame, puis retournèrent tous à Versailles. Desgranges, maître des cérémonies, et Noblet, un des premiers commis de Torcy, pour servir de secrétaire, suivirent au voyage. Louville, de qui j'ai souvent parlé, Montriel et Valouse pour écuyers, Hersent, premier valet de garde-robe, et Laroche pour premier valet de chambre, suivirent pour demeurer en Espagne, avec quelques menus domestiques de

chambre et de garde-robe, et quelques gens pour la bouche et de médecine.

M. de Beauvilliers, qui se crevoit de quinquina pour arrêter une fièvre opiniâtre accompagnée d'un fâcheux dévoiement, mena Mme sa femme à qui Mmes de Cheverny et de Rasilly tinrent compagnie. Le roi voulut absolument qu'il se mît en chemin et qu'il tâchât de faire le voyage. Il l'entretint longtemps le lundi matin avant que personne fût entré, ni lui sorti du lit, d'où M. de Beauvilliers monta tout de suite en carrosse pour aller coucher à Étampes et joindre le roi d'Espagne le lendemain à Orléans. Laissons-les aller, et admirons la Providence qui se joue des pensées des hommes et dispose des États. Qu'auroient dit Ferdinand et Isabelle, Charles-Quint et Philippe II qui ont voulu envahir la France à tant de différentes reprises, qui ont été si accusés d'aspirer à la monarchie universelle, et Philippe IV même, avec toutes ses précautions au mariage du roi et à la paix des Pyrénées, de voir un fils de France devenir roi d'Espagne par le testament du dernier de leur sang en Espagne, et par le vœu universel de tous les Espagnols, sans dessein, sans intrigue, sans une amorce tirée de notre part, et à l'insu du roi, à son extrême surprise et de tous ses ministres, et qui n'eut que l'embarras de se déterminer et la peine d'accepter ? Que de grandes et sages réflexions à faire, mais qui ne seroient pas en place dans ces Mémoires !

XX. — MORT DE MONSIEUR

Monsieur étoit toujours à Saint-Cloud, dans la même situation de cœur et d'esprit, et gardant avec

le roi la même conduite que j'ai expliquée. C'étoit pour lui être hors de son centre, à la foiblesse dont il étoit, et à l'habitude de toute sa vie d'une grande soumission et d'un grand attachement pour le roi, et de vivre avec lui, dans le particulier, dans une liberté de frère, et d'en être traité en frère aussi avec toutes sortes de soins, d'amitié et d'égards, dans tout ce qui n'alloit point à faire de Monsieur un personnage. Lui ni Madame n'avoient pas mal au bout du doigt que le roi n'y allât dans l'instant, et souvent après, pour peu que le mal durât. Il y avoit six semaines que Madame avoit la fièvre double tierce, à laquelle elle ne vouloit rien faire, parce qu'elle se traitoit a sa mode allemande, et ne faisoit pas cas des remèdes ni des médecins. Le roi qui, outre l'affaire de M. le duc de Chartres, étoit secrètement outré contre elle, comme on le verra bientôt, n'avoit point été la voir, quoique Monsieur l'en eût pressé dans ces tours légers qu'il venoit faire sans coucher. Cela étoit pris par Monsieur, qui ignoroit le fait particulier de Madame au roi, pour une marque publique d'une inconsidération extrême, et comme il étoit glorieux et sensible, il en étoit piqué au dernier point.

D'autres peines d'esprit le tourmentoient encore. Il avoit depuis quelque temps un confesseur qui, bien que jésuite, le tenoit de plus court qu'il pouvoit ; c'étoit un gentilhomme de bon lieu et de Bretagne, qui s'appeloit le P. du Trévoux. Il lui retrancha, non-seulement d'étranges plaisirs, mais beaucoup de ceux qu'il se croyoit permis, pour pénitence de sa vie passée. Il lui représentoit fort souvent qu'il ne se vouloit pas damner pour lui, et que si sa conduite lui paroissoit trop dure, il n'auroit nul déplaisir de lui voir prendre un autre confesseur. A cela il ajoutoit qu'il prît bien garde à lui, qu'il étoit vieux,

usé de débauche, gras, court de cou, et que, selon toute apparence, il mourroit d'apoplexie, et bientôt. C'étoient là d'épouvantables paroles pour un prince le plus voluptueux et le plus attaché à la vie qu'on eût vu de longtemps, qui l'avoit toujours passée dans la plus molle oisiveté, et qui étoit le plus incapable par nature d'aucune application, d'aucune lecture sérieuse, ni de rentrer en lui-même. Il craignoit le diable, il se souvenoit que son précédent confesseur n'avoit pas voulu mourir dans cet emploi, et qu'avant sa mort il lui avoit tenu les mêmes discours. L'impression qu'ils lui firent le força de rentrer un peu en lui-même, et de vivre d'une manière qui depuis quelque temps pouvoit passer pour serrée à son égard. Il faisoit à reprises beaucoup de prières, obéissoit à son confesseur, lui rendoit compte de la conduite qu'il lui avoit prescrite sur son jeu, sur ses autres dépenses, et sur bien d'autres choses, souffroit avec patience ses fréquents entretiens, et y réfléchissoit beaucoup. Il en devint triste, abattu, et parla moins qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire encore comme trois ou quatre femmes, en sorte que tout le monde s'aperçut bientôt de ce grand changement. C'en étoit bien à la fois que ces peines intérieures, et les extérieures du côté du roi, pour un homme aussi foible que Monsieur, et aussi nouveau à se contraindre, à être fâché et à le soutenir ; et il étoit difficile que cela ne fît bientôt une grande révolution dans un corps aussi plein et aussi grand mangeur, non-seulement à ses repas, mais presque toute la journée.

Le mercredi 8 juin, Monsieur vint de Saint-Cloud dîner avec le roi à Marly, et, à son ordinaire, entra dans son cabinet lorsque le conseil d'État en sortit. Il trouva le roi chagrin de ceux que M. de Chartres donnoit exprès à sa fille, ne pouvant se prendre à lui directement. Il étoit amoureux de Mlle de Sery,

fille d'honneur de Madame, et menoit cela tambour battant. Le roi prit son thème là-dessus, et fit sèchement des reproches à Monsieur de la conduite de son fils. Monsieur qui, dans la position où il étoit, n'avoit pas besoin de ce début pour se fâcher, répondit avec aigreur que les pères qui avoient mené de certaines vies avoient peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants. Le roi, qui sentit le poids de la réponse, se rabattit sur la patience de sa fille, et qu'au moins devoit-on éloigner de tels objets de ses yeux. Monsieur, dont la gourmette étoit rompue, le fit souvenir, d'une manière piquante, des façons qu'il avoit eues pour la reine avec ses maîtresses, jusqu'à leur faire faire les voyages dans son carrosse avec elle. Le roi outré l'enchérit, de sorte qu'ils se mirent tous deux à se parler à pleine tête.

A Marly, les quatre grands appartements en bas étoient pareils et seulement de trois pièces. La chambre du roi tenoit au petit salon, et étoit pleine de courtisans à ces heures-là pour voir passer le roi s'allant mettre à table ; et par de ces usages propres aux différents lieux, sans qu'on en puisse dire la cause, la porte du cabinet qui, partout ailleurs, étoit toujours fermée, demeuroit en tout temps ouverte à Marly hors le temps du conseil, et il n'y avoit dessus qu'une portière tirée que l'huissier ne faisoit que lever pour y laisser entrer. A ce bruit il entra, et dit au roi qu'on l'entendoit distinctement de sa chambre et Monsieur aussi, puis ressortit. L'autre cabinet du roi joignant le premier ne se fermoit ni de porte ni de portière, il sortoit dans l'autre petit salon, et il étoit retranché dans sa largeur pour la chaise percée du roi. Les valets intérieurs se tenoient toujours dans ce second cabinet, qui avoient entendu d'un bout à l'autre tout le dialogue que je viens de rapporter.

L'avis de l'huissier fit baisser le ton, mais n'arrêta pas les reproches, tellement que Monsieur, hors des gonds, dit au roi qu'en mariant son fils il lui avoit promis monts et merveilles, que cependant il n'en avoit pu arracher encore un gouvernement ; qu'il avoit passionnément désiré de faire servir son fils pour l'éloigner de ces amourettes, et que son fils l'avoit aussi fort souhaité, comme il le savoit de reste, et lui en avoit demandé la grâce avec instance ; que puisqu'il ne le vouloit pas, il ne s'entendoit point à l'empêcher de s'amuser pour se consoler. Il ajouta qu'il ne voyoit que trop la vérité de ce qu'on lui avoit prédit, qu'il n'auroit que le déshonneur et la honte de ce mariage sans en tirer jamais aucun profit. Le roi, de plus en plus outré de colère, lui repartit que la guerre l'obligeroit bientôt à faire plusieurs retranchements ; et que, puisqu'il se montroit si peu complaisant à ses volontés, il commenceroit par ceux de ses pensions avant que retrancher sur soi-même.

Là-dessus le roi fut averti que sa viande étoit portée. Ils sortirent un moment après pour se venir mettre à table, Monsieur d'un rouge enflammé, avec les yeux étincelants de colère. Son visage ainsi allumé fit dire à quelqu'une des dames qui étoient à table et à quelques courtisans derrière, pour chercher à parler, que Monsieur, à le voir, avoit grand besoin d'être saigné. On le disoit de même à Saint-Cloud, il y avoit quelque temps, il en crevoit de besoin, il l'avouoit même, le roi l'en avoit même pressé plus d'une fois malgré leurs piques. Tancrède, son premier chirurgien, étoit vieux, saignoit mal et l'avoit manqué. Il ne vouloit pas se faire saigner par lui, et pour ne point lui faire de peine il eut la bonté de ne vouloir pas être saigné par un autre, et d'en mourir. A ces propos de saignée, le roi lui

en parla encore, et ajouta qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne le menât dans sa chambre et qu'il ne le fît saigner tout à l'heure. Le dîner se passa à l'ordinaire, et Monsieur y mangea extrêmement, comme il faisoit à tous ses deux repas, sans parler du chocolat abondant du matin, et de tout ce qu'il avaloit de fruits, de pâtisserie, de confitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étoient toujours remplies. Au sortir de table, le roi seul, Monseigneur avec Mme la princesse de Conti, Mgr le duc de Bourgogne seul, Mme la duchesse de Bourgogne avec beaucoup de dames, allèrent séparément à Saint-Germain voir le roi et la reine d'Angleterre. Monsieur, qui avoit amené Mme la duchesse de Chartres de Saint-Cloud dîner avec le roi, la mena aussi à Saint-Germain, d'où il partit pour retourner à Saint-Cloud avec elle, lorsque le roi arriva à Saint-Germain.

Le soir après le souper, comme le roi étoit encore dans son cabinet avec Monseigneur et les princesses comme à Versailles, Saint-Pierre arriva de Saint-Cloud qui demanda à parler au roi de la part de M. le duc de Chartres. On le fit entrer dans le cabinet, où il dit au roi que Monsieur avoit eu une grande foiblesse en soupant, qu'il avoit été saigné, qu'il étoit mieux, mais qu'on lui avoit donné de l'émétique. Le fait étoit qu'il soupa à son ordinaire avec les dames qui étoient à Saint-Cloud. Vers l'entremets, comme il versoit d'un vin de liqueur à Mme de Bouillon, on s'aperçut qu'il balbutioit et qu'il montroit quelque chose de la main. Comme il lui arrivoit quelquefois de leur parler espagnol, quelques dames lui demandèrent ce qu'il disoit, d'autres s'écrièrent ; tout cela en un instant, et il tomba en apoplexie sur M. le duc de Chartres qui le retint.

On l'emporta dans le fond de son appartement, on le secoua, on le promena, on le saigna beaucoup, on lui donna force émétique, sans en tirer presque aucun signe de vie.

A cette nouvelle, le roi, qui pour de riens accouroit chez Monsieur, passa chez Mme de Maintenon qu'il fit éveiller ; il fut un quart d'heure avec elle, puis sur le minuit rentrant chez lui, il commanda ses carrosses tout prêts, et ordonna au marquis de Gesvres d'aller à Saint-Cloud et, si Monsieur étoit plus mal, de revenir l'éveiller pour y aller, et se coucha. Outre la situation en laquelle ils se trouvoient ensemble, je pense que le roi soupçonna quelque artifice pour sortir de ce qui s'étoit passé entre eux, qu'il alla en consulter Mme de Maintenon, et qu'il aima mieux manquer à toute bienséance que de hasarder d'en être la dupe. Mme de Maintenon n'aimoit pas Monsieur ; elle le craignoit. Il lui rendoit peu de devoirs, et avec toute sa timidité et sa plus que déférence, il lui étoit échappé des traits sur elle plus d'une fois avec le roi, qui marquoient son mépris, et la honte qu'il avoit de l'opinion publique. Elle n'étoit donc pas pressée de porter le roi à lui rendre, et moins encore de lui conseiller de voyager la nuit, de ne se point coucher, et d'être témoin d'un aussi triste spectacle et si propre à toucher et à faire rentrer en soi-même ; et qu'elle espéra que, si la chose alloit vite, le roi se l'épargneroit ainsi.

Un moment après que le roi fut au lit, arriva un page de Monsieur Il dit au roi que Monsieur étoit mieux, et qu'il venoit demander à M. le prince de Conti de l'eau de Schaffouse, qui est excellente pour les apoplexies. Une heure et demie après que le roi fut couché, Longueville arriva de la part de M. le duc de Chartres, qui éveilla le roi, et qui lui dit que

l'émétique ne faisoit aucun effet, et que Monsieur étoit fort mal. Le roi se leva, partit et trouva le marquis de Gesvres en chemin qui l'alloit avertir ; il l'arrêta et lui dit les mêmes nouvelles. On peut juger quelle rumeur et quel désordre cette nuit à Marly, et quelle horreur à Saint-Cloud, ce palais des délices. Tout ce qui étoit à Marly courut comme il put à Saint-Cloud ; on s'embarquoit avec les plus tôt prêts ; et chacun, hommes et femmes, se jetoient et s'entassoient dans les carrosses sans choix et sans façon. Monseigneur alla avec Mme la Duchesse. Il fut si frappé, par rapport à l'état duquel il ne faisoit que sortir, que ce fut tout ce que put faire un écuyer de Mme la Duchesse, qui se trouva là, de le traîner et le porter presque et tout tremblant dans le carrosse. Le roi arriva à Saint-Cloud avant trois heures du matin. Monsieur n'avoit pas eu un moment de connoissance depuis qu'il s'étoit trouvé mal. Il n'en eut qu'un rayon d'un instant, tandis que sur le matin le P. du Trévoux étoit allé dire la messe, et ce rayon même ne revint plus.

Les spectacles les plus horribles ont souvent des instants de contrastes ridicules. Le P. du Trévoux revint et crioit à Monsieur : « Monsieur, ne connoissez-vous pas votre confesseur ? Ne connoissez-vous pas le bon petit père du Trévoux qui vous parle ? » et fit rire assez indécemment les moins affligés.

Le roi le parut beaucoup ; naturellement il pleuroit aisément, il étoit donc tout en larmes. Il n'avoit jamais eu lieu que d'aimer Monsieur tendrement ; quoique mal ensemble depuis deux mois, ces tristes moments rappellent toute la tendresse ; peut-être se reprochoit-il d'avoir précipité sa mort par la scène du matin ; enfin il étoit son cadet de deux ans, et s'étoit toute sa vie aussi bien porté que lui et mieux. Le roi entendit la messe à Saint-Cloud, et

sur les huit heures du matin, Monsieur étant sans aucune espérance, Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne l'engagèrent de n'y pas demeurer davantage, et revinrent avec lui dans son carrosse. Comme il alloit partir et qu'il faisoit quelques amitiés à M. de Chartres, en pleurant fort tous deux, ce jeune prince sut profiter du moment. « Eh ! sire, que deviendrai-je ? lui dit-il en lui embrassant les cuisses ; je perds Monsieur, et je sais que vous ne m'aimez point. » Le roi surpris et fort touché l'embrassa, et lui dit tout ce qu'il put de tendre. En arrivant à Marly, il entra avec Mme la duchesse de Bourgogne chez Mme de Maintenon. Trois heures après, M. Fagon, à qui le roi avoit ordonné de ne point quitter Monsieur qu'il ne fût mort ou mieux, ce qui ne pouvoit arriver que par miracle, lui dit dès qu'il l'aperçut : « Eh bien ! monsieur Fagon, mon frère est mort ? — Oui, sire, répondit-il, nul remède n'a pu agir. » Le roi pleura beaucoup. On le pressa de manger un morceau chez Mme de Maintenon, mais il voulut dîner à l'ordinaire avec les dames, et les larmes lui coulèrent souvent pendant le repas, qui fut court, après lequel il se renferma chez Mme de Maintenon jusqu'à sept heures, qu'il alla faire un tour dans ses jardins. Il travailla avec Chamillart, puis avec Pontchartrain pour le cérémonial de la mort de Monsieur, et donna là-dessus ses ordres à Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand maître, étant à l'armée d'Italie. Il soupa une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, et se coucha fort tôt après. Il avoit eu sur les cinq heures la visite du roi et de la reine d'Angleterre, qui ne dura qu'un moment.

Au départ du roi la foule s'écoula de Saint-Cloud peu à peu, en sorte que Monsieur mourant, jeté sur un lit de repos dans son cabinet, demeura exposé

aux marmitons et aux bas officiers, qui la plupart, par affection ou par intérêt, étoient fort affligés. Les premiers officiers et autres qui perdoient charges et pensions faisoient retentir l'air de leurs cris, tandis que toutes ces femmes qui étoient à Saint-Cloud, et qui perdoient leur considération et tout leur amusement, couroient çà et là, criant échevelées comme des bacchantes. La duchesse de La Ferté, de la seconde fille de qui on a vu plus haut l'étrange mariage, entra dans ce cabinet, où considérant attentivement ce pauvre prince qui palpitoit encore : « Pardi, s'écria-t-elle dans la profondeur de ses réflexions, voilà une fille bien mariée ! — Voilà qui est bien important aujourd'hui, lui répondit Châtillon qui perdoit tout lui-même, que votre fille soit bien ou mal mariée ! »

Madame étoit cependant dans son cabinet qui n'avoit jamais eu ni grande affection ni grande estime pour Monsieur, mais qui sentoit sa perte et sa chute, et qui s'écrioit dans sa douleur de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle point de couvent ! je ne veux point de couvent. » La bonne princesse n'avoit pas perdu le jugement ; elle savoit que, par son contrat de mariage, elle devoit opter, devenant veuve, un couvent, ou l'habitation du château de Montargis. Soit qu'elle crût sortir plus aisément de l'un que de l'autre, soit que sentant combien elle avoit à craindre du roi, quoiqu'elle ne sût pas encore tout, et qu'il lui eût fait les amitiés ordinaires en pareille occasion, elle eut encore plus de peur du couvent. Monsieur étant expiré, elle monta en carrosse avec ses dames, et s'en alla à Versailles suivie de M. et de Mme la duchesse de Chartres, et de toutes les personnes qui étoient à eux.

Le lendemain matin, vendredi, M. de Chartres

vint chez le roi, qui étoit encore au lit et qui lui parla avec beaucoup d'amitié. Il lui dit qu'il falloit désormais qu'il le regardât comme son père ; qu'il auroit soin de sa grandeur et de ses intérêts ; qu'il oublioit tous les petits sujets de chagrin qu'il avoit eus contre lui ; qu'il espéroit que de son côté il les oublieroit aussi ; qu'il le prioit que les avances d'amitié qu'il lui faisoit servissent à l'attacher plus à lui, et à lui redonner son cœur comme il lui redonnoit le sien. On peut juger si M. de Chartres sut bien répondre.

Après un si affreux spectacle, tant de larmes et tant de tendresse, personne ne douta que les trois jours qui restoient du voyage de Marly ne fussent extrêmement tristes ; lorsque ce même lendemain de la mort de Monsieur, des dames du palais entrant chez Mme de Maintenon où étoit le roi avec elle et Mme la duchesse de Bourgogne sur le midi, elles l'entendirent de la pièce où elles se tenoient, joignant la sienne, chantant des prologues d'opéra. Un peu après, le roi, voyant Mme la duchesse de Bourgogne fort triste en un coin de la chambre, demanda avec surprise à Mme de Maintenon ce qu'elle avoit pour être si mélancolique, et se mit à la réveiller, puis à jouer avec elle et quelques dames du palais qu'il fit entrer pour les amuser tous deux. Ce ne fut pas tout que ce particulier. Au sortir du dîner ordinaire, c'est-à-dire un peu après deux heures, et vingt-six heures après la mort de Monsieur, Mgr le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il vouloit jouer au brelan. « Au brelan ! s'écria Montfort dans un étonnement extrême, vous n'y songez donc pas, Monsieur est encore tout chaud. — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly, m'a ordonné de faire jouer tout le monde, et de peur que personne

ne l'osât faire le premier, d'en donner moi l'exemple. » De sorte qu'ils se mirent à faire un brelan, et que le salon fut bientôt rempli de tables de jeu.

Telle fut l'affliction du roi, telle celle de Mme de Maintenon. Elle sentoit la perte de Monsieur comme une délivrance ; elle avoit peine à retenir sa joie : elle en eût eu bien davantage à paroître affligée. Elle voyoit déjà le roi tout consolé, rien ne lui seyoit mieux que de chercher à le dissiper, et ne lui étoit plus commode que de hâter la vie ordinaire pour qu'il ne fût plus question de Monsieur ni d'affliction. Pour des bienséances, elle ne s'en peina point. La chose toutefois ne laissa pas d'être scandaleuse, et tout bas d'être fort trouvée telle. Monseigneur sembloit aimer Monsieur, qui lui donnoit des bals et des amusements avec toutes sortes d'attention et de complaisance ; dès le lendemain de sa mort, il alla courre le loup, et au retour trouva le salon plein de joueurs, tellement qu'il ne se contraignit pas plus que les autres. Mgr le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry ne voyoient Monsieur qu'en représentation, et ne pouvoient être fort sensibles à sa perte. Mme la duchesse de Bourgogne la fut extrêmement. C'étoit son grand-père, elle aimoit tendrement Mme sa mère, qui aimoit fort Monsieur, et Monsieur marquoit toutes sortes de soins, d'amitié et d'attentions à Mme la duchesse de Bourgogne, et l'amusoit de toutes sortes de divertissements. Quoiqu'elle n'aimât pas grand'chose, elle aimoit Monsieur, et elle souffrit fort de contraindre sa douleur, qui dura assez longtemps dans son particulier. On a vu ci-dessus en deux mots quelle fut la douleur de Madame.

Pour M. de Chartres la sienne fut extrême, le père et le fils s'aimoient tendrement. Monsieur étoit doux, le meilleur homme du monde, qui n'avoit jamais

contraint ni retenu M. son fils. Avec le cœur, l'esprit étoit aussi fort touché. Outre la grande parure dont lui étoit un père frère du roi, il lui étoit une barrière derrière laquelle il se mettoit à couvert du roi, sous la coupe duquel il retomboit en plein. Sa grandeur, sa considération, l'aisance de sa maison et de sa vie en alloient dépendre sans milieu. L'assiduité, les bienséances, une certaine règle, et pis que tout cela pour lui, une conduite toute différente avec Mme sa femme, alloient devenir la mesure de tout ce qu'il pouvoit attendre du roi. Mme la duchesse de Chartres, quoique bien traitée de Monsieur, fut ravie d'être délivrée d'une barrière entre le roi et elle qui laissoit à M. son mari toute liberté d'en user avec elle comme il lui plaisoit, et des devoirs qui la tiroient plus souvent qu'elle ne vouloit de la cour pour suivre Monsieur à Paris ou à Saint-Cloud, où elle se trouvoit tout empruntée comme en pays inconnu, avec tous visages qu'elle ne voyoit jamais que là, qui tous étoient pour la plupart fort sur le pied gauche avec elle, et sous les mépris et les humeurs de Madame qui ne les lui épargnoit pas. Elle compta donc ne plus quitter la cour, n'avoir plus affaire à la cour de Monsieur, et que Madame et M. le duc de Chartres seroient obligés à l'avenir d'avoir pour elle des manières et des égards qu'elle n'avoit pas encore éprouvés.

XXI. — CARACTÈRE DE MONSIEUR

Le gros de la cour perdit en Monsieur : c'était lui qui y jetoit les amusements, l'âme, les plaisirs, et quand il la quittoit tout y sembloit sans vie et

sans action. A son entêtement près pour les princes, il aimoit l'ordre des rangs, des préférences, des distinctions ; il les faisoit garder tant qu'il pouvoit, et il en donnoit l'exemple : il aimoit le grand monde, il avoit une affabilité et une honnêteté qui lui en attiroient foule, et la différence qu'il savoit faire, et qu'il ne manquoit jamais de faire, des gens suivant ce qu'ils étoient, y contribuoit beaucoup. A sa réception, à son attention plus ou moins grande ou négligée, à ses propos, il faisoit continuellement toute la différence qui flattoit de la naissance et de la dignité, de l'âge et du mérite, et de l'état des gens, et cela avec une dignité naturellement en lui, et une facilité de tous les moments qu'il s'étoit formée. Sa familiarité obligeoit, et se conservoit sa grandeur naturelle sans repousser, mais aussi sans tenter les étourdis d'en abuser. Il visitoit et envoyoit où il le devoit faire, et il donnoit chez lui une entière liberté sans que le respect et le plus grand air de cour en souffrit aucune diminution. Il avoit appris et bien retenu de la reine sa mère l'art de la tenir. Aussi la vouloit-il pleine, et y réussissoit. Par ce maintien la foule étoit toujours au Palais-Royal.

A Saint-Cloud où toute sa nombreuse maison se rassembloit, il avoit beaucoup de dames qui à la vérité n'auroient guère été reçues ailleurs, mais beaucoup de celles-là du haut parage, et force joueurs. Les plaisirs de toutes sortes de jeux, de la beauté singulière du lieu que mille calèches rendoient aisé aux plus paresseuses pour les promenades ; des musiques, de la bonne chère, en faisoient une maison de délices, avec beaucoup de grandeur et de magnificence, et tout cela sans aucun secours de Madame, qui dînoit et soupoit avec les dames et Monsieur, se promenoit quelquefois en calèche avec quelques-unes, boudoit souvent la compagnie, s'en

faisoit craindre par son humeur dure et farouche, et quelquefois par ses propos, et passoit toute la journée dans un cabinet qu'elle s'étoit choisi, où les fenêtres étoient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des palatins et d'autres princes allemands dont elle l'avoit tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie et de sa main, dont elle faisoit elle-même les copies qu'elle gardoit. Monsieur n'avoit pu la ployer à une vie plus humaine et la laissoit faire, et vivoit honnêtement avec elle, sans se soucier de sa personne avec qui il n'étoit presque point en particulier. Il recevoit à Saint-Cloud beaucoup de gens qui de Paris et de Versailles lui alloient faire leur cour les après-dînées. Princes du sang, grands seigneurs, ministres, hommes et femmes n'y manquoient point de temps en temps, encore ne falloit-il pas que ce fût en passant, c'est-à-dire en allant de Paris à Versailles, ou de Versailles à Paris. Il le demandoit presque toujours, et montroit si bien qu'il ne comptoit pas ces visites en passant, que peu de gens l'avouoient.

Du reste Monsieur, qui avec beaucoup de valeur avoit gagné la bataille de Cassel, et qui en avoit toujours montré une fort naturelle en tous les siéges où il s'étoit trouvé, n'avoit d'ailleurs que les mauvaises qualités des femmes. Avec plus de monde que d'esprit, et nulle lecture, quoique avec une connoissance étendue et juste des maisons, des naissances et des alliances, il n'étoit capable de rien. Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus foible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris, et très-souvent de plus malmené par eux. Tracassier et incapable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, semant des noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour s'amuser, et redisant

des uns aux autres. Avec tant de défauts destitués de toutes vertus, un goût abominable que ses dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avoit pris en fantaisie avoient rendu public avec le plus grand scandale, et qui n'avoit point de bornes pour le nombre ni pour les temps. Ceux-là avoient tout de lui, le traitoient souvent avec beaucoup d'insolence, et lui donnoient souvent aussi de fâcheuses occupations pour arrêter les brouilleries de jalousies horribles : et tous ces gens-là ayant leurs partisans rendoient cette petite cour très-orageuse, sans compter les querelles de cette troupe de femmes décidées de la cour de Monsieur, la plupart fort méchantes, et presque toutes plus que méchantes, dont Monsieur se divertissoit, et entroit dans toutes ces misères-là.

Le chevalier de Lorraine et Châtillon y avoient fait une grande fortune par leur figure, dont Monsieur s'étoit entêté plus que de pas une autre. Le dernier, qui n'avoit ni pain, ni sens, ni esprit, s'y releva, et y acquit du bien. L'autre prit la chose en guisard qui ne rougit de rien pourvu qu'il arrive, et mena Monsieur le bâton haut toute sa vie, fut comblé d'argent et de bénéfices, fit pour sa maison ce qu'il voulut, demeura toujours publiquement le maître chez Monsieur, et comme il avoit avec la hauteur des Guise leur art et leur esprit, il sut se mettre entre le roi et Monsieur, et se faire ménager, pour ne pas dire craindre de l'un et de l'autre, et jouir d'une considération, d'une distinction et d'un crédit presque aussi marqué de la part du roi que de celle de Monsieur. Aussi fut-il bien touché, moins de sa perte que de celle de cet instrument qu'il avoit su si grandement faire valoir pour lui. Outre les bénéfices que Monsieur lui avoit donnés, l'argent manuel qu'il en tiroit tant qu'il vouloit, les pots-de-vin qu'il taxoit et qu'il prenoit

avec autorité sur tous les marchés qui se faisoient chez Monsieur, il en avoit une pension de dix mille écus, et le plus beau logement du Palais-Royal et de Saint-Cloud. Les logements, il les garda à prière de M. le duc de Chartres, mais il ne voulut pas accepter la continuation de la pension par grandeur, comme par grandeur elle lui fut offerte.

Quoiqu'il fût difficile d'être plus timide et plus soumis qu'étoit Monsieur avec le roi, jusqu'à flatter ses ministres et auparavant ses maîtresses, il ne laissoit pas de conserver avec un grand air de respect l'air de frère et des façons libres et dégagés. En particulier il se licencioit bien davantage, il se mettoit toujours dans un fauteuil, et n'attendoit pas que le roi lui dît de s'asseoir. Au cabinet, après le souper du roi, il n'y avoit aucun prince assis que lui, non pas même Monseigneur ; mais pour le service, et pour s'approcher du roi ou le quitter, aucun particulier ne le faisoit avec plus de respect, et il mettoit naturellement de la grâce et de la dignité en toutes ses actions les plus ordinaires. Il ne laissoit pas de faire au roi par-ci par-là des pointes, mais cela ne duroit pas ; et comme son jeu, Saint-Cloud et ses favoris lui coûtoient beaucoup, avec de l'argent que le roi lui donnoit il n'y paroissoit plus. Jamais pourtant il n'a pu se ployer à Mme de Maintenon, ni se passer d'en lâcher de temps en temps quelques bagatelles au roi, et quelques brocards au monde. Ce n'étoit pas sa faveur qui le blessoit, mais d'imaginer que la Scarron étoit devenue sa belle-sœur : cette pensée lui étoit insupportable.

Il étoit extrêmement glorieux, mais sans hauteur, fort sensible et fort attaché à tout ce qui lui étoit dû. Les princes du sang avoient fort haussé dans leurs manières à l'appui de tout ce qui avoit été

accordé aux bâtards, non pas trop M. le prince de Conti qui se contentoit de profiter sans entreprendre, mais M. le Prince, et surtout M. le Duc, qui de proche en proche évita les occasions de présenter le service à Monsieur, ce qui n'étoit pas difficile, et qui eut l'indiscrétion de se vanter qu'il ne le serviroit point. Le monde est plein de gens qui aiment à faire leur cour aux dépens des autres, Monsieur en fut bientôt averti ; il s'en plaignit au roi fort en colère, qui lui répondit que cela ne valoit pas la peine de se fâcher, mais bien celle de trouver occasion de s'en faire servir, et, s'il le refusoit, de lui faire un affront. Monsieur, assuré du roi, épia l'occasion. Un matin qu'il se levoit à Marly, où il logeoit dans un des quatre appartements bas, il vit par sa fenêtre M. le Duc dans le jardin, il l'ouvre vite et l'appelle. M. le Duc vient, Monsieur se recule, lui demande où il va, l'oblige toujours reculant d'entrer et d'avancer pour lui répondre, et de propos en propos dont l'un n'attendoit pas l'autre, tire sa robe de chambre. A l'instant le premier valet de chambre présente la chemise à M. le Duc, à qui le premier gentilhomme de la chambre de Monsieur fit signe de le faire, Monsieur cependant défaisant la sienne, et M. le Duc, pris ainsi au trébuchet, n'osa faire la moindre difficulté de la donner à Monsieur. Dès que Monsieur l'eut reçue, il se mit à rire, et à dire : « Adieu, mon cousin, allez-vous-en, je ne veux pas vous retarder davantage. » M. le Duc sentit toute la malice et s'en alla fort fâché, et le fut après encore davantage par les propos de hauteur que Monsieur en tint.

C'étoit un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étoient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des

rubans partout où il en pouvoit mettre, plein de toutes sortes de parfums, et en toutes choses la propreté même. On l'accusoit de mettre imperceptiblement du rouge. Le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein mais fort long. Tous ses portraits lui ressemblent. J'étois piqué à le voir qu'il fît souvenir qu'il étoit fils de Louis XIII à ceux de ce grand prince, duquel, à la valeur près, il étoit si complétement dissemblable.

XXII. — EXPLICATION ENTRE MADAME ET MADAME DE MAINTENON

Le samedi 11 juin, la cour retourna à Versailles, où, en arrivant, le roi alla voir Madame, M. et Mme de Chartres, chacun dans leur appartement. Elle, fort en peine de la situation où elle se trouvoit avec le roi dans une occasion où il y alloit du tout pour elle, et avoit engagé la duchesse de Ventadour de voir Mme de Maintenon. Elle le fit ; Mme de Maintenon ne s'expliqua qu'en général, et dit seulement qu'elle iroit chez Madame au sortir de son dîner, et voulut que Mme de Ventadour se trouvât chez Madame et fût en tiers pendant sa visite. C'étoit le dimanche, le lendemain du retour de Marly. Après les premiers compliments ce qui étoit là sortit, excepté Mme de Ventadour. Alors Madame fit asseoir Mme de Maintenon, et il falloit pour cela qu'elle en sentît tout le besoin. Elle entra en matière sur l'indifférence avec laquelle le roi l'avoit traitée pendant toute sa maladie, et Mme de Maintenon la laissa dire tout ce qu'elle voulut ; puis lui répondit que le roi lui avoit ordonné de lui dire que leur perte commune

effaçoit tout dans son cœur, pourvu que dans la suite il eût lieu d'être plus content d'elle qu'il n'avoit eu depuis quelque temps, non-seulement sur ce qui regardoit ce qui s'étoit passé à l'égard de M. le duc de Chartres, mais sur d'autres choses encore plus intéressantes dont il n'avoit pas voulu parler, et qui étoient la vraie cause de l'indifférence qu'il avoit voulu lui témoigner pendant qu'elle avoit été malade. A ce mot, Madame, que se croyoit bien assurée, se récrie, proteste, qu'excepté le fait de son fils elle n'a jamais rien dit ni fait qui pût déplaire, et enfile des plaintes et des justifications. Comme elle y insistoit le plus, Mme de Maintenon tire une lettre de sa poche et la lui montre, en lui demandant si elle en connoissoit l'écriture. C'étoit une lettre de sa main à sa tante la duchesse d'Hanovre, à qui elle écrivoit tous les ordinaires, où après des nouvelles de cour elle lui disoit en propres termes : qu'on ne savoit plus que dire du commerce du roi et de Mme de Maintenon, si c'étoit mariage ou concubinage ; et de là tomboit sur les affaires du dehors et sur celles du dedans, et s'étendoit sur la misère du royaume qu'elle disoit ne s'en pouvoir relever. La poste l'avoit ouverte, comme elle les ouvroit et les ouvre encore presque toutes, et l'avoit trouvée trop forte pour se contenter à l'ordinaire d'en donner un extrait, et l'avoit envoyée au roi en original. On peut penser si, à cet aspect et à cette lecture, Madame pensa mourir sur l'heure. La voilà à pleurer, et Mme de Maintenon à lui représenter modestement l'énormité de toutes les parties de cette lettre, et en pays étranger ; enfin Mme de Ventadour à verbiager pour laisser à Madame le temps de respirer et de se remettre assez pour dire quelque chose. Sa meilleure excuse fut l'aveu de ce qu'elle ne pouvoit nier, des pardons, des repentirs, des prières, des promesses.

Quand tout cela fut épuisé, Mme de Maintenon la supplia de trouver bon qu'après s'être acquittée de la commission que le roi lui avoit donnée, elle pût aussi lui dire un mot d'elle-même, et lui faire ses plaintes de ce que, après l'honneur qu'elle lui avoit fait autrefois de vouloir bien désirer son amitié et de lui jurer la sienne, elle avoit entièrement changé depuis plusieurs années. Madame crut avoir beau champ. Elle répondit qu'elle étoit d'autant plus aise de cet éclaircissement, que c'étoit à elle à se plaindre du changement de Mme de Maintenon, qui tout d'un coup l'avoit laissée et abandonnée et forcée de l'abandonner à la fin aussi, après avoir longtemps essayé de la faire vivre avec elle comme elles avoient vécu auparavant. A cette seconde reprise, Mme de Maintenon se donna le plaisir de la laisser enfiler comme à l'autre les plaintes et de plus les regrets et les reproches, après quoi elle avoua à Madame qu'il étoit vrai que c'étoit elle qui la première s'étoit retirée d'elle, et qui n'avoit ose s'en rapprocher, que ses raisons étoient telles qu'elle n'avoit pu moins que d'avoir cette conduite ; et par ce propos fit redoubler les plaintes de Madame, et son empressement de savoir quelles pouvoient être ses raisons. Alors Mme de Maintenon lui dit que c'étoit un secret qui jusqu'alors n'étoit jamais sorti de sa bouche, quoiqu'elle en fût en liberté depuis dix ans qu'étoit morte celle qui le lui avoit confié sur sa parole de n'en parler à personne, et de là raconte à Madame mille choses plus offensantes les unes que les autres qu'elle avoit dites d'elle à Mme la Dauphine, lorsqu'elle étoit mal avec cette dernière, qui dans leur raccommodement les lui avoit redites de mot à mot. A ce second coup de foudre Madame demeura comme une statue. Il y eut quelques moments de silence. Mme de Ventadour fit son même personnage

pour laisser reprendre les esprits à Madame, qui ne sut faire que comme l'autre fois, c'est-à-dire qu'elle pleura, cria ; et pour fin demanda pardon, avoua, puis repentirs et supplications. Mme de Maintenon triompha froidement d'elle assez longtemps, la laissant s'engouer de parler, de pleurer et lui prendre les mains. C'étoit une terrible humiliation pour une si rogue et fière Allemande. A la fin, Mme de Maintenon se laissa toucher, comme elle l'avoit bien résolu, après avoir pris toute sa vengeance. Elles s'embrassèrent, elles se promirent oubli parfait et amitié nouvelle. Mme de Ventadour se mit à en pleurer de joie, et le sceau de la réconciliation fut la promesse de celle du roi, et qu'il ne lui diroit pas un mot des deux matières qu'elles venoient de traiter, ce qui plus que tout soulagea Madame. Tout se sait enfin dans les cours, et si je me suis peut-être un peu étendu sur ces anecdotes, c'est que je les ai sues d'original et qu'elles m'ont paru très-curieuses.

Le roi qui n'ignoroit ni la visite de Mme de Maintenon à Madame, ni ce qu'il s'y devoit traiter, donna quelque temps à cette dernière de se remettre, puis alla le même jour chez elle ouvrir en sa présence, et de M. le duc de Chartres, le testament de Monsieur, où se trouvèrent le chancelier et son fils comme secrétaires d'État de la maison du roi, et Terat, chancelier de Monsieur. Ce testament étoit de 1690, simple et sage, et nommoit pour exécuteur celui qui se trouveroit premier président du parlement de Paris le jour de son ouverture. Le roi tint la parole de Mme de Maintenon, il ne parla de rien, et fit beaucoup d'amitiés à Mme et à M. le duc de Chartres qui fut, et le terme n'est pas trop fort, prodigieusement bien traité.

Le roi lui donna, outre les pensions qu'il avoit et qu'il conserva, toutes celles qu'avoit Monsieur, ce qui

fit six cent cinquante mille livres ; en sorte qu'avec son apanage et ses autres biens, Madame payée de son douaire et de toutes ses reprises, il lui restoit un million huit cent mille livres de rente avec le Palais-Royal, en sus Saint-Cloud et ses autres maisons. Il eut, ce qui ne s'étoit jamais vu qu'aux fils de France, des gardes et des Suisses, les mêmes qu'avoit Monsieur, sa salle des gardes dans le corps du château de Versailles où étoit celle de Monsieur, un chancelier, un procureur général, au nom duquel il plaideroit et non au sien propre, et la nomination de tous les bénéfices de son apanage excepté les évêchés, c'est-à-dire que tout ce qu'avoit Monsieur lui fut conservé en entier. En gardant ses régiments de cavalerie et d'infanterie, il eut aussi ceux qu'avoit Monsieur, et ses compagnies de gens d'armes et de chevau-légers, et il prit le nom de duc d'Orléans. Des honneurs si grands et si inouïs, et plus de cent mille écus de pension au delà de celles de Monsieur, furent uniquement dus à la considération de son mariage, aux reproches de Monsieur si récents qu'il n'en auroit que la honte et rien de plus, et à la peine que ressentit le roi de la situation où lui et Monsieur étoient ensemble, qui avoit pu avancer sa mort.

XXIII. — MORT DE MADAME

Je ne puis finir sur ce prince sans raconter une anecdote, qui a été sue de bien peu de gens, sur la mort de Madame que personne n'a douté qui n'eût été empoisonnée, et même grossièrement. Ses galanteries donnoient de la jalousie à Monsieur. Le goût opposé de Monsieur indignoit Madame. Les favoris qu'elle

haïssoit semoient tant qu'ils pouvoient la division entre eux, pour disposer de Monsieur tout à leur aise. Le chevalier de Lorraine, dans le fort de sa jeunesse et de ses agréments, étant né en 1643, possédoit Monsieur avec empire, et le faisoit sentir à Madame comme à toute la maison. Madame, qui n'avoit qu'un an moins que lui, et qui étoit charmante, ne pouvoit à plus d'un titre souffrir cette domination ; elle étoit au comble de faveur et de considération auprès du roi, dont elle obtint enfin l'exil du chevalier de Lorraine. A cette nouvelle Monsieur s'évanouit, puis fondit en larmes et s'alla jeter aux pieds du roi pour faire révoquer un ordre qui le mettoit au dernier désespoir. Il ne put y réussir ; il entra en fureur, et s'en alla à Villers-Cotterets. Après avoir bien jeté feu et flammes contre le roi et contre Madame, qui protestoit toujours qu'elle n'y avoit point de part, il ne put soutenir longtemps le personnage de mécontent pour une chose si publiquement honteuse. Le roi se prêta à le contenter d'ailleurs, il eut de l'argent, des compliments, des amitiés, il revint le cœur fort gros, et peu à peu vécut à l'ordinaire avec le roi et Madame.

D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier écuyer de Monsieur, et le comte de Beuvron, homme liant et doux, mais qui vouloit figurer chez Monsieur, dont il étoit capitaine des gardes, et surtout tirer de l'argent pour se faire riche en cadet de Normandie fort pauvre, étoient étroitement liés avec le chevalier de Lorraine dont l'absence nuisoit fort à leurs affaires, et leur faisoit appréhender que quelque autre mignon ne prît sa place, duquel ils ne s'aideroient pas si bien. Pas un des trois n'espéroit la fin de cet exil, à la faveur où ils voyoient Madame, qui commençoit même à entrer dans les affaires et à qui le roi venoit de faire faire un voyage mystérieux en Angleterre, où

elle avoit parfaitement réussi, et en venoit de revenir plus triomphante que jamais. Elle étoit de juin 1644, et d'une très-bonne santé, qui achevoit de leur faire perdre de vue le retour du chevalier de Lorraine. Celui-ci étoit allé promener son dépit en Italie et à Rome. Je ne sais lequel des trois y pensa le premier, mais le chevalier de Lorraine envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt par un exprès qui ne savoit peut-être pas lui-même ce qu'il portoit.

Madame étoit à Saint-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenoit depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avoit soin de la faire. Il la mettoit dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec son verre, etc. Cette eau de chicorée étoit dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avoit toujours auprès d'autre eau commune, en cas que Madame trouvât celle de chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre étoit le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenoit jamais personne, parce qu'il y en avoit plusieurs. Le marquis d'Effiat avoit épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchoit, personne dedans, et il avoit remarqué qu'il n'étoit suivi de personne qui allât aussi chez Madame ; il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon, puis entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, et comme il le remettoit, le garçon de la chambre, qui avoit le soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui dit qu'il lui demande pardon, mais qu'il crevoit de soif, et que sachant qu'il y avoit de l'eau là dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommeloit

toujours, et l'autre toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez Madame, et va causer comme les autres courtisans, sans la plus légère émotion. Ce qui suivit, une heure après, n'est pas de mon sujet, et n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe.

Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin, le roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, et que ce garçon de chambre ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Purnon, premier maître d'hôtel de Madame, étoit dans le secret, par la confidence intime où, dans son bas étage, il étoit avec d'Effiat. Le roi couché, il se relève, envoie chercher Brissac, qui dès lors étoit dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de choisir six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon, et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur : « Mon ami, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout, et que vous me répondiez vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention. Mais prenez garde à ne me pas déguiser la moindre chose, car si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée ? — Oui, sire, lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le roi, et comment l'a-t-on fait ? » Il répondit que c'étoit le chevalier de Lorraine qui avoit envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors, le roi redoublant d'assurance de grâce et de menace de mort : « Et mon frère, dit le roi, le savoit-il ? — Non, sire, aucun de nous trois n'étoit assez sot pour

le lui dire : il n'a point de secret ; il nous auroit perdus.» A cette réponse, le roi fit un grand ha ! comme un homme oppressé et qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulois savoir. Mais m'en assurez-vous bien ? » Il rappela Brissac et lui commanda de ramener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté, longues années depuis, à M. Joly de Fleury, procureur général du parlement, duquel je tiens cette anecdote.

Ce même magistrat, à qui j'en ai reparlé depuis, m'apprit ce qu'il ne m'avoit pas dit la première fois, et le voici : Peu de jours après le second mariage de Monsieur, le roi prit Madame en particulier, lui conta ce fait, et ajouta qu'il la vouloit rassurer sur Monsieur et sur lui-même, trop honnête homme pour lui faire épouser son frère s'il étoit capable d'un tel crime. Madame en fit son profit. Purnon, le même Cl. Bonneau, étoit demeuré son premier maître d'hôtel. Peu à peu elle fit semblant de vouloir entrer dans la dépense de sa maison, le fit trouver bon à Monsieur, et tracassa si bien Purnon, qu'elle le fit quitter, et qu'il vendit sa charge, sur la fin de 1674, au sieur Maurel de Vaulonne.

XXIV. — MORT DE JACQUES II

Le voyage du roi d'Angleterre lui avoit peu réussi, et il ne traîna depuis qu'une vie languissante. Depuis la mi-août, elle s'affoiblit de plus en plus, et, vers le 8 septembre, il tomba dans un état de paralysie et d'autres maux à n'en laisser rien espérer. Le roi, Mme de Maintenon, toutes les personnes royales le visitèrent souvent. Il reçut les derniers sacrements

avec une piété qui répondit à l'édification de sa vie, et on n'attendoit plus que sa mort à tous les instants. Dans cette conjoncture, le roi prit une résolution plus digne de la générosité de Louis XII et de François Ier que de sa sagesse. Il alla de Marly, où il étoit, à Saint-Germain, le mardi 13 septembre. Le roi d'Angleterre étoit si mal que, lorsqu'on lui annonça le roi, à peine ouvrit-il les yeux un moment. Le roi lui dit qu'il étoit venu l'assurer qu'il pouvoit mourir en repos sur le prince de Galles, et qu'il le reconnoîtroit roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Le peu d'Anglois qui se trouvèrent présents se jetèrent à ses genoux, mais le roi d'Angleterre ne donna pas signe de vie. Aussitôt après le roi passa chez la reine d'Angleterre, à qui il donna la même assurance. Ils envoyèrent chercher le prince de Galles, à qui ils le dirent. On peut juger de la reconnoissance et des expressions de la mère et du fils. Revenu à Marly, le roi déclara à toute la cour ce qu'il venoit de faire. Ce ne fut qu'applaudissements et que louanges.

Le champ en étoit beau, mais les réflexions ne furent pas moins promptes, si elles furent moins publiques. Le roi espéroit toujours que sa conduite si mesurée en Flandre, le renvoi des garnisons hollandoises, l'inaction de ses troupes, lorsqu'elles pouvoient tout envahir, et que rien n'y étoit en état de s'opposer à elles, retiendroient la Hollande et l'Angleterre, dont la première étoit si parfaitement dépendante, de rompre en faveur de la maison d'Autriche. C'étoit alors pousser cette espérance bien loin ; mais le roi s'en flattoit encore, et par là de terminer bientôt la guerre d'Italie, et toute l'affaire de la succession d'Espagne et de ses vastes dépendances, que l'empereur ne pouvoit disputer avec ses seules forces, et celles même de l'empire. Rien n'étoit donc plus contradictoire à cette position, et à la recon-

noissance qu'il avoit solennellement faite, à la paix de Ryswick, du prince d'Orange comme roi d'Angleterre, et que jusqu'alors il n'avoit pas moins solennellement exécutée. C'étoit offenser sa personne par l'endroit le plus sensible, et toute l'Angleterre avec lui, et la Hollande à sa suite ; c'étoit montrer le peu de fond qu'ils avoient à faire sur ce traité de paix, leur donner beau jeu à rassembler avec eux tous les princes qui y avoient contracté sous leur alliance, et de rompre ouvertement sur leur propre fait, indépendamment de celui de la maison d'Autriche. A l'égard du prince de Galles, cette reconnoissance ne lui donnoit rien de solide ; elle réveilloit seulement la jalousie, les soupçons et la passion de tout ce qui lui étoit opposé en Angleterre, les attachoit de plus en plus au roi Guillaume, et à l'établissement de la succession dans la ligne protestante, qui étoit leur ouvrage ; les rendoit plus vigilants, plus actifs et plus violents contre tout ce qui étoit catholique, ou soupçonné de favoriser les Stuarts en Angleterre, et les ulcéroit de plus en plus contre ce jeune prince et contre la France, qui leur vouloit donner un roi, et décider malgré eux de leur couronne, sans que le roi, qui marquoit du moins ce désir par cette reconnoissance, eût plus de moyen de rétablir le prince de Galles qu'il n'en avoit eu de rétablir le roi son père pendant une longue guerre, où il n'avoit pas, comme alors, à disputer la succession de la monarchie d'Espagne pour son petit-fils.

Le roi d'Angleterre, dans le peu d'intervalles qu'il eut, parut fort sensible à ce que le roi venoit de faire. Il lui avoit fait promettre de ne pas souffrir qu'il lui fût fait la moindre cérémonie après sa mort, qui arriva sur les trois heures après midi du 16 septembre de cette année 1701.

M. le prince de Conti s'étoit tenu tous ces derniers

jours à Saint-Germain sans en partir, parce que la reine d'Angleterre et lui étoient enfants des deux sœurs Martinozzi, desquelles la mère étoit sœur du cardinal Mazarin. Le nonce du pape s'y étoit pareillement tenu, par l'ordre anticipé duquel il reconnut et salua le prince de Galles comme roi d'Angleterre. Le soir du même jour, la reine d'Angleterre s'en alla aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot, qu'elle aimoit fort, et le lendemain samedi, sur les sept heures du soir, le corps du roi d'Angleterre, fort légèrement accompagné, et suivi de quelques carrosses remplis des principaux Anglois de Saint-Germain, fut conduit aux Bénédictins anglois à Paris, rue Saint-Jacques, où il fut mis en dépôt dans une chapelle comme le plus simple particulier, jusqu'aux temps, apparemment du moins fort éloignés, qu'il puisse être transporté en Angleterre; et son cœur aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot.

Ce prince a été si connu dans le monde, duc d'York et roi d'Angleterre, que je me dispenserai d'en parler ici. Il s'étoit fort distingué par sa valeur et par sa bonté, beaucoup plus par la magnanimité constante avec laquelle il a supporté tous ses malheurs, enfin par une sainteté éminente.

Le mardi 20 septembre, le roi alla à Saint-Germain, et fut reçu et conduit par le nouveau roi d'Angleterre, comme il l'avoit été par le roi son père la première fois qu'ils se virent ; il demeura peu chez lui, et passa chez la reine d'Angleterre. Le roi son fils étoit en grand manteau violet ; pour elle, elle n'étoit point en mante, et ne voulut point de cérémonie. Toute la maison royale et toutes les princesses du sang vinrent en robe de chambre faire leur visite pendant que le roi y étoit, qui y resta le dernier, et qui demeura toujours debout. Le lendemain mercredi, le roi d'Angleterre, en grand manteau

violet, vint voir le roi à Versailles, qui le reçut et le conduisit, comme il avoit fait la première fois le roi son père, au haut du degré, comme lui-même en avoit été reçu et conduit. Il lui donna toujours la droite ; ils furent assis quelque temps dans des fauteuils. Mme la duchesse de Bourgogne le reçut et le conduisit seulement à la porte de sa chambre, comme elle en avoit été reçue et conduite. Il ne vit ni Monseigneur ni les princes ses fils, qui, dès le matin de ce même jour, étoient allés à Fontainebleau. Au sortir de cette visite, le roi s'en alla coucher à Sceaux avec Mme la duchesse de Bourgogne, et de là à Fontainebleau. Incontinent après, le nouveau roi d'Angleterre fut aussi reconnu par le roi d'Espagne.

Le comte de Manchester, ambassadeur d'Angleterre, ne parut plus à Versailles depuis la reconnoissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre, et partit, sans prendre congé, quelques jours après l'arrivée du roi à Fontainebleau. Le roi Guillaume reçut en sa maison de Loo, en Hollande, la nouvelle de la mort du roi Jacques II et de cette reconnoissance, pendant qu'il étoit à table avec quelques princes d'Allemagne et quelques autres seigneurs ; il ne proféra pas une seule parole outre la nouvelle, mais il rougit, enfonça son chapeau et ne put contenir son visage. Il envoya ordre à Londres d'en chasser Poussin sur-le-champ, et de lui faire repasser la mer aussitôt après. Il faisoit les affaires du roi en absence d'ambassadeur et d'envoyé, et il arriva incontinent après à Calais.

Cet éclat fut suivi de près de la signature de la grande alliance offensive et défensive contre la France et l'Espagne, entre l'empereur, l'empire, qui n'y avoit nul intérêt, mais qui, sous la maison d'Autriche, n'avoit plus de liberté ; l'Angleterre et

la Hollande, dans laquelle ensuite ils surent attirer d'autres puissances ; ce qui engagea le roi de faire une augmentation dans ses troupes.

XXV. — MALADIE ET MORT DE MONSEIGNEUR

Ce prince, allant, comme je l'ai dit, à Meudon le lendemain des fêtes de Pâques, rencontra à Chaville un prêtre qui portoit Notre-Seigneur à un malade, et mit pied à terre pour l'adorer à genoux, avec Mme la duchesse de Bourgogne. Il demanda à quel malade on le portoit ; il apprit que ce malade avoit la petite vérole. Il y en avoit partout quantité. Il ne l'avoit eue que légère, volante, et enfant; il la craignoit fort. Il en fut frappé, et dit le soir à Boudin, son premier médecin, qu'il ne seroit pas surpris s'il l'avoit. La journée s'étoit cependant passée tout à fait à l'ordinaire.

Il se leva le lendemain jeudi, 9, pour aller courre le loup ; mais, en s'habillant, il lui prit une foiblesse qui le fit tomber dans sa chaise. Boudin le fit remettre au lit. Toute la journée fut effrayante par l'état du pouls. Le roi, qui en fut foiblement averti par Fagon, crut que ce n'étoit rien, et s'alla promener à Marly après son dîner, où il eut plusieurs fois des nouvelles de Meudon. Mgr [le duc] et Mme la duchesse de Bourgogne y dînèrent, et ne voulurent pas quitter Monseigneur d'un moment. La princesse ajouta aux devoirs de belle-fille toutes les grâces qui étoient en elle, et présenta tout de sa main à Monseigneur. Le cœur ne pouvoit pas être troublé de ce que l'esprit lui faisoit envisager comme pos-

sible ; mais les soins et l'empressement n'en furent pas moins marqués, sans air d'affectation ni de comédie. Mgr le duc de Bourgogne, tout simple, tout saint, tout plein de ses devoirs, les remplit outre mesure ; et, quoiqu'il y eût déjà un grand soupçon de petite vérole, et que ce prince ne l'eût jamais eue, ils ne voulurent pas s'éloigner un moment de Monseigneur, et ne le quittèrent que pour le souper du roi.

A leur récit, le roi envoya le lendemain vendredi, 10, des ordres si précis à Meudon qu'il apprit à son réveil le grand péril où on trouvoit Monseigneur. Il avoit dit la veille, en revenant de Marly, qu'il iroit le lendemain matin à Meudon, pour y demeurer pendant toute la maladie de Monseigneur, de quelque nature qu'elle pût être ; et en effet il s'y en alla au sortir de la messe. En partant, il défendit à ses enfants d'y aller. Il le défendit en général à quiconque n'avoit pas eu la petite vérole, avec une réflexion de bonté, et permit à tous ceux qui l'avoient eue de lui faire leur cour à Meudon, ou de n'y aller pas, suivant le degré de leur peur ou de leur convenance.

Du Mont renvoya plusieurs de ceux qui étoient de ce voyage de Meudon, pour y loger la suite du roi, qu'il borna à son service le plus étroit et à ses ministres, excepté le chancelier, qui n'y coucha pas, pour y travailler avec eux. Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti, chacune uniquement avec sa dame d'honneur ; Mlle de Lislebonne, Mme d'Espinoy et Mlle de Melun, comme si particulièrement attachées à Monseigneur, et Mlle de Bouillon, parce qu'elle ne quittoit point son père, qui suivit comme grand chambellan, y avoient devancé le roi, et furent les seules dames qui y demeurèrent, et qui mangèrent les soirs avec le roi, qui dîna seul comme à Marly. Je ne parle point de Mlle Choin qui y dîna dès le

mercredi, ni de Mme de Maintenon, qui vint trouver le roi après dîner avec Mme la duchesse de Bourgogne. Le roi ne voulut point qu'elle approchât de l'appartement de Monseigneur et la renvoya assez promptement. C'est où en étoient les choses lorsque Mme de Saint-Simon m'envoya le courrier, les médecins souhaitant la petite vérole, dont on étoit persuadé, quoiqu'elle ne fût pas encore déclarée.

Je continuerai à parler de moi avec la même vérité dont [je] traite les autres et les choses, avec toute l'exactitude qui m'est possible. A la situation où j'étois à l'égard de Monseigneur et de son intime cour, on sentira aisément quelle impression je reçus de cette nouvelle. Je compris, par ce qui m'étoit mandé de l'état de Monseigneur, que la chose en bien ou en mal seroit promptement décidée ; je me trouvois fort à mon aise à la Ferté ; je résolus d'y attendre des nouvelles de la journée. Je renvoyai un courrier à Mme de Saint-Simon, et je lui en demandai un pour le lendemain. Je passai la journée dans un mouvement vague et de flux et de reflux qui gagne et qui perd du terrain, tenant l'homme et le chrétien en garde contre l'homme et le courtisan, avec cette foule de choses et d'objets qui se présentoient à moi dans une conjoncture si critique, qui me faisoit entrevoir une délivrance inespérée, subite, sous les plus agréables apparences pour les suites.

Le courrier que j'attendais impatiemment arriva le lendemain, dimanche de Quasimodo, de bonne heure dans l'après-dînée J'appris par lui que la petite vérole étoit déclarée, et alloit aussi bien qu'on le pouvoit souhaiter ; et je le crus d'autant mieux que j'appris que la veille, qui étoit celle du dimanche de Quasimodo, Mme de Maintenon, qui à Meudon ne sortoit point de sa chambre, et qui y avoit Mme de Dangeau pour toute compagnie, avec qui elle

mangeoit, étoit allée dès le matin à Versailles, y avoit dîné chez Mme de Caylus où elle avoit vu Mme la duchesse de Bourgogne, et n'étoit pas retournée de fort bonne heure à Meudon.

Je crus Monseigneur sauvé, et voulus demeurer chez moi ; néanmoins je crus conseil, comme j'ai fait toute ma vie et m'en suis toujours bien trouvé. Je donnai ordre à regret pour mon départ le lendemain, qui étoit celui de la Quasimodo, 13 avril, et je partis en effet de bon matin. Arrivant à la Queue, à quatorze lieues de la Ferté et à six de Versailles, un financier, qui se nommoit La Fontaine, et que je connoissois fort pour l'avoir vu toute ma vie à la Ferté chargé de Senonches et des autres biens de feu M. le Prince de ce voisinage, aborda ma chaise comme je relayois. Il venoit de Paris et de Versailles où il avoit vu des gens de Mme la Duchesse ; il me dit Monseigneur le mieux du monde, et avec des détails qui le faisoient compter hors de danger. J'arrivai à Versailles rempli de cette opinion, qui me fut confirmée par Mme de Saint-Simon et tout ce que je vis de gens, en sorte qu'on ne craignoit plus que par la nature traîtresse de cette sorte de maladie dans un homme de cinquante ans fort épais.

Le roi tenoit son conseil et travailloit le soir avec ses ministres, comme à l'ordinaire. Il voyoit Monseigneur les matins et les soirs, et plusieurs fois l'après-dînée, et toujours longtemps dans la ruelle de son lit. Ce lundi que j'arrivai, il avoit dîné de bonne heure, et s'étoit allé promener à Marly, où Mme la duchesse de Bourgogne l'alla trouver. Il vit en passant au bord des jardins de Versailles Mgrs ses petits-fils qui étoient venus l'y attendre, mais qu'il ne laissa pas approcher, et leur cria bonjour. Mme la duchesse de Bourgogne avoit eu la petite vérole, mais il n'y paroissoit point.

Le roi ne se plaisoit que dans ses maisons et n'aimoit point être ailleurs. C'est par ce goût que ses voyages à Meudon étoient rares et courts, et de pure complaisance. Mme de Maintenon s'y trouvoit encore plus déplacée. Quoique sa chambre fût partout un sanctuaire où il n'entroit que des femmes de la plus étroite privance, il lui falloit partout une autre retraite entièrement inaccessible, sinon à Mme la duchesse de Bourgogne, encore pour des instants, et seule. Ainsi elle avoit Saint-Cyr pour Versailles et pour Marly, et à Marly encore ce repos dont j'ai parlé ailleurs ; à Fontainebleau sa maison à la ville. Voyant donc Monseigneur si bien, et conséquemment un long séjour à Meudon, les tapissiers du roi eurent ordre de meubler Chaville, maison du feu chancelier Le Tellier, que Monseigneur avoit achetée et mise dans le parc de Meudon ; et ce fut à Chaville où Mme de Maintenon destina ses retraites pendant la journée.

Le roi avoit commandé la revue des gens d'armes et des chevau-légers pour le mercredi, tellement que tout sembloit aller à souhait. J'écrivis en arrivant à Versailles à M. de Beauvilliers, à Meudon, pour le prier de dire au roi que j'étois revenu sur la maladie de Monseigneur ; et que je serois allé à Meudon si, n'ayant pas eu la petite vérole, je ne me trouvois dans le cas de la défense. Il s'en acquitta, me manda que mon retour avoit été fort à propos, et me réitéra de la part du roi la défense d'aller à Meudon, tant pour moi que pour Mme de Saint-Simon qui n'avoit point eu non plus la petite vérole. Cette défense particulière ne m'affligea point du tout. Mme la duchesse de Berry, qui l'avoit eue, n'eut point le privilège de voir le roi comme Mme la duchesse de Bourgogne ; leurs deux époux ne l'avoient point eue. La même raison exclut M. le duc d'Orléans de voir

le roi ; mais Mme la duchesse d'Orléans, qui n'étoit pas dans le même cas, eut permission de l'aller voir, dont elle usa pourtant fort sobrement. Madame ne le vit point, quoiqu'il n'y eût point pour elle de raison d'exclusion, qui, excepté les deux fils de France, par juste crainte pour eux, ne s'étendit dans la famille royale que selon le goût du roi.

Meudon, pris en soi, avoit aussi ses contrastes. La Choin y étoit dans son grenier ; Mme la Duchesse, Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy, ne bougeoient de la chambre de Monseigneur, et la recluse n'y entroit que lorsque le roi n'y étoit pas, et que Mme la princesse de Conti, qui y étoit aussi fort assidue, étoit retirée. Cette princesse sentit bien qu'elle contraindroit cruellement Monseigneur si elle ne le mettoit en liberté là-dessus, et elle le fit de fort bonne grâce. Dès le matin du jour que le roi arriva (et elle y avoit déjà couché), elle dit à Monseigneur qu'il y avoit longtemps qu'elle n'ignoroit pas ce qui étoit dans Meudon ; qu'elle n'avoit pu vivre hors de ce château dans l'inquiétude où elle étoit, mais qu'il n'étoit pas juste que cette amitié fût importune ; qu'elle le prioit d'en user très-librement, de la renvoyer toutes les fois que cela lui conviendroit ; et qu'elle auroit soin, de son côté, de n'entrer jamais dans sa chambre sans savoir si elle pouvoit le voir sans l'embarrasser. Ce compliment plut infiniment à Monseigneur. La princesse fut en effet fidèle à cette conduite, et docile aux avis de Mme la Duchesse et des deux Lorraines pour sortir quand il étoit à propos, sans air de chagrin ni de contrainte. Elle revenoit après quand cela se pouvoit, sans la plus légère humeur, en quoi elle mérita de vraies louanges.

C'étoit Mlle Choin dont il étoit question, qui figuroit à Meudon, avec le P. Tellier, d'une façon tout à fait étrange. Tous deux incognito, relégués

chacun dans leur grenier, servis seuls chacun dans leur chambre, vus des seuls indispensables, et sus pourtant de chacun, avec cette différence que la demoiselle voyoit Monseigneur nuit et jour sans mettre le pied ailleurs, et que le confesseur alloit chez le roi et partout, excepté dans l'appartement de Monseigneur ni dans tout ce qui en approchoit. Mme d'Espinoy portoit et rapportoit les compliments entre Mme de Maintenon et Mlle Choin. Le roi ne la vit point. Il croyoit que Mme de Maintenon l'avoit vue, il le lui demanda un peu sur le tard. Il sut que non, et il ne l'approuva pas Là-dessus Mme de Maintenon chargea Mme d'Espinoy d'en faire ses excuses à Mlle Choin, et de lui dire qu'elle espéroit qu'elles se verroient, compliment bizarre d'une chambre à l'autre, sous le même toit. Elles ne se virent jamais depuis.

Versailles présentoit une autre scène : Mgr [le duc] et Mme la duchesse de Bourgogne y tenoien ouvertement la cour, et cette cour ressembloit à la première pointe de l'aurore. Toute la cour étoit là rassemblée, tout Paris y abondoit ; et comme la discrétion et la précaution ne furent jamais françoises, tout Meudon y venoit, et on en croyoit les gens sur leur parole de n'être pas entrés chez Monseigneur ce jour-là. Lever et coucher, dîner et souper avec les dames, conversations publiques après les repas, promenades, étoient les heures de faire sa cour, et les appartements ne pouvoient contenir la foule. Courriers à tous quarts d'heure, qui rappeloient l'attention aux nouvelles de Monseigneur, cours de maladie à souhait, et facilité extrême d'espérance et de confiance ; désir et empressement de tous de plaire à la nouvelle cour, majesté et gravité gaie dans le jeune prince et la jeune princesse, accueil obligeant à tous, attention continuelle à parler à chacun, et complaisance

dans cette foule, satisfaction réciproque, duc et duchesse de Berry à peu près nuls. De cette sorte s'écoulèrent cinq jours, chacun pensant sans cesse aux futurs contingents, tâchant d'avance de s'accommoder à tout événement.

Le mardi 14 avril, lendemain de mon retour de la Ferté à Versailles, le roi, qui, comme j'ai dit, s'ennuyoit à Meudon, donna à l'ordinaire conseil des finances le matin, et contre sa coutume conseil de dépêches l'après-dînée pour en remplir le vide. J'allai voir le chancelier à son retour de ce dernier conseil, et je m'informai beaucoup à lui de l'état de Monseigneur. Il me l'assura bon, et me dit que Fagon lui avoit dit ces mêmes mots : « que les choses alloient selon leurs souhaits, et au delà de leurs espérances. » Le chancelier me parut dans une grande confiance ; et j'y ajoutai foi d'autant plus aisément qu'il étoit extrêmement bien avec Monseigneur, et qu'il ne bannissoit pas toute crainte, mais sans en avoir d'autre que celle de la nature propre à cette sorte de maladie.

Les harengères de Paris, amies fidèles de Monseigneur, qui s'étoient déjà signalées à cette forte indigestion qui fut prise pour apoplexie, donnèrent ici le second tome de leur zèle. Ce même matin, elles arrivèrent en plusieurs carrosses de louage à Meudon. Monseigneur les voulut voir. Elles se jetèrent au pied de son lit qu'elles baisèrent plusieurs fois ; et, ravies d'apprendre de si bonnes nouvelles, elles s'écrièrent dans leur joie qu'elles alloient réjouir tout Paris, et faire chanter le *Te Deum*. Monseigneur, qui n'étoit pas insensible à ces marques d'amour du peuple, leur dit qu'il n'étoit pas encore temps ; et, après les avoir remerciées, il ordonna qu'on leur fît voir sa maison, qu'on les traitât à dîner, et qu'on les renvoyât avec de l'argent.

Revenant chez moi, de chez le chancelier, par les cours, je vis Mme la duchesse d'Orléans se promenant sur la terrasse de l'aile neuve, qui m'appela, et que je ne fis semblant de voir ni d'entendre, parce que la Montauban étoit avec elle, et je gagnai mon appartement l'esprit fort rempli de ces bonnes nouvelles de Meudon. Ce logement étoit dans la galerie haute de l'aile neuve, qu'il n'y avoit presque qu'à traverser pour être dans l'appartement de M. [le duc] et de Mme la duchesse de Berry, qui ce soir-là devoient donner à souper chez eux à M. [le duc] et à Mme la duchesse d'Orléans et à quelques dames, dont Mme de Saint-Simon se dispensa sur ce qu'elle avoit été un peu incommodée.

Il y avoit peu que j'étois dans mon cabinet seul avec Coeffeteau, qu'on m'annonça Mme la duchesse d'Orléans, qui venoit causer en attendant l'heure du souper. J'allai la recevoir dans l'appartement de Mme de Saint-Simon, qui étoit sortie, et qui revint bientôt après se mettre en tiers avec nous. La princesse et moi étions, comme on dit, gros de nous voir et de nous entretenir dans cette conjoncture, sur laquelle elle et moi nous pensions si pareillement. Il n'y avoit guère qu'une heure qu'elle étoit revenue de Meudon, où elle avoit vu le roi, et il en étoit alors huit du soir de ce même mardi 14 avril.

Elle me dit la même expression dont Fagon s'étoit servi, que j'avois apprise du chancelier. Elle me rendit la confiance qui régnoit dans Meudon ; elle me vanta les soins et la capacité des médecins qui ne négligeoient pas jusqu'aux plus petits remèdes, qu'ils ont coutume de mépriser le plus ; elle nous en exagéra le succès ; et, pour en parler franchement et en avouer la honte, elle et moi nous lamentâmes ensemble de voir Monseigneur échapper, à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux. Elle réflé-

chissoit tristement, mais avec ce sel et ces tons à la Mortemart, qu'après une dépuration de cette sorte il ne restoit plus la moindre pauvre petite apparence aux apoplexies ; que celle des indigestions étoit ruinée sans ressource depuis la peur que Monseigneur en avoit prise, et l'empire qu'il avoit donné sur sa santé aux médecins et nous conclûmes plus que langoureusement qu'il falloit désormais compter que ce prince vivroit et régneroit longtemps. De là, des raisonnements sans fin sur les funestes accompagnements de son règne, sur la vanité des apparences les mieux fondées d'une vie qui promettoit si peu, et qui trouvoit son salut et sa durée au sein du péril et de la mort. En un mot, nous nous lâchâmes, non sans quelque scrupule qui interrompoit de fois à autre cette rare conversation, mais qu'avec un tour languissamment plaisant elle ramenoit toujours à son point. Mme de Saint-Simon, tout dévotement, enrayoit tant qu'elle pouvoit ces propos étranges ; mais l'enrayure cassoit, et entretenoit ainsi un combat très-singulier entre la liberté des sentiments, humainement pour nous très-raisonnables, mais qui ne laissoit pas de nous faire sentir qui n'étoient pas selon la religion.

Deux heures s'écoulèrent de la sorte entre nous trois, qui nous parurent courtes, mais que l'heure du souper termina. Mme la duchesse d'Orléans s'en alla chez Mme sa fille, et nous passâmes dans ma chambre, où bonne compagnie s'étoit cependant assemblée, qui soupa avec nous.

Tandis qu'on étoit si tranquille à Versailles, et même à Meudon, tout y changeoit de face. Le roi avoit vu Monseigneur plusieurs fois dans la journée, qui étoit sensible à ses marques d'amitié et de considération. Dans la visite de l'après-dînée, avant le conseil des dépêches, le roi fut si frappé de l'enflure

extraordinaire du visage et de la tête, qu'il abrégea, et qu'il laissa échapper quelques larmes en sortant de la chambre. On le rassura tant qu'on put, et après le conseil des dépêches, il se promena dans les jardins.

Cependant Monseigneur avoit déjà méconnu Mme la princesse de Conti, et Boudin en avoit été alarmé. Ce prince l'avoit toujours été. Les courtisans le voyoient tous les uns après les autres, les plus familiers n'en bougeoient jour et nuit. Il s'informoit sans cesse à eux si on avoit coutume d'être dans cette maladie dans l'état où il se sentoit. Dans les temps où ce qu'on lui disoit pour le rassurer lui faisoit le plus d'impression, il fondoit sur cette dépuration des espérances de vie et de santé ; et en une de ces occasions, il lui échappa d'avouer à Mme la princesse de Conti qu'il y avoit longtemps qu'il se sentoit fort mal sans en avoir voulu rien témoigner, et dans un tel état de foiblesse que, le jeudi saint dernier, il n'avoit pu durant l'office tenir sa *Semaine sainte* dans ses mains.

Il se trouva plus mal vers quatre heures après midi, pendant le conseil des dépêches, tellement que Boudin proposa à Fagon d'envoyer querir du conseil, lui représenta qu'eux, médecins de la cour qui ne voyoient jamais aucune maladie de venin, n'en pouvoient avoir d'expérience, et le pressa de mander promptement des médecins de Paris ; mais Fagon se mit en colère, ne se paya d'aucunes raisons, s'opiniâtra au refus d'appeler personne, à dire qu'il étoit inutile de se commettre à des disputes et à des contrariétés, soutint qu'ils feroient aussi bien et mieux que tout le secours qu'ils pourroient faire venir, voulut enfin tenir secret l'état de Monseigneur, quoiqu'il empirât d'heure en heure, et que sur les sept heures du soir quelques valets et quelques

courtisans même commençassent à s'en apercevoir. Mais tout en ce genre trembloit sous Fagon. Il étoit là, et personne n'osoit ouvrir la bouche pour avertir le roi ni Mme de Maintenon. Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti, dans la même impuissance, cherchoient à se rassurer. Le rare fut qu'on voulut laisser mettre le roi à table pour souper avant d'effrayer par de grands remèdes, et laisser achever son souper sans l'interrompre et sans l'avertir de rien, qui sur la foi de Fagon et le silence public croyoit Monseigneur en bon état, quoiqu'il l'eût trouvé enflé et changé dans l'après-dînée, et qu'il en eût été fort peiné.

Pendant que le roi soupoit ainsi tranquillement, la tête commença à tourner à ceux qui étoient dans la chambre de Monseigneur. Fagon et les autres entassèrent remèdes sur remèdes sans en attendre l'effet. Le curé, qui tous les soirs avant de se retirer chez lui alloit savoir des nouvelles, trouva, contre l'ordinaire, toutes les portes ouvertes et les valets éperdus. Il entra dans la chambre, où, voyant de quoi il n'étoit que trop tardivement question, il courut au lit, prit la main de Monseigneur, lui parla de Dieu ; et, le voyant plein de connoissance, mais presque hors d'état de parler, il en tira ce qu'il put pour une confession, dont qui que ce soit ne s'étoit avisé, lui suggéra des actes de contrition. Le pauvre prince en répéta distinctement quelques mots, confusément les autres, se frappa la poitrine, serra la main au curé, parut pénétré des meilleurs sentiments, et reçut d'un air contrit et désireux l'absolution du curé.

Cependant le roi sortoit de table, et pensa tomber à la renverse lorsque Fagon se présentant à lui lui cria, tout troublé, que tout étoit perdu. On peut juger quelle horreur saisit tout le monde en ce pas-

sage si subit d'une sécurité entière à la plus désespérée extrémité.

Le roi, à peine à lui-même, prit à l'instant le chemin de l'appartement de Monseigneur, et réprima très-sèchement l'indiscret empressement de quelques courtisans à le retenir, disant qu'il vouloit voir encore son fils, et s'il n'y avoit plus de remède. Comme il étoit près d'entrer dans la chambre, Mme la princesse de Conti, qui avoit eu le temps d'accourir chez Monseigneur dans ce court intervalle de la sortie de table, se présenta pour l'empêcher d'entrer. Elle le repoussa même des mains, et lui dit qu'il ne falloit plus désormais penser qu'à lui-même. Alors le roi, presque en foiblesse d'un renversement si subit et si entier, se laissa aller sur un canapé qui se trouva à l'entrée de la porte du cabinet par lequel il étoit entré, qui donnoit dans la chambre. Il demandoit des nouvelles à tout ce qui en sortoit, sans que presque personne osât lui répondre. En descendant chez Monseigneur, car il logeoit au-dessus de lui, il avoit envoyé chercher le P. Tellier, qui venoit de se mettre au lit ; il fut bientôt habillé et arrivé dans la chambre ; mais il n'étoit plus temps, à ce qu'ont dit depuis tous les domestiques, quoique le jésuite, peut-être pour consoler le roi, lui eût assuré qu'il avoit donné une absolution bien fondée. Mme de Maintenon, accourue auprès du roi, et assise sur le même canapé, tâchoit de pleurer. Elle essayoit d'emmener le roi, dont les carrosses étoient déjà prêts dans la cour, mais il n'y eut pas moyen de l'y faire résoudre que Monseigneur ne fût expiré.

Cette agonie sans connoissance dura près d'une heure depuis que le roi fut dans le cabinet. Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti se partageoient entre les soins du mourant et ceux du roi, près duquel elles revenoient souvent, tandis que la

Faculté confondue, les valets éperdus, le courtisan bourdonnant, se poussoient les uns les autres, et cheminoient sans cesse sans presque changer de lieu. Enfin le moment fatal arriva. Fagon sortit qui le laissa entendre.

Le roi, fort affligé, et très-peiné du défaut de confession, maltraita un peu ce premier médecin, puis sortit, emmené par Mme de Maintenon et par les deux princesses. L'appartement étoit de plain-pied à la cour ; et comme il se présenta pour monter en carrosse, il trouva devant lui la berline de Monseigneur. Il fit signe de la main qu'on lui amenât un autre carrosse, par la peine que lui faisoit celui-là. Il n'en fut pas néanmoins tellement occupé que, voyant Pontchartrain, il ne l'appelât pour lui dire d'avertir son père et les autres ministres de se trouver le lendemain matin un peu tard à Marly pour le conseil d'État ordinaire du mercredi. Sans commenter ce sang-froid, je me contenterai de rapporter la surprise extrême de tous les témoins et de tous ceux qui l'apprirent. Pontchartrain répondit que, ne s'agissant que d'affaires courantes, il vaudroit mieux remettre le conseil d'un jour que de l'en importuner. Le roi y consentit. Il monta avec peine en carrosse appuyé des deux côtés, Mme de Maintenon tout de suite après qui se mit à côté de lui ; Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti montèrent après elle, et se mirent sur le devant. Une foule d'officiers de Monseigneur se jetèrent à genoux tout du long de la cour, des deux côtés, sur le passage du roi, lui criant avec des hurlements étranges d'avoir compassion d'eux, qui avoient tout perdu et qui mouroient de faim.

XXVI. — LA COUR APRÈS LA MORT DE MONSEIGNEUR

Tandis que Meudon étoit rempli d'horreur, tout étoit tranquille à Versailles, sans en avoir le moindre soupçon. Nous avions soupé. La compagnie quelque temps après s'étoit retirée, et je causois avec Mme de Saint-Simon qui achevoit de se déshabiller pour se mettre au lit, lorsqu'un ancien valet de chambre, à qui elle avoit donné une charge de garçon de la chambre de Mme la duchesse de Berry, et qui y servoit à table, entra tout effarouché. Il nous dit qu'il falloit qu'il y eût de mauvaises nouvelles de Meudon ; que Mgr le duc de Bourgogne venoit d'envoyer parler à l'oreille à M. le duc de Berry, à qui les yeux avoient rougi à l'instant ; qu'aussitôt il étoit sorti de table, et que, sur un second message fort prompt, la table où la compagnie étoit restée s'étoit levée avec précipitation, et que tout le monde étoit passé dans le cabinet. Un changement si subit rendit ma surprise extrême. Je courus chez Mme la duchesse de Berry aussitôt ; il n'y avoit plus personne ; ils étoient tous allés chez Mme la duchesse de Bourgogne, j'y poussai tout de suite.

J'y trouvai tout Versailles rassemblé, ou y arrivant ; toutes les dames en déshabillé, la plupart prêtes à se mettre au lit, toutes les portes ouvertes, et tout en trouble. J'appris que Monseigneur avoit reçu l'extrême-onction, qu'il étoit sans connoissance et hors de toute espérance, et que le roi avoit mandé à Mme la duchesse de Bourgogne qu'il s'en alloit à Marly, et de le venir attendre dans l'avenue entre les deux écuries, pour le voir en passant.

Le spectacle attira toute l'attention que j'y pus donner parmi les divers mouvements de mon âme, et

ce qui tout à la fois se présenta à mon esprit. Les deux princes et les deux princesses étoient dans le petit cabinet derrière la ruelle du lit. La toilette pour le coucher étoit à l'ordinaire dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, remplie de toute la cour en confusion. Elle alloit et venoit du cabinet dans la chambre, en attendant le moment d'aller au passage du roi ; et son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, étoit un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun sembloit prendre pour douleur. Elle disoit ou répondoit en passant devant les uns et les autres quelques mots rares. Tous les assistants étoient des personnages vraiment expressifs ; il ne falloit qu'avoir des yeux, sans aucune connoissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étoient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, pour cacher leur élargissement et leur joie.

Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle et aux paroles ; ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarme, enfin de retour sur moi-même par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que moi-même je me trouverois un jour aux portes de la mort. La joie néanmoins perçoit à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayois de me rappeler. Ma délivrance particulière me sembloit si grande et si inespérée qu'il me sembloit, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'État gagnoit tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentois malgré moi un reste de crainte que le malade en réchappât, et j'en avois une extrême honte.

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de mander à Mme de Saint-Simon qu'il étoit à propos qu'elle vînt, et de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étois formées de chaque personnage, qui ne m'ont jamais guère trompé, et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui par là, à qui connoît la carte et les gens, deviennent des indictions sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tous autres temps rassis.

Je vis arriver Mme la duchesse d'Orléans, dont la contenance majestueuse et compassée ne disoit rien. Elle entra dans le petit cabinet, d'où bientôt après elle sortit avec M. le duc d'Orléans, duquel l'activité et l'air turbulent marquoient plus l'émotion du spectacle que tout autre sentiment. Ils s'en allèrent, et je le remarque exprès, par ce qui bientôt après arriva en ma présence.

Quelques moments après, je vis de loin, vers la porte du petit cabinet, Mgr le duc de Bourgogne avec un air fort ému et peiné ; mais le coup d'œil que j'assenai vivement sur lui ne m'y rendit rien de tendre, et ne me rendit que l'occupation profonde d'un esprit saisi.

Valets et femmes de chambre crioient déjà indiscrètement, et leur douleur prouva bien tout ce que cette espèce de gens alloit perdre. Vers minuit et demi, on eut des nouvelles du roi ; et aussitôt je vis Mme la duchesse de Bourgogne sortir du petit cabinet avec Mgr le duc de Bourgogne, l'air alors plus touché qu'il ne m'avoit paru la première fois, et qui rentra aussitôt dans le cabinet. La princesse prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes, debout et d'un air délibéré, traversa la chambre, les yeux à

peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés de part et d'autre à la dérobée, et, suivie seulement de ses dames, gagna son carrosse par le grand escalier.

Comme elle sortit de sa chambre, je pris mon temps pour aller chez Mme la duchesse d'Orléans avec qui je grillois d'être. Entrant chez elle, j'appris qu'ils étoient chez Madame. Je poussai jusque-là à travers leurs appartements. Je trouvai Mme la duchesse d'Orléans qui retournoit chez elle, et qui, d'un air fort sérieux, me dit de revenir avec elle, M. le duc d'Orléans étoit demeuré. Elle s'assit dans sa chambre, et auprès d'elle la duchesse de Villeroy, la maréchale de Rochefort et cinq ou six dames familières. Je pétillois cependant de tant de compagnie ; Mme la duchesse d'Orléans, qui n'en étoit pas moins importunée, prit une bougie et passa derrière sa chambre. J'allai alors dire un mot à l'oreille à la duchesse de Villeroy ; elle et moi pensions de même sur l'événement présent. Elle me poussa et me dit tout bas de me bien contenir. J'étouffois de silence parmi les plaintes et les surprises narratives de ces dames, lorsque M. le duc d'Orléans parut à la porte du cabinet et m'appela.

Je le suivis dans son arrière-cabinet en bas sur la galerie, lui près de se trouver mal, et moi les jambes tremblantes de tout ce qui se passoit sous mes yeux et au dedans de moi. Nous nous assîmes par hasard vis-à-vis l'un de l'autre ; mais quel fut mon étonnement lorsque incontinent après je vis les larmes lui tomber des yeux : « Monsieur ! » m'écriai-je en me levant dans l'excès de ma surprise. Il me comprit aussitôt et me répondit d'une voix coupée et pleurant véritablement : « Vous avez raison d'être surpris, et je le suis moi-même ; mais le spectacle touche. C'est un bon homme avec qui j'ai passé

ma vie ; il m'a bien traité et avec amitié tant qu'on l'a laissé faire et qu'il a agi de lui-même. Je sens bien que l'affliction ne peut pas être longue ; mais ce sera dans quelques jours que je trouverai tous les motifs de me consoler dans l'état où on m'avoit mis avec lui ; mais présentement le sang, la proximité, l'humanité, tout touche, et les entrailles s'émeuvent. » Je louai ce sentiment, mais j'en avouai mon extrême surprise par la façon dont il étoit avec Monseigneur. Il se leva, se mit la tête dans un coin, le nez dedans, et pleura amèrement et à sanglots, chose que, si je n'avois vue, je n'eusse jamais crue. Après quelque peu de silence, je l'exhortai à se calmer. Je lui représentai qu'incessamment il faudroit retourner chez Mme la duchesse de Bourgogne, et que si on l'y voyoit avec des yeux pleureux, il n'y avoit personne qui ne s'en moquât comme d'une comédie très-déplacée, à la façon dont toute la cour savoit qu'il étoit avec Monseigneur. Il fit donc ce qu'il put pour arrêter ses larmes, et pour bien essuyer et retaper ses yeux. Il y travailloit encore, lorsqu'il fut averti que Mme la duchesse de Bourgogne arrivoit, et que Mme la duchesse d'Orléans alloit retourner chez elle. Il la fut joindre et je les y suivis.

Mme la duchesse de Bourgogne, arrêtée dans l'avenue entre les deux écuries, n'avoit attendu le roi que fort peu de temps. Dès qu'il approcha, elle mit pied à terre et alla à sa portière. Mme de Maintenon, qui étoit de ce même côté, lui cria : « Où allez-vous, madame? N'approchez pas ; nous sommes pestiférés. » Je n'ai point su quel mouvement fit le roi, qui ne l'embrassa point à cause du mauvais air. La princesse à l'instant regagna son carrosse et s'en revint.

Le beau secret que Fagon avoit imposé sur l'état

de Monseigneur avoit si bien trompé tout le monde, que le duc de Beauvilliers étoit revenu à Versailles après le conseil de dépêches, et qu'il y coucha contre son ordinaire depuis la maladie de Monseigneur. Comme il se levoit fort matin, il se couchoit toujours sur les dix heures, et il s'étoit mis au lit sans se défier de rien. Il n'y fut pas longtemps sans être réveillé par un message de Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'envoya chercher, et il arriva dans son appartement peu avant son retour du passage du roi. Elle retrouva les deux princes et Mme la duchesse de Berry avec le duc de Beauvilliers, dans ce petit cabinet où elle les avoit laissés.

Après les premiers embrassements d'un retour qui signifioit tout, le duc de Beauvilliers, qui les vit étouffant dans ce petit lieu, les fit passer par la chambre dans le salon qui la sépare de la galerie, dont, depuis quelque temps, on avoit fermé ce salon d'une porte pour en faire un grand cabinet. On y ouvrit des fenêtres, et les deux princes, ayant chacun sa princesse à son côté, s'assirent sur un même canapé près des fenêtres, le dos à la galerie, tout le monde épars, assis et debout, et en confusion dans ce salon, et les dames les plus familières par terre aux pieds ou proche du canapé des princes.

Là, dans la chambre et par tout l'appartement, on lisoit apertement sur les visages. Monseigneur n'étoit plus ; on le savoit, on le disoit, nulle contrainte ne retenoit plus à son égard, et ces premiers moments étoient ceux des premiers mouvements peints au naturel et pour lors affranchis de toute politique, quoique avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée.

Les premières pièces offroient les mugissements contenus des valets, désespérés de la perte d'un

maître si fait exprès pour eux ; et pour les consoler d'une autre qu'ils ne prévoyoient qu'avec transissement, et qui par celle-ci devenoit la leur propre. Parmi eux s'en remarquoient d'autres des plus éveillés de gens principaux de la cour, qui étoient accourus aux nouvelles, et qui montroient bien à leur air de quelle boutique ils étoient balayeurs.

Plus avant commençoit la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiroient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louoient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignoient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétoient déjà de la santé du roi ; ils se savoient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissoient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés, et de cabale frappée, pleuroient amèrement, ou se contenoient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditoient profondément aux suites d'un événement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue par une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière ; les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots qui avoient le caquet en partage, les questions, et le redoublement du désespoir des affligés, et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà re-

gardoient cet événement comme favorable avoient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'étoit qu'un voile clair, qui n'empêchoit pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenoient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements ; mais leurs yeux suppléoient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout ; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux ; les accidents momentanés qui arrivoient de ces rencontres ; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne. A travers le soin de se tenir et de se composer, un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguoit malgré qu'ils en eussent.

Les deux princes, et les deux princesses assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étoient les plus exposés à la pleine vue. Mgr le duc de Bourgogne pleuroit d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry tout d'aussi bonne foi en versoit en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paroissoit grande, et poussoit non des sanglots, mais des cris, mais des hurlements. Il se taisoit parfois, mais de suffocation, puis éclatoit, mais avec un tel bruit, et un bruit si fort la trompette forcée du désespoir, que la plupart éclatoient aussi à ces redoublements si douloureux, ou par un aiguillon d'amertume, ou par un aiguillon de bienséance. Cela fut au point qu'il fallut le déshabiller là même, et se précautionner de remèdes et de gens de la Faculté. Mme la duchesse de Berry étoit hors d'elle, on verra bientôt pourquoi. Le désespoir le plus amer étoit peint avec horreur sur

son visage. On y voyoit comme écrite une rage de douleur, non d'amitié mais d'intérêt ; des intervalles secs mais profonds et farouches, puis un torrent de larmes et de gestes involontaires, et cependant retenus, qui montroient une amertume d'âme extrême, fruit de la méditation profonde qui venoit de précéder. Souvent réveillée par les cris de son époux, prompte à le secourir, à le soutenir, à l'embrasser, à lui présenter quelque chose à sentir, on voyoit un soin vif pour lui, mais tôt après une chute profonde en elle-même, puis un torrent de larmes qui lui aidoient à suffoquer ses cris. Mme la duchesse de Bourgogne consoloit aussi son époux, et y avoit moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée, à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyoit bien qu'elle faisoit de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie, mais qui se refuse au plus grand besoin. Le fréquent moucher répondoit aux cris du prince son beau-frère. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissoient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage, et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenoit sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Le duc de Beauvilliers, debout auprès d'eux, l'air tranquille et froid, comme à chose non avenue ou à spectacle ordinaire, donnoit ses ordres pour le soulagement des princes, pour que peu de gens entrassent, quoique les portes fussent ouvertes à chacun, en un mot pour tout ce qu'il étoit besoin, sans empressement, sans se méprendre en quoi que ce soit ni aux gens ni aux choses ; vous l'auriez cru au lever ou au petit couvert servant à l'ordinaire. Ce flegme dura sans la moindre altération, également éloigné d'être aise par la religion, et de cacher

aussi le peu d'affliction qu'il ressentoit, pour conserver toujours la vérité.

Madame, rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant, fit retentir le château d'un renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une princesse qui se remet en cérémonie, en pleine nuit, pour venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en déshabillé de nuit, presque en mascarades.

Mme la duchesse d'Orléans s'étoit éloignée des princes, et s'étoit assise le dos à la galerie, vers la cheminée, avec quelques dames. Tout étant fort silencieux autour d'elle, ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès elle, et lui firent grand plaisir. Il n'y resta que la duchesse Sforce, la duchesse de Villeroy, Mme de Castries, sa dame d'atours, et Mme de Saint-Simon. Ravies de leur liberté, elles s'approchèrent en un tas, tout le long d'un lit de veille à pavillon et le joignant ; et comme elles étoient toutes affectées de même à l'égard de l'événement qui rassembloit là tant de monde, elles se mirent à en deviser tout bas ensemble dans ce groupe avec liberté.

Dans la galerie et dans ce salon il y avoit plusieurs lits de veille, comme dans tout le grand appartement, pour la sûreté, où couchoient des Suisses de l'appartement et des frotteurs, et ils y avoient été mis à l'ordinaire avant les mauvaises nouvelles de Meudon. Au fort de la conversation de ces dames, Mme de Castries qui touchoit au lit le sentit remuer et en fut fort effrayée, car elle l'étoit de tout quoique avec beaucoup d'esprit. Un moment après elles virent un gros bras presque nu relever tout à coup le pavillon, qui leur montra un bon gros Suisse entre deux draps, demi-éveillé et tout ébahi, très-long à

reconnoître son monde qu'il regardoit fixement l'un après l'autre, et qui enfin, ne jugeant pas à propos de se lever en si grande compagnie, se renfonça dans son lit et ferma son pavillon. Le bonhomme s'étoit apparemment couché avant que personne eût rien appris, et avoit assez profondément dormi depuis pour ne s'être réveillé qu'alors. Les plus tristes spectacles sont assez souvent sujets aux contrastes les plus ridicules. Celui-ci fit rire quelque dame de là autour, et [fit] quelque peur à Mme la duchesse d'Orléans et à ce qui causoit avec elle d'avoir été entendues. Mais, réflexion faite, le sommeil et la grossièreté du personnage les rassura.

La duchesse de Villeroy, qui ne faisoit presque que les joindre, s'étoit fourrée un peu auparavant dans le petit cabinet avec la comtesse de Roucy et quelques dames du palais, dont Mme de Lévi n'avoit osé approcher, par penser trop conformément à la duchesse de Villeroy. Elles y étoient quand j'arrivai.

Je voulois douter encore, quoique tout me montrât ce qui étoit, mais je ne pus me résoudre à m'abandonner à le croire que le mot ne m'en fût prononcé par quelqu'un à qui on pût ajouter foi. Le hasard me fit rencontrer M. d'O, à qui je le demandai, et qui me le dit nettement. Cela su, je tâchai de n'en être pas bien aise. Je ne sais pas trop si j'y réussis bien, mais au moins est-il vrai que ni joie ni douleur n'émoussèrent ma curiosité, et qu'en prenant bien garde à conserver toute bienséance, je ne me crus pas engagé par rien au personnage douloureux. Je ne craignois plus les retours du feu de la citadelle de Meudon, ni les cruelles courses de son implacable garnison, et je me contraignis moins qu'avant le passage du roi pour Marly de considérer plus librement toute cette nombreuse compagnie, d'arrêter mes yeux sur les plus touchés et sur ceux qui l'étoient

moins avec une affection différente, de suivre les uns et les autres de mes regards et de les en percer tous à la dérobée. Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles d'événements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême. Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales ; les adresses à se maintenir et en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela ; les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manéges, les avances, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun ; le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances; la stupeur de ceux qui en jouissoient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée ; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là, et j'en étois des plus avant, la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à le cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avoit cru de quelques-uns faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on avoit pensé, tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à qui le sait prendre qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands dont on puisse jouir dans une cour.

Ce fut donc à celui-là que je me livrai tout entier en moi-même, avec d'autant plus d'abandon que,

dans une délivrance bien réelle, je me trouvois étroitement lié et embarqué avec les têtes principales qui n'avoient point de larmes à donner à leurs yeux. Je jouissois de leur avantage sans contre-poids, et de leur satisfaction qui augmentoit la mienne, qui consolidoit mes espérances, qui me les élevoit, qui m'assuroit un repos, auquel sans cet événement je voyois si peu d'apparence que je ne cessois point de m'inquiéter d'un triste avenir, et que, d'autre part, ennemi de liaison, et presque personnel des principaux personnages que cette perte accabloit, je vis, du premier coup d'œil vivement porté, tout ce qui leur échappoit et tout ce qui les accableroit, avec un plaisir qui ne se peut rendre. J'avois si fort imprimé dans ma tête les différentes cabales, leurs subdivisions, leurs replis, leurs divers personnages et leurs degrés, la connoissance de leurs chemins, de leurs ressorts, de leurs divers intérêts, que la méditation de plusieurs jours ne m'auroit pas développé et représenté toutes ces choses plus nettement que ce premier aspect de tous ces visages, qui me rappeloient encore ceux que je ne voyois pas, et qui n'étoient pas les moins friands à s'en repaître.

Je m'arrêtai donc un peu à considérer le spectacle de ces différentes pièces de ce vaste et tumultueux appartement. Cette sorte de désordre dura bien une heure, où la duchesse du Lude ne parut point, retenue au lit par la goutte. A la fin M. de Beauvilliers s'avisa qu'il étoit temps de délivrer les deux princes d'un si fâcheux public. Il leur proposa donc que M. [le duc] et Mme la duchesse de Berry se retirassent dans leur appartement ; et le monde, de celui de Mme la duchesse de Bourgogne. Cet avis fut aussitôt embrassé. M. le duc de Berry s'achemina donc partie seul et quelquefois appuyé sur son épouse, Mme de Saint-Simon avec eux et une poignée de

gens. Je les suivis de loin pour ne pas exposer ma curiosité plus longtemps. Ce prince vouloit coucher chez lui, mais Mme la duchesse de Berry ne le voulut pas quitter ; il étoit si suffoqué et elle aussi qu'on fit demeurer auprès d'eux une Faculté complète et munie.

Toute leur nuit se passa en larmes et en cris. De fois à autre M. le duc de Berry demandoit des nouvelles de Meudon, sans vouloir comprendre la cause de la retraite du roi à Marly. Quelquefois il s'informoit s'il n'y avoit plus d'espérance, il vouloit envoyer aux nouvelles ; et ce ne fut qu'assez avant dans la matinée que le funeste rideau fut tiré de devant ses yeux, tant la nature et l'intérêt ont de peine à se persuader des maux extrêmes sans remède. On ne peut rendre l'état où il fut quand il le sentit enfin dans toute son étendue. Celui de Mme la duchesse de Berry ne fut guère meilleur, mais qui ne l'empêcha pas de prendre de lui tous les soins possibles.

La nuit de Mgr [le duc] et de Mme la duchesse de Bourgogne fut plus tranquille ; ils se couchèrent assez paisiblement. Mme de Lévi dit tout bas à la princesse que, n'ayant pas lieu d'être affligée, il seroit horrible de lui voir jouer la comédie. Elle répondit bien naturellement que, sans comédie, la pitié et le spectacle la touchoient, et la bienséance la contenoit, et rien de plus ; et en effet elle se tint dans ces bornes-là avec vérité et avec décence. Ils voulurent que quelques-unes des dames du palais passassent la nuit dans leur chambre dans des fauteuils. Le rideau demeura ouvert, et cette chambre devint aussitôt le palais de Morphée. Le prince et la princesse s'endormirent promptement, s'éveillèrent une fois ou deux un instant ; à la vérité ils se levèrent d'assez bonne heure, et assez doucement. Le réservoir d'eau étoit tari chez eux, les larmes ne revinrent plus depuis que

rares et foibles à force d'occasion. Les dames qui avoient veillé et dormi dans cette chambre contèrent à leurs amis ce qui s'y étoit passé. Personne n'en fut surpris : et comme il n'y avoit plus de Monseigneur, personne aussi n'en fut scandalisé.

Mme de Saint-Simon et moi, au sortir de chez M. [le duc] et Mme la duchesse de Berry, nous fûmes encore deux heures ensemble. La raison plutôt que le besoin nous fit coucher, mais avec si peu de sommeil qu'à sept heures du matin j'étois debout ; mais, il faut l'avouer, de telles insomnies sont douces, et de tels réveils savoureux.

L'horreur régnoit à Meudon. Dès que le roi en fut parti, tout ce qu'il y avoit de gens de la cour le suivirent, et s'entassèrent dans ce qui se trouva de carrosses, et dans ce qu'il en vint aussitôt après. En un instant Meudon se trouva vide. Mlle de Lislebonne et Mlle de Melun montèrent chez Mlle Choin, qui, recluse dans son grenier, ne faisoit que commencer à entrer dans des transes funestes. Elle avoit tout ignoré, personne n'avoit pris soin de lui apprendre de tristes nouvelles. Elle ne fut instruite de son malheur que par les cris. Ces deux amies la jetèrent dans un carrosse de louage qui se trouva encore là par hasard, y montèrent avec elle, et la menèrent à Paris.

Pontchartrain, avant partir, monta chez Voysin. Il trouva ses gens difficiles à ouvrir et lui profondément endormi ; il s'étoit couché sans aucun soupçon sinistre, et fut étrangement surpris à ce réveil. Le comte de Brionne le fut bien davantage. Lui et ses gens s'étoient couchés dans la même confiance, personne ne songea à eux. Lorsqu'en se levant il sentit ce grand silence, il voulut aller aux nouvelles et ne trouva personne, jusqu'à ce que, dans cette surprise, il apprit enfin ce qui étoit arrivé.

Cette foule de bas officiers de Monseigneur, et bien d'autres, errèrent toute la nuit dans les jardins. Plusieurs courtisans étoient partis épars à pied. La dissipation fut entière et la dispersion générale. Un ou deux valets au plus demeurèrent auprès du corps ; et, ce qui est très-digne de louange, La Vallière fut le seul des courtisans qui, ne l'ayant point abandonné pendant sa vie, ne l'abandonna point après sa mort. Il eut peine à trouver quelqu'un pour aller chercher des capucins pour venir prier Dieu auprès du corps. L'infection en devint si prompte et si grande que l'ouverture des fenêtres qui donnoient en portes sur la terrasse ne suffit pas, et que La Vallière, les capucins et ce très-peu de bas étage qui étoit demeuré, passèrent la nuit dehors. Du Mont et Casau son neveu, navrés de la plus extrême douleur, y étoient ensevelis dans la capitainerie. Ils perdoient tout après une longue vie toute de petits soins, d'assiduité, de travail, soutenue par les plus flatteuses et les plus raisonnables espérances, et les plus longuement prolongées, qui leur échappoient en un moment. A peine sur le matin du Mont put-il donner quelques ordres. Je plaignis celui-là avec amitié.

On s'étoit reposé sur une telle confiance que personne n'avoit songé que le roi pût aller à Marly. Aussi n'y trouva-t-il rien de prêt ; point de clefs des appartements, à peine quelques bouts de bougie, et même de chandelle. Le roi fut plus d'une heure dans cet état avec Mme de Maintenon dans son antichambre à elle, Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conti, Mmes de Dangeau et de Caylus, celle-ci accourue de Versailles auprès de sa tante. Mais ces deux dames ne se tinrent que peu, par-ci par-là, dans cette antichambre par discrétion ; ce qui avoit suivi et qui arrivoit à la file étoit dans le salon en même désarroi et sans savoir où gîter. On fut long-

temps à tâtons, et toujours sans feu, et toujours les clefs mêlées, égarées par l'égarement des valets. Les plus hardis de ce qui étoit dans le salon montrèrent peu à peu le nez dans l'antichambre, où Mme d'Espinoy ne fut pas des dernières ; et de l'un à l'autre tout ce qui étoit venu s'y présenta, poussés de curiosité et de désir de tâcher que leur empressement fût remarqué. Le roi, reculé en un coin, assis entre Mme de Maintenon et les deux princesses, pleuroit à longues reprises. Enfin la chambre de Mme de Maintenon fut ouverte, qui le délivra de cette importunité. Il y entra seul avec elle, et y demeura encore une heure. Il alla ensuite se coucher qu'il étoit près de quatre heures du matin, et la laissa en liberté de respirer et de se rendre à elle-même. Le roi couché, chacun sut enfin où loger ; et Bloin eut ordre de répandre que les gens qui désireroient des logements à Marly s'adressassent à lui, pour qu'il en rendît compte au roi et qu'il avertît les élus.

XXVII. — PORTRAIT DE MONSEIGNEUR

Monseigneur étoit plutôt grand que petit, fort gros, mais sans être trop entassé, l'air fort haut et fort noble, sans rien de rude, et il auroit eu le visage fort agréable si M. le prince de Conti, le dernier mort, ne lui avoit pas cassé le nez par malheur en jouant étant tous deux enfants. Il étoit d'un fort beau blond, il avoit le visage fort rouge de hâle partout et fort plein, mais sans aucune physionomie ; les plus belles jambes du monde, les pieds singulièrement petits et maigres. Il tâtonnoit toujours en marchant, et mettoit le pied à deux fois ; il avoit toujours peur

de tomber, et il se faisoit aider pour peu que le chemin ne fût pas parfaitement droit et uni. Il étoit fort bien à cheval et y avoit grande mine, mais il n'y étoit pas hardi. Casau couroit devant lui à la chasse ; s'il le perdoit de vue il croyoit tout perdu, il n'alloit guère qu'au petit galop, et attendoit souvent sous un arbre ce que devenoit la chasse, la cherchoit lentement et s'en revenoit. Il avoit fort aimé la table, mais toujours sans indécence. Depuis cette grande indigestion qui fut prise d'abord pour apoplexie, il ne faisoit guère qu'un vrai repas, et se contenoit fort, quoique grand mangeur comme toute la maison royale. Presque tous ses portraits lui ressemblent bien.

De caractère, il n'en avoit aucun ; du sens assez, sans aucune sorte d'esprit, comme il parut dans l'affaire du testament du roi d'Espagne ; de la hauteur, de la dignité par nature, par prestance, par imitation du roi ; de l'opiniâtreté sans mesure, et un tissu de petitesses arrangées qui formoient tout le tissu de sa vie ; doux par paresse et par une sorte de stupidité ; dur au fond, avec un extérieur de bonté qui ne portoit que sur des subalternes et sur des valets, et qui ne s'exprimoit que par des questions basses. Il étoit avec eux d'une familiarité prodigieuse, d'ailleurs insensible à la misère et à la douleur des autres, en cela peut-être plutôt en proie à l'incurie et à l'imitation qu'à un mauvais naturel ; silencieux jusqu'à l'incroyable, conséquemment fort secret, jusque-là qu'on a cru qu'il n'avoit jamais parlé d'affaires d'État à la Choin, peut-être parce que tous [deux] n'y entendoient guère. L'épaisseur d'une part, la crainte de l'autre, formoient en ce prince une retenue qui a peu d'exemples ; en même temps glorieux à l'excès, ce qui est plaisant à dire d'un Dauphin jaloux du respect, et presque uniquement attentif et sensible à ce qui lui

étoit dû, et partout. Il dit une fois à Mlle Choin, sur ce silence dont elle lui parloit, que les paroles de gens comme lui portant un grand poids, et obligeant ainsi à de grandes réparations quand elles n'étoient pas mesurées, il aimoit mieux très-souvent garder le silence que de parler. C'étoit aussi plus tôt fait pour sa paresse et sa parfaite incurie ; et cette maxime excellente, mais qu'il outroit, étoit apparemment une des leçons du roi ou du duc de Montausier qu'il avoit le mieux retenue.

Son arrangement étoit extrême pour ses affaires particulières ; il écrivit lui-même toutes ses dépenses prises sur lui. Il savoit ce que lui coûtoient les moindres choses quoiqu'il dépensât infiniment en bâtiments, en meubles, en joyaux de toute espèce, en voyages de Meudon, et à l'équipage du loup, dont il s'étoit laissé accroire qu'il aimoit la chasse. Il avoit fort aimé toute sorte de gros jeu, mais depuis qu'il s'étoit mis à bâtir il s'étoit réduit à des jeux médiocres. Du reste, avare au delà de toute bienséance, excepté de très-rares occasions qui se bornoient à quelques pensions à des valets, ou à quelques médiocres domestiques ; mais assez d'aumônes au curé et aux capucins de Meudon.

Il est inconcevable le peu qu'il donnoit à la Choin, si fort sa bien-aimée. Cela ne passoit point quatre cents louis par quartier, en or, quoi qu'ils valussent, faisant pour tout seize cents louis par an. Il les lui donnoit lui-même, de la main à la main, sans y ajouter ni s'y méprendre jamais d'une pistole, et tout au plus une boîte ou deux par an, encore y regardoit-il de fort près.

Il faut rendre justice à cette fille et convenir aussi qu'il est difficile d'être plus désintéressée qu'elle l'étoit, soit qu'elle en connût la nécessité avec ce prince, soit plutôt que cela lui fût naturel, comme

il a paru dans tout le tissu de sa vie. C'est encore un problème si elle étoit mariée. Tout ce qui a été le plus intimement initié dans leurs mystères s'est toujours fortement récrié qu'il n'y a jamais eu de mariage. Ce n'a jamais été qu'une grosse camarde brune, qui, avec toute la physionomie d'esprit et aussi de jeu, n'avoit l'air que d'une servante, et qui longtemps avant cet événement-ci étoit devenue excessivement grasse et encore vieille et puante. Mais de la voir aux *parvulo* de Meudon, dans un fauteuil devant Monseigneur, en présence de tout ce qui y étoit admis, Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse de Berry, qui y fut tôt introduite, chacune sur un tabouret, dire devant Monseigneur et tout cet intérieur « la duchesse de Bourgogne » et « la duchesse de Berry » et « le duc de Berry, » en parlant d'eux, répondre souvent sèchement aux deux filles de la maison, les reprendre, trouver à redire à leur ajustement, et quelquefois à leur air et à leur conduite, et le leur dire, on a peine à tout cela à ne pas reconnoître la belle-mère et la parité avec Mme de Maintenon. A la vérité, elle ne disoit pas *mignonne* en parlant à Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'appeloit *mademoiselle*, et non *ma tante ;* mais aussi c'étoit toute la différence d'avec Mme de Maintenon. D'ailleurs encore, cela n'avoit jamais pris de même entre elles. Mme la Duchesse, les deux Lislebonne et tout cet intérieur y étoit un obstacle ; et Mme la duchesse de Bourgogne, qui le sentoit et qui étoit timide, se trouvoit toujours gênée et en brassière à Meudon, tandis qu'entre le roi et Mme de Maintenon elle jouissoit de toute aisance et de toute liberté. De voir encore Mlle Choin à Meudon, pendant une maladie si périlleuse, voir Monseigneur plusieurs fois le jour, le roi non-seulement le savoir, mais demander à Mme de Maintenon, qui, à Meudon

non plus qu'ailleurs, ne voyoit personne, et qui n'entra peut-être pas deux fois chez Monseigneur ; lui demander, dis-je, si elle avoit vu la Choin, et trouver mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, bien loin de la faire sortir du château, comme on le fait toujours en ces occasions, c'est encore une preuve du mariage d'autant plus grande que Mme de Maintenon, mariée elle-même, et qui affichoit si fort la pruderie et la dévotion, n'avoit, ni le roi non plus, aucun intérêt d'exemple et de ménagement à garder là-dessus, s'il n'y avoit point de sacrement ; et on ne voit point qu'en aucun temps, la présence de Mlle Choin ait causé le plus léger embarras. Cet attachement incompréhensible, et si semblable en tout à celui du roi, à la figure près de la personne chérie, est peut-être l'unique endroit par où le fils ait ressemblé au père.

Monseigneur, tel pour l'esprit qu'il vient d'être représenté, n'avoit pu profiter de l'excellente culture qu'il reçut du duc de Montausier, et de Bossuet et de Fléchier, évêques de Meaux et de Nîmes. Son peu de lumières, s'il en eut jamais, s'éteignit au contraire sous la rigueur d'une éducation dure et austère, qui donna le dernier poids à sa timidité naturelle, et le dernier degré d'aversion pour toute espèce, non pas de travail et d'étude, mais d'amusement d'esprit, en sorte que, de son aveu, depuis qu'il avoit été affranchi des maîtres, il n'avoit de sa vie lu que l'article de Paris de la *Gazette de France*, pour y voir les morts et les mariages.

Tout contribua donc en lui, timidité naturelle, dur joug d'éducation, ignorance parfaite et défaut de lumière, à le faire trembler devant le roi, qui, de son côté, n'omit rien pour entretenir et prolonger cette terreur toute sa vie. Toujours roi, presque jamais père avec lui, ou, s'il lui en échappa bien rarement quelques traits, ils ne furent jamais purs et sans

mélange de royauté, non pas même dans les moments les plus particuliers et les plus intérieurs. Ces moments mêmes étoient rares tête à tête, et n'étoient que des moments presque toujours en présence des bâtards et des valets intérieurs, sans liberté, sans aisance, toujours en contrainte et en respect, sans jamais oser rien hasarder ni usurper, tandis que tous les jours il voyoit faire l'un et l'autre au duc du Maine avec succès, et Mme la duchesse de Bourgogne dans une habitude de tous les temps particuliers, des plus familiers badinages, et des privautés avec le roi quelquefois les plus outrées. Il en sentoit contre eux une secrète jalousie, mais qui ne l'élargissoit pas. L'esprit ne lui fournissoit rien comme à M. du Maine, fils d'ailleurs de la personne et non de la royauté, et en telle disproportion, qu'elle n'étoit point en garde. Il n'étoit plus de l'âge de Mme la duchesse de Bourgogne, à qui on passoit encore les enfances par habitude et par la grâce qu'elle y mettoit. Il ne lui restoit donc que la qualité de fils et de successeur, qui étoit précisément ce qui tenoit le roi en garde, et lui sous le joug. Il n'avoit donc pas l'ombre seulement de crédit auprès du roi. Il suffisoit même que son goût se marquât pour quelqu'un pour que ce quelqu'un en sentît un contre-coup nuisible ; et le roi étoit si jaloux de montrer qu'il ne pouvoit rien qu'il n'a rien fait pour aucun de ceux qui se sont attachés à lui faire une cour plus particulière, non pas même pour aucun de ses menins, quoique choisis et nommés par le roi, qui même eût trouvé très-mauvais qu'ils n'eussent pas suivi Monseigneur avec grande assiduité. J'en excepte d'Antin qui a été sans comparaison de personne, et Dangeau qui ne l'a été que de nom, qui tenoit au roi d'ailleurs, et dont la femme étoit dans la parfaite intimité de Mme de Maintenon. Les ministres n'osoient s'approcher de Monseigneur, qui aussi

ne se commettoit comme jamais à leur rien demander, et si quelqu'un d'eux ou des courtisans considérables étoient bien avec lui, comme le chancelier, le Premier, Harcourt, le maréchal d'Huxelles, ils s'en cachoient avec un soin extrême, et Monseigneur s'y prêtoit. Si le roi le découvroit, il traitoit cela de cabale. On lui devenoit suspect et on se perdoit. Ce fut la cause de l'éloignement si marqué pour M. de Luxembourg, que ni la privance de sa charge, ni la nécessité de s'en servir à la tête des armées, ni les succès qu'il y eut, ni toutes les flatteries et les bassesses qu'il employa, ne purent jamais rapprocher ; aussi Monseigneur, pressé de s'intéresser pour quelqu'un, répondoit franchement que ce seroit le moyen de tout gâter pour lui.

Il lui est quelquefois échappé des monosyllabes de plaintes amères la-dessus, quelquefois après avoir été refusé du roi et toujours avec sécheresse ; et la dernière fois de sa vie qu'il alla à Meudon, d'où il ne revint plus, il y arriva si outré d'un refus de fort peu de chose qu'il avoit demandé au roi pour Casau, qui me l'a conté, qu'il lui protesta qu'il ne lui arriveroit jamais plus de s'exposer pour personne, et de dépit le consola par les espérances d'un temps plus favorable, lorsque la nature l'ordonneroit, qui étoit pour lui dire comme par prodige. Ainsi on remarquera en passant, que Monsieur et Monseigneur moururent tous deux dans des moments où ils étoient outrés contre le roi.

La part entière que Monseigneur avoit à tous les secrets de l'État, depuis bien des années, n'avoit jamais eu aucune influence aux affaires, il les savoit et c'étoit tout. Cette sécheresse, peut-être aussi son peu d'intelligence, l'en faisoit retirer tant qu'il pouvoit. Il étoit cependant assidu aux conseils d'État ; mais, quoiqu'il eût la même entrée en ceux de finance et de dépêches, il n'y alloit presque jamais. Pour au

travail particulier du roi, il n'en fut pas question pour lui, et hors de grandes nouvelles, pas un ministre n'alloit jamais lui rendre compte de rien ; beaucoup moins les généraux d'armée, ni ceux qui revenoient d'être employés au dehors.

Ce peu d'onction et de considération, cette dépendance, jusqu'à la mort, de n'oser faire un pas hors de la cour sans le dire au roi, équivalent de permission, y mettoit Monseigneur en malaise. Il y remplissoit les devoirs de fils et de courtisan avec la régularité la plus exacte, mais toujours la même, sans y rien ajouter, et avec un air plus respectueux et plus mesuré qu'aucun sujet. Tout cela ensemble lui faisoit trouver Meudon et la liberté qu'il y goûtoit délicieuse ; et bien qu'il ne tînt qu'à lui de s'apercevoir souvent que le roi étoit peiné de ces fréquentes séparations et par la séparation même, et par celle de la cour, surtout les étés qu'elle n'étoit pas nombreuse à cause de la guerre, il n'en fit jamais semblant, et ne changea rien en ses voyages, ni pour leur nombre ni pour leur durée. Il étoit fort peu à Versailles, et rompoit souvent par des Meudons de plusieurs jours les Marlys quand ils s'allongeoient trop. De tout cela, on peut juger quelle pouvoit être la tendresse de cœur ; mais le respect, la vénération, l'admiration, l'imitation en tout ce qui étoit de sa portée étoit visible, et ne se démentit jamais, non plus que la crainte, la frayeur et la conduite.

On a prétendu qu'il avoit une appréhension extrême de perdre le roi. Il n'est pas douteux qu'il n'ait montré ce sentiment ; mais d'en concilier la vérité avec celles qui viennent d'être rapportées, c'est ce qui ne paroît pas aisé. Toujours est-il certain que, quelques mois avant sa mort, Mme la duchesse de Bourgogne l'étant allée voir à Meudon, elle monta dans le sanctuaire de son entre-sol, suivie de Mme de

Nogaret, qui par Biron et par elle-même encore en avoit la privance, et qu'elles y trouvèrent Monseigneur avec Mlle Choin, Mme la Duchesse et les deux Lislebonne, fort occupés à une table sur laquelle étoit un grand livre d'estampes du sacre, et Monseigneur fort appliqué à les considérer, à les expliquer à la compagnie, et recevant avec complaisance les propos qui le regardoient là-dessus, jusqu'à lui dire : « Voilà donc celui qui vous mettra les éperons, cet autre le manteau royal, les pairs qui vous mettront la couronne sur la tête, » et ainsi du reste, et que cela dura fort longtemps. Je le sus deux jours après de Mme de Nogaret, qui en fut fort étonnée, et que l'arrivée de Mme la duchesse de Bourgogne n'eût pas interrompu cet amusement singulier, qui ne marquoit pas une si grande appréhension de perdre le roi et de le devenir lui-même.

Il n'avoit jamais pu aimer Mme de Maintenon, ni se ployer à obtenir rien par son entremise. Il l'alloit voir un moment au retour du peu de campagnes qu'il a faites, ou aux occasions très-rares ; jamais de particulier ; quelquefois il entroit chez elle un instant avant le souper, pour y suivre le roi. Elle aussi avoit à son égard une conduite fort sèche, et qui lui faisoit sentir qu'elle le comptoit pour rien. La haine commune des deux sultanes contre Chamillart, et le besoin de tout pour le renverser, les rapprocha comme il a été dit, et fit le miracle d'y faire entrer puissamment Monseigneur ; mais qui ne l'eût jamais osé sans l'impulsion toute-puissante de la sienne, la sûreté de l'appui de l'autre, et tout ce qui s'en mêla. Aussi ce rapprochement ne fit depuis que se refroidir et s'éloigner peu à peu.

Avec Mlle Choin, sa vraie confiance étoit en Mlle de Lislebonne, et par l'intime union des deux sœurs, avec Mme d'Espinoy. Presque tous les matins, il

alloit prendre du chocolat chez la première. C'étoit l'heure des secrets, qui étoit inaccessible sans réserve, excepté à l'unique Mme d'Espinoy. Par elles plus que par soi-même, tenoit le reste de considération et de commerce avec Mme la princesse de Conti et même l'amitié avec Mme la Duchesse, que soutenoient les amusements qu'il trouvoit chez elle. Par là encore cette préférence du duc de Vendôme sur le prince de Conti, à la mort duquel il fut si indécemment insensible. Un tel mérite si reconnu dans un prince du sang, joint à la privance de l'éducation presque commune, et à l'habitude de toute la vie, auroit eu trop de poids sur Monseigneur devenu roi, si l'amitié première s'étoit conservée ; et les sœurs, qui vouloient gouverner écartèrent doucement ce prince. Cette même raison fut, comme on l'a dit, le fondement de cette terrible cabale, dont les effets éclatèrent dans la campagne de Lille, et furent soigneusement entretenus depuis dans l'esprit de Monseigneur, naturellement éloigné de la contrainte et de l'austérité des mœurs de Mgr le duc de Bourgogne, [éloignement] que la haine de Mme la Duchesse pour Mme la duchesse de Bourgogne entretenoit pour tous les deux. Par les raisons contraires, il aimoit M. le duc de Berry, que cette cabale protégeoit pour le diviser d'avec Mgr [le duc] et Mme la duchesse de Bourgogne, tellement, qu'après toute leur opposition et leur dépit à tous de son mariage, Mme la duchesse de Berry ne laissa pas d'être admise aussitôt après au *parvulo*, sans même l'avoir demandé, et d'y être fort bien traitée.

Avec tout cet ascendant des deux Lislebonne sur Monseigneur, il est pourtant vrai qu'il n'épousoit pas toutes leurs fantaisies, soit par la Choin, qui tout en les ménageant, les connoissoit bien et ne s'y fioit point, comme Bignon me l'avoit dit, soit par Mme la

Duchesse, qui sûrement ne s'y fioit pas davantage, et qui n'étoit rien moins que coiffée de leurs prétentions. Inquiet à cet égard pour le futur, j'employai l'évêque de Laon pour découvrir par la Choin les sentiments de Monseigneur entre les ducs et les princes. Il étoit frère de Clermont, qui avoit été perdu pour elle, lorsque Mme la princesse de Conti la chassa, et les deux frères étoient demeurés dans la plus intime liaison avec elle. Je sus par lui qu'il étoit échappé quelquefois, quoique rarement, des choses à Monseigneur, qui montroient que tout l'empire que ces deux sœurs avoient sur lui n'alloit pas à le rendre aussi favorable à leur rang qu'elles eussent voulu, et que Mlle Choin l'ayant plus particulièrement sondé là-dessus, à la prière de l'évêque, il s'étoit expliqué fort favorablement pour le rang des ducs, et contre les injustices qu'il étoit persuadé qu'ils avoient souffertes. Il étoit incapable non-seulement de mensonge mais de déguisement, et la Choin tout aussi peu capable, surtout avec l'évêque, duquel elle ne se cachoit pas non plus qu'à Bignon, de ses secrets sentiments sur Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy.

Cette réponse de M. de Laon me fit souvenir de celle que Monseigneur fit au roi, qui le trouva, comme je l'ai raconté, dans ses arrière-cabinets, au sortir de cette audience que je lui avois emblée dans son cabinet sur l'affaire de la quête, et le roi en ayant parlé à Monseigneur avec satisfaction, ce prince à qui j'étois au moins très-indifférent, et qu'on n'avoit point instruit de notre part, lui dit qu'il savoit bien que j'avois raison.

Mlle Choin a prétendu et soutenu depuis sa mort (car pendant sa vie il ne sortoit rien d'elle) qu'il avoit autant d'opposition au mariage de Mlle de Bourbon qu'à celui de Mademoiselle, parce qu'il ne pouvoit souffrir le mélange du sang bâtard au sien. Peut-être

étoit-il vrai. Il a toujours montré une aversion constante à tous leurs avantages, et il ne lui est rien échappé de marqué en faveur de Mlle de Bourbon pour le mariage de M. le duc de Berry. Mais l'autorité de Mme la Duchesse étoit si entière sur lui, et si solidement appuyée de celle de tout ce qui le gouvernoit, et la réunion de toute la cabale étoit si grande en faveur de Mlle de Bourbon, et se montroit si assurée là-dessus, qu'elle l'y eût sans doute amené s'il ne l'étoit déjà, comme on eut tant de raisons de le croire, opinion qui servit si utilement Mademoiselle. La Choin a même avoué depuis qu'elle-même étoit contraire à tous les deux par cette raison de bâtardise. De celui de Mademoiselle, cela n'est pas douteux. On a vu, par ce qui se passa entre Bignon et moi, à quel point elle étoit éloignée de M. le duc d'Orléans. De l'autre, il se pouvoit bien que les vues de l'avenir lui faisoient craindre d'ajouter ce poids d'union et de crédit à Mme la Duchesse ; mais ses liaisons présentes avec elle, par ce qu'elle-même en avoua à Bignon, et qu'il me rendit, étoient si nécessaires, si grandes, si intimes, qu'il y a fort à douter qu'elle eût pu éviter d'y être entraînée, et que, éclairée surtout d'aussi près qu'elle l'étoit par un aussi grand intérêt et de Mme la Duchesse, et les deux Lislebonne qui en prenoient pour les leurs autant que Mme la Duchesse elle-même, et par d'Antin, tout elles là-dessus, Mlle Choin eût osé se laisser apercevoir contraire, et qu'avec un prince aussi foible et aussi puissamment environné, elle eût osé hasarder de soutenir contre ce torrent toujours présent, elle si souvent absente.

Il ne faut pas taire un beau trait de cette fille ou femme si singulière. Monseigneur, sur le point d'aller commander l'armée de Flandre la campagne d'après celle de Lille, où pourtant il n'alla pas, fit un testament, et dans ce testament un bien fort considérable

à Mlle Choin. Il le lui dit, et lui montra une lettre cachetée pour elle qui en faisoit mention, pour lui être rendue s'il mésarrivoit de lui. Elle fut extrêmement sensible, comme il est aisé de le juger, à une marque d'affection de cette prévoyance, mais elle n'eut point de repos qu'elle ne lui eût fait mettre devant elle le testament et la lettre au feu ; et protesta que si elle avoit le malheur de lui survivre, mille écus de rente qu'elle avoit amassés seroient encore trop pour elle. Après cela il est surprenant qu'il ne se soit trouvé aucune disposition dans les papiers de Monseigneur.

Quelque dure qu'ait été son éducation, il avoit conservé de l'amitié et de la considération pour le célèbre évêque de Meaux, et un vrai respect pour la mémoire du duc de Montausier, tant il est vrai que la vertu se fait honorer des hommes malgré leur goût et leur amour de l'indépendance et de la liberté. Monseigneur n'étoit pas même insensible au plaisir de la marquer à tout ce qui étoit de sa famille, et jusqu'aux anciens domestiques qu'il lui avoit connus. C'est peut-être une des choses qui a le plus soutenu d'Antin auprès de lui dans les diverses aventures de sa vie, dont la femme étoit fille de la duchesse d'Uzès, fille unique du duc de Montausier, et qu'il aimoit passionnément. Il le marqua encore à Sainte-Maure, qui, embarrassé dans ses affaires sur le point de se marier, reçut une pension de Monseigneur sans l'avoir demandée, avec ces obligeantes paroles, mais qui faisoient tant d'honneur au prince : « qu'il ne manqueroit jamais au nom et au neveu de M. de Montausier. » Sainte-Maure se montra digne de cette grâce. Son mariage se rompit, et il ne s'est jamais marié. Il remit la pension qui n'étoit donnée qu'en faveur du mariage. Monseigneur la reprit ; je ne dirai pas qu'il eût mieux fait de la lui laisser.

C'étoit peut-être le seul homme de qualité qu'il aida de sa poche. Aussi tenoit-il à lui par des confidences, tandis qu'il eut des maîtresses, que le roi ne lui souffrit guère. En leur place, il eut plutôt des soulagements passagers et obscurs que des galanteries, dont il étoit peu capable, et que du Mont et Francine, gendre de Lulli, et qui eurent si longtemps ensemble l'Opéra, lui fournirent.

La Raisin, fameuse comédienne et fort belle, fut la seule de celles-là qui dura et figura dans son obscurité. On la ménageoit, et le maréchal de Noailles, à son âge et avec sa dévotion, n'étoit pas honteux de l'aller voir, et de lui fournir, à Fontainebleau, de sa table tout ce qu'il y avoit de meilleur. Il n'eut d'enfants de toutes ces sortes de créatures qu'une seule fille de celle-ci, assez médiocrement entretenue, à Chaillot, chez les Augustines. Cette fille fut mariée depuis sa mort par Mme la princesse de Conti, qui en prit soin, à un gentilhomme qui la perdit bientôt après. Cette indigestion qu'on prit pour une apoplexie mit fin à tous ces commerces. A son éloignement de la bâtardise, il y a apparence qu'il n'eût jamais reconnu aucun de ces sortes d'enfants. Il n'avoit jamais pu souffrir M. du Maine, qui l'avoit peu ménagé dans les premiers temps, et qui en étoit bien en peine et en transe. Dans les derniers il traitoit le comte de Toulouse avec assez d'amitié, qui avoit toute sa vie eu pour lui de grandes attentions à lui plaire et de grands respects.

Ce qui étoit ou le mieux ou le plus familièrement avec lui parmi les courtisans étoient d'Antin et le comte de Mailly, mari de la dame d'atours, mais mort il y avoit longtemps. C'étoient en petit les deux rivaux de faveur, comme en grand M. le prince de Conti et M. de Vendôme. Les ducs de Luxembourg, Villeroy et de La Rocheguyon, et ceux-là sur un

pied de considération et de quelque confiance ; Sainte-Maure, le comte de Roucy, Biron et Albergotti, voilà les distingués et les marqués. De vieux seigneurs, cela l'étoit moins, et qui le voyoient très-peu chez lui : M. de La Rochefoucauld, les maréchaux de Boufflers, de Duras, de Lorges, Catinat, il les traitoit avec plus d'affabilité et de familiarité ; feu M. de Luxembourg et Clermont, frère de M. de Laon, c'étoit l'intimité, j'en ai parlé ailleurs ; le maréchal de Choiseul encore avec considération ; sur les fins, le maréchal d'Huxelles, mais qui s'en cachoit comme Harcourt, le chancelier et le premier écuyer, qui l'avoit initié auprès de Mlle Choin, qui s'en étoit entêtée et avoit persuadé à Monseigneur que c'étoit le plus capable homme du monde pour tout. Elle avoit une chienne dont elle étoit folle, à qui tous les jours le maréchal d'Huxelles, de la porte Gaillon où il logeoit, envoyoit des têtes de lapins rôties attenant le Petit-Saint-Antoine où elle logeoit, et où le maréchal alloit souvent et étoit reçu et regardé comme un oracle. Le lendemain de la mort de Monseigneur, l'envoi des têtes de lapins cessa, et oncques depuis Mlle Choin ne le revit et n'en ouït parler. A la fin, lorsqu'elle fut revenue à elle-même, elle s'en aperçut, elle s'en plaignit même comme d'un homme sur qui elle avoit eu lieu de compter, et qu'elle avoit fort avancé dans l'estime et la confiance de Monseigneur. Le maréchal d'Huxelles le sut ; il n'en fut point embarrassé, et répondit froidement qu'il ne savoit ce qu'elle vouloit dire, qu'il ne l'avoit jamais vue que fort rarement et fort généralement, et que pour Monseigneur à peine en étoit-il connu. C'étoit un homme qui couroit en cachette, mais plus bassement et plus avidement que personne, à tout ce qui le pouvoit conduire, et qui n'aimoit pas à se charger de reconnoissance inutile. Néanmoins cela fut su, et ne lui fit pas honneur.

Monseigneur n'eut que deux hommes d'aversion dans toute la cour, et cette aversion ne lui étoit pas inspirée comme celle de Chamillart et de quelques autres : ces deux hommes étoient le maréchal de Villeroy et M. de Lauzun ; il étoit ravi dès qu'il y avoit quelque bon conte sur eux. Le maréchal étoit plus ménagé, mais pas assez pour que lui-même n'en fût pas souvent embarrassé. Pour l'autre, Monseigneur ne s'en pouvoit contraindre ; et M. de Lauzun, au contraire du maréchal, ne s'en embarrassoit point. Je n'ai point démêlé où il avoit pris cette aversion. Il en avoit une fort marquée pour les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, mais c'étoit l'effet de la cabale aidée de l'entière disparité des mœurs.

A ce qui a été rapporté de l'incompréhensible crédulité de Monseigneur sur ce qui me regarde, et de la facilité avec laquelle Mme la duchesse de Bourgogne l'en fit revenir, jusqu'à lui en donner de la honte, on reconnoît aisément de quelle trempe étoit son esprit et son discernement ; aussi ceux qui l'avoient englobé, et qui avoient si beau jeu à l'infatuer de tout ce qu'ils vouloient, n'eurent-ils aucune peine à le tenir éloigné de Mgr le duc de Bourgogne, et de l'en éloigner de plus en plus, par le grand intérêt qui a été mis au net plus d'une fois. On peut juger aussi ce qu'eût été le règne d'un tel prince livré en de telles mains. La division entre les deux princes étoit remarquée de toute la cour. Les mœurs du fils, sa piété, son application à s'instruire, ses talents, son esprit, toutes choses si satisfaisantes pour un père, étoient autant de démérites, parce que c'étoient autant de motifs de craindre qu'il eût part au gouvernement, sous un père qui en eût connu le prix. La réputation qui en naissoit étoit un autre sujet de crainte. La façon dont le roi commençoit à le

traiter en fut un de jalousie, et tout cela fut mis en œuvre de plus en plus. Le jeune prince glissoit, avec un respect et une douceur qui auroit ramené tout autre qu'un père qui ne voyoit et ne sentoit que par autrui. Mme la duchesse de Bourgogne partageoit les mauvaises grâces de son époux, et si elle usurpoit plus de liberté et de familiarité que lui, elle essuyoit aussi des sécheresses et quelquefois des duretés dont la circonspection du jeune prince le garantissoit. Il voyoit Monseigneur plus en courtisan qu'en fils, sans particulier, sans entretien tête à tête ; e on s'apercevoit aisément que, le devoir rempli, il ne cherchoit pas Monseigneur, et se trouvoit mieux partout ailleurs qu'auprès de lui. Mme la Duchesse avoit fort augmenté cette séparation, surtout depuis le mariage de M. le duc de Berry ; et quoique dès auparavant Monseigneur commençât à traiter moins bien Mme la duchesse de Bourgogne, plus durement pendant la campagne de Lille, et surtout après l'expulsion du duc de Vendôme de Marly et de Meudon, les mesures s'étoient moins gardées depuis le mariage. Ce n'étoit pas que l'adroite princesse ne ramât contre le fil de l'eau avec une application et des grâces capables de désarmer un ressentiment fondé, et que souvent elle ne réussît à ramener Monseigneur par intervalles ; mais les personnes qui l'obsédoient regardoient la fonte de ces glaces comme trop dangereuse pour leurs projets, pour souffrir que la fille de la maison se remît en grâces, tellement que Mgr le duc de Bourgogne, privé des secours qu'il avoit auparavant de ce côté-là par elle, tous deux se trouvoient de jour en jour plus éloignés, et moins en état de se rapprocher. Les choses se poussèrent même si loin là-dessus, peu avant la mort de Monseigneur, sur une partie acceptée par lui à la Ménagerie, et qui fut rompue, que Mme la duchesse de Bourgogne

voulut enfin essayer d'autres moyens que ceux de la patience et de la complaisance qu'elle avoit seuls employés jusqu'alors, et qu'elle fit sentir aux deux Lislebonne qu'elle se prendroit à elles des contretemps qui lui arriveroient de la part de Monseigneur. Toute la cabale trembla de la menace, moins pour l'avenir que pour le temps présent, que la santé du roi promettoit encore durable. Ils n'avoient garde de quitter prise, leur avenir si projeté en dépendoit ; mais la conduite pour le présent leur devenoit épineuse par ce petit trait d'impatience et de vigueur. Les deux sœurs recherchèrent une explication qui leur fut refusée. Mme la Duchesse s'alarma pour elle-même, et d'Antin en passa de mauvais quarts d'heure. Monseigneur essaya de raccommoder ce qui s'étoit passé par des honnêtetés, qu'on sentit exigées, mais ils tinrent bon sur la partie qui ne s'exécuta point ; et après quelque temps de bonace peu naturelle, les choses reprirent leur cours, toutefois avec un peu plus de ménagement, mais qui servit moins à montrer les remèdes qu'à découvrir le danger de plus en plus.

On a vu, à propos des choses de Flandre, que la même cabale qui travailloit avec tant d'ardeur, d'audace et de suite, à perdre Mme la duchesse de Bourgogne auprès de Monseigneur, et à anéantir Mgr le duc de Bourgogne, ne s'étoit pas moins appliquée à augmenter l'amitié que la conformité de mœurs et de goût nourrissoit en Monseigneur pour M. le duc de Berry, duquel rien n'étoit à craindre pour les vues de l'avenir ; et on a vu depuis que, quelque rage qu'ils eussent tous de son mariage, ils avoient bien fait traiter Mme la duchesse de Berry par Monseigneur, jusqu'à la faire admettre tout de suite, et sans qu'elle l'eût demandé, dans ce sanctuaire du *parvulo*. Ils vouloient ainsi ôter le soupçon

qu'ils eussent dessein d'éloigner tous les enfants de la maison, et tâcher de diviser les deux frères si unis, et semer entre eux la jalousie. La moitié leur réussit par la voie la plus inattendue, mais le principal leur manqua. Jamais l'union intime des frères ne put recevoir, de part ni d'autre, l'altération la plus légère, quelques machines, même domestiques, qui s'y pussent employer. Mais Mme la duchesse de Berry se trouva aussi méchante qu'eux, et aussi pleine de vues. M. le duc d'Orléans appeloit souvent Mme la duchesse d'Orléans Mme Lucifer ; et elle en sourioit avec complaisance. Il avoit raison, elle eût été un prodige d'orgueil si elle n'eût pas eu une fille ; mais cette fille la surpassa de beaucoup. Il n'est pas temps ici de faire le portrait de l'une ni de l'autre ; je me contenterai sur Mme la duchesse de Berry de ce qu'il est nécessaire d'expliquer sur ce dont il s'agit, en deux mots.

C'étoit un prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude et de folie, et c'en fut un aussi de débauche et d'entêtement. A peine fut-elle huit jours mariée qu'elle commença à se développer sur tous ces points, que la fausseté suprême qui étoit en elle, et dont même elle se piquoit comme d'un excellent talent, ne laissa pas d'envelopper un temps, quand l'humeur la laissoit libre, mais qui la dominoit souvent. On s'aperçut bientôt de son dépit d'être née d'une mère bâtarde, et d'en avoir été contrainte, quoique avec des ménagements infinis ; de son mépris pour la foiblesse de M. le duc d'Orléans, et de sa confiance en l'empire qu'elle avoit pris sur lui ; de l'aversion qu'elle avoit conçue contre toutes les personnes qui avoient eu part à son mariage, parce qu'elle étoit indignée de penser qu'elle pût avoir obligation à quelqu'un, et elle eut bientôt après la folie non-seulement de l'avouer, mais de s'en vanter. Ainsi elle ne tarda pas

d'agir en consequence. Et voilà comme on travaille en ce monde la tête dans un sac, et que la prudence et la sagesse humaine sont confondues jusque dans les succès le plus raisonnablement désirés, et qui se trouvent après les plus détestables ! Toutes les machines de ce mariage avoient porté sur deux points d'objets principaux : l'un d'empêcher celui de Mlle de Bourbon, par tant de raisons et si essentielles qu'on en a vues ; l'autre d'assurer cette union si heureuse, si désirable, si bien cimentée, entre les deux frères et Mme la duchesse de Bourgogne, qui faisoit le bonheur solide et la grandeur de l'État, la paix et la félicité de la famille royale, la joie et la tranquillité de la cour, et qui mettoit, autant qu'il étoit possible, un frein à tout ce qu'on avoit à craindre du règne de Monseigneur. Il se trouve, par ce qui a été remarqué de Mlle Choin, que peut-être le mariage de Mlle de Bourbon ne se seroit point fait, et qu'on lui substitue une furie qui ne songe qu'à perdre tout ce qui l'a établie, à brouiller les frères, à perdre sa bienfaitrice parce qu'elle l'est, à se livrer à ses ennemis parce qu'ils sont ceux de Mgr [le duc] et de Mme la duchesse de Bourgogne, et à se promettre de gouverner Monseigneur Dauphin et roi par des personnes outrées contre son mariage, et pleines de haine contre M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans, qui ont attenté et attentoient sans cesse à l'anéantissement de Mgr [le duc] et de Mme la duchesse de Bourgogne, pour gouverner seuls Monseigneur et l'État quand il en seroit devenu le maître, et qui n'étoient pas sûrement pour abandonner à Mme la duchesse de Berry le fruit de leurs sueurs, de leurs travaux si longs et si suivis, et de tant de ce qui se peut appeler crimes, pour arriver au timon et le gouverner sans concurrence. Tel fut pourtant le sage, le facile, l'honnête projet que Mme

la duchesse de Berry se mit dans la tête aussitôt après qu'elle fut mariée.

On a vu que, pendant tout le cours des menées de son mariage, M. le duc d'Orléans ne lui en avoit rien caché. Elle connut ainsi le tableau intérieur de la cour, la cabale qui gouvernoit Monseigneur, et la triste situation de Mgr [le duc] et de Mme la duchesse de Bourgogne avec lui. La différence si marquée de celle de M. le duc de Berry qu'elle aperçut dès qu'elle fut mariée, et incontinent après de la sienne même, les caresses qu'elle reçut de toute la cabale, les agréments qu'elle éprouvoit aux *parvulo* où elle étoit témoin de l'embarras, des sécheresses et des duretés qu'y essuyoit Mme la duchesse de Bourgogne, la persuadèrent du beau dessein qu'elle se mit dans l'esprit, et d'y travailler sans perdre un moment.

A ce qui vient d'être dit, on peut juger qu'elle n'étoit ni douce ni docile aux premiers avis que Mme la duchesse d'Orléans lui voulut donner ; elle se rebéqua avec aigreur ; et, sûre de faire de M. le duc d'Orléans tout ce qu'elle voudroit, elle ne balança pas de faire l'étrangère et la fille de France avec Mme sa mère. La brouillerie ne tarda pas, et ne fit qu'augmenter sans cesse. Elle en usa d'une autre façon, mais pour le fond de même, avec Mme la duchesse de Bourgogne, qui avoit compté la conduire et en faire comme de sa fille, et qui sagement retira promptement ses troupes et ne voulut plus s'en mêler pour éviter noise et qu'elle ne lui fît des affaires avec M. le duc de Berry qu'elle avoit toujours aimé et traité comme son frère, lequel y avoit répondu par toute la confiance la plus entière et le respect le plus véritable. Cette crainte ne fut que trop bien fondée, quoique toute occasion en fût évitée.

Le projet de Mme la duchesse de Berry demandoit la discorde entre les deux frères. Pour y parvenir il falloit commencer par la mettre entre le beau-frère et la belle-sœur. Cela fut extrêmement difficile. Tout s'y opposoit en M. le duc de Berry : raison, amitié, complaisance, habitude, amusements, plaisirs, conseils et appui auprès du roi et de Mme de Maintenon, intimité avec Mgr le duc de Bourgogne. Mais M. le duc de Berry avoit de la droiture, de la bonté, de la vérité ; il ne se doutoit seulement pas ni de fausseté ni d'artifice ; il avoit peu d'esprit et, au milieu de tout, peu d'usage du monde ; enfin il étoit amoureux fou de Mme la duchesse de Berry, et en admiration perpétuelle de son esprit et de son bien-dire. Elle réussit donc peu à peu de l'éloigner de Mme la duchesse de Bourgogne, et cela mit le comble entre elles. C'étoient là des sacrifices bien agréables à la cabale à qui elle vouloit plaire, et à qui elle se dévoua. C'est où elle en étoit lorsque Monseigneur mourut ; et c'est ce qui la jeta dans cette rage de douleur que personne de ce qui n'étoit pas instruit ne pouvoit comprendre. Tout à coup elle vit ses projets en fumée, elle réduite sous une princesse qu'elle avoit payée de l'ingratitude la plus noire, la plus suivie, la plus gratuite, qui faisoit les délices du roi et de Mme de Maintenon, et qui sans contre-poids alloit régner d'avance en attendant l'effet. Elle ne voyoit plus d'égalité entre les frères par la disproportion du rang de Dauphin. Cette cabale à qui elle avoit sacrifié son âme étoit perdue pour l'avenir, et pour le présent lui devenoit plus qu'inutile, sans secours de la part d'une mère offensée, ni du côté d'un père foible et léger, mal raffermi auprès du roi, et foncièrement mal avec Mme de Maintenon, réduite à dépendre du Dauphin et de la Dauphine, et pour le grand, et pour l'agréable, et pour l'utile, et pour le futile, et

à n'avoir de considération et de consistance qu'autant qu'ils lui en voudroient bien communiquer ; et nulle ressource auprès d'eux que M. le duc de Berry qu'elle avoit comme brouillé avec celle qui influoit d'une manière si principale sur le roi, sur Mme de Maintenon, et sur Mgr le duc de Bourgogne, dans tout ce qui n'étoit point affaire. Elle sentoit encore que M. le duc de Berry seroit très-aisément distingué d'elle, et de plus elle se pouvoit dire bien des choses qui la mettoient en de grands dangers à son égard, pour peu qu'on fût tenté de lui rendre quelque change, ce qui étoit très-possible et très-impunément ; voilà aussi pourquoi elle lui marqua tant de soins et tant de tendresse, et qu'au milieu de son désespoir elle sut mettre à profit à son égard leur commune douleur. Celle de M. le duc de Berry fut toute d'amitié, de tendresse, de reconnoissance de celle qu'il avoit toujours éprouvée de Monseigneur, peut-être de sa situation présente avec Mme la duchesse de Bourgogne, et d'avoir assez pris de Mme la duchesse de Berry pour sentir toute la différence de fils à frère de Dauphin et de roi, et dans la suite le vide de Meudon et des parties avec Monseigneur aux plaisirs et à l'amusement de sa vie.

Le roi d'Espagne subsistoit dans le cœur de Monseigneur par le sentiment ordinaire d'aimer davantage ceux pour qui on a grandement fait, et dont on n'est pas à portée d'éprouver l'ingratitude ou la reconnoissance. La cabale qui n'avoit rien à craindre de si loin, et de plus liée, comme on l'a vu, avec la princesse des Ursins au point où elle l'étoit, entretenoit avec soin l'amitié de Monseigneur pour ce prince, et lui ôtoit tout soupçon, en la fomentant pour deux de ses fils, d'aucun mauvais dessein par leur conduite à l'égard de l'aîné, dont Monseigneur ne voyoit que ce qui se passoit auprès de lui là-dessus.

De ce long et curieux détail il résulte que Monseigneur étoit sans vice ni vertu, sans lumières ni connoissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très-paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquoit aux autres, et pour être une boule roulante au hasard par l'impulsion d'autrui, opiniâtre et petit en tout à l'excès, de l'incroyable facilité à se prévenir et à tout croire qu'on a vue ; livré aux plus pernicieuses mains, incapable d'en sortir ni de s'en apercevoir, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, et que, sans avoir aucune volonté de mal faire, il eût été un roi pernicieux.

XXVIII. — MORT DE LA DAUPHINE

Le roi, comme je l'ai dit, étoit allé à Marly le lundi 18 janvier. La Dauphine s'y rendit de bonne heure avec une grande fluxion sur le visage, et se mit au lit en arrivant. Elle se leva à sept heures, parce que le roi voulut qu'elle tînt le salon. Elle y joua en déshabillé, tout embéguinée, vit le roi chez Mme de Maintenon peu avant son souper, et de là vint se mettre au lit, où elle soupa. Elle ne se leva le lendemain 19 que pour jouer dans le salon et voir le roi, d'où elle revint se mettre au lit et y souper. Le 20, sa fluxion diminua, et elle fut mieux ; elle y étoit assez sujette par le désordre de ses dents. Elle vécut les jours suivants à son ordinaire.

Le samedi 30, le Dauphin et M. le duc de Berry allèrent avec M. le Duc faire des battues. Il geloit assez fort ; le hasard fit que M. le duc de Berry se trouva au bord d'une mare d'eau fort grande et

longue, et M. le Duc de l'autre côté fort loin, vis-à-vis de lui. M. le duc de Berry tira ; un grain de plomb, qui glissa et rejaillit sur la glace, porta jusqu'à M. le Duc à qui il creva un œil. Le roi apprit cet accident dans ses jardins. Le lendemain dimanche, M. le duc de Berry alla se jeter aux genoux de Mme la Duchesse. Il n'avoit osé y aller la veille, ni voir depuis M. le Duc qui prit ce malheur avec beaucoup de patience. Le roi le fut voir le dimanche, le Dauphin aussi et la Dauphine qui y avoit été déjà la veille ; ils y retournèrent le lendemain lundi 1er février. Le roi fut aussi chez Mme la Duchesse, et s'en retourna à Versailles. Mme la Princesse, toute sa famille, et plusieurs dames familières de Mme la Duchesse, vinrent s'établir à Marly. M. le duc de Berry fut cruellement affligé. M. le Duc fut assez mal et assez longtemps, puis eut la rougeole tout de suite à Marly, et, après quelque intervalle de guérison, la petite vérole à Saint-Maur.

Le vendredi 5 février, le duc de Noailles donna une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne à la Dauphine, qui en prit et le trouva fort bon. Ce fut vers la fin de la matinée, en entrant dans son cabinet, où personne n'entroit, elle mit cette boîte sur la table et l'y laissa. Sur le soir la fièvre lui prit par frissons. Elle se mit au lit et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du roi, après le souper. Le samedi 6 la Dauphine, qui avoit eu la fièvre toute la nuit, ne laissa pas de se lever à son heure ordinaire et de passer la journée à l'ordinaire, mais le soir la fièvre la reprit. Elle continua médiocrement toute la nuit, et le dimanche 7 encore moins ; mais sur les six heures du soir, il lui prit tout à coup une douleur au-dessous de la tempe, qui ne s'étendoit pas tant qu'une pièce de six sous, mais si violente qu'elle fit prier le roi qui

la venoit voir de ne point entrer. Cette sorte de rage de douleur dura sans relâche jusqu'au lundi 8, et résista au tabac en fumée et à mâcher, à quantité d'opium et à deux saignées du bras. La fièvre se montra davantage lorsque les douleurs furent un peu calmées ; elle dit qu'elle avoit plus souffert qu'en accouchant.

Un état si violent mit la chambre en rumeur sur la boîte que le duc de Noailles lui avoit donnée. En se mettant au lit le jour qu'elle l'avoit reçue et que la fièvre lui prit, qui étoit le vendredi 5, elle en parla à ses dames, louant fort la boîte et le tabac, puis dit à Mme de Lévi de la lui aller chercher dans son cabinet, où elle la trouveroit sur la table. Mme de Lévi y fut, ne la trouva point ; et, pour le faire court, toute espèce de perquisition faite, jamais on ne la revit depuis que la Dauphine l'eut laissée dans son cabinet sur cette table. Cette disparition avoit paru fort extraordinaire dès le moment qu'on s'en aperçut, mais les recherches inutiles qui continuèrent à s'en faire, suivies d'accidents si étranges et si prompts, jetèrent les plus sombres soupçons. Ils n'allèrent pas jusqu'à celui qui avoit donné la boîte, ou ils furent contenus avec une exactitude si générale qu'ils ne l'atteignirent point. La rumeur s'en restreignit même dans un cercle peu étendu. On espéroit toujours beaucoup d'une princesse adorée, et à la vie de laquelle tenoit la fortune diverse suivant les divers états de ce qui composoit ce petit cercle. Elle prenoit du tabac à l'insu du roi, avec confiance, parce que Mme de Maintenon ne l'ignoroit pas ; mais cela lui auroit fait une vraie affaire auprès de lui s'il l'avoit découvert ; et c'est ce qu'on craignoit en divulguant la singularité de la perte de cette boîte.

La nuit du lundi au mardi 9 février, l'assoupissement fut grand toute cette journée, pendant laquelle

le roi s'approcha du lit bien des fois, la fièvre forte, les réveils courts avec la tête engagée, et quelques marques sur la peau qui firent espérer que ce seroit la rougeole, parce qu'il en couroit beaucoup, et que quantité de personnes connues en étoient en ce même temps attaquées à Versailles et à Paris. La nuit du mardi au mercredi 10 se passa d'autant plus mal que l'espérance de rougeole étoit déjà évanouie. Le roi vint dès le matin chez Mme la Dauphine, à qui on avoit donné l'émétique. L'opération en fut telle qu'on la pouvoit désirer, mais sans produire aucun soulagement. On força le Dauphin qui ne bougeoit de sa ruelle de descendre dans les jardins pour prendre l'air, dont il avoit grand besoin ; mais son inquiétude le ramena incontinent dans la chambre. Le mal augmenta sur le soir, et à onze heures il y eut un redoublement de fièvre considérable. La nuit fut très-mauvaise. Le jeudi 11 février, le roi entra à neuf heures du matin chez la Dauphine, d'où Mme de Maintenon ne sortoit presque point, excepté les temps où le roi étoit chez elle. La princesse étoit si mal, qu'on résolut de lui parler de recevoir ses sacrements. Quelque accablée qu'elle fût, elle s'en trouva surprise ; elle fit des questions sur son état, on lui fit les réponses les moins effrayantes qu'on put, mais sans se départir de la proposition, et peu à peu des raisons de ne pas différer. Elle remercia de la sincérité de l'avis, et dit qu'elle alloit se disposer.

Au bout de peu de temps on craignit les accidents. Le P. La Rue, jésuite, son confesseur et qu'elle avoit toujours paru aimer, s'approcha d'elle pour l'exhorter à ne différer pas sa confession. Elle le regarda, répondit qu'elle l'entendoit bien et en demeura là. La Rue lui proposa de le faire à l'heure même et n'en tira aucune réponse. En homme d'esprit il sentit

ce que c'étoit, et en homme de bien il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avoit peut-être quelque répugnance de se confesser à lui, qu'il la conjuroit de ne s'en pas contraindre, surtout de ne pas craindre quoi que ce soit là-dessus ; qu'il lui répondoit de prendre tout sur lui ; qu'il la prioit seulement de lui dire qui elle vouloit, et que lui-même l'iroit chercher et le lui amèneroit. Alors elle lui témoigna qu'elle seroit bien aise de se confesser à M. Bailly, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. C'étoit un homme estimé, qui confessoit ce qui étoit de plus régulier à la cour, et qui, au langage du temps, n'étoit pas net du soupçon de jansénisme, quoique fort rare parmi ces barbichets. Il confessoit Mmes du Châtelet et de Nogaret, dames du palais, à qui quelquefois la Dauphine en avoit entendu parler. Bailly se trouva être allé à Paris. La princesse en parut peinée et avoir envie de l'attendre ; mais, sur ce que lui remontra le P. de La Rue qu'il étoit bon de ne pas perdre un temps précieux qui, après qu'elle auroit reçu les sacrements, seroit utilement employé par les médecins, elle demanda un récollet qui s'appeloit le P. Noël, que le P. La Rue fut chercher lui-même à l'instant, et le lui amena.

On peut imaginer l'éclat que fit ce changement de confesseur en un moment si critique et si redoutable, et tout ce qu'il fit penser J'y reviendrai après. Il ne faut pas interrompre un récit si intéressant et si funestement curieux. Le Dauphin avoit succombé. Il avoit caché son mal tant qu'il avoit pu pour ne pas quitter le chevet du lit de la Dauphine. La fièvre trop forte pour être plus longtemps dissimulée l'arrêtoit, et les médecins, qui lui vouloient épargner d'être témoin des horreurs qu'ils prévoyoient, n'oublièrent rien et par eux-mêmes et par le roi pour le retenir chez lui, et l'y soutenir de moment en mo-

ment par les nouvelles factices de l'état de son épouse.

La confession fut longue. L'extrême-onction fut administrée incontinent après, et le saint viatique tout de suite, que le roi fut recevoir au pied du grand escalier. Une heure après, la Dauphine demanda qu'on fît les prières des agonisants. On lui dit qu'elle n'étoit point en cet état-là, et avec des paroles de consolation on l'exhorta à essayer de se rendormir. La reine d'Angleterre vint de bonne heure l'après-dînée ; elle fut conduite par la galerie dans le salon qui la sépare de la chambre où étoit la Dauphine. Le roi et Mme de Maintenon étoient dans ce salon, où on fit entrer les médecins pour consulter en leur présence ; ils étoient sept de la cour ou mandés de Paris. Tous d'une voix opinèrent à la saignée du pied avant le redoublement ; et, au cas qu'elle n'eût pas le succès qu'ils en désiroient, à donner l'émétique dans la fin de la nuit. La saignée du pied fut exécutée à sept heures du soir. Le redoublement vint, ils le trouvèrent moins violent que le précédent. La nuit fut cruelle. Le roi vint de fort bonne heure chez la Dauphine. L'émétique qu'elle prit sur les neuf heures fit peu d'effet. La journée se passa en symptômes plus fâcheux les uns que les autres ; une connoissance par rares intervalles. Tout à fait sur le soir la tête tourna dans la chambre où on laissa entrer beaucoup de gens, quoique le roi y fût, qui peu avant qu'elle expirât en sortit, et monta en carrosse au pied du grand escalier avec Mme de Maintenon et Mme de Caylus, et s'en alla à Marly. Ils étoient l'un et l'autre dans la plus amère douleur, et n'eurent pas la force d'entrer chez le Dauphin.

XXIX. — PORTRAIT DE LA DAUPHINE

Jamais princesse arrivée si jeune ne vint si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avoit reçues. Son habile père, qui connoissoit à fond notre cour, la lui avoit peinte, et lui avoit appris la manière unique de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel et facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le roi, avec Mme de Maintenon lui attira les hommages de l'ambition. Elle avoit su travailler à s'y mettre dès les premiers moments de son arrivée ; elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un travail si utile, et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits. Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et, toute légère et vive qu'elle étoit, très-capable de vues et de suite de la plus longue haleine, la contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentoit tout le poids, sembloit ne lui rien coûter. La complaisance lui étoit naturelle, couloit de source ; elle en avoit jusque pour sa cour.

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parloit et se moquoit la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyoit point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue ; aisée, parfaitement coupée, une marche de

déesse sur les nuées ; elle plaisoit au dernier point. Les grâces naissoient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmoit, avec cette aisance qui étoit en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchoit.

Elle vouloit plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On étoit tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvoit. Sa gaieté jeune, vive, active, animoit tout, et sa légèreté de nymphe la portoit partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornoit tous les spectacles, étoit l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissoit par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimoit le jeu, s'amusoit au petit jeu, car tout l'amusoit ; elle préféroit le gros, y étoit nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisoit le jeu de chacun ; également gaie et amusée à faire, les après-dînées, des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses ; on appeloit ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner Mme de Maintenon, et le roi par elle. Sa souplesse à leur égard étoit sans pareille et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnoit de toute la discrétion que lui donnoit la connoissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avoit acquise, pour les degrés d'enjouement ou de mesure qui étoient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie elle s'acquit une familiarité avec eux, dont aucun

des enfants du roi, non pas même ses bâtards, n'avoit pu approcher.

En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, qu'elle n'appeloit jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au cou, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit, leur tiroit le dessous du menton, les tourmentoit, fouilloit leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetoit, les lisoit quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyoit en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportoient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle fut contre Pontchartrain, qu'elle nommoit quelquefois au roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart. Si libre, qu'entendant un soir le roi et Mme de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencements qu'on espéra la paix pour la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante ? » et toujours courant et gambadant, « c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avoit raison.

Je n'oserois jamais écrire dans des Mémoires sé-

rieux le trait que je vais rapporter, s'il ne servoit plus qu'aucun à montrer jusqu'à quel point elle étoit parvenue d'oser tout dire et tout faire avec eux. J'ai décrit ailleurs la position ordinaire où le roi et Mme de Maintenon étoient chez elle. Un soir qu'il y avoit comédie à Versailles, la princesse, après avoir bien parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon, cette ancienne femme de chambre de Mme de Maintenon, dont j'ai déjà fait mention plusieurs fois, et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle étoit et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avoit une main comme dans sa poche, passa derrière elle, et se mit comme à genoux. Le roi, qui en étoit le plus proche, s'en aperçut et leur demanda ce qu'elles faisoient là. La princesse se mit à rire, et répondit qu'elle faisoit ce qu'il lui arrivoit souvent de faire les jours de comédie. Le roi insista. « Voulez-vous le savoir, reprit-elle, puisque vous ne l'avez point encore remarqué ? C'est que je prends un lavement d'eau. — Comment, s'écria le roi mourant de rire, actuellement là vous prenez un lavement ? — Hé vraiment oui, dit-elle. — Et comment faites-vous cela ? » Et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportoit la seringue toute prête sous ses jupes, troussoit celles de la princesse qui les tenoit comme se chauffant, et Nanon lui glissoit le clystère. Les jupes retomboient, et Nanon remportoit sa seringue sous les siennes ; il n'y paroissoit pas. Ils n'y avoient pas pris garde, ou avoient cru que Nanon rajustoit quelque chose à l'habillement. La surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela fort plaisant. Le rare est qu'elle alloit avec ce lavement à la comédie sans être pressée de le rendre, quelquefois même elle ne le rendoit qu'après le souper du roi et le cabinet ; elle disoit

que cela la rafraîchissoit, et empêchoit que la touffeur[1] du lieu de la comédie ne lui fît mal à la tête. Depuis la découverte elle ne s'en contraignit pas plus qu'auparavant. Elle les connoissoit en perfection, et ne laissoit pas de voir et de sentir ce que c'étoit que Mme de Maintenon et Mlle Choin.

Un soir qu'allant se mettre au lit, où Mgr le duc de Bourgogne l'attendoit, et qu'elle causoit sur sa chaise percée avec Mmes de Nogaret et du Châtelet, qui me le contèrent le lendemain, et c'étoit là où elle s'ouvroit le plus volontiers, elle leur parla avec admiration de la fortune de ces deux fées, puis ajouta en riant : « Je voudrois mourir avant M. le duc de Bourgogne, mais voir pourtant ici ce qui s'y passeroit ; je suis sûre qu'il épouseroit une sœur grise ou une tourière des Filles de Sainte-Marie. » Aussi attentive à plaire à Mgr le duc de Bourgogne qu'au roi même, quoique souvent trop hasardeuse, et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvoit l'approcher, elle prenoit l'intérêt le plus vif en sa grandeur personnelle et en sa gloire. On a vu à quel point elle fut touchée des événements de la campagne de Lille et de ses suites, tout ce qu'elle fit pour le relever, et combien elle lui fut utile, en tant de choses si principales dont, comme on l'a expliqué il n'y a pas longtemps, il lui fut entièrement redevable. Le roi ne se pouvoit passer d'elle. Tout lui manquoit dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du roi pour elle vouloit souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchoient d'être avec lui ; et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquoit, il y paroissoit par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du roi. Aussi, quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y étoit

[1] La chaleur.

fort sobre, et se les faisoit toujours commander. Elle avoit grand soin de voir le roi en partant et en arrivant ; et, si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été lui faisoit percer la nuit, elle ajustoit si bien les choses qu'elle alloit embrasser le roi dès qu'il étoit éveillé, et l'amuser du récit de la fête.

Je me suis tant étendu ailleurs sur la contrainte où elle étoit du côté de Monseigneur, et de toute sa cour particulière, que je n'en répéterai rien ici, sinon qu'au gros de la cour il n'y paroissoit rien, tant elle avoit soin de la cacher par un air d'aisance avec lui, de familiarité avec ce qui lui étoit le plus opposé dans cette cour, et de liberté à Meudon parmi eux, mais avec une souplesse et une mesure infinie. Aussi le sentoit-elle bien, et depuis la mort de Monseigneur se promettoit-elle bien de le leur rendre. Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des princesses étoient dans le même cabinet qu'elle et le roi après le souper, elle avoit baragouiné toutes sortes de langues, et fait cent enfances pour amuser le roi qui s'y plaisoit, elle remarqua Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti, qui se regardoient, se faisoient signe et haussoient les épaules avec un air de mépris et de dédain. Le roi levé et passé à l'ordinaire dans un arrière-cabinet pour donner a manger à ses chiens, et venir après donner le bonsoir aux princesses, la Dauphine prit Mme de Saint-Simon d'une main et Mme de Lévi de l'autre, et leur montrant Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti qui n'étoient qu'à quelques pas de distance : « Avez-vous vu, avez-vous vu ? » leur dit-elle ; « je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai dit et fait, il n'y a pas le sens commun, et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit, et ces choses-là le divertissent ; » et tout de suite s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et à chantonner : « Hé je m'en

ris ! hé je me moque d'elles ! et je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine ; » sautant et s'élançant et s'éjouissant de toute sa force. Ces dames lui crioient tout bas de se taire, que ces princesses l'entendoient, et que tout ce qui étoit là la voyoit faire, et jusqu'à lui dire qu'elle étoit folle, car d'elles elle trouvoit tout bon ; elle de sauter plus fort et de chantonner plus haut : « Hé je me moque d'elles ! je n'ai que faire d'elles, et je serai leur reine, » et ne finit que lorsque le roi rentra.

Hélas ! elle le croyoit, la charmante princesse, et qui ne l'eût cru avec elle ? Il plut à Dieu pour nos malheurs d'en disposer autrement bientôt après. Elle étoit si éloignée de le penser que le jour de la Chandeleur, étant presque seule avec Mme de Saint-Simon dans sa chambre, presque toutes les dames étant allées devant à la chapelle, et Mme de Saint-Simon demeurée pour l'y suivre au sermon, parce que la duchesse du Lude avoit la goutte, et que la comtesse de Mailly n'y étoit pas, auxquelles elle suppléoit toujours, la Dauphine se mit à parler de la quantité de personnes de la cour qu'elle avoit connues et qui étoient mortes, puis de ce qu'elle feroit quand elle seroit vieille, de la vie qu'elle mèneroit, qu'il n'y auroit plus guère que Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun de son jeune temps, qu'elles s'entretiendroient ensemble de ce qu'elles auroient vu et fait, et elle poussa ainsi la conversation jusqu'à ce qu'elle allât au sermon.

Elle aimoit véritablement M. le duc de Berry, et elle avoit aimé Mme la duchesse de Berry, et compté d'en faire comme de sa fille. Elle avoit de grands égards pour Madame, et avoit tendrement aimé Monsieur, qui l'aimoit de même, et lui avoit sans cesse procuré tous les amusements et tous les plaisirs

qu'il avoit pu, et tout cela retomba sur M. le duc d'Orléans, en qui elle prenoit un véritable intérêt, indépendamment de la liaison qui se forma depuis entre elle et Mme la duchesse d'Orléans ; ils savoient et s'aidoient de mille choses par elle sur le roi et Mme de Maintenon. Elle avoit conservé un grand attachement pour M. et Mme de Savoie, qui étinceloit, et pour son pays même, quelquefois malgré elle. Sa force et sa prudence parurent singulièrement dans tout ce qui se passa lors et depuis la rupture. Le roi avoit l'égard d'éviter devant elle tout discours qui pût regarder la Savoie, elle tout l'art d'un silence éloquent, qui par des traits rarement échappés faisoient sentir qu'elle étoit toute françoise, quoiqu'elle laissât sentir en même temps qu'elle ne pouvoit bannir de son cœur son père et son pays. On a vu combien elle étoit unie à la reine sa sœur, d'amitié, d'intérêt et de commerce.

Avec tant de grandes, de singulières et de si aimables parties, elle en eut et de princesse et de femme, non pour la fidélité et la sûreté du secret, elle en fut un puits, ni pour la circonspection sur les intérêts des autres, mais pour des ombres de tableau plus humaines. Son amitié suivoit son commerce, son amusement, son habitude, son besoin ; je n'en ai guère vu que Mme de Saint-Simon d'exceptée ; elle-même l'avouoit avec une grâce et une naïveté qui rendoit cet étrange défaut presque supportable en elle. Elle vouloit, comme on l'a dit, plaire à tout le monde ; mais elle ne se put défendre que quelques-uns ne lui plussent aussi. A son arrivée et longtemps, elle avoit été tenue dans une grande séparation, mais dès lors approchée par de vieilles prétendues repenties, dont l'esprit romanesque étoit demeuré pour le moins galant, si la caducité de l'âge en avoit banni les plaisirs ; peu à peu dans la suite

plus livrée au monde, les choix de ce qui l'environna de son âge se firent pour la plupart moins pour la vertu que par la faveur. La facilité naturelle de la princesse se laissoit conformer aux personnes qui lui étoient les plus familières, et ce dont on ne sut pas profiter, elle se plaisoit autant, et se trouvoit aussi à son aise et aussi amusée d'après-dînées raisonnables, mêlées de lectures et de conversations utiles, c'est-à-dire pieuses ou historiques, avec les dames âgées qui étoient auprès d'elle, que des discours plus libres et dérobés des autres qui l'entraînoient plutôt qu'elle ne s'y livroit, retenue par sa timidité naturelle et par un reste de délicatesse. Il est pourtant vrai que l'entraînement alla bien loin, et qu'une princesse moins aimable et moins universellement aimée, pour ne pas dire adorée, se seroit trouvée dans de cruels inconvénients. Sa mort indiqua bien ces sortes de mys ères, et manifesta toute la cruauté de la tyrannie que le roi ne cessa point d'exercer sur les âmes de sa famille. Quelle fut sa surprise, quelle fut celle de la cour, lorsque, dans ces moments si terribles où on ne redoute plus que ce qui les suit, et où tout le présent disparoît, elle voulut changer de confesseur, dont elle répudia même tout l'ordre, pour recevoir les derniers sacrements !

On a vu ailleurs qu'il n'y avoit que son époux et le roi qui fussent dans l'ignorance, que Mme de Maintenon n'y étoit pas, et qu'elle étoit extrêmement occupée qu'ils y demeurassent profondément l'un et l'autre tandis qu'elle lui faisoit peur d'eux ; mais elle aimoit ou plutôt elle adoroit la princesse, dont les manières et les charmes lui avoient gagné le cœur ; elle en amusoit le roi fort utilement pour elle ; elle-même s'en amusoit et, ce qui est très-véritable quoique surprenant, elle s'en appuyoit et quelquefois se conseilloit à elle. Avec toute cette galanterie,

jamais femme ne parut se soucier moins de sa figure, ni y prendre moins de précaution et de soin ; sa toilette étoit faite en un moment, le peu même qu'elle duroit n'étoit que pour la cour ; elle ne se soucioit de parure que pour les bals et les fêtes, et ce qu'elle en prenoit en tout autre temps, et le moins encore qu'il lui étoit possible, n'étoit que par complaisance pour le roi. Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements même, et toutes espèces de grâces ; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour ; elle l'animoit tout entière, elle en remplissoit tous les lieux à la fois, elle y occupoit tout, elle en pénétroit tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si regrettée, jamais il n'en fut si digne de l'être, aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

XXX. — MORT DU DAUPHIN

Le roi et Mme de Maintenon, pénétrés de la plus vive douleur, qui fut la seule véritable qu'il ait jamais eue en sa vie, entrèrent d'abord chez Mme de Maintenon en arrivant à Marly ; il soupa seul chez lui dans sa chambre, fut peu dans son cabinet avec M. le duc d'Orléans et ses enfants naturels. M. le duc de Berry tout occupé de son affliction, qui fut véritable et grande, et plus encore de celle de Mgr son frère, qui fut extrême, étoit demeuré à Versailles avec Mme la duchesse de Berry, qui, transportée de joie de se voir délivrée d'une plus grande et mieux aimée qu'elle, et à qui elle devoit tout,

suppléa tant qu'elle put au cœur par l'esprit, et tint une assez bonne contenance. Ils allèrent le lendemain matin à Marly pour se trouver au réveil du roi.

Mgr le Dauphin, malade et navré de la plus intime et de la plus amère douleur, ne sortit point de son appartement où il ne voulut voir que M. son frère, son confesseur, et le duc de Beauvilliers qui, malade depuis sept ou huit jours dans sa maison de la ville, fit un effort pour sortir de son lit, pour aller admirer dans son pupille tout ce que Dieu y avoit mis de grand, qui ne parut jamais tant qu'en cette affreuse journée, et en celles qui suivirent jusqu'à sa mort. Ce fut, sans s'en douter, la dernière fois qu'ils se virent en ce monde. Cheverny, d'O et Gamaches passèrent la nuit dans son appartement, mais sans le voir que des instants.

Le samedi matin 13 février, ils le pressèrent de s'en aller à Marly, pour lui épargner l'horreur du bruit qu'il pouvoit entendre sur sa tête, où la Dauphine étoit morte. Il sortit à sept heures du matin, par une porte de derrière de son appartement, où il se jeta dans une chaise bleue qui le porta à son carrosse. Il trouva en entrant dans l'une et dans l'autre quelques courtisans plus indiscrets encore qu'éveillés, qui lui firent leur révérence, et qu'il reçut avec un air de politesse. Ses trois menins vinrent dans son carrosse avec lui. Il descendit à la chapelle, entendit la messe, d'où il se fit porter en chaise à une fenêtre de son appartement par où il entra. Mme de Maintenon y vint aussitôt ; on peut juger quelle fut l'angoisse de cette entrevue ; elle ne put y tenir longtemps et s'en retourna. Il lui fallut essuyer princes et princesses qui, par discrétion, n'y furent que des moments, même Mme la duchesse de Berry et Mme de Saint-Simon avec elle, vers qui le Dauphin se tourna avec un air expressif

de leur commune douleur. Il demeura quelque temps seul avec M. le duc de Berry. Le réveil du roi approchant, ses trois menins entrèrent, et je hasardai d'entrer avec eux. Il me montra qu'il s'en apercevoit avec un air de douceur et d'affection qui me pénétra. Mais je fus épouvanté de son regard, également contraint, fixe, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage, et des marques plus livides que rougeâtres, que j'y remarquai en assez grand nombre et assez larges, et dont ce qui étoit dans la chambre s'aperçut comme moi. Il étoit debout, et peu d'instants après on le vint avertir que le roi étoit éveillé ; les larmes qu'il retenoit lui rouloient dans les yeux. A cette nouvelle il se tourna sans rien dire, et demeura. Il n'y avoit que ses trois menins et moi, et du Chesne ; les menins lui proposèrent une fois ou deux d'aller chez le roi, il ne remua ni ne répondit. Je m'approchai et je lui fis signe d'aller, puis je le lui proposai à voix basse. Voyant qu'il demeuroit et se taisoit, j'osai lui prendre le bras, lui représenter que tôt ou tard il falloit bien qu'il vît le roi ; qu'il l'attendoit, et sûrement avec désir de le voir et de l'embrasser ; qu'il y avoit plus de grâce à ne pas différer ; et en le pressant de la sorte, je pris la liberté de le pousser doucement. Il me jeta un regard à percer l'âme, et partit. Je le suivis quelques pas, et m'ôtai de là pour prendre haleine. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis !

Tout ce qui étoit dans Marly pour lors en très-petit nombre étoit dans le grand salon. Princes, princesses, grandes entrées étoient dans le petit, entre l'appartement du roi et celui de Mme de Maintenon ; elle, dans sa chambre, qui, avertie du réveil du roi, entra seule chez lui à travers ce petit

salon, et tout ce qui y étoit, qui entra fort peu après. Le Dauphin, qui entra par les cabinets, trouva tout ce monde dans la chambre du roi qui, dès qu'il le vit, l'appela pour l'embrasser tendrement, longuement et à reprises. Ces premiers moments si touchants ne se passèrent qu'en paroles fort entrecoupées de larmes et de sanglots.

Le roi, un peu après, regardant le Dauphin, fut effrayé des mêmes choses dont nous l'avions été dans sa chambre. Tout ce qui étoit dans celle du roi le fut, les médecins plus que les autres. Le roi leur ordonna de lui tâter le pouls, qu'ils trouvèrent mauvais, à ce qu'ils dirent après ; pour lors ils se contentèrent de dire qu'il n'étoit pas net, et qu'il seroit fort à propos qu'il allât se mettre au lit. Le roi l'embrassa encore, lui recommanda fort tendrement de se conserver, et lui ordonna de s'aller coucher ; il obéit, et ne se releva plus. Il étoit assez tard dans la matinée ; le roi avoit passé une cruelle nuit, et avoit fort mal à la tête ; il vit à son dîner le peu de courtisans considérables qui s'y présentèrent. L'après-dînée il alla voir le Dauphin dont la fièvre étoit augmentée et le pouls encore plus mauvais, passa chez Mme de Maintenon, soupa seul chez lui, et fut peu dans son cabinet après, avec ce qui avoit accoutumé d'y entrer. Le Dauphin ne vit que ses menins, et des instants, les médecins, peu de suite, M. son frère, assez son confesseur, un peu M. de Chevreuse, et passa sa journée en prières, et à se faire faire de saintes lectures. La liste pour Marly se fit, et les admis avertis comme il s'étoit pratiqué à la mort de Monseigneur, qui arrivèrent successivement.

Le lendemain dimanche le roi vécut comme il avoit fait la veille. L'inquiétude augmenta sur le Dauphin. Lui-même ne cacha pas à Boudin, en présence de du

Chesne et de M. de Cheverny, qu'il ne croyoit pas en relever, et qu'à ce qu'il sentoit, il ne doutoit pas que l'avis que Boudin avoit eu ne fût exécuté. Il s'en expliqua plus d'une fois de même, et toujours avec un détachement, un mépris du monde, et de tout ce qu'il a de grand, une soumission et un amour de Dieu incomparables. On ne peut exprimer la consternation générale. Le lundi 15 le roi fut saigné, et le Dauphin ne fut pas mieux que la veille. Le roi et Mme de Maintenon le voyoient séparément plus d'une fois le jour. Du reste personne que M. son frère des moments, ses menins comme point, M. de Chevreuse quelque peu, toujours en lectures et en prières. Le mardi 16 il se trouva plus mal, il se sentoit dévorer par un feu consumant auquel la fièvre ne répondoit pas à l'extérieur ; mais le pouls, enfoncé et fort extraordinaire, étoit très-menaçant. Le mardi fut encore plus mauvais, mais il fut trompeur ; ces marques de son visage s'étendirent sur tout le corps. On les prit pour des marques de rougeole. On se flatta là-dessus, mais les médecins et les plus avisés de la cour n'avoient pu oublier sitôt que ces mêmes marques s'étoient montrées sur le corps de la Dauphine, ce qu'on ne sut hors de sa chambre qu'après sa mort.

Le mercredi 17, le mal augmenta considérablement. J'en savois à tout moment des nouvelles par Cheverny, et quand Boulduc pouvoit sortir des instants de la chambre il me venoit parler. C'étoit un excellent apothicaire du roi, qui après son père avoit toujours été et étoit encore le nôtre avec un grand attachement, et qui en savoit pour le moins autant que les meilleurs médecins, comme nous l'avons expérimenté, et avec cela beaucoup d'esprit et d'honneur, de discrétion et de sagesse. Il ne nous cachoit rien à Mme de Saint-Simon et à moi. Il nous

avoit fait entendre plus clairement ce qu'il croyoit de la Dauphine ; il m'avoit parlé aussi net dès le second jour sur le Dauphin. Je n'espérois donc plus, mais il se trouve pourtant qu'on espère jusqu'au bout contre toute espérance.

Le mercredi les douleurs augmentèrent comme d'un feu dévorant plus violent encore ; le soir, fort tard, le Dauphin envoya demander au roi la permission de communier le lendemain de grand matin, sans cérémonie et sans assistants, à la messe qui se disoit dans sa chambre ; mais personne n'en sut rien ce soir-là, et on ne l'apprit que le lendemain dans la matinée. Ce même soir du mercredi j'allai assez tard chez le duc et la duchesse de Chevreuse, qui logeoient au premier pavillon, et nous au second, tous deux du côté du village de Marly. J'étois dans une désolation extrême ; à peine voyois-je le roi une fois le jour. Je ne faisois qu'aller plusieurs fois le jour aux nouvelles, et uniquement chez M. et Mme de Chevreuse, pour ne voir que gens aussi touchés que moi, et avec qui je fusse tout à fait libre. Mme de Chevreuse non plus que moi n'avoit aucune espérance ; M. de Chevreuse, toujours équanime, toujours espérant, toujours voyant tout en blanc, essaya de nous prouver, par ses raisonnements de physique et de médecine, qu'il y avoit plus à espérer qu'à craindre, avec une tranquillité qui m'excéda et qui me fit fondre sur lui avec assez d'indécence, mais au soulagement de Mme de Chevreuse et de ce peu qui étoit avec eux. Je m'en revins passer une cruelle nuit. Le jeudi matin, 18 février, j'appris dès le grand matin que le Dauphin, qui avoit attendu minuit avec impatience, avoit ouï la messe bientôt après, y avoit communié, avoit passé deux heures après, dans une grande communication avec Dieu, que la tête s'étoit après embarrassée, et Mme de Saint-Simon

me dit ensuite qu'il avoit reçu l'extrême-onction ; enfin, qu'il étoit mort à huit heures et demie. Ces Mémoires ne sont pas faits pour y rendre compte de mes sentiments. En les lisant on ne les sentira que trop, si jamais longtemps après moi ils paroissent, et dans quel état je pus être et Mme de Saint-Simon aussi. Je me contenterai de dire qu'à peine parûmes-nous les premiers jours un instant chacun, que je voulus tout quitter et me retirer de la cour et du monde, et que ce fut tout l'ouvrage de la sagesse, de la conduite, du pouvoir de Mme de Saint-Simon sur moi que de m'en empêcher avec bien de la peine.

XXXI. — PORTRAIT DU DAUPHIN

Ce prince, héritier nécessaire puis présomptif de la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler ; dur et colère jusqu'aux derniers emportements, et jusque contre les choses inanimées ; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance même des heures et des éléments, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps ; opiniâtre à l'excès ; passionné pour toute espèce de volupté, et des femmes, et, ce qui est rare à la fois, avec un autre penchant tout aussi fort. Il n'aimoit pas moins le vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore, où il ne pouvoit supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui étoit extrême ; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs ; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté ; barbare en railleries et à produire les ridicules avec une justesse qui

assommoit. De la hauteur des cieux il ne regardoit les hommes que comme des atomes avec qui il n'avoit aucune ressemblance quels qu'ils fussent. A peine MM. ses frères lui paroissoient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on [eût] toujours affecté de les élever tous trois ensemble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration brilloient en lui de toutes parts. Jusque dans ses furies ses réponses étonnoient. Ses raisonnements tendoient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. Il se jouoit des connoissances les plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit étoient prodigieuses, et l'empêchoient de s'appliquer à une seule chose à la fois jusqu'à l'en rendre incapable. La nécessité de le laisser dessiner en étudiant, à quoi il avoit beaucoup de goût et d'adresse, et sans quoi son étude étoit infructueuse, a peut-être beaucoup nui à sa taille.

Il étoit plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'alloit pas si bien ; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffoient à l'excès ; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parloit point, mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier supérieur s'avançoit trop, et emboîtoit presque celui de dessous, ce qui, en parlant et en riant, faisoit un effet désagréable. Il avoit les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes. On s'aperçut

de bonne heure que sa taille commençoit à tourner. On employa aussitôt et longtemps le collier et la croix de fer, qu'il portoit tant qu'il étoit dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser. La nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule, qu'il en fut enfin boiteux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu d'être à plomb il pencha d'un côté. Il n'en marchoit ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval, quoiqu'il y fût très-mal. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé, et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il étoit pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais. C'étoit une foiblesse qui mettoit en garde contre les distractions et les indiscrétions, et qui donnoit de la peine à ceux de ses gens qui dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux masquoient ce défaut naturel le plus qu'il leur étoit possible, mais bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce qui étoit si visible. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'étoit pas d'une éducation facile. Le duc de Beauvilliers, qui en sentoit également les difficultés et les conséquences, s'y surpassa lui-même par son application, sa patience, la variété des remèdes. Peu aidé par les sous-gouver-

neurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva sous sa main. Fénelon, Fleury, sous-précepteur, qui a donné une si belle *Histoire de l'Église*, quelques gentilshommes de la manche, Moreau, premier valet de chambre, fort au-dessus de son état sans se méconnoître, quelques rares valets de l'intérieur, le duc de Chevreuse seul du dehors, tous mis en œuvre et tous en même esprit, travaillèrent chacun sous la direction du gouverneur, dont l'art, déployé dans un récit, feroit un juste ouvrage également curieux et instructif. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et quelquefois au delà de ce que son état pouvoit comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyoit destiné. La brièveté des jours faisoit toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction des choses de son état, et à la bienséance d'un rang destiné à régner, et à tenir en attendant une cour.

L'apprentissage de la dévotion et l'appréhension de sa foiblesse pour les plaisirs le rendirent d'abord sauvage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passoit rien et à qui il croyoit devoir ne rien passer, le renferma dans son cabinet comme dans un asile impénétrable aux occasions. Que le monde est étrange! il l'eût abhorré dans son premier état, et il fut tenté de mépriser le second. Le prince le sentit, et le sup-

porta ; il attacha avec joie cette sorte d'opprobre à la croix de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut de plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis de sa plus intime famille. Le roi, avec sa dévotion et sa régularité d'écorce, vit bientôt avec un secret dépit un prince de cet âge censurer, sans le vouloir, sa vie par la sienne, se refuser un bureau neuf pour donner aux pauvres le prix qui y étoit destiné, et le remercier modestement d'une dorure nouvelle dont on vouloit rajeunir son petit appartement. On a vu combien il fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un bal de Marly le jour des Rois. Véritablement ce fut la faute d'un novice. Il devoit ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance, au roi son grand-père, de ne l'irriter pas par cet étrange contraste ; mais au fond et en soi action bien grande qui l'exposoit à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnoit au roi, et aux propos d'une cour dont le roi étoit l'idole, et qui tournoit en ridicule une telle singularité.

Monseigneur ne lui étoit pas une épine moins aiguë ; tout livré à la matière et à autrui dont la politique, je dis longtemps avant les complots de Flandre, redoutoit déjà ce jeune prince, n'en apercevoit que l'écorce et sa rudesse, et s'en aliénoit comme d'un censeur. Mme la duchesse de Bourgogne, alarmée d'un époux si austère, n'oublioit rien pour lui adoucir les mœurs. Ses charmes dont il étoit pénétré, la politique et les importunités effrénées des jeunes dames de sa suite déguisées en cent formes diverses, l'appât des plaisirs et des parties auxquels il n'étoit rien moins qu'insensible, tout étoit déployé chaque jour. Suivoient dans l'intérieur des cabinets les remontrances de la dévote fée et les traits piquants du roi, l'aliénation de Monseigneur grossièrement marquée,

les préférences malignes de sa cour intérieure, et les siennes trop naturelles pour M. le duc de Berry, que son aîné, traité là en étranger qui pèse, voyoit chéri et attiré avec applaudissement. Il faut une âme bien forte pour soutenir de telles épreuves, et tous les jours, sans en être ébranlé ; il faut être puissamment soutenu de la main invisible quand tout appui se refuse au dehors, et qu'un prince de ce rang se voit livré aux dégoûts des siens devant qui tout fléchit, et presque au mépris d'une cour qui n'étoit plus retenue, et qui avoit une secrète frayeur de se trouver un jour sous ses lois. Cependant, rentré de plus en plus en lui-même par le scrupule de déplaire au roi, de rebuter Monseigneur, de donner aux autres de l'éloignement de la vertu, l'écorce rude et dure peu à peu s'adoucit, mais sans intéresser la solidité du tronc. Il comprit enfin ce que c'est que quitter Dieu pour Dieu, et que la pratique fidèle des devoirs propres de l'état où Dieu a mis est la piété solide, qui lui est la plus agréable. Il se mit donc à s'appliquer presque uniquement aux choses qui pouvoient l'instruire au gouvernement ; il se prêta plus au monde, il le fit même avec tant de grâce et un air si naturel, qu'on sentit bientôt sa raison de s'y être refusé, et sa peine à ne faire que s'y prêter, et le monde qui se plaît tant à être aimé commença à devenir réconciliable.

Il réussit fort au gré des troupes en sa première campagne en Flandre avec le maréchal de Boufflers. Il ne plut pas moins à la seconde, où il prit Brisach avec le maréchal de Tallard ; il s'y montra partout fort librement, et fort au delà de ce que vouloit Marsin, qui lui avoit été donné pour son mentor. Il fallut lui cacher le projet de Landau pour le faire revenir à la cour, qui n'éclata qu'ensuite. Les tristes conjonctures des années suivantes ne permirent pas

de le renvoyer à la tête des armées. A la fin on y crut sa présence nécessaire pour les ranimer, et y rétablir la discipline perdue. Ce fut en 1708. On a vu l'horoscope que la connoissance des intérêts et des intrigues m'en fit faire au duc de Beauvilliers dans les jardins de Marly, avant que la déclaration fût publique, et on a vu l'incroyable succès, et par quels rapides degrés de mensonges, d'art, de hardiesse démesurée d'une impudence à trahir le roi, l'État, la vérité jusqu'alors inouïe, une infernale cabale, la mieux organisée qui fût jamais, effaça ce prince dans le royaume dont il devoit porter la couronne, et dans sa maison paternelle, jusqu'à rendre odieux et dangereux d'y dire un mot en sa faveur. Cette monstrueuse anecdote a été si bien expliquée en son lieu que je ne fais que la rappeler ici. Une épreuve si étrangement nouvelle et cruelle étoit bien dure à un prince qui voyoit tout réuni contre lui, et qui n'avoit pour soi que la vérité suffoquée par tous les prestiges des magiciens de Pharaon ; il la sentit dans tout son poids, dans toute son étendue, dans toutes ses pointes. Il la soutint aussi avec toute la patience, la fermeté, et surtout avec toute la charité d'un élu qui ne voit que Dieu en tout, qui s'humilie sous sa main, qui se purifie dans le creuset que cette divine main lui présente, qui lui rend grâces de tout, qui porte la magnanimité jusqu'à ne vouloir dire ou faire que très-précisément ce qu'il se doit, à l'État, à la vérité, et qui est tellement en garde contre l'humanité qu'il demeure bien en deçà des bornes les plus justes et les plus saintes.

Tant de vertu trouva enfin sa récompense dès ce monde, et avec d'autant plus de pureté, que le prince, bien loin d'y contribuer, se tint encore fort en arrière. J'ai assez expliqué tout ce qui regarde cette précieuse révolution, [pour] que je me contente ici de

la montrer, et que les ministres et la cour aux pieds de ce prince devenu le dépositaire du cœur du roi, de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du gouvernement. Ce fut alors qu'il redoubla plus que jamais d'application aux choses du gouvernement, et à s'instruire de tout ce qui pouvoit l'en rendre plus capable. Il bannit tout amusement de sciences pour partager son cabinet entre la prière qu'il abrégea, et l'instruction qu'il multiplia ; et le dehors entre son assiduité auprès du roi, ses soins pour Mme de Maintenon, la bienséance et son goût pour son épouse, et l'attention à tenir une cour, et à s'y rendre accessible et aimable. Plus le roi l'éleva, plus il affecta de se tenir soumis en sa main, plus il lui montra de considération et de confiance, plus il y sut répondre par le sentiment, la sagesse, les connoissances, surtout par une modération éloignée de tout désir et de toute complaisance en soi-même, beaucoup moins de la plus légère présomption. Son secret et celui des autres fut toujours impénétrable chez lui.

Sa confiance en son confesseur n'alloit pas jusqu'aux affaires ; j'en ai rapporté deux exemples mémorables sur deux très-importantes aux jésuites qu'ils attirèrent devant le roi, contre lesquels il fut de toutes ses forces. On ne sait si celle qu'il auroit prise en M. de Cambrai auroit été plus étendue ; on n'en peut juger que par celle qu'il avoit en M. de Chevreuse, et plus en M. de Beauvilliers qu'en qui que ce fût. On peut dire de ces deux beaux-frères qu'ils n'étoient qu'un cœur et qu'une âme, et que M. de Cambrai en étoit la vie et le mouvement ; leur abandon pour lui étoit sans bornes, leur commerce secret étoit continuel. Il étoit sans cesse consulté sur grandes et sur petites choses, publiques, politiques, domestiques ; leur conscience de plus étoit entre ses mains ; le prince

ne l'ignoroit pas ; et je me suis toujours persuadé, sans néanmoins aucune notion autre que présomption, que le prince même le consultoit par eux, et que c'étoit par eux que s'entretenoit cette amitié, cette estime, cette confiance pour lui si haute et si connue. Il pouvoit donc compter, et il comptoit sûrement aussi parler et entendre tous les trois, quand il parloit ou écoutoit l'un d'eux. Sa confiance néanmoins avoit des degrés entre les deux beaux-frères ; s'il l'avoit avec abandon pour quelqu'un, c'étoit certainement pour le duc de Beauvilliers. Toutefois il y avoit des choses où ce duc n'entamoit pas son sentiment, par exemple beaucoup de celles de la cour de Rome, d'autres qui regardoient le cardinal de Noailles, quelques autres de goût et d'affections ; c'est ce que j'ai vu de mes yeux et ouï de mes oreilles.

Je ne tenois à lui que par M. de Beauvilliers, et je ne crois pas faire un acte d'humilité de dire qu'en tous sens et en tous genres, j'étois sans aucune proportion avec lui. Néanmoins il a souvent concerté avec moi pour faire ou sonder, ou parler, ou inspirer, approcher, écarter de ce prince par moi, pris ses mesures sur ce que je lui disois ; et plus d'une fois, lui rendant compte de mes tête-à-tête avec le prince, il m'a fait répéter de surprise des choses qu'il m'avouoit sur lesquelles il ne s'étoit jamais tant ouvert avec lui, et d'autres qu'il ne lui avoit jamais dites. Il est vrai que celles-là ont été rares, mais elles ont été, et elles ont été plus d'une fois. Ce n'est pas assurément que ce prince eût en moi plus de confiance. J'en serois si honteux, et pour lui et pour moi, que, s'il avoit été capable d'une si lourde faute, je me garderois bien de la laisser sentir ; mais je m'étends sur ce détail qui n'a pu être aperçu que de moi, pour rendre témoignage à cette vérité : que la confiance

la plus entière de ce prince, et la plus fondée sur tout ce qui la peut établir et la rendre toujours durable, n'alla jamais jusqu'à l'abandon, et à une transformation qui devient trop souvent le plus grand malheur des rois, des cours, des peuples et des États même.

Le discernement de ce prince n'étoit donc point asservi, mais comme l'abeille il recueilloit la plus parfaite substance des plus belles et des meilleures fleurs. Il tâchoit à connoître les hommes, à tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il en pouvoit espérer. Il conféroit quelquefois, mais rarement avec quelques-uns, mais à la passade, sur des matières particulières ; plus rarement en secret sur des éclaircissements qu'il jugeoit nécessaires, mais sans retour et sans habitude. Je n'ai point su, et cela ne m'auroit pas échappé, qu'il travaillât habituellement avec personne qu'avec les ministres, et le duc de Chevreuse l'étoit, et avec les prélats dont j'ai parlé sur l'affaire du cardinal de Noailles. Hors ce nombre, j'étois le seul qui eusse ses derrières libres et fréquents, soit de sa part ou de la mienne. Là, il découvroit son âme et pour le présent et pour l'avenir avec confiance, et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissoit aller sur les plans qu'il croyoit nécessaires, il se livroit sur les choses générales, il se retenoit sur les particulières, et plus encore sur les particuliers ; mais, comme il vouloit sur cela même tirer de moi tout ce qui pouvoit lui servir, je lui donnois adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avoit prise en moi de plus en plus, et que je devois toute au duc de Beauvilliers, et en sous-ordre au duc de Chevreuse, à qui je ne rendrois pas le même compte qu'à son beau-frère, mais à qui je ne laissois pas de m'ouvrir fort souvent comme lui à moi.

Un volume ne décriroit pas suffisamment ces divers

tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien ! quel dépouillement de soi-même ! quelles recherches ! quels fruits ! quelle pureté d'objets, oserai-je le dire, quel reflet de la Divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il leur est donné ici-bas, en avoit conservé l'image! On y sentoit briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui étoit né pour le commandement. Là, s'éclipsoient les scrupules qui le dominoient en public. Il vouloit savoir à qui il avoit et à qui il auroit affaire ; il mettoit au jeu le premier pour profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt. Mais que le tête-à-tête avoit de vaste, et que les charmes qui s'y trouvoient étoient agités par la variété où le prince s'espaçoit et par art, et par entraînement de curiosité, et par la soif de savoir ! De l'un à l'autre il promenoit son homme sur tant de matières, sur tant de choses, de gens et de faits, que qui n'auroit pas eu à la main de quoi le satisfaire en seroit sorti bien mal content de soi, et ne l'auroit pas laissé satisfait. La préparation étoit également imprévue et impossible. C'étoit dans ces impromptus que le prince cherchoit à puiser des vérités qui ne pouvoient ainsi rien emprunter d'ailleurs, et à éprouver, sur des connoissances ainsi variées, quel fond il pouvoit faire en ce genre sur le choix qu'il avoit fait.

De cette façon, son homme, qui avoit compté ordinairement sur une matière à traiter avec lui, et en avoir pour un quart d'heure, pour une demi-heure, y passoit deux heures et plus, suivant que le temps en laissoit plus ou moins de liberté au prince. Il se ramenoit toujours à la matière qu'il avoit destinée de traiter en principal ; mais à travers les parenthèses qu'il présentoit, et qu'il manioit en maître,

et dont quelques-unes étoient assez souvent son principal objet. Là, nul verbiage, nul compliment, nulles louanges, nulles chevilles, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie ; tout objet, tout dessein, tout serré, substantiel, au fait, au but, rien sans raison, sans cause, rien par amusement et par plaisir ; c'étoit là que la charité générale l'emportoit sur la charité particulière, et que ce qui étoit sur le compte de chacun se discutoit exactement ; c'étoit là que les plans, les arrangements, les changements, les choix se formoient, se mûrissoient, se découvroient, souvent tout mâchés, sans le paroître, avec le duc de Beauvilliers, quelquefois avec lui et le duc de Chevreuse, qui néanmoins étoient tous deux ensemble très-rarement avec lui. Quelquefois encore il y avoit de la réserve pour tous les deux ou pour l'un ou l'autre, quoique rare pour M. de Beauvilliers ; mais en tout et partout un inviolable secret dans toute sa profondeur.

Avec tant et de si grandes parties, ce prince si admirable ne laissoit pas de laisser voir un recoin d'homme, c'est-à-dire quelques défauts, et quelquefois même peu décents ; et c'est ce que, avec tant de solide et de grand, on avoit peine à comprendre, parce qu'on ne vouloit pas se souvenir qu'il n'avoit été que vice et que défaut, ni réfléchir sur le prodigieux changement, et ce qu'il avoit dû coûter, qui en avoit fait un prince déjà si proche de toute perfection qu'on s'étonnoit, en le voyant de près, qu'il ne l'eût pas encore atteinte jusqu'à son comble. J'ai touché ailleurs quelques-uns de ces légers défauts, qui, malgré son âge, étoient encore des enfances, qui se corrigeoient assez tous les jours pour faire sainement augurer que bientôt elles disparoîtroient toutes. Un plus important, et que la réflexion et l'expérience auroient sûrement guéri, c'est qu'il étoit quelquefois

des personnes, mais rarement, pour qui l'estime et l'amitié de goût, même assez familière, ne marchoient pas de compagnie. Ses scrupules, ses malaises, ses petitesses de dévotion diminuoient tous les jours, et tous les jours il croissoit en quelque chose ; surtout il étoit bien guéri de l'opinion de préférer pour les choix la piété à tout autre talent, c'est-à-dire de faire un ministre, un ambassadeur, un général plus par rapport à sa piété qu'à sa capacité et à son expérience ; il l'étoit encore sur le crédit à donner à la piété, persuadé qu'il étoit enfin que de fort honnêtes gens, et propres à beaucoup de choses, le peuvent être sans dévotion, et doivent cependant être mis en œuvre, et du danger encore de faire des hypocrites.

Comme il avoit le sentiment fort vif, il le passoit aux autres, et ne les en aimoit et n'estimoit pas moins. Jamais homme si amoureux de l'ordre ni qui le connût mieux, ni si désireux de le rétablir en tout, d'ôter la confusion, et de mettre gens et choses en leurs places. Instruit au dernier point de tout ce qui doit régler cet ordre par maximes, par justice et par raison, et attentif, avant qu'il fût le maître, de rendre à l'âge, au mérite, à la naissance, au rang, la distinction propre à chacune de ces choses, et de la marquer en toutes occasions. Ses desseins allongeroient trop ces Mémoires. Les expliquer seroit un ouvrage à part, mais un ouvrage à faire mourir de regrets. Sans entrer dans mille détails sur le comment, sur les personnes, je ne puis toutefois m'en refuser ici quelque chose en gros. L'anéantissement de la noblesse lui étoit odieux, et son égalité entre elle insupportable. Cette dernière nouveauté qui ne cédoit qu'aux dignités, et qui confondoit le noble avec le gentilhomme, et ceux-ci avec les seigneurs, lui paroissoit de la dernière injustice, et ce défaut

de gradation une cause prochaine [de ruine] et destructive d'un royaume tout militaire. Il se souvenoit qu'il n'avoit dû son salut dans ses plus grands périls sous Philippe de Valois, sous Charles V, sous Charles VII, sous Louis XII, sous François Ier, sous ses petit-fils, sous Henri IV, qu'à cette noblesse, qui se connoissoit et se tenoit dans les bornes de ses différences réciproques, qui avoit la volonté et le moyen de marcher au secours de l'État, par bandes et par provinces, sans embarras et sans confusion, parce qu'aucun n'étoit sorti de son état, et ne faisoit difficulté d'obéir à plus grand que soi. Il voyoit au contraire ce secours éteint par les contraires ; pas un qui n'en soit venu à prétendre l'égalité à tout autre, par conséquent plus rien d'organisé, plus de commandement et plus d'obéissance.

Quant aux moyens, il étoit touché, jusqu'au plus profond du cœur, de la ruine de la noblesse, des voies prises et toujours continuées pour l'y réduire et l'y tenir, de l'abâtardissement que la misère et le mélange du sang par les continuelles mésalliances nécessaires pour avoir du pain, avoient établi dans les courages et pour valeur, et pour vertu, et pour sentiments. Il étoit indigné de voir cette noblesse françoise si célèbre, si illustre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distinguée de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui par son inutilité à tout la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer, à travers les insultes des commis des secrétaires d'État, et des secrétaires des intendants, sans que les plus grands de toute cette noblesse par leur

naissance, et par les dignités qui, sans les sortir de son ordre, les met au-dessus d'elle, puissent éviter ce même sort d'inutilité, ni les dégoûts des maîtres de la plume lorsqu'ils servent dans les armées. Surtout il ne pouvoit se contenir contre l'injure faite aux armes, par lesquelles cette monarchie s'est fondée et maintenue, qu'un officier vétéran, souvent couvert de blessures, même lieutenant général des armées, retiré chez soi avec estime, réputation, pension même, y soit réellement mis à la taille avec tous les autres paysans de sa paroisse, s'il n'est pas noble, par eux et comme eux, et comme je l'ai vu arriver à d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis et à pension, sans remède pour les en exempter, tandis que les exemptions sont sans nombre pour les plus vils emplois de la petite robe et de la finance, même après les avoir vendus, et quelquefois héréditaires.

Ce prince ne pouvoit s'accoutumer qu'on ne pût parvenir à gouverner l'État en tout ou en partie, si on n'avoit été maître des requêtes, et que ce fût entre les mains de la jeunesse de cette magistrature que toutes les provinces fussent remises pour les gouverner en tout genre, et seuls, chacun la sienne à sa pleine et entière discrétion, avec un pouvoir infiniment plus grand, et une autorité plus libre et plus entière, sans nulle comparaison, que les gouverneurs de ces provinces en avoient jamais eue, qu'on avoit pourtant voulu si bien abattre qu'il ne leur en étoit resté que le nom et les appointements uniques, et il ne trouvoit pas moins scandaleux que le commandement de quelques provinces fût joint et quelquefois attaché à la place du chef du parlement de la même province, en absence du gouverneur et du lieutenant général en titre, laquelle étoit nécessairement continuelle, avec le même pouvoir sur les

troupes qu'eux. Je ne répéterai point ce qu'il pensoit sur le pouvoir et sur l'élévation des secrétaires d'État, des autres ministres, et la forme de leur gouvernement. On l'a vu il n'y a pas longtemps, comme sur le dixième on a vu ce qu'il pensoit et sentoit sur la finance et les financiers. Le nombre immense de gens employés à lever et à percevoir les impositions ordinaires et extraordinaires, et la manière de les lever ; la multitude énorme d'offices et d'officiers de justice de toute espèce ; celle des procès, des chicanes, des frais ; l'iniquité de la prolongation des affaires, les ruines et les cruautés qui s'y commettent étoient des objets d'une impatience qui lui inspiroit presque celle d'être en pouvoir d'y remédier.

La comparaison qu'il faisoit des pays d'états avec les autres lui avoit donné la pensée de partager le royaume en parties, autant qu'il se pourroit, égales pour la richesse, de faire administrer chacune par ses états, de les simplifier tous extrêmement pour en bannir la cohue et le désordre, et d'un extrait aussi fort simplifié de tous ces états des provinces en former quelquefois des états généraux du royaume. Je n'ose achever un grand mot, un mot d'un prince pénétré : « qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui, » comme il ne se contraignoit pas de le dire en public, et jusque dans le salon de Marly, un mot enfin de père de la patrie, mais un mot qui hors de son règne, que Dieu n'a pas permis, seroit le plus affreux blasphème. Pour en revenir aux états généraux, ce n'étoit pas qu'il leur crût aucune sorte de pouvoir. Il étoit trop instruit pour ignorer que ce corps, tout auguste que sa représentation le rende, n'est qu'un corps de plaignants, de remontrants, et quand il plaît au roi de le lui permettre, un corps de proposants.

Mais ce prince, qui se seroit plu dans le sein de sa nation rassemblée, croyoit trouver des avantages infinis d'y être informé des maux et des remèdes par des députés qui connoîtroient les premiers par expérience, et de consulter les derniers avec ceux sur qui ils devoient porter. Mais dans ces états il n'en vouloit connoître que trois, et laissoit fermement dans le troisième celui qui si nouvellement a paru vouloir s'en tirer.

A l'égard des rangs, des dignités et des charges, on a vu que les rangs étrangers, ou prétendus tels, n'étoient pas dans son goût et dans ses maximes, et ce qui en étoit pour la règle des rangs. Il n'étoit pas plus favorable aux dignités étrangères. Son dessein aussi n'étoit pas de multiplier les premières dignités du royaume. Il vouloit néanmoins favoriser la première noblesse par des distinctions. Il sentoit combien elles étoient impossibles et irritantes par naissance entre les vrais seigneurs, et il étoit choqué qu'il n'y eût ni distinctions ni récompense à leur donner, que les premières et le comble de toutes. Il pensoit donc, à l'exemple, mais non sur le modèle de l'Angleterre, à des dignités moindres en tout que celles de ducs : les unes héréditaires et de divers degrés, avec leurs rangs et leurs distinctions propres ; les autres à vie sur le modèle, en leur manière, des ducs non vérifiés ou à brevet. Le militaire en auroit eu aussi, dans le même dessein et par la même raison, au-dessous des maréchaux de France. L'ordre de Saint-Louis auroit été beaucoup moins commun, et celui de Saint-Michel tiré de la boue où on l'a jeté, et remis en honneur pour rendre plus réservé celui de l'ordre du Saint-Esprit. Pour les charges, il ne comprenoit pas comment le roi avoit eu pour ses ministres la complaisance de laisser tomber les premières après les grandes de sa cour dans l'abjection

où de l'une à l'autre toutes sont tombées. Le Dauphin auroit pris plaisir d'y être servi et environné par de véritables seigneurs, et il auroit illustré d'autres charges moindres, et ajouté quelques-unes de nouveau pour des personnes de qualité moins distinguées. Ce tout ensemble, qui eût décoré sa cour et l'État, lui auroit fourni beaucoup plus de récompenses. Mais il n'aimoit pas les perpétuelles, que la même charge, le même gouvernement devînt comme patrimoine par l'habitude de passer toujours de père en fils. Son projet de libérer peu à peu toutes les charges de cour et de guerre, pour en ôter à toujours la vénalité, n'étoit pas favorable aux brevets de retenue ni aux survivances, qui ne laissoient rien aux jeunes gens à prétendre ni à désirer.

Quant à la guerre, il ne pouvoit goûter l'ordre du tableau que Louvois a introduit pour son autorité particulière, pour confondre qualité, mérite et néant, et pour rendre peuple tout ce qui sert. Ce prince regardoit cette invention comme la destruction de l'émulation, par conséquent du désir de s'appliquer, d'apprendre, et de faire, comme la cause de ces immenses promotions qui font des officiers généraux sans nombre, qu'on ne peut pour la plupart employer ni récompenser, et parmi lesquels on en trouve si peu qui aient de la capacité et du talent, ce qui remonte enfin jusqu'à ceux qu'il faut bien faire maréchaux de France, et entre ces derniers jusqu'aux généraux des armées, et dont l'État éprouve les funestes suites, surtout depuis le commencement de ce siècle, parce que ceux qui ont précédé cet établissement n'étoient déjà plus ou hors d'état de servir.

Cette grande et sainte maxime : que les rois sont faits pour leurs peuples et non les peuples pour les rois ni aux rois, étoit si avant imprimée en son âme

qu'elle lui avoit rendu le luxe et la guerre odieuse. C'est ce qui le faisoit quelquefois expliquer trop vivement sur la dernière, emporté par une vérité trop dure pour les oreilles du monde, qui a fait quelquefois dire sinistrement qu'il n'aimoit pas la guerre. Sa justice étoit munie de ce bandeau impénétrable qui en fait toute la sûreté. Il se donnoit la peine d'étudier les affaires qui se présentoient à juger devant le roi aux conseils de finance et des dépêches ; et, si elles étoient grandes, il y travailloit avec les gens du métier, dont il puisoit des connoissances, sans se rendre esclave de leurs opinions. Il communioit au moins tous les quinze jours avec un recueillement et un abaissement qui frappoit, toujours en collier de l'ordre et en rabat et manteau court. Il voyoit son confesseur jésuite une ou deux fois la semaine, et quelquefois fort longtemps, ce qu'il abrégea beaucoup dans la suite, quoiqu'il approchât plus souvent de la communion.

Sa conversation étoit aimable, tant qu'il pouvoit solide, et par goût ; toujours mesurée à ceux avec qui il parloit. Il se délassoit volontiers à la promenade : c'étoit là où ses [qualités] paroissoient le plus. S'il s'y trouvoit quelqu'un avec qui il pût parler de sciences, c'étoit son plaisir, mais plaisir modeste, et seulement pour s'amuser et s'instruire en dissertant quelque peu, et en écoutant davantage. Mais ce qu'il y cherchoit le plus c'étoit l'utile, des gens à faire parler sur la guerre et les places, sur la marine et le commerce, sur les pays et les cours étrangères, quelquefois sur des faits particuliers mais publics, et sur des points d'histoire ou des guerres passées depuis longtemps. Ces promenades, qui l'instruisoient beaucoup, lui concilioient les esprits, les cœurs, l'admiration, les plus grandes espérances. Il avoit mis à la place des spectacles, qu'il s'étoit retranchés depuis

fort longtemps, un petit jeu où les plus médiocres bourses pouvoient atteindre, pour pouvoir varier et partager l'honneur de jouer avec lui, et se rendre cependant visible à tout le monde. Il fut toujours sensible au plaisir de la table et de la chasse. Il se laissoit aller à la dernière avec moins de scrupule, mais il craignoit son foible pour l'autre, et il y étoit d'excellente compagnie quand il s'y laissoit aller.

Il connoissoit le roi parfaitement, il le respectoit, et sur la fin il l'aimoit en fils, et lui faisoit une cour attentive de sujet, mais qui sentoit quel il étoit. Il cultivoit Mme de Maintenon avec les égards que leur situation demandoit. Tant que Monseigneur vécut, il lui rendoit tout ce qu'il devoit avec soin. On y sentoit la contrainte, encore plus avec Mlle Choin, et le malaise avec tout cet intérieur de Meudon. On en a tant expliqué les causes qu'on n'y reviendra pas ici. Le prince admiroit, autant pour le moins que tout le monde, que Monseigneur, qui, tout matériel qu'il étoit, avoit beaucoup de gloire, n'avoit jamais pu s'accoutumer à Mme de Maintenon, ne la voyoit que par bienseance, et le moins encore qu'il pouvoit, et toutefois avoit aussi en Mlle Choin sa Maintenon autant que le roi avoit la sienne, et ne lui asservissoit pas moins ses enfants que le roi les siens à Mme de Maintenon. Il aimoit les princes ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent. On voyoit un homme hors de soi, qui s'extorquoit une surface unie, et qui y succomboit. Les jours en furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, il en rai-

sonnoit avec ses médecins ; dans cette opinion, il ne cacha pas sur quoi elle étoit fondée ; on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne ! mais, grand Dieu ! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connoître tout le prix ! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix ! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres, mais tranquilles vues ! quel surcroît de détachement ! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre ! quelle soumission, et combien parfaite ! quel ardent amour de Dieu ! quel perçant regard sur son néant et ses péchés ! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde ! quelle religieuse et humble crainte ! quelle tempérée confiance ! quelle sage paix ! quelles lectures ! quelles prières continuelles ! quel ardent désir des derniers sacrements ! quel profond recueillement ! quelle invincible patience ! quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchoit ! quelle charité pure qui le pressoit d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritoit pas. La terre n'en étoit pas digne, il étoit mûr déjà pour la bienheureuse éternité.

XXXII. — APRÈS LA MORT DU DAUPHIN

J'ai omis ce qui se passa au réveil du roi à la mort de Mgr le Dauphin, parce que ce ne fut que la répétition parfaite de ce qui s'y passa à la mort de Mme la Dauphine, qui a été raconté. Le roi embrassa tendrement M. le duc de Berry à plusieurs reprises, lui disant : « Je n'ai donc plus que vous. » Ce prince étoit fondu en larmes ; on ne peut être plus amèrement ni plus longtemps affligé qu'il le fut. Mme la duchesse de Berry n'osa s'échapper. Elle tint assez honnête contenance. Au fond sa joie étoit extrême de se voir elle et son époux les premiers. L'affliction et l'horreur de ces coups redoublés furent inconcevables en Espagne.

A la mort de la reine, de la Dauphine de Bavière, de Monsieur, en un mot à toutes ces grandes obsèques, excepté à la mort de Monseigneur, à cause de la petite vérole qui l'avoit emporté, tous les fils de France suivis de tous les princes du sang et de tous les ducs avoient été en cérémonie, tous ensemble, donner l'eau bénite ; et pareillement ensemble les filles et petites-filles de France, suivies des princesses du sang et des duchesses. Les cœurs et les corps avoient été accompagnés de princes du sang et de ducs, et pour les princesses de beaucoup de princesses, de duchesses et de princesses étrangères, et de dames de qualité en plusieurs carrosses ; et les corps avoient été gardés longtemps avant d'être portés à Saint-Denis. En celles-ci, quoique doubles, et par conséquent plus nombreuses et plus solennelles, puisqu'on devoit faire autant pour chaque corps que s'il n'y en avoit eu qu'un, et que cela doubloit tous les accompagnements, on ne fit qu'une légère image de ce qui s'étoit toujours pratiqué pour un seul, tant pour la

durée de la garde avant le transport, que pour l'eau bénite des deux corps à part, et pour les convois des deux cœurs ensemble, et après des deux corps ensemble. Le genre de ces étranges morts en fut en gros la vraie cause, et la hâte de débarrasser le roi à Versailles, et qu'il eut lui-même de n'avoir plus à ouïr parler de choses si douloureuses, et de n'entretenir pas l'excitation des propos, fit abréger tout et diminuer tout, et pour les cérémonies et pour le nombre des personnes qui y devoient assister. Il n'y parut ni fils de France ni prince du sang, mais le roi ne laissa pas d'avoir soin, malgré toute sa douleur et ses poignantes inquiétudes, d'y en faire jouer le personnage à ses deux fils naturels : l'un au convoi des corps, l'autre à l'eau bénite de la Dauphine, à la suite de Madame et de M. le duc d'Orléans et de trois princesses du sang seulement.

C'est la première fois que les hommes et les femmes aient été ensemble donner l'eau bénite en cérémonie. M. le duc d'Orléans unique en retourna donner en cérémonie au Dauphin ; l'autre avoit été pour la Dauphine seule avant que le corps du Dauphin fût mis auprès du sien. C'étoit séparément à M. le duc et à Mme la duchesse de Berry à conduire les eaux bénites ; ils devoient être séparément suivis de Madame et de M. le duc d'Orléans, de Mme la duchesse d'Orléans, de tout le sang royal, des ducs et duchesses, et depuis un temps de la maison de Lorraine. Jusqu'alors cela s'étoit passé ainsi à la reine, à la Dauphine de Bavière, à Monsieur ; je ne doute pas aussi à sa première épouse. Il est vrai qu'à Monsieur, sous prétexte de cette compétence des ducs avec la maison de Lorraine que le roi aimoit tant, il ne voulut pas qu'aucun d'eux y allât en cérémonie ; mais leurs femmes y furent avec

les princesses du sang, à la suite de Mme la duchesse de Bourgogne, où il se passa ce que j'ai raconté alors. Le cortége des deux cœurs fut mêlé, et tout aussi court et singulier : trois princesses du sang pour l'un, ce devoit être une fille de France avec elles, et des duchesses avec pour l'autre au lieu d'un fils de France, de deux princes du sang et de quelques ducs, M. du Maine unique ; au convoi des corps, M. le duc d'Orléans seul de tout le sang royal, avec un mélange de charges pour tout accompagnement dans le carrosse où il étoit, et deux ducs, dont l'un encore étoit premier gentilhomme de la chambre et en avoit servi en ces cérémonies, l'autre pouvoit être regardé comme menin. Pour la Dauphine, quatre princesses du sang, sans fille ni petite-fille de France, et sans duchesses ni Lorraines ni dames de qualité, et un seul carrosse après le leur, pour les dames du palais. Rien ne fut jamais si court, ni si baroque, jusque-là que la maison même de la Dauphine ni les menins ne donnèrent point d'eau bénite en cérémonie, c'est-à-dire un premier gentilhomme de la chambre à la tête des menins, la dame d'honneur à la tête des dames de Mme la Dauphine, et le chevalier d'honneur à la tête des officiers premiers et principaux de la maison. A l'égard de Monseigneur, pour lequel il ne s'observa pas la moindre cérémonie, la petite vérole dont il mourut en fut la juste raison.

Pour comble de singularité, le roi qui avoit voulu, à la mort de Monseigneur, que les personnes qui drapent lorsqu'il drape, drapassent quoiqu'il ne portât point ce deuil, ne voulut point que personne drapât pour M. [le Dauphin] et Mme la Dauphine, excepté M. le duc et Mme la duchesse de Berry. Comme leur maison drapoit à cause d'eux, cela fit une question sur Mme de Saint-Simon, qui pré-

tendoit ne point draper, et eux désiroient qu'elle drapât, et s'appuyoient sur l'exemple des duchesses de Ventadour et de Brancas, chez Madame. On y répondoit que celles-là, étant séparées de corps et de biens d'avec leurs maris, avoient leurs équipages à elles, au lieu que Mme de Saint-Simon et moi vivions et avions toujours vécu ensemble, qui est le cas que les équipages de la femme appartiennent au mari. Là-dessus, grande négociation. Ils prenoient cette draperie à l'honneur. M. [le duc] et Mme la duchesse de Berry nous la demandèrent avec tant d'instance, par amitié, comme une chose qui les touchoit sensiblement, qu'il fallut enfin avoir cette complaisance. Tellement que notre maison fut mi-partie : tout ce qui étoit à moi ou en commun sans deuil, et en noir tout ce qui étoit à Mme de Saint-Simon, ce qui étoit fort ridicule.

M. de Beauvilliers étoit malade dans son lit à Versailles, et il étoit à sa maison de la ville pour être plus en repos au bas de la rue de l'Orangerie. Il seroit difficile de comprendre l'excès de sa douleur, ni la grandeur de sa piété, de sa résignation, de son courage. Je n'ai rien vu de si difficile à décrire, de plus impossible à atteindre, de comparable à admirer. Le jour de la mort de notre Dauphin, je ne sortis qu'un instant de chez moi, où je m'étois barricadé pour joindre le roi à sa promenade dans les jardins, qui passa l'après-dînée à portée de mon pavillon. La curiosité y eut part. Le dépit de le voir presqu'à son ordinaire ne put soutenir cette promenade qu'un instant. On emportoit alors le corps du Dauphin, j'en aperçus de loin quelque chose. Je me rejetai chez moi, d'où je ne sortis presque plus du reste du voyage, que pour aller passer les après-dînées auprès du duc de Beauvilliers, enfermé chez lui où il ne laissoit entrer presque personne. J'avoue

que je faisois le détour entre le canal et les jardins de Versailles, pour arriver à l'hôtel de Beauvilliers par la porte de l'Orangerie qu'il joignoit, pour me dérober à la vue de ce qui paroissoit de funèbre, dont aucun devoir ne me put faire approcher. Je conviens de la foiblesse. Je n'étois soutenu ni de la piété supérieure à tout du duc de Beauvilliers, ni d'une semblable à celle de Mme de Saint-Simon, qui toutefois n'en souffroient pas moins. La vérité est que j'étois au désespoir. A qui saura où j'en étois arrivé, cet état paroîtra moins étrange que d'avoir pu supporter un malheur si complet. Je l'essuyois précisément au même âge où étoit mon père quand il perdit Louis XIII ; au moins en avoit-il grandement joui, et moi, *Gustavi paululum mellis, et ecce morior !* Ce n'étoit pas tout encore.

Il y avoit dans la cassette du Dauphin des mémoires qu'il m'avoit demandés. Je les avois faits en toute confiance, lui les avoit gardés de même. J'y étois donc parfaitement reconnoissable. Il y en avoit même un fort long de ma main, qui seul eût suffi pour me perdre sans espérance de retour auprès du roi. On n'imagine point de pareilles catastrophes. Le roi connoissoit mon écriture ; il ne connoissoit pas de même ma façon de penser, mais il s'en doutoit à peu près. J'y avois donné lieu quelquefois, et de bons amis de cour y avoient suppléé de leur mieux. Ce péril ne laissoit pas de regarder assez directement le duc de Beauvilliers, un peu plus au lointain le duc de Chevreuse. Le roi qui par ces mémoires m'auroit aussitôt reconnu, y auroit en même temps découvert la plus libre et la plus entière confiance entre le Dauphin et moi, et sur des chapitres les plus importants, et qui lui auroient été les moins agréables, et il ne se doutoit seulement pas que j'approchasse de son petit-fils plus que tous les autres courtisans.

Il n'eût pas pu croire, intimement lié comme il me savoit de tout temps avec le duc de Beauvilliers, que ce commerce intime et si secret d'affaires se fût établi sans lui entre le Dauphin et moi, et toutefois il falloit que lui-même portât au roi la cassette de ce prince, à la mort duquel du Chesne en avoit sur-le-champ remis la clef au roi. L'angoisse étoit donc cruelle, et il y avoit tout à parier que j'en serois perdu et chassé pour tout le règne du roi.

Quel contraste des cieux ouverts que je voyois sans chimère, et de ces abîmes qui tout à coup s'ouvroient sous mes pieds! Et voilà la cour et le monde! J'éprouvai alors le néant des plus désirables fortunes par un sentiment intime qui toutefois marque combien on y tient. La frayeur de l'ouverture de cette cassette n'eut presque point de prise sur moi. Il me fallut des réflexions pour y revenir de temps en temps. Les regrets de ce qui m'échappoit, plus sans comparaison qu'eux la vue de ce que perdoit la France, surtout la disparition de cet incomparable Dauphin, me perçoit le cœur et suspendoit toutes les facultés de mon âme. Je ne voulus longtemps que m'enfuir et ne revoir jamais la figure trompeuse de ce monde. Même après que je me fus résolu à y demeurer, la situation naturelle où j'étois avec M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans, que tant d'autres des plus grands eussent si chèrement achetée dans la perspective de l'âge du roi et de celui du petit Dauphin, m'étoit insipide, je n'oserois dire pire, par la comparaison de ce qui n'étoit plus ; et ma douleur si peu capable de consolation et de raison qu'elle trahit entièrement tout ce que j'avois caché jusque-là avec tant de soin et de politique, et manifesta malgré moi tout ce que j'avois perdu. Mme de Saint-Simon, non moins sensible, non moins touchée, aussi peu capable de le dissimuler, mais

plus sensée, plus forte, et toute à Dieu, recevoit aussi par plus de liberté d'esprit, par plus de mesure en attaches, par la plus sage prudence, de plus fortes impressions de l'inquiétude de ces papiers.

Les ducs et duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse étoient uniques dans ce secret, et les uniques aussi avec qui en consulter. M. de Beauvilliers prit le parti de ne confier la cassette à personne, quoique le roi en eût la clef, et d'attendre que sa santé lui permît de la porter lui-même, pour essayer, étant avec lui, de dérober ces papiers à sa vue parmi tous les autres de quelque manière que ce fût. Cette mécanique étoit difficile, car il ne savoit pas même la position de ces papiers si dangereux parmi les autres dans la cassette, et cependant c'étoit la seule ressource. Une si terrible incertitude dura plus de quinze jours.

Le lundi, dernier février, le roi vit dans son cabinet sur les cinq heures le duc de Beauvilliers pour la première fois, qui n'avoit pas [été] en état de s'y rendre plus tôt. Mon logement étoit assez près du sien et de plain-pied, donnant au milieu de la galerie de l'aile neuve, de plain-pied aussi au grand appartement du roi. Le duc à son retour entra chez moi, et nous dit, à Mme de Saint-Simon et à moi, que le roi lui avoit ordonné de lui porter le lendemain au soir chez Mme de Maintenon la cassette du Dauphin, et nous répéta que, sans oser ni pouvoir répondre de rien, il seroit bien attentif à éviter, s'il étoit possible, que le roi vît ce qui y étoit de moi; et nous promit de revenir le lendemain au retour de chez Mme de Maintenon nous en apprendre des nouvelles. On peut juger s'il fut attendu, et à portes bien fermées. Il arriva, et avant de s'asseoir nous fit signe de n'avoir plus d'inquiétude. Il nous conta que tout le dessus de la cassette, et assez épaissement, s'étoit heureusement trouvé rempli d'un fatras

de toutes sortes de mémoires et de projets sur les finances, et de quelques autres d'intérieurs de province, qu'il en avoit lu exprès une quantité au roi pour le lasser, et qu'il y avoit réussi tellement qu'à la fin le roi s'étoit contenté d'en entendre les titres, et que fatigué de ne trouver autre chose, s'étoit persuadé que le fond n'étoit pas plus curieux, avoit dit que ce n'étoit pas la peine d'en voir davantage, et qu'il n'avoit qu'à jeter là tous ces papiers dans le feu. Le duc nous assura qu'il ne se l'étoit pas fait dire deux fois, d'autant qu'il avoit déjà avisé au fond un petit bout de mon écriture, qu'il avoit promptement couvert en prenant d'autres papiers pour en lire les titres au roi, et qu'aussitôt qu'il lui eût lâché la parole, il rejeta confusément dans la cassette ce qu'il en avoit tiré de papiers et mis à mesure sur la table, et avoit été secouer la cassette derrière le feu entre le roi et Mme de Maintenon, pris bien garde en la secouant que ce mémoire de ma main qui étoit grand et épais fût couvert d'autres, et qu'il avoit eu grand soin d'empêcher avec les pincettes qu'aucun bout ne s'écartât, et de voir tout bien brûlé avant de quitter la cheminée. Nous nous embrassâmes dans le soulagement réciproque, qui fut proportionné pour ce moment au péril que nous avions couru

---

XXXIII. — LE DUC D'ORLÉANS ACCUSÉ D'EMPOISONNEMENT

Les horreurs qui ne se peuvent plus différer d'être racontées glacent ma main. Je les supprimerois si la vérité si entièrement due à ce qu'on écrit, si d'autres horreurs qui ont augmenté celles des

premières s'il est possible, si la publicité qui en a retenti dans toute l'Europe, si les suites les plus importantes auxquelles elles ont donné lieu, ne me forçoient de les exposer ici comme faisant une partie intégrante et des plus considérables de ce qui s'est passé sous mes yeux. La maladie de la Dauphine, subite, singulière, peu connue aux médecins, et trés-rapide, avoit dans sa courte durée noirci les imaginations déjà fort ébranlées par l'avis venu à Boudin si peu auparavant, et confirmé par celui du roi d'Espagne. La colère du roi du changement de confesseur, qui se seroit durement fait sentir à la princesse si elle eût vécu, céda à la douleur de sa perte, peut-être mieux à celle de tout son amusement et de tout son plaisir ; et la douleur voulut être éclaircie de la cause d'un si grand malheur pour tâcher de se mettre en état d'en éviter d'autres, ou de rentrer en repos sur l'inquiétude qui le frappoit. La Faculté reçut donc de sa bouche les ordres les plus précis là-dessus.

Le rapport de l'ouverture du corps n'eut rien de consolant : nulle cause naturelle de mort, mais d'autres vers les parties intérieures de la tête, voisines de cet endroit fatal où elle avoit tant souffert. Fagon et Boudin ne doutèrent pas du poison, et le dirent nettement au roi, en présence de Mme de Maintenon seule. Boulduc qui m'assura en être convaincu, et le peu des autres à qui le roi voulut parler et qui avoient assisté à l'ouverture, le confirmèrent par leur morne silence. Maréchal fut le seul qui soutînt qu'il n'y avoit de marques de poison que si équivoques, qu'il avoit ouvert plusieurs corps où il s'en étoit trouvé de pareilles, et sur la mort desquels il n'y avoit jamais eu le plus léger soupçon. Il m'en parla de même, à moi à qui il ne cachoit rien, mais il ajouta que néanmoins, à ce qu'il

avoit vu, il ne voudroit pas jurer du oui ou du non, mais que c'étoit assassiner le roi et le faire mourir à petit feu que de nourrir en lui une opinion en soi désolante, et qui pour les suites et pour sa propre vie ne lui laisseroit plus aucun repos. En effet, c'est ce qu'opéra ce rapport, et pour assez longtemps. Le roi outré voulut chercher à savoir d'où le coup infernal pouvoit être parti, sans pouvoir s'apaiser par tout ce que Maréchal lui put dire, et qui disputa vivement contre Fagon et Boudin, lesquels maintinrent aussi vivement leurs avis en ce premier rapport, et n'en démordirent point dans la suite. Boudin, outré d'avoir perdu sa charge et une princesse pleine de bontés pour lui, même de confiance, et ses espérances avec elle, répandit comme un forcené qu'on ne pouvoit pas douter qu'elle ne fût empoisonnée. Quelques autres, qui avoient été à l'ouverture, le dirent à l'oreille à leurs amis ; en moins de vingt-quatre heures la cour et Paris en furent remplis. L'indignation se joignit à la douleur de la perte d'une princesse adorée, et à l'une et à l'autre la frayeur et la curiosité, qui furent incontinent augmentées par la maladie du Dauphin.

L'espèce de la maladie du Dauphin, ce qu'on sut que lui-même en avoit cru, le soin qu'il eut de faire recommander au roi les précautions pour la conservation de sa personne, la promptitude et la manière de sa fin, comblèrent la désolation et les affres, et redoublèrent les ordres du roi sur l'ouverture de son corps. Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Versailles comme elle a été marquée. Elle épouvanta. Ses parties nobles se trouvèrent en bouillie ; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avoit plus de consistance, sa substance coula jusqu'à terre entre leurs mains ; le sang dissous, l'odeur intolérable dans

tout ce vaste appartement. Le roi et Mme de Maintenon en attendoient le rapport avec impatience. Il leur fut fait le soir même chez elle sans aucun déguisement.

Fagon, Boudin, quelques autres y déclarèrent le plus violent effet d'un poison très-subtil et très-violent, qui, comme un feu très-ardent, avoit consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête qui n'avoit pas été précisément attaquée, et qui seule l'avoit été d'une manière très-sensible en la Dauphine. Maréchal, qui avoit fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon et les autres. Il soutint qu'il n'y avoit aucunes marques précises de poison ; qu'il avoit vu des corps ouverts à peu près dans le même état, dont on n'avoit jamais eu de soupçon ; que le poison qui les avoit emportés, et tué aussi le Dauphin, étoit un venin naturel de la corruption de la masse du sang enflammé par une fièvre ardente qui paroissoit d'autant moins qu'elle étoit plus interne ; que de là étoit venue la corruption qui avoit gâté toutes les parties, et qu'il ne falloit point chercher d'autres causes que celles-là, qui étoient celles de la fin très-naturelle qu'il avoit vue arriver à plusieurs personnes, quoique rarement à un degré semblable, et qui alors n'alloit que du plus au moins. Fagon répliqua, Boudin aussi, avec aigreur tous deux. Maréchal s'échauffa à son tour, et maintint fortement son avis. Il le conclut par dire au roi et à Mme de Maintenon, devant ces médecins, qu'il ne disoit que la vérité, comme il l'avoit vue et comme il la pensoit ; que parler autrement c'étoit vouloir deviner, et faire en même temps tout ce qu'il falloit pour faire mener au roi la vie la plus douloureuse, la plus méfiante et la plus remplie des plus fâcheux soupçons, les plus noirs et en même temps les plus inutiles ; et que c'étoit effectivement l'empoisonner.

Il se prit après à l'exhorter, pour le repos et la prolongation de sa vie, à secouer des idées terribles en elles-mêmes, fausses suivant toute son expérience et ses connoissances, et qui n'enfanteroient que les soucis et les soupçons les plus vagues, les plus poignants, les plus irrémédiables ; et se fâcha fortement contre ceux qui s'efforçoient de les lui inspirer.

Il me conta ce détail ensuite, et me dit en même temps que, outre qu'il croyoit que la mort pouvoit être naturelle, quoique véritablement il en doutât à tout ce qu'il avoit remarqué d'extraordinaire ; mais qu'il avoit principalement insisté par la compassion de la situation de cœur et d'esprit où l'opinion de poison alloit jeter le roi, et par l'indignation d'une cabale qu'il voyoit se former dans l'intérieur, dès la maladie, et surtout depuis la mort de Mme la Dauphine, pour en donner le paquet à M. le duc d'Orléans, et qu'il m'en avertissoit comme son ami et le sien ; car Maréchal qui étoit effectif, et la probité, et la vérité, et la vertu même, étoit d'ailleurs grossier, et ne savoit ni la force ni la mesure des termes, étant d'ailleurs tout à fait respectueux et parfaitement éloigné de se méconnoître.

Je ne fus pas longtemps, malgré ma clôture, à apprendre d'ailleurs ce qui commençoit à percer sur M. le duc d'Orléans. Ce bruit sourd, secret, à l'oreille, n'en demeura pas longtemps dans ces termes. La rapidité avec laquelle il remplit la cour, Paris, les provinces, les recoins les moins fréquentés, le fond des monastères les plus séparés, les solitudes les plus inutiles au monde et les plus désertes, enfin les pays étrangers et tous les peuples de l'Europe, me retraça celle avec laquelle y furent si subitement répandus ces noirs attentats de Flandre, contre l'honneur de celui que le monde entier pleuroit maintenant. La cabale d'alors, si bien organisée, par

qui tout ce qui lui convenoit se trouvoit répandu de toutes parts, en un instant, avec un art inconcevable, cette cabale, dis-je, avoit été frappée comme on l'a vu, et son détestable héros réduit à l'aller faire en Espagne. Mais pour frappée, quoique hors de mesure et d'espérance par tous les changements arrivés, elle n'étoit pas dissipée. M. du Maine et ceux qui restoient de la cabale et qui continuoient de figurer comme ils pouvoient à la cour, Vaudemont, sa nièce d'Espinoy, d'autres restes de Meudon, vivoient. Ils espéroient contre toute espérance ; ils se roidissoient contre la fortune si apparemment contraire. Ils en saisirent ce funeste retour, ils ressuscitèrent ; et avec Mme de Maintenon à leur tête, que ne se promirent-ils point, et, en effet, jusqu'où n'allèrent-ils pas ?

On a vu, je ne dis pas les desseins du Dauphin à l'égard des bâtards, parce qu'ils étoient secrets, mais combien lui et son épouse avoient désapprouvé leur grandeur, jusque sous les yeux du roi. Ni l'un ni l'autre ne leur avoient pas paru plus favorables depuis. Le duc du Maine en espéroit si peu qu'il ne s'étoit point approché d'eux ; et ni par soi ni par Mme de Maintenon même, dont sa grandeur étoit l'ouvrage et qui avoit été le témoin affligé et embarrassé, au point où on l'a vu, de leur répugnance, ni par le roi même qui l'avoit si vivement sentie, et si humblement soufferte pour l'émousser, il n'avoit osé depuis rien tenter auprès d'eux. Quoique en médiocre liaison avez son frère, et sur cela même, mais qui, une fois fait, avoit le même intérêt que lui de s'assurer de ne pas déchoir, et qui, bien avec le Dauphin et la Dauphine par le rapport du monde et des parties, étoit fort à portée d'eux, rien par là n'avoit été essayé là-dessus. La duchesse du Maine, plus ardente que lui sur les

rangs, s'il étoit possible, ne bougeoit de Sceaux à faire la déesse, et ne daignoit pas approcher de la cour.

M. du Maine, le plus timide des hommes, quoique le plus grand ouvrier sous terre, vivoit en des transes mortelles pour toutes ses grandeurs, et il avoit trop d'esprit encore pour ne pas trembler aussi pour ses énormes établissements peu sûrs à lui laisser, si on venoit à abattre le trône qu'il s'étoit bâti. Cependant ses enfants croissoient, le roi vieillissoit ; il pâlissoit d'effroi de la perspective que l'âge du roi rendoit peu éloignée, et que les transes mortelles de tout son être lui rapprochoient encore plus. Il n'avoit qui que ce fût auprès du Dauphin et de la Dauphine dont il pût tirer secours dans aucun temps ; il n'y voyoit aucun remède. Leur mort fut donc pour lui la plus parfaite délivrance, et dans la même mesure qu'elle fut pour toute la France le malheur le plus comblé. Quelle étoile ! mais quel coup de baguette ! quel subit passage des terreurs du sort d'Encelade à la ferme espérance de celui de Phaéthon et de le rendre durable ! Il se vivifia donc des larmes universelles, mais en maître dans les arts les plus ténébreux, je ne dirai pas les plus noirs, parce que nulle notion ne m'en est revenue, il crut qu'il lui importoit de fixer les soupçons sur quelqu'un, et c'étoit pour lui coup double et centuple d'en affubler M. le duc d'Orléans.

La convalescence de la disgrâce de ce prince auprès du roi encore mal affermie, et la mort des princes du sang d'âge à représenter et à parler, lui avoient valu ses immenses et dernières grandeurs. En accablant ce même prince d'une si affreuse calomnie, et venant à bout de la persuader au roi et au monde, il comptoit bien de le perdre sans retour de la façon la plus odieuse et la plus ignominieuse ; et, si la même

baguette qui l'avoit si heureusement défait de ce qu'il redoutoit le plus ne lui rendoit pas le même service à l'égard de M. le duc de Berry, il avoit lieu de se flatter que ce prince ne résisteroit pas à l'opinion du roi ni à la publique ; que la douleur de la mort de son frère lui feroit craindre et haïr celui qu'il en croiroit le meurtrier ; et cet obstacle rangé, les moyens ne manqueroient pas de circonvenir ce prince fait, et accessible par tant de côtés, comme il l'étoit. Réduisant M. le duc d'Orléans dans une situation aussi cruelle, sur laquelle il se proposoit bien d'entrer avec Mme sa sœur dans ses malheurs et de lui faire valoir par elle son assistance, c'étoit un moyen de le tenir de court et de parvenir au mariage du prince de Dombes avec une de ses filles, sœur de Mme la duchesse de Berry, à quoi tous ses manéges avoient jusqu'alors échoué, quoique appuyés des plus passionnés désirs de Mme la duchesse d'Orléans ni son adresse à éluder sans refuser.

Parmi les princes du sang, tous gens d'âge à compter pour rien, le duc de Chartres, sous l'aile de père et de mère, étoit d'août 1703 et n'avoit que neuf ans ; M. le Duc étoit d'août 1692, il avoit vingt ans ; le comte de Charolois de juin 1700, il n'avoit pas douze ans ; le comte de Clermont de juin 1709, il n'avoit que trois ans ; et le prince de Conti de juin 1704, qui n'avoit que huit ans. Il ne pouvoit donc avoir à compter que M. le Duc, dont à vingt ans le roi ne faisoit nul compte, et devant qui ce prince n'eût pas osé souffler, ni Mme la Duchesse non plus. Mme la Princesse, qui n'eut jamais de sens ni d'esprit que pour prier Dieu, trembloit devant sa fille, la duchesse du Maine ; elle avoit même remercié le roi en forme de ce qu'il avoit fait pour les enfants de M. du Maine ; et son autre fille, Mme la princesse de Conti, avoit passé sa vie à Paris

dans ses affaires domestiques, qui n'auroit osé approcher du roi. Mme de Vendôme n'existoit pas, ni les filles de Mme la Duchesse, par leur âge, à l'égard du roi. C'étoit donc un champ libre fait exprès pour M. du Maine. Quel parti n'en sut-il pas tirer !

Mme de Maintenon n'avoit des yeux que pour lui ; en lui se réunissoit toute sa tendresse par la perte de sa chère Dauphine. Sa haine pour M. le duc d'Orléans étoit toujours la même, on en a vu la cause et les fruits. Son nourrisson si constamment aimé n'eut donc pas peine à lui persuader ce qui flattoit cette haine, ce qui établissoit à soi toutes ses espérances, ou à se porter à n'en douter pas et à le faire accroire au roi, si eux-mêmes n'en étoient pas persuadés, et à en infatuer le monde. On ne put se méprendre à l'auteur et à la protectrice de ces horribles bruits ; ni l'un ni l'autre ne s'en cachèrent dans l'intérieur. Mme de Maintenon se fâcha contre Maréchal devant le roi. Il lui échappa qu'on savoit bien d'où venoit le coup, et de nommer M. le duc d'Orléans. Le roi y applaudit avec horreur, comme n'en doutant pas, et tous deux ne parurent pas trouver bon la liberté que prit Maréchal de se récrier contre cette accusation. M. Fagon, par ses coups de tête, approuvoit cependant cet énorme allégué ; et Boudin fut assez forcené pour oser dire qu'il n'y avoit pas à douter que ce ne fût ce prince, et pour hocher la tête impudemment à la sortie que Maréchal eut le courage de lui faire. Telle fut la scène entière du rapport de l'ouverture du Dauphin. Le duc du Maine s'en expliqua nombre de fois dans l'intérieur des cabinets du roi ; et, quoique ce ne fût pas sans prendre garde aux valets devant qui il parloit, il y en eut plus d'un, et à plus d'une reprise, qui le dirent, et par qui d'oreille en oreille cela se répandit. Bloin,

et les autres de l'intérieur qui lui étoient les plus affidés, ne craignirent point de répandre une accusation si atroce, comme une chose dont le roi ni Mme de Maintenon ne doutoient point, et de laquelle ils étoient convaincus eux-mêmes, avec Fagon, qui les autorisa par l'obstination de son silence, et par des gestes et des airs éloquents lorsqu'on en parloit en sa présence, et de Boudin qui s'en fit le prédicateur également infâme et hardi, et qui tinrent le reste de la Faculté de si court, qu'aucun n'osa dire un seul mot au contraire.

Cette même terreur gagna bientôt toute la cour, dès qu'elle vit tout ce qui approchoit le plus Mme de Maintenon déclamer avec d'autant plus de force que c'étoit avec un air d'horreur, de crainte, de retenue ; et tout ce peu qui tenoit au duc et à la duchesse du Maine, et tout Sceaux et jusqu'à leurs valets, en parler non-seulement à bouche ouverte, mais en criant vengeance contre M. le duc d'Orléans, et demandant si on ne la feroit point, avec un air d'indignation et de sécurité la plus effrénée. De là tout ce qui même [étoit] de plus élevé, et de plus à portée de vouloir et d'espérer plaire, prit à la cour la même hardiesse et le même ton ; et ce fut la même opinion et les mêmes propos à la mode qu'en autre genre on y avoit vus si répandus et si dominants pendant la campagne de Lille contre le prince qu'on regrettoit maintenant, et avec ce même succès d'effroi qui écartoit tous contradicteurs et les réduisoit au silence. Maréchal qui sagement ne m'avoit d'abord averti qu'à demi, voyant le commencement de cette tempête, me conta le détail de ce qui s'étoit passé chez Mme de Maintenon, en présence du roi, que je viens de rapporter.

M. le duc d'Orléans avoit, à l'égard des deux pertes qui faisoient couler les larmes publiques,

l'intérêt le plus directement contradictoire à celui du duc du Maine ; et, s'il avoit été un monstre vomi de l'enfer, c'eût été le grand coup pour lui de se défaire du roi, avec lequel il ne s'étoit jamais bien remis, et s'étoit même fort gâté depuis le mariage de Mme la duchesse de Berry, pour faire régner ceux qu'on regrettoit, et se délivrer de la puissance de Mme de Maintenon, son implacable ennemie, qui ne cessoit de lui aliéner le roi, et de lui faire tout le mal qui lui étoit possible, jusqu'à lui avoir ôté, même depuis ce mariage, toute considération à la cour. Nous ne sommes pas encore au temps de faire connoître ce prince ; un crayon suffira ici par rapport à son intérêt et aux horreurs d'une accusation si terriblement inventée, si cruellement répandue, persuadée et soutenue avec tant d'art, et un art si peu inférieur au crime qui lui fut imputé, et dont M. du Maine a su tirer tous les avantages qu'il en avoit attendus jusqu'au delà de ses espérances, et qui eussent mis la confusion dans l'Etat s'ils eussent été prodigués à un homme moins failli de cœur et de courage, et d'un mérite moins universellement décrié de tous points.

Dans tous les temps le Dauphin avoit goûté M. le duc d'Orléans. Dès sa jeunesse le duc de Chevreuse le lui avoit fait valoir, parce que le duc de Montfort, son fils aîné, étoit intimement avec M. le duc d'Orléans, et que M. de Chevreuse lui-même le voyoit assez souvent, et se plaisoit à s'entretenir avec lui d'histoire, mais surtout de sciences, souvent de religion, où il vouloit le ramener. L'archevêque de Cambrai le voyoit aussi, et se plaisoit fort avec lui ; et réciproquement M. le duc d'Orléans l'avoit pris en amitié, et en telle estime qu'il se déclara hautement pour lui lors de sa disgrâce, et qu'il ne varia jamais depuis là-dessus. Cela lui avoit attaché tout

ce petit troupeau, quoique de mœurs si différentes ; et on sait ce que ce petit troupeau pouvoit sur le Dauphin, très-particulièrement l'archevêque de Cambrai, M. de Chevreuse et le duc de Beauvilliers, qui n'étant qu'un avec eux ne pouvoit être différent d'eux sur M. le duc d'Orléans. Indépendamment de ces appuis, ces deux princes se rencontroient souvent chez le roi, très-ordinairement les soirs chez la princesse de Conti, où ils se mettoient en un coin à parler sciences, et on n'en pouvoit parler plus nettement, plus intelligiblement ni plus agréablement que faisoit M. le duc d'Orléans. C'étoit donc une liaison de tous les temps entre eux à être bien aises de se rencontrer, et à leur aise ensemble, autant que des personnes de cette élévation et de vie aussi différente en pouvoient former. Le mariage du Dauphin et l'union de ce mariage augmenta encore la liaison.

La Dauphine étoit fort attachée à M. et à Mme de Savoie. Elle trouva ici Monsieur, père de Mme de Savoie, et de M. le duc d'Orléans. Elle et Monsieur, comme on l'a vu, s'aimèrent avec tendresse ; et cette affection pour mère et pour grand-père retomba sur l'oncle, en qui même elle se piqua toujours de s'intéresser, jusque dans les temps où il fut le plus mal avec le roi et Mme de Maintenon, qui le lui passoient à cause de l'étroite proximité. A son tour M. le duc d'Orléans, maltraité de Monseigneur et de toute cette pernicieuse cabale qui le gouvernoit, exactement instruit par moi en Espagne, où il étoit, de tous les attentats de la campagne de Lille, prit hautement à son retour le parti du prince opprimé, et ce fut un nouveau lien entre eux, et la Dauphine en tiers. Peu de temps après, l'affaire d'Espagne ayant réduit M. le duc d'Orléans aux termes les plus dangereux dont Monseigneur se rendit le plus ardent

promoteur, il trouva dans son fils une ferme résistance jusque dans le conseil, et dans sa belle-fille la plus vive protectrice de son oncle, quoiqu'elle ne pût ignorer combien elle alloit directement en cela contre ce que vouloit et faisoit Mme de Maintenon. Dans les suites cette princesse le gagna pour le mariage de Mme la duchesse de Berry, et le roi par elle. Sa liaison personnelle avec Mme la duchesse d'Orléans, déjà formée, en devint intime, et ne cessa plus, et se resserra de plus en plus avec M. le duc d'Orléans, et entre son époux et le même prince.

M. de Beauvilliers, si retenu à le voir, ne l'étoit pas à entretenir une amitié qu'il croyoit si utile dans la maison royale, jusque-là que, sur les fins, il m'avertit que les propos licencieux auxquels M. le duc d'Orléans s'abandonnoit quelquefois en présence du Dauphin ne pouvoient que lui nuire et l'éloigner de lui, et de lui dire franchement d'y prendre garde comme un avis de sa part, à qui le Dauphin s'en étoit ouvert. Je le fis, il s'en corrigea, et si bien qu'il me revint par la même voie que cette retenue réussissoit fort bien, que le Dauphin en avoit parlé avec satisfaction au duc de Beauvilliers, qui me chargea de le dire à M. le duc d'Orléans pour le soutenir et l'encourager dans cette attention. Il tenoit donc immédiatement au Dauphin par un goût de tous les temps, par l'amusement de la conversation savante, par ce qui tenoit le plus intimement au Dauphin, par une conduite sur M. de Cambrai écrite dans leur cœur à tous, par la proximité et la profession publique d'intérêt en lui et d'amitié de la Dauphine dans les temps les plus orageux, et réciproquement par son attachement public pour eux lors des attentats de Flandre. Il y tenoit par l'intimité de leurs épouses, par les mêmes amis et les mêmes ennemis, par le mariage de Mme la duchesse de Berry qui fut l'ou-

vrage de la Dauphine, par la haine commune de Mme la Duchesse et de la cabale de Meudon, qui les vouloit tous deux anéantir, en un mot par tous les liens les plus forts et les plus de toutes les sortes qui peuvent former et serrer les unions les plus étroites et les plus intimes ; sans jamais de contre-temps, sans aucune lacune, et sans rien même qui pût y apporter du changement, puisque la conduite de Mme la duchesse de Berry et celle de M. le duc d'Orléans à cet égard n'y avoit pas produit le plus léger refroidissement.

Je ne fais que montrer et parcourir toutes ces choses et ces faits pour les présenter à la fois sous les yeux, parce qu'ils se trouvent tous racontés épars, en leur temps, en ces Mémoires. Rassemblés ici, on voit que M. le duc d'Orléans avoit pour le moins autant et aussi certainement tout à gagner à la vie et au règne du Dauphin et de la Dauphine, que le duc du Maine avoit tout à en craindre et à y perdre, et ce contraste est d'une évidence à sauter aux yeux. Il avoit de plus les jésuites qui faisoient tous une profession ouverte d'attachement pour lui, qui la lui avoient solidement marquée par les services hardis que le P. Tellier lui avoit rendus sur le mariage de Mme la duchesse de Berry, et qui étoient payés pour cela par la protection qu'il leur donnoit, et par la feuille des nombreux bénéfices de son apanage, qui tous, à l'exception des évêchés, étoient à sa nomination.

Que l'on compare maintenant ensemble l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dont le rang et l'état, au moins de lui et des siens ne pouvoit être susceptible de péricliter en aucun cas possible, et sans charge ni gouvernement à lui ni à son fils ; qu'on le compare à l'intérêt du duc du Maine, et que l'on cherche après l'empoisonneur. Mais ce n'est pas tout. Qu'on se

souvienne qu'il n'avoit pas tenu à Monseigneur de faire couper la tête à M. le duc d'Orléans, et combien il en avoit été proche ; qu'on se souvienne comment Monseigneur ne cessa depuis de le traiter ; et qu'en même temps on se souvienne des larmes et des sanglots cachés dans le recoin de cet arrière-cabinet où je surpris M. le duc d'Orléans la nuit de la mort de Monseigneur, de mon étonnement extrême, de la honte que j'essayai de lui en faire, et de ce qu'il m'y répondit. Quel contraste, grand Dieu ! de cette douleur de la mort d'un ennemi près de devenir son maître, avec la farce que M. du Maine donna à ses intimes au fond de son cabinet, sortant de chez le roi qu'il venoit de laisser presque à l'agonie, livré aux remèdes d'un paysan grossier, que M. du Maine contrefit et la honte de Fagon, avec tant de naturel et si plaisant que les éclats de rire s'en entendirent jusque dans la galerie, et y scandalisèrent les passants. C'est un fait célèbre et bien caractérisant qui trouvera son détail en son lieu, si j'ai assez de vie pour pousser ces Mémoires jusqu'à la mort du roi.

Mais une écorce funeste servit bien le duc du Maine, qu'il sut puissamment manier, et avec un art qui lui étoit singulièrement propre. M. le duc d'Orléans, marié par force, instruit de l'indignité de l'alliance par les fureurs de Madame, par le cri public, jusque par la foiblesse de Monsieur, fit en même temps ce qu'on appelle son entrée dans le monde. Plus son éducation avoit été jusqu'alors resserrée, plus il chercha à s'en dédommager. Il tomba dans la débauche, il préféra les plus débordés pour ses parties ; sa grandeur et sa jeunesse lui firent voir tout permis ; et il se figura de réparer aux yeux du monde ce qu'il crut y avoir perdu par son mariage, en méprisant son épouse, et en se piquant de vivre avec et comme les plus effrénés. De là le

désir de l'irréligion et l'extravagante vanité d'en faire une profession ouverte ; de là un ennui extrême de toute autre chose que débauche éclatante ; les plaisirs, ordinaires et raisonnables, insipides ; l'oisiveté profonde à la cour, où il ne pouvoit traîner sa funeste compagnie, et où pourtant il falloit bien qu'il demeurât souvent ; nul entregent pour s'en attirer d'autre, et dans une réciproque contrainte avec son épouse et avec tout ce qui l'approchoit, qui lui faisoit préférer la solitude ; et cette solitude, il étoit trop accoutumé au bruit pour la pouvoir supporter.

Jeté par là dans la recherche des arts, il se mit à souffler, non pour chercher à faire de l'or, dont il se moqua toujours, mais pour s'amuser des curieuses opérations de la chimie. Il se fit un laboratoire le mieux fourni, il prit un artiste de grande réputation, qui s'appeloit Humbert, et qui n'en avoit pas moins en probité et en vertu qu'en capacité pour son métier. Il lui vit suivre et faire plusieurs opérations, il y travailla avec lui ; mais tout cela très-publiquement, et il en raisonnoit avec tous ceux de la profession de la cour et de la ville, et en menoit quelquefois voir travailler Humbert et lui-même. Il s'étoit piqué autrefois d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'y avoit pu réussir ; mais épris de Mme d'Argenton, et vivant avec elle, il y trouva d'autres curiosités trop approchantes et sujettes à être plus sinistrement interprétées. On consulta des verres d'eau devant lui sur le présent et sur l'avenir. J'en ai rapporté des choses assez singulières, qu'il me raconta avant d'aller en Italie, pour me contenter ici de rappeler seulement ces malencontreux passe-temps, tout éloignés qu'ils fussent de la plus légère idée même de crime. L'affaire d'Espagne dont il n'étoit jamais bien revenu ; les

bruits affreux de lui et de sa fille par lesquels on essaya de rompre le mariage de cette princesse avec M. le duc de Berry près d'être déclaré ; la publicité que la rage de cette grande affaire leur donna ensuite, le trop peu de cas que l'un et l'autre en firent, et le trop peu de ménagement là-dessus ; enfin jusqu'à l'horrible opinion prise sur Monsieur de la mort de sa première épouse, et que M. le duc d'Orléans étoit le fils de Monsieur ; tout cela forma ce groupe épouvantable dont ils surent fasciner le roi et aveugler le public.

Il en fut, comme je l'ai remarqué, si rapidement abreuvé que, dès le 17 février, que M. le duc d'Orléans fut avec Madame donner l'eau bénite à la Dauphine, la foule du peuple dit tout haut toutes sortes de sottises contre lui tout le long de leur passage, que lui et Madame entendirent très-distinctement, sans oser le montrer, mais dans la peine, l'embarras et l'indignation qui se peut imaginer. Il y eut même lieu de craindre pis d'une populace excitée et crédule, lorsque, le 21 février, il alla seul donner l'eau bénite au Dauphin. Aussi essuya-t-il sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenoit pas, qui lançoit tout haut les discours les plus énormes, qui le montroit au doigt avec les épithètes les plus grossières, que personne n'arrêtoit, et qui croyoit lui faire grâce de ne se pas jeter sur lui et le mettre en pièces. Ce fut la même chose au convoi. Les chemins retentissoient de cris plus d'indignation et d'injures que de douleur. On ne laissa pas de prendre sans bruit quelques précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique dont les bouillons se firent craindre en divers moments. Elle s'en dédommagea par les gestes, les cris, et par tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre M. le duc d'Orléans. Vers le Palais-Royal, devant lequel le

convoi passa, le redoublement de huées, de cris, d'injures, fut si violent, qu'il y eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes.

XXXIV — JOURNAL DE LA MALADIE DU ROI

Le vendredi 9 août, le P. Tellier répéta le roi longtemps le matin sur l'enregistrement pur et simple de la constitution, et vit là-dessus le premier président et le procureur général qu'il avoit mandés la veille. Le roi courut le cerf après dîner dans sa calèche qu'il mena lui-même à l'ordinaire pour la dernière fois de sa vie, et parut très-abattu au retour. Il eut le soir grande musique chez Mme de Maintenon. Le samedi 10 août, il se promena, avant dîner, dans ses jardins à Marly ; il en revint à Versailles sur les six heures du soir pour la dernière fois de sa vie, et ne revoir jamais cet étrange ouvrage de ses mains. Il travailla le soir chez Mme de Maintenon avec le chancelier, et parut fort mal à tout le monde. Le dimanche 11 août, il tint le conseil d'État, s'alla promener l'après-dînée à Trianon pour ne plus sortir de sa vie. Il avoit mandé le procureur général avec lequel il eut une forte prise. Il en avoit déjà eu une avec lui en présence du premier président et du chancelier, le jeudi précédent à Marly, sur l'enregistrement pur et simple de la constitution. Il trouva le procureur général, seul, armé des mêmes raisons et de la même fermeté. Il ne se sentoit pas en état d'aller lui-même au parlement comme il l'avoit annoncé. Quoiqu'il n'en eût pas perdu l'espérance, il n'en fut que plus outré contre le procureur géné-

ral, jusqu'à sortir de son naturel, et en venir aux menaces de lui ôter sa charge en lui tournant le dos. Ce fut ainsi que finit cette audience dont ce magistrat ne fut pas plus ébranlé.

Le lendemain 12 août, il prit médecine à son ordinaire et vécut à son ordinaire aussi de ces jours-là. On sut qu'il se plaignoit d'une sciatique à la jambe et à la cuisse. Il n'avoit jamais eu de sciatique ni de rhumatisme ; jamais enrhumé, et il y avoit longtemps qu'il n'avoit eu de ressentiment de goutte. Il y eut le soir petite musique chez Mme de Maintenon, et ce fut la dernière fois de sa vie qu'il marcha.

Le mardi 13 août, il fit son dernier effort pour donner, en revenant de la messe, où il [se] fit porter, l'audience de congé, debout et sans appui, à ce prétendu ambassadeur de Perse. Sa santé ne lui permit pas les magnificences qu'il s'étoit proposées comme à sa première audience ; il se contenta de le recevoir dans la pièce du trône, et il n'y eut rien de remarquable. Ce fut la dernière action publique du roi, où Pontchartrain trompoit si grossièrement sa vanité pour lui faire sa cour. Il n'eut pas honte de terminer cette comédie par la signature d'un traité dont les suites montrèrent le faux de cette ambassade. Cette audience, qui fut assez longue, fatigua fort le roi. Il résista en rentrant chez lui à l'envie de se coucher ; il tint le conseil de finance, dîna à son petit couvert ordinaire, se fit porter chez Mme de Maintenon, où il y eut petite musique, et, en sortant de son cabinet, s'arrêta pour la duchesse de La Rochefoucauld qui lui présenta la duchesse de La Rocheguyon sa belle-fille, qui fut la dernière dame qui lui ait été présentée. Elle prit le soir son tabouret au souper du roi qui fut le dernier de sa vie au grand couvert. Il avoit travaillé seul chez lui

après son dîner avec le chancelier. Il envoya le lendemain force présents et quelques pierreries à ce bel ambassadeur qu'on mena deux jours après chez un bourgeois à Chaillot, et à peu de distance, au Havre-de-Grâce, où il s'embarqua. Ce fut ce même jour que la princesse des Ursins, effrayée, comme on l'a dit, de l'état du roi, partit de Paris pour gagner Lyon en diligence, le lendemain mercredi, veille de l'Assomption.

Il y avoit plus d'un an que la santé du roi tomboit. Ses valets intérieurs s'en aperçurent d'abord, et en remarquèrent tous les progrès, sans que pas un osât en ouvrir la bouche. Les bâtards, ou, pour mieux dire, M. du Maine le voyoit bien aussi, qui, aidé de Mme de Maintenon et de leur chancelier-secrétaire d'État, hâta tout ce qui le regardoit. Fagon, premier médecin, fort tombé de corps et d'esprit, fut de tout cet intérieur le seul qui ne s'aperçut de rien. Maréchal, premier chirurgien, lui en parla plusieurs fois, et fut toujours durement repoussé. Pressé enfin par son devoir et par son attachement, il se hasarda un matin vers la Pentecôte d'aller trouver Mme de Maintenon. Il lui dit ce qu'il voyoit, et combien grossièrement Fagon se trompoit. Il l'assura que le roi, à qui il avoit tâté le pouls souvent, avoit depuis longtemps une petite fièvre lente, interne ; que son tempérament étoit si bon, qu'avec des remèdes et de l'attention, tout étoit encore plein de ressources, mais que, si on laissoit gagner le mal, il n'y en auroit plus. Mme de Maintenon se fâcha, et tout ce qu'il remporta de son zèle fut de la colère. Elle lui dit qu'il n'y avoit que les ennemis personnels de Fagon qui trouvassent ce qu'il lui disoit là de la santé du roi, sur laquelle la capacité, l'application, l'expérience du premier médecin ne se pouvoit tromper. Le rare est

que Maréchal, qui avoit autrefois taillé Fagon de la pierre, avoit été mis en place de premier chirurgien par lui, et qu'ils avoient toujours vécu depuis jusqu'alors dans la plus parfaite intelligence. Maréchal outré, qui me l'a conté, n'eut plus de mesures à pouvoir prendre, et commença dès lors à déplorer la mort de son maître. Fagon, en effet, étoit en science et en expérience le premier médecin de l'Europe, mais sa santé ne lui permettoit plus depuis longtemps d'entretenir son expérience, et le haut point d'autorité où sa capacité et sa faveur l'avoient porté l'avoit enfin gâté. Il ne vouloit ni raison ni réplique, et continuoit de conduire la santé du roi comme il avoit fait dans un âge moins avancé, et le tua par cette opiniâtreté.

La goutte dont il avoit eu de longues attaques avoit engagé Fagon à emmaillotter le roi, pour ainsi dire, tous les soirs dans un tas d'oreillers de plume qui le faisoient tellement suer toutes les nuits, qu'il le falloit frotter et changer tous les matins avant que le grand chambellan et les premiers gentilshommes de la chambre entrassent. Il ne buvoit depuis longues années, au lieu du meilleur vin de Champagne dont il avoit uniquement usé toute sa vie, que du vin de Bourgogne avec la moitié d'eau, si vieux qu'il en étoit usé. Il disoit quelquefois, en riant, qu'il y avoit souvent des seigneurs étrangers bien attrapés à vouloir goûter du vin de sa bouche. Jamais il n'en avoit bu de pur en aucun temps, ni usé de nulle sorte de liqueur, non pas même de thé, café, ni chocolat. A son lever seulement, au lieu d'un peu de pain, de vin et d'eau, il prenoit depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique ; souvent entre ses repas et toujours en se mettant au lit des verres d'eau avec un peu d'eau de fleur d'orange qui tenoient chopine, et toujours

à la glace en tout temps ; même les jours de médecine il y buvoit et toujours aussi à ses repas, entre lesquels il ne mangea jamais quoi que ce fût, que quelques pastilles de cannelle qu'il mettoit dans sa poche à son fruit avec force biscotins pour ses chiennes couchantes de son cabinet.

Comme il devint la dernière année de sa vie de plus en plus resserré, Fagon lui faisoit manger à l'entrée de son repas beaucoup de fruits à la glace, c'est-à-dire des mûres, des melons et des figues, et celles-ci pourries à force d'être mûres, et à son dessert beaucoup d'autres fruits, qu'il finissoit par une quantité de sucreries qui surprenoit toujours. Toute l'année il mangeoit à souper une quantité prodigieuse de salade. Ses potages, dont il mangeoit soir et matin de plusieurs, et en quantité de chacun sans préjudice du reste, étoient pleins de jus et d'une extrême force, et tout ce qu'on lui servoit plein d'épices, au double au moins de ce qu'on y en met ordinairement, et très-fort d'ailleurs. Cela et les sucreries n'étoit pas de l'avis de Fagon, qui, en le voyant manger, faisoit quelquefois des mines fort plaisantes, sans toutefois oser rien dire, que par-ci par-là, à Livry et à Benoist, qui lui répondoient que c'étoit à eux à faire manger le roi, et à lui à le purger. Il ne mangeoit d'aucune sorte de venaison ni d'oiseaux d'eau, mais d'ailleurs de tout, sans exception, gras et maigre, qu'il fit toujours, excepté le carême que quelques jours seulement, depuis une vingtaine d'années. Il redoubla ce régime de fruits et de boisson cet été.

A la fin, ces fruits pris après son potage lui noyèrent l'estomac, en émoussèrent les digestifs, lui ôtèrent l'appétit, qui ne lui avoit manqué encore de sa vie, sans avoir jamais eu ni faim ni besoin de manger, quelque tard que des hasards l'eussent

fait dîner quelquefois. Mais aux premières cuillerées de potage, l'appétit s'ouvroit toujours, à ce que je lui ai ouï dire plusieurs fois, et il mangeoit si prodigieusement et si solidement soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumoit point à le voir. Tant d'eau et tant de fruits, sans être corrigés par rien de spiritueux, tournèrent son sang en gangrène, à force d'en diminuer les esprits, et de l'appauvrir par ces sueurs forcées des nuits, et furent cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. Les parties s'en trouvèrent toutes si belles et si saines qu'il y eut lieu de juger qu'il auroit passé le siècle de sa vie. Son estomac surtout étonna, et ses boyaux par leur volume et leur étendue au double de l'ordinaire, d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal. On ne songea aux remèdes que quand il n'en fut plus temps, parce que Fagon ne voulut jamais le croire malade, et que l'aveuglement de Mme de Maintenon fut pareil là-dessus, quoiqu'elle eût bien su prendre toutes les précautions possibles pour Saint-Cyr et pour M. du Maine. Parmi tout cela, le roi sentit son état avant eux, et le disoit quelquefois à ses valets intérieurs. Fagon le rassuroit toujours sans lui rien faire. Le roi se contentoit de ce qu'il lui disoit sans en être persuadé, mais son amitié pour lui le retenoit, et Mme de Maintenon encore plus.

Le mercredi, 14 août, il se fit porter à la messe pour la dernière fois, tint conseil d'État, mangea gras, et eut grande musique chez Mme de Maintenon. Il soupa au petit couvert dans sa chambre, où la cour le vit comme à son dîner. Il fut peu dans son cabinet avec sa famille, et se coucha peu après dix heures.

Le jeudi, fête de l'Assomption, il entendit la messe dans son lit. La nuit avoit été inquiète et al-

térée. Il dîna devant tout le monde dans son lit, se leva à cinq heures, et se fit porter chez Mme de Maintenon, où il eut petite musique. Entre sa messe et son dîner il avoit parlé séparément au chancelier, à Desmarets, à Pontchartrain. Il soupa et se coucha comme la veille. Ce fut toujours depuis de même, tant qu'il put se lever.

Le vendredi 16 août, la nuit n'avoit pas été meilleure ; beaucoup de soif et de boisson. Il ne fit entrer qu'à dix heures. La messe et le dîner dans son lit comme toujours depuis, donna audience dans son cabinet à un envoyé de Wolfenbüttel, se fit porter chez Mme de Maintenon ; il y joua avec les dames familières, et y eut après grande musique.

Le samedi 17 août, la nuit comme la précédente. Il tint dans son lit le conseil de finances, vit tout le monde à son dîner, se leva aussitôt après, donna audience dans son cabinet au général de l'ordre de Sainte-Croix de la Bretonnerie, passa chez Mme de Maintenon, où il travailla avec le chancelier. Le soir, Fagon coucha pour la première fois dans sa chambre.

Le dimanche 18 août se passa comme les jours précédents. Fagon prétendit qu'il n'avoit point eu de fièvre. Il tint conseil d'État avant et après son dîner, travailla après sur les fortifications avec Pelletier à l'ordinaire, puis passa chez Mme de Maintenon, où il y eut musique. Ce même jour le comte de Ribeira, ambassadeur extraordinaire de Portugal, dont la mère, qui étoit morte, étoit sœur du prince et du cardinal de Rohan, fit à Paris son entrée avec une magnificence extraordinaire, et jeta au peuple beaucoup de médailles d'argent et quelques-unes d'or. L'état du roi, qui montroit manifestement ne pouvoir plus durer que peu de jours, et dont je savois par Maréchal des nouvelles plus

sûres que celles que Fagon se vouloit persuader à soi et aux autres, me fit penser à Chamillart, qui avoit, en sortant de place, une pension du roi de soixante mille livres. J'en demandai la conservation et l'assurance à M. le duc d'Orléans, et je l'obtins aussitôt avec la permission de le lui mander à Paris. Il y étoit fort touché de la maladie du roi, et fort peu de toute autre chose. Il ne laissa pas d'être agréablement surpris de ma lettre, et d'être bien sensible à un soin de ma part qu'il n'avoit pas eu pour lui-même. Il m'envoya une lettre de remercîment que je rendis à M. le duc d'Orléans. Je n'ai rien fait qui m'ait donné plus de plaisir. La chose demeura secrète jusqu'à la mort du roi ; je ne perdis pas de temps à la faire déclarer incontinent après la régence.

Le lundi 19 août, la nuit fut également agitée, sans que Fagon voulût trouver que le roi eût de la fièvre. Il eut envie de lui faire venir des eaux de Bourbonne. Le roi travailla avec Pontchartrain, eut petite musique chez Mme de Maintenon, déclara qu'il n'iroit point à Fontainebleau, et dit qu'il verroit la gendarmerie le mercredi suivant de dessus son balcon. Il l'avoit fait venir de ses quartiers pour en faire la revue : ce ne fut que ce jour-là qu'il vit qu'il ne le pourroit, et qu'il se borna à la regarder dans la grande cour de Versailles par la fenêtre. Le mardi 20 août, la nuit fut comme les précédentes. Il travailla le matin avec le chancelier ; il ne voulut voir que peu de gens distingués et les ministres étrangers à son dîner, qui avoient, et ont encore, le mardi fixé pour aller à Versailles. Il tint conseil de finances ensuite, et travailla après avec Desmarets seul. Il ne put aller chez Mme de Maintenon, qu'il envoya chercher. Mme de Dangeau et Mme de Caylus y furent admises quelque temps

après pour aider à la conversation. Il soupa en robe de chambre dans son fauteuil. Il ne sortit plus de son appartement, et ne s'habilla plus. La soirée courte comme les précédentes. Fagon enfin lui proposa une assemblée des principaux médecins de Paris et de la cour.

Ce même jour, Mme de Saint-Simon, que j'avois pressée de revenir, arriva des eaux de Forges. Le roi entrant après souper dans son cabinet l'aperçut. Il fit arrêter sa roulette, lui témoigna beaucoup de bonté sur son voyage et son retour, puis continua à se faire pousser par Bloin dans l'autre cabinet. Ce fut la dernière femme de la cour à qui il ait parlé, parce que je ne compte pas Mmes de Lévi, Dangeau, Caylus et d'O qui étoient les familières du jeu et des musiques chez Mme de Maintenon, et qui vinrent chez lui quand il ne put plus sortir. Mme de Saint-Simon me dit le soir qu'elle n'auroit pas reconnu le roi, si elle l'avoit rencontré ailleurs que chez lui. Elle n'étoit partie de Marly pour Forges que le 6 juillet

Le mercredi 21 août, quatre médecins virent le roi, et n'eurent garde de rien dire que les louanges de Fagon, qui lui fit prendre de la casse. Il remit au vendredi suivant à voir la gendarmerie de ses fenêtres, tint le conseil d'État après son dîner, travailla ensuite avec le chancelier. Mme de Maintenon vint après, puis les dames familières, et grande musique. Il soupa en robe de chambre dans son fauteuil. Depuis quelques jours on commençoit à s'apercevoir qu'il avoit peine à manger de la viande, et même du pain, dont toute sa vie il avoit très-peu mangé, et depuis très-longtemps rien que la mie, parce qu'il n'avoit plus de dents. Le potage en plus grande quantité, les hachis fort clairs, et les œufs suppléoient, mais il mangeoit fort médiocrement.

Le jeudi 22 août, le roi fut encore plus mal. Il vit les quatre autres médecins qui, comme les quatre premiers, ne firent qu'admirer les savantes connoissances et l'admirable conduite de Fagon, qui lui fit prendre sur le soir du quinquina à l'eau, et lui destina pour la nuit du lait d'ânesse. Ne comptant plus dès la veille de pouvoir se mettre sur un balcon pour voir la gendarmerie dans sa cour, il mit à profit pour le duc du Maine jusqu'à sa dernière foiblesse. Il le chargea d'aller faire la revue de ce corps d'élite en sa place, avec toute son autorité, pour en montrer en lui les prémices aux troupes, les accoutumer de son vivant à le considérer comme lui-même, et lui donner envers eux les grâces d'un compte favorable et flatteur.

Ce même jour, jeudi 22 août, que le duc du Maine fit au lieu du roi la revue de la gendarmerie, le roi ordonna à son coucher au duc de La Rochefoucauld de lui faire voir le lendemain matin des habits pour choisir celui qui lui conviendroit en quittant le deuil d'un fils de Mme la duchesse de Lorraine, qu'on appeloit le prince François, qui avoit vingt-six ans et les abbayes de Stavelo et de Malmédy. On voit ici combien il y avoit qu'il ne marchoit plus, qu'il ne s'habilloit plus même les derniers jours qu'il se fit porter chez Mme de Maintenon, qu'il ne sortoit de son lit que pour souper en robe de chambre, que les médecins couchoient dans sa chambre et dans les pièces voisines, enfin qu'il ne pouvoit plus rien avaler de solide, et il comptoit encore, comme on le voit ici, de guérir, puisqu'il comptoit de s'habiller encore, et qu'il voulut se choisir un habit pour quand il le pourroit mettre. Aussi voit-on la même suite de conseils, de travail, d'amusements ; c'est que les hommes ne veulent point mourir, et se le dissimulent tant et si loin qu'il leur est possible.

Le vendredi 23 août se passa comme les précédents. Le roi travailla le matin avec le P. Tellier, puis n'espérant plus pouvoir voir la gendarmerie, il la renvoya dans ses quartiers. La singularité de ce jour-là fut que le roi ne dîna pas dans son lit, mais debout, en robe de chambre. Il s'amusa après avec Mme de Maintenon, puis avec les dames familières. Pendant tous ces temps-là il faut se souvenir que les courtisans un peu distingués entrèrent à ses repas, ceux qui avoient les grandes ou les premières entrées à sa messe, et à la fin de son lever, et au commencement de son coucher, M. le duc d'Orléans comme les autres, et que le reste des journées que les conseils ou les ministres laissoient vide, étoit rempli, comme quand il étoit debout, par ses bâtards, bien plus M. du Maine que le comte de Toulouse, et souvent M. du Maine y demeuroit avec Mme de Maintenon seule, et quelquefois avec les dames familières, entrant et sortant toujours, comme à son ordinaire, par le petit degré du derrière des cabinets, en sorte qu'on ne le voyoit jamais entrer ni sortir, ni le comte de Toulouse ; Mme de Maintenon et les dames familières toujours par les antichambres : les valets intérieurs étoient, comme à l'ordinaire, avec le roi, quand il n'y avoit que ses bâtards ou personne, mais peu lorsque M. du Maine étoit seul avec lui.

Le vendredi 23 août, la nuit fut à l'ordinaire, et la matinée aussi. [Le roi] travailla avec le P. Tellier qui fit inutilement des efforts pour faire nommer aux grands et nombreux bénéfices qui vaquoient, c'est-à-dire pour en disposer lui-même, et ne les pas laisser à donner par M. le duc d'Orléans. Il faut dire tout de suite que plus le roi empira, plus le P. Tellier le pressa là-dessus, pour ne pas laisser échapper une si riche proie, ni l'occasion de se munir de créatures affidées avec lesquelles ses marchés

étoient faits, non en argent, mais en cabales. Il n'y put jamais réussir. Le roi lui déclara qu'il avoit assez de comptes à rendre à Dieu sans se charger encore de ceux de cette nomination, si prêt à paroître devant lui, et lui défendit de lui en parler davantage. Il dîna debout dans sa chambre en robe de chambre, y vit les courtisans, ainsi qu'à son souper de même, passa chez lui l'après-dînée avec ses deux bâtards, M. du Maine surtout, Mme de Maintenon et les dames familières ; la soirée à l'ordinaire. Ce fut ce même jour qu'il apprit la mort de Maisons, et qu'il donna sa charge à son fils, à la prière du duc du Maine.

Il ne faut pas aller plus loin sans expliquer la mécanique de l'appartement du roi, depuis qu'il ne sortoit plus. Toute la cour se tenoit tout le jour dans la galerie. Personne ne s'arrêtoit dans l'antichambre la plus proche de sa chambre, que les valets familiers, et la pharmacie, qui y faisoient chauffer ce qui étoit nécessaire ; on y passoit seulement, et vite, d'une porte à l'autre. Les entrées passoient dans les cabinets par la porte de glace qui y donnoit de la galerie qui étoit toujours fermée, et qui ne s'ouvroit que lorsqu'on y grattoit, et se refermoit à l'instant. Les ministres et les secrétaires d'État y entroient aussi, et tous se tenoient dans le cabinet qui joignoit la galerie. Les princes du sang, ni les princesses filles du roi n'entroient pas plus avant, à moins que le roi ne les demandât, ce qui n'arrivoit guère. Le maréchal de Villeroy, le chancelier, les deux bâtards, M. le duc d'Orléans, le P. Tellier, le curé de la paroisse, quand Maréchal, Fagon et les premiers valets de chambre n'étoient pas dans la chambre, se tenoient dans le cabinet du conseil, qui est entre la chambre du roi et un autre cabinet où étoient les princes et princesses du sang, les entrées et les ministres.

Le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année, se tenoit sur la porte, entre les deux cabinets, qui demeuroit ouverte, et n'entroit dans la chambre du roi que pour les moments de son service absolument nécessaire. Dans tout le jour personne n'entroit dans la chambre du roi que par le cabinet du conseil, excepté ces valets intérieurs ou de la pharmacie qui demeuroient dans la première antichambre, Mme de Maintenon et les dames familières, et pour le dîner et le souper, le service et les courtisans qu'on y laissoit entrer. M. le duc d'Orléans se mesuroit fort à n'entrer dans la chambre qu'une fois ou deux le jour au plus, un instant, lorsque le duc de Tresmes y entroit, et se présentoit un autre instant une fois le jour sur la porte du cabinet du conseil dans la chambre, d'où le roi le pouvoit voir de son lit. Il demandoit quelquefois le chancelier, le maréchal de Villeroy, le P. Tellier, rarement quelques ministres, M. du Maine souvent, peu le comte de Toulouse, point d'autres, ni même les cardinaux de Rohan et de Bissy, qui étoient souvent dans le cabinet où se tenoient les entrées. Quelquefois, lorsqu'il étoit seul avec Mme de Maintenon, il faisoit appeler le maréchal de Villeroy, ou le chancelier, ou tous les deux, et fort souvent le duc du Maine. Madame ni Mme la duchesse de Berry n'alloient point dans ces cabinets, et ne voyoient presque jamais le roi dans cette maladie, et si elles y alloient, c'étoit par les antichambres, et ressortoient à l'instant.

Le samedi 24, la nuit ne fut guère plus mauvaise qu'à l'ordinaire, car elles l'étoient toujours. Mais sa jambe parut considérablement plus mal, et lui fit plus de douleur. La messe à l'ordinaire, le dîner dans son lit, où les principaux courtisans sans entrées le virent ; conseil de finances ensuite, puis il travailla

avec le chancelier seul. Succédèrent Mme de Maintenon et les dames familières. Il soupa debout en robe de chambre, en présence des courtisans, pour la dernière fois. J'y observai qu'il ne put avaler que du liquide, et qu'il avoit peine à être regardé. Il ne put achever, et dit aux courtisans qu'il les prioit de passer, c'est-à-dire de sortir. Il se fit remettre au lit ; on visita sa jambe, où il parut des marques noires. Il envoya chercher le P. Tellier, et se confessa. La confusion se mit parmi la médecine. On avoit tenté le lait et le quinquina à l'eau ; on les supprima l'un et l'autre sans savoir que faire. Ils avouèrent qu'ils lui croyoient une fièvre lente depuis la Pentecôte, et s'excusoient de ne lui avoir rien fait sur ce qu'il ne vouloit point de remèdes, et qu'ils ne le croyoient pas si mal eux-mêmes. Par ce que j'ai rapporté de ce qui s'étoit passé dès avant ce temps-là entre Maréchal et Mme de Maintenon là-dessus, on voit ce qu'on en doit croire.

Le dimanche 25 août, fête de Saint-Louis, la nuit fut bien plus mauvaise. On ne fit plus mystère du danger, et tout de suite grand et imminent. Néanmoins, il voulut expressément qu'il ne fût rien changé à l'ordre accoutumé de cette journée, c'est-à-dire que les tambours et les hautbois, qui s'étoient rendus sous ses fenêtres, lui donnassent, dès qu'il fut éveillé, leur musique ordinaire, et que les vingt-quatre violons jouassent de même dans son antichambre pendant son dîner. Il fut ensuite en particulier avec Mme de Maintenon, le chancelier et un peu le duc du Maine. Il y avoit eu la veille du papier et de l'encre pendant son travail tête à tête avec le chancelier ; il y en eut encore ce jour-ci, Mme de Maintenon présente, et c'est l'un des deux que le chancelier écrivit sous lui son codicille. Mme de Maintenon et M. du Maine, qui pensoit sans cesse

à soi, ne trouvèrent pas que le roi eût assez fait pour lui par son testament ; ils y voulurent remédier par un codicille, qui montra également l'énorme abus qu'ils firent de la foiblesse du roi dans cette extrémité, et jusqu'où l'excès de l'ambition peut porter un homme. Par ce codicille le roi soumettoit toute la maison civile et militaire du roi au duc du Maine immédiatement et sans réserve, et sous ses ordres au maréchal de Villeroy, qui, par cette disposition, devenoient les maîtres uniques de la personne et du lieu de la demeure du roi ; de Paris, par les deux régiments des gardes et les deux compagnies des mousquetaires ; de toute la garde intérieure et extérieure ; de tout le service, chambre, garde-robe, chapelle, bouche, écuries ; tellement que le régent n'y avoit plus l'ombre même de la plus légère autorité, et se trouvoit à leur merci, et en état continuel d'être arrêté, et pris, toutes les fois qu'il auroit plu au duc du Maine.

Peu après que le chancelier fut sorti de chez le roi, Mme de Maintenon, qui y étoit restée, y manda les dames familières, et la musique y arriva à sept heures du soir. Cependant le roi s'étoit endormi pendant la conversation des dames. Il se réveilla la tête embarrassée, ce qui les effraya et leur fit appeler les médecins. Ils trouvèrent le pouls si mauvais qu'ils ne balancèrent pas à proposer au roi, qui revenoit cependant de son absence, de ne pas différer à recevoir les sacrements. On envoya querir le P. Tellier, et avertir le cardinal de Rohan, qui étoit chez lui en compagnie, et qui ne songeoit à rien moins, et cependant on renvoya la musique qui avoit déjà préparé ses livres et ses instruments, et les dames familières sortirent.

Le hasard fit que je passai dans ce moment-là la galerie et les antichambres pour aller de chez moi,

dans l'aile neuve, dans l'autre aile chez Mme la duchesse d'Orléans, et chez M. le duc d'Orléans après. Je vis même des restes de musique dont je crus le gros entré. Comme j'approchois de l'entrée de la salle des gardes, Pernault, huissier de l'antichambre, vint à moi qui me demanda si je savois ce qui se passoit, et qui me l'apprit. Je trouvai Mme la duchesse d'Orléans au lit, d'un reste de migraine, environnée de dames qui faisoient la conversation, ne pensant à rien moins. Je m'approchai du lit et dis le fait à Mme la duchesse d'Orléans qui n'en voulut rien croire, et qui m'assura qu'il y avoit actuellement musique, et que le roi étoit bien ; puis, comme je lui avois parlé bas, elle demanda tout haut aux dames si elles en avoient ouï dire quelque chose. Pas une n'en savoit un mot, et Mme la duchesse d'Orléans demeuroit rassurée. Je lui dis une seconde fois que j'étois sûr de la chose, et qu'il me paroissoit qu'elle valoit bien la peine d'envoyer au moins aux nouvelles, et en attendant de se lever. Elle me crut, et je passai chez M. le duc d'Orléans, que j'avertis aussi ; et qui avec raison jugea à propos de demeurer chez lui, puisqu'il n'étoit point mandé.

En un quart d'heure, depuis le renvoi de la musique et des dames, tout fut fait. Le P. Tellier confessa le roi, tandis que le cardinal de Rohan fut prendre le saint sacrement à la chapelle, et qu'il envoya chercher le curé et les saintes huiles. Deux aumôniers du roi, mandés par le cardinal, accoururent, et sept ou huit flambeaux portés par des garçons bleus du château, deux laquais de Fagon, et un de Mme de Maintenon. Ce très-petit accompagnement monta chez le roi par le petit escalier de ses cabinets, à travers desquels le cardinal arriva dans sa chambre. Le P. Tellier, Mme de Maintenon, et une douzaine d'entrées, maîtres ou valets, y reçurent ou y suivirent

le saint sacrement. Le cardinal dit deux mots au roi sur cette grande et dernière action, pendant laquelle le roi parut très-ferme, mais très-pénétré de ce qu'il faisoit. Dès qu'il eut reçu Notre-Seigneur et les saintes huiles, tout ce qui étoit dans la chambre sortit devant et après le saint sacrement ; il n'y demeura que Mme de Maintenon et le chancelier. Tout aussitôt, et cet aussitôt fut un peu étrange, on apporta sur le lit une espèce de livre ou de petite table ; le chancelier lui présenta le codicille, à la fin duquel il écrivit quatre ou cinq lignes de sa main, et le rendit après au chancelier.

Le roi demanda à boire, puis appela le maréchal de Villeroy qui, avec très-peu des plus marqués, étoit dans la porte de la chambre au cabinet du conseil, et lui parla seul près d'un quart d'heure. Il envoya chercher M. le duc d'Orléans, à qui il parla seul aussi un peu plus qu'il n'avoit fait au maréchal de Villeroy. Il lui témoigna beaucoup d'estime, d'amitié, de confiance ; mais ce qui est terrible, avec Jésus-Christ sur les lèvres encore qu'il venoit de recevoir, il l'assura qu'il ne trouveroit rien dans son testament dont il ne dût être content, puis lui recommanda l'État et la personne du roi futur. Entre sa communion et l'extrême-onction et cette conversation, il n'y eut pas une demi-heure ; il ne pouvoit avoir oublié les étranges dispositions qu'on lui avoit arrachées avec tant de peine, et il venoit de retoucher dans l'entre-deux son codicille si fraîchement fait, qui mettoit le couteau dans la gorge à M. le duc d'Orléans, dont il livroit le manche en plein au duc du Maine. Le rare est que le bruit de ce particulier, le premier que le roi eût encore eu avec M. le duc d'Orléans, fit courir le bruit qu'il venoit d'être déclaré régent.

Dès qu'il se fut retiré, le duc du Maine, qui étoit

dans le cabinet, fut appelé. Le roi lui parla plus d'un quart d'heure, puis fit appeler le comte de Toulouse qui étoit aussi dans le cabinet, lequel fut un autre quart d'heure en tiers avec le roi et le duc du Maine. Il n'y avoit que peu de valets des plus nécessaires dans la chambre avec Mme de Maintenon. Elle ne s'approcha point tant que le roi parla à M. le duc d'Orléans. Pendant tout ce temps-là, les trois bâtards du roi, les deux fils de Mme la Duchesse et le prince de Conti avoient eu le temps d'arriver dans le cabinet. Après que le roi eut fini avec le duc du Maine et le comte de Toulouse, il fit appeler les princes du sang, qu'il avoit aperçus sur la porte du cabinet, dans sa chambre, et ne leur dit que peu de chose ensemble, et point en particulier ni bas. Les médecins s'avancèrent presque en même temps pour panser sa jambe. Les princes sortirent, il ne demeura que le pur nécessaire et Mme de Maintenon. Tandis que tout cela se passoit, le chancelier prit à part M. le duc d'Orléans dans le cabinet du conseil, et lui montra le codicille. Le roi pansé sut que les princesses étoient dans le cabinet ; il les fit appeler, leur dit deux mots tout haut, et, prenant occasion de leurs larmes, les pria de s'en aller, parce qu'il vouloit reposer. Elles sorties avec le peu qui étoit entré, le rideau du lit fut un peu tiré ; et Mme de Maintenon passa dans les arrière-cabinets.

Le lundi 26 août la nuit ne fut pas meilleure. Il fut pansé, puis entendit la messe. Il y avoit le pur nécessaire dans la chambre, qui sortit après la messe. Le roi fit demeurer les cardinaux de Rohan et de Bissy. Mme de Maintenon resta aussi comme elle demeuroit toujours, et avec elle le maréchal de Villeroy, le P. Tellier et le chancelier. Il appela les deux cardinaux, protesta qu'il mouroit dans la foi et la soumission à l'Église, puis ajouta en les regardant

qu'il étoit fâché de laisser les affaires de l'Église en l'état où elles étoient, qu'il y étoit parfaitement ignorant ; qu'ils savoient, et qu'il les en attestoit, qu'il n'y avoit rien fait que ce qu'ils avoient voulu ; qu'il y avoit fait tout ce qu'ils avoient voulu ; que c'étoit donc à eux à répondre devant Dieu pour lui de tout ce qui s'y étoit fait, et du trop ou du trop peu ; qu'il protestoit de nouveau qu'il les en chargeoit devant Dieu, et qu'il en avoit la conscience nette, comme un ignorant qui s'étoit abandonné absolument à eux dans toute la suite de l'affaire. Quel affreux coup de tonnerre ! mais les deux cardinaux n'étoient pas pour s'en épouvanter, leur calme étoit à toute épreuve. Leur réponse ne fut que sécurité et louanges ; et le roi à répéter que, dans son ignorance, il avoit cru ne pouvoir mieux faire pour sa conscience que de se laisser conduire en toute confiance par eux, par quoi il étoit déchargé devant Dieu sur eux. Il ajouta que, pour le cardinal de Noailles, Dieu lui étoit témoin qu'il ne le haïssoit point, et qu'il avoit toujours été fâché de ce qu'il avoit cru devoir faire contre lui. A ces dernières paroles Bloin, Fagon, tout baissé et tout courtisan qu'il étoit, et Maréchal qui étoient en vue, et assez près du roi, se regardèrent et se demandèrent entre haut et bas si on laisseroit mourir le roi sans voir son archevêque, sans marquer par là réconciliation et pardon, que c'étoit un scandale nécessaire à lever. Le roi, qui les entendit, reprit la parole aussitôt, et déclara que non-seulement il ne s'y sentoit point de répugnance, mais qu'il le désiroit.

Ce mot interdit les deux cardinaux bien plus que la citation que le roi venoit de leur faire devant Dieu à sa décharge. Mme de Maintenon en fut effrayée ; le P. Tellier en trembla. Un retour de confiance dans le roi, un autre de générosité et de

vérité dans le pasteur, les intimidèrent. Ils redoutèrent les moments où le respect et la crainte fuient si loin devant des considérations plus prégnantes. Le silence régnoit dans ce terrible embarras. Le roi le rompit par ordonner au chancelier d'envoyer sur-le-champ chercher le cardinal de Noailles, si ces messieurs, en regardant les cardinaux de Rohan et de Bissy, jugeoient qu'il n'y eût point d'inconvénient. Tous deux se regardèrent, puis s'éloignèrent jusque vers la fenêtre, avec le P. Tellier, le chancelier et Mme de Maintenon. Tellier cria tout bas et fut appuyé de Bissy. Mme de Maintenon trouva la chose dangereuse ; Rohan, plus doux et plus politique sur le futur, ne dit rien ; le chancelier non plus. La résolution enfin fut de finir la scène comme ils l'avoient commencée et conduite jusqu'alors, en trompant le roi et se jouant de lui. Ils s'en rapprochèrent et lui firent entendre, avec force louanges, qu'il ne falloit pas exposer la bonne cause au triomphe de ses ennemis, et à ce qu'ils sauroient tirer d'une démarche qui ne partoit que de la bonne volonté du roi et d'un excès de délicatesse de conscience ; qu'ainsi ils approuvoient bien que le cardinal de Noailles eût l'honneur de le voir, mais à condition qu'il accepteroit la constitution, et qu'il en donneroit sa parole. Le roi encore en cela se soumit à leur avis, mais sans raisonner, et dans le moment le chancelier écrivit conformément, et dépêcha au cardinal de Noailles.

Dès que le roi eut consenti, les deux cardinaux le flattèrent de la grande œuvre qu'il alloit opérer (tant leur frayeur fut grande qu'il ne revînt à le vouloir voir sans condition, dont le piége étoit si misérable et si aisé à découvrir), ou en ramenant le cardinal de Noailles, ou en manifestant par son refus et son opiniâtreté invincible à troubler l'É-

glise, et son ingratitude consommée pour un roi à qui il devoit tout, et qui lui tendoit ses bras mourants. Le dernier arriva. Le cardinal de Noailles fut pénétré de douleur de ce dernier comble de l'artifice. Il avoit tort ou raison devant tout parti sur l'affaire de la constitution ; mais quoi qu'il en fût, l'événement de la mort instante du roi n'opéroit rien sur la vérité de cette matière, ni ne pouvoit opérer, par conséquent, aucun changement d'opinion. Rien de plus touchant que la conjoncture, mais rien de plus étranger à la question, rien aussi de plus odieux que ce piége qui, par rapport au roi, de l'état duquel ils achevèrent d'abuser si indignement, et par rapport au cardinal de Noailles qu'ils voulurent brider ou noircir si grossièrement. Ce trait énorme émut tout le public contre eux, avec d'autant plus de violence, que l'extrémité du roi rendit la liberté que sa terreur avoit si longtemps retenue captive. Mais quand on en sut le détail, et l'apostrophe du roi aux deux cardinaux, sur le compte qu'ils auroient à rendre pour lui de tout ce qu'il avoit fait sur la constitution et le détail de ce qui là même s'étoit passé, tout de suite sur le cardinal de Noailles, l'indignation générale rompit les digues, et ne se contraignit plus ; personne au contraire qui blâmât le cardinal de Noailles, dont la réponse au chancelier fut en peu de mots un chef-d'œuvre de religion, de douleur et de sagesse.

Ce même lundi, 26 août, après que les deux cardinaux furent sortis, le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avoit les entrées. Il les fit approcher comme on desservoit, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi, et de l'attachement

et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurois bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera, il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartoit, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris, et que je vous attendris aussi. Je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

Un peu après que tout le monde fut sorti, le roi demanda le maréchal de Villeroy, et lui dit ces mêmes paroles qu'il retint bien, et qu'il a depuis rendues : « Monsieur le maréchal, je vous donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance en mourant. Je vous fais gouverneur du Dauphin, qui est l'emploi le plus important que je puisse donner. Vous saurez par ce qui est dans mon testament ce que vous aurez à faire à l'égard du duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me serviez après ma mort avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considération et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai toujours aimé. Adieu, monsieur le maréchal, j'espère que vous vous souviendrez de moi. »

Le roi, après quelque intervalle, fit appeler M. le Duc et M. le prince de Conti, qui étoient dans les cabinets ; et sans les faire trop approcher, il leur recommanda l'union désirable entre les princes, et de ne pas suivre les exemples domestiques sur les

troubles et les guerres. Il ne leur en dit pas davantage ; puis entendant des femmes dans le cabinet, il comprit bien qui elles étoient, et tout de suite leur manda d'entrer. C'étoit Mme la duchesse de Berry, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang qui crioient, et à qui le roi dit qu'il ne falloit point crier ainsi. Il leur fit des amitiés courtes, distingua Madame, et finit par exhorter Mme la duchesse d'Orléans et Mme la Duchesse de se raccommoder. Tout cela fut court, et il les congédia. Elles se retirèrent par les cabinets pleurant et criant fort, ce qui fit croire au dehors, parce que les fenêtres du cabinet étoient ouvertes, que le roi étoit mort, dont le bruit alla à Paris, et jusque dans les provinces.

Quelque temps après il manda à la duchesse de Ventadour de lui amener le Dauphin. Il le fit approcher et lui dit ces paroles devant Mme de Maintenon et le très-peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires qui les recueillirent : « Mon enfant, vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; reconnoissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples ; ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez point la reconnoissance que vous avez à Mme de Ventadour. Madame, s'adressant à elle, que je l'embrasse, et en l'embrassant, lui dit : Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et, levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut extrêmement touchant ; la duchesse de

Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le remener dans son appartement.

Après une courte pause, le roi fit appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse, fit sortir tout ce peu qui étoit dans sa chambre et fermer les portes. Ce particulier dura assez longtemps. Les choses remises dans leur ordre accoutumé, quand il eut fait avec eux, il envoya chercher M. le duc d'Orléans qui étoit chez lui. Il lui parla fort peu de temps et le rappela comme il sortoit pour lui dire encore quelque chose qui fut fort court. Ce fut là qu'il lui ordonna de faire conduire, dès qu'il seroit mort, le roi futur à Vincennes, dont l'air est bon, jusqu'à ce que toutes les cérémonies fussent finies à Versailles et le château bien nettoyé après, avant de le ramener à Versailles, où il destinoit son séjour. Il en avoit apparemment parlé auparavant au duc du Maine et au maréchal de Villeroy, car après que M. le duc d'Orléans fut sorti, il donna ses ordres pour aller meubler Vincennes, et mettre ce lieu en état de recevoir incessamment son successeur. Mme du Maine, qui jusqu'alors n'avoit pas pris la peine de bouger de Sceaux, avec ses compagnies et ses passe-temps, étoit arrivée à Versailles, et fit demander au roi la permission de le voir un moment après ces ordres donnés. Elle étoit déjà dans l'antichambre : elle entra et sortit un moment après.

Le mardi 27 août personne n'entra dans la chambre du roi que le P. Tellier, Mme de Maintenon, et pour la messe seulement le cardinal de Rohan et les deux aumôniers de quartier. Sur les deux heures, il envoya chercher le chancelier, et, seul avec lui et Mme de Maintenon, lui fit ouvrir deux cassettes pleines de papiers, dont il lui fit brûler beaucoup, et lui donna ses ordres pour ce qu'il voulut qu'il fît des autres. Sur les six heures du soir, il manda

encore le chancelier. Mme de Maintenon ne sortit point de sa chambre de la journée, et personne n'y entra que les valets, et dans des moments, l'apparition du service le plus indispensable. Sur le soir, il fit appeler le P. Tellier, et presque aussitôt après qu'il lui eut parlé, il envoya chercher Pontchartrain, et lui ordonna d'expédier aussitôt qu'il seroit mort un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jésuites à Paris, et l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père, et de la même manière.

Peu après, il se souvint que Cavoye, grand maréchal des logis de sa maison, n'avoit jamais fait les logements de la cour à Vincennes, parce qu'il y avoit cinquante ans que la cour n'y avoit été ; il indiqua une cassette où on trouveroit le plan de ce château, et ordonna de le prendre et de le porter à Cavoye. Quelque temps après ces ordres donnés, il dit à Mme de Maintenon qu'il avoit toujours ouï dire qu'il étoit difficile de se résoudre à la mort ; que pour lui, qui se trouvoit sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvoit pas que cette résolution fût si pénible à prendre. Elle lui répondit qu'elle l'étoit beaucoup quand on avoit de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ah ! reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier ; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » La nuit qui suivi fut fort agitée. On lui voyoit à tous moments joindre les mains, et on l'entendoit dire les prières qu'il avoit accoutumées en santé, et se frapper la poitrine au *Confiteor*.

Le mercredi 28 août, il fit le matin une amitié à Mme de Maintenon qui ne lui plut guère, et à laquelle elle ne répondit pas un mot. Il lui dit que ce qui le

consoloit de la quitter étoit l'espérance, à l'âge où elle étoit, qu'ils se rejoindroient bientôt. Sur les sept heures du matin, il fit appeler le P. Tellier, et comme il lui parloit de Dieu, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuroient. Il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous ? est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. »

Une espèce de manant provençal, fort grossier, apprit l'extrémité du roi en chemin de Marseille à Paris, et vint ce matin-ci à Versailles avec un remède, qui, disoit-il, guérissoit la gangrène. Le roi étoit si mal, et les médecins tellement à bout, qu'ils y consentirent sans difficulté en présence de Mme de Maintenon et du duc du Maine. Fagon voulut dire quelque chose ; ce manant, qui se nommoit Le Brun, le malmena fort brutalement, dont Fagon, qui avoit accoutumé de malmener les autres et d'en être respecté jusqu'au tremblement, demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante, sur les onze heures du matin. Quelque temps après il se trouva plus fort, mais le pouls étant retombé et devenu fort mauvais, on lui en présenta une autre prise sur les quatre heures, en lui disant que c'étoit pour le rappeler à la vie. Il répondit en prenant le verre où cela étoit : « A la vie ou à la mort ! tout ce qui plaira à Dieu. »

Mme de Maintenon venoit de sortir de chez le roi, ses coiffes baissées, menée par le maréchal de Villeroy par-devant chez elle sans y entrer, jusqu'au bas du grand degré où elle leva ses coiffes. Elle embrassa le maréchal d'un œil fort sec, en lui disant : « Adieu, monsieur le maréchal ! » monta dans un carrosse du roi qui la servoit toujours, dans lequel

Mme de Caylus l'attendoit seule, et s'en alla à Saint-Cyr, suivie de son carrosse où étoient ses femmes. Le soir le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort plaisante de l'aventure de Fagon avec Le Brun. On reviendra ailleurs à parler de sa conduite, et de celle de Mme de Maintenon et du P. Tellier en ces derniers jours de la vie du roi. Le remède de Le Brun fut continué comme il voulut, et il le vit toujours prendre au roi. Sur un bouillon qu'on lui proposa de prendre, il répondit qu'il ne falloit pas lui parler comme à un autre homme ; que ce n'étoit pas un bouillon qu'il lui falloit, mais son confesseur ; et il le fit appeler. Un jour qu'il revenoit d'une perte de connoissance, il demanda l'absolution générale de ses péchés au P. Tellier, qui lui demanda s'il souffroit beaucoup. « Eh ! non, répondit le roi, c'est ce qui me fâche, je voudrois souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés. »

Le jeudi 29 août dont la nuit et le jour précédents avoient été si mauvais, l'absence des tenants qui n'avoient plus à besogner au delà de ce qu'ils avoient fait, laissa l'entrée de la chambre plus libre aux grands officiers qui en avoient toujours été exclus. Il n'y avoit point eu de messe la veille, et on ne comptoit plus qu'il y en eût. Le duc de Charost, le capitaine des gardes, qui s'étoit aussi glissé dans la chambre, le trouva mauvais avec raison, et fit demander au roi par un des valets familiers, s'il ne seroit pas bien aise de l'entendre. Le roi dit qu'il le désiroit ; sur quoi on alla querir les gens et les choses nécessaires, et on continua les jours suivants. Le matin de ce jeudi, il parut plus de force, et quelque rayon de mieux qui fut incontinent grossi, et dont le bruit courut de tous côtés. Le roi mangea même deux petits biscuits dans un peu de vin d'Alicante avec une sorte d'appétit. J'allai ce jour-là sur

les deux heures après midi chez M. le duc d'Orléans, dans les appartements duquel la foule étoit au point depuis huit jours, et à toute heure, qu'exactement parlant, une épingle n'y seroit pas tombée à terre. Je n'y trouvai qui que ce soit. Dès qu'il me vit, il se mit à rire et à me dire que j'étois le premier homme qu'il eût encore vu chez lui de la journée, qui, jusqu'au soir fut entièrement déserte chez lui. Voilà le monde.

Je pris ce temps de loisir pour lui parler de bien des choses. Ce fut où je reconnus qu'il n'étoit plus le même pour la convocation des états généraux, et qu'excepté ce que nous avions arrêté sur les conseils, qui a été expliqué ici en son temps, il n'y avoit pas pensé depuis, ni à bien d'autres choses, dont je pris la liberté de lui dire fortement mon avis. Je le trouvai toujours dans la même résolution de chasser Desmarets et Pontchartrain, mais d'une mollesse sur le chancelier qui m'engagea à le presser et à le forcer de s'expliquer. Enfin il m'avoua avec une honte extrême que Mme la duchesse d'Orléans, que le maréc al de Villeroy étoit allé trouver en secret même de lui, l'avoit pressé de le voir et de s'accommoder avec lui sur des choses fort principales auxquelles il vouloit bien se prêter sous un grand secret, et qui l'embarrasseroient périlleusement s'il refusoit d'y entrer, s'excusant de s'en expliquer davantage sur le secret qu'elle avoit promis au maréchal, et sans lequel il ne se seroit pas ouvert à elle ; qu'après avoir résisté à le voir, il y avoit consenti ; que le maréchal étoit venu chez lui ; il y avoit quatre ou cinq jours, en grand mystère, et pour prix de ce qu'il vouloit bien lui apprendre et faire, il lui avoit demandé sa parole de conserver le chancelier dans toutes ses fonctions de chancelier et de garde des sceaux, moyennant

la parole qu'il avoit du chancelier, dont il demeuroit garant, de donner sa démission de la charge de secrétaire d'État, dès qu'il l'en feroit rembourser en entier ; qu'après une forte dispute, et la parole donnée pour le chancelier, le maréchal lui avoit dit que M. du Maine étoit surintendant de l'éducation, et lui gouverneur avec toute autorité ; qu'il lui avoit appris après le codicille et ce qu'il portoit, et que ce que le maréchal vouloit bien faire étoit de n'en point profiter dans toute son étendue ; que cela avoit produit une dispute fort vive sans être convenus de rien, quant au maréchal, mais bien quant au chancelier, qui là-dessus l'en avoit remercié dans le cabinet du roi, confirmé la parole de sa démission de secrétaire d'État aux conditions susdites, et pour marque de reconnoissance lui avoit là même montré le codicille.

J'avoue que je fus outré d'un commencement si foible et si dupe, et que je ne le cachai pas à M. le duc d'Orléans, dont l'embarras avec moi fut extrême. Je lui demandai ce qu'il avoit fait de son discernement, lui qui n'avoit jamais mis de différence entre M. du Maine et Mme la duchesse d'Orléans, dont il m'avoit tant de fois recommandé de me défier et de me cacher, et si souvent répété par rapport à elle que nous étions dans un bois. S'il n'avoit pas vu le jeu joué entre M. du Maine et Mme la duchesse d'Orléans pour lui faire peur par le maréchal de Villeroy, découvrir ce qu'ils auroient à faire, en découvrant comme il prendroit la proposition et la confidence de ce qui n'alloit à rien moins qu'à l'égorger, et ne hasardant rien à tenter de conserver à si bon marché leur créature abandonnée, et l'instrument pernicieux de tout ce qui s'étoit fait contre lui, et dans une place aussi importante dans une régence dont ils prétendoient bien ne lui laisser que l'ombre.

Cette matière se discuta longuement entre nous deux ; mais la parole étoit donnée. Il n'avoit pas eu la force de résister ; et avec tant d'esprit, il avoit été la dupe de croire faire un bon marché par une démission, en remboursant, marché que le chancelier faisoit bien meilleur en s'assurant du remboursement entier d'une charge qu'il sentoit bien qu'il ne se pouvoit jamais conserver, et qui lui valoit la sûreté de demeurer dans la plus importante place, tandis que le moindre ordre suffisoit pour lui faire rendre les sceaux, l'exiler où on auroit voulu, et lui supprimer une charge qui, comme on l'a vu, ne lui coûtoit plus rien depuis que le roi lui en avoit rendu ce qu'elle avoit été payée, lui qui sentoit tout ce qu'il méritoit de M. le duc d'Orléans, et qui avec la haine et le mépris de la cour, et du militaire, qu'il s'étoit si bien et si justement acquis, n'avoit plus ni de bouclier ni de protection après le roi, du moment que son testament seroit tacitement cassé, comme lui-même n'en doutoit pas. Aux choses faites, il n'y a plus de remède ; mais je conjurai M. le duc d'Orléans d'apprendre de cette funeste leçon à être en garde désormais contre les ennemis de toute espèce, contre la duperie, la facilité, la foiblesse surtout de sentir l'affront et le péril du codicille, s'il en souffroit l'exécution en quoi que ce pût être.

Jamais il ne me put dire à quoi il en étoit là-dessus avec le maréchal de Villeroy. Seulement étoit-il constant qu'il n'avoit été question de rien par rapport au duc du Maine, qui par conséquent se comptoit demeurer maître absolu et indépendant de la maison du roi civile et militaire, ce qui subsistant, peu importoit de la cascade du maréchal de Villeroy, sinon au maréchal, mais qui faisoit du duc du Maine un maire du palais, et de M. le duc d'Or-

léans un fantôme de régent impuissant et ridicule, et une victime sans cesse sous le couteau du maire du palais. Ce prince, avec tout son génie, n'en avoit pas tant vu. Je le laissai fort pensif et fort repentant d'une si lourde faute. Il reparla si ferme à Mme la duchesse d'Orléans qu'ils eurent peur qu'il ne tînt rien pour avoir trop promis. Le maréchal mandé par elle fila doux, et ne songea qu'à bien serrer ce qu'il avoit saisi, en faisant entendre qu'à son égard il ne disputeroit rien qui pût porter ombrage ; mais la mesure de la vie du roi se serroit de si près qu'il échappa aisément à plus d'éclaircissements, et que, par ce qu'il s'étoit passé dans le cabinet du roi, du chancelier et de M. le duc d'Orléans immédiatement, la bécasse demeura bridée à son égard, si j'ose me servir de ce misérable mot.

Le soir fort tard ne répondit pas à l'applaudissement qu'on avoit voulu donner à la journée, pendant laquelle il [le roi] avoit dit au curé de Versailles, qui avoit profité de la liberté d'entrer, qu'il n'étoit pas question de sa vie, sur [ce] qu'il lui disoit que tout étoit en prières pour la demander, mais de son salut pour lequel il falloit bien prier. Il lui échappa ce même jour, en donnant des ordres, d'appeler le Dauphin le jeune roi. Il vit un mouvement dans ce qui étoit autour de lui. « Eh pourquoi ? leur dit-il, cela ne me fait aucune peine. » Il prit sur les huit heures du soir de l'élixir de cet homme de Provence. Sa tête parut embarrassée ; il dit lui-même qu'il se sentoit fort mal. Vers onze heures du soir sa jambe fut visitée. La gangrène se trouva dans tout le pied, dans le genou, et la cuisse fort enflée. Il s'évanouit pendant cet examen. Il s'étoit aperçu avec peine de l'absence de Mme de Maintenon, qui ne comptoit plus revenir. Il la demanda plusieurs fois dans la journée ; on ne lui put cacher

son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr ; elle revint le soir.

Le vendredi 30 août, la journée fut aussi fâcheuse qu'avoit été la nuit, un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service, et la médecine, Mme de Maintenon et quelques rares apparitions du P. Tellier, que Bloin ou Maréchal envoyoient chercher. Il se tenoit peu même dans les cabinets, non plus que M. du Maine. Le roi revenoit aisément à la piété quand Mme de Maintenon ou le P. Tellier trouvoient les moments où sa tête étoit moins embarrassée ; mais ils étoient rares et courts. Sur les cinq heures du soir, Mme de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avoit de meubles dans son appartement à son domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en sortir jamais.

Le samedi 31 août la nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connoissance. La gangrène avoit gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu abbé Aignan, que la duchesse du Maine avoit envoyé proposer, qui étoit un excellent remède pour la petite vérole. Les médecins consentoient à tout, parce qu'il n'y avoit plus d'espérance. Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita des prières d'une voix si forte qu'elle se faisoit entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui étoit entré. A la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'Église. » Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : *Nunc et in hora mortis*, puis dit :

« O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir ! » Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut sans connoissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, trois jours avant qu'il eût soixante-dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne.

Il se maria à vingt-deux ans, en signant la fameuse paix des Pyrénées en 1660. Il en avoit vingt-trois, quand la mort délivra la France du cardinal Mazarin ; vingt-sept, lorsqu'il perdit la reine sa mère en 1666. Il devint veuf à quarante-quatre ans en 1683, perdit Monsieur à soixante-trois ans en 1701, et survécut tous ses fils et petits-fils, excepté son successeur, le roi d'Espagne, et les enfants de ce prince. L'Europe ne vit jamais un si long règne, ni la France un roi si âgé.

Par l'ouverture de son corps qui fut faite par Maréchal, son premier chirurgien, avec l'assistance et les cérémonies accoutumées, on lui trouva toutes les parties si entières, si saines et tout si parfaitement conformé, qu'on jugea qu'il auroit vécu plus d'un siècle sans les fautes dont il a été parlé qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille ; ce qui est fort extraordinaire, et ce qui étoit cause qu'il étoit si grand mangeur et si égal.

Ce fut un prince à qui on ne peut refuser beaucoup de bon, même de grand, en qui on ne peut méconnoître plus de petit et de mauvais, duquel il n'est pas possible de discerner ce qui étoit de lui ou emprunté ; et dans l'un et dans l'autre rien de plus rare que des écrivains qui en aient été bien informés, rien de plus difficile à rencontrer que des gens qui l'aient connu par eux-mêmes et par ex-

périence et capables d'en écrire, en même temps assez maîtres d'eux-mêmes pour en parler sans haine ou sans flatterie, de n'en rien dire que dicté par la vérité nue en bien et en mal. Pour la première partie on peut ici compter sur elle ; pour l'autre on tâchera d'y atteindre en suspendant de bonne foi toute passion.

XXXV. — COMMENCEMENTS DE LOUIS XIV

Il ne faut point parler ici des premières années [de Louis XIV]. Roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mère qui vouloit gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre, qui hasarda mille fois l'État pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut son premier ministre, c'est autant de retranché sur le règne de ce monarque. Toutefois il pointoit sous ce joug. Il sentit l'amour, il comprenoit l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire; il avoit essayé de foibles parties de main vers l'un et vers l'autre ; il eut assez de sentiment pour se croire délivré à la mort de Mazarin, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plus tôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, et dont le fruit a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre, et non moins tout ecclésiastique dans son conseil. Il en prit dès lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet qu'elle lui échappât sans cesse, ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se

piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avoient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages.

S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étoient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs, et qui sont devenus des capitaines en leur école, et leurs noms aux uns et aux autres ont passé comme tels à la postérité d'un consentement unanime. Les mouvements dont l'État avoit été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avoient formé quantité d'hommes qui composoient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

La maison de la comtesse de Soissons, qui, comme surintendante de la maison de la reine, logeoit à Paris aux Tuileries, où étoit la cour, qui y régnoit par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin, son oncle, et plus encore par son esprit et son adresse, en étoit devenue le centre, mais fort choisi. C'étoit où se rendoit tous les jours ce qu'il y avoit de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendoit cette maison le centre de la galanterie de la cour, et des intrigues et des menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influoit beaucoup, autant comptée, prisée et respectée lors qu'elle est maintenant oubliée. Ce fut dans cet important et brillant tourbillon où

le roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours su conserver toute sa vie, qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il étoit fait pour elle, et qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, les grâces, la beauté, et la grande mine qui succéda à la beauté, jusqu'au s n de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisoient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles ; et que, s'il ne fût né que particulier, il auroit eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour. Heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à Mme de La Vallière, arrachée à elle-même par ses propres yeux, honteuse de l'être, encore plus des fruits de son amour reconnus et élevés malgré elle, modeste, désintéressée, douce, bonne au dernier point, combattant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels effets de l'amour et de la jalousie, qui furent tout à la fois son tourment et sa ressource, qu'elle sut embrasser assez au milieu de ses douleurs pour s'arracher enfin, et se consacrer à la plus dure et la plus sainte pénitence ! Il faut donc avouer que le roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour, et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher par intervalles en faveur de la gloire.

Les intrigues et les aventures que, tout roi qu'il étoit, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse de sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect et bientôt haïssable. Plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion. Il la poussa jusque dans ses généraux et dans ses ministres,

laquelle dans eux ne fut contre-balancée que par le besoin, comme on le verra dans la suite. Il vouloit régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la foiblesse. Il régna en effet dans le petit ; dans le grand il ne put y atteindre ; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la première ; Colbert fut le ministre de l'autre en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passoit toute entre ses mains, par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisoit le surintendant, dont Colbert supprima la charge à laquelle il ne pouvoit aspirer.

La préséance solennellement cédée par l'Espagne, et la satisfaction entière qu'elle fit de l'insulte faite à cette occasion par le baron de Vatteville, au comte depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur des deux couronnes à Londres, et l'éclatante raison tirée de l'insulte faite au duc de Créqui, ambassadeur de France, par le gouvernement de Rome, par les parents du pape et par les Corses de sa garde, furent les prémices de ce règne par soi-même.

XXXVI. — APOGÉE DU RÈGNE

Bientôt après, la mort du roi d'Espagne fit saisir à ce jeune prince avide de gloire une occasion de guerre, dont les renonciations si récentes, et si soigneusement stipulées dans le contrat de mariage de la reine, ne purent le détourner. Il marcha en Flandre; ses conquêtes y furent rapides ; le passage du Rhin

fut signalé ; la triple alliance de l'Angleterre, la Suède et la Hollande, ne fit que l'animer. Il alla prendre en plein hiver toute la Franche-Comté, qui lui servit à la paix d'Aix-la-Chapelle à conserver des conquêtes de Flandre en rendant la Franche-Comté.

Tout étoit florissant dans l'État, tout y étoit riche. Colbert avoit mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres même, au plus haut point ; et ce siècle, semblable à celui d'Auguste, produisoit à l'envi des hommes illustres en tout genre, jusqu'à ceux même qui ne sont bons que pour les plaisirs.

Le Tellier et Louvois son fils, qui avoient le département de la guerre, frémissoient des succès et du crédit de Colbert, et n'eurent pas de peine à mettre en tête au roi une guerre nouvelle, dont les succès causèrent une telle frayeur à l'Europe que la France ne s'en a pu remettre, et qu'après y avoir pensé succomber longtemps depuis, elle en sentira longtemps le poids et les malheurs. Telle fut la véritable cause de cette guerre de Hollande à laquelle le roi se laissa pousser, et que son amour pour Mme de Montespan rendit si funeste à son État et à sa gloire. Tout conquis, tout pris, et Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, le roi cède à son impatience, quitte l'armée, vole à Versailles, et détruit en un instant tout le succès de ses armes. Il répara cette flétrissure par une seconde conquête de la Franche-Comté, en personne, qui pour cette fois est demeurée à la France.

En 1676, le roi retourna en Flandre, prit Condé ; et Monsieur, Bouchain. Les armées du roi et du prince d'Orange s'approchèrent si près et si subitement qu'elles se trouvèrent en prèsence, et sans séparation, auprès de la cense d'Heurtebise. Il fut donc question de décider si on donneroit bataille, et

de prendre son parti sur-le-champ. Monsieur n'avoit pas encore joint de Bouchain, mais le roi étoit sans cela supérieur à l'armée ennemie. Les maréchaux de Schomberg, Humières, La Feuillade, Lorges, etc., s'assemblèrent à cheval autour du roi, avec quelques-uns des plus distingués d'entre les officiers généraux et des principaux courtisans, pour tenir une espèce de conseil de guerre. Toute l'armée crioit au combat, et tous ces messieurs voyoient bien ce qu'il y avoit à faire, mais la personne du roi les embarrassoit, et bien plus Louvois, qui connoissoit son maître, et qui cabaloit depuis deux heures que l'on commençoit d'apercevoir où les choses en pourroient venir. Louvois, pour intimider la compagnie, parla le premier en rapporteur pour dissuader la bataille. Le maréchal d'Humières, son ami intime et avec une grande dépendance, et le maréchal de Schomberg, qui le ménageoit fort, furent de son avis. Le maréchal de La Feuillade, hors de mesure avec Louvois, mais favori qui ne connoissoit pas moins bien de quel avis il falloit être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. M. de Lorges, inflexible pour la vérité, touché de la gloire du roi, sensible au bien de l'État, mal avec Louvois comme le neveu favori de M. de Turenne tué l'année précédente, et qui venoit d'être fait maréchal de France, malgré ce ministre, et capitaine des gardes du corps, opina de toutes ses forces pour la bataille, et il en déduisit tellement les raisons, que Louvois même et les maréchaux demeurèrent sans repartie. Le peu de ceux de moindre grade qui parlèrent après osèrent encore moins déplaire à Louvois ; mais, ne pouvant affoiblir les raisons de M. le maréchal de Lorges, ils ne firent que balbutier. Le roi, qui écoutoit tout, prit encore les avis, ou plutôt simplement les voix, sans faire répéter ce qui avoit été dit par chacun, puis,

avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, et du sacrifice qu'il faisoit de ses désirs à ce qui étoit de l'avantage de l'État, tourna bride, et il ne fut plus question de bataille.

Le lendemain, et c'est de M. le maréchal de Lorges que je le tiens, qui étoit la vérité même, et à qui je l'ai ouï raconter plus d'une fois et jamais sans dépit, le lendemain, dis-je, il eut occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiroient. Ils le gardèrent un jour ou deux en leur armée. Le prince d'Orange le voulut voir, et le questionna fort sur ce qui avoit empêché le roi de l'attaquer, se trouvant le plus fort, les deux armées en vue si fort l'une de l'autre, et en rase campagne, sans quoi que ce soit entre-deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, il lui dit avec un sourire malin, pour montrer qu'il étoit tôt averti, et pour faire dépit au roi, qu'il ne manquât pas de dire au maréchal de Lorges qu'il avoit grande raison d'avoir voulu, et si opiniâtrément soutenu la bataille ; que jamais lui ne l'avoit manqué si belle, ni été si aise que de s'être vu hors de portée de la recevoir ; qu'il étoit battu sans ressource et sans le pouvoir éviter s'il avoit été attaqué, dont il se mit en peu de mots à déduire les raisons. Le trompette, tout glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long et si curieux entretien, le débita non-seulement à M. le maréchal de Lorges, mais au roi, qui à la chaude le voulut voir, et de là aux maréchaux, aux généraux et à qui le voulut entendre, et augmenta ainsi le dépit de l'armée et en fit un grand à Louvois. Cette faute, et ce genre de faute, ne fit que trop d'impression sur les troupes, et partout excita de cruelles railleries parmi le monde et dans les cours étrangères. Le roi ne demeura guère à l'armée depuis, quoiqu'on ne fût qu'au mois de mai. Il s'en revint trouver sa maîtresse.

L'année suivante il retourna en Flandre, il prit Cambrai ; et Monsieur fit cependant le siége de Saint-Omer. Il fut au-devant du prince d'Orange qui venoit secourir la place, lui donna bataille près de Cassel et remporta une victoire complète, prit tout de suite Saint-Omer, puis alla rejoindre le roi. Ce contraste fut si sensible au monarque que jamais depuis il ne donna d'armée à commander à Monsieur. Tout l'extérieur fut parfaitement gardé, mais dès ce moment la résolution fut prise, et toujours depuis bien tenue.

L'année d'après le roi fit en personne le siége de Gand, dont le projet et l'exécution fut le chef-d'œuvre de Louvois. La paix de Nimègue mit fin cette année à la guerre avec la Hollande, l'Espagne, etc. ; et au commencement de l'année suivante, avec l'empereur et l'empire. L'Amérique, l'Afrique, l'Archipel, la Sicile ressentirent vivement la puissance de la France; et en 1684 Luxembourg fut le prix des retardements des Espagnols à satisfaire à toutes les conditions de la paix. Gênes bombardée se vit forcée à venir demander la paix par son doge en personne accompagné de quatre sénateurs, au commencement de l'année suivante. Depuis, jusqu'en 1688, le temps se passa dans le cabinet moins en fêtes qu'en dévotion et en contrainte. Ici finit l'apogée de ce règne, et ce comble de gloire et de prospérité. Les grands capitaines, les grands ministres au dedans et au dehors n'étoient plus, mais il en restoit les élèves. Nous en allons voir le second âge qui ne répondra guère au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

La guerre de 1688 eut une étrange origine, dont l'anecdote, également certaine et curieuse, est si propre à caractériser le roi et Louvois son ministre qu'elle doit tenir place ici. Louvois, à la mort de Colbert, avoit eu sa surintendance des bâtiments.

Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour Mme de Montespan, ennuyoit le roi, qui vouloit partout des palais. Il s'amusoit fort à ses bâtiments. Il avoit aussi le compas dans l'œil pour la justesse, les proportions, la symétrie, mais le goût n'y répondoit pas, comme on le verra ailleurs. Ce château ne faisoit presque que sortir de terre, lorsque le roi s'aperçut d'un défaut à une croisée qui s'achevoit de former, dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois, qui naturellement étoit brutal, et de plus gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et maintint que la croisée étoit bien. Le roi tourna le dos, et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment.

Le lendemain il trouve Le Nôtre, bon architecte, mais fameux par le goût des jardins qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point. Le roi lui demanda s'il avoit été à Trianon. Il répondit que non. Le roi lui expliqua ce qui l'avoit choqué, et lui dit d'y aller. Le lendemain même question, même réponse ; le jour d'après autant. Le roi vit bien qu'il n'osoit s'exposer à trouver qu'il eût tort, ou à blâmer Louvois. Il se fâcha, et lui ordonna de se trouver le lendemain à Trianon lorsqu'il y iroit, et où il feroit trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer.

Le roi les trouva le lendemain tous deux à Trianon. Il y fut d'abord question de la fenêtre. Louvois disputa, Le Nôtre ne disoit mot. Enfin le roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de dire après ce qu'il auroit trouvé. Tandis qu'il y travailloit, Louvois, en furie de cette vérification, grondoit tout haut, et soutenoit avec aigreur que cette fenêtre était en tout pareille aux autres. Le roi se taisoit et attendoit, mais il souffroit. Quand tout fut bien examiné, il demanda

à Le Nôtre ce qui en étoit ; et Le Nôtre à balbutier. Le roi se mit en colère, et lui commanda de parler net. Alors Le Nôtre avoua que le roi avoit raison, et dit ce qu'il avoit trouvé de défaut. Il n'eut pas plutôt achevé que le roi, se tournant à Louvois, lui dit qu'on ne pouvoit tenir à ses opiniâtretés, que sans la sienne à lui, on auroit bâti de travers, et qu'il auroit fallu tout abattre aussitôt que le bâtiment auroit été achevé. En un mot, il lui lava fortement la tête.

Louvois, outré de la sortie, et de ce que courtisans, ouvriers et valets en avoient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva Saint-Pouange, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladet, quelques autres féaux intimes, qui furent bien alarmés de le voir en cet état. « C'en est fait, leur dit-il, je suis perdu avec le roi, à la façon dont il vient de me traiter pour une fenêtre. Je n'ai de ressource qu'une guerre qui le détourne de ses bâtiments et qui me rende nécessaire, et par.... il l'aura. » En effet, peu de mois après il tint parole, et malgré le roi et les autres puissances il la rendit générale. Elle ruina la France au dedans, ne l'étendit point au dehors, malgré la prospérité de ses armes, et produisit au contraire des événements honteux.

Celui de tous qui porta le plus à plomb sur le roi fut sa dernière campagne qui ne dura pas un mois. Il avoit en Flandre deux armées formidables, supérieures du double au moins à celle de l'ennemi, qui n'en avoit qu'une. Le prince d'Orange étoit campé à l'abbaye de Parc, le roi n'en étoit qu'à une lieue, et M. de Luxembourg avec l'autre armée à une demi-lieue de celle du roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvoit tell ment enfermé qu'il s'estimoit sans ressource dans les retranchements, qu'il fit relever à la hâte autour de son camp,

et si perdu qu'il le manda à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyoit nulle sorte d'espérance de pouvoir échapper, ni sauver son armée. Rien ne la séparoit de celle du roi que ces mauvais retranchements, et rien de plus aisé ni de plus sûr que de le forcer avec l'une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fr. îche, et qui toutes deux étoient complètes, indépendamment l'une de l'autre, en équipages de vivres et d'artillerie à profusion.

On étoit aux premiers jours de juin ; et que ne promettoit pas une telle victoire au commencement d'une campagne ! Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans toutes les trois armées, lorsqu'on y apprit que le roi se retiroit, et faisoit deux gros détachements de presque toute l'armée qu'il commandoit en personne : un pour l'Italie, l'autre pour l'Allemagne sous Monseigneur. M. de Luxembourg qu'il manda le matin de la veille de son départ pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint les siens longtemps embrassés pour l'en détourner, et pour lui remontrer la facilité, la certitude et la grandeur du succès, en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à importuner, d'autant plus sensiblement, qu'il n'y eut pas un mot à lui opposer. Ce fut une consternation dans les deux armées qui ne se peut représenter. On a vu que j'y étois. Jusqu'aux courtisans, si aises d'ordinaire de retourner chez eux, ne purent contenir leur douleur. Elle éclata partout aussi librement que la surprise, et à l'une et à l'autre succédèrent de fâcheux raisonnements.

Le roi partit le lendemain pour aller rejoindre Mme de Maintenon et les dames, et retourna avec elles à Versailles, pour ne plus revoir la frontière ni d'armées que pour le plaisir en temps ne paix.

La victoire de Neerwinden, que M. de Luxembourg remporta six semaines après sur le prince d'Orange, que la nature, prodigieusement aidée de l'art en une seule nuit avoit furieusement retranché, renouvela d'autant plus les douleurs et les discours, qu'il s'en falloit tout que le poste de l'abbaye de Parc ressemblât à celui de Neerwinden ; presque tout que nous eussions les mêmes forces, et plus que tout que, faute de vivres et d'équipages suffisants d'artillerie, cette victoire pût être poursuivie.

Pour achever ceci tout à la fois, on sut que le prince d'Orange, averti du départ du roi, avoit mandé à Vaudemont qu'il en avoit l'avis d'une main toujours bien avertie, et qui ne lui en avoit jamais donné de faux, mais que pour celui-là il ne pouvoit y ajouter foi, ni se livrer à l'espérance : et par un second courrier, que l'avis étoit vrai, que le roi partoit, que c'étoit à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devoit uniquement une si inespérée délivrance. Le rare est que Vaudemont, établi longtemps depuis en notre cour, l'a souvent conté à ses amis, même à ses compagnies, et jusque dans le salon de Marly.

La paix qui suivit cette guerre, et après laquelle le roi et l'État aux abois soupiroient depuis longtemps, fut honteuse. Il fallut en passer par où M. de Savoie voulut, pour le détacher de ses alliés, et reconnoître enfin le prince d'Orange pour roi d'Angleterre, après une si longue suite d'efforts, de haine et de mépris personnels, et recevoir encore Portland, son ambassadeur, comme une espèce de divinité. Notre précipitation nous coûta Luxembourg ; et l'ignorance militaire de nos plénipotentiaires, qui ne fut point éclairée du cabinet, donna aux ennemis de grands avantages pour former leur frontière. Telle fut la paix de Ryswick, conclue en septembre 1697.

Le repos des armes ne fut guère que de trois ans, et on sentit cependant toute la douleur des restitutions de pays et de places que nous avions conquis, avec le poids de tout ce que la guerre avoit coûté. Ici se termine le second âge de ce règne.

Le troisième s'ouvrit par un comble de gloire et de prospérité inouïe. Le temps en fut momentané. Il enivra et prépara d'étranges malheurs, dont l'issue a été une espèce de miracle. D'autres sortes de malheurs accompagnèrent et conduisirent le roi au tombeau, heureux s'il n'eût survécu que peu de mois à l'avénement de son petit-fils à la totalité de la monarchie d'Espagne, dont il fut d'abord en possession sans coup férir. Cette dernière époque est encore si proche de ce temps qu'il n'y a pas lieu de s'y étendre. Mais ce qui a été retracé du règne du feu roi étoit nécessaire pour mieux faire entendre ce qu'on va dire de sa personne, en se souvenant toutefois de ce qui s'en trouve épars dans ces Mémoires, et ne se dégoûtant pas s'il s'y en trouve quelques redites, nécessaires pour mieux rassembler et former un tout.

XXXVII. — CARACTÈRE DE LOUIS XIV

Il faut encore le dire. L'esprit du roi étoit au-dessous du médiocre, mais très-capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle. Il étoit né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue ; le croira-t-on ? il étoit né bon et juste, et Dieu lui en avoit donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée, que personne n'osoit

approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontoit qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeuroit alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières.

M. de La Feuillade plaignant exprès devant lui le marquis de Resnel, qui fut tué depuis lieutenant général et mestre de camp général de la cavalerie, de n'avoir pas été chevalier de l'ordre en 1661, le roi passa, puis dit avec mécontentement qu'il falloit aussi se rendre justice. Resnel étoit Clermont-Gallerande ou d'Amboise, et le roi, qui depuis n'a été rien moins que délicat là-dessus, le croyoit un homme de fortune. De cette même maison étoit Monglat, maître de sa garde-robe, qu'il traitoit bien et qu'il fit chevalier de l'ordre en 1661, qui a laissé de très-bons Mémoires. Monglas avoit épousé la fille du fils du chancelier de Cheverny. Leur fils unique porta toute sa vie le nom de Cheverny, dont il avoit la terre. Il passa sa vie à la cour, et j'en ai parlé quelquefois, ou dans les emplois étrangers. Ce nom de Cheverny trompa le roi, il le crut peu de chose ; il n'avoit point de charge, et ne put être chevalier de l'ordre. Le hasard détrompa le roi à la fin de sa vie. Saint-Herem avoit passé la sienne grand louvetier, puis gouverneur et capitaine de Fontainebleau, il ne put être chevalier de l'ordre. Le roi, qui le savoit beau-frère de Courtin, conseiller d'État, qu'il connoissoit, le crut par là fort

peu de chose. Il étoit Montmorin, et le roi ne le sut que fort tard par M. de La Rochefoucauld. Encore lui fallut-il expliquer quelles étoient ces maisons, que leur nom ne lui apprenoit pas.

Il sembleroit à cela que le roi auroit aimé la grande noblesse, et ne lui en vouloit pas égaler d'autre ; rien moins. L'éloignement qu'il avoit pris de celle des sentiments, et sa foiblesse pour ses ministres, qui haïssoient et rabaissoient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étoient pas et ne pouvoient pas être, lui avoit donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignoit autant que l'esprit ; et si ces deux qualités se trouvoient unies dans un même sujet et qu'elles lui fussent connues, c'en étoit fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son foible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisoit à tel point, que les plus grossières étoient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'étoit que par là qu'on s'approchoit de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer, et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avoient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étoient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenoit plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'étoit

pas dépourvu d'esprit et qui avoit de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantoit dans ses particuliers, les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras. On l'y voyoit baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avoit quelquefois des violons, il chantonnoit entre ses dents les mêmes louanges quand on jouoit des airs qui étoient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachoit par intervalles à l'amour ; de là cette facilité à Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il étoit plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidoient eux-mêmes pour plaire au roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'approprioit tout avec une facilité et une complaisance admirable en lui-même, et se croyoit tel qu'ils le dépeignoient en lui parlant. De là ce goût de revues, qu'il poussa si loin, que ses ennemis l'appeloient « le roi des revues, » ce goût des sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé, étoit merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il étoit sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. C'étoit de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenoit le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parloit bien, en bons termes, avec justesse ; il faisoit un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus

communs n'étoient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes : habillements, armements, évolutions, exercices, disciplines, en un mot, toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupoit pas moins sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche ; il croyoit toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savoient le plus, qui de leur part recevoient en novices des leçons qu'ils savoient par cœur il y avoit longtemps. Ces pertes de temps, qui paroissoient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étoient le triomphe de ses ministres, qui avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisoient venir comme de lui ce qu'ils vouloient eux-mêmes et qui conduisoient le grand selon leurs vues et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissoient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissoit et qu'on augmentoit en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres pardessus toute autre grandeur. Il se persuadoit par leur adresse que la leur n'étoit que la sienne, qui, au comble en lui, ne se pouvoit plus mesurer, tandis qu'en eux elle l'augmentoit d'une manière sensible, puisqu'ils n'étoient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ces commandements, qui les faisoient mieux obéir. De là les secrétaires d'État et les ministres successivement à quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste,

afin de s'habiller comme des gens de qualité ; de là à en prendre les manières, puis les avantages, et par échelons admis à manger avec le roi ; et leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme Mme Colbert longtemps avant Mme de Louvois, enfin, des années après elle, toutes à titre de droit des places de leur mari, manger et entrer dans les carrosses, et n'être en rien différentes des femmes de la première qualité.

De ce degré, Louvois, sous divers prétextes, ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avoit jamais disputés, et [en vint] à cesser d'écrire *monseigneur* aux mêmes, comme il avoit toujours été pratiqué. Le hasard m'a conservé trois [lettres] de M. Colbert, lors contrôleur général, ministre d'État et secrétaire d'État, à mon père à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *monseigneur*, et que Mgr le duc de Bourgogne, à qui je les montrai, vit avec grand plaisir M. de Turenne, dans l'éclat où il étoit alors, sauva le rang de prince de l'écriture, c'est-à-dire sa maison qui l'avoit eu par le cardinal Mazarin, et conséquemment les maisons de Lorraine et de Savoie, car les Rohan ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de Mme de Soubise. Ils ont été plus heureux depuis. M. de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires ; ainsi pour sa personne il conserva les deux. Incontinent après, Louvois s'attribua ce qu'il venoit d'ôter à bien plus grand que lui, et le communiqua aux autres secrétaires d'État. Il usurpa les honneurs militaires, que ni les troupes, ni qui que ce soit, n'osa refuser à sa puissance d'élever et de perdre qui bon lui sembloit ; et il prétendit que tout ce qui n'étoit point duc et officier de la cou-

ronne, ou ce qui n'avoit point le rang de prince étranger ni le tabouret de grâce, lui écrivît *monseigneur*, et lui leur épondre dans la souscription : *très-humble et très-affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au parlement, lui écrivoit *monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit : les gens de la première qualité, les chevaliers de l'ordre, les gouverneurs et les lieutenants généraux des provinces, et, à leur suite, les gens de moindre qualité, et lieutenants généraux des armées se trouvèrent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avoient su persuader au roi l'abaissement de tout ce qui étoit élevé, et que leur refuser ce traitement, c'étoit mépriser son autorité et son service, dont ils étoient les organes, parce que d'ailleurs, et par eux-mêmes, ils n'étoient rien. Le roi, séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard, qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et de tomber en même temps, ceux qui quittoient, et ceux qui ne servoient pas même, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontroient à tous moments.

Plusieurs gens distingués qui ne servoient point, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimèrent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore ; et dans la suite assez prompte, peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté là-dessus.

De là l'autorité personnelle et particulière des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardoit ni les ordres ni le service du roi, sous l'ombre

que c'étoit la sienne ; de là ce degré de puissance qu'ils usurpèrent ; de là leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent tous à leur choix.

Quelque ennemis qu'ils fussent les uns des autres, l'intérêt commun les rallioit chaudement sur ces matières, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'État dura autant que dura le règne de Louis XIV. Il en tiroit vanité, il n'en étoit pas moins jaloux qu'eux ; il ne vouloit de grandeur que par émanation de la sienne. Toute autre lui étoit devenue odieuse. Il avoit sur cela des contrariétés qui ne se comprenoient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois avec leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives n'émanoient pas de lui comme les places de ministres et les charges de secrétaire d'État qu'il comptoit seules de lui, lesquelles pour cela il portoit au faîte, et abattoit tout le reste sous leurs pieds.

Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite. Il sentoit bien qu'il pouvoit accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens, au lieu qu'en précipitant un secrétaire d'État de sa place, ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeoit lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avoit tiré, sans que les richesses qui lui pourroient rester le pussent relever de ce non-être. C'est là ce qui le faisoit se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avoit ni rang ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvoit y ajouter du sien ce que le roi ne pouvoit ni détruire ni lui conserver, ce qui lui auroit rendu un

ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvilliers fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans ; car, outre ce qu'il y auroit à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvilliers jusqu'à celle du roi ne peut pas être compté, et son père n'a jamais entré dans le conseil d'État.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissoit d'un accès facile, et qu'il croyoit qu'il y alloit de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisoit d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur comme le plus subalterne de tous états, parloit librement au roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse ; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre. C'est à quoi se bornoit la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvoit s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnoient le roi, ou, si on étoit plus connu de lui, dans sa perruque, ce qui n'étoit guère plus avantageux. La réponse sûre étoit un *je verrai*, utile à la vérité pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante, moyennant quoi tout passoit nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement, ce qui les rendoit

les maîtres de tout, et le roi le vouloit bien, ou ne s'en apercevoit pas.

D'audiences à en espérer dans son cabinet, rien n'étoit plus rare, même pour les affaires du roi dont on avoit été chargé. Jamais, par exemple, à ceux qu'on envoyoit ou qui revenoient d'emplois étrangers, jamais à pas un officier général, si on en excepte certains cas très-singuliers, et encore, mais très-rarement, quelqu'un de ceux qui étoient chargés de ces détails de troupes où le roi se plaisoit tant ; de courtes aux généraux d'armée qui partoient, et en présence du secrétaire d'État de la guerre, de plus courtes à leur retour, quelquefois ni en partant, ni en revenant. Jamais de lettres d'eux qui allassent directement au roi sans passer auparavant par le ministre, si on en excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul M. de Turenne sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, et brillant de gloire et de la plus haute considération, adressoit ses dépêches au cardinal de Bouillon, qui les remettoit directement au roi, qui n'en étoient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étoient concertés.

La vérité est pourtant, que, quelque gâté que fût le roi sur sa grandeur et sur son autorité qui avoient étouffé toute autre considération en lui, il y avoit à gagner dans ses audiences, quand on pouvoit tant faire que de les obtenir, et qu'on savoit s'y conduire avec tout le respect qui étoit dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. On a vu en leur temps ici que j'ai obtenu, et même usurpé [des audiences], et forcé le roi fort en colère contre moi, et toujours sorti, lui persuadé et content de moi, et le marquer après et à moi et à d'autres.

Je puis donc aussi parler de ces audiences qu'on en avoit quelquefois, par ma propre expérience.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutoit avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire ; il n'interrompoit que pour y parvenir. On y découvroit un esprit d'équité et de désir de connoître la vérité, et cela quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là, tout se pouvoit dire, pourvu encore une fois que ce fût avec cet air de respect, de soumission, de dépendance, sans lequel on se seroit encore plus perdu que devant, mais avec lequel aussi, en disant vrai, on interrompoit le roi à son tour, on lui nioit crûment des faits qu'il rapportoit, on élevoit le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avoit donnée, et de celui qui l'avoit eue, se défaisant des préjugés qu'il avoit pris, ou des faussetés qu'on lui avoit imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avoient-ils grand soin d'inspirer au roi l'éloignement d'en donner, à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est ce qui rendoit les charges qui approchoient de la personne du roi si considérables, et ceux qui les possédoient si considérés, et des ministres mêmes, par la facilité qu'ils avoient tous les jours de parler au roi, seuls, sans l'effaroucher d'une audience qui étoit toujours sue, et de l'obtenir sûrement, et sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avoient besoin. Surtout les grandes entrées par cette même raison étoient le comble des grâces, encore plus que de la distinction, et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie et à la survivance de

leurs gouvernements à leurs enfants tous jeunes, dans le temps que le roi n'en donnoit plus à personne.

C'est donc avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie la plus insigne que le déifia dans le sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma, et qui pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre, et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le désir de connoître la vérité que Dieu lui avoit donné, au moins l'émoussèrent presque entièrement, et empêchèrent sans cesse qu'il fît aucun usage de ces vertus, dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint cet orgueil [tel] que ce n'est point trop de dire que, sans la crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se seroit fait adorer et auroit trouvé des adorateurs ; témoin entre autres ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement : sa statue de la place des Victoires, et sa païenne dédicace où j'étois, où il prit un plaisir si exquis ; et de cet orgueil tout le reste qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes, et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

XXXVIII. — INFLUENCE DE LOUVOIS

Ce même orgueil, que Louvois sut si bien manier, épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à

l'occasion de la mort de Philippe IV et des droits de la reine sa fille, forma la triple alliance. La guerre de Hollande, en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours par le succès que le roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républicain, donna aux Provinces-Unies le chef le plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, ses alliances, qui, par le superbe refus qu'il fit de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes du roi, le piqua au plus vif, jusqu'à n'avoir jamais pu se l'adoucir dans la suite par la longue continuité de ses respects, de ses désirs, de ses démarches, qui, par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable ennemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages, quoique toujours malheureux à la guerre contre lui.

Son coup d'essai fut la fameuse ligue d'Augsbourg, qu'il sut former de la terreur de la puissance de la France, qui nourrissoit chez elle un plus cruel ennemi. C'étoit Louvois, l'auteur et l'âme de toutes ces guerres, parce qu'il en avoit le département, et parce que, jaloux de Colbert, il le vouloit perdre en épuisant les finances, et le mettant à bout. Colbert, trop foible pour pouvoir détourner la guerre, ne voulut pas succomber ; ainsi à bout d'une administration sage, mais forcée, et de toutes les ressources qu'il avoit pu imaginer, il renversa enfin ses anciennes et vénérables barrières, dont la ruine devint nécessairement celle de l'État, et l'a peu à peu réduit aux malheurs qui ont tant de fois épuisé les particuliers, après avoir ruiné le royaume. C'est ce qu'opérèrent ces places et ces troupes sans nombre qui accablèrent d'abord les ennemis, mais qui leur apprirent enfin à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres, et que l'Allemagne et le nord étoient inépui-

sables d'hommes, tandis que la France s'en dépeupla.

Ce fut la même jalousie qui écrasa la marine dans un royaume flanqué des deux mers, parce qu'elle étoit florissante sous Colbert et son fils, et qui empêcha l'exécution du sage projet d'un port à la Hogue, pour s'assurer d'une retraite dans la Manche, faute énorme qui bien des années après coûta à la France, au même lieu de la Hogue, la perte d'une nombreuse flotte qu'elle avoit enfin remise en mer avec tant de dépense, qui anéantit la marine, et ne lui laissa pas le temps, après avoir été si chèrement relevée, de rétablir son commerce éteint dès la première fois par Louvois, qui est la source des richesses et pour ainsi dire l'âme d'un État dans une si heureuse position entre les deux mers.

Cette même jalousie de Louvois contre Colbert dégoûta le roi des négociations dont le cardinal de Richelieu estimoit l'entretien continuel si nécessaire, aussi bien que la marine et le commerce, parce que tous les trois étoient entre les mains de Colbert et de Croissy, son frère, à qui Louvois ne destinoit pas la dépouille du sage et de l'habile Pomponne, quand il se réunit à Colbert pour le faire chasser.

Ce fut donc dans cette triste situation intérieure que la fenêtre de Trianon fit la guerre de 1688 ; que Louvois détourna d'abord le roi de rien croire des avis de d'Avaux, ambassadeur en Hollande, et de bien d'autres qui mandoient de la Haye positivement, et de bien d'autres endroits, le projet et les préparatifs de la révolution d'Angleterre, et nos armes de dessus les Provinces-Unies par la Flandre qui en auroient arrêté l'exécution pour les porter sur le Rhin, et par là embarquer sûrement la guerre. Louvois frappa ainsi deux coups à la fois pour ses vues personnelles : il s'assura par cette expresse

négligence d'une longue et forte guerre avec la Hollande et l'Angleterre, où il étoit bien assuré que la haine invétérée du roi pour la personne du prince d'Orange ne souffriroit jamais sa grandeur et son établissement sur les ruines de la religion catholique et de Jacques II son ami personnel, tant qu'il pourroit espérer de renverser l'un et de rétablir l'autre ; et en même temps il profitoit de la mort de l'électeur de Cologne, qui ouvroit la dispute de l'élection en sa place, entre le prince Clément de Bavière son neveu et le cardinal de Furstemberg son coadjuteur, portés ouvertement chacun par l'empereur et par la France, et sous ce prétexte persuade au roi d'attaquer l'empereur et l'empire par le siége de Philippsbourg, etc. ; et pour rendre cette guerre plus animée et plus durable, fait brûler Worms, Spire, et tout le Palatinat jusqu'aux portes de Mayence dont il fait emparer les troupes du roi. Après ce subit début, et certain par là de la plus vive guerre avec l'empereur, l'empire, l'Angleterre et la Hollande, l'intérêt particulier de la faire durer lui fit changer le plan de son théâtre.

Pousser sa pointe en Allemagne dénuée de places et pleine de princes dont les médiocres États dépourvus n'auroient pu la soutenir, le menaçoit de ce côté d'une paix trop prompte, malgré la fureur qu'il y avoit allumée par ses cruels incendies. La Flandre, au contraire, étoit hérissée de places, où, après une déclaration de guerre il n'étoit pas aisé de pénétrer. Ce fut donc de la Flandre dont il persuada au roi de faire le vrai théâtre de la guerre, et rien en Allemagne qu'une guerre d'observation et de subsistance. Il le flatta de conquérir des places en personne, et de châtier une autre fois les Hollandois qui venoient de mettre le prince d'Orange sur le trône du roi Jacques, réfugié en France avec sa

famille, et engagea ainsi une guerre à ne point finir ; tandis qu'elle eût été courte au moins avec l'empereur et l'empire, en portant brusquement la guerre dans le milieu de l'Allemagne, et demeurant sur la défensive en Flandre, où les Hollandois, contents de leurs succès d'Angleterre, n'auroient pas songé à faire des progrès parmi tant de places.

Mais ce ne fut pas tout. Louvois voulut être exact à sa parole : la guerre qu'il venoit d'allumer ne lui suffit pas : il la veut contre toute l'Europe. L'Espagne inséparable de l'empereur, et même des Hollandois, à cause de la Flandre espagnole, s'étoit déclarée : ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie, et ces projets en servirent d'un autre pour faire déclarer le duc de Savoie. Ce prince ne désiroit que la neutralité, et comme le plus foible, de laisser passer à petites troupes limitées, avec ordre et mesure, ce qu'on auroit voulu par son pays en payant. Cela étoit bien difficile à refuser ; aussi Catinat, déjà sur la frontière avec les troupes destinées à ce passage, eut-il ordre d'entrer en négociation. Mais, à mesure qu'elle avançoit, Louvois demandoit davantage et envoyoit d'un courrier à l'autre des ordres si contradictoires que M. de Savoie ni Catinat même n'y comprenoient rien. M. de Savoie prit le parti d'écrire au roi pour lui demander ses volontés à lui-même et s'y conformer.

Ce n'étoit pas le compte de Louvois qui vouloit forcer ce prince à la guerre. Il osa supprimer la lettre au roi, et faire à son insu des demandes si exorbitantes, que les accorder et livrer tous ses États à la discrétion de la France étoit la même chose. Le duc de Savoie se récria, et offensé déjà du mépris de ne recevoir point de réponse du roi, à lui directe, il se plaignit fort haut. Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, de le forcer par mille

affronts à plus que de simples plaintes, et là-dessus fit agir Catinat hostilement, qui ne pouvoit comprendre le procédé du ministre, qui, sans guerre avec la Savoie, obtenoit au delà de ce qu'il se pouvoit proposer.

Pendant cette étrange manière de négocier, l'empereur, le prince d'Orange et les Hollandois qui regardoient avec raison la jonction du duc de Savoie avec eux comme une chose capitale, surent en profiter. Ce prince se ligua donc avec eux par force et de dépit, et devint par sa situation l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable, et c'est ce que Louvois vouloit, et qu'il sut opérer.

Tel fut l'aveuglement du roi, telle fut l'adresse, la hardiesse, la formidable autorité d'un ministre le plus éminent pour les projets et pour les exécutions, mais le plus funeste pour diriger en premier ; qui, sans être premier ministre, abattit tous les autres, sut mener le roi où et comme il voulut, et devint en effet le maître. Il eut la joie de survivre à Colbert et à Seignelay, ses ennemis et longtemps ses rivaux. Elle fut de courte durée.

XXXIX. — DISGRÂCE DE LOUVOIS

L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célèbre ministre est trop curieuse pour devoir être oubliée, et ne peut être mieux placée qu'ici. Quoique je ne fisse que poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis que je ne craindrai pas de raconter ici ce que j'en ai appris des sources, et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étoient en rien intéressées.

La fenêtre de Trianon a montré un échantillon de l'humeur de Louvois ; à cette humeur qu'il ne pouvoit contraindre se joignoit un ardent désir de la grandeur et de la prospérité du roi et de sa gloire, qui étoit le fondement et la plus assurée protection de sa propre fortune, et de son énorme autorité. Il avoit gagné la confiance du roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser Mme de Maintenon, et d'être un des deux témoins de la célébration de cet affreux mariage. Il eut aussi le courage de s'en montrer digne en représentant au roi quelle seroit l'ignominie de le déclarer jamais, et de tirer de lui sa parole royale qu'il ne le déclareroit en aucun temps de sa vie, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui, pour suppléer aux bans et aux formes ordinaires, devoit aussi comme diocésain être présent à la célébration.

Plusieurs années après, Louvois qui étoit toujours bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnoit rien pour l'être fidèlement et promptement, sut les manéges de Mme de Maintenon pour se faire déclarer ; que le roi avoit eu la foiblesse de le lui promettre, et que la chose alloit éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris, et, au sortir de dîner, prend des papiers, et s'en va chez le roi, et comme il faisoit toujours, entre droit dans les cabinets. Le roi, qui alloit se promener, sortoit de sa chaise percée, et raccommodoit encore ses chausses. Voyant Louvois à heure qu'il ne l'attendoit pas, il lui demande ce qui l'amène. « Quelque chose de pressé et d'important, lui répond Louvois d'un air triste qui étonna le roi, et qui l'engagea à commander à ce qui étoit toujours là de valets intérieurs de sortir. Ils sortirent en effet ; mais ils laissèrent les portes ouvertes, de manière qu'ils entendirent

tout, et virent aussi tout par les glaces : c'étoit là le grand danger des cabinets.

Eux sortis, Louvois ne feignit point de dire au roi ce qui l'amenoit. Ce monarque étoit souvent faux ; mais il n'étoit pas au-dessus du mensonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de foibles et transparents détours, et, pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet, où étoient les valets, et se délivrer de la sorte ; mais Louvois, qui l'aperçoit, se jette à ses genoux et l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portoit, en présente la garde au roi, et le prie de le tuer sur-le-champ s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir aux yeux de toute l'Europe d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le roi trépigne, petille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, de peur qu'il ne lui échappe ; lui représente l'horrible contraste de sa couronne, et de la gloire personnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret et de confusion, en un mot fait tant qu'il tire une seconde fois parole du roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage.

L'archevêque de Paris arrive le soir ; Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le prélat courtisan n'en auroit pas été capable, et en effet ce fut une action qui se peut dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre tout-puissant, qui tenoit si fort à son autorité et à sa place, et, par cela même qu'il faisoit, sentoit tout le poids de celle de Mme de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il étoit découvert, comme il avoit trop de connoissances pour se flatter que son action lui demeurât cachée. L'archevêque, qui n'eut qu'à confirmer le roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venoit d'être réitérée à ce ministre, n'osa

lui refuser une démarche si honorable et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole.

Celle du roi à Mme de Maintenon n'avoit point mis de délai ; elle s'attendoit à tous moments d'être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiète de ce que le roi ne lui parloit de rien là-dessus, elle se hasarda de lui en toucher quelque chose. L'embarras où elle mit le roi la troubla fort. Elle voulut faire effort ; le roi coupa court sur les réflexions qu'il avoit faites, les assaisonna comme il put, mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée et à ne lui en parler jamais. Apres le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle esperance, et si près d'être mise à effet, son premier soin fut de rechercher à qui elle en étoit redevable. Elle n'étoit pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'étoit passé, et quel jour, entre le roi et son ministre.

On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vint à bout ; mais le temps n'y étoit pas propre. Il falloit laisser vieillir l'affaire avec un roi soupçonneux, et se donner le loisir des conjectures pour miner peu à peu son ennemi, qui avoit toute la confiance de son maître, et que la guerre lui rendoit si nécessaire.

Le personnage qu'avoit fait l'archevêque de Paris ne lui échappa pas non plus, quelque léger qu'il eût été, et même après coup ; et c'est, pour le dire en passant, ce qui creusa peu à peu la disgrâce qui s'augmenta toujours, dont les dégoûts continuels qui succédèrent à une faveur si déclarée et si longue, abrégèrent peut-être ses jours, qui néanmoins surpassèrent de trois ans ceux de Louvois.

A l'égard de ce ministre, dont la sultane manquée

avoit plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies. Celle de ces incendies du Palatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua pas d'en peindre au roi toute la cruauté ; elle n'oublia pas de lui en faire naître les plus grands scrupules, car le roi en étoit lors plus susceptible qu'il ne l'a été depuis. Elle s'aida aussi de la haine qui en retomboit à plomb sur lui, non sur son ministre, et des dangereux effets qu'elle pouvoit produire. Elle en vint à bout d'aliéner fort le roi et de le mettre de mauvaise humeur contre Louvois.

Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Trêves. Il le proposa au roi comme plus nécessaire encore que ce qui avoit été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis auroient fait leurs places d'armes, et qui en feroient une à Trêves, dans une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa sans que le roi pût ou voulût être persuadé. On peut juger que Mme de Maintenon après n'adoucit pas les choses.

A quelques jours de là, Louvois, qui avoit le défaut de l'opiniâtreté, et en qui l'expérience avoit ajouté de ne douter pas d'emporter toujours ce qu'il vouloit, vint à son ordinaire travailler avec le roi chez Mme de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avoit bien senti que le scrupule étoit la seule raison qui l'eût retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'étoit le brûlement de Trêves ; qu'il croyoit lui en rendre un essentiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même ; et que, pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avoit dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée.

Le roi fut à l'instant, et contre son naturel, si

transporté de colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en alloit charger Louvois sans Mme de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre-deux, en s'écriant : « Ah ! sire, qu'allez-vous faire ? » et lui ôta les pincettes des mains. Louvois cependant gagnoit la porte. Le roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit, les yeux étincelants : « Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond, si on brûle une seule maison. » Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ.

Ce n'étoit pas dans l'impatience de dépêcher le contre-ordre ; il s'étoit bien gardé de laisser partir le premier courrier. Il lui avoit donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie ; mais il lui avoit ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail. Il n'avoit osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du roi d'y consentir, et il crut par cette ruse que le roi pourroit être fâché, mais que ce seroit tout. Si la chose se fût passée ainsi par ce piége, il faisoit partir le courrier en revenant chez lui. Il fut assez sage pour ne pas commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit. Il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches et de faire débotter le courrier. Il passa toujours auprès du roi pour parti, et le second pour être arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure, et aussi nouvelle au roi, Mme de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une seconde action, louable encore, acheva sa perte. Il fit, dans l'hiver de 1690 à 1691, le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps, et même auparavant Comme tout ne se mesure que par comparaison, les finances, abondantes alors eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort courtes par l'habitude précédente d'y nager, en-

gagèrent Louvois de proposer au roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlay, qui étoit de tous les secrets militaires, même avec le roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenseroit Mme de Maintenon, qui déjà ne l'aimoit pas, et qui avoit assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépense et tant d'embarras au voyage des dames, qu'il préféra le bien de l'État et la gloire du roi à son propre danger, et le siége se fit par le roi, qui prit la place, et les dames demeurèrent à Versailles, où le roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons. Mais comme c'est la dernière goutte d'eau qui fait répandre le verre, un rien arrivé à ce siége consomma la perte de Louvois.

Le roi, qui se piquoit de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dînée, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avoit mis où il le voyoit, qui répondit que c'étoit Louvois qui avoit passé par là. « Mais, reprit le roi, ne lui avez-vous pas dit que c'étoit moi qui vous avois placé ? — Oui, sire, » répondit le capitaine. Le roi piqué se tourne vers sa suite et dit : « N'est-ce pas là le métier de Louvois ? il se croit un grand homme de guerre et savoir tout ; » et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avoit mis le matin. C'étoit en effet sottise et insolence de Louvois, et le roi avoit dit vrai sur son compte. Mais il en fut si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort, ayant rappelé Pomponne dans son conseil d'État, il lui conta cette aventure,

piqué encore de la présomption de Louvois, et je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du roi pour lui ne fit qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présompteux, et qui au milieu de la plus grande guerre se comptoit si indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort, qui étoit demeurée son amie intime, étant allée avec Mme de Blansac, sa fille, dîner avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade. Ils n'étoient qu'eux trois dans une petite calèche légère qu'il menoit. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises : « Le feroit-il ? Le lui fera-t-on faire ? non ; mais cependant... non, il n'oseroit. » Pendant ce monologue il alloit toujours, et la mère et la fille se taisoient, et se poussoient, quand tout à coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, criant qu'il les menoit noyer. A ce cri et ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas, et tourna, disant qu'en effet il rêvoit et ne pensoit pas à la voiture.

Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon. Le 16 juillet j'étois à Versailles pour une affaire assez sauvage, dont le roi avoit voulu donner tout l'avantage à mon père, qui étoit à Blaye avec ma mère, contre Sourdis, qui commandoit en chef en Guyenne, et que Louvois avoit inutilement soutenu. Ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de compliments et de politesses que s'il avoit bien servi mon père. Ainsi va la cour. Je ne lui avois

jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du roi, je le rencontrai au fond d'une très-petite pièce qui est entre la grande salle des gardes et ce grand salon qui donne sur la petite cour des princes. M. de Marsan lui parloit, et il alloit travailler chez Mme de Maintenon avec le roi, qui devoit se promener après dans les jardins à Versailles à pied, où les gens de la cour avoient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez Mme de Châteauneuf, où j'appris qu'il s'étoit trouvé un peu mal chez Mme de Maintenon, que le roi l'avoit forcé de s'en aller, qu'il étoit retourné à pied chez lui, où le mal avoit subitement augmenté ; qu'on s'étoit hâté de lui donner un lavement qu'il avoit rendu aussitôt, et qu'il étoit mort en le rendant, et demandant son fils Barbezieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoiqu'il accourût de sa chambre.

On peut juger de la surprise de toute la cour. Quoique je n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi de leste et de délivré, qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorois alors, et longtemps depuis, les choses que je viens de décrire. Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier sa promenade, comme il faisoit toujours, dans ces jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, et d'où il voyoit, en revenant vers le château, le logement de la surintendance où Louvois venoit de mourir, qui terminoit l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenoit vers le château.

Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni

pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venoit de faire. « Monsieur, lui répondit le roi d'un air et d'un ton plus que dégagés, faites mes compliments et mes remercîments au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » L'officier fit une révérence, et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observai curieusement tout cela, et que les principaux de ce qui étoit à sa promenade s'interrogeoient des yeux sans proférer une parole.

Barbezieux avoit eu la survivance de secrétaire d'État dès 1685, qu'il n'avoit pas encore dix-huit ans, lorsque son père la fit ôter à Courtenvaux son aîné, qu'il en jugea incapable. Ainsi Barbezieux, à la mort de Louvois, l'avoit faite sous lui en apprenti commis près de six ans, et en avoit vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat. Louvois étoit, quand il mourut, tellement perdu qu'il devoit être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites ? C'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres, mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le roi est certain, je l'ai su depuis par des gens bien informés ; mais ce qui demeure sans réplique, c'est que le roi même l'a dit à Chamillart, lequel me l'a conté. Or voilà ce qui explique, je pense, ce désinvolte du roi le jour de la mort de ce ministre, qui se trouvoit soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain, et de toutes ses importunes suites.

Le roi, en rentrant de la promenade chez lui, envoya chercher Chamlay, et lui voulut donner la

charge de secrétaire d'État de Louvois, à laquelle est attaché le département de la guerre. Chamlay remercia, et refusa avec persévérance. Il dit au roi qu'il avoit trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance, pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils, qui en avoit la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de Barbezieux, s'offrit de travailler sous lui à tout ce à quoi on voudroit l'employer, et à lui communiquer tout ce que l'expérience lui auroit appris, et conclut par déclarer que, si Barbezieux avoit le malheur de n'être pas conservé dans sa charge, il aimoit mieux la voir en quelques mains que ce fût qu'entre les siennes, et qu'il n'accepteroit jamais celle de Louvois et de son fils.

Chamlay étoit un fort gros homme, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'étoit de naissance, avec de l'esprit, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connoître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit ruisseau. Il avoit longtemps servi de maréchal des logis des armées, où il fut toujours estimé des généraux et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui est que M. de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort, et que, malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, M. de Louvois le mit dans toute sa confiance. M. de Turenne, qui l'avoit fort vanté au roi, l'en avoit fait connoître. Il étoit déjà entré dans les secrets militaires ; M. de Louvois ne lui cacha rien, et y trouva un grand soulagement pour les dispositions et les marches des troupes qu'il destinoit secrètement aux projets qu'il vouloit exécuter.

Cette capacité, jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédients, de ses ressources, le mirent de tout avec le roi, qui l'employa même en des négociations secrètes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien et lui donna la grand'croix de Saint-Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusque-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venoit de faire, que le roi ne cacha pas, et que Barbezieux, à qui elle valut sa charge, prit plaisir de publier.

On sera moins surpris dans la suite, quand le roi et Mme de Maintenon seront plus développés, de leur voir confier à un homme de vingt-quatre ans une charge si importante, au milieu d'une guerre générale avec toute l'Europe, et au fils de ce ministre qu'ils alloient envoyer à la Bastille lorsque sa mort les prévint. Je joins ici le roi et Mme de Maintenon ensemble, parce que ce fut elle qui perdit le père, elle qui fit donner la charge au fils. Le roi, à son ordinaire, passa chez elle après la conversation de Chamlay, et ce fut ce soir-là même que la résolution fut prise en faveur de Barbezieux.

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit tenir bien des discours, bien plus encore quand on sut par l'ouverture de son corps qu'il avoit été empoisonné. Il étoit grand buveur d'eau, et en avoit toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, à même duquel il buvoit. On sut qu'il en avoit bu ainsi en sortant pour aller travailler avec le roi, et qu'entre sa sortie de dîner avec bien du monde, et son entrée dans son cabinet pour prendre les papiers qu'il vouloit porter à son travail avec le roi, un frotteur du logis étoit entré dans ce cabinet, et y étoit resté quelques moments seul. Il fut arrêté et mis en prison. Mais à peine y eut-il demeuré quatre

jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du roi, ce qui avoit déjà été fait jeté au feu, et défense de faire aucune recherche. Il devint même dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits, d'une manière à ne laisser aucun doute que l'ordre très-précis n'en eût été donné.

Ce fut avec le même soin que l'histoire du médecin, qui éclata peu de mois après, fut aussi étouffée, mais dont le premier cri ne se put effacer. Le hasard me l'a très-sincèrement apprise ; elle est trop singulière pour s'en tenir à ce mot, et pour ne pas finir par elle tout le curieux et l'intéressant qui vient d'être raconté sur un ministre aussi principal que l'a été M. de Louvois.

Mon père avoit depuis plusieurs années un écuyer qui étoit un gentilhomme de Périgord, de bon lieu, de bonne mine, fort apparenté et fort homme d'honneur, qui s'appeloit Clérand. Il crut faire quelque fortune chez M. de Louvois ; il en parla à mon père qui lui vouloit du bien, et qui trouva bon qu'il le quittât pour être écuyer de Mme de Louvois, deux ou trois ans avant la mort de ce ministre. Clérand conserva toujours son premier attachement, et nous notre amitié pour lui, et il venoit au logis le plus souvent qu'il pouvoit. Il m'a conté, étant toujours à Mme de Louvois depuis la mort de son mari, que Séron, médecin domestique de ce ministre, et qui l'étoit demeuré de M. de Barbezieux, logé dans sa même chambre au château de Versailles, dans la surintendance que Barbezieux avoit conservée quoiqu'il n'eût pas succédé aux bâtiments, s'étoit barricadé dans cette chambre, seul, quatre ou cinq mois après la mort de Louvois ; qu'aux cris qu'il y fit on étoit accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir ; que ces cris durèrent presque toute la jour-

née, sans qu'il voulût ouïr parler d'aucun secours temporel ni spirituel, ni qu'on pût venir à bout d'entrer dans sa chambre ; que sur la fin on l'entendit s'écrier qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit, que ce qu'il avoit fait à son maître ; qu'il étoit un misérable indigne de tout secours ; et qu'il mourut de la sorte en désespéré au bout de huit ou dix heures, sans avoir jamais parlé de personne, ni prononcé un seul nom.

A cet événement les discours se réveillèrent à l'oreille, il n'étoit pas sûr d'en parler. Qui a fait faire le coup ? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténèbres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des puissances étrangères ; mais elles auroient attendu bien tard à s'en défaire, si quelqu'une avoit conçu ce détestable dessein. Ce qui est certain, c'est que le roi en étoit entièrement incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner. Revenons maintenant à lui.

XL. — LOUIS XIV APRÈS LA PAIX DE RYSWICK

La paix de Ryswick sembloit enfin devoir laisser respirer la France ; si chèrement achetée, si nécessairement désirée après de si grands et de si longs efforts. Le roi avoit soixante ans, et il avoit, à son avis, acquis toute sorte de gloire. Ses grands ministres étoient morts et ils n'avoient point laissé d'élèves. Les grands capitaines non-seulement l'étoient aussi, mais ceux qu'ils avoient formés avoient passé de même, ou n'étoient plus en âge ni en santé d'être comptés pour une nouvelle guerre ; et Louvois,

qui avoit gémi avec rage sous le poids de ces anciens chefs, avoit mis bon ordre à ce qu'il ne s'en formât plus à l'avenir dont le mérite pût lui porter ombrage. Il n'en laissa s'élever que de tels qu'ils eussent toujours besoin de lui pour se soutenir. Il n'en put recueillir le fruit; mais l'État en porta toute la peine, et de main en main la porte encore aujourd'hui.

A peine étoit-on en paix, sans avoir eu encore le temps de la goûter, que l'orgueil du roi voulut étonner l'Europe par la montre de sa puissance qu'elle croyoit abattue, et l'étonna en effet. Telle fut la cause de ce fameux camp de Compiègne où, sous prétexte de montrer aux princes ses petits-fils l'image de la guerre, il étala une magnificence et dans sa cour et dans toutes ses nombreuses troupes inconnue aux plus célèbres tournois, et aux entrevues des rois les plus fameuses. Ce fut un nouvel épuisement au sortir d'une si longue et rude guerre. Tous les corps s'en sentirent longues années, et il se trouva vingt ans après des régiments qui en étoient encore obérés ; on ne touche ici qu'en passant ce camp trop célèbre. On s'y est étendu en son temps. On ne tarda pas d'avoir lieu de regretter une prodigalité si immense et si déplacée, et encore plus la guerre de 1688 qui venoit de finir, au lieu d'avoir laissé le royaume se repeupler, et se refaire par un long soulagement, remplir cependant les coffres du roi avec lenteur, et les magasins de toute espèce, réparer la marine et le commerce, laisser par les années refroidir les haines et les frayeurs, séparer peu à peu des alliés si unis, et si formidables étant ensemble, et donner lieu avec prudence, en profitant des divers événements entre eux, à la dissolution radicale d'une ligue qui avoit été si fatale, et qui pouvoit devenir funeste. L'état de la santé de deux princes y convioit déjà puissamment : dont l'un par la profondeur

de sa sagesse, de sa politique, de sa conduite, s'étoit acquis assez d'autorité et de confiance en Europe pour y donner le branle à tout ; et l'autre souverain de la plus vaste monarchie, qui n'avoit ni oncles, ni tantes, ni frères, ni sœurs, ni postérité. En effet, moins de quatre ans après la paix de Ryswick, le roi d'Espagne mourut, et le roi Guillaume n'en pouvoit presque plus, et ne le survécut guère.

Ce fut alors que la vanité du roi mit à deux doigts de sa perte ce grand et beau royaume, dans les suites de ce grand événement qui fit reprendre les armes à toute l'Europe. C'est ce qu'il faut reprendre de plus loin.

On a dit que le roi craignoit l'esprit, les talents, l'élévation des sentiments, jusque dans ses généraux et dans ses ministres. C'est ce qui ajouta à l'autorité de Louvois un moyen si aisé d'écarter des élévations militaires tout mérite qui lui pût être suspect, et d'empêcher, avec l'adresse qu'on expliquera plus bas, qu'il se formât des sujets pour remplacer les généraux.

A considérer ceux qui depuis que le roi se fut rendu suspect l'esprit et le mérite au temps et à l'occasion qui ont été rapportés, on ne trouvera qu'un bien petit nombre de courtisans en qui l'esprit n'ait pas été un obstacle à la faveur, si on en excepte ceux qui, personnages ou simples courtisans, l'avoient dompté par l'âge, et par l'habitude dans les premiers temps qui suivirent la mort du cardinal Mazarin, et qu'il n'avoit pas choisis ni approchés de lui-même. M. de Vivonne, avec infiniment d'esprit, l'amusoit sans se pouvoir faire craindre. Le roi en faisoit volontiers encore cent contes plaisants. D'ailleurs il étoit frère de Mme de Montespan, et c'étoit un grand titre, quelque opposé que le frère parût à la conduite de la sœur, et de plus le roi l'avoit trouvé

premier gentilhomme de sa chambre. Il trouva de même M. de Créqui dans la même charge, qui le soutint, et dont la vie tout occupée de plaisir, de bonne chère, du plus gros jeu, rassuroit le roi, dans l'habitude de familiarité qu'il avoit prise avec lui de jeunesse. Le duc du Lude, aussi premier gentilhomme de la chambre de ces premiers temps, tenoit par les modes, le bel air, la galanterie, la chasse ; et au fond, pas un des trois n'avoit rien qui pût se faire craindre par le genre de leur esprit, quoiqu'ils en eussent beaucoup, qui ne passa jamais celui de bons courtisans. La catastrophe de M. de Lauzun, dont l'esprit étoit d'une autre trempe, vengea le roi de l'exception ; et la brillante singularité de son retour ne lui réconcilia jamais qu'en apparence, comme on l'a vu par ce que le roi en dit, lors de son mariage, à M. le maréchal de Lorges. Des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, on en a parlé en leur lieu. Pour tous les autres, ils lui pesèrent tellement à la fin chacun, qu'il le fit sentir à la plupart, et qu'il se réjouit de leur mort comme d'une délivrance. Il ne put s'empêcher de s'en expliquer sur M. de La Feuillade, et sur M. de Paris, Harlay, et tout retenu et mesuré qu'il étoit, il lui échappa de parler à Marly à table, et tout haut, où entre autres dames étoient les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, de la mort de Seignelay, leur frère, et de celle de Louvois, comme d'un des grands soulagements qu'il eût reçus de sa vie.

Depuis ceux-là, il n'en eut que deux d'un esprit supérieur : le chancelier de Pontchartrain, qui longtemps avant sa retraite n'en étoit supporté qu'avec peine, et dont au fond, quoi qu'il en voulût montrer, il étoit aisé de voir qu'il fut ravi d'en être défait ; et Barbezieux, dont la mort si prompte, à la fleur de l'âge et de la fortune, fit pitié à tout le monde. On

a vu en son lieu que dès le soir même le roi n'en put contenir sa joie, à son souper public à Marly.

Il avoit été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espèces de favoris qui en avoient beaucoup. Il vouloit primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominoit partout ailleurs. Il sentoit qu'il ne l'avoit pu avec ceux dont on vient de parler ; c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus, et pour se bien garder d'en choisir en leur place qui pussent lui donner la même jalousie. C'est ce qui le rendit si facile sur les survivances de secrétaire d'État, tandis qu'il s'étoit fait une loi de n'en accorder de pas une autre charge, et qu'on a vu des novices et des enfants même, exercer, et quelquefois en chef, ces importantes fonctions, tandis que pour celles des moindres emplois, ou pour ceux-là mêmes qui n'avoient que le titre, il n'y avoit point d'espérance. C'est ce qui fit que, lorsque les emplois de secrétaires d'État et ceux de ministres étoient à remplir, il ne consulta que son goût, et qu'il affecta de choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissoit même jusque-là qu'il lui échappoit souvent de dire qu'il les prenoit pour les former, et qu'il se piquoit en effet de le faire.

Ces nouveaux venus lui plaisoient même à titre d'ignorance, et s'insinuoient d'autant plus auprès de lui qu'ils la lui avouoient plus souvent, qu'ils affectoient de s'instruire de lui jusque des plus petites choses. Ce fut par là que Chamillart entra si avant dans son cœur qu'il fallut tous les malheurs de l'État et la réunion des plus redoutables cabales pour forcer le roi à s'en priver, toutefois sans cesser de l'aimer toujours, et de lui en donner des marques en toute occasion le reste de sa vie. Il fut sur le

choix de ses généraux comme sur celui de ses ministres. Il s'applaudissoit de les conduire de son cabinet ; il vouloit qu'on crût que, de son cabinet, il commandoit toutes ses armées. Il se garda bien d'en perdre la jalouse habitude, que Louvois lui avoit inspirée, comme on le verra bientôt, et pourquoi, dont il ne put que pour des moments bien rares se résoudre d'en sacrifier la vanité aux inconvénients continuels qui sautoient aux yeux de tout le monde.

Tels étoient la plupart des ministres et tous les généraux à l'ouverture de la succession d'Espagne. L'âge du roi, son expérience, cette supériorité, non d'esprit ni de capacité ou de lumières, mais de poids, et de poids immense, sur des conseillers et des exécuteurs de cette sorte, l'habitude et le poison du plus mortel encens, confondit dès l'entrée tous les miracles de la fortune. La monarchie entière d'Espagne tomba sans coup férir entre les mains de son petit-fils ; et Puységur, si tard devenu maréchal de France en 1735, eut la gloire du projet et de l'exécution de l'occupation de toutes les places espagnoles des Pays-Bas, toutes au même instant, toutes sans brûler une amorce, toutes en se saisissant et désarmant les troupes hollandoises, qui en formoient presque toutes les garnisons.

Le roi, dans l'ivresse d'une prospérité si surprenante, se souvint mal à propos du reproche que lui avoit attiré l'injustice de ses guerres ; et que, de la frayeur qu'il avoit causée à l'Europe s'étoient formées ces grandes unions sous lesquelles il avoit pensé succomber. Il voulut éviter ces inconvénients ; et au lieu de profiter de l'étourdissement où ce grand événement avoit jeté toutes les puissances, priver les Hollandois de tant de troupes de ces nombreuses garnisons, les retenir prisonniers, forcer les armes à la main toutes ces puissances désarmées, et non

encore unies, à reconnoître par des traités formels le duc d'Anjou pour l'héritier légitime de tous les États que possédoit le feu roi d'Espagne, et dont dès lors le nouveau roi se trouvoit entièrement nanti, il se piqua de la folle générosité de laisser aller ces troupes hollandoises, et se reput de l'espérance insensée que les traités, sans les armes, feroient le même effet. Il se laissa amuser tant qu'il convint à ses ennemis de le faire, pour se donner le temps d'armer et de s'unir étroitement, après quoi il ne fut plus question que de guerre ; et le roi, bien surpris, se vit réduit à la soutenir partout, après s'être si grossièrement mécompté.

Il l'entama par une autre lourdise où un enfant ne seroit pas tombé. Il la dut à Chamillart, au maréchal de Villeroy et à la puissante intrigue des deux filles de Mme de Lislebonne. Ce fut l'entière confiance en Vaudemont, leur oncle, l'ennemi personnel du roi, autant que la distance le pouvoit permettre, de l'insolence duquel, en Espagne et en Italie, le roi n'avoit pas dédaigné autrefois de se montrer très-offensé, et jusqu'à l'en faire sortir, l'ami confident du roi Guillaume, le plus ardent et le plus personnel de tous les ennemis que le roi s'étoit faits, et gouverneur du Milanois par ce même roi Guillaume et par la plus pressante sollicitation de l'empereur Léopold auprès du roi d'Espagne Charles II, enfin père d'un fils unique, qui se trouva, dès la première hostilité en Italie, la seconde personne de l'armée de l'empereur, et qui y est mort.

Il n'y avoit celui qui ne vît clairement qu'il étoit averti de tout par son père. La trahison dura même après que ce fils fut mort, et tant qu'elle fut utile à Vaudemont, même avec grossièreté. Jamais le roi, son ministre, ni Villeroy, son général, n'en soupçonnèrent la moindre chose ; jamais la faveur, la

confiance, les préférences pour Vaudemont ne diminuèrent ; jamais personne assez hardi pour oser ouvrir les yeux là-dessus au roi, ni à son ministre. Catinat, trahi par Vaudemont et par M. de Savoie, y flétrit ses lauriers, et le maréchal de Villeroy, envoyé en héros pour réparer ses fautes, tomba lourdement dans leurs filets. Le duc de Vendôme, arrivé comme le réparateur, n'épargna pas M. de Savoie, mais il avoit de trop fortes raisons de ne toucher pas à Vaudemont ; volonté ou duperie, peut-être tous les deux, de franc dessein de ne rien apercevoir.

La foiblesse du roi pour plaire à Chamillart sur La Feuillade, son gendre, duquel il avoit été si éloigné, et dont il avoit voulu empêcher le mariage, le fit tout d'un coup général d'armée, et lui confia le siége de Turin, c'est-à-dire la plus importante affaire de l'État. Tallard, si fait pour la cour, et si peu pour tout ce qui passe la petite intrigue, fut défait à Hochstedt, sans presque aucune perte que de ceux qui voulurent bien se rendre. Du fond de l'empire une armée entière, et les trois quarts de l'autre fut rechassée au deçà du Rhin, où tout de suite elles virent prendre Landau. Ce malheur avoit été précédé de la délivrance du maréchal de Villeroy, que le roi se piqua de remettre en honneur. Il se fit battre à Ramillies, où, sans perte à peine de deux mille hommes, il fut rechassé du fond des Pays-Bas dans le milieu des nôtres, sans que rien le pût arrêter.

Restoit l'espérance de l'Italie, où M. le duc d'Orléans fut enfin relever Vendôme, mandé pour sauver les débris de la Flandre. Mais le neveu du roi fut muni d'un tuteur, sans l'avis duquel il ne pouvoit rien faire, et ce tuteur étoit une linotte qui lui-même auroit eu grand besoin d'en avoir un. Il n'eut jamais devant les yeux que la crainte de La

Feuillade et de son beau-père. On a vu dans son lieu à quels excès ces ménagements le portèrent, les malheurs prévus et disputés par le jeune prince, dépité à la fin jusqu'à ne vouloir plus se mêler de rien, et la catastrophe qui suivit de si près.

Ainsi, après de prodigieux succès de toutes les sortes, l'infatigable faveur de Villeroy, celle de Tallard, la constante confiance en Vaudemont, les folles et ignorantes opiniâtretés de La Feuillade, le tremblant respect de Marsin pour lui jusqu'au bout, coûtèrent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie en trois batailles, qui, toutes les trois ensemble, ne coûtèrent pas elles-mêmes quatre mille morts.

L'engouement pour Vendôme et ses perverses vues acheva de tout perdre en Flandre.

En 1706, Tessé, par la levée du siége de Barcelone dans la même année que les défaites de Ramillies et de Turin, avoit réduit le roi d'Espagne à traverser du Roussillon en Navarre par la France, et à voir l'archiduc proclamé dans Madrid en personne. Le duc de Berwick y rétablit les affaires, M. le duc d'Orléans ensuite. Elles s'y perdirent de nouveau par la perte de la bataille de Saragosse, qui ébranla une autre fois le trône de Philippe V, tandis qu'on nous enlevoit les places en Flandre, et que la frontière s'y réduisoit à rien. Qu'il y avoit loin des portes d'Amsterdam et des conquêtes des Pays-Bas espagnols et hollandois à cette situation terrible !

Comme un malade qui change de médecins, le roi avoit changé ses ministres, donné les finances à Desmarets, enfin la guerre à Voysin. Comme les malades aussi, il ne s'en trouvoit pas mieux. La situation des affaires étoit alors si extrême, que le roi ne pouvoit plus soutenir la guerre, ni parvenir à être reçu à faire la paix. Il consentoit à tout ; abandonner l'Espagne, céder sur ses frontières tout

ce qu'on voudroit exiger. Ses ennemis se jouoient de sa uine, et ne négocioient que pour se moquer. Enfin on a vu en son lieu le roi aux larmes dans son conseil, et Torcy très-légèrement parti pour aller voir par lui-même à la Haye, si, et de quoi on pouvoit se flatter. On a vu aussi les tristes et les honteux succès de cette tentative, et l'ignominie des conférences de Gertruydenberg qui suivirent, où sans parler des plus que très-étranges restitutions, on n'exigeoit pas moins du roi que de donner passage aux armées ennemies au travers de la France pour aller chasser son petit-fils d'Espagne, avec encore quatre places de sûreté en France entre leurs mains, dont Cambrai, Metz, la Rochelle, et je crois Bayonne, si le roi n'aimoit mieux le détrôner lui-même à force ouverte, et encore dans un temps limité. Voilà où conduisit l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la jalousie des anciens ministres et capitaines, la vanité d'en choisir de tels qu'on ne pût leur rien attribuer, pour ne partager la réputation de grand avec personne, la clôture exacte qui, fermant tout accès, jeta dans les affreux panneaux de Vaudemont, puis de Vendôme, enfin toute cette déplorable façon de gouverner qui précipita dans le plus évident péril d'une perte entière, et qui jeta dans le dernier désespoir ce maître de la paix et de la guerre, ce distributeur des couronnes, ce châtieur des nations, ce conquérant, ce grand par excellence, cet homme immortel pour qui on épuisoit le marbre et le bronze, pour qui tout étoit à bout d'encens.

Conduit ainsi jusqu'au dernier bord du précipice avec l'horrible loisir d'en reconnoître toute la profondeur, la toute-puissante main qui n'a posé que quelques grains de sable pour bornes aux plus furieux orages de la mer, arrêta tout d'un coup la dernière ruine de ce roi si présomptueux et si superbe, après

lui avoir fait goûter à longs traits sa foiblesse, sa misère, son néant. Des grains de sable d'un autre genre, mais grains de sable par leur ténuité, opérèrent ce chef-d'œuvre. Une querelle de femme chez la reine d'Angleterre pour des riens ; de là une intrigue, puis un désir vague et informe en faveur de son sang, détachèrent l'Angleterre de la grande alliance. L'excès du mépris du prince Eugène pour nos généraux donna lieu à ce qui se peut appeler pour la France la délivrance de Denain, et ce combat si peu meurtrier eut de telles suites qu'on eut enfin la paix, et une paix si différente de celle qu'on auroit ardemment embrassée, si les ennemis avoient daigné y entendre avant cet événement ; événement dans lequel on ne put méconnoître la main de Dieu, qui élève, qui abat, qui délivre, comme et quand il lui plaît.

Mais toutefois cette paix qui coûta bien cher à la France, et à l'Espagne la moitié de sa monarchie, ce fut le fruit de ce qui a été exposé, et depuis encore, de n'avoir jamais voulu se faire justice à soi-même dans les commencements de la décadence de nos affaires, avoir toujours compté les rétablir, et n'avoir jamais voulu alors, comme je l'ai rapporté en son lieu, céder un seul moulin de toute la monarchie d'Espagne ; autre folie dont on ne tarda guère à se bien repentir, et de gémir sous un poids qui se fait encore sentir, et se sentira encore longtemps par ses suites.

Ce peu d'historique, eu égard à un règne si long et si rempli, est si lié au personnel du roi qu'il ne se pouvoit omettre pour bien représenter ce monarque tel qu'il a véritablement été. On l'a vu, grand, riche, conquérant, arbitre de l'Europe, redouté, admiré tant qu'ont duré les ministres et les capitaines qui ont véritablement mérité ce nom. A leur fin, la ma-

chine a roulé quelque temps encore, d'impulsion, et sur leur compte. Mais tôt après, le tuf s'est montré, les fautes, les erreurs se sont multipliées, la décadence est arrivée à grands pas, sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique si jaloux de tout faire et de tout diriger par lui-même, et qui sembloit se dédommager des mépris du dehors par le tremblement que sa terreur redoubloit au dedans. Prince heureux s'il en fut jamais, en figure unique, en force corporelle, en santé égale et ferme, et presque jamais interrompue, en siècle si fécond et si libéral pour lui en tous genres qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste ; en sujets adorateurs prodiguant leurs biens, leur sang, leurs talents, la plupart jusqu'à leur réputation, quelques-uns même leur honneur, et beaucoup trop leur conscience et leur religion pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire. Heureux surtout en famille s'il n'en avoit eu que de légitime ; en mère contente des respects et d'un certain crédit ; en frère dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyoit dans la bagatelle, se contentoit d'argent, se retenoit par sa propre crainte et par celle de ses favoris, et n'étoit guère moins bas courtisan que ceux qui vouloient faire leur fortune ; une épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement patiente, devenue véritablement Françoise, d'ailleurs absolument incapable ; un fils unique toute sa vie à la lisière, qui à cinquante ans ne savoit encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit, qui, environné et éclairé de toutes parts, n'osoit que ce qui lui étoit permis, et qui absorbé dans la matière ne pouvoit causer la plus légère inquiétude ; en petit-fils dont l'âge et l'exemple du père, les brassières dans lesquelles ils étoient scellés, rassuroient contre les grands talents

de l'aîné, sur la grandeur du second qui de son trône reçut toujours la loi de son aïeul dans une soumission parfaite, et sur les fougues de l'enfance du troisième qui ne tinrent rien de ce dont elles avoient inquiété ; un neveu qui, avec des pointes de débauches, trembloit devant lui, en qui son esprit, ses talents, ses velléités légères et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassoit, disparoissoient au moindre mot, souvent au moindre regard. Descendant plus bas, des princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé, devenu la frayeur et la bassesse même, jusque devant les ministres, depuis son retour à la paix des Pyrénées ; M. le Prince son fils, le plus vil et le plus prostitué de tous les courtisans, M. le Duc avec un courage plus élevé, mais farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire craindre, et avec ce caractère, aussi timide que pas un des siens, à l'égard du roi et du gouvernement ; des deux princes de Conti si aimables, l'aîné mort sitôt, l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la cour, mourant de peur de tout, accablé sous la haine du roi, dont les dégoûts lui coûtèrent enfin la vie.

Les plus grands seigneurs lassés et ruinés des longs troubles, et assujettis par nécessité. Leurs successeurs séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plaisirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensoient le moins mal, à la fortune, et dès lors à la servitude et à l'unique ambition de la cour. Des parlements subjugués à coups redoublés, appauvris, peu à peu l'ancienne magistrature éteinte avec la doctrine et la sévérité des mœurs, farcis en la place d'enfants de gens d'affaires, de sots du bel air, ou d'ignorants pédants, avares, usuriers, aimant le

sac, souvent vendeurs de la justice, et de quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, d'ailleurs vides de tout. Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne qui osât même à part soi avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les considérables, l'entière méconnoissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu à peu tous les devoirs absorbés par un seul que la nécessité fit, qui fut de craindre et de tâcher à plaire. De là cette intérieure tranquillité jamais troublée que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frère du père de M. de Soubise, qui la paya incontinent de sa tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cévennes qui inquiéta plus qu'il ne valut, dura peu et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine et fâcheuse guerre contre toute l'Europe.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légère résistance, si on excepte des apparences plutôt que des réalités sur des matières de Rome, et en dernier lieu sur la constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner ; mais il faut convenir en même temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excelloit à la savoir tenir, lui avoit imprimé une politesse distinguée, une gravité jusque dans l'air de galanterie, une dignité, une majesté partout qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que vers sa fin il abandonna la cour à ses propres débris.

Mais cette dignité, il ne la vouloit que pour lui, et que par rapport à lui ; et celle-là même relative,

il la sapa presque toute pour mieux achever de ruiner toute autre et de la mettre peu à peu, comme il fit, à l'unisson, en retranchant tant qu'il put toutes les cérémonies et les distinctions dont il ne retint que l'ombre, et certaines trop marquées pour les détruire, en semant même dans celles-là des zizanies qui les rendoient en partie à charge et en partie ridicules. Cette conduite lui servit encore à séparer, à diviser, à affermir la dépendance en la multipliant par des occasions sans nombre, et très-intéressantes, qui, sans cette adresse, seroient demeurées dans les règles, et sans produire de disputes, et de recours à lui. Sa maxime encore n'étoit que de les prévenir, hors des choses bien marquées, et ne les point juger ; il s'en savoit bien garder pour ne pas diminuer ces occasions qu'il se croyoit si utiles. Il en usoit de même à cet égard pour les provinces ; tout y devint sous lui litigieux et en usurpations, et par là il en tira les mêmes avantages.

XLI. — DÉSORGANISATION MILITAIRE

Peu à peu il réduisit tout le monde à servir et à grossir sa cour, ceux-là mêmes dont il faisoit le moindre cas. Qui étoit d'âge à servir n'osoit différer d'entrer dans le service. Ce fut encore une autre adresse pour ruiner les seigneurs, et les accoutumer à l'égalité, et à rouler pêle-mêle avec tout le monde.

Cette invention fut due à lui et à Louvois, qui vouloit régner aussi sur toute seigneurie, et la rendre dépendante de lui, en sorte que les gens nés pour commander aux autres demeurèrent dans les idées et ne se trouvèrent plus dans aucune réalité.

Sous prétexte que tout service militaire est honorable, et qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander, il assujettit tout, sans autre exception que des seuls princes du sang, à débuter par être cadets dans ses gardes du corps, et à faire tout le même service des simples gardes du corps, dans les salles des gardes, et dehors, hiver et été, et à l'armée. Il changea depuis cette prétendue école en celle des mousquetaires, quand la fantaisie de ce corps lui prit, école qui n'étoit pas plus réelle que l'autre, et où, comme dans la première, il n'y avoit dans la vérité rien du tout à apprendre qu'à se gâter, et à perdre du temps ; mais aussi on s'y ployoit par force à y être confondu avec toute sorte de gens et de toutes les espèces, et c'étoit là tout ce que le roi prétendoit en effet de ce noviciat, où il falloit demeurer une année entière dans la plus exacte régularité de tout cet inutile et pédantesque service, après laquelle il falloit essuyer encore une seconde école, laquelle au moins en pouvoit être une. C'étoit une compagnie de cavalerie pour ceux qui vouloient servir dans la cavalerie, et pour ceux qui se destinoient à l'infanterie, une lieutenance dans le régiment du roi, duquel le roi se mêloit immédiatement, comme un colonel, et qu'il avoit exprès fort distingué de tous les autres.

C'étoit une autre station subalterne où le roi retenoit plus ou moins longtemps avant d'accorder l'agrément d'acheter un régiment qui lui donnoit, et à son ministre, plus ou moins lieu d'exercer grâce ou rigueur, selon qu'il vouloit traiter les jeunes gens sur les témoignages qu'il en recevoit, et plus sous main qu'autrement, ou leurs parents encore, desquels la façon d'être avec lui, ou avec son ministre, influoit entièrement là-dessus. Outre l'ennui et le dépit de cet état subalterne, et la naturelle

jalousie les uns des autres à en sortir le plus tôt, c'est qu'il étoit peu compté pour obtenir un régiment, et non limité, et pour rien du tout en soi-même, parce qu'il fut établi que la première date d'où l'avancement dans les grades militaires seroit compté étoit celle de la commission de mestre de camp ou de colonel.

Au moyen de cette règle, excepté des occasions rares et singulières, comme d'action distinguée, de porter une grande nouvelle de guerre, etc., il fut établi que quel qu'on pût être, tout ce qui servoit demeuroit, quant au service et aux grades, dans une égalité entière.

Cela rendit l'avancement ou le retardement d'avoir un régiment bien plus sensible, parce que de là dépendoit tout le reste des autres avancements, qui ne se firent plus que par promotions suivant l'ancienneté, qu'on appela *l'ordre du tableau ;* de là tous les seigneurs dans la foule de tous les officiers de toute espèce ; de là cette confusion que le roi désiroit ; de là peu à peu cet oubli de tous, et, dans tous, de toute différence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état de service militaire devenu populaire, tout entier sous la main du roi, beaucoup plus sous celle de son ministre, et même de ses commis, lequel ministre avoit des occasions continuelles de préférer et de mortifier qui il vouloit, dans le courant, et qui ne manquoit pas d'en préparer avec adresse les moyens d'avancer ses protégés, malgré l'ordre du tableau, et d'en reculer de même ceux que bon lui sembloit.

Si d'ennui, de dépit, ou par quelque dégoût on quittoit le service, la disgrâce étoit certaine ; c'étoit merveille si après des années redoublées de rebuts on parvenoit à revenir sur l'eau. A l'égard de ce qui n'étoit point de la cour, et même du commun,

outre que le roi y tenoit l'œil lui-même, le ministre de la guerre en faisoit son étude particulière, et de ceux-là, qui quittoit, étoit assuré lui et sa famille d'essuyer dans sa province ou dans sa ville toutes les mortifications, et souvent les persécutions dont on pouvoit s'aviser, dont on rendoit les intendants des provinces responsables, et qui très-ordinairement influoient sur les terres et sur les biens.

Grands et petits, connus et obscurs, furent donc forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y être un vif peuple en toute égalité, et dans la plus soumise dépendance du ministre de la guerre, et même de ses commis.

J'ai vu Le Guerchois, mort conseiller d'État, lors intendant d'Alençon, me montrer, à la Ferté, un ordre de faire recherche des gentilshommes de sa généralité qui avoient des enfants en âge de servir et qui n'étoient pas dans le service, de les presser de les y mettre, de les menacer même, et de doubler et tripler à la capitation ceux qui n'obéiroient pas, et de leur faire toutes les sortes de vexations dont ils seroient susceptibles. Ce fut à l'occasion d'un gentilhomme qui étoit dans le cas, et pour qui j'avois de l'amitié, et que j'envoyai chercher, en effet, pour le résoudre. Le Guerchois fut depuis intendant à Besançon, et il fut fait conseiller d'État dans les commencements de la régence.

Avant de finir ce qui regarde cette politique militaire, il faut voir à quel point Louvois abusa de cette misérable jalousie du roi de tout faire et de tout mettre dans sa dépendance immédiate, pour ranger tout lui-même sous sa propre autorité, et comment sa pernicieuse ambition a tari la source des capitaines en tout genre, et a réduit la France en ce point à n'en trouver plus chez elle, et à n'en pouvoir plus espérer parce que des écoliers ne peuvent

apprendre que sous des maîtres, et qu'il faut que cette soumission se suive et se continue de main en main, attendu que la capacité ne se crée point par les hommes.

On a déjà vu les funestes obligations de la France à ce pernicieux ministre. Des guerres sans mesure et sans fin pour se rendre nécessaire, pour sa grandeur, pour son autorité, pour sa toute-puissance. Des troupes innombrables, qui ont appris à nos ennemis à en avoir autant, qui, chez eux, sont inépuisables, et qui ont dépeuplé le royaume, enfin la ruine des négociations et de la marine, de notre commerce, de nos manufactures, de nos colonies, par sa jalousie de Colbert, de son frère et de son fils, entre les mains desquels étoit le département de ces choses, et le dessein trop bien exécuté de ruiner la France riche et florissante pour culbuter Colbert. Reste à voir comment il a, pour être pleinement maître, arraché les dernières racines des capitaines en France, et l'a mise radicalement hors de moyen d'en plus porter.

Louvois, désespéré du joug de M. le Prince, et de M. de Turenne, non moins impatient du poids de leurs élèves, résolut de se garantir de celui de leurs successeurs, et d'énerver ces élèves mêmes. Il persuada au roi le danger de ne tenir pas par les cordons les généraux de ses armées, qui, ignorant les secrets du cabinet, et préférant leur réputation à toutes choses, pouvoient ne s'en pas tenir au plan convenu avec eux avant leur départ, profiter des occasions, faire des entreprises dont le bon succès troubleroit les négociations secrètes, et les mauvais feroient un plus triste effet ; que c'étoit à l'expérience et à la capacité du roi de régler non-seulement les plans de campagne de toutes ses armées, mais d'en conduire le cours de son cabinet, et de ne

pas abandonner le sort de ses affaires à la fantaisie de ses généraux, dont aucun n'avoit la capacité, l'acquit ni la réputation de M. le Prince et de M. de Turenne, leurs maîtres.

Louvois surprit ainsi l'orgueil du roi, et, sous prétexte de le soulager, fit les plans des diverses campagnes, qui devinrent les lois des généraux d'armée, et qui peu à peu ne furent plus reçus à en contredire aucun. Par même adresse, il les tint tous en brassière pendant le cours des campagnes jusqu'à n'oser profiter d'aucune occasion, sans en avoir envoyé demander la permission qui s'échappoit presque toujours avant d'en avoir reçu la réponse. Par là Louvois devint le maître de porter ou non le fort de la guerre où il voulut, et de lâcher ou retenir la bride aux généraux d'armée à sa volonté, par conséquent de les faire valoir ou les dépriser à son gré.

Cette gêne, qui justement dépita les généraux d'armée, causa la perte des plus importantes occasions, et souvent des plus sûres, et une négligence qui en fit manquer beaucoup d'autres.

Ce grand pas fait, Louvois inspira au roi cet ordre funeste du tableau, et ces promotions nombreuses par l'ancienneté, qui flatta cette superbe du roi de rendre toute condition simple peuple, mais qui fit aussi à la longue que toute émulation se perdit, parce que, dès qu'il fut établi qu'on ne montoit plus qu'à son rang à moins d'événements presque uniques auxquels encore il falloit que la faveur fût jointe, personne ne se soucia plus de se fatiguer et de s'instruire, également sûr de n'avancer point hors de son rang, et d'avancer aussi par sa date, sans une disgrâce qu'on se contentoit à bon marché de ne pas encourir.

Cet ordre du tableau, établi comme on l'a vu, et

par les raisons qui ont été expliquées, n'en demeura pas là. Sous prétexte que dans une armée les officiers généraux prennent jour à leur tour, M. de Louvois, qui vouloit s'emparer de tout, et barrer toute autre voie que la sienne de pouvoir s'avancer, fit retomber cet ordre du tableau sur les généraux des armées. Jusqu'alors ils étoient en liberté et en usage de donner à qui bon leur sembloit les détachements gros ou petits de leurs armées. C'étoit à eux, suivant la force et la destination du détachement, de choisir qui ils vouloient pour le commander, et nul officier général ni particulier n'étoit en droit d'y prétendre. Si le détachement étoit important, le général prenoit ce qu'il croyoit de meilleur parmi ses officiers généraux pour le commander ; s'il étoit moindre, il choisissoit un officier de moindre grade. Parmi ces derniers, les généraux d'armée avoient coutume d'essayer de jeunes gens qu'ils savoient appliqués et amoureux de s'instruire. Ils voyoient comment ils s'y prenoient à mener ces détachements, et les leur donnoient plus ou moins gros, et une besogne plus ou moins facile, suivant qu'ils avoient déjà montré plus ou moins de capacité. C'est ce qui faisoit dire à M. de Turenne qu'il n'en estimoit pas moins ceux qui avoient été battus ; qu'au contraire on n'apprenoit bien que par là à prendre son parti une autre fois, et qu'il falloit l'avoir été deux ou trois fois pour pouvoir devenir quelque chose. Si les généraux d'armée reconnoissoient par ces expériences un sujet peu capable, ils le laissoient doucement ; s'ils y trouvoient du talent et de la ressource, ils le poussoient. Par là ils étoient toujours bien servis. Les officiers généraux et particuliers sentoient que leur réputation et leur fortune dépendoient de leur application, de leur conduite, de leurs actions ; que la dis-

tinction journelle y étoit attachée par la préférence ou par le délaissement ; tout contribuoit donc en eux à l'émulation de s'appliquer, d'apprendre, de s'instruire ; et c'étoit parmi les jeunes à faire leur cour à ceux qui étoient les plus employés pour être reçus par eux à s'instruire, et à s'en laisser accompagner dans les détachements pour les voir faire et apprendre sous eux. Telle fut l'école qui de plus en plus gros détachements, qui de plus en plus de besogne importante, conduisit au grand les élèves de ces écoles, et qui, suivant la capacité, forma cette foule d'excellents officiers généraux, et ce petit nombre de grands capitaines.

Les généraux d'armée qui rendoient compte d'eux à mesure par leurs dépêches, en rendoient un plus étendu à leur retour. Tous sentoient le besoin qu'ils avoient de ces témoignages pour leur réputation et pour leur fortune ; tous s'empressoient donc de les mériter, et de plaire, c'est-à-dire de se présenter à tout, et de soulager et d'aider, chacun selon sa portée, le général d'armée sous qui ils servoient, ou l'officier général dans le corps duquel ils se trouvoient détachés. Cela opéroit une volonté, une application, une vigilance, dont le total servoit infiniment au général et au succès de la campagne.

Ceux qui se distinguoient le plus cheminoient aussi à proportion ; ils devenoient promptement lieutenants généraux, et presque tous ceux qui sont parvenus au bâton de maréchal de France, avant que Louvois le procurât, y étoient parvenus avant quarante ans. L'expérience a appris qu'ils en étoient bien meilleurs, et suivant le cours de la nature, ils avoient vingt-cinq ou trente ans à employer leurs talents à la tête des armées. Des guerriers de ce mérite ne ployoient pas volontiers sous Louvois ;

aussi les détruisit-il, et avec eux leur pépinière ; ce fut par ce fatal ordre du tableau.

Il avoit déjà réduit les généraux d'armée à recevoir de sa main les projets de campagne comme venant du roi. Il les avoit exclus d'y travailler sans lui, et de s'expliquer de rien avec le roi, ni le roi avec eux qu'en sa présence, tant en partant qu'en revenant ; enfin il les avoit mis à la lisière peu à peu, de plus en plus resserrée, à n'oser faire un pas, ni presque jamais oser profiter de l'occasion la plus glissante de la main, sans ordre ou permission, et les avoit réduits sous les courriers du cabinet. Il alla plus loin.

If fit entendre au roi que l'emploi de commander une armée étoit de soi-même assez grand pour ne devoir pas chercher à le rendre plus puissant par la facilité de s'attacher des créatures, et même les familles de ces créatures dont ils pouvoient s'appuyer beaucoup ; que ce choix de faire marcher qui ils vouloient à l'armée étoit nécessaire avant ce sage établissement de l'ordre du tableau qui mettoit tout en la main de Sa Majesté ; mais que désormais, l'ayant établi, il devoit s'étendre à tout, et ne plus laisser de choix aux généraux d'armée qui devenoit même injurieux aux officiers généraux et particuliers, puisque c'étoit montrer une préférence qui ne pouvoit que marquer plus de confiance, par conséquent plus d'estime pour l'un que pour l'autre, qui n'étoit souvent que d'éloignement ou de caprice contre l'un, de fantaisie, d'amitié, ou de raison personnelle pour l'autre ; qu'il falloit donc que les officiers généraux et particuliers qui prenoient jour, ou qui étoient de piquet, en pareil grade les uns après les autres, suivant leur ancienneté, marchassent de même pour les détachements, sans en intervertir l'ordre à la volonté du général, et ôter par cet unisson tout

lieu aux jalousies, et aux généraux de pousser et de reculer qui bon leur sembloit.

Le goût du roi, fort d'accord avec les vues de son ministre qu'il n'aperçut pas, embrassa aisément sa proposition. Il en fit une règle qui a toujours depuis été observée, de manière que si un général d'armée a un détachement délicat à faire, il est forcé de le donner au balourd qui est à marcher, et s'il s'en trouve plusieurs de suite, comme cela n'arrive que trop souvent, il faut qu'il en essuie le hasard ou qu'il fatigue ses troupes d'autant de détachements inutiles qu'il y a de balourds à marcher, jusqu'à celui qu'il veut charger du détachement important ; et si encore cela se trouvoit un peu réitéré, ce seroient des plaintes et des cris à l'honneur et à l'injustice, dès que cela seroit aperçu. On voit assez combien cet inconvénient est important pour une armée, mais l'essentiel est que cette règle est devenue la perte de l'école de la guerre, de toute instruction, de toute émulation. Il n'y a plus où, ni de quoi apprendre, plus d'intérêt de plaire aux généraux, ni de leur être d'aucune utilité par son application et sa vigilance. Tout est également sous la loi de l'ancienneté ou de l'ordre du tableau. On se dit qu'il n'y a qu'à dormir et faire ric à rac son service, et regarder la liste des dates, puisque rien n'avance que la date seule qu'il n'y a qu'à attendre en patience et en tranquillité, sans devoir rien à personne, ni à soi-même. Voilà l'obligation qu'a la France à Louvois qui a sapé toute formation de capitaines pour n'avoir plus à compter avec le mérite, et que l'incapacité eût un continuel besoin de sa protection : voilà ce que le royaume doit à l'aveugle superbe de Louis XIV.

Les promotions introduites achevèrent de tout défigurer par achever de tout confondre : mérite, actions, naissance, contradictoire de tout cela

moyennant le tour de l'ancienneté, et les rares exceptions que Louvois y sut bien faire dès en les établissant, pour ceux qu'il voulut avancer, comme aussi pour ceux qu'il voulut reculer ou dégoûter. Le prodigieux nombre de troupes que le roi mettoit en campagne servit à grossir et à multiplier les promotions ; et ces promotions, devenues bien plus fréquentes et bien plus nombreuses depuis, ont accablé les armées d'un nombre sans mesure de tous les grades. Un autre inconvénient en est résulté : c'est qu'à force d'officiers généraux et de brigadiers, c'est merveille s'ils marchent chacun trois ou quatre fois dans toute une campagne, et ce n'en est pas une s'ils ne marchent qu'une fois ou deux. Or, sans leçon, sans école, quel moyen reste-t-il d'apprendre et de se former que de se trouver souvent en besogne pour s'instruire, si l'on peut, par la besogne même, à force de voir et de faire ? et ils n'y sont jamais, et ils n'y peuvent être.

Une autre chose a mis le comble à ce désordre et à l'ignorance de la guerre : ce sont les troupes d'élite. J'appelle ainsi dans l'infanterie les régiments des gardes françoises et suisses, et le régiment du roi ; dans la cavalerie, la maison du roi et la gendarmerie. Le roi, pour les distinguer, y a confondu tous les grades, et y a fait presque dans chaque promotion une fourmilière d'officiers généraux. Les officiers de ces corps ne peuvent même apprendre le peu que font les autres, parce que, tout avancés qu'ils sont, ils ne font jamais que le service de lieutenant ou de capitaine d'infanterie et de cavalerie, qui est celui de l'intérieur de leurs corps. Si on les fait servir d'officiers généraux, ils sautent immédiatement à ce service sans en avoir vu ni appris quoi que ce soit, ni du service encore des gardes qui sont entre-deux. On laisse à penser de celui qu'ils peu-

vent rendre, et de l'embarras que cette multiplication, qui se peut dire foule, cause dans une armée par eux-mêmes et par leurs équipages.

Et après tout cela on est surpris d'avoir tant de maréchaux de France, et si peu à s'en servir, et dans une immensité d'officiers généraux un nombre si court qui sache quelque chose, et de n'en pouvoir discerner aucun à mettre en chef, ou le bâton de maréchal de France à la main, qu'à titre de son ancienneté. De là le malheur des armées, et la honte d'avoir recours à des étrangers fort nouveaux pour les commander, et sans espérance d'y pouvoir former personne. Les maîtres ne sont plus, les écoles sont éteintes, les écoliers disparus, et avec eux tout moyen d'en élever d'autres. Mais le pouvoir sans bornes des secrétaires d'État de la guerre, qui tous ont bien soutenu là-dessus les errements de Louvois, est un dédommagement que qui y pourroit chercher du remède trouve apparemment suffisant. Le roi a craint les seigneurs et a voulu des garçons de boutique ; quel est le seigneur qui eût pu porter un coup si mortel à la France pour son intérêt et sa grandeur ?

Après tant de montagnes devenues vallées sous le poids de Louvois, il trouva encore des collines à abattre ; un souffle de sa bouche en vint à bout. Les régiments étoient sous la disposition de leurs colonels dans l'infanterie, la cavalerie, les dragons. Leur fortune dépendoit de les tenir complets, bons, exacts dans le service, et leur honneur de les avoir vaillants et bien composés ; leur estime d'y vivre avec justice et désintéressement ; en bons pères de famille ; et l'intérêt des officiers, de leur plaire et d'acquérir leur estime, puisque leur avancement et tout détail intérieur dépendoit d'eux. Aussi étoit-ce aux colonels à répondre de leurs régiments en toutes

choses, et ils étoient punis de leurs négligences et de leurs injustices, s'il s'en trouvoit dans leur conduite. Cette autorité, quoique si nécessaire pour le bien du service, si peu etendue, on peut ajouter encore si subalterne, déplut à Louvois. Il voulut l'ôter aux colonels et l'usurper.

Il se servit pour y réussir de ce foible du roi pour tous les petits détails. Il l'entretint de ceux des troupes, des inconvénients qu'il lui forgea de les laisser à la discrétion des colonels, trop nombreux pour pouvoir tenir un œil sur chacun d'eux aussi ouvert et aussi vigilant qu'il seroit nécessaire ; enfin il lui proposa d'établir des inspecteurs choisis parmi les colonels les plus appliqués et les plus entendus au détail des troupes, qui les passeroient en revue dans les districts qui leur seroient distribués, qui examineroient la conduite des colonels et des officiers, qui recevroient leurs plaintes, et celles même des soldats cavaliers et dragons, qui entreroient dans les détails pécuniaires avec autorité, dans celui du mérite, du démérite, du service de chacun, qui examineroient et régleroient provisoirement les disputes, et ce qui regarderoit l'habillement et l'armement sur tout le complet ; les chevaux et leurs équipages, qui rendroient un compte exact de toutes ces choses deux ou trois fois l'année au roi, c'est-à-dire à lui-même, sur lequel on régleroit toutes choses avec connoissance de cause dans les régiments, et on connoîtroit exactement le service, la conduite et le mérite, l'esprit même des corps, des officiers qui les composoient et des colonels, pour décider avec lumière de leur avancement, de leurs punitions et de leurs récompenses.

Le roi, charmé de ces nouveaux détails et de la connoissance qu'il alloit acquérir si facilement de cette immensité d'officiers particuliers qui compo-

soient toutes ses troupes, donna dans le piége, et en rendit par là Louvois le maître immédiat et despotique. Il sut choisir les inspecteurs qui lui convenoient ; c'étoient des grâces de plus qu'il se donnoit à répandre. Dans le peu qu'il laissa ces inspecteurs rendre compte au roi pour l'en amuser, et les autoriser dans les commencements, il eut grand soin de voir tout auparavant avec eux, et de leur faire leur leçon, qu'ils étoient d'autant plus obligés de suivre à la lettre, qu'il étoit toujours présent au compte qu'ils rendoient au roi.

En même temps il usa d'une autre adresse pour empêcher que les inspecteurs ne pussent lui échapper. Sous prétexte de l'étendue des frontières et des provinces où les troupes étoient répandues l'hiver, et de l'éloignement des différentes armées, l'été, les unes des autres, il établit un changement continuel des mêmes inspecteurs, qui ne voyoient jamais plusieurs fois de suite les mêmes troupes, de peur qu'ils n'y prissent trop d'autorité, tellement qu'ils ne furent utiles qu'à ôter toute autorité aux colonels, et inutiles pour toute autre chose, même pour l'exécution de ce qu'ils avoient ordonné ou réformé, puisqu'ils ne pouvoient le voir ni le suivre, et que c'étoit à un autre inspecteur à s'en informer qui le plus souvent y étoit trompé, ne pouvoit deviner et ordonnoit tout différemment.

Ce fut un cri général dans les troupes. Les colonels généraux et les mestres de camp généraux de la cavalerie et des dragons, surtout le commissaire général de la cavalerie, qui en étoit l'inspecteur général, en perdirent le peu d'autorité qu'ils avoient pu sauver des mains de Louvois qui l'avoit presque tout anéantie, et qui par ce dernier coup en fit de purs fantômes. Les colonels ne demeurèrent guère autre chose ; les officiers sensés se dégoûtèrent de

dépendre désormais de ces espèces de passe-volants qui ne pouvoient les connoître ; d'autres par diverses raisons furent bien aises de ne plus dépendre de leurs colonels.

On n'osa rien dans cette primeur où Louvois, les yeux ouverts et le fouet à la main, châtioit rudement le moindre air de murmure, plus encore de dépit. Mais après lui on commença à sentir dans les troupes tout le faux d'un établissement qui ne fit que s'accroître en nombre, et diminuer en considération. On crut y remédier en faisant des officiers généraux directeurs de cavalerie et d'infanterie, avec les inspecteurs sous eux. Ce ne fut que plus de confusion dans les ordres et les détails, plus de cabales dans les régiments, plus de négligence dans le service. Les colonels, devenus incapables de faire ni bien ni mal, furent peu comptés dans leurs régiments, peu en état, par conséquent, d'y bien faire faire le service, et les plus considérables peu en volonté de se donner une peine désagréable et infructueuse. Sous prétexte de l'avis des inspecteurs, le bureau, c'est-à-dire le ministre de la guerre, et bien plus ses principaux commis, disposèrent peu à peu des emplois des régiments, sans nul égard pour ceux que les colonels proposoient, tellement que le dégoût, la confusion, le déréglement, le désordre, se glissèrent dans les troupes, où ce ne fut plus que brigues, souplesses, souvent querelles et divisions, toujours mécontentements et dégoûts.

C'est ce qui a comblé les désastres de nos dernières guerres ; mais à quoi l'autorité et l'intérêt du bureau empêchera toujours d'apporter le remède unique, qui seroit de remettre les choses à cet égard comme elles étoient avant cette destructive invention. Mais elle fit passer toute l'autorité particulière et pour ainsi dire domestique, entre les mains de Louvois.

Il en savoit trop pour n'en avoir pas senti les funestes conséquences, mais il ne songeoit qu'à lui, et ne souffrit pas longtemps que les inspecteurs rendissent compte au roi ; il se chargea bientôt de le faire seul pour eux ; et ses successeurs ont bien su se maintenir dans cette possession, excepté des occasions fort rares, momentanées, et toujours en leur présence.

Louvois imagina une autre nouveauté pour se rendre encore plus puissant et plus l'arbitre des fortunes militaires : ce fut le grade de brigadier, inconnu jusqu'à lui dans nos troupes, et avec qui on auroit pu se passer utilement de faire connoissance. Les autres troupes de l'Europe n'en ont eu que depuis fort peu de temps. L'ancien des colonels de chaque brigade la commandoit ; et dans les détachements, les plus anciens colonels qui s'y trouvoient commandés y faisoient le service qui a depuis été attribué à ce grade. Il est donc inutile et superflu, mais il servit à retarder l'avancement de ce premier grade au-dessus des colonels, par conséquent à Louvois à en avoir un de plus à avancer ou à reculer qui bon lui sembleroit, et dans la totalité des grades, à rendre le chemin plus difficile et plus long, à arriver plus tard à celui de lieutenant général, et à retarder le bâton à l'âge plus que sexagénaire, où alors on n'avoit ni l'acquis ni la force de lutter avec le secrétaire d'État, ni de lui faire le plus léger ombrage.

On n'en a vu depuis d'exception que le dernier maréchal d'Estrées, pour la marine, par un hasard heureux d'avoir eu de bonne heure la place de vice-amiral de son père ; et par terre, le duc de Berwick, que son mérite seul n'eût jamais avancé sans la transcendance de sa qualité de bâtard. On a senti et on sentira longtemps encore ce que valent ces géné-

raux sexagénaires, et des troupes abandonnées à elles-mêmes sous le nom des inspecteurs et sous la férule du bureau, c'est-à-dire sous l'ignorant et l'intéressé despotisme du secrétaire d'État de la guerre, et sous celui d'un roi trop véritablement muselé. Venons maintenant à un autre genre de politique de Louis XIV.

XLII. — COMMENCEMENT DE VERSAILLES ET PROGRÈS DU DESPOTISME

La cour fut un autre manége de la politique du despotisme. On vient de voir celle qui divisa, qui humilia, qui confondit les plus grands, celle qui éleva les ministres au-dessus de tous, en autorité et en puissance par-dessus les princes du sang, en grandeur même par-dessus les gens de la première qualité, après avoir totalement changé leur état. Il faut montrer les progrès en tous ge res de la même conduite dressée sur le même point de vue.

Plusieurs choses contribuèrent à tirer pour toujours la cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne. Les troubles de la minorité, dont cette ville fut le grand théâtre, en avoient imprimé au roi l'aversion, et la persuasion encore que son séjour y étoit dangereux, et que la résidence de la cour ailleurs rendroit à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvoit pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville la veille des Rois (1649), ni de l'avoir rendue, malgré lui, témoin de ses larmes, à la première retraite de Mme de La Vallière. L'embarras des maî-

tresses, et le danger de pousser de grands scandales au milieu d'une capitale si peuplée, et si remplie de tant de différents esprits, n'eut pas peu de part à l'en éloigner. Il s'y trouvoit importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortoit, qu'il rentroit, qu'il paroissoit dans les rues ; il ne l'étoit pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'étoit pas pour l'aller chercher assidûment plus loin. Des inquiétudes aussi, qui ne furent pas plutôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étoient commis à sa garde, le vieux Noailles, M. de Lauzun, et quelques subalternes, firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier exprès de faux avis, qu'ils se faisoient donner pour avoir occasion de se faire valoir et d'avoir plus souvent des particuliers avec le roi ; le goût de la promenade et de la chasse, bien plus commodes à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades ; celui des bâtiments qui vint après, et peu à peu toujours croissant, ne lui en permettoit pas l'amusement dans une ville où il n'auroit pu éviter d'y être continuellement en spectacle ; enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous les jours, toutes ces considérations fixèrent le roi à Saint-Germain bientôt après la mort de la reine sa mère.

Ce fut là où il commença à attirer le monde par les fêtes et les galanteries, et à faire sentir qu'il vouloit être vu souvent.

L'amour de Mme de La Vallière, qui fut d'abord un mystère, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans un méchant cabaret à rouliers et dans un moulin à vent, excédés de ses longues

chasses dans la forêt de Saint-Léger et plus loin encore, loin alors de ces temps réservés à son fils où les routes, la vitesse des chiens et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval a rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchoit jamais ou bien rarement à Versailles qu'une nuit, et par nécessité ; le roi son fils pour être plus en particulier avec sa maîtresse, plaisirs inconnus au juste, au héros, digne fils de saint Louis, qui bâtit ce petit Versailles.

Ces petites parties de Louis XIV y firent naître peu à peu ces bâtiments immenses qu'il y a faits ; et leur commodité pour une nombreuse cour, si différente des logements de Saint-Germain, y transporta tout à fait sa demeure peu de temps avant la mort de la reine. Il y fit des logements infinis, qu'on lui faisoit sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde avoit l'incommodité d'être à la ville, et le peu qui étoit logé au château y étoit étrangement à l'étroit.

Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier en nommant les personnes qui à chaque fois en devoient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sentoit qu'il n'avoit pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvoient tous les jours, et pour ainsi dire, à tous moments, par son art. Les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisoient naître, et la considération qui s'en tiroit, personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un plus grand usage, et Trianon où tout le monde, à

la vérité, pouvoit lui aller faire sa cour, mais où les dames avoient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étoient choisies ; le bougeoir qu'il faisoit tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il vouloit distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvoient, qu'il nommoit tout haut au sortir de sa prière. Le justaucorps à brevet fut une autre de ces inventions. Il étoit bleu doublé de rouge avec les parements et la veste rouge, brodé d'un dessin magnifique or et un peu d'argent, particulier à ces habits. Il n'y en avoit qu'un nombre, dont le roi, sa famille, et les princes du sang étoient ; mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avoient qu'à mesure qu'il en vaquoit. Les plus distingués de la cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandoient au roi, et c'étoit une grâce que d'en obtenir. Le secrétaire d'État ayant la maison du roi en son département en expédioit un brevet, et nul d'eux n'étoit à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux, en très-petit nombre, qui avoient la liberté de suivre le roi aux promenades de Saint-Germain à Versailles sans être nommés, et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilége, excepté celui d'être portés quoiqu'on fût en deuil de cour ou de famille, pourvu que le deuil ne fût pas grand ou qu'il fût sur ses fins, et dans les temps encore où il étoit défendu de porter de l'or et de l'argent. Je ne l'ai jamais vu porter au roi, à Monseigneur ni à Monsieur, mais très-souvent aux trois fils de Monseigneur et à tous les autres princes ; et jusqu'à la mort du roi, dès qu'il en vaquoit un, c'étoit à qui l'auroit entre les gens de la cour les plus considérables, et si un jeune seigneur l'obtenoit c'étoit une grande distinction. Les différentes adresses de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres, à mesure que le roi avança en âge,

et que les fêtes changeoient ou diminuoient, et les attentions qu'il marquoit pour avoir toujours une cour nombreuse, on ne finiroit point à les expliquer.

Non-seulement il étoit sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avoit de distingué, mais il l'étoit aussi aux étages inférieurs. Il regardoit à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avoient la liberté de le suivre ; il voyoit et remarquoit tout le monde, aucun ne lui échappoit, jusqu'à ceux qui n'espéroient pas même être vus. Il distinguoit très-bien en lui-même les absences de ceux qui étoient toujours à la cour, celles des passagers qui y venoient plus ou moins souvent ; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinoit, et ne perdoit pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'étoit un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avoit de distingué, de ne faire pas de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venoit jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissoit de quelque chose pour eux : « Je ne le connois point, » répondoit-il fièrement. Sur ceux qui se présentoient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais ; » et ces arrêts-là étoient irrévocables. C'étoit un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardoit comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener, les uns toujours ni les autres souvent ; mais si on étoit sur le pied d'y aller toujou s, il falloit une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvoit souffrir les gens qui se plaisoient à Paris. Il supportoit assez aisément ceux qui aimoient leur campagne, encore

y falloit-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long.

Cela ne se bornoit pas aux personnes en charges, ou familières, ou bien traitées, ni à celles que leur âge ou leur représentation marquoit plus que les autres. La destination seule suffisoit dans les gens habitués à la cour. On a vu sur cela, en son lieu, l'attention qu'eut le roi à un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étois, et à m'y faire écrire de sa part par Pontchartrain pour en savoir la raison.

Louis XIV s'étudioit avec grand soin à être bien informé de ce qui se passoit partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des liaisons. Les espions et les rapporteurs étoient infinis. Il en avoit de toute espèce : plusieurs qui ignoroient que leurs délations allassent jusqu'à lui, d'autres qui le savoient, quelques-uns qui lui écrivoient directement en faisant rendre leurs lettres par les voies qu'il leur avoit prescrites, et ces lettres-là n'étoient vues que de lui, et toujours avant toutes autres choses, quelques-autres enfin qui lui parloient quelquefois secrètement dans ces cabinets, par les derrières. Ces voies inconnues rompirent le cou à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très-injustement, et le roi une fois prévenu ne revenoit jamais, ou si rarement que rien ne l'étoit davantage.

Il avoit encore un défaut bien dangereux pour les autres, et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets. C'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnoître un homme du commun qu'il avoit vu une fois, au bout de vingt ans, et pour les choses qu'il avoit sues, et qu'il ne confondoit point, il n'étoit pourtant pas possible qu'il se sou-

vînt de tout, au nombre infini de ce qui chaque jour venoit à sa connoissance. S'il lui étoit revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restoit imprimé qu'il y avoit quelque chose contre lui, et c'en étoit assez pour l'exclure. Il ne cédoit point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espèce de chose ou de gens dont il s'agissoit. Il répondoit qu'il ne savoit plus ce qui lui en étoit revenu, mais qu'il étoit plus sûr d'en prendre un autre dont il ne lui fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions du lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allèrent depuis toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, aussi considérés que les ministres, jusque par les ministres mêmes, et il n'y avoit personne en France, sans en excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenoient par eux, il se divertissoit d'en apprendre toutes les galanteries et toutes les sottises de Paris. Pontchartrain, qui avoit Paris et la cour dans son département, lui faisoit tellement sa cour par cette voie indigne, dont son père étoit outré, qu'elle le soutint souvent auprès du roi, et de l'aveu du roi même, contre de rudes atteintes auxquelles sans cela il auroit succombé, et on l'a su plus d'une fois par Mme de Maintenon, par Mme la duchesse de Bourgogne, par M. le comte de Toulouse, par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le roi fut instruit bien des années, avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens continua toujours encore de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux

Roullier qui en avoient la ferme, qu'on ne put jamais ôter, ni les faire guère augmenter par cette raison si longtemps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous, aux dépens du public et du roi même.

On ne sauroit comprendre la promptitude et la dextérité de cette exécution. Le roi voyoit l'extrait de toutes les lettres où il y avoit des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernoit, jugeoient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières quand elles en valoient la peine par leur tissu, ou par la considération de ceux qui étoient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis, furent en état de supposer tout ce qu'il leur plut et à qui il leur plut ; et comme peu de chose perdoit sans ressource, ils n'avoient pas besoin de forger ni de suivre une intrigue. Un mot de mépris sur le roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot, un article de lettre spécieux et détaché, noyoit sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen étoit continuellement entre leurs mains. Aussi à vrai et à faux est-il incroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou moins perdus. Le secret étoit impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au roi que de se taire profondément et de dissimuler de même.

Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté, mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquoit de tenir parole. Aussi ne la donnoit-il presque jamais. Pour le secret d'autrui, il le gardoit aussi religieusement que le sien. Il étoit même flatté de certaines confessions et de certaines confidences et même confiance ; et il n'y avoit maîtresse, ministre ni favori qui pût y donner atteinte, quand le secret les auroit même regardés.

On a su, entre beaucoup d'autres, l'aventure fameuse d'une femme de nom, lequel a toujours été

pleinement ignoré et jusqu'au soupçon même, qui séparée de lieu depuis un an d'avec son mari, se trouvant grosse et sur le point de le voir arriver de l'armée, à bout enfin de tous moyens, fit demander en grâce au roi une audience secrète, dont qui que ce soit ne put s'apercevoir, pour l'affaire du monde la plus importante. Elle l'obtint. Elle se confia au roi dans cet extrême besoin, et lui dit que c'étoit comme au plus honnête homme de son royaume. Le roi lui conseilla de profiter d'une si grande détresse pour vivre plus sagement à l'avenir, et lui promit de retenir sur-le-champ son mari sur la frontière, sous prétexte de son service, tant et si longtemps qu'il ne pût avoir aucun soupçon, et de ne le laisser revenir sous aucun prétexte. En effet, il en donna l'ordre le jour même à Louvois, et lui défendit non-seulement tout congé, mais de souffrir qu'i s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignoit pour y commander tout l'hiver. L'officier, qui étoit distingué, et qui n'avoit rien moins que souhaité, encore moins demandé, d'être employé l'hiver sur la frontière, et Louvois ui y a oit aussi peu pensé, furent également surpris et fâchés. Il n'en fallut pas moins obéir à la lettre et sans demander pourquoi, et le roi n'en a fait l'histoire que bien des années après et que lorsqu'il fut bien sûr que les gens que cela regardoit ne se pouvoient plus démêler, comme en effet ils n'ont jamais pu l'être, pas même du soupçon le plus vague ni le plus incertain.

XLIII. — MUNIFICENCE ET MAGNIFICENCE DE LOUIS XIV

Jamais personne ne donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à qui la rareté et la brèveté de ses paroles ajoutoit beaucoup. S'il les adressoit à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardoit ; c'étoit une distinction dont on s'entretenoit et qui rendit toujours une sorte de considération. Il en étoit de même de toutes les attentions et les distinctions, et des préférences, qu'il donnoit dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne ; et s'il avoit à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux, qui a été racontée en son lieu, quoiqu'il ne fût pas exempt de colère ; quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses, quand elles passoient le « Je verrai, » et dans ses manières. Ces étages divers se marquoient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partoit ou qu'on arrivoit. Il étoit admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'étoit pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et

qu'il connoissoit pour telles, comme cela arrivoit souvent à Marly. Aux dames, il ôtoit son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin ; aux gens titrés, à demi, et le tenoit en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étoient, il se contentoit de mettre la main au chapeau. Il l'ôtoit comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordoit des dames, il ne se couvroit qu'après les avoir quittées. Tout cela n'étoit que dehors, car dans la maison il n'étoit jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avoient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivoit, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang ; mais sur les fins cela le fatiguoit, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitoient d'entrer à son souper quand il étoit commencé. C'étoit encore avec la même distinction qu'il recevoit le service de Monsieur, et de M. le duc d'Orléans, des princes du sang ; à ces derniers, il ne faisoit que marquer, à Monseigneur de même, et à Mgrs ses fils par familiarité ; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisoit attendre quelque chose à son habiller, c'étoit toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnoit pour toute sa journée ; une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvoit aller dehors, qu'il passât chez Mme de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avoit donné l'ordre, ce qui ne lui arrivoit guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquoit point de lui dire après que c'étoit sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle des capitaines des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle qui ne

manquoit jamais, étoit-il servi avec la dernière exactitude, et elle étoit d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitoit bien ses valets, surtout les intérieurs. C'étoit parmi eux qu'il se sentoit le plus à son aise, et qu'il se communiquoit le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étoient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices; aussi faisoient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisoient leur cour, et ployoient sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageoient ouvertement ; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usoient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très-subalternes approchoient nécessairement plus ou moins du roi. L'insolence aussi étoit grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il falloit savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le roi les soutenoit tous, et il racontoit quelquefois avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui étoit en une de ses maisons de campagne près de cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme M. de Montbazon alloit se mettre à table, qu'il avoit forcé ce valet de pied de s'y mettre avec lui, et le conduisit, lorsqu'il le renvoya, jusque dans la cour, parce qu'il étoit venu de la part du roi.

Il ne manquoit guère aussi de demander à ses gentilshommes ordinaires, quand ils revenoient de sa part de faire des compliments de conjouissance ou de condoléances aux gens titrés, hommes et femmes, mais à nuls autres, comment ils avoient été reçus ; et il auroit trouvé bien mauvais qu'on ne les eût pas fait asseoir, et conduits fort loin, les hommes en carrosse.

Rien n'étoit pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvoit avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avoit puisée à la cour de la reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons ; la compagnie de ses maîtresses l'y avoit accoutumé de plus en plus ; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaieté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni de hasardé ; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très-naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnoit une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé ; et il falloit commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne vouloit s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étoient toujours courtes, justes, pleines et très-rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. Le respect aussi qu'apportoit sa présence en quelque lieu qu'il fût imposoit un silence et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimoit fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avoit excellé à la danse, au mail, à la paume. Il étoit encore admirable à cheval à son âge. Il aimoit à voir faire toutes ces choses avec grâce et

adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui étoit mérite ou démérite. Il disoit que de ces choses qui n'étoient point nécessaires, il ne s'en falloit pas mêler, si on ne les faisoit pas bien. Il aimoit fort à tirer, et il n'y avoit point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il vouloit des chiennes couchantes, excellentes ; il en avoit toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisoit à leur donner lui-même à manger pour s'en faire connoître. Il aimoit fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'étoit cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la reine. Il étoit seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menoit lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avoient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisoit. Ses postillons étoient des enfants depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeoit.

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à sa cour. C'étoit lui plaire que de s'y jeter en tables, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étoient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond étoit qu'il tendoit et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité, et réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvoit encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout, et par une plus grande confusion qui anéantissoit de plus en plus les distinctions naturelles.

C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement com-

muniqué à Paris et dans les provinces et les armées, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à proportion de leur table et de leur magnificence, depuis cette malheureuse introduction qui ronge tous les particuliers, qui force ceux d'un état à pouvoir voler, à ne s'y pas épargner pour la plupart, dans la nécessité de soutenir leur dépense ; et par la confusion des états, que l'orgueil, que jusqu'à la bienséance entretiennent, qui par la folie du gros va toujours en augmentant, dont les suites sont infinies, et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général.

Rien, jusqu'à lui, n'a jamais approché du nombre et de la magnificence de ses équipages de chasse et de toutes ses autres sortes d'équipages. Ses bâtiments, qui les pourroit nombrer ? En même temps, qui n'en déplorera pas l'orgueil, le caprice, le mauvais goût ? Il abandonna Saint-Germain, et ne fit jamais à Paris ni ornement ni commodité, que le pont Royal, par pure nécessité, en quoi, avec son incomparable étendue, elle est si inférieure à tant de villes dans toutes les parties de l'Europe.

Lorsqu'on fit la place de Vendôme, elle étoit carrée. M. de Louvois en vit les quatre parements bâtis. Son dessein étoit d'y placer la bibliothèque du roi, les médailles, le balancier, toutes les académies, et le grand conseil qui tient ses séances encore dans une maison qu'il loue. Le premier soin du roi, le jour de la mort de Louvois, fut d'arrêter ce travail, et de donner ses ordres pour faire couper à pans les angles de la place, en la diminuant d'autant, de n'y placer rien de ce qui y étoit destiné, et de n'y faire que des maisons, ainsi qu'on la voit.

Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plain-pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté

de ses arbres, de son terrain, de sa situation, l'avantage et la facilité des eaux de source sur cette élévation, les agréments admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses, qui les unes sur les autres ne pouvoient si aisément conduire dans toute l'étendue qu'on auroit voulu, les charmes et les commodités de la Seine, enfin, une ville toute faite et que sa position entretenoit par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air par conséquent qui n'y peut être bon.

Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général ; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la reine y ont les dernières incommodités, avec les vues de cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à descendre ; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfonceroit ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgre soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses ; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables ; mais de ce tout, il résulte qu'on admire et

qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ses vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart vouloit engager le roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste représentation d'un immense catafalque. La main-d'œuvre y est exquise en tout genres, l'ordonnance nulle, tout y a été fait pour la tribune, parce que le roi n'alloit guère en bas, et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finiroit point sur les défauts monstrueux d'un palais si immense, et si immensément cher, avec ses accompagnements qui le sont encore davantage.

Orangerie, potagers, chenils, grande et petite écuries pareilles, commun prodigieux ; enfin une ville entière où il n'y avoit qu'un très-misérable cabaret, un moulin à vent, et ce petit château de cartes que Louis XIII y avoit fait pour n'y plus coucher sur la paille, qui n'étoit que la contenance étroite et basse autour de la cour de marbre, qui en faisoit la cour, et dont le bâtiment du fond n'avoit que deux courtes et petites ailes. Mon père l'a vu et y a couché maintes fois. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changements entiers des bassins et des bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paroître, n'a-t-il pu être achevé.

Parmi tant de salons entassés l'un sur l'autre, il n'y a ni salle de comédie, ni salle de banquets, ni de bal ; et devant et derrière il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues, tous en plants, ne peuvent venir. En gibier, il faut y en jeter sans cesse ; en rigoles de quatre et cinq lieues de cours, elle sont

sans nombre ; en murailles enfin qui, par leur immense contour, enferment comme une petite province du plus triste et du plus vilain pays du monde.

Trianon, dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre, de jaspe et de porphyre avec des jardins délicieux ; la ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté de la croisée du canal de Versailles, toute de riens exquis, et garnie de toutes sortes d'especes de bêtes à deux et à quatre pieds les plus rares ; enfin Clagny, bâti pour Mme de Montespan en son propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins, son parc ; des aqueducs dignes des Romains de tous les côtés, l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si superbe, de si rempli de monuments les plus rares de tous les siècles, en marbre les plus exquis de toutes les sortes, en bronzes, en peintures ; en sculptures, ni de si achevé des derniers.

Mais l'eau manquoit quoi qu'on pût faire, et ces merveilles de l'art en fontaines tarissoient, comme elles font encore à tous moments, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avoient coûté tant de millions à établir et à conduire sur le sable mouvant et sur la fange. Qui l'auroit cru ? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. Mme de Maintenon régnoit, on parlera d'elle à son tour. M. de Louvois alors étoit bien avec elle, on jouissoit de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure, entre Chartres et Maintenon, et de la faire venir tout entière à Versailles. Qui pourra dire l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années, jusque-là qu'il fut défendu, sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on

y avoit établi et qu'on y tint très-longtemps, d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et plus encore l'exhalaison de tant de terres remuées tuoient ? combien d'autres furent des années à se rétablir de cette contagion ! combien n'en ont pu reprendre leur santé pendant le reste de leur vie ! Et toutefois non-seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avoient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer eux-mêmes un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre enfin les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis ; il n'en est resté que d'informes monuments qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin, le roi, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il vouloit quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoye eut depuis une maison dont la vue est enchantée, mais il répondit que cette heureuse situation le ruineroit, et que, comme il vouloit un rien, il vouloit aussi une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines qui s'appeloit Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvoit étendre y en ajouta beaucoup. Il crut

choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetoient toutes leurs voiries et d'y apporter des terres. L'ermitage fut fait. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu à peu l'ermitage fut augmenté ; d'accroissement en accroissement les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le voit encore ; tout dépouillé qu'il est depuis la mort du roi. En forêts toutes venues, et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne, et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouroient, et qu'on remplaçoit aussitôt ; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenoit en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantoit, je parle de ce que j'ai vu en six semaines ; en bassins changés cent fois ; en cascades de même à figures successives et toutes différentes ; en séjours de carpes, ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois ; cette prodigieuse machine, dont on vient de parler, avec ses immenses aqueducs, ses conduites et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrée à Marly sans plus porter d'eau à Versailles ; c'est peu de

dire que Versailles tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly.

Que si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, et tout à la fin de la vie du roi le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapeaux et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne put émousser.

De tels excès de puissance, et si mal entendus, faut-il passer à d'autres plus conformes à la nature, mais qui, en leur genre, furent bien plus funestes ? ce sont les amours du roi. Leur scandale a rempli l'Europe, a confondu la France, a ébranlé l'État, a sans doute attiré les malédictions sous le poids desquelles il s'est vu si imminemment près du dernier précipice, et a réduit sa postérité légitime à un filet unique de son extinction en France. Ce sont des maux qui se sont tournés en fléaux de tout genre, et qui se feront sentir longtemps. Louis XIV, dans sa jeunesse, plus fait pour les amours qu'aucun de ses sujets, lassé de voltiger et de cueillir des faveurs passagères, se fixa enfin à La Vallière. On en sait les progrès et les fruits.

XLIV. — AMOURS DE LOUIS XIV

Mme de Montespan fut celle dont la rare beauté le toucha ensuite, même pendant le règne de Mme

de La Vallière. Elle se'n aperçut bientôt, elle pressa vainement son mari de l'emmener en Guyenne ; une folle confiance ne voulut pas l'écouter. Elle lui parloit alors de bonne foi. A la fin le roi en fut écouté, et l'enleva à son mari, avec cet épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et qui donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à la fois. Il les promena aux frontières, aux camps, des moments aux armées, toutes deux dans le carrosse de la reine. Les peuples accourant de toutes parts se montroient les trois reines, et se demandoient avec simplicité les uns aux autres s'ils les avoient vues.

A la fin Mme de Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa cour, avec un éclat qui n'eut plus de voile ; et pour qu'il ne manquât rien à la licence publique de cette vie, M. de Montespan, pour en avoir voulu prendre, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guyenne, et sa femme eut de la comtesse de Soissons[1], forcée par sa disgrâce, la démission de la charge créée pour elle de surintendante de la maison de la reine, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari elle ne pouvoit être faite duchesse.

On vit après sortir de son cloître de Fontevrault la reine des abbesses, qui, chargée de son voile et de ses vœux, avec plus d'esprit et de beauté encore que Mme de Montespan sa sœur, vint jouir de la gloire de cette Niquée, et être de tous les particuliers du roi les plus charmants, par l'esprit et par les fêtes, avec Mme de Thianges, son autre sœur, et l'élixir le plus trayé de toutes les dames de la cour.

Les grossesses et les couches furent publiques. La cour de Mme de Montespan devint le centre de la cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et

[1] Olympe Mancini.

de la terreur des ministres et des généraux d'armée, et l'humiliation de toute la France. Ce fut aussi le centre de l'esprit, et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais toujours si naturel et si agréable, qu'il se faisoit distinguer à son caractère unique.

C'étoit celui de ces trois sœurs, qui toutes trois en avoient infiniment, et avoient l'art d'en donner aux autres. On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qui reste de personnes qu'elles ont élevées chez elles et qu'elles s'étoient attachées ; entre mille autres on les distingueroit dans les conversations les plus communes.

Mme de Fontevrault étoit celle des trois qui en avoit le plus ; c'étoit peut-être aussi la plus belle. Elle y joignoit un savoir rare et fort étendu : elle savoit bien la théologie et les Pères, elle étoit versée dans l'Écriture, elle possédoit les langues savantes, elle parloit à enlever quand elle traitoit quelque matière. Hors de cela l'esprit ne se pouvoit cacher, mais on ne se doutoit pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excelloit en tous genres d'écrire. Elle avoit un don tout particulier pour le gouvernement et pour se faire adorer de tout son ordre, en le tenant toutefois dans la plus exacte régularité. Quoiqu'elle eût été faite religieuse plus que très-cavalièrement, la sienne étoit pareille dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle ne sortoit point de chez ses sœurs, ne donnèrent jamais d'atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de voir un tel habit partager une faveur de cette nature ; et si la bienséance eût pu y être en soi, il se pouvoit dire que, dans cette cour même, elle ne s'en seroit jamais écartée.

Mme de Thianges dominoit ses deux sœurs, et le roi même qu'elle amusoit plus qu'elles. Tant qu'elle vécut, elle le domina, et conserva, même après l'ex-

pulsion de Mme de Montespan hors de la cour, les plus grandes privances et des distinctions uniques.

Pour Mme de Montespan, elle étoit méchante, capricieuse, avoit beaucoup d'humeur, et une hauteur en tout dans les nues dont personne n'étoit exempt, le roi aussi peu que tout autre. Les courtisans évitoient de passer sous ses fenêtres, surtout quand le roi y étoit avec elle. Ils disoient que c'étoit passer par les armes, et ce mot passa en proverbe à la cour. Il est vrai qu'elle n'épargnoit personne, très-souvent sans autre dessein que de divertir le roi ; et comme elle avoit infiniment d'esprit, de tour et de plaisanterie fine, rien n'étoit plus dangereux que les ridicules qu'elle donnoit mieux que personne. Avec cela elle aimoit sa maison et ses parents, et ne laissoit pas de bien servir les gens pour qui elle avoit pris de l'amitié. La reine supportoit avec peine sa hauteur avec elle, bien différente des ménagements continuels et des respects de la duchesse de La Vallière qu'elle aima toujours, au lieu que de celle-ci il lui échappoit souvent de dire : « Cette pute me fera mourir. » On a vu en son temps la retraite, l'austère pénitence et la pieuse fin de Mme de Montespan.

Pendant son règne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies. Mlle de Fontange plut assez au roi pour devenir maîtresse en titre. Quelque étrange que fût ce doublet, il n'étoit pas nouveau. On l'avoit vu de Mme de La Vallière et de Mme de Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avoit prêté à l'autre. Mais Mme de Fontange ne fut pas si heureuse ni pour le vice, ni pour la fortune, ni pour la pénitence. Sa beauté la soutint un temps, mais son esprit n'y répondit en rien. Il en falloit au roi pour l'amuser et le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en dégoûter tout à fait. Une mort prompte, qui

ne laissa pas de surprendre, finit en bref ces nouvelles amours. Presque tous ne furent que passades.

Un seul subsista longtemps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la vie de la belle qui sut en tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héritage, qu'ils surent bien faire valoir. L'infâme politique du mari, qui a un nom propre en Espagne qui veut dire cocu volontaire et ne s'y pardonne jamais, souffrit volontiers cet amour, et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée, n'allant presque point à la cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant tous les avantages que de concert avec lui sa belle moitié en tiroit. C'étoit la maréchale de Rochefort chez qui elle alloit attendre l'heure du berger, laquelle l'y conduisoit, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contre-temps qui lui arrivèrent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venoient point du mari, qui étoit au fond de sa maison à Paris, qui, sachant et conduisant tout, ignoroit tout avec le plus grand soin, et changea depuis son étroite maison de la place Royale pour le palais des Guise, dont ils ne pourroient reconnoître l'étendue, ni la somptuosité qu'il a prises depuis entre ses mains et en celles de ses deux fils. La même politique continua le mystère de cet amour, qui ne le demeura que de nom, et tout au plus en très-fine écorce. Le mystère le fit durer, l'art de s'y conduire gagna les plus intéressées, et en bâtit la plus rapide et la plus prodigieuse fortune. Le même art le soutint toujours croissant, et sut, quand il en fut encore temps, le tourner en amitié et en considération la plus distinguée.

Il mit les enfants de cette belle, qui étoit pourtant rousse, en situation de s'élever et de s'enrichir

eux et les leurs de plus en plus, même après elle, et de parvenir à un comble de tout, dont [après] eux jouit avec éclat la troisième génération aujourd'hui dans toute son étendue, et qui a mis les plus obscurs par eux-mêmes et les plus ténébreux, mais de leur nom, en splendeur inhérente. C'est savoir tirer plus que très-grand parti : la femme de sa beauté ; le mari de sa politique et de son infamie ; les enfants de tous les moyens mis en main par de tels parents, mais toujours comme les fils de la belle.

Une autre tira beaucoup aussi toute sa vie de la même conduite, mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle, ni de son camard et bouffon de mari, ne permit à celle-ci ni la durée, ni la continuité, ni rien de l'éclat où l'autre parvint et se maintint, et qu'elle fit passer à ses enfants, petits-enfants, et en gros à tout leur nom. Celle-ci n'avoit qu'à vouloir. Quoique le commerce fût fini depuis très-longtemps, et que les ménagements extérieurs fussent extrêmes, on connoissoit son pouvoir à la cour, tout y étoit en respect devant elle. Ministres, princes du sang, rien ne résistoit à ses volontés. Ses billets alloient droit au roi, et les réponses toujours à l'instant du roi à elle, sans que personne s'en aperçût. Si très-rarement, par cette commodité unique d'écriture, elle avoit à parler au roi, ce qu'elle évitoit autant que cela étoit possible, elle étoit admise à l'instant qu'elle le vouloit. C'étoit toujours à des heures publiques, mais dans le petit cabinet du roi, qui étoit et est encore celui du conseil, tous deux assis au fond, mais les portes des deux côtés absolument ouvertes, affectation qui ne se pratiquoit jamais que lorsqu'elle étoit avec le roi, et la pièce publique contiguë à ce cabinet pleine de tous les courtisans. Si quelquefois elle ne vouloit dire qu'un mot,

c'étoit debout à la porte, en dehors du même cabinet, et devant tout le monde qui, aux manières du roi de l'aborder, de l'écouter, de la quitter, n'avoit pas peine à remarquer jusque dans les derniers temps de sa vie, qui finit plusieurs années avant celle du roi, qu'elle ne lui étoit pas indifférente. Elle fut belle jusqu'à la fin. Une fois en trois ans un court voyage à Marly, jamais d'aucun particulier avec le roi, même avec d'autres dames ; l'unisson soigneusement gardé avec tout le reste de la cour. Elle y étoit presque toujours, et souvent au souper du roi, où il ne la distingua jamais en rien. Telle étoit la convention avec Mme de Maintenon, qui de son côté contribua en récompense à tout ce qu'elle put désirer. Le mari, qui l'a survécue de quelques années, presque jamais à la cour, et des moments, vivoit obscur à Paris, enterré dans le soin de ses affaires domestiques qu'il entendoit parfaitement, s'applaudissant du bon sens qui, de concert avec sa femme, l'avoit porté à tant de richesses, d'établissements et de grandeurs, sous les rideaux de gaze qui demeurèrent rideaux, mais qui ne furent rien moins qu'impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle Ludre, demoiselle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert. Mais cet amour passa avec la rapidité d'un éclair, et l'amour de Mme de Montespan demeura le triomphant.

XLV. — MADAME DE MAINTENON

Il faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations que celui-ci

les avoit scandalisées, et que le roi emporta tout entier au tombeau. A ce peu de mots qui ne reconnoîtroit la célèbre Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont le règne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans. Née dans les îles de l'Amérique où son père, peut-être gentilhomme, étoit allé avec sa mère chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés, revenue seule et au hasard en France, abordée à la Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez Mme de Neuillant, mère de la maréchale-duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier et à voir mesurer tous les jours l'avoine à ses chevaux ; venue à Paris à sa suite, jeune, adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parents, d'heureux hasards la firent connoître au fameux Scarron. Il la trouva aimable, ses amis peut-être encore plus. Elle crut faire la plus grande fortune, et la plus inespérable d'épouser ce joyeux et savant cul-de-jatte, et des gens qui avoient peut-être plus besoin de femme que lui l'entêtèrent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misère cette charmante malheureuse.

Le mariage se fit, la nouvelle épouse plut à toutes les compagnies qui alloient chez Scarron. Il la voyoit fort bonne, et en tous genres ; c'étoit la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, gens de la cour et de la ville, et ce qu'il y avoit de meilleur et de plus distingué, qu'il n'étoit pas en état d'aller chercher hors de chez lui, et que les charmes de son esprit, de son savoir, de son imagination, de cette gaieté incomparable parmi ses maux, et toujours nouvelle, cette rare fécondité, et la plaisanterie du meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiroient continuellement chez lui.

Mme Scarron fit donc là des connoissances de toutes les sortes qui pourtant, à la mort de son mari, ne l'empêchèrent pas d'être réduite à la charité de la paroisse de Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour une servante dans une montée, où elle vécut très à l'étroit. Ses appas élargirent peu à peu ce mal-être. Villars, père du maréchal; Beuvron, père d'Harcourt ; les trois Villarceaux qui demeurèrent les trois tenants ; bien d'autres l'entretinrent.

Cela la remit à flot, et peu à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs ; ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons. Mme Scarron n'étoit rien moins que sur le pied de compagnie. Elle y étoit à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on serviroit bientôt ; une autre fois si le carrosse de celui-ci ou de celle-là étoit revenu ; et ainsi de mille petites commissions dont l'usage des sonnettes, introduit longtemps depuis, a ôté l'importunité.

C'est dans ces maisons, principalement à l'hôtel de Richelieu, beaucoup plus encore à l'hôtel d'Albret où le maréchal d'Albret tenoit un fort grand état, où Mme Scarron fit la plupart de ses connoissances, dont les unes lui servirent tant, et les autres leur devinrent si utiles. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt par leurs pères, et avant eux, Villars, père du maréchal, en firent leur fortune ; la duchesse d'Arpajon, sœur de Beuvron, en fut, sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de Mme la Dauphine de Bavière, à la mort de la duchesse de Richelieu, que la même raison avoit faite aussi dame d'honneur de la reine, puis par confiance de Mme la Dauphine de Bavière, et le duc de Richelieu chevalier d'honneur pour rien, qui en eût de Dangeau cinq cent mille livres, à qui cette charge fit la for-

tune. La princesse d'Harcourt, fille de Brancas, si connu par son esprit et par ses rares distractions qui avoit été bien avec elle ; Villarceaux et Montchevreuil, chevaliers de l'ordre tous deux, au premier desquels son père fit passer à trente-cinq ans le collier qui lui étoit destiné, et nombre d'autres se sentirent grandement de ces premiers temps. Mais avant d'aller plus loin, il faut éclaircir le maréchal d'Albret en peu de mots.

Charles II d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, fils de Charles Ier, connétable de France, eut d'Anne d'Armagnac, pour cinquième et dernier fils, Gilles d'Albret, seigneur de Castelmoron, mort sans enfants d'Anne d'Aiguillon en 1479, qui de Jean Le Tellier laissa un bâtard nommé Étienne qui fut légitimé par François Ier en 1527 et sénéchal du pays de Foix. De l'héritière de Miossens il laissa Jean-Baptiste de Miossens, qui fut lieutenant général d'Henri d'Albret, roi de Navarre, en ses pays et seigneuries, et qui de Suzanne, fille de Pierre, seigneur de Busset, bâtard de Bourbon ; évêque de Liége, laquelle fut gouvernante de notre roi Henri IV, laissa Henri-Baptiste de Miossens, chevalier du Saint-Esprit en 1595, et gouverneur et sénéchal de Navarre et Béarn, qui d'Antoinette de Pons, fille du comte de Marennes, chevalier du Saint-Esprit, et sœur de la fameuse marquise de Guercheville, mère du duc de Liancourt, eut Henri, comte de Miossens, qui d'Anne de Pardaillan, sœur du père de M. de Montespan, mari de la maîtresse de Louis XIV, eut trois fils et plusieurs filles. L'aîné fut le premier mari d'Anne Poussard qui se remaria au duc de Richelieu, et mourut dame d'honneur de Mme la Dauphine de Bavière, sans enfants du duc de Richelieu, mais elle avoit eu un fils de son premier mari. Le second fut le maréchal d'Albret ; le troi-

sième, aussi comte de Miossens, tué en duel en 1672 par Saint-Léger-Corbon, sans enfants.

Le maréchal d'Albret, fort dans le grand monde et les intrigues de la cour, eut la compagnie des gens d'armes de la garde, et fut chargé par le cardinal Mazarin de la conduite de M. le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville, du Palais-Royal, où ils furent arrêtés, à Vincennes, moyennant la promesse d'un bâton de maréchal de France, qu'il n'eut pourtant qu'à force de menaces en 1653. Il avoit été fait chevalier du Saint-Esprit en 1661, et il eut le gouvernement de Guyenne à la fin de 1670. Sans avoir beaucoup servi, et jamais en chef, ce fut un homme qui par son esprit, son adresse, sa hardiesse et sa magnificence se fit toujours fort compter. Il n'avoit qu'une fille unique de la fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, frère du secrétaire d'État, qu'il avoit épousée. Il la maria au fils unique de son frère aîné, et de la duchesse de Richelieu, lequel fut tué en galanterie, et sans enfants, en 1678; et sa veuve qui étoit dame du palais de la reine, fut depuis la première femme du comte de Marsan, dont elle s'amouracha, et qui lui donna tout son bien.

Le maréchal d'Albret et M. et Mme de Richelieu vécurent toujours dans l'amitié la plus intime. Il vécut de même avec M. de Montespan, son cousin germain, et Mme de Montespan. Mais quand celle-ci fut maîtresse, il devint son conseil, et abandonna pour elle M. de Montespan, par où il se maintint en grand crédit jusqu'à sa mort, qui arriva à Bordeaux le 3 septembre 1676, à soixante-deux ans, où il n'y avoit pas longtemps qu'il étoit allé.

Il avoit, comme on l'a vu ailleurs, marié Mlles de Pons, ses nièces à la mode de Bretagne : l'une à son frère cadet, tué en duel ; l'autre fort belle à Heudicourt, à qui il fit acheter de Saint-Herem la charge

de grand louvetier pour le décrasser, et pour que sa femme pût paroître à la cour où on l'a vue vivre lon temps, et mourir dans la faveur et les privances de Mme de Maintenon et du roi, et faire fort étrangement dame du palais Mme de Montgon, sa fille, au mariage de Mme la duchesse de Bourgogne, laquelle avoit été toute petite élevée avec M. du Maine et Mme la Duchesse, et logée avec eux, lorsqu'ils étoient cachés à Paris sous Mme Scarron, leur gouvernante, qui l'avoit prise pour en soulager Mme d'Heudicourt, sa bonne amie, qui, fille et mariée, ne bougeoit de l'hôtel d'Albret où Mme Scarron l'avoit fort courtisée, et où leur liaison intime s'étoit faite. Revenons à cette heure à Mme Sca ron.

Elle dut à la proche parenté du maréchal d'Albret et de M. de Montespan l'introduction décisive à l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M. et Mme de Montespan ne bougeoient de chez le maréchal d'Albret qui tenoit à Paris la plus grande et la meilleure maison, où abondoit la compagnie de la cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie. Les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de Mme Scarron réussirent fort auprès de Mme de Montespan. Elle prit de l'amitié pour elle, et quand elle eut ses premiers enfants du roi, M. du Maine et Mme la Duchesse qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à Mme Scarron, à qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites, ces enfants furent amenés à Mme de Montespan, puis montrés au roi, et de là peu à peu tirés du secret, et avoués. Leur gouvernante, fixée avec eux à la cour, y plut de plus en plus à Mme de Montespan, qui lui fit donner par le roi à diverses reprises. Lui, au contraire, ne la pouvoit souffrir ;

ce qu'il lui donnoit quelquefois, et toujours peu, n'étoit que par excès de complaisance, et avec un regret qu'il ne cachoit pas.

La terre de Maintenon étant tombée en vente, la proximité de Versailles en tenta si bien Mme de Montespan, pour Mme Scarron, qu'elle ne laissa point de repos au roi qu'elle n'en eût tiré de quoi la faire acheter à cette femme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua le roi encore pour donner de quoi rajuster le jardin, car MM. d'Angennes y avoient tout laissé ruiner.

C'étoit à sa toilette où cela se passoit, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivoit le roi. C'étoit M. le maréchal de Lorges, homme le plus vrai qui fut jamais, et qui m'a souvent conté la scène dont il fut témoin ce jour-là. Le roi fit d'abord la sourde oreille, puis refusa. Enfin impatienté de ce que Mme de Montespan ne démordoit point et insistoit toujours, il se fâcha, lui dit qu'il n'avoit déjà que trop fait pour cette créature, qu'il ne comprenoit pas la fantaisie de Mme de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder, après tant de fois qu'il l'avoit priée de s'en défaire ; qu'il avouoit pour lui qu'elle lui étoit insupportable, et que pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verroit plus, et qu'on ne lui en parleroit jamais, il donneroit encore, quoique, pour en dire la vérité, il n'eût déjà que beaucoup trop donné pour une créature de cette espèce. Jamais M. le maréchal de Lorges n'a oublié ces propres paroles ; et à moi et à d'autres il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit depuis de si étonnant et de si contradictoire. Mme de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le roi.

M. du Maine étoit extrêmement boiteux. On disoit que c'étoit d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes en Flandre et ailleurs dans le royaume, puis aux eaux, entre autres à Baréges. Les lettres que la gouvernante écrivoit à Mme de Montespan, pour lui rendre compte de ces voyages, étoient montrées au roi. Il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernières commencèrent à diminuer son éloignement.

Les humeurs de Mme de Montespan achevèrent l'ouvrage. Elle en avoit beaucoup, elle s'étoit accoutumée à ne s'en pas contraindre. Le roi en étoit l'objet plus souvent que personne ; il en étoit encore amoureux, mais il en souffroit. Mme de Maintenon le reprochoit à Mme de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du roi. Ces soins d'apaiser sa maîtresse lui revinrent aussi d'ailleurs, et l'accoutumèrent à parler quelquefois à Mme de Maintenon, à s'ouvrir à elle de ce qu'il désiroit qu'elle fît auprès de Mme de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus.

Admise ainsi peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu à peu elle supplanta Mme de Montespan, qui s'aperçut trop tard qu'elle lui étoit devenue nécessaire. Parvenue à ce point, Mme de Maintenon fit à son tour ses plaintes au roi de tout ce qu'elle avoit à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnoit si peu lui-même, et à force de se plaindre l'un à l'autre de Mme de Montespan, celle-ci en prit tout à fait la place et se la sut bien assurer.

La fortune, pour n'oser nommer ici la Providence, qui préparoit au plus superbe des rois l'humiliation

la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, fortifia de plus en plus son goût pour cette femme adroite et experte au métier, que les jalousies continuelles de Mme de Montespan rendoient encore plus solide, par les sorties fréquentes que son humeur aigrie lui faisoit faire sans ménagement sur le roi et sur elle, et c'est ce que Mme de Sévigné sait peindre si joliment en énigmes, dans ses lettres à Mme de Grignan, où elle l'entretient quelquefois de ces mouvements de cour, parce que Mme de Maintenon avoit été à Paris assez de la société de Mme de Sévigné, de Mme de Coulange, de Mme de La Fayette, et qu'elle commençoit à leur faire sentir son importance. On y voit aussi dans le même goût des traits charmants sur la faveur voilée, mais brillante, de Mme de Soubise.

Cette même Providence, maîtresse absolue des temps et des événements, les disposa encore, en sorte que la reine vécut assez pour laisser porter ce goût à son comble, et point assez pour le laisser refroidir. Le plus grand malheur qui soit donc arrivé au roi, et les suites doivent faire ajouter à l'État, fut la perte si brusque de la reine, par l'ignorance profonde et l'opiniâtreté du premier médecin Daquin, au plus fort de ce nouvel attachement enté sur le dégoût de la maîtresse, dont les humeurs étoient devenues insupportables, et que nulle politique n'avoit pu arrêter. Cette beauté impérieuse, accoutumée à dominer et à être adorée, ne pouvoit résister au désespoir toujours présent de la décadence de son pouvoir ; et ce qui la jetoit hors de toute mesure, c'étoit de ne pouvoir se dissimuler une rivale abjecte à qui elle avoit donné du pain, qui n'en avoit encore que par elle, qui de plus, lui devoit cette affection qui devenoit son bourreau, par l'avoir assez aimée pour n'avoir pu se résoudre à la chasser tant de fois

que le roi l'en avoit pressée, une rivale encore si au-dessous d'elle en beauté, et plus âgée qu'elle de plusieurs années ; sentir que c'étoit pour cette suivante, pour ne pas dire servante, que le roi venoit le plus chez elle, qu'il n'y cherchoit qu'elle, qu'il ne pouvoit dissimuler son malaise lorsqu'il ne l'y trouvoit pas ; et le plus souvent la quitter elle, pour entretenir l'autre tête à tête ; enfin avoir à tous moments besoin d'elle pour attirer le roi, pour se raccommoder avec lui de leurs querelles, pour en obtenir des grâces qu'elle lui demandoit. Ce fut donc dans des temps si propices à cette enchanteresse que le roi devint libre.

Il passa les premiers jours à Saint-Cloud, chez Monsieur, d'où il alla à Fontainebleau, où il passa tout l'automne. Ce fut là où son goût, piqué par l'absence, la lui fit trouver insupportable. A son retour on prétend, car il faut distinguer le certain de ce qui ne l'est pas, on prétend, dis-je, que le roi parla plus librement à Mme de Maintenon, et qu'elle, osant essayer ses forces, se retrancha habilement sur la dévotion, et sur la pruderie de son dernier état ; que le roi ne se rebuta point ; qu'elle le prêcha et lui fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour et sa conscience l'un par l'autre avec un si grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la postérité refusera de croire.

Mais ce qui est très-certain, et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du roi de Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, chose que la postérité aura peine à croire, quoique parfaitement vraie et avérée, le P. de La Chaise, confesseur du roi, dit la messe en pleine nuit dans un des cabinets du roi à Versailles. Bontems, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre,

servit cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés, en présence d'Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux avoient, comme on l'a dit, tiré parole du roi qu'il ne déclareroit jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisième, parent, ami, et du même nom de Mornay que Villarceaux, à qui autrefois il prêtoit sa maison de Montchevreuil tous les étés, sans en bouger lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenoit cette reine comme à Paris, et où il payoit toute la dépense, parce que son cousin étoit fort pauvre, et qu'il avoit honte de ce concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectoit la patience et la vertu.

Mme de Maintenon, n'osant porter les armes d'un tel époux, supprima celles de son premier mari, et ne porta plus que les siennes seules, et sans cordelière, imitant à meilleur titre Mme de Montespan depuis ses amours, et même Mme de Thianges, qui du vivant de leurs maris quittèrent leurs armes et leur livrée qu'elles ne reprirent jamais, et portèrent toujours depuis celles de Rochechouart seules. On a vu, à l'occasion de la mort du duc de Créqui, les prédictions étonnantes de cette épouvantable fortune.

La satiété des noces ordinairement si fatale, et des noces de cette espèce, ne fit que consolider la faveur de Mme de Maintenon. Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du roi, et de plain-pied. Depuis ce moment, le roi y alla tous les jours de sa vie passer plusieurs heures à Versailles, et en quelque lieu qu'il fût, où elle fut toujours logée aussi proche de lui, et de plain-pied autant qu'il fut possible.

Les suites, les succès, l'entière confiance, la rare

dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds ; tout bon et tout bien par elle, tout réprouvé sans elle ; les hommes, les affaires, les choses ; les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le roi et l'État ses victimes ; quelle elle fût, cette fée incroyable, et comment elle gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers, et même trente-deux, c'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de se retracer, et qui a été celui de toute l'Europe.

XLVI. — PORTRAIT DE MADAME DE MAINTENON

C'étoit une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avoit d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avoient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avoit achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avoient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avoit vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avoit été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avoient formée, et lui en avoient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, qui par sa longue bassesse lui étoit devenu naturel, aidoient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau

temps, car elle avoit trois ou quatre ans plus que le roi, avoit été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appeloit les ruelles, lui en avoit tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenoit un peu, s'étoit augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui étoit capital pour se maintenir où il l'avoit portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point étoit son être ; tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étoient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'étoit pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avoit de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisoit paroître au double de fausseté plus qu'elle n'en avoit.

Elle n'avoit de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût étoit de voltiger en connoissance et en amis comme en amusements, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étoient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'étoit à l'excès ; aussi facilement déprise, elle se dégoûtoit de même, et l'un et l'autre très-souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avoit si longtemps vécu lui avoit rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensoit et sentoit si fort en

petit, en toutes choses, qu'elle étoit toujours en effet moins que Mme Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvoit telle. Rien n'étoit si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse ; rien aussi n'étoit à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avoit encore un autre appât trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandoit avec une ouverture qui surprenoit, et qui ouvroit les plus grandes espérances ; dès la seconde, elle s'importunoit, et devenoit sèche et laconique. On se creusoit la tête pour démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux ; on y perdoit son temps. La légèreté en étoit la seule cause, et cette légèreté étoit telle qu'on ne se la pouvoit imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire, mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

On peut juger des épines de sa cour, qui d'ailleurs étoit presque inaccessible et par sa volonté et par le goût du roi, et encore par la mécanique des temps et des heures, d'une cour qui toutefois opéroit une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influoit sur tout le reste.

Elle eut la foiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'étoit renfermée. Elle eut aussi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvoit jouir.

Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable ; ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyoit l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocèses. C'étoient là ses occupations favorites. Elle se figuroit être une mère de l'Église. Elle en pesoit les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les filles qui les conduisoient, ou qui y étoient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissoient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes, et à de déplorables méprises en décisions, en événements d'affaires, et en choix.

La dévotion qui l'avoit couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par art et par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations ; et l'amour-propre, qui n'y rencontroit jamais que des adulateurs, s'en nourrissoit. Elle trouva le roi qui se croyoit apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui étoit présenté comme tel. Ce champ parut propre à Mme de Maintenon à repaître ce prince de son zèle, et à s'introduire dans tout.

XLVII. — POLITIQUE RELIGIEUSE DE LOUIS XIV ET DE Mme DE MAINTENON

L'ignorance la plus grossière en tous genres dans laquelle on avoit eu grand soin d'élever le roi, et

par divers intérêts de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et, à d'autres égards, sous celle de son confesseur et de ceux qu'il a eu intérêt de lui produire, lui avoit fait prendre de bonne heure la pernicieuse habitude de prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La reine mère, et le roi bien plus qu'elle dans les suites, séduits par les jésuites, s'étoient laissé persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité : savoir que toute autre école que la leur en vouloit à l'autorité royale, et n'avoit qu'un esprit d'indépendance et républicain. Le roi là-dessus, ni sur bien d'autres choses, n'en savoit pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoroient pas à qui ils avoient affaire. Ils étoient en possession d'être les confesseurs du roi, et les distributeurs des bénéfices dont ils avoient la feuille ; l'ambition des courtisans et la crainte que ces religieux inspiroient aux ministres leur donnoit une entière liberté. L'attention si vigilante du roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde, en affaires, leur étoit un rempart assuré, et leur donnoit la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être seuls reçus sur les choses qui regardoient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper, jusqu'à l'infatuation la plus complète, que quiconque parloit autrement qu'eux étoit janséniste, et que janséniste étoit être ennemi du roi et de son autorité, laquelle étoit la partie foible et sensible du roi jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience et par jalousie de son autorité sur tout ce qui regardoit cette affaire,

et encore sur tout ce qui y avoit le moindre trait, c'est-à-dire sur toutes choses et gens qu'il leur convenoit de lui montrer par ce côté.

C'est par où ils dissipèrent ces saints solitaires, illustres, que l'étude et la pénitence avoient assemblés à Port-Royal, qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce, en faire toucher au doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si déguisée, éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidèle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'étoit donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes, et partout, que la dévotion du roi s'exerçoit, et celle de Mme de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençoit à paroître usé ; il ne sembloit plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux, et au besoin ils étoient bien sûrs d'y retrouver longtemps de quoi glaner, lorsque après quelque intervalle ils lui pourroient rendre quelques grâces de nouveauté. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restoit peu à faire pour exciter le zèle du roi contre une religion solennellement frappée des plus éclatants anathèmes par l'Église universelle, et qui s'en étoit elle-même frappée la première en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

Le roi étoit devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchoient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité.

On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs : un État dans un État, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistances à force ouverte contre les rois ses prédécesseurs, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traités avec eux. Mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, les origines de leurs divers degrés et de leurs progrès, pourquoi et par qui les huguenots furent premièrement armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue main pourpensés, des horreurs et des attentats de la Ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son père, son aïeul et tous les siens.

On lui voila avec autant de soin ce que l'Évangile, et, d'après cette divine loi, les apôtres et tous les Pères à leur suite enseignent sur la manière de prêcher Jésus-Christ, de convertir les infidèles et les hérétiques, et de se conduire en ce qui regarde la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passoit le pouvoir de tous ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de grands exploits personnels et de tant de hauts faits d'armes pensés et résolus par son héroïque père, et par lui-même exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnoit et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux, et de toute la conduite de ce grand roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avoit soutenu sa lutte depuis François Ier avec tant d'avantages, et qui, sans la tête et le bras de Louis le Juste, ne seroit pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince

étoit bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt.

On le détermina, lui qui se piquoit si principalement de gouverner par lui-même, d'un chef-d'œuvre tout à la fois de religion et de politique, qui faisoit triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendoit le roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles, toujours prêts à profiter de tout pour relever leur parti et donner la loi à ses rois.

Les grands ministres n'étoient plus alors. Le Tellier au lit de la mort, son funeste fils étoit le seul qui restât ; car Seignelay ne faisoit guère que poindre. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trêve de vingt ans, qui ne faisoit presque que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots remueroit tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant de ce que, le roi ne pouvant frapper sur les huguenots que par ses troupes, il en seroit le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de Mme de Maintenon, tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'étoit rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au delà de l'intrigue. Elle n'étoit pas née ni nourrie à voir sur celles-ci au delà de ce qui lui en étoit présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion si naturelle de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibéroit qu'entre le confesseur, le ministre alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie ; et qui de plus eût osé contredire ? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes,

et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets une barrière insurmontable.

La révocation de l'édit de Nantes sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses proscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affoiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim ; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs États aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie ; qui mit nobles, riches vieillards, gens souvent très-estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, foibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très-effectif du comité, pour cause unique de religion ; enfin qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacriléges, où tout retentissoit de hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifioient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetoient l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où sans intervalle on les traînoit à adorer ce qu'ils ne croyoient point, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils demeuroient persuadés qu'ils ne mangeoient que du pain qu'ils devoient encore ab-

horrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avoit pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étoient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent ; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyoient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

Les intendants des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la cour par leurs listes. Le très-peu de gouverneurs et de lieutenants généraux de province qui s'y trouvoient, et le petit nombre de seigneurs résidant chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendants, n'y manquèrent pas.

Le roi recevoit de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'étoit par milliers qu'on comptoit ceux qui avoient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. Le roi s'applaudissoit de sa puissance et de sa piété. Il se croyoit au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuoit tout l'honneur. Les évêques lui écrivoient des panégyriques ; les jésuites en faisoient retentir les chaires et les missions. Toute la France étoit remplie d'hor-

reur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutoit pas de la sincérité de cette foule de conversions ; les convertisseurs avoient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avaloit ce poison à longs traits. Il ne s'étoit jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendoit que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissoient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avoient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvoient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacriléges. Ils pleuroient amèrement l'odieux durable et irrémédiable que de détestables moyens répandoient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultoient de nous voir ainsi nous affoiblir et nous détruire nous-mêmes, profitoient de notre folie, et bâtissoient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

Mais à ces parlantes vérités le roi étoit inaccessible. La conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux ; de cette cour qui n'avoit pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemi, jusqu'à en faire des processions publiques pour en remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

Odescalchi occupoit le pontificat, sous le nom d'Innocent XI. C'étoit un bon évêque, mais un prince très-incapable, entièrement autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la

régale l'avoit brouillé avec le roi dès l'entrée de son pontificat. Les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682 l'irritèrent bien davantage. Cette main basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation. Il s'en tint toujours à l'attribuer à la politique pour détruire un parti qui avoit tant et si longtemps agité la France, et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux cours se portèrent à de grandes extrémités. Par l'événement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des propositions de 1682, on ne s'aperçut que trop que M. de Lyonne n'étoit plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

Le magnifique établissement de Saint-Cyr suivit de près la révocation de l'édit de Nantes. Mme de Montespan avoit bâti à Paris une belle maison de Filles de Saint-Joseph qu'elle avoit fondée pour l'instruction des jeunes filles, et leur apprendre toutes sortes d'ouvrages, dont il en est sorti de parfaitement beaux en toutes sortes d'ornements d'église, et d'autres meubles superbes pour le roi, et pour qui en a voulu faire faire ; et c'est dans cette maison que Mme de Montespan se retira lorsqu'elle fut obligée de quitter tout à fait la cour. L'émulation porta Mme de Maintenon à des vues plus hautes et plus vastes, qui, en gratifiant la pauvre noblesse, l'en pût faire regarder comme une protectrice en qui toute la noblesse devoit s'intéresser. Elle espéra s'aplanir un chemin à faire déclarer son mariage, en s'illustrant par un monument dont elle pût entretenir et amuser le roi, qui l'amusât elle-même, et qui pût lui servir de retraite si elle avoit le malheur de perdre le roi, comme il arriva en effet. La riche mense abbatiale de Saint-Denis, qu'elle fit unir à Saint-Cyr, diminua d'autant la dépense d'une si grande

fondation aux yeux du roi et du public, et l'objet en étoit en soi si utile qu'il ne reçut que de justes applaudissements.

Sa déclaration étoit toujours son plus ardent désir. L'opposition que Louvois y avoit si héroïquement mise sur le point d'éclater le perdit bientôt après, comme on l'a vu, et l'archevêque de Paris avec lui, qui s'y étoit associé. Elle n'éteignit pas pour cela toute son espérance. Elle s'étoit flattée d'en avoir jeté les fondements sans y avoir pu penser alors ; car ce fut du vivant de la reine que, pour se recrépir et passer l'éponge sur sa première vie, elle fit entendre au roi modestement sa noblesse, puis au mariage de Monseigneur l'importance d'environner la Dauphine de personnes sûres, et de lui donner à elle-même un titre auprès d'elle, qui lui donnât droit et moyen d'y veiller.

C'est ce qui, comme on l'a vu, y fit passer Mme de Richelieu dame d'honneur de la reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à son mari, pour l'exercer et la vendre après tant qu'il pourroit sans en avoir rien payé, qui étoient, comme on l'a vu, les anciens et intimes amis de Mme de Maintenon, laquelle fut faite seconde dame d'atours avec la maréchale de Rochefort. La distance étoit étrange entre les deux dames d'atours ; il n'en falloit qu'une ; le choix de la seconde indigna tout le monde. La première étoit de longue main accoutumée au servage des ministres et des maîtresses, et ne songea qu'à plaire à ce soleil levant dans son automne. Elle se flatta aussi de succéder à la duchesse de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle et infirme ; elle y fut trompée, le roi voulut une duchesse. On a vu comment et pourquoi Mme de Maintenon y bombarda Mme d'Arpajon, à l'étonnement de toute la cour, et plus de la duchesse d'Arpajon que de personne

Malgré tous ces entours, la fierté allemande séduisit l'esprit et le plus cher intérêt de la Dauphine. Monseigneur qui n'aimoit point Mme de Maintenon ne contraignit point son épouse. Il étoit toujours alors avec la princesse de Conti qui le gouvernoit, et qui, fille de Mme de La Vallière, n'avoit rien de commun avec les enfants de Mme de Montespan, ni avec leur gouvernante, desquels tous elle étoit fort éloignée. Elle n'aimoit pas mieux la Dauphine, dont elle craignoit la concurrence et pis dans la confiance de Monseigneur. Elle ne fut donc pas fâchée de la voir prendre si mal avec Mme de Maintenon, et se mettre par ses manières à cet égard de travers avec le roi, et perdre toute considération, comme il arriva. Elle fut peu comptée. On prétendit que la princesse de Conti excessivement parfumée la vit de fort près et longtemps, comme elle venoit d'accoucher de M. le duc de Berry. Quoi qu'il en soit, sa courte vie depuis ne fut plus qu'une maladie continuelle, plus ou moins forte ; et sa mort soulagea mari, beau-père, et plus que tous, belle-mère, qui, quatorze mois après, se vit aussi délivrée de Louvois.

Ce fut pour lors que l'espérance d'être déclarée reprit toutes ses forces. Monseigneur et Monsieur y auroient été des obstacles ; mais ils vivoient dans une telle dépendance du roi que leur considération n'étoit comptée pour rien à cet égard. On a vu combien le bruit fut grand que la déclaration du mariage étoit imminente lors de l'ouverture de l'appartement de la reine demeuré jusque-là fermé, depuis que la Dauphine y étoit morte ; que ce fut sous prétexte d'y exposer à l'admiration de la cour les superbes ornements des quatre couleurs que le roi envoyoit à l'église de Strasbourg, et le mot étrange à bout portant que Tonnerre, évêque-

comte de Noyon, lâcha au roi en plein petit couvert sur cette déclaration.

Ce fut en effet alors qu'elle fut sur le point d'être faite. Mais le roi, plein encore de ce qui lui étoit arrivé là-dessus, consulta le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et Fénelon, archevêque de Cambrai, qui l'en dissuadèrent l'un et l'autre, et qui, cette seconde fois, firent manquer le coup pour toujours. L'archevêque étoit déjà mal avec Mme de Maintenon sur l'affaire de Mme Guyon, sans espérance de retour, à cause de Godet, évêque de Chartres, comme on l'a vu en son temps, mais encore alors assez entier auprès du roi, où il ne tarda pas d'être perdu sans ressource. Bossuet échappa à la disgrâce que Mme de Maintenon n'entreprit même pas, par plusieurs raisons. Godet, qui la possédoit absolument, comme on l'a vu ailleurs, avoit besoin de la plume et du grand nom de Bossuet pour pousser Fénelon à bout. Bossuet tenoit au roi par l'habitude et l'estime, et par être entré en évêque des premiers temps dans la confiance la plus intime du roi et la plus secrète dans les temps de ses désordres ; enfin il avoit rendu à Mme de Maintenon, sans que ce fût son objet, le service le plus sensible.

C'étoit un homme dont l'honneur, la vertu, la droiture étoit aussi inséparable que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avoit familiarisé avec le roi, qui s'étoit adressé plus d'une fois à lui dans les scrupules de sa vie. Bossuet lui avoit souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église. Il avoit interrompu le cours du désordre plus d'une fois ; il avoit osé poursuivre le roi, qui lui avoit échappé. Il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et il acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chassèrent

pour jamais Mme de Montespan de la cour. Mme de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvoit goûter de repos tant qu'elle y voyoit son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le roi. C'étoit, ce lui sembloit, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvoit éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards, et des devoirs apparents. Outre qu'ils la faisoient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvoit souvent de Mme de Montespan d'amères et de bien expresses commémoraisons, sans ménagements. Les visites journelles en demi-public du roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes, et par bienséance, faisoient un contraste fort ridicule avec son assiduité longue de tous les jours chez celle qui l'avoit servie, et chez qui, sans nom de maîtresse ni d'épouse, étoit le creuset de la cour et de l'État. Cette sortie de la cour de Mme de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour Mme de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à M. de Meaux tout entière, qui à la fin lui en attira les ordres réitérés.

Ce fut l'époque de l'union si parfaite et si intime de M. du Maine et de Mme de Maintenon, et de l'adoption qu'elle en fit, qui s'approfondit et se consolida toujours depuis de plus en plus, qui lui fraya le chemin à toutes les incroyables grandeurs où de l'une à l'autre il parvint, et qui enfin l'auroit mis sur le trône, si telle avoit pu être la puissance de son ancienne mie.

Le duc du Maine étoit trop continuellement dans l'intérieur du roi, pour ne s'être pas aperçu de bonne heure de la faveur naissante de Mme de Maintenon, de ses progrès rapides, et que les premiers effets n'en

pouvoient être que la disgrâce de Mme de Montespan. Personne n'avoit plus d'esprit que le duc du Maine, ni d'art caché sous toutes les sortes de grâces qui peuvent charmer, avec l'air le plus naturel, le plus simple, quelquefois le plus naïf ; personne ne prenoit plus aisément toutes sortes de formes ; personne ne connoissoit mieux les gens qu'il avoit intérêt de connoître ; personne n'avoit plus de tour, de manége, d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux ; personne encore, sous un extérieur dévot, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachoit des vues plus ambitieuses ni plus vastes, que son extrême timidité de plus d'un genre servoit encore à couvrir. On a vu ailleurs son caractère ; on n'en rappelle ici que ce qui sert à la matière que l'on traite, sans vouloir s'en écarter.

Le duc du Maine s'aperçut donc de bonne heure des épines de sa position entre sa mère et sa gouvernante, que l'enlèvement du cœur du roi rendoit irréconciliables. Il sentit en même temps que sa mère ne lui seroit qu'un poids fort entravant, tandis qu'il pouvoit tout espérer de sa gouvernante. Le sacrifice lui en fut donc bientôt fait. Il entra dans tout avec M. de Meaux pour hâter la retraite de sa mère ; il se fit un mérite auprès de Mme de Maintenon de presser lui-même Mme de Montespan de s'en aller à Paris pour ne plus revenir à la cour ; il se chargea de lui en porter l'ordre du roi, et à la fin l'ordre très-positif ; il s'en acquitta sans ménagement ; il la fit obéir, et se dévoua par là Mme de Maintenon sans réserve. Il fut longtemps très-mal avec sa mère, qui ne le vouloit point voir, et jamais depuis il n'y fut véritablement bien. Ce fut aussi la moindre de ses peines. Il eut à lui celle qui régnoit, et qui régna toujours, et il l'eut au point d'en disposer toute sa vie, et que toute la sienne elle ne mit point de bornes à son affection pour lui.

Ce grand pas fait de l'expulsion sans retour de Mme de Montespan, Mme de Maintenon prit un nouvel éclat. Ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avoit plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par-dessus, et ne se pas creuser une disgrâce pour n'avoir pas été déclarée reine. Le roi, qui se sentit affranchi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla pour elle son affection, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avoit voulu paroître, elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

XLVIII. — LA JOURNÉE DE MADAME DE MAINTENON

Mais il ne faut pas s'imaginer que, pour en user et s'y soutenir, elle n'eût besoin d'aucune adresse. Son règne, au contraire, ne fut qu'un continuel manége, et celui du roi une perpétuelle duperie. Elle ne voyoit personne chez elle en visite, et n'en rendoit jamais aucune. Cela n'avoit que fort peu d'exceptions. Elle alloit voir la reine d'Angleterre et la recevoit chez elle, quelquefois chez Mme de Montchevreuil, sa plus intime amie, qui alloit très-ordinairement chez elle. Depuis sa mort elle alla voir quelquefois M. de Montchevreuil, mais rarement, qui entroit chez elle toutes les fois qu'il vouloit, mais des instants. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilége. Elle alloit quelquefois encore chez Mme de Caylus, sa bonne nièce, qui étoit souvent chez elle. Si, en deux ans une fois, elle

alloit chez la duchesse du Lude, ou quelque femme aussi marquée, entre trois ou quatre au plus, c'étoit une distinction et une nouvelle, quoiqu'il ne s'agît que d'une simple visite. Mme d'Heudicourt, son ancienne amie, alloit aussi chez elle à peu près quand elle vouloit, et sur les fins le maréchal de Villeroy, quelquefois Harcourt, jamais d'autres. On a vu, lors du brillant voyage de Mme des Ursins, qu'elle alloit aussi très-souvent chez elle en particulier à Marly ; et Mme de Maintenon la fut voir une fois. Jamais elle n'alloit chez aucune princesse du sang, même chez Madame. Aucune d'elles aussi n'alloit chez elle, à moins que ce ne fût par audiences ; ce qui étoit extrêmement rare et qui faisoit nouvelle. Mais si elle avoit à parler aux filles du roi, ce qui n'arrivoit pas souvent, et presque jamais que pour leur laver la tête, elle les envoyoit chercher. Elles y arrivoient tremblantes, et en sortoient en pleurs. Pour le duc du Maine, les portes tombèrent toujours devant lui en quelque lieu qu'il fût ; et depuis le mariage du duc de Noailles, il la voyoit aussi quand il vouloit, son père avec ménagement, sa mère fort à lèche-doigt ; le roi et elle la craignoient et ne l'aimoient point.

Le cardinal de Noailles, jusqu'à l'affaire de la constitution, la voyoit réglément en particulier le jour qu'il avoit son audience du roi, une fois la semaine ; et après, le cardinal de Bissy à peu près tant qu'il voulut, et le cardinal de Rohan avec mesure. Son frère tant qu'il vécut la désola. Il entroit chez elle à toute heure, lui tenoit des propos de l'autre monde, et lui faisoit souvent des sorties. De crédit avec elle, pas le moins du monde. Sa belle-sœur ne parut jamais à la cour ni dans le monde ; Mme de Maintenon la traitoit bien par pitié, sans que cela allât au plus petit crédit ; mais elle dînoit quelquefois avec elle, et ne la laissoit venir à Ver-

sailles que le moins qu'elle pouvoit, peut-être deux ou trois fois l'an au plus, et coucher une nuit. Godet, évêque de Chartres, et Aubigny, archevêque de Rouen, elle ne les voyoit qu'à Saint-Cyr.

Ses audiences étoient pour le moins aussi difficiles à obtenir que celles du roi ; et le peu qu'elle en accordoit, presque toutes à Saint-Cyr où on alloit la trouver au jour et heure donnés. On l'attendoit à Versailles à sortir de chez elle ou à y rentrer, quand on avoit un mot à lui dire, gens de peu et même pauvres gens, et personnes considérables. On n'avoit là qu'un instant, et c'étoit à qui le saisiroit. Les maréchaux de Villeroy, Harcourt, souvent Tessé, quelquefois dans les derniers temps M. de Vaudemont, lui ont parlé de la sorte ; et si c'étoit en rentrant chez elle, ils ne la suivoient pas au delà de son antichambre, où elle coupoit très-court et les laissoit. Bien d'autres lui ont parlé de la sorte. Moi jamais en pas un lieu que ce que j'ai rapporté. Un très-petit nombre de dames, à qui le roi étoit accoutumé et qui étoient de ses particuliers, la voyoient quelquefois aux heures où le roi n'étoit pas, et rarement quelques-unes dînoient avec elle.

Ses matinées, qu'elle commençoit de fort bonne heure, étoient remplies par des audiences obscures de charité ou de gouvernement spirituel ; quelquefois par quelques ministres, très-rarement par quelques généraux d'armée ; encore ces derniers, quand ils avoient un rapport particulier à elle, comme les maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Harcourt et quelquefois Tessé. Assez souvent, dès huit heures du matin et plus tôt, elle alloit chez quelque ministre. Rarement elle dînoit chez eux avec leurs femmes et une compagnie fort trayée. C'étoient là les grandes faveurs, et une nouvelle, mais qui ne menoient à rien qu'à de l'envie et à

quelque considération. M. de Beauvilliers fut des premiers et des plus longtemps favorisés de ces dîners, et fréquents, comme on l'a remarqué ailleurs, jusqu'à ce que Godet, évêque de Chartres, en renversa les escabelles, et arrêta tout court les progrès de Fénelon qui s'étoit fait leur docteur. Les ministres chargés de la guerre, surtout des finances, furent toujours ceux à qui Mme de Maintenon avoit le plus affaire, et qu'elle cultiva. Rarement, et plus que rarement, alla-t-elle chez les autres, mais pour affaires, et souvent d'État, et dès le matin, sans jamais dîner chez ces derniers.

L'ordinaire, dès qu'elle étoit levée, c'étoit de s'en aller à Saint-Cyr, et d'y dîner dans son appartement seule, ou avec quelque favorite de la maison, d'y donner des audiences le moins qu'elle pouvoit, d'y régenter au dedans, d'y gouverner l'Église au dehors, d'y lire et d'y répondre des lettres, d'y gouverner des monastères de filles de toutes parts, d'y recevoir des avis et des lettres d'espionnages, et de revenir à peu près justement au temps que le roi passoit chez elle. Devenue plus vieille et plus infirme, en arrivant entre sept et huit heures du matin à Saint-Cyr, elle s'y mettoit au lit pour se reposer, ou faire quelque remède.

A Fontainebleau, elle avoit une maison à la ville, où elle alloit souvent pour y faire les mêmes choses qu'à Saint-Cyr. A Marly, elle s'étoit fait accommoder un petit appartement qui avoit une fenêtre dans la chapelle. Elle en faisoit souvent le même usage que de Saint-Cyr ; mais cela s'appeloit le repos, et ce repos étoit inaccessible, sans exception que de Mme la duchesse de Bourgogne.

A Marly, à Trianon, à Fontainebleau, le roi alloit chez elle les matins des jours qu'il n'y avoit point de conseil, et qu'elle n'étoit pas à Saint-Cyr ; à

Fontainebleau, depuis la messe jusqu'au dîner, quand le dîner n'étoit pas quelquefois au sortir de la messe pour aller courre le cerf ; et il y étoit une heure et demie, et quelquefois davantage. A Trianon et à Marly, la visite duroit beaucoup moins, parce qu'en sortant de chez elle il s'alloit promener dans ses jardins. Ces visites étoient presque toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées, qui étoient rarement tête à tête que fort peu de temps, parce que les ministres y venoient chacun à son tour travailler avec le roi. Le vendredi, qu'il arrivoit souvent qu'il n'y en avoit point, c'étoient les dames familières avec qui il jouoit, ou une musique ; ce qui se doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie.

Vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venoient déshabiller Mme de Maintenon. Aussitôt après, son maître d'hôtel et un valet de chambre apportoient son couvert, un potage et quelque chose de léger. Dès qu'elle avoit achevé de souper, ses femmes la mettoient dans son lit, et tout cela en présence du roi et du ministre, qui n'en discontinuoit pas son travail, et qui n'en parloit pas plus bas, ou, s'il n'y en avoit point, des dames familières. Tout cela gagnoit dix heures, que le roi alloit souper, et en même temps on tiroit les rideaux de Mme de Maintenon.

Dans les voyages, c'étoit la même chose. Elle partoit de bonne heure avec quelque favorite, comme Mme de Montchevreuil toujours tant qu'elle vécut, Mme d'Heudicourt, Mme de Dangeau, Mme de Caylus. Un carrosse du roi la menoit, toujours affecté pour elle, même pour aller de Versailles, etc., à Saint-Cyr ; et des Épinays, écuyer de la petite écurie, la mettoit dans le carrosse et l'accompagnoit à cheval ; c'étoit sa tâche de tous les jours. Dans

les voyages, le carrosse de Mme de Maintenon menoit ses femmes de chambre, et suivoit celui du roi où elle étoit. Elle s'arrangeoit de façon que le roi, en arrivant, la trouvoit tout établie lorsqu'il passoit chez elle. Partie autorité, partie invention de seconde dame d'atours de la Dauphine de Bavière, son carrosse et sa chaise, avec ses porteurs ayant sa livrée, entroient partout comme ceux des gens titrés.

Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siége et la place en présence du roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle étoit très-simple particulière au dehors, et toujours aux dernières places. J'en ai vu les fins aux dîners du roi à Marly, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau en grand habit chez la reine d'Angleterre, comme je l'ai remarqué ailleurs, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, même pour des femmes de qualité distinguées, ne se laissant jamais forcer par les titrées, mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité, et par tous ses endroits polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien et qui ne montre rien, mais qui imposoit fort, à ne considérer que ce qui étoit autour d'elle.

Toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyoit que coiffes et écharpe noire quand par hasard on l'apercevoit.

Elle n'alloit jamais chez le roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avoit pris médecine, et à peu près de même chez Mme la duchesse de Bourgogne, jamais ailleurs pour aucun devoir.

Chez elle, avec le roi, ils étoient chacun dans leur

fauteuil, une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la cheminée, elle du côté du lit, le roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table, un pour le ministre qui venoit travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail, ils n'étoient seuls ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il étoit sorti. Le roi passoit à une chaise percée, revenoit au lit de Mme de Main enon, où il se tenoit debout fort peu, lui donnoit le bonsoir, et s'en alloit se mettre à table. Telle étoit la mécanique de chez Mme de Maintenon. On a vu sur Mme la duchesse de Bourgogne ce qui l'y regardoit, tant qu'elle a vécu.

Pendant le travail, Mme de Maintenon lisoit ou travailloit en tapisserie. Elle entendoit tout ce qui se passoit entre le roi et le ministre, qui parloient tout haut. Rarement elle y mêloit son mot, plus rarement ce mot étoit de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandoit son avis. Alors elle répondoit avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais, elle ne paroissoit affectionner rien, et moins encore s'intéresser pour personne ; mais elle étoit d'accord avec le ministre qui n'osoit en particulier ne pas convenir de ce qu'elle vouloit, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissoit donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose étoit arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devoit faire, et c'est ce qui la retardoit quelquefois, sans que le roi ni personne en sût la cause.

Elle mandoit au ministre qu'elle vouloit lui parler auparavant. Il n'osoit mettre la chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre. Cela fait, le ministre proposoit

et montroit une liste. Si de hasard le roi s'arrêtoit à celui que Mme de Maintenon vouloit, le ministre s'en tenoit là, et faisoit en sorte de n'aller pas plus loin. Si le roi s'arrêtoit à quelque autre, le ministre proposoit de voir ceux qui étoient aussi à portée, laissoit après dire le roi, et en profitoit pour exclure. Rarement proposoit-il expressément celui à qui il en vouloit venir, mais toujours plusieurs qu'il tâchoit de balancer également pour embarrasser le roi sur le choix. Alors le roi lui demandoit son avis, il parcouroit encore les raisons de quelques-uns, et appuyoit enfin sur celui qu'il vouloit. Le roi presque toujours balançoit, et demandoit à Mme de Maintenon ce qu'il lui en sembloit. Elle sourioit, faisoit l'incapable, disoit quelquefois un mot de quelque autre, puis revenoit, si elle ne s'y étoit pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avoit appuyé, et déterminoit ; tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrième quart de ce qui passoit par le travail des ministres chez elle, c'étoit elle qui en disposoit. Quelquefois aussi, quand elle n'affectionnoit personne, c'étoit le ministre même, avec son agrément et son concours, sans que le roi en eût aucun soupçon. Il croyoit disposer de tout et seul, tandis qu'il ne disposoit, en effet, que de la plus petite partie, et toujours encore par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'étoit mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il vouloit favoriser lui avoit parlé pour quelqu'un.

En affaires, si Mme de Maintenon les vouloit faire réussir, manquer, ou tourner d'une autre façon, ce qui étoit beaucoup moins ordinaire que ce qui regardoit les emplois et les grâces, c'étoit la même intelligence entre elle et le ministre, et le même manége à peu près. Par ce détail, on voit que cette

femme habile faisoit presque tout ce qu'elle vouloit, mais non pas tout, ni quand et comme elle vouloit.

Il y avoit une autre ruse si le roi s'opiniâtroit : c'étoit alors d'éviter la décision en brouillant et allongeant la matière, en en substituant une autre comme venant à propos de celle-là, et qui la détournât, ou en proposant quelque éclaircissement à prendre. On laissoit ainsi émousser les premières idées, et on revenoit une autre fois à la charge avec la même adresse, qui très-souvent réussissoit. C'étoit encore presque la même chose pour charger ou diminuer les fautes, faire valoir les lettres et les services, ou y glisser légèrement, et préparer ainsi la perte ou la fortune.

C'est là ce qui rendoit ce travail chez Mme de Maintenon si important pour les particuliers, et c'est ce qui rendoit les ministres si nécessaires à Mme de Maintenon à avoir dans sa dépendance. C'est aussi ce qui les aida puissamment à s'élever à tout, et à augmenter sans cesse leur crédit et leur pouvoir, et pour eux et pour les leurs, parce que Mme de Maintenon leur faisoit litière de toutes ces choses pour se les attacher entièrement.

Quand ils étoient près de venir travailler, ou qu'ils sortoient de chez elle, elle prenoit son temps de sonder le roi sur eux, de les excuser ou de les vanter, de les plaindre de leur grand travail, d'en exalter le mérite, et s'il s'agissoit de quelque chose pour eux, d'en préparer les voies, quelquefois d'en rompre la glace, sous prétexte de leur modestie et du service du roi qui demandoit qu'ils fussent excités à le soulager et à faire de bien en mieux. Ainsi c'étoit entre eux un cercle de besoins et de services réciproques, dont le roi ne se doutoit pas le moins du monde. Aussi les ménagements entre eux étoient-ils infinis et continuels.

Mais si Mme de Maintenon ne pouvoit rien, ou presque rien, sans eux, de ce qui se passoit par eux, eux aussi ne pouvoient se maintenir sans elle, beaucoup moins malgré elle. Dès qu'elle se voyoit à bout de les pouvoir ramener à son point quand ils s'en étoient écartés, ou qu'ils étoient tombés en disgrâce auprès d'elle, leur perte étoit jurée ; elle ne les manquoit pas. Il lui falloit du temps, des couleurs, des souplesses, quelquefois beaucoup, comme lorsqu'elle perdit Chamillart. Louvois y avoit succombé avant lui. Pontchartrain ne s'en sauva qu'à l'aide de son esprit qui plaisoit au roi, et des épines des finances pendant la guerre, et du sens et de l'adresse de sa femme demeurée longtemps bien avec Mme de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal, enfin par la porte dorée de la chancellerie qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvilliers y pensa faire naufrage par deux fois à longue distance l'une de l'autre, et n'en auroit pas échappé sans deux espèces de miracles, comme on l'a vu ici en son temps.

Si les ministres, et les plus accrédités, en étoient là avec Mme de Maintenon, on peut juger de ce qu'elle pouvoit à l'égard de toutes les autres sortes de personnes bien moins à portée de se défendre, et même de s'apercevoir. Bien des gens eurent donc le cou rompu sans en avoir pu imaginer la cause, et se donnèrent bien des sortes de mouvements pour la découvrir, et pour y remédier, et très-inutilement.

Le court et rare travail des généraux d'armée se passoit ordinairement les soirs en sa présence et du secrétaire d'État de la guerre. Par celui de Pontchartrain, rempli du rapport des espionnages et des histoires de toute espèce de Paris et de la cour, elle étoit à portée de faire beaucoup de bien et de mal. Torcy ne travailloit point chez elle, et ne la

voyoit comme jamais. Aussi ne l'aimoit-elle point, et moins encore sa femme, dont le nom d'Arnauld gâtoit tout leur mérite. Torcy avoit les postes. C'étoit par lui que le secret en passoit au roi tête à tête, et le roi souvent en portoit des morceaux à lire à Mme de Maintenon ; mais cela n'avoit point de suite ; elle n'en savoit que par lambeaux, selon ce que le roi s'avisoit de lui en dire ou de lui en porter.

Toutes les affaires étrangères passoient au conseil d'État, ou, si c'étoit quelque chose de pressé, Torcy le portoit sur-le-champ au roi, ainsi à des heures rompues, et point de travail réglé et particulier avec lui. Mme de Maintenon eût fort désiré ce genre de travail réglé chez elle, pour avoir la même influence sur les affaires d'État, et sur ceux qui s'en mêloient, comme elle l'avoit sur les autres parties. Mais Torcy sut bien sagement se préserver de ce dangereux piége. Il s'en défendit toujours, en disant modestement qu'il n'avoit point d'affaires pour entretenir ce travail. Ce n'est pas que le roi ne lui dît tout là-dessus ; mais elle sentoit toute la différence d'assister à un travail réglé où elle agissoit avec loisir, adresse et mesures prises, ou d'être obligée de prendre son parti entre le roi et elle sur ce qu'il lui apprenoit de cette matière, et de n'avoir d'autre ressource qu'en elle-même, et d'aller de front avec lui, si elle vouloit une chose plutôt qu'une autre, nuire aux gens à découvert, ou les servir de même.

Le roi y étoit même fort en garde. Il lui est arrivé plusieurs fois que, lorsqu'on ne s'y prenoit pas avec assez de tour et de délicatesse, et qu'il apercevoit que le ministre ou le général d'armée favorisoit un parent ou un protégé de Mme de Maintenon, il tenoit ferme contre, pour cela même ; puis disoit,

partie fâché, partie se moquant d'eux : « Un tel a bien fait sa cour ; car il n'a pas tenu à lui de bien servir un tel, parce qu'il est parent ou protégé de Mme de Maintenon. » Et ces coups de caveçon la rendoient très-timide et très-mesurée, quand il étoit question de se montrer au roi à découvert sur quelque chose ou sur quelqu'un. Aussi répondoit-elle toujours à quiconque s'adressoit à elle, même pour les moindres choses, qu'elle ne se mêloit de rien ; et si bien rarement elle s'ouvroit davantage et que la chose regardât le département d'un ministre sur lequel elle comptât, elle renvoyoit à lui et promettoit de lui en parler. Mais encore une fois, rien n'étoit plus rare. On ne laissoit pas cependant d'aller à elle, pour, par ce devoir, ne l'avoir pas contraire, et par l'espérance aussi que, nonobstant cette réponse banale, elle feroit peut-être ce qu'on désiroit, comme cela arrivoit quelquefois.

Il y avoit peut-être cinq ou six personnes au plus de tous états, desquelles la plupart étoient de ces amis de son ancien temps, à qui elle répondoit plus franchement, quoique toujours foiblement et mesurément, et pour qui en effet elle agissoit au mieux qu'il lui étoit possible ; ce néanmoins réussissant très-ordinairement pour eux, elle n'y réussissoit pas toujours.

Ce fut par le désir extrême de se mêler des affaires étrangères, comme elle se mêloit de toutes les autres, et l'impossibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti, qu'on a détaillé en son temps, de tous les manéges par lesquels elle rendit la princesse des Ursins maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire, comme on l'a vu, aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que Mme des Ursins

eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouvernoit la cour et l'État en Espagne que sous ses ordres et par ses volontés. Revenons un moment à ces coups de caveçon du roi dont on vient de parler.

Le Tellier, dans des temps bien antérieurs, et longtemps avant d'être chancelier de France, connoissoit bien le roi là-dessus. Un de ses meilleurs amis, car il en avoit parce qu'il savoit en avoir, l'avoit prié de quelque chose qu'il désiroit fort et qui devoit être proposé dans le travail particulier de ce ministre avec le roi. Le Tellier l'assura qu'il y feroit tout son possible. Son ami ne goûta point sa réponse, et lui dit franchement que dans la place et le crédit où il étoit, ce n'étoit pas de celles-là qu'il lui falloit donner. « Vous ne connoissez pas le terrain, lui répliqua Le Tellier. De vingt affaires que nous portons ainsi au roi, nous sommes sûrs qu'il en passera dix-neuf à notre gré ; nous le sommes également que la vingtième sera décidée au contraire. Laquelle des vingt sera décidée contre notre avis et notre désir, c'est ce que nous ignorons toujours, et très-souvent c'est celle où nous nous intéressons le plus. Le roi se réserve cette bisque pour nous faire sentir qu'il est le maître et qu'il gouverne ; et si par hasard il se présente quelque chose sur quoi il s'opiniâtre, et qui soit assez importante pour que nous nous opiniâtrions aussi, ou par la chose même, ou pour l'envie que nous avons qu'elle réussisse comme nous le désirons, c'est très-souvent alors, dans le rare que cela arrive, une sortie sûre ; mais à la vérité, la sortie essuyée et l'affaire manquée, le roi, content d'avoir montré que nous ne pouvons rien et peiné de nous avoir fâchés, devient après souple et flexible, en sorte que c'est alors le temps où nous faisons tout ce que nous voulons. »

C'est, en effet, comme le roi se conduisit avec ses ministres toute sa vie, toujours parfaitement gouverné par eux, même par les plus jeunes et les plus médiocres, même par les moins accrédités et considérés et toujours en garde pour ne l'être point, et toujours persuadé qu'il réussissoit pleinement à ne le point être.

Il avoit la même conduite avec Mme de Maintenon, à qui de fois à autres il faisoit des sorties terribles, et dont il s'applaudissoit. Quelquefois elle se mettoit à pleurer devant lui, et elle étoit plusieurs jours sur de véritables épines. Quand elle eut mis Fagon auprès du roi, au lieu de Daquin qu'elle fit chasser, parce qu'il étoit de la main de Mme de Montespan, et pour avoir un homme tout à elle et de beaucoup d'esprit, qu'elle s'étoit attaché dans les voyages aux eaux où il avoit suivi le duc du Maine, et un homme dont elle pût tirer un continuel parti dans cette place intime de premier médecin qu'elle voyoit tous les matins, elle faisoit la malade quand il lui arrivoit de ces scènes, et c'étoit d'ordinaire par où elle les faisoit finir avec plus d'avantage.

Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective, eût aucun pouvoir d'ailleurs de contraindre le roi en quoi que ce pût être. C'étoit un homme uniquement personnel, et qui ne comptoit tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus étoit extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, car les dames les plus privilégiées ne paroissoient jamais autrement dans les carrosses ni en aucun lieu de cour, avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien, dis-je, ne les en pouvoit dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans

d'autres temps fâcheux, il falloit être en grand habit, parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paroître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute.

Ses filles, il les a traitées toutes pareillement. On a vu en son temps qu'il n'eut pas plus de ménagement pour Mme la duchesse de Berry, ni même pour Mme la duchesse de Bourgogne, quoi que Fagon, Mme de Maintenon, etc., pussent dire et faire (quoiqu'il aimât Mme la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en étoit capable), qui toutes les deux s'en blessèrent, et ce qu'il en dit avec soulagement, quoiqu'il n'y eût point encore d'enfants.

Il voyageoit toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avoit place. Ce n'étoit que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiègne, et les vrais voyages, que cela étoit ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il alloit seul dans une calèche. Il se défioit des conversations que ses grands officiers auroient pu tenir devant lui dans son carrosse ; et on prétendoit que le vieux Charost, qui prenoit volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avoit fait prendre ce parti, il y avoit plus de quarante ans. Il convenoit aussi aux ministres qui, sans cela, auroient eu de quoi être inquiets tous les jours, et à la clôture exacte qu'en leur faveur lui-même s'étoit prescrite, et à laquelle il fut si exactement fidèle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvoient y trouver

place, outre que cela ne se pouvoit empêcher, les occasions en étoient restreintes à une grande rareté, et le babil fort à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avoit toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, pâtisseries, fruits. On n'avoit pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandoit si on ne vouloit pas manger. Lui jamais ne goûtoit à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusoit à voir manger, et manger à crever. Il falloit avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce, autrement il ne le trouvoit pas bon, et le montroit même aigrement. On faisoit la mignonne, on vouloit faire la délicate, être du bel air, et cela n'empêchoit pas que les mêmes dames ou princesses qui soupoient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avoient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en falloit point parler, outre que pour des femmes ils auroient été très-embarrassants avec les détachements de la maison du roi, et les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et les écuyers aux portières, qui faisoient une poussière qui dévoroit tout ce qui étoit dans le carrosse. Le roi, qui aimoit l'air, en vouloit toutes les glaces baissées, et auroit trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid. Il ne falloit seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité, et [le roi] alloit toujours extrêmement vite, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal étoit un démérite à n'y plus revenir.

J'ai ouï conter à la duchesse de Chevreuse, que le roi a toujours fort aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'elle l'a pu, voulu avoir toujours dans ses

voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui de Versailles à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux lieues un de ces besoins pressants auxquels on ne croit pas pouvoir résister. Le voyage étoit tout de suite, et le roi arrêta en chemin, pour dîner sans sortir de son carrosse. Ces besoins, qui redoubloient à tous moments, ne se faisoient pas sentir à propos, comme à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis. Mais le repas, si ménagé qu'elle le pût faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête par moments à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi très-souvent à perdre connoissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau où elle se trouva à bout. En mettant pied à terre, elle vit le duc de Beauvilliers, arrivé de la veille avec les enfants de France, à la portière du roi. Au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc par le bras, et lui dit qu'elle alloit mourir si elle ne se soulageoit. Ils traversèrent un bout de la cour Ovale, et entrèrent dans la chapelle de cette cour, qui heureusement se trouva ouverte, et où on disoit des messes tous les matins. La nécessité n'a point de loi ; Mme de Chevreuse se soulagea pleinement dans cette chapelle, derrière le duc de Beauvilliers qui en tenoit la porte. Je rapporte cette misère pour montrer quelle étoit la gêne qu'éprouvoit journellement ce qui approchoit le roi avec le plus de faveur et de privance, car c'étoit alors l'apogée de celle de la duchesse de Chevreuse. Ces choses qui semblent des riens, et qui sont des riens en effet, caractérisent trop pour les omettre. Le roi avoit quelquefois des besoins, et ne se contraignoit pas de mettre pied à terre. Alors les dames ne bougeoient de carrosse.

Mme de Maintenon, qui craignoit fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus

aucun privilége. Tout ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part, de la manière que je l'ai rapporté ; mais, en quelque état qu'elle fût, il falloit marcher, et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savoit pas véritablement si elle ne mourroit pas en chemin. En quelque état qu'elle fût, le roi alloit chez elle à son heure ordinaire, et y faisoit ce qu'il avoit projeté ; tout au plus elle étoit dans son lit, plusieurs fois y suant la fièvre à grosses gouttes. Le roi qui, comme on l'a dit, aimoit l'air, et qui craignoit le chaud dans les chambres, s'étonnoit en arrivant de trouver tout fermé, et faisoit ouvrir les fenêtres, et n'en rabattoit rien, quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en alloit souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devoit y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchoit rien ; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le roi alloit toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en étoit point incommodée.

Les gens de Mme de Maintenon, car tout en est curieux, étoient en très-petit nombre, peu répandus, modestes, respectueux, humbles, silencieux, et ne s'en firent jamais accroire. C'étoit l'air de la maison, et ils n'y seroient pas demeurés sans cela. Ils y faisoient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvoit donner d'envie ni occasion de parler ; tous demeuroient dans une obscurité plus ou moins aisée. Ses femmes passoient leur vie enfermées chez elles. Non-seulement elle ne vouloit point qu'elles sortissent, mais elle les empêchoit de recevoir personne, et la fortune qu'elle leur faisoit

étoit courte et rare. Le roi les connoissoit toutes et tous ; il étoit familier avec eux, et y causoit souvent, lorsqu'il passoit quelquefois chez elle avant qu'elle y fût rentrée.

Il n'y avoit d'un peu distingué que cette ancienne servante du temps qu'après la mort de Scarron elle étoit à la charité de Saint-Eustache, logée dans cette montée où cette servante faisoit sa chambre et son petit pot-au-feu dans la même chambre. Nanon de ce temps-là, et que Mme de Maintenon a toujours appelée ainsi, qui d'abord avoit été son unique domestique, et qui l'avoit constamment suivie et servie dans tous ses divers états, étoit devenue Mlle Balbien, dévote comme elle, et vieille. Elle étoit d'autant plus importante qu'elle avoit toute la confiance domestique de Mme de Maintenon, et l'œil sur ces demoiselles qu'on a vu ailleurs qui se succédoient de Saint-Cyr auprès d'elle, sur ses nièces, et sur Mme la duchesse de Bourgogne même, qui ne l'ignoroit pas, et qui habilement, sans la gâter, en avoit fait sa bonne amie. Elle se coiffoit et s'habilloit comme sa maîtresse ; elle affectoit d'en tout imiter. A commencer par les enfants légitimes et les bâtards, à continuer par les princes du sang et par les ministres, il n'y avoit celui ni celle qui ne la ménageât, et qui ne fût en contrainte, et, le dirai-je, en respect devant elle. S'en servoit qui pouvoit pour de l'argent, quoique au fond elle se mêlât de fort peu de chose. Elle étoit très-raisonnablement sotte ; et n'étoit méchante que rarement, et encore par bêtise, quoique ce fût une personne toute composée, toute sur le merveilleux, et qui ne se montroit presque jamais. On en a pourtant vu un échantillon à propos de la place qu'eut la duchesse du Lude, que quatre heures devant le roi avoit paru si éloigné de lui donner. Sa protection pour aller à

Marly ne lui fut pas infructueuse. Elle avoit l'air doux, humble, empesé, important, et toutefois respectueux.

On l'a dit, Mme de Maintenon étoit particulière en public ; hors de ses yeux, reine ; quelquefois même sous ses yeux, comme à l'attaque de Compiègne dont il a été parlé ici en son temps, et aux promenades de Marly, quand par complaisance elle en faisoit quelqu'une où le roi vouloit lui montrer quelque chose de nouvellement achevé. Je me trouve, je l'avoue, entre la crainte de quelques redites et celle de ne pas expliquer assez en détail des curiosités que nous regrettons dans toutes les histoires, et dans presque tous les Mémoires des divers temps. On voudroit y voir les princes, avec leurs maîtresses et leurs ministres, dans leur vie journalière. Outre une curiosité si raisonnable, on en connoîtroit bien mieux les mœurs du temps et le génie des monarques, celui de leurs maîtresses et de leurs ministres, de leurs favoris, de ceux qui les ont le plus approchés, et les adresses qui ont été employées pour les gouverner ou pour arriver aux divers buts qu'on s'est proposés. Si ces choses doivent passer pour curieuses, et même pour instructives dans tous les règnes, à plus forte raison d'un règne aussi long et aussi rempli que l'a été celui de Louis XIV, et d'un personnage unique dans la monarchie depuis qu'elle est connue, qui a, trente-deux ans durant, revêtu ceux de confidente, de maîtresse, d'épouse, de ministre, et de toute-puissante, après avoir été si longtemps néant, et comme on dit, avoir si longtemps et si publiquement rôti le balai. C'est ce qui m'enhardit sur l'inconvénient des redites. Tout bien considéré, j'estime qu'il vaut mieux hasarder qu'il m'en échappe quelqu'une que de ne pas mettre sous les yeux un tout ensemble si intéressant. Revenons donc un moment sur nos pas.

Reine dans le particulier, Mme de Maintenon n'étoit jamais que dans un fauteuil, et dans le lieu le plus commode de sa chambre, devant le roi, devant toute la famille royale, même devant la reine d'Angleterre. Elle se levoit tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils alloient rarement chez elle ; M. le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audiences, et comme jamais ; mais Monseigneur, Mgrs ses fils, Monsieur et M. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, et le soir même qu'ils en arrivoient, ou, s'il étoit trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses, ou les bâtards du roi, elle ne se levoit point, ni pour personne, sinon un peu pour les personnes ordinaires avec qui elle n'avoit point de familiarité, et qui en obtenoient des audiences ; car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là.

Presque jamais elle n'appeloit Mme la Dauphine que mignonne, même en présence du roi et des dames familières et des dames du palais, et cela jusqu'à sa mort, et quand elle parloit d'elle ou de Mme la duchesse de Berry, et devant les mêmes, jamais elle ne disoit que la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry, ou la Dauphine, très-rarement Mme la Dauphine, et de même le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le Dauphin, presque jamais M. le Dauphin ; on peut juger des autres.

On a vu comment elle mandoit les princesses, légitimes et bâtardes, comme elle leur lavoit la tête, les transes avec quoi elles venoient à ses ordres, les pleurs avec lesquels elles s'en retournoient, et leurs inquiétudes tant que la disgrâce duroit, et qu'il n'y avoit que Mme la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus avec les grâces nonpareilles et ce soin attentif qu'on en a vu en

parlant d'elle. Elle ne l'appeloit jamais que « ma tante. »

Ce qui étonnoit toujours, c'étoient les promenades qu'on vient de dire qu'elle faisoit avec le roi par excès de complaisance dans les jardins de Marly. Il auroit été cent fois plus librement avec la reine, et avec moins de galanterie. C'étoit un respect le plus marqué, quoique au milieu de la cour et en présence de tout ce qui s'y vouloit trouver des habitants de Marly. Le roi s'y croyoit en particulier, parce qu'il étoit à Marly. Leurs voitures alloient joignant à côté l'une de l'autre, car presque jamais elle ne montoit en chariot : le roi seul dans le sien, elle dans une chaise à porteurs. S'il y avoit à leur suite Mme la Dauphine ou Mme la duchesse de Berry, ou des filles du roi, elles suivoient ou environnoient à pied, ou si elles montoient en chariot avec des dames, c'étoit pour suivre, et à distance, sans jamais doubler. Souvent le roi marchoit à pied à côté de la chaise. A tous moments il ôtoit son chapeau et se baissoit pour parler à Mme de Maintenon, ou pour lui répondre, si elle lui parloit, ce qu'elle faisoit bien moins souvent que lui, qui avoit toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignoit l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussoit à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermoit incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'étoit le même manége. Souvent alors la Dauphine se venoit percher sur un des bâtons de devant, et se mettoit de la conversation, mais la glace de devant demeuroit toujours fermée. A la fin de la promenade, le roi conduisoit Mme de Maintenon jusqu'auprès du château, prenoit congé d'elle, et continuoit sa promenade. C'étoit un spectacle auquel on ne pouvoit s'accoutumer. Ces bagatelles

échappent presque toujours aux Mémoires. Elles donnent cependant plus que tout l'idée juste de tout ce que l'on y recherche, qui est le caractère de ce qui a été, qui se présente ainsi naturellement par les faits.

La conduite des belles-petites-filles du roi et de ses bâtardes, les ordres à y mettre et à y donner, les galanteries et la dévotion, ou la régularité des dames de la cour, les aventures diverses, le maintien des femmes des ministres, et celui des ministres mêmes, les espionnages de toutes les sortes dont la cour étoit pleine, les parties qui se faisoient de ces princesses avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, et tout ce qui s'y passoit, les punitions qui alloient quelquefois à être en pénitence, et même chassé ; les récompenses, qui étoient la distribution arrêtée tout à fait, ou plus ou moins fréquente des distinctions, d'être des voyages de Marly, ou des amusements de la Dauphine, toutes ces choses entroient dans les occupations de Mme de Maintenon. Elle en amusoit le roi, enclin à les prendre sérieusement ; elles étoient utiles à entretenir la conversation, à servir ou à nuire, et à prendre de loin des tournants auprès du roi sur bien des choses qu'elle y savoit habilement faire entrer de droite et de gauche.

On a déjà vu qu'elle répondoit à tout ce qui avoit recours à elle : qu'elle ne se mêloit de rien ; et que ce qui l'approchoit de bien près n'avoit pas peu à essuyer de cette prodigieuse inconstance naturelle, qui, sans autre cause, changeoit si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés. Les remèdes qu'on y cherchoit y étoient des poisons. L'unique parti à prendre étoit de glisser, de se tenir plus réservé, plus à l'écart, comme on se met à couvert de la pluie en se détournant un peu de son chemin. Quelquefois elle se rapprochoit et se rouvroit d'elle-même,

comme d'elle-même elle s'étoit fermée et éloignée, sinon il n'y avoit point de ressource à espérer. Ces mutations qui étoient également en gens et en choses, étoient accablantes pour les ministres, pour les personnes qui se trouvoient en quelque commerce d'affaires avec elle, et pour les femmes dont en très-petit nombre et très-rare elle s'étoit imaginée de vouloir régler la conduite. Ce qui lui plaisoit hier, pas plus loin que cela, étoit un démérite aujourd'hui. Ce qu'elle avoit approuvé, même suggéré, elle le blâmoit ensuite, tellement qu'on ne savoit jamais si on étoit digne d'amour ou de haine. C'eût été se perdre de lui montrer en excuse cette variation, qui s'étendoit sur ces personnes choisies, jusqu'à leur manière de s'habiller et de se coiffer, et personne de tout ce qui à divers titres l'a approchée de près n'a été exempt, plus ou moins, de ces hauts et bas insupportables. La domination et le gouvernement furent les seules choses sur lesquelles elle n'en eut jamais.

XLIX. — INFLUENCE DE Mme DE MAINTENON SUR LA POLITIQUE RELIGIEUSE

On a vu avec quelle adresse elle [Mme de Maintenon] se servit de la princesse des Ursins pour se mêler de tout ce qui regarda la cour et les affaires d'Espagne, et les ôter de la main de Torcy autant qu'elle le put pour avoir échoué à faire venir travailler chez elle ce ministre, comme faisoient les autres, et jusqu'à quel point Mme des Ursins en sut profiter. Les affaires ecclésiastiques furent de même bien longtemps l'objet de son envie. Elle leur donna quelques légères atteintes à l'occasion du jansénisme

et de la révocation de l'édit de Nantes, comme on l'a vu, mais passagèrement, et on n'a fait qu'effleurer ce grand objet, qui fut la cause de sa préférence pour le duc de Noailles, en parlant de ce mariage en son temps. Il faut maintenant expliquer mieux comment elle réussit enfin à entrer aussi dans les matières ecclésiastiques, et à prendre aussi une part principale dans cette partie du gouvernement.

Elle vit longtemps avec grande amertume le P. de La Chaise en possession de tout ce ministère, non-seulement avec une entière indépendance d'elle, mais sans aucuns devoirs de sa part, et elle dans une entière ignorance à cet égard. L'éloignement du roi marqué pour Harlay, archevêque de Paris, après une faveur si entière et si longue, avoit satisfait sa vengeance : on en a vu la cause, mais non ses désirs. Le confesseur du roi n'en étoit devenu que plus maître des bénéfices, et de tout ce qui regardoit les affaires dont l'archevêque avoit été tout à fait écarté. C'est ce qui donna si peu de goût à Mme de Maintenon pour le mariage de sa nièce avec le petit-fils du duc de La Rochefoucauld, qu'on a vu que le roi vouloit faire, et qui en valut la préférence aux Noailles. Je n'assurerai pas que ce fut dans cette vue éloignée qu'elle leur aida à faire nommer le frère du maréchal-duc de Noailles, à l'archevêché de Paris, à la mort d'Harlay, en août 1695, chose d'autant plus difficile que les jésuites ne l'aimoient pas, que le roi ne le connoissoit comme point, parce qu'il ne venoit presque jamais à Paris, et encore pour des moments, et qu'il fallut le porter à Paris sans aucune participation du P. de La Chaise.

On ne put même l'y bombarder à l'insu du confesseur, parce qu'il fallut forcer ce prélat, qui non-seulement fit toute la résistance qui lui fut possible, mais qui affecta de se rendre suspect du côté de la

doctrine. Il avoit d'abord été nommé à l'évêché de Cahors. Quelques mois après il fut transféré à Châlons. La proximité ni la dignité de ce siége, dont l'évêque est comte et pair de France, ne purent le résoudre à quitter l'épouse à laquelle il avoit été destiné par son sacre, quoiqu'il ne pût encore l'avoir connue ; il fallut un commandement exprès du pape pour l'y obliger.

Il brilla à Châlons avec les mœurs d'un ange, par une résidence continuelle, une sollicitude pastorale, douce, appliquée, instructive, pleine des plus grands exemples, et une désoccupation totale de tout ce qui n'étoit point de son ministère. Le crédit de sa famille armée d'une si grande réputation l'emporta sur les voies ordinaires. Il réussit à Paris comme il avoit fait à Châlons, sans être ébloui d'un si grand théâtre ; il plut extrêmement au roi et à Mme de Maintenon, et pour achever ce qui le regarde ici personnellement, il ne parut ni neuf ni embarrassé aux affaires, et il fit admirer ses lumières, son savoir, et ce qui est fort rare en même temps sa modestie et une magnificence convenable, aux assemblées du clergé où il présida au gré du clergé et de la cour. Enfin il fut cardinal en 1700 avec la même répugnance qu'il avoit eue à changer de siége.

Tant de vertus reçurent à la fin la récompense que le monde leur donne, beaucoup de croix et de tribulations qu'il porta avec courage, et pour le bien de l'Église avec trop de douceur, d'équanimité, de crainte de se retrouver soi-même, de ménagement et de charité pour ceux qui en surent étrangement profiter, et qui ont achevé de l'épurer et de le sanctifier, sans avoir pu ébranler son âme, ni la pureté de ses intentions et de sa doctrine. Car pour ses dernières années, la tête n'y étoit plus ; elle avoit succombé sous le poids des années, des travaux,

de la persécution. J'en ai été le témoin oculaire, et si Dieu m'en accorde le temps, je ne le laisserai pas ignorer à la fin de ces Mémoires, quoique cet événement outre-passe les bornes que je m'y suis proposées.

On ne répétera pas ce qu'on a vu sur Godet, évêque de Chartres, ni même sur Bissy, depuis cardinal. On se contentera de faire souvenir ici que La Chétardie dont on a parlé au long aux mêmes dernières pages, et Bissy alors, n'étoient pas à porté du roi, et que Godet, qui n'avoit point d'occasion ordinaire d'approcher du roi, ne pouvoit que s'y présenter de front et à découvert bien rarement, sur chose préparée par Mme de Maintenon. Mais il n'y pouvoit revenir souvent, ni être à portée de ces puissants moyens d'insinuation qui opèrent tout avec de la suite par des conversations fréquentes sans objet apparent. Le P. de La Chaise les avoit tous, et se gardoit fort d'être emblé, ni même écorné par l'évêque de Chartres, qui lui en donnoit pourtant quelquefois, et dont chaque écorne le réveilloit et le rendoit plus attentif.

Un archevêque de Paris, avec la grâce du choix tout frais et de la nouveauté, porté par sa réputation, par une famille si établie, et par tout l'art de Mme de Maintenon qui tout d'abord comme son ouvrage l'avoit pris en grand goût, étoit un instrument bien plus à la main avec un jour d'audience du roi réglé par semaine, et toujours matière à la fournir, et même à la redoubler quand il en avoit envie. C'est ce qui forma cette grande faveur, dont sa droiture et ses ménagements de conscience, si fort en garde contre soi-même, et si peu contre les autres, perdirent tous les avantages dans les suites, mais dont Mme de Maintenon sut tirer tous les siens pour entrer enfin dans les matières ecclésiastiques.

Elle s'y initia par l'affaire de M. de Cambrai qui lia si étroitement l'archevêque de Paris avec elle, et avec M. de Chartres. Par ce moyen elle saisit auprès du roi la clef de la seule espèce d'affaires et de grâces où jusqu'alors elle n'avoit pu donner que de légères atteintes, et c'est ce qui lui fit préférer le neveu de l'archevêque de Paris à tout autre mariage, en mars 1698. Elle fit, comme on l'a vu, épouser au roi la querelle contre M. de Cambrai à Rome, jusqu'à en faire sa propre affaire à découvert, et par là, s'établir de plus en plus dans la confiance des matières de religion qui entraînoient si nécessairement celles des bénéfices, et les moyens d'avancer et de reculer qui bon lui sembloit.

On a vu que M. de Chartres étoit passionné sulpicien, qu'il logeoit toujours à Paris dans ce séminaire, qu'il l'éleva sur les ruines de celui des Missions étrangères de Saint-Magloire, et des pères de l'Oratoire ; enfin qu'il se substitua, en mourant, La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, auprès de Mme de Maintenon, qu'il dirigea, et dont il eut toute la confiance.

Il faut le dire encore, la crasse ignorance des sulpiciens, leur platitude suprême, leurs sentiments follement ultramontains, ne pouvoient barrer les vastes desseins des jésuites, et ils étoient tout ce qu'il leur falloit pour ruiner l'élévation, l'excellente morale, le goût de l'antiquité, le savoir juste et exact qu'on puisoit chez les pères de l'Oratoire, si éloignés en tout des sentiments de la compagnie, et si conformes pour le gros avec l'Université, et les restes précieux du fameux Port-Royal, dont les jésuites étoient les ennemis et les persécuteurs. Ils en achevoient ainsi la ruine par les gens dévoués à Rome par une conscience stupide, qui mettoient tout le mérite en des pratiques basses, vaines, ridicules, sous le

poids desquelles ils abrutissoient les jeunes gens qui leur étoient confiés, à qui ils ne pouvoient rien apprendre, parce qu'eux-mêmes ne savoient rien du tout, pas même vivre, marcher, ni dire quoi que ce soit à propos. Aussi la vogue des prêtres de la Mission, dont l'institut n'étoit que faire le catéchisme dans les villages, et qui ne s'étoient pas rendus capables de mieux, et de ceux de Saint-Sulpice aussi grossiers, aussi ignorants, et aussi ultramontains les uns que les autres, prit le grand vol, parce que la porte des bénéfices fut fermée à la fin à tout ce qui n'étoit pas élevé chez eux.

Mme de Maintenon, séduite par La Chétardie et par Bissy, sur les mêmes voies dont le feu évêque de Chartres l'avoit de longue main entêtée, régnoit sur ces nouveaux séminaires de mode. Elle en étoit devenue la protectrice déclarée depuis que l'art des jésuites l'avoit brouillée sans y paroître avec les directeurs des Missions étrangères qui avoient été longtemps ses directeurs à elle-même, auxquels M. de Chartres succéda auprès d'elle, lorsque la fameuse affaire des cérémonies chinoises et indiennes brouilla les Missions étrangères avec les jésuites de la manière la plus éclatante et la plus irréconciliable. Ce n'est pas que les jésuites n'eussent de la jalousie de cette basse prêtraille qui usurpoit trop de crédit à leur gré, et réciproquement ceux-ci des jésuites, mais ils se souffroient et vivoient bien ensemble par le besoin qu'ils avoient les uns des autres dans leur haine commune des pères de l'Oratoire, et du clergé éclairé qu'ils taxoient à tout hasard de jansénisme.

A la tête de ceux-ci étoit le cardinal de Noailles qui avoit bien la science des saints, mais non assez de celle des hommes pour les soutenir, ni pour se soutenir lui-même ; trop de droiture, de conscience, de

piété pour prévoir, ni pour remédier après avoir éprouvé.

Bissy, qui de loin, et dès Toul, avoit su prendre ses contours secrets par les jésuites, par Saint-Sulpice, par M. de Chartres qui s'en étoit entêté, et qui le laissa à Mme de Maintenon comme son Élisée, alloit au grand, et sentit le besoin qu'il avoit de quelque grande affaire par le cours et les intrigues de laquelle il pût se rendre le maître de Mme de Maintenon, du roi par elle, et par un concert étroit et secret, ne faire qu'un avec les jésuites par leur besoin réciproque, eux de lui auprès de Mme de Maintenon, lui d'eux à Rome, et gouverner ainsi toutes les affaires ecclésiastiques.

La frayeur que les jésuites avoient conçue de l'élévation du cardinal de Noailles, sans eux, de sa faveur, de l'appui qu'il trouvoit dans sa famille, s'étoit tournée en fureur. Leur P. Tellier, que Saint-Sulpice avoit, comme on l'a vu, fait succéder au P. de La Chaise, étoit un homme bien différent de lui. Il ne tarda pas à sentir ses forces, à embarrasser dans ses toiles le cardinal de Noailles, comme une araignée fait une mouche, à lui susciter mille défensives, à profiter de sa vertu, de sa candeur, de sa modération, enfin, à le pousser jusqu'à donner fatalement les mains à la destruction radicale de ce fameux reste de Port-Royal des Champs, qui palpitoit encore, dont la barbare dispersion de ce qui y restoit de religieuses, le rasement des bâtiments à n'y pas laisser pierre sur pierre, le violement des sépulcres, la profanation de ce lieu saint réduit en guéret, excita l'indignation publique, et fit une brèche irréparable au cardinal de Noailles.

De l'un à l'autre, à force des plus profondes menées, se noua la terrible affaire de la constitution, qui perdit ce cardinal avec Mme de Maintenon, plus

encore qu'avec le roi. Les mêmes intrigues firent déclarer le roi et Mme de Maintenon parties, avec une violence qui fit la fortune de Bissy, et lui donna toute la confiance de Mme de Maintenon qui n'aimoit pas les jésuites ni le P. Tellier.

Ainsi Bissy au comble de ses vœux, après tant d'années de soupirs et d'intrigues, devint le premier personnage ; et jusqu'à quel point n'en abusa-t-il pas, tandis que Mme de Maintenon étoit la dupe de son hypocrisie ! Trompée qu'elle fut par ses souplesses, ses bassesses, et par les éloges qu'il lui donnoit avec sa fausse simplicité, et son apparence grossière, elle se crut la prophétesse qui sauvoit le peuple de Dieu de l'erreur, de la révolte et de l'impiété. Dans cette idée, excitée par Bissy, et pour se mêler de plus en plus des choses ecclésiastiques, elle anima le roi à toutes les horreurs, à toutes les violences, à toute la tyrannie qui furent alors exercées sur les consciences, les fortunes, et les personnes, dont les prisons et les cachots furent remplis Bissy lui suggéroit tout, et obtenoit tout.

Ce fut alors qu'elle nagea en plein dans la direction des affaires de l'Église, et il fallut que le P. Tellier, malgré toutes ses profondeurs, vînt par Bissy compter avec elle jusque sur la distribution des bénéfices. Cela lui pesoit cruellement, mais la persécution qu'il avoit entreprise, la perte surtout du cardinal de Noailles qu'il ne prétendoit pas dépouiller de moins que de la pourpre, de son siége et de la liberté, enfin le triomphe de leur moderne école sur la ruine de toutes les autres, étoient pour lui des objets si intéressants et si vifs, qu'il n'y avoit chose qu'il ne leur sacrifiât.

On a vu qu'il n'y en eut qu'une qu'il ne put digérer : ce fut le choix de Fleury pour précepteur. Lui étoit nommé confesseur et sous-précepteur. Il lui étoit

donc capital pour être le maître, et il le vouloit être partout, de faire un précepteur à son gré. Il s'y opposa en face entre le roi et Mme de Maintenon dans la chambre de celle-ci, et si ses efforts ne réussirent pas, ce ne fut pas sans lui en avoir donné toute la peur, et Fleury ne l'a oublié de sa vie. Il ne lui en falloit pas tant pour ne jamais pardonner.

Tellier n'a pas assez vécu pour voir, ni même pour se douter du succès inouï de ce premier degré de fortune. S'il l'avoit vu d'où il est, et que de là on fût aussi sensible aux mêmes passions qui ont occupé tout entières nos âmes pendant leur union avec leurs corps, il auroit su bien bon gré aux jésuites de l'art infini avec lequel ils parvinrent à manier ce maître du royaume malgré tout son éloignement d'eux, et se servir de lui, sans qu'il s'en soit jamais douté, à tout ce qui leur fut utile, pour ruiner tout ce qu'ils haïssoient et craignoient, et pour y substituer tout ce qui leur fut avantageux. Mais ce n'est pas ici le lieu ni le temps de s'étendre sur cette matière.

Celle de la constitution, poursuivie avec tant de suite, d'artifices, d'acharnement, de violence et de tyrannie, fut donc, comme on l'a vu, le fruit amer de la nécessité pressante où les affaires indiennes et chinoises réduisirent les jésuites, de l'ambition démesurée de Bissy pour sa fortune, de celle de Rohan pour augmenter la sienne du moment que Tallard pour ses vues personnelles l'y eut déterminé, et tous deux pour être chefs du parti tout-puissant ; enfin de l'intérêt de Mme de Maintenon de gouverner l'Église comme elle faisoit l'État depuis si longtemps, et que cette partie principale n'échappât plus à sa domination. Ce champ une fois ouvert, il n'y eut plus de bornes.

Le goût changeant de Mme de Maintenon s'étoit

dépris du cardinal de Noailles à force d'artifices de Bissy, et des sulpiciens et missionnaires, aiguisés et soufflés par les jésuites. Elle n'avoit plus besoin de lui pour s'initier dans les affaires ecclésiastiques. Ce pont dont elle s'étoit pour cela si utilement servie n'avoit plus d'usage. Engouée de la nouveauté de Bissy, l'Élisée du feu évêque de Chartres auprès d'elle, et l'admiration de l'idiot La Chétardie divinisa toute sa conduite à ses propres yeux. Son alliance avec les Noailles, son ancienne amitié pour le cardinal de Noailles, qui se tournèrent en fureur contre lui, l'enfla comme d'un sacrifice fait à la vérité et à la soumission de l'Église.

La conduite barbare qu'on avoit tenue avec les huguenots après la révocation de l'édit de Nantes devint en gros le modèle de celle qu'on tint, et souvent toute la même, à l'égard de tout ce qui ne put goûter la constitution. De là les artifices sans nombre pour intimider et gagner les évêques, les écoles, le second ordre et le bas clergé ; de là cette grêle immense et infatigable de lettres de cachet ; de là cette lutte avec les parlements ; de là ces évocations sans nombre ni mesure, cette interdiction de tous les tribunaux ; enfin, ce déni total et public de justice, et de tous moyens d'en pouvoir être protégé pour quiconque ne ployoit pas sa conscience sous le joug nouveau, et même encore sous la manière dont il étoit présenté ; de là cette inquisition ouverte jusque sur les simples laïques, et la persécution ouverte ; ce peuple entier d'exilés et d'enfermés dans les prisons, et beaucoup dans les cachots, et le trouble et la subversion dans les monastères ; de là, enfin, cet inépuisable pot au noir pour barbouiller qui on vouloit, qui ne s'en pouvoit douter, pour estropier auprès du roi qui on jugeoit à propos des gens de la cour et du monde, pour

écarter et pour proscrire toutes sortes de personnes, et disposer de leurs places à la volonté des chefs du parti régnant, des jésuites et de Saint-Sulpice, qui pouvoient tout en ce genre, et qui obtenoient tout sans le plus léger examen ; de là ce monde innombrable de personnes de tout état et de tout sexe dans les mêmes épreuves que les chrétiens soutinrent sous les empereurs ariens, surtout sous Julien l'Apostat, duquel on sembla adopter la politique et imiter les violences ; et s'il n'y eut point de sang précisément répandu, je dis précisément, parce qu'il en coûta la vie d'une autre sorte à bien de ces victimes, ce ne fut pas la faute des jésuites, dont l'emportement surmonta cette fois la prudence, jusqu'à ne se pas cacher de dire qu'il falloit répandre du sang.

On a vu ailleurs combien le crédit de Godet, évêque de Chartres, avoit perdu l'épiscopat en France en le remplissant de cuistres de séminaires et de leurs élèves sans science, sans naissance, dont l'obscurité et la grossièreté faisoient tout le mérite, et que Tellier acheva de l'anéantir en le vendant à découvert, non pour de l'argent, mais pour ses desseins, et sous des conventions sur lesquelles son esprit emporté, violent à l'excès, sa sagacité et ses artificieuses précautions, le gardèrent de se laisser tromper, dont le secret ne put demeurer longtemps caché, et dont la découverte ne l'arrêta pas dans la posture où il étoit parvenu à se mettre. On peut comprendre et mieux voir encore, par tout ce qui est arrivé, ce qui se pouvoit attendre de tous ces choix. Bissy, dans les mêmes errements, le soutenoit de toutes ses forces naissantes, et a bien profité depuis de ses leçons. Tels ont été les funestes ressorts qui ont perdu l'Église de France, et qui, la dernière de toutes les nationales, l'ont enfin abat-

tue sous le joug de l'empire romain, lequel par différentes routes avoit déjà écrasé toutes les autres. C'est à quoi la faveur personnelle du cardinal Fleury contre le P. Quesnel, dont on a vu la cause, a eu l'honneur de mettre le comble, d'inonder la France non-seulement de proscriptions, mais d'expatriations, de l'accabler de [trente mille] lettres de cachet, de compte fait après sa mort dans les bureaux des secrétaires d'État, et de pourvoir dignement et sûrement après sa mort à la continuité de sa vengeance.

L. — DERNIÈRES ANNÉES DE LOUIS XIV

Telles furent les dernières années de ce long règne de Louis XIV, si peu le sien, si continuellement et successivement celui de quelques autres. Dans ces derniers temps, abattu sous le poids d'une guerre fatale, soulagé de personne par l'incapacité de ses ministres et de ses généraux, en proie tout entier à un obscur et artificieux domestique, pénétré de douleur, non de ses fautes qu'il ne connoissoit ni ne vouloit connoître, mais de son impuissance contre toute l'Europe réunie contre lui, réduit aux plus tristes extrémités pour ses finances et pour ses frontières, il n'eut de ressource qu'à se reployer sur lui-même, et à appesantir sur sa famille, sur sa cour, sur les consciences, sur tout son malheureux royaume cette dure domination, [de sorte] que pour avoir voulu trop l'étendre, et par des voies trop peu concertées, il en avoit manifesté la foiblesse, dont ses ennemis abusoient avec mépris.

Retranché jusque dans ses tables à Marly, et dans ses bâtiments, il éprouvoit, jusque dans la bagatelle

de ces derniers, les mêmes artifices par lesquels il étoit gouverné en grand. Mansart, qui en étoit le surintendant peu capable, mais pourtant avec un peu plus de goût que son maître, l'obsédoit avec des projets, qui de l'un à l'autre le conduisoient aux plus fortes dépenses. C'étoient autant d'occasions de s'enrichir, où il réussit merveilleusement, et de se perpétuer les privances qui le rendoient une sorte de personnage que les ministres mêmes ménageoient, et à qui toute la cour faisoit la sienne. Il avoit l'art d'apporter au roi des plans informes, mais qui lui mettoient le doigt sur la lettre, à quoi ce délié maçon aidoit imperceptiblement. Le roi voyoit ainsi, ou le défaut à corriger, ou le mieux à faire. Mansart, toujours étonné de la justesse du roi, se pâmoit d'admiration, et lui faisoit accroire qu'il n'étoit lui-même qu'un écolier auprès de lui, et qu'il possédoit les délicatesses de l'architecture et des beautés des jardins aussi excellemment que l'art de gouverner. Le roi l'en croyoit volontiers sur sa parole, et si, comme il arrivoit souvent, il s'opiniâtroit sur quelque chose de mauvais goût, Mansart admiroit également et l'exécutoit jusqu'à ce que le goût du changement donnât ouverture pour y en faire. Avec tout cela Mansart, devenu insolent, se mit à fatiguer le roi de demandes pour soi et pour les siens, souvent étranges, et fit si bien, qu'il fut aussi de ceux dont le roi se sentit fort soulagé quand il mourut. Sa brusque fin fut, comme on l'a vu, le commencement de la fortune de d'Antin, qui eut sa charge, à la vérité fort rognée de nom et d'autorité, par le démérite de n'être pas, comme Mansart, de race et de condition servile. Tant que Mme de Montespan vécut, jamais Mme de Maintenon n'avoit souffert qu'il parvînt à mieux qu'à des bagatelles ; mais délivré de son ancienne maîtresse, elle

s'adoucit pour son fils qui en sut bien profiter, et qui marcha depuis à pas de géant dans la privance, et jusque dans une sorte de confiance du roi, comme il marcha du même pas à la fortune.

A ces malheurs d'État, il s'en joignit de famille, et les plus sensibles pour le roi. Il avoit tenu avec grand soin les princes du sang fort bas, instruit par l'expérience de son jeune âge. Leur rang n'étoit monté que pour élever les bâtards, encore avec des préférences de ceux-ci pour leurs principaux domestiques, qu'on a vues en leur lieu infiniment dégoûtantes pour les princes du sang. De gouvernements ni de charges, ils n'en avoient que ce qui avoit été rendu au grand prince de Condé par la paix des Pyrénées, non à lui, mais au dernier M. le Prince, son fils, et continués au fils de ce dernier en épousant une bâtarde, puis au fils de ce mariage, à la mort de son père. De privances ni d'entrées, aucunes, sinon par ce mariage, qui n'avoit rien communiqué au prince de Conti ; et pour le commandement des armées, on a vu avec quel soin ils en furent tous écartés. Il fallut les derniers malheurs et toute la faveur personnelle de Chamillart pour oser proposer d'en donner une au prince de Conti, et par capitulation à M. le duc d'Orléans, pour qui le roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme gendre bâtardement, et quand l'excès de la décadence força enfin le roi de donner l'armée de Flandre au prince de Conti, il n'étoit plus temps, et ce prince, dont toute la vie s'étoit écoulée dans la disgrâce, mourut avec le regret de ne jouir pas d'une destination qu'il avoit tant et si inutilement souhaitée, et qu'il avoit eu la satisfaction de voir également désirée par la cour, par les troupes et par toute la France, desquels tous il étoit les délices et l'espérance.

On a vu en leur lieu les malheurs de M. le duc d'Orléans en Italie et l'éclat contre lui en Espagne de la princesse des Ursins, si cruellement appuyée en France de Mme de Maintenon.

Depuis l'année 1709, les plaies domestiques redoublèrent chaque année, et ne se retirèrent plus de dessus la famille royale. Celle qui causa trop tard la disgrâce du duc de Vendôme fut d'autant plus cruelle qu'elle ouvrit peu les yeux. M. le prince de Conti et M. le Prince furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. M. le Duc les suivit dans l'année, c'est-à-dire dans les douze mois, et le plus vieux des princes du sang qui restèrent n'avoit alors au plus que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite. Mais bientôt après le roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles ; son cœur, que lui-même avoit comme ignoré jusqu'alors par la perte de cette charmante Dauphine ; son repos, par celle de l'incomparable Dauphin ; sa tranquillité sur la succession à la couronne, par la mort de l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton de cette précieuse race, qui n'avoit que cinq ans et demi : tous ces coups frappés rapidement, tous avant la paix, presque tous durant les plus terribles périls du royaume.

Mais qui pourroit expliquer les horreurs qui furent l'accompagnement des trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusque dans leur foiblesse ? La plume se refuse à ce mystère d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source d'autres succès horribles dignes d'en être sortis ; pleurons-les comme le chef-d'œuvre des ténèbres, de la privation la plus sensible et qui réfléchira sur la France dans toute la suite des générations, comme le

comble de tous les crimes, comme le dernier sceau des malheurs du royaume ; et que toute bouche françoise en crie sans cesse vengeance à Dieu !

Telles furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée plus solide que n'avoit pu faire tout l'éclat de ses conquêtes, ni la longue suite de ses prospérités ; [telle fut] la grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au dehors, [qui] se vit enfin abandonné de toutes parts par la fortune. Accablé au dehors par des ennemis irrités qui se jouoient de son impuissance qu'ils voyoient sans ressource, et qui insultoient à sa gloire passée, il se trouvoit sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir faits et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même. Déchiré au dedans par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, sans consolation de personne, en proie à sa propre foiblesse ; réduit à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étoient sans cesse présentées par ce qui lui restoit de plus cher et de plus intime, et qui abusoit ouvertement, et sans aucun frein, de la dépendance où il s'étoit laissé tomber, et dont il ne pouvoit et ne vouloit pas même se relever quoiqu'il en sentît tout le poids ; incapable d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses geôliers ; au milieu de ces fers domestiques, cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité

extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvoit le timon, cette espérance contre toute espérance, par courage, par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toutes choses, c'est ce dont peu d'hommes auroient été capables, c'est ce qui auroit pu lui mériter le nom de *grand*, qui lui avoit été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui ramena tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avoit aliénés.

Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnoître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne ; il les toucha au contraire par le sentiment de sa magnanimité, heureux si, en adorant la main qui le frappoit, en recevant ses coups avec une dignité qui honoroit sa soumission d'une manière si singulièrement illustre, il eût porté les yeux sur des motifs et palpables et encore réparables, et qui frappoient tous autres que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avoient plus de remèdes que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir !

Quel surprenant alliage de la lumière avec les plus épaisses ténèbres ! une soif de savoir tout, une attention à se tenir en garde contre tout, un sentiment de ses liens, plein même de dépit jusqu'à l'aveu que lui en entendirent faire les gens du parlement sur son testament, et tôt après eux la reine d'Angleterre ; une conviction entière de son injustice et de son impuissance, témoignée de sa bouche, c'est trop peu dire, décochée par ses propos à ses bâtards, et toutefois un abandon à eux et à leur gouvernante devenue la sienne et celle de l'État, et abandon si entier qu'il ne lui permit pas de s'écarter d'un seul point de toutes leurs volontés ;

que, presque content de s'être défendu en leur faisant sentir ses doutes et ses répugnances, [il] leur immola tout son état, sa famille, son unique rejeton, sa gloire, son honneur, sa raison, le mouvement intime de sa conscience, enfin sa personne, sa volonté, sa liberté, et tout cela dans leur totalité entière, sacrifice digne par son universalité d'être offert à Dieu seul, si par soi-même il n'eût pas été abominable. Il le leur fit en leur en faisant sentir tout le vide, en même temps tout le poids, et tout ce qu'il lui coûtoit, pour en recueillir au moins quelque gré, et soulager sa servitude, sans en avoir pu rendre son joug plus léger à porter, tant ils sentirent leurs forces, le besoin pressant et continuel de s'en servir, d'étreindre les chaînes dont ils avoient su le garrotter, dans la continuelle crainte qu'il ne leur échappât pour peu qu'ils lui laissassent de liberté.

Ce monarque si altier gémissoit dans ses fers. lui qui y avoit tenu toute l'Europe, qui avoit si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, sur sa famille de tout âge, qui avoit proscrit toute liberté jusqu'à la ravir aux consciences et les plus saintes et les plus orthodoxes.

Ce gémissement plus fort que lui-même sortit violemment au dehors. Il ne put être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du parlement : *qu'il avoit acheté son repos ;* et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il vouloit et comme il le vouloit dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire comme on a vu en son lieu : *qu'il lui avoit été extorqué, et qu'on lui avoit fait faire ce qu'il ne vouloit pas, et ce qu'il croyoit ne pas devoir faire.* Étrange violence, étrange misère, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur !

Sentir en plein cet état et y succomber en plein, quel spectacle! Quel contraste de force et de grandeur supérieure à tous les désastres, et de petitesse et de foiblesse sous un domestique honteux, ténébreux, tyrannique! et quelle vérification puissante de ce que le Saint-Esprit a déclaré, dans les livres sapientiaux de l'Ancien Testament, du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes! Quelle fin d'un règne si longuement admiré, et jusque dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage et de force! et quel abîme de foiblesse, de misère, de honte, d'anéantissement, sentie, goûtée, savourée, abhorrée, et toutefois subie dans toute son étendue, et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens! O Nabuchodonosor! qui pourra sonder les jugements de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence?

On a vu en son lieu les divers degrés par lesquels les enfants du roi et de Mme de Montespan ont été successivement tirés du profond et ténébreux néant du double adultère, et portés plus qu'au juste et parfait niveau des princes du sang, et jusqu'au sommet de l'habilité de succéder à la couronne, ou en simple usage par adresse, ou à force ouverte, ou en loi par des brevets, des déclarations, des édits enregistrés. Le récit de ce nombreux amas de faits formeroit seul un volume, et le recueil de ces monstrueuses pièces en composeroit un autre fort gros. Ce qui est étrange, c'est que dans tous les temps, le roi, à chaque fois, ne les voulut point accorder au point qu'à chaque fois il le fit, et qu'il ne les voulut point marier, je dis ses fils, dans l'intime conviction où il fut toujours de leur néant et de leur bassesse innée, qui n'étoit relevée que par l'effort de son pouvoir sans bornes, et qui après lui ne pouvoit que retomber. C'est ce qu'il leur dit plus

d'une fois quand l'un et l'autre lui parlèrent de se marier. C'est ce qu'il leur répéta au comble de leur grandeur, et à six semaines près de la fin de sa vie, lorsque, malgré lui, il eut tout violé en leur faveur, jusqu'à sa propre volonté, qui fléchit sous sa foiblesse. On a vu ce qu'il leur en dit, on ne peut trop le répéter, et ce qui lui en échappa aux gens du parlement et à la reine d'Angleterre.

On peut se souvenir aussi de l'ordre qu'on a vu qu'il donna si précis au maréchal de Tessé, qui me l'a conté et à d'autres, sur M. de Vendôme, de ne point éviter de le commander en Italie où on l'envoyoit, et où Vendôme étoit à la tête de l'armée ; et [de] ce qu'il ajouta avec un air chagrin : *qu'il ne falloit pas accoutumer ces messieurs-là à ces ménagements*, lequel duc de Vendôme, bientôt après, parvint, et sans patente, à commander les maréchaux de France, et ceux-là encore qui longtemps avant lui avoient commandé des armées.

C'est un malheur dans la vie du roi et une plaie à la France, qui a continuellement été en augmentant, que la grandeur de ses bâtards, qu'il a enfin portée au comble inouï à la fin de sa vie, dont les derniers temps n'ont été principalement occupés qu'à la consolider, en les rendant puissants et redoutables. L'amirauté, l'artillerie, les carabiniers, tant de troupes et de régiments particuliers, les Suisses, les Grisons, la Guyenne, le Languedoc, la Bretagne en leurs mains les rendoient déjà assez considérables, jusqu'à la charge de grand veneur, pour leur donner de quoi plaire, et amuser un jeune roi. Leur rang égalé à celui des princes du sang avoit coûté au roi le renversement de toutes les règles et les droits, et celui des lois du royaume les plus anciennes, les plus saintes, les plus fondamentales, les plus intactes. Il lui en coûta encore des démêlés

avec les puissances étrangères, avec Rome surtout, à qui il fallut complaire en choses solides, et après avoir lutté longtemps pour obtenir que les ambassadeurs et les nonces rendissent aux bâtards les mêmes honneurs et les mêmes devoirs qu'aux princes du sang, et avec les mêmes traitements réciproques.

Ce même intérêt, comme on l'a vu dès le commencement de ces Mémoires, éleva les Lorrains sur les ducs en la promotion du Saint-Esprit de 1688, contre le goût du roi et la justice par lui-même reconnu et avouée au duc de Chevreuse, et a soutenu les mêmes en mille occasions pour les ployer aux bâtards. Cette même considération, comme on l'a vu en son temps, valut l'incognito si nouveau et si étrange au duc de Lorraine, lors de son hommage, dont si étrangement aussi il essaya d'abuser. Cet exemple acquit le même avantage aux électeurs de Cologne et de Bavière, à la honte de la majesté de la couronne.

Le mariage monstrueux de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans et régent, celui de M. le Duc, ceux des filles de ces mariages avec M. le duc de Berry et avec M. le prince de Conti, ont opéré ce que le roi a vu de ses yeux, et vu avec complaisance, qu'excepté son successeur unique et la branche d'Espagne (mais exclue de la succession à la couronne par les renonciations et les traités) et la seule Mlle de La Roche-sur-Yon, fille de M. le prince de Conti et de la fille aînée de M. le Prince, il n'y a plus qui que ce soit, ni mâle, ni femelle de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du roi et de Mme de Montespan, et dont elle ne soit la mère ou la grand'-mère ; et si la duchesse du Maine n'en vient pas par elle-même, elle a épousé le fils du roi et de Mme de Montespan. La fille unique du roi et de Mme de La Vallière épousa l'aîné des deux princes de Conti,

dont elle n'a point eu d'enfants, mais ce n'a pas été la faute du roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la bâtardise, jusqu'à ce qu'il l'en ait aussi entachée à la fin dans la seconde génération.

N'oublions pas que c'est le refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, que nuls respects, désirs, soins, soumissions les plus prolongées n'ont pu effacer du cœur du roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du roi et de la France ; et que cette haine a été la source et la cause fatale de ces ligues et de ces guerres, sous le poids desquelles le roi a été si près de succomber, fruit de cette même bâtardise qui, à trop juste titre, se peut appeler un fruit de perdition.

Ce mélange du plus pur sang de nos rois, et il se peut dire hardiment de tout l'univers, avec la boue infecte du double adultère, a donc été le constant ouvrage de toute la vie du roi. Il a eu l'horrible satisfaction de les épuiser ensemble, et de porter au comble un mélange inouï dans tous les siècles, après avoir été le premier de tous les hommes, de toutes les nations, qui ait tiré du néant les fruits du double adultère, et qui leur ait donné l'être, dont le monde entier, et policé et barbare, frémit d'abord, et qu'il a su y accoutumer.

Tandis que le chemin de la fortune fut toujours l'attachement et la protection des bâtards, celle des princes du sang, à commencer par Monsieur, y fut toujours un obstacle invincible. Tels furent les fruits d'un orgueil sans bornes qui fit toujours regarder au ro avec des yeux si différents ses bâtards et les princes de son sang, les enfants issus du trône par des générations légitimes, et qui les rappeloient à leur tour, et les enfants sortis de ses amours. Il considéra les premiers comme les enfants de l'État

et de la couronne, grands par là et par eux-mêmes sans lui, tandis qu'il chérit les autres comme les enfants de sa personne qui ne pouvoient devenir, faute d'être par eux-mêmes, par toutes les lois, que les ouvrages de sa puissance et de ses mains. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur, le plaisir superbe de la création l'augmenta sans cesse, et fut sans cesse aiguillonné d'un regard de jalousie sur la naturelle indépendance de la grandeur des autres sans son concours.

Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards des princes du sang par tout ce qu'il leur donna d'abord d'établissements et de rangs. Il tâcha ensuite de les confondre ensemble par des mariages inouïs, monstrueux, multipliés pour n'en faire u'une seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut enfin immolé aussi avec la plus ouverte violence. Après, devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang. Enfin, près de mourir, il s'abandonna à leur en donner le nom et le droit de succéder à la couronne, comme s'il eût pu en disposer, et faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance.

Ce ne fut pas tout. Ses soins et ses dernières dispositions pour après lui ne furent toutes qu'en leur faveur. Aliéné avec art de son neveu, et soigneusement entretenu dans cette disposition par le duc du Maine et par Mme de Maintenon, il subit le joug qu'il s'étoit laissé imposer par eux, il en but le calice qu'il s'étoit à lui-même préparé. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépiteux regrets ; il ne put résister à ce qu'ils en extorquèrent. Son successeur y fut pleinement sacrifié, et autant qu'il fut en lui, son royaume.

Tout ce qui fut nommé par anticipation pour

l'éducation du roi futur n'eut d'autre motif que l'intérêt des bâtards, et rien moins que nul autre. Le duc du Maine fut mis à la tête, et sous lui le maréchal de Villeroy, l'homme le plus inepte à cet emploi qu'il y eût peut-être dans toute la France ; ajoutons que lors de ce choix il avoit soixante et onze ans, et que le prince dont il étoit destiné gouverneur en avoit cinq et demi. Saumery, très-indigne sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et qui, sous prétexte des eaux, s'étoit bien gardé de le suivre à la campagne de Lille, avoit fait ses infâmes preuves à son retour en faveur de Vendôme, à la cabale duquel il s'étoit joint hautement. C'en fut assez pour le faire choisir au duc du Maine pour sous-gouverneur du roi futur, comme un homme vendu et à tout faire.

Je n'ai point su qui avoit fait nommer Joffreville pour l'autre sous-gouverneur, mais il étoit trop homme d'honneur pour accepter un emploi où il falloit se vendre. Il s'en excusa. Ruffé lui fut substitué. Il se disoit Damas sans l'être ; mais pauvre, court d'esprit, qui n'envisagea que fortune, et subsistance en attendant, qui ne sentit pas les dangers de la place, qui avoit tout son bien dans le pays de Dombes, et par là de tout temps sous la protection du duc du Maine, n'en vit jamais que l'écorce, et qui l'accepta malgré sa prétendue naissance. Tout le reste fut choisi de même, et Mme de Maintenon qui fit son affaire de Fleury, qui pour cela venoit de quitter Fréjus, et qui en répondit.

Avec de tels entours, le duc du Maine ne se crut pas encore suffisamment assuré. Ce fut à quoi le codicille pourvut, qui ne précéda la mort du roi que de si peu de jours, qui fut le dernier travail de ce monarque, et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'étoit faite de ses bâtards. Il faut le repéter : par

ce dernier acte toute la maison civile et militaire du roi étoit totalement et uniquement soumise au duc du Maine, et sous lui au maréchal de Villeroy, indépendamment et privativement à M. le duc d'Orléans, de façon qu'il n'en pouvoit être reconnu ni obéi en rien, mais les deux chefs de l'éducation en toutes choses qui devenoient par là les maîtres de Paris et de la cour, et le régent livré entre leurs mains sans aucune sûreté.

Ces énormes précautions parurent encore insuffisantes, si on ne pourvoyoit à ce qui pouvoit arriver. Ainsi, en cas de mort du duc du Maine ou du maréchal de Villeroy, le comte de Toulouse et le maréchal d'Harcourt, duquel Mme de Maintenon répondit, leur furent substitués en tout et partout, lequel Harcourt par son état apoplectique étoit, si faire se pouvoit, devenu encore plus inepte à ce grand emploi que le maréchal de Villeroy.

Le testament avoit nommé et réglé le conseil de régence, en telle sorte que toute l'autorité de la régence fut ôtée à M. le duc d'Orléans, que ce conseil ne fut composé presque que de tous gens à la dévotion du duc du Maine, et desquels tous en particulier M. le duc d'Orléans avoit de grands sujets d'être aliéné.

Tels furent les derniers soins du roi, telles les dernières actions de sa prévoyance, tels les derniers coups de sa puissance, ou plutôt de sa déplorable foiblesse, et des suites honteuses de sa vie : état bien misérable, qui abandonnoit son successeur et son royaume à l'ambition à découvert et sans bornes de qui n'auroit jamais dû y être seulement connu, et qui exposoit l'État aux divisions les plus funestes, en armant contre le régent ceux qui devoient lui être les plus soumis, et le jetant dans la plus indispensable nécessité de revendiquer son droit et son

autorité, dont on ne lui laissoit que le vain nom avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entière, et la réalité des plus instants, des plus continuels, et des plus réels périls que l'âge auquel se trouvoit alors tout ce qu'il y avoit de princes du sang portoit au comble.

Voilà au moins de quoi la mémoire du roi ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes. Voilà le dernier abîme où le conduisirent la superbe et la foiblesse, une femme plus qu'obscure et des doubles adultérins, à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans, après l'avoir été pour eux et pour tant d'autres, qui en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve, et un détestable confesseur du caractère du P. Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une âme si hautement pécheresse, prête à paroître devant Dieu, et de plus, chargée d'un règne de cinquante-six ans, le sien, dont l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tout genre et les guerres continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avoit répandu tant de sang, consumé tant de milliards au dedans et au dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et les plus sacrées de l'État, réduit le royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant.

Que dire après cela de la fermeté constante et tranquille qui se fit admirer dans le roi en cette extrémité de sa vie ? car il est vrai qu'en la quittant il n'en regretta rien, et que l'égalité de son âme fut toujours à l'épreuve de la plus légère impatience,

qu'il ne s'importuna d'aucun ordre à donner, qu'il vit, qu'il parla, qu'il régla, qu'il prévit tout pour après lui, dans la même assiette que tout homme en bonne santé et très-libre d'esprit auroit pu faire ; que tout se passa jusqu'au bout avec cette décence extérieure, cette gravité, cette majesté qui avoit accompagné toutes les actions de sa vie ; qu'il y surnagea un naturel, un air de vérité et de simplicité qui bannit jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie.

De temps en temps, dès qu'il étoit libre, et dans les derniers qu'il avoit banni toute affaire et tous autres soins, il étoit uniquement occupé de Dieu, de son salut, de son néant, jusqu'à lui être échappé quelquefois de dire : *Du temps que j'étois roi.* Absorbé d'avance en ce grand avenir où il se voyoit si près d'entrer, avec un détachement sans regret, avec une humilité sans bassesse, avec un mépris de tout ce qui n'étoit plus pour lui, avec une bonté et une possession de son âme qui consoloit ses valets intérieurs qu'il voyoit pleurer, il forma le spectacle le plus touchant ; et ce qui le rendit admirable, c'est qu'il se soutint toujours tout entier et toujours le même : sentiment de ses péchés sans la moindre terreur confiance en Dieu, le dira-t-on ? tout entière, sans doute, sans inquiétude, mais fondée sur sa miséricorde et sur le sang de Jésus-Christ, résignation pareille sur son état personnel, sur sa durée, et regrettant de ne pas souffrir. Qui n'admirera une fin si supérieure, et en même temps si chrétienne ? mais qui n'en frémira ?

Rien de plus simple ni de plus court que son adieu à sa famille, ni de plus humble, sans rien perdre de la majesté, que son adieu aux courtisans, plus tendre encore que l'autre. Ce qu'il dit au roi futur a mérité d'être recueilli, mais affiché depuis avec trop

de restes de flatterie, dont le maréchal de Villeroy donna l'exemple en le mettant à la ruelle de son lit, comme il avoit toujours dans sa chambre à l'armée un portrait du roi tendu sous un dais, et comme il pleuroit toujours vis-à-vis du roi aux compliments que les prédicateurs lui faisoient en chaire. Le roi, parlant à son successeur de ses bâtiments et de ses guerres, omit son luxe et ses profusions. Il se garda bien de lui rien toucher de ses funestes amours, article plus en sa place alors que tous les autres ; mais comment en parler devant ses bâtards, et en consommant leur épouvantable grandeur par les derniers actes de sa vie ? Jusque-là, si on excepte cette étrange omission et sa cause plus terrible encore, rien que de digne d'admiration, et d'une élévation véritablement chrétienne et royale.

Mais que dire de ses derniers discours à son neveu, après son testament, et depuis encore venant de faire son codicille, après avoir reçu les derniers sacrements ; de ses assurances positives, nettes, précises, toutes les deux fois, qu'il ne trouveroit rien dans ses dispositions qui pût lui faire de peine, tandis qu'elles n'ont été faites, et à deux reprises, que pour le déshonorer, le dépouiller, disons tout, pour l'égorger ? Cependant il le rassure, il le loue, il le caresse ; il lui recommande son successeur, qu'il lui a totalement soustrait, et son royaume qu'il va, dit-il, seul gouverner, sur lequel il lui a ôté toute autorité ; et tandis qu'il vient d'achever de la livrer à ses ennemis tout entière, et avec les plus formidables précautions, c'est à lui qu'il envoie pour des ordres, comme à celui à qui désormais il appartient seul d'en donner pour tout et sur tout. Est-ce artifice ? est-ce tromperie ? est-ce dérision jusqu'en mourant ? Quelle énigme à expliquer ! Tâchons plutôt de nous persuader que le roi se répondoit à soi-même.

Il répondoit à ce qu'il avoit toujours paru croire de l'impuissance de l'effet de ce qui lui avoit été extorqué, et que la foiblesse lui avoit arraché malgré lui. Disons plus, il ne douta point, il espéra peut-être qu'un testament inique et scandaleux, propre à mettre le feu dans sa famille et dans le royaume, tel enfin qu'il étoit réduit à en cacher profondément le secret, ne trouveroit pas plus d'appui que n'en avoit reçu le testament du roi son père, si sage, si sensé, si pesé, si juste, et par lui-même rendu public avec un véritable et général applaud ssement. Tout ce que le roi avoit senti de violence en faisant le sien, tout ce qu'il en avoit dit si amèrement à ses bâtards après l'avoir fait, aux gens du parlement en le leur remettant, à la reine d'Angleterre du moment qu'il la vit, et toujours leur en parlant le premier comme plein d'amertume, on peut ajouter de dépit, de sa foiblesse, et de l'abus énorme que lui en fait ce qu'il a de seul intime et dont il ne se peut détacher ; ce codicille monstrueux arraché après avoir reçu ses sacrements, dans un état de mourant qui lui en laissoit sentir les horreurs sans lui permettre d'y résister ; ce tout ensemble, ce groupe effroyable d'iniquité et de renversement de toutes choses pour faire de ses bâtards, et du duc du Maine en particulier, un colosse immense de puissance et de grandeur, et la destruction de toutes les lois, de son neveu, et peut-être de son royaume et de son successeur, livrés à de si étranges mains, seroit-ce trop dire? si cruelles et si fort approchées du trône ; cet amas prodigieux d'iniquités si concertées, mais si mal colorées, quelques soins qu'on s'en fût donnés, qu'elles sautoient aux yeux, tout cela le rassura peut-être contre ce qu'on en avoit prétendu. Il n'avoit jamais cru, comme il s'en étoit expliqué plusieurs fois, qu'aucune des choses qu'il venoit de faire ou de confirmer

pût subsister un moment après lui. En ce moment qu'il parla à M. le duc d'Orléans, il s'en flatta peut-être plus que jamais, pour s'apaiser soi-même, tout rempli qu'il devoit être de son codicille, qu'il avoit fait il n'y avoit pas plus d'une heure. Il parla peut-être à son neveu avant et après le codicille tout plein de cette pensée ; il put donc ainsi le regarder, en effet, comme l'administrateur du royaume, et lui parler en ce sens. C'est du moins ce qu'il peut être permis ne présumer.

Mais qui pourra ne pas s'étonner au dernier point, on ne peut s'empêcher de le répéter, de la paisible et constante tranquillité de ce roi mourant, et de cette inaltérable paix sans la plus légère inquiétude, parmi tant de piété et une application si fervente à profiter de tous les moments ? Les médecins prétendirent que la même cause qui amortit et qui ôte même toutes les douleurs du corps, qui est un sang entièrement gangrené, calme aussi et anéantit toutes celles du cœur et les agitations de l'esprit ; et il est vrai que le roi mourut de cette maladie.

D'autres en ont donné une autre raison, et ceux-là étoient dans l'intrinsèque de la chambre pendant cette dernière maladie, et y furent seuls les derniers jours. Les jésuites ont constamment des laïques de tous états, même mariés, qui sont de leur compagnie. Ce fait est certain ; il n'est pas douteux que des Noyers, secrétaire d'État sous Louis XIII, n'ait été de ce nombre, et bien d'autres. Ces agrégés font les mêmes vœux des jésuites en tout ce que leur état peut permettre, c'est-à-dire d'obéissance sans restriction aucune au père général et aux supérieurs de la compagnie. Ils sont obligés de suppléer à ceux de pauvreté et de chasteté par tous les services et par toute la protection qu'ils doivent aveuglément à la compagnie, surtout par une soumis-

sion sans bornes aux supérieurs et à leur confesseur. Ils doivent être exacts à de légers exercices de piété que leur confesseur ajuste à leur temps et à leur esprit, et qu'il simplifie tant qu'il veut. La politique a son compte par le secours assuré de ces auxiliaires cachés à qui ils font bon marché du reste. Mais il ne se doit rien passer dans leur âme, ni quoi que ce soit qui vienne à leur connoissance, qu'ils ne le révèlent à leur confesseur, et, pour ce qui n'est pas du secret de la conscience, aux supérieurs, si le confesseur le juge à propos. Ils se doivent aussi conduire en tout suivant les ordres des supérieurs et du confesseur avec une soumission sans réplique.

On a prétendu que le P. Tellier avoit inspiré au roi longtemps avant sa mort de se faire agréger ainsi dans la compagnie ; qu'il lui en avoit vanté les priviléges certains pour le salut, les indulgences plénières qui y sont attachées ; qu'il l'avoit persuadé que quelques crimes qu'on eût commis, et dans quelque difficulté qu'on se trouvât de les réparer, cette profession secrète lavoit tout, et assuroit infailliblement le salut, pourvu qu'on fût fidèle à ses vœux ; que le général de la compagnie fut admis du consentement du roi dans le secret ; que le roi en fit les vœux entre les mains du P. Tellier ; que dans les derniers jours de sa vie on les entendit tous deux, l'un fortifier, l'autre s'appuyer sur ces promesses ; qu'enfin le roi reçut de lui la dernière bénédiction de la compagnie comme un des religieux ; qu'il lui fit prononcer des formules de prières qui n'en laissoient point douter, et qu'on entendit en partie, et qu'il lui en avoit donné l'habit ou le signe presque imperceptible, comme une autre sorte de scapulaire, qui fut trouvé sur lui. Enfin la plupart de ce qui approcha de plus près demeurèrent persuadés que cette pénitence faite aux dépens

d'autrui, des huguenots, des jansénites, des ennemis des jésuites, ou de ceux qui ne leur furent pas abandonnés, des défenseurs des droits des rois et des nations, des canons et de la hiérarchie contre la tyrannie et les prétentions ultramontaines, cet attachement pharisaïque à l'extérieur de la loi et à l'écorce de la religion, ont formé cette sécurité si surprenante dans ces terribles moments où disparoît si ordinairement celle qui, fondée sur l'innocence et la pénitence fidèle, semble le plus solidement devoir rassurer : droits terribles de l'art de tromper qui remplissent toutes les conditions de jésuites inconnus, dont l'ignorance les sert à tous les usages importants qu'ils en savent tirer dans la persuasion d'un salut certain sans repentir, sans réparation, sans pénitence de quelque vie qu'on ait menée, et d'une abominable doctrine, qui pour des intérêts temporels abuse les pécheurs jusqu'au tombeau, et les y conduit dans une paix profonde par un chemin semé de fleurs.

Ainsi mourut un des plus grands rois de la terre entre les bras d'une indigne et ténébreuse épouse, et de ses doubles bâtards, maîtres de lui jusqu'à sa consommation pour eux, muni des sacrements de l'Église de la main du fils de son autre bien-aimée plus que comblé des faveurs que celles de sa mère avoit values à sa famille, et assisté uniquement par un confesseur tel qu'on a vu qu'étoit le P. Tellier. Si telle peut être la mort des saints, ce n'est pas là au moins leur assistance.

Aussi cette assistance ne fut-elle pas poussée jusqu'au bout. Maîtres du roi et de sa chambre, et n'y admettant qu'eux et ce peu de dévoués qui leur étoient nécessaires, leur assiduité ne se démentit point tant qu'ils en eurent besoin. Mais, le codicille fait et remis à Voysin, ils n'eurent plus rien à faire, et tout

aussitôt n'eurent pas honte de se retirer. Les devoirs, désormais infructueux auprès d'un mourant dont ils avoient arraché jusqu'à l'impossible, leur devinrent en un moment trop à charge et trop fatigants pour continuer à voir un spectacle si triste et si peu utile.

On a vu combien le tendre compliment du roi à Mme de Maintenon sur l'espérance d'en être bientôt rejoint déplut à cette vieille fée, qui, non contente d'être reine, vouloit apparemment être encore immortelle. On a vu que, dès le mercredi, c'est-à-dire quatre jours avant la mort du roi, elle l'abandonna pour toujours, que le roi s'en aperçut avec tant de peine qu'il la redemanda sans cesse, ce qui la força de revenir de Saint-Cyr, et qu'elle n'eut pas la patience d'attendre sa fin pour y retourner, et n'en plus revenir.

Bissy et Rohan, contents d'avoir paré ce grand coup du retour du cardinal de Noailles, ne s'incommodèrent plus d'aucune assiduité, jusque-là que Rohan laissa le roi sans messe, et que, sans Charost, comme on l'a vu, il n'en eût plus été question, quoique le roi fût en pleine connoissance et qu'il dît qu'il désiroit l'entendre quand on le lui proposa, et qu'à l'égard de la tête et de la parole il fût comme en pleine santé.

Le duc du Maine marqua aussi toute la bonté de son cœur, et toute sa reconnoissance pour un père qui lui avoit tout sacrifié. Il se trouva à la consultation de cet homme arrivant de Provence, dont on a parlé, qui donna de son élixir au roi. Fagon, accoutumé à régner sur la médecine avec despotisme, trouva une manière de paysan très-grossier, qui le malmena fort brutalement. M. du Maine, qui n'avoit plus lieu de rien arracher, et qui se comptoit déjà le maître du royaume, raconta le soir chez lui, parmi ses confidents, avec ce facétieux et cet art de fine plaisanterie

qu'il possédoit si bien, l'empire que ce malotru avoit pris sur la médecine, l'étonnement, le scandale, l'humiliation de Fagon pour la première fois de sa vie, qui, à bout de son art et de ses espérances, s'étoit limaçonné en grommelant sur son bâton, sans oser répliquer, de peur d'essuyer pis. Ce bon et tendre fils leur fit de cette aventure le conte si plaisamment, que les voilà tous aux grands éclats de rire, et lui aussi, qui durèrent fort longtemps. L'excès de la joie de toucher à la toute-puissance, à la délivrance, au comble presque de ses vœux, lui avoit fait oublier une indécence que les antichambres surent bien remarquer, et la galerie encore sur laquelle cet appartement donnoit, proche et de plain-pied de la chapelle, où des passants de distinction entendirent ces éclats.

Le duc du Maine retrancha des assiduités inutiles. C'étoit pour lui un spectacle trop attendrissant ; il aima mieux n'y plus paroître que de rares instants, et renfermer sa douleur dans son cabinet, au pied de son crucifix, ou s'y appliquer à tous les ordres futurs pour l'exécution de ce qu'il s'étoit fait attribuer.

Le P. Tellier se lassoit depuis longtemps d'assister un mourant. Il n'avoit pu venir à bout de la nomination de ce grand nombre de bénéfices vacants ; il ne craignoit plus rien sur le cardinal de Noailles depuis que Bissy et lui, avec Mme de Maintenon, avoient paré son retour. Ainsi, n'ayant plus rien à craindre ni à espérer du roi, il se donna à d'autres soins, tellement que tout cet intérieur de chambre du roi, et les cabinets même, étoient scandalisés de ses absences, et qu'il y en avoient qui ne s'en contraignoient pas, comme Bloin et Maréchal, qui quelquefois l'envoyoient chercher d'eux-mêmes. Le roi le demandoit souvent sans qu'il fût là à portée, et quelquefois sans qu'il vînt du tout, parce qu'on ne le trouvoit ni chez

lui ni où on le cherchoit. Quand il s'approchoit du roi, c'étoit toujours de lui-même qu'il s'en retiroit, et presque toujours en fort peu de moments. Les derniers jours, et dans cet état extrême, il parut encore bien moins, quoiqu'un confesseur, et qui n'étoit doublé de personne, ne dût point alors quitter les environs du lit. Mais il ne parut pas que la charité, la sollicitude, non plus que l'affection ni la reconnoissance, fussent les vertus distinctives de ce maître imposteur, à qui ses profondeurs et ses artifices n'avoient pas donné le goût, l'onction, ni le talent d'assister les mourants. Il falloit l'envoyer chercher sans cesse, il s'échappoit sans cesse aussi, et par une aussi indigne conduite, il scandalisa tout ce qui y étoit, et tout ce qui pouvoit y être y étoit, depuis que, par la retraite de Mme de Maintenon et de M. du Maine, l'accès de la chambre fut rendu et devenu libre.

Mais, à propos du P. Tellier, la vérité veut que j'ajoute que je me suis depuis informé curieusement à Maréchal de l'opinion que le roi avoit fait le vœu de jésuite et de ce que j'ai raconté là-dessus. Maréchal, qui étoit fort vrai, et qui n'estimoit pas le P. Tellier, m'a assuré qu'il ne s'étoit jamais aperçu de rien qui eût trait à cela, ni de formule de prière ou de bénédiction particulière, ni que le roi ait eu aucune marque ni manière de scapulaire sur lui, et qu'il étoit très-persuadé qu'il n'y avoit pas la moindre vérité dans tout ce qui s'étoit dit là-dessus. Maréchal, quoique très-assidu, n'étoit pas toujours ni dans la chambre, ni près du lit. Le P. Tellier pouvoit aussi s'en défier et se cacher de lui ; mais je ne puis croire, malgré tout cela, que s'il y avoit quelque chose de vrai là-dessus, Maréchal n'en eût pas eu la moindre connoissance, et que jusqu'aux soupçons lui eussent échappé.

LI. — MÉCANIQUE DE LA VIE DE LOUIS XIV

Après avoir exposé avec la vérité et la fidelité la plus exacte tout ce qui est venu à ma connoissance par moi-même, ou par ceux qui ont vu ou manié les choses et les affaires pendant les vingt-deux dernières années de Louis XIV, et l'avoir montré tel qu'il a été, sans aucune passion, quoique je me sois permis les raisonnements résultant naturellement des choses, il ne me reste plus qu'à exposer l'écorce extérieure de la vie de ce monarque, depuis que j'ai continuellement habité à sa cour.

Quelque insipide et peut-être superflu qu'un détail, encore si public, puisse paroître après tout ce qu'on a vu d'intérieur, il s'y trouvera encore des leçons pour les rois qui voudront se faire respecter et qui voudront se respecter eux-mêmes. Ce qui m'y détermine encore, c'est que l'ennuyeux, je dirai plus, le dégoûtant pour un lecteur instruit de ce dehors public, pour ceux qui auront pu encore en avoir été témoins, échappe bientôt à la connoissance de la postérité, et que l'expérience nous apprend que nous regrettons de ne trouver personne qui se soit donné une peine pour leur temps si ingrate, mais pour la postérité, curieuse, et qui ne laisse pas de caractériser les princes qui ont fait autant de bruit dans le monde que celui dont il s'agit ici. Quoiqu'il soit difficile de ne pas tomber en quelques redites, je m'en défendrai autant qu'il me sera possible.

Je ne parlerai point de la manière de vivre du roi quand il s'est trouvé dans ses armées. Ses heures y étoient déterminées par ce qui se présentoit à faire, en tenant néanmoins régulièrement ses conseils ; je dirai seulement qu'il n'y mangeoit soir et matin

qu'avec des gens d'une qualité à pouvoir avoir cet honneur. Quand on y pouvoit prétendre, on le faisoit demander au roi par le premier gentilhomme de la chambre en service. Il rendoit la réponse, et dès le lendemain, si elle étoit favorable, on se présentoit au roi lorsqu'il alloit dîner, qui vous disoit : « Monsieur, mettez-vous à table. » Cela fait, c'étoit pour toujours, et on avoit après l'honneur d'y manger quand on vouloit, avec discrétion. Les grades militaires, même d'ancien lieutenant général, ne suffisoient pas. On a vu que M. de Vauban, lieutenant général si distingué depuis tant d'années, y mangea pour la première fois à la fin du siége de Namur, et qu'il fut comblé de cette distinction, comme aussi les colonels de qualité distinguée y étoient admis sans difficulté. Le roi fit le même honneur à Namur à l'abbé de Grancey, qui s'exposoit partout à confesser les blessés et à encourager les troupes. C'est l'unique abbé qui ait eu cet honneur. Tout le clergé en fut toujours exclu, excepté les cardinaux et les évêques-pairs, ou les ecclésiastiques ayant rang de prince étranger. Le cardinal de Coislin, avant d'avoir la pourpre, étant évêque d'Orléans, premier aumônier et suivant le roi en toutes ses campagnes, et l'archevêque de Reims qui suivoit le roi comme maître de sa chapelle, y voyoit manger le duc et le chevalier de Coislin, ses frères, sans y avoir jamais prétendu. Nul officier des gardes du corps n'y a mangé non plus, quelque préférence que le roi eût pour ce corps, que le seul marquis d'Urfé par une distinction unique, je ne sais qui la lui valut en ces temps reculés de moi ; et du régiment des gardes, jamais que le seul colonel, ainsi que les capitaines des gardes du corps.

A ces repas tout le monde étoit couvert ; c'eût été un manque de respect dont on vous auroit averti

sur-le-champ de n'avoir pas son chapeau sur sa tête. Monseigneur même l'avoit ; le roi seul étoit découvert. On se découvroit quand le roi vous parloit, ou pour parler à lui, et on se contentoit de mettre la main au chapeau pour ceux qui venoient faire leur cour le repas commencé, et qui étoient de qualité à avoir pu se mettre à table. On se découvroit aussi pour parler à Monseigneur et à Monsieur, ou quand ils vous parloient. S'il y avoit des princes du sang, on mettoit seulement la main au chapeau pour leur parler ou s'ils vous parloient. Voilà ce que j'ai vu au siége de Namur, et ce que j'ai vu de toute la cour. Les places qui approchoient du roi se laissoient aussi aux titres, et après aux grades ; si on en avoit laissé qui ne s'en remplissent pas, on se rapprochoit. Quoiqu'à l'armée les maréchaux de France n'y avoient point de préférence sur les ducs, et ceux-ci, et les princes étrangers, ou qui en avoient rang, se plaçoient les uns avec les autres comme ils se rencontroient, sans affectation. Mais duc, prince ou maréchal de France, si le hasard faisoit qu'ils n'eussent pas encore mangé avec le roi, il falloit s'adresser au premier gentilhomme de la chambre. On juge bien que cela ne faisoit pas de difficulté. Il n'y avoit là-dessus que les princes du sang exceptés. Le roi seul avoit un fauteuil. Monseigneur même, et tout ce qui étoit à table, avoient des siéges à dos de maroquin noir, qui se pouvoient briser pour les voiturer, qu'on appeloit des perroquets. Ailleurs qu'à l'armée, le roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, non pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à des festins de leurs noces, quand le roi les a voulu faire, comme on en a vu le oui et le non en leur temps. Revenons maintenant à la cour.

A huit heures le premier valet de chambre en quar-

tier, qui avoit couché seul dans la chambre du roi, et qui s'étoit habillé, l'éveilloit. Le premier médecin, le premier chirurgien et sa nourrice, tant qu'elle a vécu, entroient en même temps. Elle alloit le baiser, les autres le frottoient et souvent lui changeoient de chemise, parce qu'il étoit sujet à suer. Au quart, on appeloit le grand chambellan, en son absence le premier gentilhomme de la chambre d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvroit le rideau qui étoit refermé, et présentoit l'eau bénite du bénitier du chevet du lit. Ces messieurs étoient là un moment, et c'en étoit un de parler au roi s'ils avoient quelque chose à lui dire ou à lui demander, et alors les autres s'éloignoient. Quand aucun d'eux n'avoit à parler comme d'ordinaire, ils n'étoient là que quelques moments. Celui qui avoit ouvert le rideau et présenté l'eau bénite présentoit le livre de l'office du Saint-Esprit, puis passoient tous dans le cabinet du conseil. Cet office fort court dit, le roi appeloit ; ils rentroient. Le même lui donnoit sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées ou brevets d'affaires entroient ; peu de moments après, la chambre ; aussitôt ce qui étoit là de distingué, puis tout le monde, qui trouvoit le roi se chaussant ; car il se faisoit presque tout lui-même avec adresse et grâce. On lui voyoit faire la barbe de deux jours l'un, et il avoit une petite perruque courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paroître autrement en public. Souvent il parloit de chasse, et quelquefois quelque mot à quelqu'un. Point de toilette à portée de lui, on lui tenoit seulement un miroir.

Dès qu'il étoit habillé, il alloit prier Dieu à la ruelle de son lit, où tout ce qu'il y avoit de clergé se mettoit à genoux, les cardinaux sans carreaux ; tous les laïques demeuroient debout, et le capitaine

des gardes venoit au balustre pendant la prière, d'où le roi passoit dans son cabinet.

Il y trouvoit ou y étoit suivi de tout ce qui avoit cette entrée, qui étoit fort étendue par les charges qui l'avoient toutes. Il y donnoit l'ordre à chacun pour la journée ; ainsi on savoit, à un demi-quart d'heure près, tout ce que le roi devoit faire. Tout ce monde sortoit ensuite. Il ne demeuroit que les bâtards, MM. de Montchevreuil et d'O, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansart, et après lui d'Antin, qui tous entroient, non par la chambre mais par les derrières, et les valets intérieurs. C'était là leur bon temps aux uns et aux autres, et celui de raisonner sur les plans des jardins et des bâtiments, et cela duroit plus ou moins, selon que le roi avoit affaire.

Toute la cour attendoit cependant dans la galerie, le capitaine des gardes seul dans la chambre, assis à la porte du cabinet, qu'on avertissoit quand le roi vouloit aller à la messe, et qui alors entroit dans le cabinet. A Marly, la cour attendoit dans le salon ; à Trianon, dans les pièces de devant, comme à Meudon. A Fontainebleau, on demeuroit dans la chambre et l'antichambre.

Cet entre-temps étoit celui des audiences, quand le roi en accordoit, ou qu'il vouloit parler à quelqu'un, et des audiences secrètes des ministres étrangers, en présence de Torcy. Elles n'étoient appelées secrètes que pour les distinguer de celles qui se donnoient sans cérémonie à la ruelle du lit, au sortir de la prière, qu'on appeloit particulières, où celles de cérémonie se donnoient aussi aux ambassadeurs.

Le roi alloit à la messe, où sa musique chantoit toujours un motet. Il n'alloit en bas qu'aux grandes fêtes, ou pour des cérémonies. Allant et revenant de la messe, chacun lui parloit, qui vouloit, après l'avoir dit au capitaine des gardes, si ce n'étoit gens distin-

gués, et il y alloit et rentroit par la porte des cabinets dans la galerie. Pendant la messe, les ministres étoient avertis et s'assembloient dans la chambre du roi, où les gens distingués pouvoient aller leur parler ou causer avec eux. Le roi s'amusoit peu au retour de la messe, et demandoit presque aussitôt le conseil. Alors la matinée étoit finie.

Le dimanche il y avoit conseil d'État, et souvent les lundis. Les mardis, conseil de finance ; les mercredis, conseil d'État ; les samedis, conseil de finance. Il étoit rare qu'il y en eût deux par jour, et qu'il s'en tînt les jeudis ni les vendredis. Une ou deux fois le mois, il y avoit un lundi matin conseil de dépêches ; mais les ordres que les secrétaires d'État prenoient tous les matins, entre le lever et la messe, abrégeoient et diminuoient fort ces sortes d'affaires. Tous les ministres étoient assis en rang entre eux, excepté au conseil des dépêches, où tous étoient debout, tout du long, excepté les fils de France quand il y en avoit, le chancelier et le duc de Beauvilliers ; rarement pour des affaires extraordinaires évoquées, et vues dans un bureau de conseillers d'État. Ces mêmes conseillers d'État venoient à un conseil donné exprès de finance ou de dépêches, mais où on ne parloit que de cette seule affaire. Alors tous étoient assis, et les conseillers d'État y coupoient les secrétaires d'État et le contrôleur général, suivant leur ancienneté de conseiller d'État entre eux, et un maître des requêtes rapportoit debout, lui et les conseillers d'État en robes. Le jeudi matin étoit presque toujours vide. C'étoit le temps des audiences que le roi vouloit donner, et le plus souvent des audiences inconnues, par les derrières. C'étoit aussi le grand jour des bâtards, des bâtiments, des valets intérieurs, parce que le roi n'avoit rien à faire. Le vendredi après la messe étoit le temps du confesseur, qui n'étoit borné

par rien, et qui pouvoit durer jusqu'au dîner. A Fontainebleau, ces matins-là qu'il n'y avoit point de conseil, le roi passoit très-ordinairement de la messe chez Mme de Maintenon ; et de même à Trianon et à Marly, quand elle n'étoit pas allée dès le matin à Saint-Cyr. C'étoit le temps de leur tête-à-tête sans ministre et sans interruption, et à Fontainebleau jusqu'au dîner. Souvent, les jours qu'il n'y avoit pas de conseil, le dîner étoit avancé plus ou moins pour la chasse ou la promenade. L'heure ordinaire étoit une heure ; si le conseil duroit encore, le dîner attendoit et on n'avertissoit point le roi. Après le conseil de finance, Desmarets restoit souvent seul à travailler avec le roi.

Le dîner étoit toujours au petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table carrée vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il étoit plus ou moins abondant ; car il ordonnoit le matin petit couvert ou très-petit couvert. Mais ce dernier étoit toujours de beaucoup de plats, et de trois services sans le fruit. La table entrée, les principaux courtisans entroient, puis tout ce qui étoit connu, et le premier gentilhomme de la chambre en année alloit avertir le roi. Il le servoit si le grand chambellan n'y étoit pas.

Le marquis de Gesvres, depuis duc de Tresmes, prétendit que, le dîner commencé, M. de Bouillon arrivant ne lui pouvoit ôter le service, et fut condamné. J'ai vu M. de Bouillon arriver derrière le roi au milieu du dîner, et M. de Beauvilliers qui servoit lui vouloir donner le service, qu'il refusa poliment, et dit qu'il toussoit trop et étoit trop enrhumé. Ainsi il demeura derrière le fauteuil, et M. de Beauvilliers continua le service, mais à son refus public. Le marquis de Gesvres avoit tort. Le premier gentilhomme de la chambre n'a que le commandement dans la chambre, etc., et nul service. C'est le

grand chambellan qui l'a tout entier, et nul commandement. Ce n'est qu'en son absence que le premier gentilhomme de la chambre sert ; mais si le premier gentilhomme de la chambre est absent, et qu'il n'y en ait aucun autre, ce n'est point le grand chambellan qui commande dans la chambre, c'est le premier valet de chambre.

J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et Mgrs ses fils au petit couvert, debout, sans que jamais le roi leur ait proposé un siége. J'y ai vu continuellement les princes du sang et les cardinaux tout du long. J'y ai vu assez souvent Monsieur, ou venant de Saint-Cloud voir le roi, ou sortant du conseil des dépêches, le seul où il entroit. Il donnoit la serviette et demeuroit debout. Un peu après, le roi, voyant qu'il ne s'en alloit point, lui demandoit s'il ne vouloit point s'asseoir ; il faisoit la révérence, et le roi ordonnoit qu'on lui apportât un siége. On mettoit un tabouret derrière lui. Quelques moments après, le roi lui disoit : « Mon frère, asseyez-vous donc. » Il faisoit la révérence et s'asseyoit jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentoit la serviette. D'autres fois, quand il venoit de Saint-Cloud, le roi en arrivant à table demandoit un couvert pour Monsieur, ou bien lui demandoit s'il ne vouloit pas dîner. S'il le refusoit, il s'en alloit un moment après sans qu'il fût question de siége ; s'il l'acceptoit, le roi demandoit un couvert pour lui. La table étoit carrée ; il se mettoit à un bout, le dos au cabinet. Alors le grand chambellan, s'il servoit, ou le premier gentilhomme de la chambre, donnoit à boire et des assiettes à Monsieur, et prenoit de lui celles qu'il ôtoit, tout comme il faisoit au roi ; mais Monsieur recevoit tout ce service avec une politesse fort marquée. S'ils alloient à son lever, comme cela leur arrivoit quelquefois, ils ôtoient le service au premier gentil-

homme de sa chambre, et le faisoient, dont Monsieur se montroit fort satisfait. Quand il étoit au dîner du roi, il remplissoit et il égayoit fort la conversation. Là, quoique à table, il donnoit la serviette au roi en s'y mettant et en sortant ; et en la rendant au grand chambellan, il y lavoit. Le roi, d'ordinaire, parloit peu à son dîner, quoique par-ci par-là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causoit un peu plus, ainsi qu'à son lever.

De grand couvert à dîner, cela étoit extrêmement rare : quelques grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la reine d'Angleterre y étoit. Aucune dame ne venoit au petit couvert. J'y ai seulement vu très-rarement la maréchale de La Motte, qui avoit conservé cela d'y avoir amené les enfants de France, dont elle avoit été gouvernante. Dès qu'elle y paroissoit, on lui apportoit un siége, et elle s'asseyoit, car elle étoit duchesse à brevet.

Au sortir de table, le roi rentroit tout de suite dans son cabinet. C'étoit là un des moments de lui parler, pour des gens distingués. Il s'arrêtoit à la porte un moment à l'écouter, puis il entroit, et très-rarement l'y suivoit-on, jamais sans le lui demander, et c'est ce qu'on n'osoit guère. Alors il se mettoit avec celui qui le suivoit dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche de la porte du cabinet, qui se fermoit aussitôt, et que l'homme qui parloit au roi rouvroit lui-même pour sortir, en quittant le roi. C'étoit encore le temps des bâtards et des valets intérieurs, quelquefois des bâtiments, qui attendoient dans les cabinets de derrière, excepté le premier médecin qui étoit toujours au dîner, et qui suivoit dans les cabinets. C'étoit aussi le temps où Monseigneur se trouvoit quand il n'avoit pas vu le roi le matin. Il entroit et sortoit par la porte de la galerie.

Le roi s'amusoit à donner à manger à ses chiens couchants, et [restoit] avec eux plus ou moins, puis demandoit sa garde-robe, et changeoit devant le très-peu de gens distingués qu'il plaisoit au premier gentilhomme de la chambre d'y laisser entrer, et tout de suite le roi sortoit par derrière et par son petit degré dans la cour de Marbre pour monter en carrosse ; depuis le bas de ce degré jusqu'à son carrosse, lui parloit qui vouloit, et de même en revenant.

Le roi aimoit extrêmement l'air, et quand il en étoit privé, sa santé en souffroit par des maux de tête et par des vapeurs que lui avoit causées un grand usage des parfums autrefois, tellement qu'il y avoit bien des années, que, excepté l'odeur de la fleur d'orange, il n'en pouvoit souffrir aucune, et qu'il falloit être fort en garde de n'en avoir point, pour peu qu'on eût à l'approcher.

Comme il étoit peu sensible au froid et au chaud, même à la pluie, il n'y avoit que des temps extrêmes qui l'empêchassent de sortir tous les jours. Ces sorties n'avoient que trois objets : courre le cerf, au moins une fois la semaine, et souvent plusieurs, à Marly et à Fontainebleau, avec ses meutes et quelques autres ; tirer dans ses parcs, et homme en France ne tiroit si juste, si adroitement ni de si bonne grâce, et il y alloit aussi une ou deux fois la semaine, surtout les dimanches et les fêtes qu'il ne vouloit point de grandes chasses, et qu'il n'avoit point d'ouvriers ; les autres jours voir travailler et se promener dans ses jardins et ses bâtiments ; quelquefois des promenades avec des dames, et la collation pour elles, dans la forêt de Marly et dans celle de Fontainebleau, et, dans ce dernier lieu, des promenades avec toute la cour autour du canal, qui étoit un spectacle magnifique où quelques courtisans se trouvoient à cheval. Aucuns ne le suivoient en ses

autres promenades que ceux qui étoient en charges principales qui approchoient le plus de sa personne excepté lorsque assez rarement, il se promenoit dans ses jardins de Versailles, où lui seul étoit couvert, ou dans ceux de Trianon, lorsqu'il y couchoit et qu'il y étoit pour quelques jours, non quand il y alloit de Versailles s'y promener et revenir après. A Marly, de même ; mais s'il y demeuroit, tout ce qui étoit du voyage avoit toute liberté de l'y suivre dans les jardins, l'y joindre, l'y laisser, en un mot, comme ils vouloient.

Ce lieu avoit encore un privilége qui n'étoit pour nul autre. C'est qu'en sortant du château, le roi disoit tout haut : *Le chapeau, messieurs !* et aussitôt courtisans, officiers des gardes du corps, gens des bâtiments se couvroient tous, en avant, en arrière, à côté de lui, et il auroit trouvé mauvais si quelqu'un eût non-seulement manqué, mais différé à mettre son chapeau ; et cela duroit toute la promenade, c'est-à-dire quelquefois quatre et cinq heures en été, ou en d'autres saisons, quand il mangeoit de bonne heure à Versailles pour s'aller promener à Marly, et n'y point coucher.

La chasse du cerf étoit plus étendue. Y alloit à Fontainebleau qui vouloit ; ailleurs, il n'y avoit que ceux qui en avoient obtenu la permission une fois pour toutes, et ceux qui en avoient obtenu le justaucorps, qui étoit uniforme, bleu, avec des galons, un d'argent entre deux d'or, doublé de rouge. Il y en avoit un assez grand nombre, mais jamais qu'une partie à la fois que le hasard rassembloit. Le roi aimoit à y avoir une certaine quantité, mais le trop l'importunoit et troubloit la chasse. Il se plaisoit qu'on l'aimât, mais il ne vouloit pas qu'on y allât sans l'aimer ; il trouvoit cela ridicule, et ne savoit aucun mauvais gré à ceux qui n'y alloient jamais.

Il en étoit de même du jeu, qu'il vouloit gros et continuel dans le salon de Marly pour le lansquenet, et force tables d'autres jeux par tout le salon. Il s'amusoit volontiers à Fontainebleau les jours de mauvais temps à voir jouer les grands joueurs à la paume où il avoit excellé autrefois, et à Marly très-souvent, à voir jouer un mail, où il avoit aussi été fort adroit.

Quelquefois les jours qu'il n'y avoit point de conseil, qui n'étoient pas maigres, et qu'il étoit à Versailles, il alloit dîner à Marly ou à Trianon avec Mme la duchesse de Bourgogne, Mme de Maintenon et des dames, et cela devint beaucoup plus ordinaire ces jours-là les trois dernières années de sa vie. Au sortir de table, en été, le ministre qui devoit travailler avec lui arrivoit, et quand le travail étoit fini, il passoit jusqu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre ; c'étoit ainsi une galanterie de présents qu'il leur faisoit, au hasard, de choses à leur usage, comme d'étoffes et d'argenterie, ou de joyaux ou beaux ou jolis, pour donner plus au hasard. Mme de Maintenon tiroit comme les autres, et donnoit presque toujours sur-le-champ ce qu'elle avoit gagné. Le roi ne tiroit point, et souvent il y avoit plusieurs billets sous le même lot. Outre ces jours-là, il y avoit assez souvent de ces loteries quand le roi dînoit chez Mme de Maintenon. Il s'avisa fort tard de ces dîners, qui furent longtemps rares, et qui, sur la fin, vinrent à une fois la semaine avec les dames familières, avec musique et jeu. A ces loteries, il n'y avoit que des dames du palais et des dames familières, et plus de dames du palais depuis la mort de Mme la Dauphine ; mais il y en avoit trois, Mmes de Lévi, Dangeau et d'O, qui étoient familières. L'été, le roi travailloit

chez lui, au sortir de table, avec les ministres, et lorsque les jours s'accourcissoient, il y travailloit le soir chez Mme de Maintenon.

A son retour de dehors, lui parloit qui vouloit, depuis son carrosse jusqu'au bas de son petit degré. Il se rhabilloit comme il avoit changé d'habit, et restoit dans son cabinet. C'étoit le meilleur temps des bâtards, des valets intérieurs et des bâtiments. Ces intervalles-là, qui arrivoient trois fois par jour, étoient leur temps, celui des rapporteurs de vive voix ou par écrit, celui où le roi écrivoit, s'il avoit à écrire lui-même. Au retour de ses promenades, il étoit une heure et plus dans ses cabinets ; puis passoit chez Mme de Maintenon, et en chemin lui parloit encore qui vouloit.

A dix heures il étoit servi. Le maître d'hôtel en quartier, ayant son bâton, alloit avertir le capitaine des gardes en quartier dans l'antichambre de Mme de Maintenon, où, averti lui-même par un garde de l'heure, il venoit d'arriver. Il n'y avoit que les capitaines des gardes qui entrassent dans cette antichambre, qui étoit fort petite, entre la chambre où étoit le roi et Mme de Maintenon, et une autre très-petite antichambre pour les officiers, et le dessus public du degré où le gros étoit. Le capitaine des gardes se montroit à l'entrée de la chambre, disant au roi qu'il étoit servi, revenoit dans l'instant dans l'antichambre. Un quart d'heure après, le roi venoit souper, toujours au grand couvert, et depuis l'antichambre de Mme de Maintenon jusqu'à sa table, lui parloit encore qui vouloit.

A son souper, toujours au grand couvert, avec la maison royale, c'est-à-dire uniquement les fils et filles de France et les petits-fils et petites-filles de France, étoient toujours grand nombre de courtisans, et de dames tant assises que debout, et la surveille des

voyages de Marly toutes celles qui vouloient y aller. Cela s'appeloit se présenter pour Marly. Les hommes demandoient le même jour le matin, en disant au roi seulement : « Sire, Marly ! » Les dernières années le roi s'en importuna. Un garçon bleu écrivoit dans la galerie les noms de ceux qui demandoient, et qui y alloient se faire écrire. Pour les dames elles continuèrent toujours à se présenter.

Après souper, le roi se tenoit quelques moments debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la cour ; puis avec des révérences aux dames passoit dans son cabinet où, en arrivant, il donnoit l'ordre. Il y passoit un peu moins d'une heure avec ses enfants légitimes et bâtards, ses petits-enfants légitimes et bâtards, et leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet, le roi dans un fauteuil, Monsieur dans un autre, qui dans le particulier vivoit avec le roi en frère, Monseigneur debout ainsi que tous les autres princes, et les princesses sur des tabourets. Madame y fut admise après la mort de Mme la Dauphine. Ceux qui entroient par les derrières s'y trouvoient, et qu'on a nommés, et les valets intérieurs avec Chamarande, qui avoit été premier valet de chambre en survivance de son père, et qui étoit devenu depuis premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine de Bavière, et lieutenant général distingué, fort à la mode dans le monde, et avec fort peu d'esprit un fort galant homme et bien reçu partout.

Les dames d'honneur des princesses, et les dames du palais du jour, attendoient dans le cabinet du conseil qui précédoit celui où étoit le roi, à Versailles et ailleurs. A Fontainebleau, où il n'y avoit qu'un grand cabinet, les dames des princesses, qui étoient assises, achevoient le cercle avec les princesses, au même niveau et sur mêmes tabourets ; les autres

dames étoient derrière, en liberté de demeurer debout, ou de s'asseoir par terre sans carreau, comme plusieurs faisoient. La conversation n'étoit guère que de chasse ou de quelque autre chose aussi indifférente.

Le roi, voulant se retirer, alloit donner à manger à ses chiens, puis donnoit le bonsoir, passoit dans sa chambre à la ruelle de son lit, où il faisoit sa prière comme le matin ; puis se déshabilloit. Il donnoit le bonsoir d'une inclination de tête, et tandis qu'on sortoit, il se tenoit debout au coin de la cheminée, où il donnoit l'ordre au colonel des gardes seul ; puis commençoit le petit coucher, où restoient les grandes et secondes entrées ou brevets d'affaires. Cela étoit court. Ils ne sortoient que lorsqu'il se mettoit au lit. Ce moment en étoit un de lui parler pour ces privilégiés. Alors tous sortoient quand ils en voyoient un attaquer le roi, qui demeuroit seul avec lui.

Lorsque le roi mourut, il y avoit dix ou douze ans que ce qui n'avoit point ces entrées ne demeuroit plus au coucher, depuis une longue attaque de goutte que le roi avoit eue, en sorte qu'il n'y avoit plus de grand coucher, et que la cour étoit finie au sortir du souper. Alors le colonel des gardes prenoit l'ordre, avec tous les autres ; les aumôniers de quartier, et le grand et le premier aumônier sortoient après la prière.

Les jours de médecine, qui revenoient tous les mois au plus loin, il la prenoit dans son lit, puis entendoit la messe où il n'y avoit que les aumôniers et les entrées. Monseigneur et la maison royale venoient le voir un moment ; puis M. du Maine, M. le comte de Toulouse, lequel y demeuroit peu, et Mme de Maintenon venoient l'entretenir. Il n'y avoit qu'eux et les valets intérieurs dans le cabinet, la porte ouverte. Mme de Maintenon s'asseyoit dans le fauteuil au chevet

du lit. Monsieur s'y mettoit quelquefois, mais avant que Mme de Maintenon fût venue, et d'ordinaire, après qu'elle étoit sortie ; Monseigneur toujours debout, et les autres de la maison royale un moment. M. du Maine qui y passoit toute la matinée, et qui étoit fort boiteux, se mettoit auprès du lit sur un tabouret, quand il n'y avoit personne que Mme de Maintenon et son frère. C'étoit où il tenoit le dé à les amuser tous deux, et où souvent il en faisoit de bonnes. Le roi dînoit dans son lit, sur les trois heures où tout le monde entroit, puis se levoit, et il n'y demeuroit que les entrées. Il passoit après dans son cabinet où il tenoit conseil, et après il alloit à l'ordinaire chez Mme de Maintenon, et soupoit à dix heures au grand couvert.

Le roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche, ni aucun jour maigre, à moins de vraie et très-rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenoit un discours public à son lever, par lequel il témoignoit qu'il trouveroit fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnoit au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne vouloit pas non plus que ceux qui mangeoient gras mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osoit outre-passer ses défenses, car on s'en seroit bientôt ressenti. Elles s'étendoient à Paris, où le lieutenant de police y veilloit et lui en rendoit compte. Il y avoit douze ou quinze ans qu'il ne faisoit plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers de la semaine sainte. Alors son très-petit couvert étoit fort retranché les jours qu'il faisoit gras ; et le soir au grand couvert tout étoit collation, et le dimanche tout étoit en poisson ; cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour

ceux qui à sa table mangeoient gras. Le vendredi saint grand couvert matin et soir, en légumes, sans aucun poisson, ni à pas une de ses tables.

Il manquoit peu de sermons l'avent et le carême, et aucune des dévotions de la semaine sainte, des grandes fêtes, ni les deux processions du saint sacrement, ni celles des jours de l'ordre du Saint-Esprit, ni celle de l'Assomption. Il étoit très-respectueusement à l'église. A sa messe tout le monde étoit obligé de se mettre à genoux au *Sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre ; et s'il entendoit le moindre bruit ou voyoit causer pendant la messe, il le trouvoit fort mauvais. Il manquoit rarement le salut les dimanches, s'y trouvoit souvent les jeudis, et toujours pendant toute l'octave du saint sacrement. Il communioit toujours en collier de l'ordre ; rabat et manteau, cinq fois l'année, le samedi saint à la paroisse, les autres jours à la chapelle, qui étoient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, et la grand'messe après, la veille de la Toussaint et la veille de Noël, et une messe basse après celle où il avoit communié, et ces jours-là point de musique à ses messes, et à chaque fois il touchoit les malades. Il alloit à vêpres les jours de communion, et après vêpres il travailloit dans son cabinet, avec son confesseur, à la distribution des bénéfices qui vaquoient. Il n'y avoit rien de plus rare que de lui voir donner aucun bénéfice en d'autres temps. Il alloit le lendemain à la grand'messe et à vêpres, à matines et à trois messes de minuit en musique, et c'étoit un spectacle admirable dans la chapelle ; le lendemain à la grand'messe, à vêpres, au salut. Le jeudi saint, il servoit les pauvres à dîner, et après la collation, il ne faisoit qu'entrer dans son cabinet, passoit à la tribune adorer le saint sacrement, et se venoit coucher tout de suite. A la

messe, il disoit son chapelet (il n'en savoit pas davantage), et toujours à genoux, excepté à l'évangile. Aux grand'messes, il ne s'asseyoit dans son fauteuil qu'aux temps où on a coutume de s'asseoir. Aux jubilés, il faisoit presque toujours ses stations à pied ; et tous les jours de jeûne, et ceux du carême où il mangeoit maigre, il faisoit seulement collation.

Il étoit toujours vêtu de couleur plus ou moins brune avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois du velours noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue, ou verte, fort brodée. Jamais de bague, et jamais des pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières, et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne avec un plumet blanc. Toujours le cordon bleu dessous, excepté des noces ou autres fêtes pareilles qu'il le portoit par dessus, fort long avec huit ou dix millions de pierreries. Il étoit le seul de la maison royale et des princes de sang qui portât l'ordre dessous, en quoi fort peu de chevaliers de l'ordre l'imitoient, et aujourd'hui presque aucun ne le porte dessus, les bons par honte de leurs confrères, et ceux-là embarrassés de le porter.

Jusqu'à la promotion de 1661 inclusivement, les chevaliers de l'ordre en portoient tous le grand habit à toutes les trois cérémonies de l'ordre, y alloient à l'offrande, et y communioient. Le roi retrancha lors le grand habit, l'offrande et la communion. Henri III l'avoit prescrite à cause des huguenots et de la Ligue. La vérité est qu'une communion générale, publique, en pompe, prescrite à jour nommé trois fois l'an à des courtisans, devient une terrible et bien dangereuse pratique, qu'il a été très-bon d'ôter ; mais pour l'offrande, qui étoit majestueuse où il n'y a plus que le roi qui y aille,

et le grand habit de l'ordre réduit aux jours de réception, et le plus souvent encore seulement pour ceux qui sont reçus, cela ôte toute la beauté de la cérémonie. A l'égard du repas en réfectoire avec le roi, on a dit d'ailleurs ce qui l'a fait supprimer.

Il ne se passoit guère quinze jours que le roi n'allât à Saint-Germain, même après la mort du roi Jacques II. La cour de Saint-Germain venoit aussi à Versailles, mais plus souvent à Marly, et souvent y souper, et nulle fête de cérémonie ou de divertissement qu'elle n'y fût invitée, qu'elle vînt et dont elle ne reçût tous les honneurs. Ils étoient réciproquement convenus de se recevoir et se conduire dans le milieu de leur appartement. A Marly, le roi les recevoit et les conduisoit à la porte du petit salon du côté de la Perspective, et les y voyoit descendre et monter dans leur chaise à porteurs ; à Fontainebleau, tous les voyages, au haut de l'escalier à fer à cheval, depuis que le roi leur eut accordé de ne les aller plus recevoir et conduire au bout de la forêt. Rien n'étoit pareil aux soins, aux égards, à la politesse du roi pour eux, ni à l'air de majesté et de galanterie avec lequel cela se passoit à chaque fois. On en a parlé ailleurs plus au long. A Marly, ils demeuroient en arrivant un quart d'heure dans le salon, debout, au milieu de toute la cour, puis passoient chez le roi ou chez Mme de Maintenon. Le roi n'entroit jamais dans le salon que pour le traverser, pour des bals, ou pour y voir jouer un moment le jeune roi d'Angleterre ou l'électeur de Bavière. Les jours de naissance, ou de la fête du roi et de sa famille, si observés dans les cours de l'Europe, ont toujours été inconnus dans celle du roi ; en sorte que jamais il n'y en a été fait la moindre mention en rien, ni différence aucune de tous les autres jours de l'année.

Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de l'affaire de la constitution. Son successeur n'en étoit pas en âge. Madame n'avoit pour lui que de la crainte et de la bienséance. Mme la duchesse de Berry ne l'aimoit pas, et comptoit aller régner. M. le duc d'Orléans n'étoit pas payé pour le pleurer, et ceux qui l'étoient n'en firent pas leur charge. Mme de Maintenon étoit excédée du roi depuis la perte de la Dauphine ; elle ne savoit qu'en faire ni à quoi l'amuser ; sa contrainte en étoit triplée, parce qu'il étoit beaucoup plus chez elle, ou en parties avec elle. Sa santé, ses affaires, les manéges qui avoient fait tout faire, on pour parler plus exactement, qui avoient tout arraché pour le duc du Maine, avoient fait essuyer continuellement d'étranges humeurs, et souvent des sorties à Mme de Maintenon. Elle étoit venue à bout de ce qu'elle avoit voulu ; ainsi, quoi qu'elle perdît en perdant le roi, elle se sentit délivrée, et ne fut capable que de ce sentiment. L'ennui et le vide dans la suite rappelèrent les regrets ; mais comme elle n'influa plus rien de sa retraite, il n'est pas temps de parler d'elle, ni des occupations qu'elle s'y fit.

On a vu jusqu'à quelle joie, à quelle barbare indécence le prochain point de vue de la toute-puissance jeta le duc du Maine. La tranquillité glacée de son frère ne s'en haussa ni baissa. Mme la Duchesse, affranchie de tous ses liens, n'avoit plus besoin de l'appui du roi, elle n'en sentoit que la crainte et la contrainte, elle ne pouvoit souffrir Mme de Maintenon ; elle ne pouvoit douter de la partialité du roi pour le duc du Maine dans leur procès de la succession de M. le Prince ; on lui reprochoit depuis toute sa vie qu'elle n'avoit point de cœur, mais seulement un gésier ; elle se trouva donc fort à son aise et en liberté, et n'en fit pas grandes façons.

Mme la duchesse d'Orléans me surprit. Je m'étois attendu à de la douleur ; je n'aperçus que quelques larmes qui, sur tous sujets, lui couloient très-aisément des yeux, et qui furent bientôt taries. Son lit, qu'elle aimoit fort, suppléa à tout pendant quelques jours, avec la façon de l'obscurité qu'elle ne haïssoit pas. Mais bientôt les rideaux des fenêtres se rouvrirent, et il n'y parut plus qu'en rappelant de fois à autre quelque bienséance.

Pour les princes du sang, c'étoient des enfants.

La duchesse de Ventadour et le maréchal de Villeroy donnèrent un peu la comédie ; pas un autre n'en prit même la peine. Mais quelques vieux et plats courtisans comme Dangeau, Cavoye, et un très-petit nombre d'autres, qui se voyoient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation, regrettèrent de n'avoir plus à se cuider parmi les sots, les ignorants, les étrangers, dans les raisonnements et l'amusement journalier d'une cour qui s'éteignoit avec le roi.

Tout ce qui la composoit étoit de deux sortes : les uns, en espérance de figurer, de se mêler, de s'introduire, étoient ravis de voir finir un règne sous lequel il n'y avoit rien pour eux à attendre ; les autres, fatigués d'un joug pesant, toujours accablant, et des ministres bien plus que du roi, étoient charmés de se trouver au large, tous, en général, d'être délivrés d'une gêne continuelle, et amoureux des nouveautés.

Paris, las d'une dépendance qui avoit tout assujetti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusoient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie ; et les parlements et toute espèce de judicature, anéantie par les édits et par les évocations, se flatta, les premiers de figurer, les autres de se

trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutoient plus.

Les étrangers ravis d'être enfin, après un si long cours d'années, défaits d'un monarque qui leur avoit si longuement imposé la loi, et qui leur avoit échappé par une espèce de miracle au moment qu'ils comptoient le plus sûrement de l'avoir enfin subjugué, se continrent avec plus de bienséance que les François. Les merveilles des trois premiers quarts de ce règne de plus de soixante-dix ans, et la personnelle magnanimité de ce roi jusqu'alors si heureux, et si abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de son règne, les avoient justement éblouis. Ils se firent un honneur de lui rendre après sa mort ce qu'ils lui avoient constamment refusé pendant sa vie. Nulle cour étrangère n'exulta ; toutes se piquèrent de louer et d'honorer sa mémoire.

L'empereur en prit le deuil comme d'un père ; et quoiqu'il y eût quatre ou cinq mois depuis la mort du roi jusqu'au carnaval, toute espèce de divertissement fut défendu à Vienne, et observé exactement. Le monstrueux fut que, sur la fin du carnaval, il y eut un bal unique, avec une espèce de fête, que le comte du Luc, ambassadeur de France, n'eut pas honte de donner aux dames qui le séduisirent par l'ennui d'un carnaval si triste. Cette complaisance ne le fit pas estimer à Vienne ni ailleurs. En France on se contenta de l'ignorer. Pour nos ministres et les intendants des provinces, les financiers, et ce qu'on peut appeler la canaille, ceux-là sentirent toute l'étendue de leur perte. Nous allons voir si le royaume eut tort ou raison des sentiments qu'il montra, et s'il trouva bientôt après qu'il eût gagné ou perdu.

LII. — RETRAITE ET MORT DE MADAME DE MAINTENON

Le samedi au soir 15 avril, veille de la Quasimodo, [1719], mourut à Saint-Cyr la célèbre et fatale Mme de Maintenon. Quel bruit cet événement en Europe, s'il fût arrivé quelques années plus tôt ! On l'ignora peut-être à Versailles, qui en est si proche ; à peine en parla-t-on à Paris. On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du roi, qu'il ne reste rien à en dire que depuis cette époque. Elle a tant, si puissamment et si funestement figuré pendant trente-cinq années, sans la moindre lacune, que tout, jusqu'à ses dernières années de retraite, en est curieux.

Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du roi, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors de la clôture de cette maison. Elle ne voulut y voir personne du dehors sans exception, que du très-petit nombre dont on va parler, rien demander, ni recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé. Mme de Caylus, Mme de Dangeau, Mme de Lévi étoient admises, mais peu souvent, les deux dernières encore plus rarement, à dîner. Le cardinal de Rohan la voyoit toutes les semaines, le duc du Maine aussi, et passoit trois et quatre heures avec elle tête à tête. Tout lui rioit quand on le lui annonçoit. Elle embrassoit son mignon avec la dernière tendresse, quoiqu'il puât bien fort, car elle l'appeloit toujours ainsi. Assez souvent le duc de Noailles, dont elle paroissoit se soucier médiocrement, de sa femme encore moins, quoique sa propre nièce, qui y alloit fort rarement et d'un air contraint, et mal volontiers ; aussi la réception étoit

pareille ; le maréchal de Villeroy, tant qu'il en pouvoit prendre le temps et toujours avec grand accueil ; presque point le cardinal de Bissy ; quelques évêques obscurs et fanatiques quelquefois ; assez souvent l'archevêque de Rouen, Aubigny ; Bloin de temps en temps ; et l'évêque de Chartres, Mérinville, diocésain et supérieur de la maison.

Une fois la semaine, quand la reine d'Angleterre étoit à Saint-Germain, [elle] alloit dîner avec elle, mais de Chaillot, où elle passoit des temps considérables, elle n'y alloit pas. Elles avoient chacune leur fauteuil égal, vis-à-vis l'une de l'autre. A l'heure du dîner, on mettoit une table entre elles deux, leur couvert, les premiers plats et une cloche. C'étoit les jeunes demoiselles de la chambre qui faisoient tout ce ménage, et qui leur servoient à boire, des assiettes et un nouveau service quand la cloche les appeloit ; la reine leur témoignoit toujours quelques bontés. Le repas fini, elles desservoient et ôtoient tout de la chambre, puis apportoient et rapportoient le café. La reine y passoit deux ou trois heures tête à tête, puis elles s'embrassoient ; Mme de Maintenon faisoit trois ou quatre pas en la recevant et en la conduisant; les demoiselles, qui étoient dans l'antichambre, l'accompagnoient à son carrosse, et l'aimoient fort, parce qu'elle leur étoit fort gracieuse.

Elles étoient charmées surtout du cardinal de Rohan, qui ne venoit jamais les mains vides ; et qui leur apportoit des pâtisseries et des bonbons de quoi les régaler plusieurs jours. Ces bagatelles faisoient plaisir à Mme de Maintenon. Il est pourtant vrai qu'avec ce peu de visites, qui ne se hasardoient point qu'elle n'en marquât le jour et l'heure, qu'on envoyoit lui demander, excepté son mignon, toujours reçu à bras ouverts, il arrivoit rarement des journées où elle n'eût personne. Ces temps-là et les vides des

matinées étoient remplis par beaucoup de lettres qu'elle recevoit et de réponses qu'elle faisoit, presque toutes à des supérieurs de communautés de prêtres ou de séminaires, à des abbesses, même à de simples religieuses ; car le goût de direction surnagea toujours à tout, et comme elle écrivoit singulièrement bien et facilement, elle se plaisoit à dicter ses lettres. Tous ces détails, je les ai sus de Mme de Tibouville, qui étoit Rochechouart, sans aucun bien, et mise enfant à Saint-Cyr.

Mme de Maintenon, outre ses femmes de chambre, car nul homme de ses gens n'entroit dans la clôture, avoit deux, quelquefois trois anciennes demoiselles et six jeunes pour être de sa chambre, dont, vieilles et jeunes, elle changeoit quelquefois. Mlle de Rochechouart fut une des jeunes ; elle la prit en amitié, et autant en une sorte de petite confiance que son âge le pouvoit permettre ; et comme elle lui trouvoit de l'esprit et la main bonne, c'étoit à elle qu'elle dictoit toujours. Elle n'est sortie de Saint-Cyr qu'après la mort de Mme de Maintenon, qu'elle a toujours fort regrettée, quoiqu'elle ne lui ait rien donné. Le mariage que son total manquement de bien fit faire pour elle à d'Antin, qui l'eut toujours chez lui depuis sa sortie de Saint-Cyr, ne fut pas heureux. Tibouville mangea son bien à ne rien faire, quoique très-considérable, vendit son régiment dès que la guerre pointa, et se conduisit de façon que sa femme n'eut de ressource qu'à se retirer chez l'évêque d'Évreux, son frère. La maison de campagne de l'évêché d'Évreux n'est qu'à cinq petites lieues de la Ferté ; nous voisinions continuellement, et ils passoient souvent des mois entiers à la Ferté. Ce détail est peu intéressant ; mais ce que je n'ai pas vu ou marié moi-même, je veux citer comment je le sais, et d'où je l'ai pris.

Mme de Maintenon, comme à la cour, se levoit matin et se couchoit de bonne heure. Ses prières duroient longtemps ; elle lisoit aussi elle-même des livres de piété, quelquefois elle se faisoit lire quelque peu d'histoire par ses jeunes filles, et se plaisoit à les faire raisonner dessus et à les instruire. Elle entendoit la messe d'une tribune tout contre sa chambre, souvent quelques offices, très-rarement dans le chœur. Elle communioit, non comme le dit Dangeau dans ses Mémoires, ni tous les deux jours, ni à minuit, mais deux fois la semaine, ordinairement entre sept et huit heures du matin, puis revenoit dans sa tribune, où ces jours-là elle demeuroit longtemps.

Son dîner étoit simple, mais délicat et recherché dans sa simplicité, et très-abondant en tout. Le duc de Noailles, après Mornay et Bloin, ne la laissoient pas manquer de gibier de Saint-Germain et de Versailles, ni les bâtiments de fruits. Quand elle n'avoit point de dames de dehors, elle mangeoit seule, servie par ces demoiselles de sa chambre, dont elle faisoit mettre quelques-unes à table trois ou quatre fois l'an tout au plus. Mlle d'Aumale, qui étoit vieille, et qu'elle avoit eue longtemps à la cour, n'étoit pas de ce côté la plus distinguée. Il y avoit un souper neuf pour cette Mlle d'Aumale et pour les demoiselles de la chambre, dont elle étoit comme la gouvernante. Mme de Maintenon ne prenoit rien le soir ; quelquefois dans les fort beaux jours sans vent, elle se promenoit un peu dans le jardin.

Elle nommoit toutes les supérieures, première et subalternes, et toutes les officières. On lui rendoit un compte succinct du courant ; mais, de tout ce qui étoit au delà, la première supérieure prenoit ses ordres. Elle étoit Madame tout court dans la maison, où tout étoit en sa main ; et, quoiqu'elle eût des

manières honnêtes et douces avec les dames de Saint-Cyr, et de bonté avec les demoiselles, toutes trembloient devant elle. Il étoit infiniment rare qu'elle en vît d'autres que les supérieures et les officières, encore n'étoit-ce que lorsqu'elle en envoyoit chercher, ou encore plus rarement, quand quelqu'une se hasardoit de lui faire demander une audience, qu'elle ne refusoit pas. La première supérieure venoit chez elle quand elle vouloit, mais sans en abuser ; elle lui rendoit compte de tout et recevoit ses ordres sur tout. Mme de Maintenon ne voyoit guère qu'elle. Jamais abbesse, fille de France, comme il y en a eu autrefois, n'a été si absolue, si ponctuellement obéie, si crainte, si respectée, et, avec cela, elle étoit aimée de presque tout ce qui étoit enfermé dans Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étoient dans la même soumission et dans la même dépendance. Jamais, devant ses demoiselles, elle ne parloit de rien qui pût approcher du gouvernement ni de la cour, assez souvent du feu roi avec éloge, mais sans enfoncer rien, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des affaires.

On a vu que lorsque, après la déclaration de la régence, M. le duc d'Orléans alla voir Mme de Maintenon à Saint-Cyr, elle ne lui demanda quoi que ce soit, que sa protection pour cette maison. Il l'assura, elle, Mme de Maintenon, que les quatre mille livres que le roi lui donnoit tous les mois lui seroient payées de même avec exactitude chaque premier jour des mois, et cela fut toujours très-ponctuellement exécuté. Ainsi, elle avoit du roi quarante-huit mille livres de pension. Je ne sais même si elle n'avoit pas conservé celle de gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan, quelques autres qu'elle avoit dans ce temps-là, et les appointements de seconde dame d'atours de Mme la dauphine-

Baviere, comme la maréchale de Rochefort, première dame d'atour de la même, conservoit encore les siens, et comme la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur, avoit touché les siens tant qu'elle avoit vécu, depuis la mort de Mme la dauphine-Bavière. Outre cela, Mme de Maintenon jouissoit de la terre de Maintenon et de quelques autres biens. Saint-Cyr, par sa fondation, étoit chargé, en cas qu'elle s'y retirât, de la loger, elle et tous ses domestiques et équipages, et de les nourrir, gens et chevaux, tant qu'elle en voudroit avoir, pour rien, aux dépens de la maison, ce qui fut fidèlement exécuté jusqu'aux bois, charbon, bougie, chandelle, en un mot, sans que, pour elle, ni pour pas un de ses gens ni chevaux, il lui en coûtât un sou, en aucune sorte que ce puisse être, que pour l'habillement de sa personne et de sa livrée. Elle avoit au dehors un maître d'hôtel, un valet de chambre, des gens pour l'office et la cuisine, un carrosse, un attelage de sept ou huit chevaux, et un ou deux de selle, et, au dedans, Mlle d'Aumale et ses femmes de chambre et les demoiselles dont on a parlé, mais qui étoient de Saint-Cyr : toute sa dépense n'étoit donc qu'en bonnes œuvres et en gages de ses domestiques.

LIII. — MORT DU RÉGENT

On a vu, il y a peu, qu'il [le duc d'Orléans] redoutoit une mort lente qui s'annonçoit de loin, qui devient une grâce bien précieuse quand celle d'en savoir bien profiter y est ajoutée, et que la mort la plus subite fut celle qu'il préféroit ; hélas ! il l'obtint, et plus rapide encore que ne fut celle de feu Monsieur, dont la machine disputa plus longtemps. J'allai le 21

décembre, de Meudon à Versailles, au sortir de table, chez M. le duc d'Orléans ; je fus trois quarts d'heure seul avec lui dans son cabinet, où je l'avois trouvé seul. Nous nous y promenâmes toujours parlant d'affaires, dont il alloit rendre compte au roi ce jour-là même. Je ne trouvai nulle différence à son état ordinaire, épaissi et appesanti depuis quelque temps, mais l'esprit net et le raisonnement tel qu'il l'eut toujours. Je revins tout de suite à Meudon ; j'y causai en arrivant avec Mme de Saint-Simon quelque temps. La saison faisoit que nous y avions peu de monde, je la laissai dans son cabinet et je m'en allai dans le mien.

Au bout d'une heure au plus, j'entends des cris et un vacarme subit ; je sors, et je trouve Mme de Saint-Simon tout effrayée qui m'amenoit un palefrenier du marquis de Ruffec, qui de Versailles me mandoit que M. le duc d'Orléans étoit en apoplexie. J'en fus vivement touché, mais nullement surpris ; je m'y attendois, comme on a vu, depuis longtemps. Je petille après ma voiture qui me fit attendre par l'éloignement du château neuf aux écuries, je me jette dedans et m'en vais tant que je puis. A la porte du parc, autre courrier du marquis de Ruffec qui m'arrête, et qui m'apprend que c'en est fait. Je demeurai là plus d'une demi-heure absorbé en douleur et en réflexions. A la fin je pris mon parti d'aller à Versailles, où j'allai tout droit m'enfermer dans mon appartement. Nangis, qui vouloit être premier écuyer, aventure dont je parlerai après, m'avoit succédé chez M. le duc d'Orléans, et expédié en bref, le fut par Mme Falari, aventurière fort jolie, qui avoit épousé un autre aventurier, frère de la duchesse de Béthune. C'étoit une des maîtresses de ce malheureux prince. Son sac étoit fait pour aller travailler chez le roi, et il causa près d'une heure avec

elle en attendant celle du roi. Comme elle étoit tout proche, assis près d'elle chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connoissance, pas la plus légère apparence.

La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondoit, elle appuya comme elle put ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la galerie basse. C'étoit sur l'heure du travail avec le roi, que les gens de M. le duc d'Orléans étoient sûrs que personne ne venoit chez lui, et qu'il n'avoit que faire d'eux parce qu'il montoit seul chez le roi par le petit escalier de son caveau, c'est-à-dire de sa garde-robe, qui donnoit dans la dernière antichambre du roi, où celui qui portoit son sac l'attendoit, et s'étoit à l'ordinaire rendu par le grand escalier et par la salle des gardes. Enfin la Falari amena du monde, mais point de secours qu'elle envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Le hasard, ou pour mieux dire, la Providence avoit arrangé ce funeste événement à une heure où chacun étoit d'ordinaire allé à ses affaires ou en visite, de sorte qu'il s'écoula une bonne demi-heure avant qu'il vînt ni médecin ni chirurgien, et peu moins pour avoir des domestiques de M. le duc d'Orléans.

Sitôt que les gens du métier l'eurent envisagé, ils le jugèrent sans espérance. On l'étendit à la hâte sur le parquet, on l'y saigna ; il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui faire. En un instant que les premiers furent avertis, chacun de toute espèce accourut ; le grand et le petit cabinet étoient pleins de monde. En moins de deux heures

tout fut fini, et peu à peu la solitude y fut aussi grande qu'avoit été la foule. Dès que le secours fut arrivé, la Falari se sauva et gagna Paris au plus vite.

La Vrillière fut des premiers averti de l'apoplexie. Il courut aussitôt l'apprendre au roi et à l'évêque de Fréjus, puis à M. le Duc, en courtisan qui sait profiter de tous les instants critiques ; et dans la pensée que ce prince pourroit bien être premier ministre, comme il l'y avoit exhorté en l'avertissant, il se hâte de retourner chez lui et d'en dresser à tout hasard la patente sur celle de M. le duc d'Orléans. Averti de sa mort au moment même qu'elle arriva, il envoya le dire à M. le Duc, et s'en alla chez le roi où le danger imminemment certain avoit amassé les gens de la cour les plus considérables.

Fréjus, dès la première nouvelle de l'apoplexie, avoit fait l'affaire de M. le Duc avec le roi qu'il y avoit, sans doute, préparé d'avance sur l'état où on voyoit M. le duc d'Orléans, surtout depuis ce que je lui en avois dit, de sorte que M. le Duc arrivant chez le roi, au moment qu'il sut la mort, on fit entrer ce qu'il y avoit de plus distingué en petit nombre amassé à la porte du cabinet, où on remarqua le roi fort triste et les yeux rouges et mouillés. A peine fut-on entré et la porte fermée que Fréjus dit tout haut au roi que dans la grande perte qu'il faisoit de M. le duc d'Orléans, dont l'éloge ne fut que de deux mots, Sa Majesté ne pouvoit mieux faire que prier M. le Duc là présent de vouloir bien se charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de premier ministre comme l'avoit M. le duc d'Orléans. Le roi, sans dire un mot, regarda Fréjus, et consentit d'un signe de tête, et tout aussitôt M. le Duc fit son remercîment. La Vrillière, transporté d'aise de sa prompte politique, avoit en poche le serment de premier ministre copié sur celui de M. le duc d'Orléans,

et proposa tout haut à Fréjus de le faire prêter sur-le-champ. Fréjus le dit au roi comme chose convenable, et à l'instant M. le Duc le prêta. Peu après M. le Duc sortit ; tout ce qui étoit dans le cabinet le suivit ; la foule des pièces voisines augmenta sa suite, et dans un moment il ne fut plus parlé que de M. le Duc.

M. le duc de Chartres étoit à Paris, débauché alors fort gauche, chez une fille de l'Opéra qu'il entretenoit. Il y reçut le courrier qui lui apprit l'apoplexie, et en chemin un autre qui lui apprit la mort. Il ne trouva à la descente de son carrosse nulle foule, mais les seuls ducs de Noailles et de Guiche, qui lui offrirent très-apertement leurs services et tout ce qui pouvoit dépendre d'eux. Il les reçut comme des importuns dont il avoit hâte de se défaire, se pressa de monter chez Mme sa mère où il dit qu'il avoit rencontré deux hommes qui lui avoient voulu tendre un bon panneau, mais qu'il n'avoit pas donné dedans, et qu'il avoit bien su s'en défaire. Ce grand trait d'esprit, de jugement et de politique promit d'abord tout ce que ce prince a tenu depuis. On eut grand'peine à lui faire comprendre qu'il avoit fait une lourde sottise, il ne continua pas moins d'y retomber.

Pour moi, après avoir passé une cruelle nuit, j'allai au lever du roi, non pour m'y montrer, mais pour y dire un mot à M. le Duc plus sûrement et plus commodément, avec lequel j'étois en liaison continuelle depuis le lit de justice des Tuileries, quoique fort mécontent du consentement qu'il s'étoit laissé arracher pour le rétablissement des bâtards. Il se mettoit toujours au lever dans l'embrasure de la fenêtre du milieu, vis-à-vis de laquelle le roi s'habilloit ; et, comme il étoit fort grand, on l'apercevoit aisément de derrière l'épaisse haie qui environnoit le lever. Elle étoit ce jour-là prodigieuse. Je fis signe à

M. le Duc de me venir parler, et à l'instant il perça la foule et vint à moi : je le menai dans l'autre embrasure de la fenêtre la plus proche du cabinet, et là je lui dis que je ne lui dissimulois point que j'étois mortellement affligé ; qu'en même temps j'espérois sans peine qu'il étoit bien persuadé que si le choix d'un premier ministre avoit pu m'être déféré, je n'en eusse pas fait un autre que celui qui avoit été fait, sur quoi il me fit mille amitiés. Je lui dis ensuite qu'il y avoit dans le sac que M. le duc d'Orléans devoit porter à son travail avec le roi, lors du malheur de cette cruelle apoplexie, chose sur quoi il étoit nécessaire que je l'entretinsse présentement qu'il lui succédoit ; que je n'étois pas en état de supporter le monde ; que je le suppliois de m'envoyer avertir d'aller chez lui sitôt qu'il auroit un moment de libre, et de me faire entrer par la petite porte de son cabinet qui donnoit dans la galerie, pour m'éviter tout ce monde qui rempliroit son appartement. Il me le promit, et dans la journée, le plus gracieusement, et ajouta des excuses sur l'embarras du premier jour de son nouvel état, s'il ne me donnoit pas une heure certaine, et celle que je voudrois. Je connoissois ce cabinet et cette porte, parce que cet appartement avoit été celui de Mme la duchesse de Berry, à son mariage, dans la galerie haute de l'aile neuve, et que le mien étoit tout proche, de plain-pied, vis-à-vis de l'escalier.

J'allai de là chez la duchesse Sforze, qui étoit demeurée toujours fort de mes amies, et fort en commerce avec moi, quoique je ne visse plus Mme la duchesse d'Orléans depuis longtemps, comme il a été marqué ici en son lieu. Je lui dis que, dans le malheur qui venoit d'arriver, je me croyois obligé, par respect et attachement pour feu M. le duc d'Orléans, d'aller mêler ma douleur avec tout ce qui

tenoit particulièrement à lui, officiers les plus principaux, même ses bâtards, quoique je ne connusse aucun d'eux ; qu'il me paraîtroit fort indécent d'en excepter Mme la duchesse d'Orléans ; qu'elle savoit la situation où j'étois avec cette princesse, que je n'avois nulle volonté d'en changer ; mais qu'en cette occasion si triste je croyois devoir rendre à la veuve de M. le duc d'Orléans le respect d'aller chez elle : qu'au demeurant, il m'étoit entièrement indifférent de la voir ou non, content d'avoir fait à cet égard ce que je croyois devoir faire ; qu'ainsi, je la suppliois d'aller savoir d'elle si elle vouloit me recevoir ou non, et, au premier cas, d'une façon convenable, également content du oui ou du non, parce que je le serois également de moi-même en l'un et l'autre cas. Elle m'assura que Mme la duchesse d'Orléans seroit fort satisfaite de me voir et de me bien recevoir, et qu'elle alloit sur-le-champ s'acquitter de ma commission. Comme Mme Sforze logeoit fort près de Mme la duchesse d'Orléans, j'attendis chez elle son retour. Elle me dit que Mme la duchesse d'Orléans seroit fort aise de me voir, et me recevroit de façon que j'en serois content. J'y allai donc sur-le-champ.

Je la trouvai au lit avec peu de ses dames et de ses premiers officiers, et M. le duc de Chartres, avec toute la décence qui pouvoit suppléer à la douleur. Sitôt que j'approchai d'elle, elle me parla du malheur commun ; pas un mot de ce qui étoit entre elle et moi ; je l'avois stipulé ainsi. M. le duc de Chartres s'en alla chez lui ; la conversation traînante dura tout le moins que je pus. Je m'en allai chez M. [le duc] de Chartres, logé dans l'appartement qu'occupoit monsieur son père, avant qu'il fût régent. On me dit qu'il étoit enfermé. J'y retournai trois autres fois dans la même matinée. A la dernière, son pre-

mier valet de chambre en fut honteux, et l'alla avertir malgré moi. Il vint sur le pas de la porte de son cabinet, où il étoit avec je ne sais plus qui de fort commun ; c'étoit la sorte de gens qu'il lui falloit. Je vis un homme tout empêtré, tout hérissé, point affligé, mais embarrassé à ne savoir où il en étoit. Je lui fis le compliment le plus fort, le plus net, le plus clair, le plus énergique, et à haute voix. Il me prit apparemment pour quelque tiercelet des ducs de Guiche et de Noailles, et ne me fit pas l'honneur de me répondre un mot. J'attendis quelques moments, et voyant qu'il ne sortoit rien de ce simulacre, je fis la révérence et me retirai sans qu'il fît un seul pas pour me conduire, comme il le devoit faire tout du long de son appartement, et se rembucha dans son cabinet. Il est vrai qu'en me retirant, je jetai les yeux sur la compagnie, à droite et à gauche, qui me parut fort surprise. Je m'en allai chez moi, fort ennuyé de courir le château.

Comme je sortis de table, un valet de chambre de M. le Duc me vint dire qu'il m'attendoit, et me conduisit par la petite porte droit dans son cabinet. Il me reçut à la porte, la ferma, me tira un fauteuil et en prit un autre. Je l'instruisis de l'affaire dont je lui avois parlé le matin, et après l'avoir discutée, nous nous mîmes sur celle du jour. Il me dit qu'au sortir du lever du roi, il avoit été chez M. le duc de Chartres, auquel, après les compliments de condoléance, il avoit offert tout ce qui pourroit dépendre de lui pour mériter son amitié, et lui témoigner son véritable attachement pour la mémoire de M. le duc d'Orléans : qu'à cela, M. [le duc] de Chartres étant demeuré muet, il avoit redoublé de protestations et de désirs de lui complaire en toutes choses ; qu'à la fin il étoit venu un monosyllabe sec de remercîment, et un air d'éconduite qui avoit fait

prendre à M. le Duc le parti de s'en aller. Je lui rendis ce qui m'étoit arrivé ce même matin avec le même prince, duquel nous nous fîmes nos complaintes l'un à l'autre. M. le Duc me fit beaucoup d'amitiés et de politesses, et me demanda, en m'en conviant, si je ne viendrais pas le voir un peu souvent. Je lui répondis qu'accablé d'affaires et de monde comme il alloit être, je me ferois un scrupule de l'importuner, et ceux qui auroient affaire à lui ; que je me contenterois de m'y présenter quand j'aurois quelque chose à lui dire, et que, comme je n'étois pas accoutumé aux antichambres, je le suppliois d'ordonner à ses gens de l'avertir quand je paroîtrois chez lui, et lui de me faire entrer dans son cabinet au premier moment qu'il le pourroit, où je tâcherois de n'être ni long ni importun. Force amitiés, compliments, convis, etc. ; tout cela dura près de trois quarts d'heure ; et je m'enfuis à Meudon.

Mme de Saint-Simon alla le lendemain à Versailles faire sa cour au roi sur cet événement, et voir Mme la duchesse d'Orléans et Monsieur son fils. M. de Fréjus alla chez Mme de Saint-Simon dès qu'il la sut à Versailles, où elle ne coucha point. A travers toutes les belles choses qu'il lui dit de moi et sur moi, elle crut comprendre qu'il me sauroit plus volontiers à Paris qu'à Versailles. La Vrillière qui la vint voir aussi, et qui avoit plus de peur de moi encore que le Fréjus, se cacha moins par moins d'esprit et de tour, et scandalisa davantage Mme de Saint-Simon par son ingratitude après tout ce que j'avois fait pour lui. Ce petit compagnon comptoit avoir tonnelé M. le Duc par sa diligence à l'avertir et à le servir, et brusquer son duché tout de suite. Lorsqu'il m'en avoit parlé du temps de M. le duc d'Orléans, la généralité de mes réponses ne l'avoit pas mis à son aise à mon égard. Il vouloit jeter de la poudre aux

yeux et tromper M. le Duc par de faux exemples, dont il craignoit l'éclaircissement de ma part. Il ne m'en falloit pas tant pour me confirmer dans le parti que de longue main j'avois résolu de prendre sur l'inspection de l'état menaçant de M. le duc d'Orléans. Je m'en allai à Paris, bien résolu de ne paroître devant les nouveaux maîtres du royaume que dans les rares nécessités ou de bienséances indispensables, et pour des moments, avec la dignité d'un homme de ma sorte, et de celle de tout ce que j'avois personnellement été. Heureusement pour moi je n'avois, dans aucun temps, perdu de vue le changement total de ma situation, et pour dire la vérité, la perte de Mgr le duc de Bourgogne, et tout ce que je voyois dans le gouvernement m'avoit émoussé sur toute autre de même nature. Je m'étois vu enlever ce cher prince au même âge que mon père avoit perdu Louis XIII, c'est-à-dire, mon père à trente-six ans, son roi de quarante et un ; moi, à trente-sept, un prince qui n'avoit pas encore trente ans, prêt à monter sur le trône, et à ramener dans le monde la justice, l'ordre, la vérité ; et depuis, un maître du royaume constitué à vivre un siècle, tel que nous étions lui et moi l'un à l'autre, et qui n'avoit pas six mois plus que moi. Tout m'avoit préparé à me survivre à moi-même, et j'avois tâché d'en profiter.

Monseigneur étoit mort à quarante-neuf ans et demi et M. le duc d'Orléans vécut deux mois moins. Je compare cette durée de vie si égale, à cause de la situation où on a vu ces deux princes à l'égard l'un de l'autre, jusqu'à la mort de Monseigneur. Tel est ce monde et son néant.

La mort de M. le duc d'Orléans fit un grand bruit au dedans et au dehors ; mais les pays étrangers lui rendirent incomparablement plus de justice et le regrettèrent beaucoup plus que les François. Quoi-

que les étrangers connussent sa foiblesse, et que les Anglois en eussent étrangement abusé, ils n'en étoient pas moins persuadés, par leur expérience, de l'étendue et de la justesse de son esprit, de la grandeur de son génie et de ses vues, de sa singulière pénétration, de la sagesse et de l'adresse de sa politique, de la fertilité de ses expédients et de ses ressources, de la dextérité de sa conduite dans tous les changements de circonstances et d'événements, de sa netteté à considérer les objets et à combiner toutes choses, de sa supériorité sur les ministres et sur ceux que les diverses puissances lui envoyoient, du discernement exquis à démêler, à tourner les affaires, de sa savante aisance à répondre sur-le-champ à tout, quand il le vouloit. Tant de grandes et rares parties pour le gouvernement le leur faisoient redouter et ménager, et le gracieux qu'il mettoit à tout, et qui savoit charmer jusqu'aux refus, le leur rendoit encore aimable. Ils estimoient de plus sa grande et naïve valeur. La courte lacune de l'enchantement par lequel ce malheureux Dubois avoit comme anéanti ce prince, n'avoit fait que le relever à leurs yeux par la comparaison de sa conduite, quand elle étoit sienne, d'avec sa conduite quand elle n'en portoit que le nom et qu'elle n'étoit que celle de son ministre. Ils avoient vu ce ministre mort, le prince reprendre le timon des affaires avec les mêmes talents qu'ils avoient admirés en lui auparavant; et cette foiblesse, qui étoit son grand défaut, se laissoit beaucoup moins sentir au dehors qu'au dedans.

Le roi, touché de son inaltérable respect, de ses attentions à lui plaire, de sa manière de lui parler, et de celle de son travail avec lui, le pleura et fut véritablement touché de sa perte, en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis, et cela est revenu souvent, qu'avec estime, affection et regret, tant la vérité

perce d'elle-même malgré tout l'art et toute l'assiduité des mensonges et de la plus atroce calomnie, dont j'aurai occasion de parler dans les additions que je me propose de faire à ces Mémoires, si Dieu m'en permet le loisir. M. le Duc, qui montoit si haut par cette perte, eut sur elle une contenance honnête et bienséante. Mme la Duchesse se contint fort convenablement ; les bâtards qui ne gagnoient pas au change, ne purent se réjouir. Fréjus se tint à quatre. On le voyoit suer sous cette gêne, sa joie, ses espérances muettes lui échapper à tout propos, toute sa contenance étinceler malgré lui.

La cour fut peu partagée, parce que le sens y est corrompu par les passions. Il s'y trouva des gens aux yeux sains, qui le voyoient comme faisoient les étrangers et qui continuellement témoins de l'agrément de son esprit, de la facilité de son accès, de cette patience et de cette douceur à écouter, qui ne s'altéroit jamais, de cette bonté dont il savoit se parer d'une façon si naturelle, quoique quelquefois ce n'en fût que le masque, de ses traits plaisants à écarter et à éconduire sans jamais blesser, sentirent tout le poids de sa perte. D'autres, en plus grand nombre, en furent fâchés aussi, mais bien moins par regret que par la connoissance du caractère du successeur et de celui encore de ses entours. Mais le gros de la cour ne le regretta point du tout : les uns de cabales opposées, les autres indignés de l'indécence de sa vie et du jeu qu'il s'étoit fait de promettre sans tenir, force mécontents, quoique presque tous bien mal à propos, une foule d'ingrats dont le monde est plein, et qui dans les cours font de bien loin le plus grand nombre, ceux qui se croyoient en passe d'espérer plus du successeur pour leur fortune et leurs vues, enfin un monde d'amateurs stupides de nouveautés.

Dans l'Église, les béats et même les dévots se réjouirent de la délivrance du scandale de sa vie, et de la force que son exemple donnoit aux libertins, et les jansénistes et les constitutionnaires, d'ambition ou de sottise, s'accordèrent à s'en trouver tous consolés. Les premiers, séduits par des commencements pleins d'espérance, en avoient depuis éprouvé pis que du feu roi; les autres, pleins de rage qu'il ne leur eût pas tout permis, parce qu'ils vouloient tout exterminer, et anéantir une bonne fois et solidement les maximes et les libertés de l'Église gallicane, surtout les appels comme d'abus, établir la domination des évêques sans bornes, et revenir à leur ancien état de rendre la puissance épiscopale redoutable à tous, jusques aux rois, exultoient de se voir délivrés d'un génie supérieur, qui se contentoit de leur sacrifier les personnes, mais qui les arrêtoit trop ferme sur le grand but qu'ils se proposoient, vers lequel tous leurs artifices n'avoient cessé de tendre, et ils espéroient tout d'un successeur qui ne les apercevroit pas, qu'ils étourdiroient aisément, et avec qui ils seroient plus librement hardis.

Le parlement, et comme lui tous les autres parlements, et toute la magistrature, qui, par être toujours assemblée, est si aisément animée du même esprit, n'avoit pu pardonner à M. le duc d'Orléans les coups d'autorité auxquels le parlement lui-même l'avoit enfin forcé plus d'une fois d'avoir recours, par les démarches les plus hardies, que ses longs délais et sa trop longue patience avoit laissé porter à le dépouiller de toute autorité pour s'en revêtir lui-même. Quoique d'adresse, puis de hardiesse, le parlement se fût soustrait à la plupart de l'effet de ces coups d'autorité, il n'étoit plus en état de suivre sa pointe, et par ce qui restoit nécessairement des bornes que le régent y avoit mises, ce but si cher du

parlement lui étoit échappé. Sa joie obscure et ténébreuse ne se contraignit pas d'être délivré d'un gouvernement duquel, après avoir arraché tant de choses, il ne se consoloit point de n'avoir pas tout emporté, de n'avoir pu changer son état de simple cour de justice en celui de parlement d'Angleterre, mais en tenant la chambre haute sous le joug.

Le militaire, étouffé sans choix par des commissions de tous grades et par la prodigalité des croix de Saint-Louis, jetées à toutes mains, et trop souvent achetées des bureaux et des femmes, ainsi que les avancements en grades, étoit outré de l'économie extrême qui le réduisoit à la dernière misère, et de l'exacte sévérité d'une pédanterie qui le tenoit en un véritable esclavage. L'augmentation de la solde n'avoit pas fait la moindre impression sur le soldat ni sur le cavalier, par l'extrême cherté des choses les plus communes et les plus indispensables à la vie, de manière que cette partie de l'État, si importante, si répandue, si nombreuse, plus que jamais tourmentée et réduite sous la servitude des bureaux et de tant d'autres gens ou méprisables ou peu estimables, ne put que se trouver soulagée par l'espérance du changement qui pourroit alléger son joug et donner plus de lien à l'ordre du service et plus d'égards au mérite et aux services. Le corps de la marine, tombé comme en désuétude et dans l'oubli, ne pouvoit qu'être outré de cet anéantissement et se réjouir de tout changement, quel qu'il pût être ; et tout ce qui s'appeloit gens de commerce, arrêtés tout court partout pour complaire aux Anglois, et gênés en tout par la compagnie des Indes, ne pouvoient être en de meilleures dispositions.

Enfin, le gros de Paris es des provinces, désespéré des cruelles opérations des finances et d'un perpétuel jeu de gobelets pour tirer tout l'argent, qui mettoit

d'ailleurs toutes les fortunes en l'air et la confusion dans toutes les familles, outré de plus de la prodigieuse cherté où ces opérations avoient fait monter toutes choses, sans exception de pas une, tant de luxe que de première nécessité pour la vie, gémissoit depuis longtemps après une délivrance et un soulagement qu'il se figuroit aussi vainement que certainement par l'excès du besoin et l'excès du désir. Enfin, il n'est personne qui n'aime à pouvoir compter sur quelque chose, qui ne soit désolé des tours d'adresse et de passe-passe, et de tomber sans cesse, malgré toute prévoyance, dans des torquets et dans d'inévitables panneaux ; de voir fondre son patrimoine ou sa fortune entre ses mains, sans trouver de protection dans son droit ni dans les lois, et de ne savoir plus comment vivre et soutenir sa famille.

Une situation si forcée et si générale, nécessairement émanée de tant de faces contradictoires successivement données aux finances, dans la fausse idée de réparer la ruine et le chaos où elles s'étoient trouvées à la mort de Louis XIV, ne pouvoit faire regretter au public celui qu'il en regardoit comme l'auteur, comme ces enfants qui se prennent en pleurant au morceau de bois qu'un imprudent leur a fait tomber en passant sur le pied, qui jettent, de colère, ce bois de toute leur force, comme la cause du mal qu'ils sentent, et qui ne font pas la moindre attention à ce passant qui en est la seule et véritable cause. C'est ce que j'avois bien prévu qui arriveroit sur l'arrangement, ou plutôt le dérangement de plus en plus des finances, et que je voulois ôter de dessus le compte du M. le duc d'Orléans par les états généraux que je lui avois proposés, qu'il avoit agréés, et dont le duc de Noailles rompit l'exécution à la mort du roi, pour son intérêt personnel, comme on l'a vu en son lieu dans ces Mémoires, à la mort du roi.

La suite des années a peu à peu fait tomber les écailles de tant d'yeux, et a fait regretter M. le duc d'Orléans à tous avec les plus cuisants regrets, et [ils] lui ont à la fin rendu la justice qui lui avoit toujours été due.

LIV. — LE ROMAN DU DUC DE LAUZUN

Le duc de Lauzun mourut le 19 novembre à quatre-vingt-dix ans et six mois. L'union intime des deux sœurs que lui et moi avions épousées, et l'habitation continuelle de la cour, où même nous avions un pavillon fixé pour nous quatre à Marly tous les voyages, m'a fait vivre continuellement avec lui, et depuis la mort du roi nous nous voyions presque tous les jours à Paris, et nous mangions continuellement ensemble chez moi et chez lui. Il a été un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre, que c'est avec beaucoup de raison qui La Bruyère a dit de lui dans ses *Caractères* qu'il n'étoit pas permis de rêver comme il a vécu. A qui l'a vu de près même dans sa vieillesse, ce mot semble avoir encore plus de justesse.

Le duc de Lauzun étoit un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposoit, mais sans agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux gens de son temps; plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition, toutefois bon ami quand il l'étoit, ce qui

étoit rare, et bon parent, volontiers ennemi même des indifférents, et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules, extrêmement brave et aussi dangereusement hardi. Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage et plein de recherches d'industrie, d'intrigues, de bassesse pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnoient personne. Il vint à la cour sans aucun bien, cadet de Gascogne fort jeune, débarquer de sa province sous le nom de marquis de Puyguilhem. Le maréchal de Grammont, cousin germain de son père, le retira chez lui. Il étoit lors dans la première considération à la cour, dans la confidence de la reine mère et du cardinal Mazarin, et avoit le régiment des gardes et la survivance pour le comte de Guiche son fils aîné, qui, de son côté, étoit la fleur des braves et des dames, et des plus avant dans les bonnes grâces du roi et de la comtesse de Soissons, nièce du cardinal, de chez laquelle le roi ne bougeoit, et qui étoit la reine de la cour. Le comte de Guiche y introduisit le marquis de Puyguilhem, qui en fort peu de temps devint favori du roi, qui lui donna son régiment de dragons en le créant, et bientôt après le fit maréchal de camp, et créa pour lui la charge de colonel général des dragons.

Le duc de Mazarin, déjà retiré de la cour, en 1699, voulut se défaire de sa charge de grand maître de l'artillerie ; Puyguilhem en eut le vent des premiers, il la demanda au roi qui la lui promit, mais sous le secret pour quelques jours. Le jour venu que le roi lui avoit dit qu'il le déclareroit, Puyguilhem qui avoit les entrées des premiers gentilshommes de la chambre, qu'on nomme aussi les grandes entrées, alla attendre la sortie du roi du conseil des finances,

dans une pièce où personne n'entroit pendant le conseil, entre celle où toute la cour attendoit et celle où le conseil se tenoit. Il y trouva Nyert, premier valet de chambre en quartier, qui lui demanda par quel hasard il y venoit ; Puyguilhem sûr de son affaire crut se dévouer ce premier valet de chambre en lui faisant confidence de ce qui alloit se déclarer en sa faveur ; Nyert lui en témoigna sa joie, puis tira sa montre, et vit qu'il auroit encore le temps d'aller exécuter, disoit-il, quelque chose de court et de pressé que le roi lui avoit ordonné : il monte quatre à quatre un petit degré au haut duquel étoit le bureau où Louvois travailloit toute la journée, car à Saint-Germain les logements étoient fort petits et fort rares, et les ministres et presque toute la cour logeoient chacun chez soi, à la ville. Nyert entre dans le bureau de Louvois, et l'avertit qu'au sortir du conseil des finances, dont Louvois n'étoit point, Puyguilhem alloit être déclaré grand maître de l'artillerie, et lui conte ce qu'il venoit d'apprendre de lui-même, et où il l'avoit laissé.

Louvois haïssoit Puyguilhem, ami de Colbert, son émule, et il en craignoit la faveur et les hauteurs dans une charge qui avoit tant de rapports nécessaires avec son département de la guerre, et de laquelle il envahissoit les fonctions et l'autorité tant qu'il pouvoit, ce qu'il sentoit que Puyguilhem ne seroit ni d'humeur ni de faveur à souffrir. Il embrasse Nyert, le remercie, le renvoie au plus vite, prend que'que papier pour lui servir d'introduction, descend, et trouve Puyguilhem et Nyert dans cette pièce ci-devant dite. Nyert fait le surpris de voir arriver Louvois, et lui dit que le conseil n'est pas levé. « N'importe, répondit Louvois, je veux entrer ; j'ai quelque chose de pressé à dire au roi ; » et tout de suite entre ; le roi surpris de le voir lui demande

ce qui l'amène, se lève et va à lui. Louvois le tire dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui dit qu'il sait qu'il va déclarer Puyguilhem grand maître de l'artillerie, qu'il l'attend à la sortie du conseil dans la pièce voisine, que Sa Majesté est pleinement maîtresse de ses grâces et de ses choix, mais qu'il a cru de son service de lui représenter l'incompatibilité qui est entre Puyguilhem et lui, ses caprices, ses hauteurs : qu'il voudra tout faire et tout changer dans l'artillerie ; que cette charge a une si nécessaire connexion avec le département de la guerre, qu'il est impossible que le service s'y fasse parmi des entreprises et des fantaisies continuelles, et la mésintelligence déclarée entre le grand maître et le secrétaire d'État, dont le moindre inconvénient sera d'importuner Sa Majesté tous les jours de leurs querelles et de leurs réciproques prétentions, dont il faudra qu'elle soit juge à tous moments.

Le roi se sentit extrêmement piqué de voir son secret su de celui à qui principalement il le vouloit cacher ; répond à Louvois d'un air fort sérieux que cela n'est pas fait encore, le congédie et va se rasseoir au conseil. Un moment après qu'il fut levé, le roi sort pour aller à la messe, voit Puyguilhem et passe sans lui rien dire. Puyguilhem fort étonné attend le reste de la journée, et voyant que la déclaration promise ne venoit point, en parle au roi à son petit coucher. Le roi lui répond que cela ne se peut encore, et qu'il verra : l'ambiguïté de la réponse et son ton sec alarment Puyguilhem ; il avoit le vol des dames et le jargon de la galanterie ; il va trouver Mme de Montespan, à qui il conte son inquiétude, et qu'il conjure de la faire cesser. Elle lui promet merveilles et l'amuse ainsi plusieurs jours.

Las de tout ce manége et ne pouvant deviner d'où lui vient son mal, il prend une résolution incroyable

si elle n'étoit attestée de toute la cour d'alors. Il couchoit avec une femme de chambre favorite de Mme de Montespan, car tout lui étoit bon pour être averti et protégé ; et vient à bout de la plus hasardeuse hardiesse dont on ait jamais ouï parler. Parmi tous ses amours le roi ne découcha jamais d'avec la reine, souvent tard, mais sans y manquer, tellement que pour être plus à son aise, il se mettoit les après-dînées entre deux draps chez ses maîtresses. Puyguilhem se fit cacher par cette femme de chambre sous le lit dans lequel le roi s'alloit mettre avec Mme de Montespan, et par leur conversation, y apprit l'obstacle que Louvois avoit mis à sa charge, la colère du roi de ce que son secret avoit été éventé, sa résolution de ne lui point donner l'artillerie par ce dépit, et pour éviter les querelles et l'importunité continuelle d'avoir à les décider entre Puyguilhem et Louvois. Il y entendit tous les propos qui se tinrent de lui entre le roi et sa maîtresse, et que celle-ci qui lui avoit tant promis tous ses bons offices, lui en rendit tous les plus mauvais qu'elle put. Une toux, le moindre mouvement, le plus léger hasard pouvoit déceler ce téméraire, et alors que seroit-il devenu ? Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante tout à la fois.

Il fut plus heureux que sage, et ne fut point découvert. Le roi et sa maîtresse sortirent enfin de ce lit. Le roi se rhabilla et s'en alla chez lui, Mme de Montespan se mit à sa toilette pour aller à la répétition d'un ballet où le roi, la reine et toute la cour devoit aller. La femme de chambre tira Puyguilhem de dessous ce lit, qui apparemment n'eut pas un moindre besoin d'aller se rajuster chez lui. De là il s'en vint se coller à la porte de la chambre de Mme de Montespan.

Lorsqu'elle en sortit pour aller à la répétition du

ballet, il lui présenta la main, et lui demanda avec un air plein de douceur et de respect, s'il pouvoit se flatter qu'elle eût daigné se souvenir de lui auprès du roi. Elle l'assura qu'elle n'y avoit pas manqué, et lui composa comme il lui plut tous les services qu'elle venoit de lui rendre. Par-ci, par-là il l'interrompit crédulement de questions pour la mieux enferrer, puis s'approchant de son oreille, il lui dit qu'elle étoit une menteuse, une friponne, une coquine, une p.... à chien, et lui répéta mot pour mot toute la conversation du roi et d'elle. Mme de Montespan en fut si troublée qu'elle n'eut pas la force de lui répondre un seul mot, et à peine de gagner le lieu où elle alloit, avec grande difficulté à surmonter et à cacher le tremblement de ses jambes et de tout son corps, en sorte qu'en arrivant dans le lieu de la répétition du ballet, elle s'évanouit. Toute la cour y étoit déjà. Le roi tout effrayé vint à elle, on eut de la peine à la faire revenir. Le soir elle conta au roi ce qui lui étoit arrivé, et ne doutoit pas que ce ne fût le diable qui eût sitôt et si précisément informé Puyguilhem de tout ce qu'ils avoient dit de lui dans ce lit. Le roi fut extrêmement irrité de toutes les injures que Mme de Montespan en avoit essuyées, et fort en peine comment Puyguilhem avoit [pu] être si exactement et si subitement instruit.

Puyguilhem, de son côté, étoit furieux de manquer l'artillerie, de sorte que le roi et lui se trouvoient dans une étrange contrainte ensemble. Cela ne put durer que quelques jours. Puyguilhem, avec ses grandes entrées, épia un tête-à-tête avec le roi et le saisit. Il lui parla de l'artillerie et le somma audacieusement de sa parole. Le roi lui répondit qu'il n'en étoit plus tenu, puisqu'il ne la lui avoit donnée que sous le secret, et qu'il y avoit manqué. Là-dessus Puyguilhem s'éloigne de quelques pas, tourne le dos au

roi, tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie en fureur qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, fit peut-être dans ce moment la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il seroit fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort.

Le lendemain matin, Puyguilhem, qui n'avoit osé se montrer depuis, fut arrêté dans sa chambre et conduit à la Bastille. Il étoit ami intime de Guitry, favori du roi, pour lequel il avoit créé la charge de grand maître de la garde-robe. Il osa parler au roi en sa faveur, et tâcher de rappeler ce goût infini qu'il avoit pris pour lui. Il réussit à toucher le roi d'avoir fait tourner la tête à Puyguilhem par le refus d'une aussi grande charge, sur laquelle il avoit cru devoir compter sur sa parole, tellement que le roi voulut réparer ce refus. Il donna l'artillerie au comte du Lude, chevalier de l'ordre en 1661, qu'il aimoit fort par habitude et par la conformité du goût de la galanterie et de la chasse. Il étoit capitaine et gouverneur de Saint-Germain, et premier gentilhomme de la chambre. Il le fit duc non vérifié ou à brevet en 1675. La duchesse du Lude, dame d'honneur de Mme la Dauphine-Savoie, étoit sa seconde femme et sa veuve sans enfants. Il vendit sa charge de premier gentilhomme de la chambre, pour payer l'artillerie, au duc de Gesvres, qui étoit capitaine des gardes du corps ; et le roi fit offrir cette dernière charge en dédommagement à Puyguilhem, dans la Bastille. Puyguilhem, voyant cet incroyable et prompt retour du roi pour lui, reprit assez d'audace pour se flatter d'en tirer un plus grand parti, et refusa. Le roi ne s'en rebuta point. Guitry alla prêcher son ami dans la Bastille, et obtint à grand'-

peine qu'il auroit la bonté d'accepter l'offre du roi. Dès qu'il eut accepté, il sortit de la Bastille, alla saluer le roi, et prêter serment de sa nouvelle charge, et vendit les dragons.

Il avoit eu, dès 1665, le gouvernement de Berry, à la mort du maréchal de Clerembault. Je ne parle point ici de ses aventures avec Mademoiselle, qu'elle raconte elle-même si naïvement dans ses mémoires, et l'extrême folie qu'il fit de différer son mariage avec elle, auquel le roi avoit consenti, pour avoir de belles livrées et pour obtenir que le mariage fût célébré à la messe du roi, ce qui donna le temps à Monsieur, poussé par M. le Prince, d'aller tous deux faire des représentations au roi, qui l'engagèrent à rétracter son consentement; ce qui rompit le mariage. Mademoiselle jeta feu et flammes ; mais Puyguilhem, qui, depuis la mort de son père, avoit pris le nom de comte de Lauzun, en fit au roi le grand sacrifice de bonne grâce, et plus sagement qu'il ne lui appartenoit. Il avoit eu la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi au bec de corbin, qu'avoit son père, et venoit d'être fait lieutenant général.

Il étoit amoureux de Mme de Monaco, sœur du comte de Guiche, intime amie de Madame et dans toutes ses intrigues, tellement que, quoique ce fût chose sans exemple et qui n'en a pas eu depuis, elle obtint du roi, avec qui elle étoit extrêmement bien, d'avoir, comme fille d'Angleterre, une surintendante comme la reine, et que ce fût Mme de Monaco. Lauzun étoit fort jaloux et n'étoit pas content d'elle. Une après-dînée d'été qu'il étoit allé à Saint-Cloud, il trouva Madame et sa cour assises à terre sur le parquet, pour se rafraîchir, et Mme de Monaco à demi couchée, une main renversée par terre. Lauzun se met en galanterie avec les dames, et tourne si bien qu'il appuie son talon dans le creux de la main de Mme de Monaco,

y fait la pirouette et s'en va. Mme de Monaco eut la force de ne point crier et de s'en taire. Peu après il fit bien pis. Il écuma que le roi avoit des passades avec elle, et l'heure où Bontems la conduisoit enveloppée d'une cape, par un degré dérobé, sur le palier duquel étoit une porte de derrière des cabinets du roi et vis-à-vis, sur le même palier, un privé. Lauzun prévient l'heure et s'embusque dans le privé, le ferme en dedans d'un crochet, voit par le trou de la serrure le roi qui ouvre sa porte et met la clef en dehors et la referme. Lauzun attend un peu, écoute à la porte, la ferme à double tour avec la clef, la tire et la jette dans le privé, où il s'enferme de nouveau. Quelque temps après arrive Bontems et la dame, qui sont bien étonnées de ne point trouver la clef à la porte du cabinet. Bontems frappe doucement plusieurs fois inutilement, enfin si fort que le roi arrive. Bontems lui dit qu'elle est là et d'ouvrir, parce que la clef n'y est pas. Le roi répond qu'il l'y a mise ; Bontems la cherche à terre pendant que le roi veut ouvrir avec le pêne, et il trouve la porte fermée à double tour. Les voilà tous trois bien étonnés et bien empêchés ; la conversation se fait à travers la porte comment ce contre-temps peut être arrivé ; le roi s'épuise à vouloir forcer le pêne, et ouvrir malgré le double tour. A la fin il fallut se donner le bonsoir à travers la porte, et Lauzun, qui les entendoit, à n'en pas perdre un mot, et qui les voyoit de son privé par le trou de la serrure, bien enfermé au crochet comme quelqu'un qui seroit sur le privé, rioit bas de tout son cœur, et se moquoit d'eux avec délices.

En 1670, le roi voulut faire un voyage triomphant avec les dames, sous prétexte d'aller visiter ses places de Flandre, accompagné d'un corps d'armée et de toutes les troupes de sa maison, tellement que l'alarme

en fut grande dans les Pays-Bas, que le roi prit soin de rassurer. Il donna le commandement du total au comte de Lauzun, avec la patente de général d'armée. Il en fit les fonctions avec beaucoup d'intelligence, une galanterie et une magnificence extrême. Cet éclat et cette marque si distinguée de la faveur de Lauzun donna fort à penser à Louvois que Lauzun ne ménageoit en aucune sorte. Ce ministre se joignit à Mme de Montespan, qui ne lui avoit pas pardonné la découverte qu'il avoit faite et les injures atroces qu'il lui avoit dites, et [ils] firent si bien tous les deux qu'ils réveillèrent dans le roi le souvenir de l'épée brisée, l'insolence d'avoir si peu après et encore dans la Bastille, refusé plusieurs jours la charge de capitaine des gardes du corps, le firent regarder comme un homme qui ne se connoissoit plus, qui avoit suborné Mademoiselle jusqu'à s'être vu si près de l'épouser, et s'en être fait assurer des biens immenses ; enfin comme un homme très-dangereux par son audace, et qui s'étoit mis en tête de se dévouer les troupes par sa magnificence, ses services aux officiers, et par la manière dont il avoit vécu avec elles au voyage de Flandre, et s'en étoit fait adorer. Ils lui firent un crime d'être demeuré ami en grande liaison avec la comtesse de Soissons, chassée de la cour et soupçonnée de crimes. Il faut bien qu'ils en aient donné quelqu'un à Lauzun que je n'ai pu apprendre, par le traitement barbare qu'ils vinrent à bout de lui faire.

Ces menées durèrent toute l'année 1671, sans que Lauzun pût s'apercevoir de rien au visage du roi ni à celui de Mme de Montespan, qui le traitoient avec la distinction et la familiarité ordinaire. Il se connoissoit fort en pierreries et à les faire bien monter, et Mme de Montespan l'y employoit souvent. Un soir du milieu de novembre 1671, qu'il arrivoit de Paris,

où Mme de Montespan l'avoit envoyé le matin pour des pierreries, comme le comte de Lauzun ne faisoit que mettre pied à terre, et entrer dans sa chambre, le maréchal de Rochefort, capitaine des gardes en quartier, y entra presque au même moment et l'arrêta. Lauzun, dans la dernière surprise, voulut savoir pourquoi, voir le roi ou Mme de Montespan, au moins leur écrire : tout lui fut refusé. Il fut conduit à la Bastille, et peu après à Pignerol, où il fut enfermé sous une basse voûte. La charge de capitaine des gardes du corps fut donnée à M. de Luxembourg, et le gouvernement de Berry au duc de La Rochefoucauld, qui, à la mort de Guitry, au passage du Rhin, 12 juin 1672, fut grand maître de la garde-robe.

On peut juger de l'état d'un homme tel qu'étoit Lauzun, précipité en un clin d'œil de si haut dans un cachot du château de Pignerol, sans voir personne et sans imaginer pourquoi. Il s'y soutint pourtant assez longtemps, mais à la fin il y tomba si malade qu'il fallut songer à se confesser. Je lui ai ouï conter qu'il craignit un prêtre supposé ; qu'à cause de cela il voulut opiniâtrément un capucin, et que dès qu'il fut venu, il lui sauta à la barbe, et la tira tant qu'il put de tous côtés pour voir si elle n'étoit point postiche. Il fut quatre ou cinq ans dans ce cachot. Les prisonniers trouvent des industries que la nécessité apprend. Il y en avoit au-dessus de lui et à côté, aussi plus haut : ils trouvèrent moyen de lui parler. Ce commerce les conduisit à faire un trou bien caché pour s'entendre plus aisément, puis de l'accroître et de se visiter.

Le surintendant Fouquet étoit enfermé dans leur voisinage depuis décembre 1664, qu'il y avoit été conduit de la Bastille, où on l'avoit amené de Nantes où le roi étoit, et où il l'avoit fait arrêter le 5 septem-

bre 1661, et mener à la Bastille. Il sut par ses voisins, qui avoient trouvé aussi moyen de le voir, que Lauzun étoit sous eux. Fouquet, qui ne recevoit aucune nouvelle, en espéra par lui, et eut grande envie de le voir. Il l'avoit laissé jeune homme, pointant à la cour par le maréchal de Grammont, bien reçu chez la comtesse de Soissons d'où le roi ne bougeoit, et le voyoit déjà de bon œil. Les prisonniers qui avoient lié commerce avec lui firent tant qu'ils le persuadèrent de se laisser hisser par leur trou pour voir Fouquet chez eux, que Lauzun aussi étoit bien aise de voir. Les voilà donc ensemble, et Lauzun à conter sa fortune et ses malheurs à Fouquet. Le malheureux surintendant ouvroit les oreilles et de grands yeux quand il entendit dire à ce cadet de Gascogne, trop heureux d'être recueilli et hébergé chez le maréchal de Grammont, qu'il avoit été général des dragons, capitaine des gardes, et eu la patente et la fonction de général d'armée. Fouquet ne savoit plus où il en étoit, le crut fou, et qu'il lui racontoit ses visions, quand il lui expliqua comment il avoit manqué l'artillerie, et ce qui s'étoit passé après là-dessus ; mais il ne douta plus de la folie arrivée à son comble, jusqu'à avoir peur de se trouver avec lui, quand il lui raconta son mariage consenti par le roi avec Mademoiselle, comment rompu, et tous les biens qu'elle lui avoit assurés. Cela refroidit fort leur commerce, du côté de Fouquet, qui, lui croyant la cervelle totalement renversée, ne prenoit que pour des contes en l'air toutes les nouvelles que Lauzun lui disoit de tout ce qui s'étoit passé dans le monde depuis la prison de l'un jusqu'à la prison de l'autre.

Celle du malheureux surintendant fut un peu adoucie avant celle de Lauzun. Sa femme, et quelques officiers du château de Pignerol, eurent permission de le voir et de lui apprendre des nouvelles

du monde. Une des premières choses qu'il leur dit fut de plaindre ce pauvre Puyguilhem, qu'il avoit laissé jeune et sur un assez bon pied à la cour pour son âge, à qui la cervelle avoit tourné, et dont on cachoit la folie dans cette même prison ; mais quel fut son étonnement quand tous lui dirent et lui assurèrent la vérité des mêmes choses qu'il avoit sues de lui ! Il n'en revenoit pas, et fut tenté de leur croire à tous la cervelle dérangée : il fallut du temps pour le persuader. A son tour Lauzun fut tiré du cachot, et eut une chambre, et bientôt après la même liberté qu'on avoit donnée à Fouquet, afin de se voir tous deux tant qu'ils voulurent. Je n'ai jamais su ce qui en déplut à Lauzun ; mais il sortit de Pignerol son ennemi, et a fait depuis tout du pis qu'il a pu à Fouquet, et après sa mort, jusqu'à la sienne, à sa famille.

Le comte de Lauzun avoit quatre sœurs, qui toutes n'avoient rien. L'aînée fut fille d'honneur de la reine mère, qui la fit épouser, en 1663, à Nogent, qui étoit Bautru, et capitaine de la porte, et maître de la garde-robe, tué au passage du Rhin, laissant un fils et des filles. La seconde épousa Belsunce, et passa sa vie avec lui dans leur province ; la troisième fut abbesse de Notre-Dame de Saintes, et la quatrième, du Ronceray à Angers.

Mme de Nogent n'avoit ni moins d'esprit, ni guère moins d'intrigue que son frère, mais bien plus suivie et bien moins d'extraordinaire que lui, quoiqu'elle en eût aussi sa part. Mais elle fut fort arrêtée par l'extrême douleur de la perte de son mari, dont elle porta tout le reste de sa vie le premier grand deuil de veuve, et en garda toutes les contraignantes bienséances. Ce fut la première qui s'en avisa. Mme de Vaubrun, sa belle-sœur, suivit son exemple. Elles avoient épousé les deux frères, et dans ces

derniers temps Mme de Cavoye, de qui j'ai assez parlé ici. Malgré ce deuil, Mme de Nogent plaça l'argent des brevets de retenue de la dépouille de son frère, et des dragons qu'il avoit eus pour rien, régiment et charge de colonel général qu'il avoit vendus ; elle prit soin du reste de son bien, et en accumula si bien les revenus, et le fit si bien valoir pendant sa longue prison, qu'il en sortit extrêmement riche. Elle eut enfin la permission de le voir, et fit plusieurs voyages à Pignerol.

Mademoiselle étoit inconsolable de cette longue et dure prison, et faisoit toutes les démarches possibles pour délivrer le comte de Lauzun. Le roi résolut enfin d'en profiter pour le duc du Maine et de la lui faire acheter bien cher. Il lui en fit faire la proposition, qui n'alla pas à moins qu'à assurer, après elle, au duc du Maine et à sa postérité le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes. Le don étoit énorme, tant par le prix que par la dignité et l'étendue de ces trois morceaux. Elle avoit de plus assuré les deux premiers à Lauzun, avec le duché de Saint-Fargeau et la belle terre de Thiers en Auvergne, lorsque leur mariage fut rompu, et il falloit le faire renoncer à Eu et à Aumale, pour que Mademoiselle en pût disposer en faveur du duc du Maine. Mademoiselle ne se pouvoit résoudre à passer sous ce joug et à dépouiller Lauzun de bienfaits si considérables. Elle fut priée jusqu'à la dernière importunité, enfin menacée par les ministres, tantôt Louvois, tantôt Colbert, duquel elle étoit plus contente, parce qu'il étoit bien de tout temps avec Lauzun, et qu'il la manioit plus doucement que Louvois, son ennemi, qui étoit toujours réservé à porter les plus dures paroles, et qui s'en acquittoit encore plus durement. Elle sentoit sans cesse que le roi ne l'aimoit point, et qu'il ne lui avoit jamais

pardonné le voyage d'Orléans, qu'elle rassura dans sa révolte, moins encore le canon de la Bastille, qu'elle fit tirer en sa présence sur les troupes du roi, et qui sauva M. le Prince et les siennes au combat du faubourg Saint-Antoine. Elle comprit donc enfin que le roi, éloigné d'elle sans retour, et qui ne consentoit à la liberté de Lauzun que par sa passion d'élever et d'enrichir ses bâtards, ne cesseroit de la persécuter jusqu'à ce qu'elle eût consenti, sans aucune espérance de rien rabattre ; [elle] y donna enfin les mains avec les plaintes et les larmes les plus amères. Mais pour la validité de la chose, on trouva qu'il falloit que Lauzun fût en liberté pour renoncer au don de Mademoiselle, tellement qu'on prit le biais qu'il avoit besoin des eaux de Bourbon, et Mme de Montespan aussi, pour qu'ils y pussent conférer ensemble sur cette affaire.

Lauzun y fut amené et gardé à Bourbon par un détachement de mousquetaires commandé par Maupertuis. Lauzun vit donc plusieurs fois Mme de Montespan chez elle à Bourbon. Mais il fut si indigné du grand dépouillement qu'elle lui donna pour condition de sa liberté, qu'après de longues disputes, il n'en voulut plus ouïr parler, et fut reconduit à Pignerol comme il en avoit été ramené.

Cette fermeté n'étoit pas le compte du roi pour son bâtard bien-aimé. Il envoya Mme de Nogent à Pignerol ; après, Barin, ami de Lauzun, et qui se mêloit de toutes ses affaires, avec des menaces et des promesses, qui, avec grande peine, obtinrent le consentement de Lauzun, qui firent résoudre à un second voyage de Bourbon de lui et de Mme de Montespan, sous le même prétexte des eaux. Il y fut conduit comme la première fois, et n'a jamais pardonné à Maupertuis la sévère pédanterie de son exactitude. Ce dernier voyage se fit dans l'automne de 1680.

Lauzun y consentit à tout, Mme de Montespan revint triomphante. Maupertuis et ses mousquetaires prirent congé du comte de Lauzun à Bourbon, d'où il eut permission d'aller demeurer à Angers, et incontinent après cet exil fut élargi, en sorte qu'il eut la liberté de tout l'Anjou et la Touraine. La consommation de l'affaire fut différée au commencement de février 1681, pour lui donner un plus grand air de pleine liberté. Ainsi Lauzun n'eut de Mademoiselle que Saint-Fargeau et Thiers, après n'avoir tenu qu'à lui de l'épouser en se hâtant de le faire, et de succéder à la totalité de ses immenses biens. Le duc du Maine fut instruit à faire sa cour à Mademoiselle, qui le reçut toujours très-fraîchement, et qui lui vit prendre ses livrées avec grand dépit, comme une marque de sa reconnoissance, en effet pour s'en relever et honorer, car c'étoit celles de Gaston, que dans la suite le comte de Toulouse prit aussi, non par la même raison, mais sous prétexte de conformité avec son frère, et [ils] l'ont fait passer à leurs enfants.

Lauzun, à qui on avoit fait espérer un traitement plus doux, demeura quatre ans à se promener dans ces deux provinces, où il ne s'ennuyoit guère moins que Mademoiselle faisoit de son absence. Elle cria, se fâcha contre Mme de Montespan et contre son fils, se plaignit hautement qu'après l'avoir impitoyablement rançonnée on la trompoit encore en tenant Lauzun éloigné, et fit tant de bruit qu'enfin elle obtint son retour à Paris, et liberté entière, à condition de n'approcher pas plus près de deux lieues de tout le lieu où le roi seroit. Il vint donc à Paris où il vit assidûment sa bienfaitrice. L'ennui de cette sorte d'exil, pourtant si adouci, le jeta dans le gros jeu et il y fut extrêmement heureux ; toujours beau et sûr joueur, et net en tout au possible, et il gagna

fort gros. Monsieur, qui faisoit quelquefois de petits séjours à Paris, et qui y jouoit gros jeu, lui permit de venir jouer avec lui au Palais-Royal, puis à Saint-Cloud, où il faisoit l'été de plus longs séjours. Lauzun passa ainsi plusieurs années, gagnant et prêtant beaucoup d'argent fort noblement ; mais plus il se trouvoit près de la cour et parmi le grand monde, plus la défense d'en approcher lui étoit insupportable. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il fit demander au roi la permission d'aller se promener en Angleterre, où on jouoit beaucoup et fort gros. Il l'obtint, et il y porta beaucoup d'argent qui le fit recevoir à bras ouverts à Londres, où il ne fut pas moins heureux qu'à Paris.

Jacques II y régnoit, qui le reçut avec distinction. La révolution s'y brassoit déjà. Elle éclata au bout de huit ou dix mois que Lauzun fut en Angleterre. [Elle] sembla faite exprès pour lui par le succès qui lui en revint et qui n'est ignoré de personne. Jacques II, ne sachant plus ce qu'il alloit devenir, trahi par ses favoris et ses ministres, abandonné de toute sa nation, le prince d'Orange maître des cœurs, des troupes et des flottes, et près d'entrer dans Londres, le malheureux monarque confia à Lauzun ce qu'il avoit de plus cher, la reine et le prince de Galles qu'il passa heureusement à Calais. Cette princesse dépêcha aussitôt un courrier à Versailles qui suivit de près celui que le duc de Charost, qui prit depuis le nom de duc de Béthune, gouverneur de Calais, et qui y étoit alors, avoit envoyé à l'instant de l'arrivée de la reine. Cette princesse, après les compliments, insinua dans sa lettre que, parmi la joie de se voir en sûreté sous la protection du roi, avec son fils, elle avoit la douleur de n'oser mener à ses pieds celui à qui elle devoit de l'avoir sauvée avec le prince de Galles. La réponse du roi, après tout ce qu'il y mit de généreux

et de galant, fut qu'il partageoit cette obligation avec elle, et qu'il avoit hâte de lui témoigner en revoyant le comte de Lauzun et lui rendant ses bonnes grâces. En effet, lorsqu'elle le présenta au roi dans la plaine de Saint-Germain, où le roi avec la famille royale et toute sa cour vint au-devant d'elle, il traita Lauzun parfaitement bien, lui rendit là même les grandes entrées et lui promit un logement au château de Versailles qu'il lui donna incontinent après ; et de ce jour-là il en eut un à Marly tous les voyages et à Fontainebleau, en sorte que jusqu'à la mort du roi il ne quitta plus la cour. On peut juger quel fut le ravissement d'un courtisan aussi ambitieux, qu'un retour si éclatant et si unique ramenoit des abîmes et remettoit subitement à flot. Il eut aussi un logement dans le château de Saint-Germain choisi pour le séjour de cette cour fugitive, où le roi Jacques II arriva bientôt après.

Lauzun y fit tout l'usage qu'un habile courtisan sait faire de l'une et l'autre cour, et de se procurer par celle d'Angleterre les occasions de parler souvent au roi, et d'en recevoir des commissions. Enfin, il sut si bien s'en aider que le roi lui permit de recevoir dans Notre-Dame, à Paris, l'ordre de la Jarretière des mains du roi d'Angleterre, le lui accorda à son second passage en Irlande pour général de son armée auxiliaire, et permit qu'il le fût en même temps de celle du roi d'Angleterre, qui la même campagne perdit l'Irlande avec la bataille de la Boyne, et revint en France avec le comte de Lauzun, pour lequel enfin il obtint des lettres de duc, qui furent vérifiées au parlement, en mai 1692. Quel miraculeux retour de fortune ! Mais quelle fortune en comparaison du mariage public avec Mademoiselle, avec la donation de tous ses biens prodigieux, et le titre et la dignité actuelle de duc et pair de Montpensier ! Quel mons-

trueux piédestal, et avec des enfants de ce mariage, quel vol n'eût pas pris Lauzun, et qui peut dire jusqu'où il seroit arrivé ?

J'ai raconté ailleurs ses humeurs, ses insignes malices et ses rares singularités. Il jouit le reste de sa longue vie de ses privances avec le roi, de ses distinctions à la cour, d'une grande considération, d'une abondance extrême, de la vie et du maintien d'un très-grand seigneur et de l'agrément de tenir une des plus magnifiques maisons de la cour, et de la meilleure table, soir et matin, la plus honorablement fréquentée, et à Paris de même après la mort du roi. Tout cela ne le contentoit point. Il n'approchoit familièrement du roi que par les dehors ; il sentoit l'esprit et le cœur de ce monarque en garde contre lui, et dans un éloignement que tout son art, son application ne purent jamais rapprocher. C'est ce qui lui fit épouser ma belle-sœur dans le projet de se remettre en commerce sérieux avec le roi, à l'occasion que l'armée de M. le maréchal de Lorge commandoit en Allemagne, et ce qui le brouilla avec lui sitôt après avec éclat, quand il vit ses desseins échoués de ce côté-là. C'est ce qui lui fit faire le mariage du duc de Lorge avec la fille de Chamillart pour se raccrocher par le crédit de ce ministre, sans y avoir pu réussir. C'est ce qui lui fit faire le voyage d'Aix-la-Chapelle, sous prétexte des eaux, pour y lier et y prendre des connoissances qui le portassent à des particuliers avec le roi sur la paix, ce qui lui fut encore inutile ; c'est enfin ce qui le porta aux extravagances qu'il fit de prétendue jalousie du fils presque enfant de Chamillart pour faire peur au père, et l'engager à l'éloigner par l'ambassade pour traiter de la paix. Tout lui manquoit dans ses divers projets ; il s'affligeoit sans cesse, et se croyoit et se disoit dans une profonde disgrâce. Rien

ne lui échappoit pour faire sa cour avec un fond de bassesse et un extérieur de dignité ; et il faisoit tous les ans une sorte d'anniversaire de sa disgrâce par quelque chose d'extraordinaire, dont l'humeur et la solitude étoit le fond, et souvent quelque extravagance le fruit. Il en parloit lui-même, et disoit qu'il n'étoit pas raisonnable au retour annuel de cette époque, plus forte que lui. Il croyoit plaire au roi par ce raffinement de courtisan, sans s'apercevoir qu'il s'en faisoit moquer.

Il étoit extraordinaire en tout par nature, et se plaisoit encore à l'affecter, jusque dans le plus intérieur de son domestique et de ses valets. Il contrefaisoit le sourd et l'aveugle pour mieux voir et entendre sans qu'on s'en défiât, et se divertissoit à se moquer des sots, même des plus élevés, en leur tenant des langages qui n'avoient aucun sens. Ses manières étoient toutes mesurées, réservées, doucereuses, même respectueuses ; et de ce ton bas et emmiellé il sortoit des traits perçants et accablants par leur justesse, leur force ou leur ridicule, et cela en deux ou trois mots, quelquefois d'un air de naïveté ou de distraction, comme s'il n'y eût pas songé. Aussi étoit-il redouté sans exception de tout le monde, et avec force connoissances, il n'avoit que peu ou point d'amis, quoiqu'il en méritât par son ardeur à servir tant qu'il pouvoit, et sa facilité à ouvrir sa bourse. Il aimoit à recueillir les étrangers de quelque distinction, et faisoit parfaitement les honneurs de la cour ; mais ce ver rongeur d'ambition empoisonnoit sa vie. Il étoit très-bon et très-secourable parent.

Nous avions fait le mariage de Mlle de Malause, petite-fille d'une sœur de M. le maréchal de Lorge, un an avant la mort du roi, avec le comte de Poitiers, dernier de cette grande et illustre maison, fort riche

en grandes terres en Franche-Comté, tous deux sans père ni mère. Il en fit la noce chez lui et les logea. Le comte de Poitiers mourut presque en même temps que le roi, dont ce fut grand dommage, car il promettoit fort, et laissa sa femme grosse d'une fille, grande héritière, qui a depuis épousé le duc de Randan, fils aîné du duc de Lorge, et dont la conduite a fait honneur à la naissance. Dans l'été qui suivit la mort de Louis XIV, il eut une revue de la maison du roi que M. le duc d'Orléans fit dans la plaine qui longe le bois de Boulogne. Passy y tient de l'autre côté, où M. de Lauzun avoit une jolie maison. Mme de Lauzun y étoit avec bonne compagnie, et j'y étois allé coucher la veille de cette revue. Mme de Poitiers mouroit d'envie de la voir, comme une jeune personne qui n'a rien vu encore, mais qui n'osoit se montrer dans ce premier deuil de veuve. Le comment fut agité dans la compagnie, et on trouva que Mme de Lauzun l'y pouvoit mener un peu enfoncée dans son carrosse, et cela fut conclu ainsi. Parmi la gaieté de cette partie, M. de Lauzun arriva de Paris, où il étoit allé le matin. On tourna un peu pour la lui dire. Dès qu'il l'apprit, le voilà en furie jusqu'à ne se posséder plus, à la rompre presque en écumant, et à dire à sa femme les choses les plus désobligeantes avec les termes non-seulement les plus durs, mais les plus forts, les plus injurieux et les plus fous. Elle s'en prit doucement à ses yeux, Mme de Poitiers à pleurer aux sanglots, et toute la compagnie dans le plus grand embarras. La soirée parut une année, et le plus triste réfectoire un repas de gaieté en comparaison du souper. Il fut farouche au milieu du plus profond silence, chacun à peine et rarement disoit un mot à son voisin. Il quitta la table au fruit, à son ordinaire, et s'alla coucher. On voulut après se

soulager et en dire quelque chose ; mais Mme de Lauzun arrêta tout poliment et sagement, et fit promptement donner des cartes pour détourner tout retour de propos.

Le lendemain, dès le matin, j'allai chez M. de Lauzun pour lui dire très-fortement mon avis de la scène qu'il avoit faite la veille. Je n'en eus pas le temps ; dès qu'il me vit entrer il étendit les bras, et s'écria que je voyois un fou qui ne méritoit pas ma visite, mais les petites-maisons, fit le plus grand éloge de sa femme, qu'elle méritoit assurément ; dit qu'il n'étoit pas digne de l'avoir, et qu'il devoit baiser tous les pas par où elle passoit ; s'accabla de pouilles ; puis, les larmes aux yeux, me dit qu'il étoit plus digne de pitié que de colère ; qu'il falloit m'avouer toute sa honte et sa misère : qu'il avoit plus de quatre-vingts ans ; qu'il n'avoit ni enfants ni suivants ; qu'il avoit été capitaine des gardes ; que, quand il le seroit encore, il seroit incapable d'en faire les fonctions ; qu'il se le disoit sans cesse, et qu'avec tout cela il ne pouvoit se consoler de ne l'être plus, depuis tant d'années qu'il avoit perdu sa charge ; qu'il n'en avoit jamais pu arracher le poignard de son cœur ; que tout ce qui lui en rappeloit le souvenir le mettoit hors de lui-même, et que d'entendre dire que sa femme alloit mener Mme de Poitiers voir une revue des gardes du corps, où il n'étoit plus rien, lui avoit renversé la tête, et [l'avoit] rendu extravagant au point où je l'avois vu ; qu'il n'osoit plus se montrer devant personne après ce trait de folie ; qu'il s'alloit enfermer dans sa chambre, et qu'il se jetoit à mes pieds pour me conjurer d'aller trouver sa femme, et de tâcher d'obtenir qu'elle voulût avoir pitié d'un vieillard insensé, qui mouroit de douleur et de honte, et qu'elle daignât lui pardonner. Cet aveu si sincère et si douloureux à faire,

me pénétra. Je ne cherchai plus qu'à le remettre et à le consoler. Le raccommodement ne fut pas difficile ; nous le tirâmes de sa chambre, non sans peine, et il lui en parut visiblement une fort grande pendant plusieurs jours à se montrer, à ce qu'on m'a dit, car je m'en allai le soir, mes occupations, dans ce temps-là, me tenant de fort court.

J'ai réfléchi souvent, à cette occasion, sur l'extrême malheur de se laisser entraîner à l'ivresse du monde, et au formidable état d'un ambitieux que ni les richesses, ni le domestique le plus agréable, ni la dignité acquise, ni l'âge, ni l'impuissance corporelle, n'en peuvent déprendre, et qui, au lieu de jouir tranquillement de ce qu'il possède, et d'en sentir le bonheur, s'épuise en regrets et en amertumes inutiles et continuelles, et qui ne peut se représenter que, sans enfants et dans un âge qui l'approche si fort de sa fin, posséder ce qu'il regrette, quand même il pourroit l'exercer, seroit des liens trompeurs qui l'attacheroient à la vie, si prête à lui échapper, qui ne lui seroient bons qu'à lui augmenter les regrets cuisants de la quitter. Mais on meurt comme on a vécu, et il est rare que cela arrive autrement. De quelle importance n'est-il donc pas de n'oublier rien pour tâcher de vivre pour savoir mourir au monde et à la fortune avant que l'un et l'autre et que la vie nous quittent, pour savoir vivre sans eux, et tâcher et espérer de bien mourir ! Cette folie de capitaine des gardes dominoit si cruellement le duc de Lauzun, qu'il s'habilloit souvent d'un habit bleu à galons d'argent, qui, sans oser être semblable à l'uniforme des capitaines des gardes du corps aux jours de revue, ou de changement du guet, en approchoit tant qu'il pouvoit, mais bien plus de celui des capitaines des chasses des capitaineries royales, et l'auroit rendu ridicule si, à force de singularités et de ridicules, il n'y eût

accoutumé le monde, qui le craignoit, et ne se fût rendu supérieur à tous les ridicules.

Avec toute sa politique et sa bassesse, il tomboit sur tout le monde ; toujours par un mot asséné le plus perçant, toujours en toute douceur. Les ministres, les généraux d'armée, les gens heureux et leurs familles étoient les plus maltraités. Il avoit comme usurpé un droit de tout dire et de tout faire sans que qui que ce fût osât s'en fâcher. Les seuls Grammont étoient exceptés. Il se souvenoit toujours de l'hospitalité et de la protection qu'il avoit trouvées chez eux au commencement de sa vie. Il les aimoit, il s'y intéressoit ; il étoit en respect devant eux. Le vieux comte de Grammont en abusoit et vengeoit la cour par les brocards qu'il lui lâchoit à tout propos, sans que le duc de Lauzun lui en rendît jamais aucun, ni s'en fâchât, mais il l'évitoit doucement volontiers. Il fit toujours beaucoup pour les enfants de ses sœurs. On a vu ici en son temps combien l'évêque de Marseille s'étoit signalé à la peste, et de ses biens et de sa personne. Quand elle fut tout à fait passée, M. de Lauzun demanda une abbaye pour lui à M. le duc d'Orléans. Il donna les bénéfices peu après et oublia M. de Marseille. M. de Lauzun voulut l'ignorer, et demanda à M. le duc d'Orléans s'il avoit eu la bonté de se souvenir de lui. Le régent fut embarrassé. Le duc de Lauzun, comme pour lever l'embarras, lui dit d'un ton doux et respectueux : « Monsieur, il fera mieux une autre fois, » et avec ce sarcasme rendit le régent muet, et s'en alla en souriant. Le mot courut fort, et M. le duc d'Orléans, honteux, répara son oubli par l'évêché de Laon, et sur le refus de M. de Marseille de changer d'épouse, il lui donna une grosse abbaye, quoique M. de Lauzun fût mort.

Il empêcha une promotion de maréchaux de

France par le ridicule qu'il y donna aux candidats qui la pressoient. Il dit au régent, avec ce même ton respectueux et doux, qu'au cas qu'il fît, comme on le disoit, des maréchaux de France inutiles, il le supplioit de se souvenir qu'il étoit le plus ancien lieutenant général du royaume, et qu'il avoit eu l'honneur de commander des armées avec la patente de général. J'en ai rapporté ailleurs de fort salées. Il ne se pouvoit tenir là-dessus ; l'envie et la jalousie y avoient la plus grande part, et comme ses bons mots étoient toujours fort justes et fort pointus, ils étoient fort répétés.

Nous vivions ensemble en commerce le plus continuel ; il m'avoit même rendu de vrais services, solides et d'amitié, de lui-même, et j'avois pour lui toutes sortes d'attentions et d'égards, et lui pour moi. Néanmoins je ne pus échapper à sa langue par un trait qui devoit me perdre, et je ne sais comment ni pourquoi il ne fit que glisser. Le roi baissoit, il le sentoit ; il commençoit à songer pour après lui. Les rieurs n'étoient pas pour M. le duc d'Orléans : on voyoit pourtant sa grandeur s'approcher. Tous les yeux étoient sur lui et l'éclairoient avec malignité, par conséquent sur moi, qui depuis longtemps étois le seul homme de la cour qui lui fût demeuré attaché publiquement, et qu'on voyoit le seul dans toute sa confiance. M. de Lauzun vint pour dîner chez moi, et nous trouva à table. La compagnie qui s'y trouva lui déplut apparemment, il s'en alla chez Torcy, avec qui alors je n'étois en nul commerce, qui étoit aussi à table avec beaucoup de gens opposés à M. le duc d'Orléans, Tallard entre autres et Tessé. « Monsieur, dit-il à Torcy avec cet air doux et timide qui lui étoit si familier, prenez pitié de moi, je viens de chercher à dîner avec M. de Saint-Simon ; je l'ai trouvé à table avec compagnie ; je me suis gardé de

m'y mettre ; je n'ai pas voulu être le zeste de la cabale, je m'en suis venu ici en chercher. » Les voilà tous à rire. Ce mot courut tout Versailles à l'instant ; Mme de Maintenon et M. du Maine le surent aussitôt, et, toutefois, on ne m'en fit pas le moindre semblant ; m'en fâcher n'eût fait qu'y donner plus de cours ; je pris la chose comme l'égratignure au sang d'un mauvais chat, et je ne laissai pas apercevoir à Lauzun que je le susse.

Trois ou quatre ans avant sa mort, il eut une maladie qui le mit à l'extrémité. Nous y étions tous fort assidus, il ne voulut voir pas un de nous que Mme de Saint-Simon une seule fois. Languet, curé de Saint-Sulpice, y venoit souvent, et perçoit quelquefois jusqu'à lui, qui tenoit des discours admirables. Un jour qu'il y étoit, le duc de La Force se glissa dans sa chambre ; M. de Lauzun ne l'aimoit point du tout, et s'en moquoit souvent. Il le reçut assez bien, et continua d'entretenir tout haut le curé. Tout d'un coup il se tourne à lui, lui fait des compliments et des remercîments, lui dit qu'il n'a rien à lui donner de plus cher que sa bénédiction, tire son bras du lit, la prononce et la lui donne ; tout de suite se tourne au duc de La Force, lui dit qu'il l'a toujours aimé et respecté comme l'aîné et le chef de sa maison, et qu'en cette qualité il lui demande sa bénédiction. Ces deux hommes demeurent confondus, et d'étonnement, sans proférer un mot. Le malade redouble ses instances ; M. de La Force, revenu à soi, trouve la chose si plaisante qu'il lui donne sa bénédiction ; et, dans la crainte d'éclater, sort à l'instant et nous revient trouver dans la pièce joignante, mourant de rire et pouvant à peine nous raconter ce qui venoit de lui arriver. Un moment après le curé sortit aussi, l'air fort consterné, souriant tant qu'il pouvoit pour faire bonne mine. Le malade,

qui le savoit ardent et adroit à tirer des gens pour le bâtiment de son église, avoit dit souvent qu'il ne seroit jamais de ses grues ; il soupçonna ses assiduités d'intérêt, et se moqua de lui en ne lui donnant que sa bénédiction qu'il devoit recevoir de lui, et du duc de La Force, en même temps, en lui demandant persévéramment la sienne. Le curé, qui le sentit, en fut très-mortifié, et, en homme d'esprit, il ne le revit pas moins, mais M. de Lauzun abrégeoit les visites, et ne voulut point entendre le françois.

Un autre jour qu'on le tenoit fort mal, Biron et sa femme, fille de Mme de Nogent, se hasardèrent d'entrer sur la pointe du pied, et se tinrent derrière ses rideaux, hors de sa vue ; mais il les aperçut par la glace de la cheminée lorsqu'ils se persuadoient n'en pouvoir être ni vus ni entendus. Le malade aimoit assez Biron, mais point du tout sa femme qui étoit pourtant sa nièce et sa principale héritière ; il la croyoit fort intéressée, et toutes ses manières lui étoient insupportables. En cela il étoit comme tout le monde. Il fut choqué de cette entrée subreptice dans sa chambre, et comprit qu'impatiente de l'héritage, elle venoit pour tâcher de s'assurer par elle-même s'il mourroit bientôt. Il voulut l'en faire repentir, et s'en divertir d'autant. Le voilà donc qu'il se prend tout d'un coup à faire tout haut, comme se croyant tout seul, une oraison éjaculatoire, à demander pardon à Dieu de sa vie passée, à s'exprimer comme un homme bien persuadé de sa mort très-prochaine, et qui dit que dans la douleur où son impuissance le met de faire pénitence, il veut au moins se servir de tous les biens que Dieu lui a donnés pour en racheter ses péchés, et les léguer tous aux hôpitaux sans aucune réserve ; que c'est l'unique voie que Dieu lui laisse ouverte pour faire son salut après une si longue vie passée sans y avoir jamais

pensé comme il faut, et à remercier Dieu de cette unique ressource qu'il lui laisse et qu'il embrasse de tout son cœur. Il accompagna cette prière et cette résolution d'un ton si touché, si persuadé, si déterminé, que Biron et sa femme ne doutèrent pas un moment qu'il n'allât exécuter ce dessein, et qu'ils ne fussent privés de toute la succession. Ils n'eurent pas envie d'épier là davantage, et vinrent, confondus, conter à la duchesse de Lauzun l'arrêt cruel qu'ils venoient d'entendre, et la conjurer d'y apporter quelque modération. Là-dessus, le malade envoie chercher des notaires, et voilà Mme de Biron éperdue. C'étoit bien le dessein du testateur de la rendre telle. Il fit attendre les notaires, puis les fit entrer, et dicta son testament qui fut un coup de mort pour Mme de Biron. Néanmoins il différa de le signer, et, se trouvant de mieux en mieux, ne le signa point. Il se divertit beaucoup de cette comédie, et ne put s'empêcher d'en rire avec quelques-uns quand il fut rétabli. Malgré son âge et une si grande maladie, il revint promptement en son premier état sans qu'il y parût en aucune sorte.

C'étoit une santé de fer avec les dehors trompeurs de la délicatesse. Il dînoit et soupoit à fond tous les jours, faisoit très-grande chère et très-délicate, toujours avec bonne compagnie soir et matin, mangeoit de tout, gras et maigre, sans nulle sorte de choix que son goût, ni de ménagement ; prenoit du chocolat le matin, et avoit toujours sur quelque table des fruits dans leur saison, des pièces de four dans d'autres temps, de la bière, du cidre, de la limonade, d'autres liqueurs pareilles à la glace, et allant et venant, en mangeoit et en buvoit toutes les après-dînées, et exhortoit les autres à en faire autant ; il sortoit de table le soir au fruit, et s'alloit coucher tout de suite. Je me souviens qu'une fois entre bien

d'autres, il mangea chez moi, après cette maladie, tant de poisson, de légumes et de toutes sortes de choses sans pouvoir l'en empêcher, que nous envoyâmes le soir chez lui savoir doucement s'il ne s'en étoit point fortement senti : on le trouva à table qui mangeoit de bon appétit. La galanterie lui dura fort longtemps. Mademoiselle en fut jalouse, cela les brouilla à plusieurs reprises. J'ai ouï dire à Mme de Fontenilles, femme très-aimable, de beaucoup d'esprit, très-vraie et d'une singulière vertu, depuis un très-grand nombre d'années, qu'étant à Eu avec Mademoiselle, M. de Lauzun y vint passer quelque temps, et ne put s'empêcher d'y courir des filles ; Mademoiselle le sut, s'emporta, l'égratigna, le chassa de sa présence. La comtesse de Fiesque fit le raccommodement : Mademoiselle parut au bout d'une galerie ; il étoit à l'autre bout, et il en fit toute la longueur sur ses genoux jusqu'aux pieds de Mademoiselle. Ces scènes, plus ou moins fortes, recommencèrent souvent dans les suites. Il se lassa d'être battu, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, et cela arriva plusieurs fois, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes, et [ne] se revirent jamais depuis ; il en avoit pourtant plusieurs portraits chez lui, et n'en parloit qu'avec beaucoup de respect. On ne doutoit pas qu'ils ne se fussent mariés en secret. A sa mort, il prit une livrée presque noire, avec des galons d'argent, qu'il changea en blancs, avec un peu de bleu quand l'or et l'argent fut défendus aux livrées.

Son humeur naturelle triste et difficile, augmentée par la prison et l'habitude de la solitude, l'avoit rendu solitaire et rêveur, en sorte qu'ayant chez lui la meilleure compagnie, il la laissoit avec Mme de Lauzun, et se retiroit tout seul des après-dînées entières, mais toujours plusieurs heures de suite,

sans livre, le plus souvent, car il ne lisoit que des choses de fantaisie, sans suite, et fort peu ; en sorte qu'il ne savoit rien que ce qu'il avoit vu, et jusqu'à la fin tout occupé de la cour et des nouvelles du monde. J'ai regretté mille fois son incapacité radicale d'écrire ce qu'il avoit vu et fait. C'eût été un trésor des plus curieuses anecdotes, mais il n'avoit nulle suite ni application. J'ai souvent essayé de tirer de lui quelques bribes. Autre misère. Il commençoit à raconter ; dans le récit, il se trouvoit d'abord des noms de gens qui avoient eu part à ce qu'il vouloit raconter. Il quittoit aussitôt l'objet principal du récit pour s'attacher à quelqu'une de ces personnes, et tôt après à une autre personne qui avoit rapport à cette première, puis à une troisième, et à la manière des romans ; il enfiloit ainsi une douzaine d'histoires à la fois qui faisoient perdre terre, et se chassoient l'une l'autre, sans jamais en finir pas une, et avec cela le discours fort confus, de sorte qu'il n'étoit pas possible de rien apprendre de lui, ni d'en rien retenir. Du reste, sa conversation étoit toujours contrainte par l'humeur ou par la politique, et n'étoit plaisante que par sauts et par les traits malins qui en sortoient souvent. Peu de mois avant sa dernière maladie, c'est-à-dire à plus de quatre-vingt-dix ans, il dressoit encore des chevaux, et il fit cent passades au bois de Boulogne, devant le roi qui alloit à la Muette, sur un poulain qu'il venoit de dresser, et qui à peine l'étoit encore, où il surprit les spectateurs par son adresse, sa fermeté et sa bonne grâce. On ne finiroit point à raconter de lui.

Sa dernière maladie se déclara sans prélude, presque en un moment, par le plus horrible de tous les maux, un cancer dans la bouche. Il le supporta jusqu'à la fin avec une fermeté et une patience in-

croyables, sans plainte, sans humeur, sans le moindre contre-temps, lui qui en étoit insupportable à lui-même. Quand il se vit un peu avancé dans son mal, il se retira dans un petit appartement qu'il avoit d'abord loué dans cette vue dans l'intérieur du couvent des Petits-Augustins, dans lequel on entroit de sa maison, pour y mourir en repos, inaccessible à Mme de Biron et à toute autre femme, excepté à la sienne, qui eut permission d'y entrer à toutes heures, suivie d'une de ses femmes.

Dans cette dernière retraite, le duc de Lauzun n'y donna accès qu'à ses neveux et à ses beaux-frères, et encore le moins et le plus courtement qu'il put. Il ne songea qu'à mettre à profit son état horrible, et à donner tout son temps aux pieux entretiens de son confesseur et de quelques religieux de la maison, à de bonnes lectures, et à tout ce qui pouvoit le mieux préparer à la mort. Quand nous le voyions, rien de malpropre, rien de lugubre, rien de souffrant; politesse, tranquillité, conversation peu animée, fort indifférente à ce qui se passoit dans le monde, en parlant peu et difficilement ; toutefois, pour parler de quelque chose, peu ou point de morale, encore moins de son état, et cette uniformité si courageuse et si paisible se soutint égale quatre mois durant, jusqu'à la fin ; mais, les dix ou douze derniers jours, il ne voulut plus voir ni beaux-frères ni neveux ; et sa femme, il la renvoyoit promptement. Il reçut tous les sacrements avec beaucoup d'édification, et conserva sa tête entière jusqu'au dernier moment. Le matin du jour, dont il mourut la nuit suivante, il envoya chercher Biron, lui dit qu'il avoit fait pour lui tout ce que Mme de Lauzun avoit voulu ; que, par son testament, il lui donnoit tous ses biens, excepté un legs assez médiocre à Castelmoron, fils de son autre sœur, et des récompenses à

ses domestiques ; que tout ce qu'il avoit fait pour lui depuis son mariage, et ce qu'il faisoit en mourant, Biron le devoit en entier à Mme de Lauzun ; qu'il n'en devoit jamais oublier la reconnoissance ; qu'il lui défendoit, par l'autorité d'oncle et de testateur, de lui faire jamais ni peine, ni trouble, ni obstacle, et d'avoir jamais aucun procès contre elle sur quoi que ce pût être. C'est Biron lui-même qui me le dit le lendemain, dans les mêmes termes que je les rapporte. [M. de Lauzun] lui dit adieu d'un ton ferme, et le congédia. Il défendit, avec raison, toute cérémonie ; il fut enterré aux Petits-Augustins ; il n'avoit rien du roi que cette ancienne compagnie des becs de corbin, qui fut supprimée deux jours après. Un mois avant sa mort il avoit envoyé chercher Dilon, chargé ici des affaires du roi Jacques, et officier général très-distingué, à qui il remit son collier de l'ordre de la Jarretière, et un Georges d'onyx entouré de parfaitement beaux et gros diamants, pour les renvoyer à ce prince.

LV. — CONCLUSION DES MÉMOIRES.

Me voici enfin parvenu au terme jusqu'auquel je m'étois proposé de conduire ces Mémoires. Il n'y en peut avoir de bons que de parfaitement vrais, ni de vrais qu'écrits par qui a vu et manié lui-même les choses qu'il écrit, ou qui les tient de gens dignes de la plus grande foi, qui les ont vues et maniées ; et de plus, il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. De ce dernier point, j'ose m'en rendre témoignage à moi-même, et me persuader qu'aucun de tout ce qui m'a connu n'en

disconviendroit. C'est même cet amour de la vérité qui a le plus nui à ma fortune ; je l'ai senti souvent, mais j'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement ; je puis dire encore que je l'ai chérie jusque contre moi-même. On s'apercevra aisément des duperies où je suis tombé, et quelquefois grossières, séduit par l'amitié ou par le bien de l'État, que j'ai sans cesse préféré à toute autre considération, sans réserve, et toujours à tout intérêt personnel, comme encore [en] bien d'autres occasions que j'ai négligé d'écrire, parce qu'elles ne regardoient que moi, sans connexion d'éclaircissements ou de curiosité sur les affaires ou le cours du monde. On peut voir que je persévérai à faire donner les finances au duc de Noailles, parce que je l'en crus, bien mal à propos, le plus capable, et le plus riche et le plus revêtu d'entre les seigneurs à qui on les pût donner, dans les premiers jours même de l'éclat de la profonde scélératesse qu'il venoit de commettre à mon égard. On le voit encore dans tout ce que je fis pour sauver le duc du Maine contre mes deux plus chers et plus vifs intérêts, parce que je croyois dangereux d'attaquer lui et le parlement à la fois, et que le parlement étoit lors l'affaire la plus pressée, qui ne se pouvoit différer. Je me contente de ces deux faits, sans m'arrêter à bien d'autres qui se trouvent répandus dans ces Mémoires, à mesure qu'ils sont arrivés, lorsqu'ils ont trait à la curiosité du cours des affaires ou des choses de la cour et du monde.

Reste à toucher l'impartialité, ce point si essentiel et tenu pour si difficile, je ne crains point de le dire, impossible à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des gens droits et vrais ; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent ; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque

est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. On trouvera trop, dans ces Mémoires, que la louange et le blâme coulent de source à l'égard de ceux dont je suis affecté, et que l'un et l'autre est plus froid sur ceux qui me sont plus indifférents ; mais néanmoins vif toujours pour la vertu, et contre les malhonnêtes gens, selon leur degré de vices ou de vertu. Toutefois, je me rendrai encore ce témoignage, et je me flatte que le tissu de ces Mémoires ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main, non-seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre une exacte justice, et faire surnager à tout la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être.

Pour ce qui est de l'exactitude et de la vérité de ce que je raconte, on voit par les Mémoires mêmes que presque tout est puisé de ce qui a passé par mes mains, et le reste, de ce que j'ai su par ceux qui avoient traité les choses que je rapporte. Je les nomme ; et leur nom ainsi que ma liaison intime avec eux est hors de tout soupçon. Ce que j'ai appris de moins sûr, je le marque ; et ce que j'ai ignoré, je n'ai pas honte de l'avouer. De cette façon les Mémoires sont de source, de la première main. Leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute ; et je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux.

Comme je n'en verrai rien, peu m'importe. Mais si

ces Mémoires voient jamais le jour, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte. Chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction. On n'est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise, et elle favorise peu de toutes ces choses-là. Ceux dont on dit du bien n'en savent nul gré, la vérité l'exigeoit. Ceux, en bien plus grand nombre, dont on ne parle pas de même entrent d'autant plus en furie que ce mal est prouvé par les faits ; et comme au temps où j'ai écrit, surtout vers la fin, tout tournoit à la décadence, à la confusion, au chaos, qui depuis n'a fait que croître, et que ces Mémoires ne respirent qu'ordre, règle, vérité, principes certains, et montrent à découvert tout ce qui y est contraire, qui règnent de plus en plus avec le plus ignorant, mais le plus entier empire, la convulsion doit donc être générale contre ce miroir de vérité. Aussi ne sont-ils pas faits pour ces pestes des États qui les empoisonnent, et qui les font périr par leur démence, par leur intérêt, par toutes les voies qui en accélèrent la perte, mais pour ceux qui veulent être éclairés pour la prévenir, mais qui malheureusement sont soigneusement écartés par les accrédités et les puissants qui ne redoutent rien plus que la lumière, et pour des gens qui ne sont susceptibles d'aucun intérêt que de ceux de la justice, de la vérité, de la raison, de la règle, de la sage politique, uniquement tendus au bien public.

Il me reste une observation à faire sur les conversations que j'ai eues avec bien des gens, surtout avec Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, M. de Beauvilliers, les ministres, le duc du Maine une fois, trois ou quatre avec le feu roi, enfin avec M. le Duc et beaucoup de gens considérables, et sur ce

que j'ai opiné, et les avis que j'ai pris, donnés ou disputés. Il y en a de tels, et en nombre, que je comprends qu'un lecteur qui ne m'aura point connu sera tenté de mettre au rang de ces discours factices que des historiens ont souvent prêtés du leur à des généraux d'armées, à des ambassadeurs, à des sénateurs, à des conjurés, pour orner leurs livres. Mais je puis protester, avec la même vérité qui jusqu'à présent a conduit ma plume, qu'il n'y a aucun de tous ces discours, que j'ai tenus et que je rapporte, qui ne soit exposé dans ces Mémoires avec la plus scrupuleuse vérité, ainsi que ceux qui m'ont été tenus ; et que, s'il y avoit quelque chose que je pusse me reprocher, [ce] seroit d'avoir plutôt affoibli que fortifié les miens dans le rapport que j'en ai fait ici, parce que la mémoire en peut oublier des traits, et qu'animé par les objets et par les choses, on parle plus vivement et avec plus de force qu'on ne rapporte après ce qu'on a dit. J'ajouterai, avec la même confiance que j'ai témoignée ci-dessus, que personne, de tout ce qui m'a connu et a vécu avec moi, ne concevroit aucun soupçon sur la fidélité du récit que je fais de ces conversations, pour fortes qu'elles puissent être trouvées, et qu'il n'y en auroit aucun qui m'y reconnût trait pour trait.

Un défaut qui m'a toujours déplu, entre autres, dans les Mémoires, c'est qu'en les finissant le lecteur perd de vue les personnages principaux dont il y a été le plus parlé, dont la curiosité du reste de leur vie demeure altérée. On voudroit voir tout de suite ce qu'ils sont devenus, sans aller chercher ailleurs avec une peine que la paresse arrête aux dépens de ce qu'on désireroit savoir. C'est ce que j'ai envie de prévenir ici, si Dieu m'en donne le temps. Ce ne sera pas avec la même exactitude que lorsque j'étois de tout. Quoique le cardinal Fleury ne m'ait rien caché

de ce que j'avois envie de savoir des affaires étrangères, dont presque toujours il me parloit le premier, et aussi de quelques affaires de la cour, tout cela étoit si peu suivi de ma part et avec tant d'indifférence, et encore plus de moi avec les ministres ou d'autres gens instruits, interrompu encore de si vastes lacunes, que j'ai tout lieu de craindre que ce supplément ou suite de mes Mémoires ne soit fort languissant, mal éclairé et fort différent de ce que j'ai écrit jusqu'ici ; mais au moins y verra-t-on ce que sont devenus les personnages qui ont paru dans les Mémoires, qui est tout ce que je me propose, jusqu'à la mort du cardinal Fleury.

Dirai-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions ? J'ai senti ces défauts ; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. De rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant, ce seroit refondre tout l'ouvrage, et ce travail passeroit mes forces, il courroit risque d'être ingrat. Pour bien corriger ce qu'on a écrit il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. J'ose dire que l'une et l'autre se trouvent étroitement dans mes Mémoires, qu'ils en sont la loi et l'âme, et que le style mérite en leur faveur une bénigne indulgence. Il en a d'autant plus besoin, que je ne puis le promettre meilleur pour la suite que je me propose.

LVI. — TESTAMENT DE SAINT-SIMON

Au nom du Pere, du Fils et du S. Esprit, un seul Dieu en trois Personnes.

Estant presentement dans la ville de Paris, dans la maison que je loüe rüe Grenelle, fauxbourg S. Germain, Parroisse de S. Sulpice, le vingt sixieme juin mil sept cent cinquante quatre, moy Loüis Duc de S. Simon, par la grace de Dieu sain de corps et d'esprit, apres avoir serieusement réflechi sur l'instabilité de la vie humaine, mon age si avancé, la servitude de la mort, l'incertitude de son heure : de peur d'estre prévenu par elle, j'ay ecrit de ma main et signé aussy de ma main le present testament olographe et la disposition de ma derniere volonté.

Premierement, comme Enfant de Dieu quoyque tres indigne, et de sa sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine dans laquelle je suis né, et dans laquelle je veux vivre et mourir, moyennant la grace de Dieu qui m'y a fait naistre et vivre, je me recomande en toutte humilité, Foy et Espérance mon ame a Dieu le Pere, le Fils et le S. Esprit qui est la tres sainte et adorable Trinité, pour en obtenir tout indigne que j'en suis, misericorde et le salut éternel, par le prix infini de l'Incarnation, des souffrances et du sang de Nostre Seigneur et Redempteur Jesus Christ. Et encore je me recomande à la tres sainte Vierge sa Mere, a S. Loüis mon patron, et a tous les Saints de la Cour céléste, les priant d'interceder pour moy aupres de Dieu.

Secondement, je veux que mes debtes soyent payées le plus promptement que faire se pourra.

Troisiemement, je veux que tous les legs faits par

ma tres chere éspouse, soyent acquités avec toutte l'exactitude et la promptitude possible, singuliérement la fondation de trois sœurs de charité dans le bourg de la Ferté Arnauld dit le Vidame ; gage et maison d'icelles, bouillons, nourriture, medicaments, meubles, ustenciles pour elles et pour les pauvres malades ; et celle aussy d'un Vicaire audit lieu et Parroisse, si de mon vivant elles nestoient pas faites. Ce que j'ordonne d'autant plus expressément que j'en suis l'Executeur testamentaire, que j'ay eu toujours ces fondations a cœur, que j'y ay inutilement travaillé jusqu'a présent, et que je desire par dessus toutes les choses de ce monde que ses volontés soyent pleinement exécutées et accomplies, soit qu'elles soyent éxprimées ou non en ce mien testament.

Quatriémement, lorsqu'il aura plu a Dieu me retirer de ce monde, je veux que mon corps soit laissé au moins trente heures sans y toucher ny le deplacer, sinon pour s'assurer qu'il n'y a plus de vie, qu'au bout de ce temps il soit ouvert en deux endroits, scavoir au haut du nés et a la gorge au haut de la poitrine, pour reconnoistre a l'utilité publique, les causes de cet enchiffrement qui m'a esté une vraye maladie, et de ces estouffements estranges dont je me suis depuis toujours ressenti.

Cinquiémement, je veux que de quelque lieu que je meure, mon corps mon corps soit aporté et inhumê dans le caveau de l'Église paroissiale dudit lieu de la Ferté aupres de celuy de ma tres chere éspouse, et qui soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer qui attachent nos deux cercueils si étroittement ensemble et si bien rivés, qu'il soit impossible de les separer l'un de l'autre sans les briser tous deux. Je veux aussy et ordonne tres expressement qu'il soit mis et rivé sur nos deux

cercueils une plaque de cuivre, sur chacune desquelles soyent respectivement gravés nos noms et ages, je jour trop heureux pour moy de nostre mariage et celuy de nostre mort ; que sur la sienne, autant que l'espace le pourra permettre, soyent gravées ses incomparables vertus : sa piété inaltérable de toute sa vie si vraye, si simple, si constante, si uniforme, si solide, si admirable, si singulierement aimable qui la rendüe les delices et l'admiration de tout ce qui l'a connüe, et sur touttes les deux plaques, la tendresse extreme et reciproque, la confience sans reserve, l'union intime parfaite sans lacune, et si pleinement reciproque dont il a plu a Dieu benir singulierement tout le cours de nostre mariage, qui a fait de moy tant qu'il a duré, l'homme le plus heureux, goustant sans cesse l'inestimable prix de cette Perle unique, qui réunissant tout ce qu'il est possible d'aimable et d'estimable avec le don du plus excellent conseil, sans jamais la plus legere complaisance en elle mesme, ressembla si bien a la femme forte decrite par le S. Esprit, de laquelle aussy la perte m'a rendu la vie a charge, et le plus malheureux de tous les hommes par l'amertume et les pointes que j'en ressents jour et nuit en presque tous les moments de ma vie. Je veux et j'ordonne tres expressement aussy, que le témoignage de tant de si grandes et de si aimables vertus de nostre si parfaitte union, et de l'extreme et continuelle douleur ou m'a plongé une séparation si affreuse, soit écrit et gravé bien au long de la maniere la plus durable sur un marbre, pour que cela je veux qui soit fort long et large, appliqué pour estre vu de tout le monde dans l'Eglise dudit la Ferté a l'endroit du mur le plus immediat au caveau de notre sepulture avec nos armes et qualités, sans nulle magnificence ny rien qui ne soit modeste. Je conjure tres instament

l'Executeur de ce present testament, d'avoir un soin et une attention particuliere à l'exécution éxacte de tout le contenu de ce present article, pour laquelle je me raporte et legue pour la dépense ce que ledit Executeur jugera a propos, dont je le constitue Ordonateur.

Sixiémement, je veux que le jour de l'inhumation de mon corps, il soit fait, dit et célébré un service solemnel et des Messes basses autant qu'il sera possible dans ladite Eglise de la Ferté pour le repos de mon ame, avec les collectes pour le repos de celle de ma tres chere éspouse, et qu'il soit donné le mesme jour audit lieu cinq cent francs aux pauvres, et dit au plustost qu'il se pourra, en diverses Eglises, deux mil Messes pour le repos de mon ame, et quinze cent francs aux pauvres.

Septiesmement, je donne et légue a la fabrique a l'Eglise parroissiale dudit la Ferté la somme de mil livres une fois payée, laquelle sera mise en fond acquis pour cela, qui produira cinquante livres de rente, ou mis de mesme en rente fonciére, moyennant quoy ladite fabrique sera tenüe de faire dire et célébrer tous les ans a perpétuité dans lad. Eglise deux services, l'un le jour annuel de mon déceds, l'autre le vingt un janvier, jour du deceds de ma tres chere éspouse pour le repos de nos ames avec les colléctes comme cy dessus, pour celuy ou celle dont ce ne sera pas le jour du déceds. En outre douze Messes basses avec les collectes cy dessus pour celuy ou celle dont ce ne sera pas le jour du deceds pour le repos de nos ames, qui seront dittes en la mesme Eglise le mesme jour de chaque service. Et de plus douze Messes basses a mesme fin qui seront dittes en la mesme Eglise, à l'Autel la plus proche de notre sépulture, alternativement par mois le jour de la datte de mon déceds, et de celuy de ma tres chere

éspouse, avec comme dessus les collectes pour celuy ou celle dont ce ne sera pas le jour du déceds : lesquelles Messes basses et deux services seront annoncés au prosne de laditte Paroisse le dimanche precedant imédiatement le jour desdits deux services, et douze Messes basses, une chaque mois, et sera chanté un Libera pour le repos de nos ames a la fin de la grand Messe Parroissiale pour le repos de nos ames, en laquelle laditte annonce aura esté faitte. Et la veille desdits deux services ou grandes Messes par an, seront chantées les vespres, matines et laudes des morts pour le repos de nos ames. Et si lesdits jours marqués pour celebrer lesdits deux services et douze Messes basses, et autres douze Messes basses une par chacun mois se trouveroient empeschés par dimanches ou festes, seront lesdits services et Messes basses avancées au jour le plus comode et le plus prochain du jour naturel empesché.

Huitiesmement, je défends tres éxpressément touttes tentures, armoiries et ceremonies quelconques, tant dans le lieu ou je mourray, qu'au transport de mon corps, en toutte Eglise et en l'Eglise dudit la Ferté, et partout ailleurs, ainsy que touttes littres aux Eglises de mes seigneuries.

Neuviémement, je prie Me la Mareschale de Montmorency de vouloir bien recevoir comme une marque de ma vraye amitié la croix de bois bordée de metail avec laquelle le saint abbé Réformateur de la Trappe a esté beni, que depuis sa mort j'ay toujours portée, les choses qui luy ont servi qui me restent de luy, quelques reliques que j'ay toujours portées, un portrait de poche de ma tres chere espouse qui n'est jamais sorti de la mienne depuis nostre mariage quoyque beaucoup moins bien qu'elle nestoit alors, et ses tablettes que j'ay toujours portées depuis que j'ay eu l'affreux malheur de la perdre.

Dixiémement, je laisse a ma fille, la Pesse de Chimay, la bague d'un rubis ou est gravé le portrait de Louis treize, que je porte a mon doigt depuis plus de cinquante ans, un autre bague de composition ou est le mesme portrait, les pieces de monnoyes de Varin et les medailles que j'ay de ce grand et juste Prince qui a jamais nous doit estre si cher et une bourse de cent jettons d'argent ou il est representé, et ce que j'ay de mignatures peintes par ma mere et les portraits de sa chambre.

Onsiemement, je donne et substitue a ma petite fille et unique heritiére, la Comtesse de Valentinois, tous les portraits que j'ay a la Ferté et chés moy a Paris qui sont tous de famille, de reconnoissance, ou d'intime amitié. Je la prie de les tendre et de les pas laisser dans un gardemeuble.

Dousiemement, je donne à mon cousin M. de S. Simon, Evesque de Metz, tous mes manuscrits tant de ma main qu'autres et les lettres que j'ay gardées pour diverses raisons desquelles je proteste qu'aucune ne regarde les affaires de mes biens et Maison.

Treisiemement, je donne et legue à Me de la Lande de present retirée aux Hospitalieres de Pontoise, quinze cent livres par an sa vie durant.

Quatorsiémement, je lègue quatre cent francs par an leur vie durant chacun a Lodier, qui a soin de mes livres et qui a deja un legs de ma chere espouse, a Piat, mon officier, qui me sert aussy de maistre d'hostel, a Raimbault, mon valet de chambre, et a Talbot qui a soin de mes chasses a la Ferté. Deux cent francs par an au dernier vivant a Tocart et a sa femme chaque année depuis le jour de mon deceds, soit qu'ils restent concierges du chasteau de la Ferté ou non, et deux cent francs a Gabrielle Bertaut, sa vie durant, filleule de ma chere espouse,

et actuellement femme de chambre de Me de S. Germain-Beaupré.

Quinsiemement, je legue a Raimbault, mon valet de chambre, outre ce que je luy ay legué cy dessus, ma garderobe, ma montre d'or, mes tabatieres, mes croix d'or du S. Esprit et de S. Loüis, excepté le reste de l'argenterie de ma garderobe, avertissant qu'il faut rendre mon collier du S. Esprit et la croix qui y pend au grand Tresorier de l'ordre, et la croix de S. Loüis que le Roy m'a donnée, au bureau de la guerre.

Seisiesmement, je legue une fois payée trois mil livres au Sr. Bertrand que je ne puis trop louer depuis qu'il prend soin de mes affaires, mil livres au Sr. du Mesme, qui a esté mon tres bon et tres fidele maistre d'hostel et qui l'est a present de M. de Maurepas, mil livres au Sr. Foucault, mon chirurgien, cinq cent francs a Monfort, mon cuisinier, six cent francs a Broèller mon suisse, autres six cent francs a Contois, mon laquais, que son asthme rendra difficile a placer, deux cent francs a chacun de mes deux autres laquais, deux cent francs a mon postillon, autant au frotteur, trois cent francs a Laurent, deux cent francs a Marie qui fait bien des choses de service dans la Maison, cent francs au garçon de cuisine et quatre cent francs a mon cocher Fribourg, si on ne lit pas bien parce que j'ay recrit la somme, c'est quatre cent francs que je luy donne. Declarant bien expressement que je révoque tous les legs faits a ceux de mes domestiques actuels qui ne seroient plus a moy au jour de mon déceds. Je suis si content de tous, principalement des principaux, et j'en ay toujours esté si fidelement et si honnestement servi, que j'ay grand regret de ne pouvoir le reconnoistre mieux.

Je donne à l'Abbaye de la Trappe le portrait

original de leur saint abbé et Reformateur, et je demande tres instament a tous les Abbés, Religieux et Solitaires de cette S^te^. maison leurs prieres et sacrifices pour le repos de mon ame, de celle de ma tres chere espouse et de tous les miens.

Je prie Monsieur Daguesseau de Fresne, Conseiller d'Estat ordinaire, duquel ainsy que de sa famille j'ay toujours receu beaucoup de marques d'amitié, de vouloir bien m'en donner cette derniere, d'estre l'Executeur de ce mien testament olographe, et de le faire executer et accomplir de point en point selon sa forme et teneur, me démettant entre ses mains de tous mes biens et de tout ce que j'ay en ce monde pour cet effet. Je le supplie en mesme temps de vouloir bien accepter un de mes plus beaux et plus agreables tableaux de Raphael qui represente la S^te^. Vierge assise tenant Nostre Seigneur Jesus Christ son divin Fils sur ses genoux, que je luy legue.

Lequel present testament, écrit de ma main, j'ay pour marque et témoignage de ma derniere volonté signé de ma main audit lieu, an, mois et jour que dessus.

Signé : Louis Duc de St Simon.

LVII. — HIVER TERRIBLE EN 1709.

L'hiver, comme je l'ai déjà remarqué, avoit été terrible, et tel, que de mémoire d'homme on ne se souvenoit d'aucun qui en eût approché. Une gelée, qui dura près de deux mois de la même force, avoit dès ses premiers jours rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure, et les bords de la mer capables de porter des charrettes qui y voituroient

les plus grands fardeaux. Un faux dégel fondit les neiges qui avoient couvert la terre pendant ce temps-là ; il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant. La violence de toutes les deux fut telle que l'eau de la reine de Hongrie, les élixirs les plus forts, et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires de chambres à feu, et environnées de tuyaux de cheminée, dans plusieurs appartements du château de Versailles, où j'en vis plusieurs, et soupant chez le duc de Villeroy, dans sa petite chambre à coucher ; les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très-petite cuisine où il y avoit grand feu et qui étoit de plain-pied à sa chambre, une très-petite antichambre entre-deux, les glaçons tomboient dans nos verres. C'est le même appartement qu'a aujourd'hui son fils.

Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers périrent, il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes, à si peu près que ce n'est pas la peine d'en parler. Les autres arbres moururent en très-grand nombre, les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale. Chacun resserra son vieux grain. Le pain enchérit à proportion du désespoir de la récolte. Les plus avisés ressemèrent des orges dans les terres où il y avoit eu du blé, et furent imités de la plupart. Ils furent les plus heureux, et ce fut le salut ; mais la police s'avisa de le défendre, et s'en repentit trop tard. Il se publia divers édits sur les blés ; on fit des recherches, des amas ; on envoya des commissaires par les provinces trois mois après les avoir annoncés, et toute cette conduite acheva de porter au comble l'indigence et la cherté, dans le temps qu'il étoit évident par les supputations qu'il y avoit pour deux années entières

de blés en France, pour la nourrir tout entière, indépendamment d'aucune moisson.

Avec cela, les payements les plus inviolables commencèrent à s'altérer. Ceux de la douane, ceux des diverses caisses d'emprunts, les rentes de l'hôtel de ville, en tous temps si sacrées, tout fut suspendu, ces dernières seulement continuées, mais avec des délais, puis des retranchements, qui désolèrent presque toutes les familles de Paris et bien d'autres. En même temps les impôts haussés, multipliés, exigés avec les plus extrêmes rigueurs, achevèrent de dévaster la France. Tout renchérit au delà du croyable, tandis qu'il ne restoit plus de quoi acheter au meilleur marché; et quoique la plupart des bestiaux eussent péri faute de nourriture, et par la misère de ceux qui en avoient dans les campagnes, on mit dessus un nouveau monopole. Grand nombre de gens qui les années précédentes soulageoient les pauvres se trouvèrent réduits à subsister à grand'peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres briguèrent les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres, combien d'hôpitaux ruinés revomissant leurs pauvres à la charge publique, c'est-à-dire alors à mourir effectivement de faim, et combien d'honnêtes familles expirantes dans les greniers.

Il ne se peut dire aussi combien tant de misère échauffa le zèle et la charité, ni combien immenses furent les aumônes. Mais les besoins croissant à chaque instant, une charité indiscrète et tyrannique imagina des taxes et un impôt pour les pauvres. Elles s'étendirent avec si peu de mesure, en sus de tant d'autres, que ce surcroît mit une infinité de gens plus qu'à l'étroit au delà de ce qu'ils y étoient déjà, en dépitèrent un grand nombre, dont elles tarirent les aumônes volontaires, en sorte qu'outre l'emploi de ces

taxes peut-être mal gérées, les pauvres en furent beaucoup moins soulagés. Ce qui a été depuis de plus étrange, pour en parler sagement, c'est que ces taxes en faveur des pauvres, un peu modérées, mais perpétuées, le roi se les est appropriées, en sorte que les gens des finances les touchent publiquement jusqu'à aujourd'hui, comme une branche des revenus du roi, jusqu'avec la franchise de ne lui avoir pas fait changer de nom.

Il en est de même de l'imposition qui se fait tous les ans dans chaque généralité pour les grands chemins, les finances se la sont appropriée encore avec la même franchise, sans lui faire changer de nom. La plupart des ponts sont rompus par tout le royaume, et les plus grands chemins étoient devenus impraticables. Le commerce, qui en souffre infiniment, a réveillé. Lescalopier, intendant de Champagne, imagina de les faire accommoder par corvées, sans même donner du pain. On l'a imité partout, et il en a été fait conseiller d'État. Le monopole des employés à ces ouvrages les a enrichis, le peuple en est mort de faim et de misère à tas, à la fin la chose n'a plus été soutenable et a été abandonnée et les chemins aussi. Mais l'imposition pour les faire et les entretenir n'en a pas moins subsisté pendant ces corvées et depuis, et pas moins touchée comme une branche des revenus du roi.

Mais pour revenir à l'année 1709, où nous en sommes, on ne cessoit de s'étonner de ce que pouvoit devenir tout l'argent du royaume. Personne ne pouvoit plus payer, parce que personne ne l'étoit soi-même ; les gens de la campagne, à bout d'exactions et de non-valeurs, étoient devenus insolvables. Le commerce tari ne rendoit plus rien, la bonne foi et la confiance abolies. Ainsi le roi n'avoit plus de ressource que la terreur et l'usage de sa puissance sans bornes,

qui, tout illimitée qu'elle fût, manquoit aussi, faute d'avoir sur quoi prendre et s'exercer. Plus de circulation, plus de voies de la rétablir. Le roi ne payoit plus même ses troupes, sans qu'on pût imaginer ce que devenoient tant de millions qui entroient dans ses coffres.

C'est l'état affreux où tout se trouvoit réduit lorsque Rouillé, et tôt après lui Torcy, furent envoyés en Hollande. Ce tableau est exact, fidèle et point chargé. Il étoit nécessaire de le présenter au naturel, pour faire comprendre l'extrémité dernière où on étoit réduit, l'énormité des relâchements où le roi se laissa porter pour obtenir la paix, et le miracle visible de celui qui met des bornes à la mer, et qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est, par lequel il tira la France des mains de toute l'Europe résolue et prête à la faire périr, et l'en tira avec les plus grands avantages vu l'état où elle se trouvoit réduite, et le succès le moins possible à espérer.

En attendant, la refonte de la monnoie et son rehaussement d'un tiers plus que sa valeur intrinsèque apporta du profit au roi, mais une ruine aux particuliers et un désordre dans le commerce qui acheva de l'anéantir.

Samuel Bernard culbuta Lyon par sa prodigieuse banqueroute dont la cascade fit de terribles effets. Desmarets le secourut autant qu'il lui fut possible. Les billets de monnoie et leur discrédit en furent cause. Ce célèbre banquier en fit voir pour vingt millions. Il en devoit presque autant à Lyon. On lui en donna quatorze en bonnes assignations, pour tâcher de le tirer d'affaires avec ce qu'il pourroit faire de ses billets de monnoie. On a prétendu depuis qu'il avoit trouvé moyen de gagner beaucoup à cette banqueroute ; mais il est vrai que, encore qu'aucun

particulier de cette espèce n'eût jamais tant dépensé ni laissé, et n'ait jamais eu, à beaucoup près, un si grand crédit par toute l'Europe, jusqu'à sa mort arrivée trente-cinq ans depuis, il en faut excepter Lyon et la partie de l'Italie qui en est voisine, où il n'a jamais pu se rétablir.

FIN

IMPRIMERIE NELSON, ÉDIMBOURG, ÉCOSSE

PRINTED IN GREAT BRITAIN

COLLECTION NELSON.

Chefs-d'œuvre de la littérature.

Chaque volume contient de
250 à 550 pages.

Format commode.
Impression en caractère très lisible
sur papier de luxe.
Belles illustrations hors texte.
Reliure aussi solide qu'élégante.

Prix unique remarquable de bon marché :
1 *fr.* 25 *le volume net.*

Il y aura publication régulière de
deux volumes par mois.

LIBRARY

SAINT-SIMON, L.de. R.

DC
130
.S2
A194

...La cour de Louis XIV